



HAL
open science

Eléments pour une sociolinguistique historique Alsace : les traces et manifestations du contact des langues chez les scripteurs en Alsace dans leurs productions en alsacien et en allemand (1681-1914)

Carole Werner

► To cite this version:

Carole Werner. Eléments pour une sociolinguistique historique Alsace : les traces et manifestations du contact des langues chez les scripteurs en Alsace dans leurs productions en alsacien et en allemand (1681-1914). Linguistique. Université de Strasbourg, 2022. Français. NNT : 2022STRAC025 . tel-04129147

HAL Id: tel-04129147

<https://theses.hal.science/tel-04129147>

Submitted on 15 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE présentée par

Carole WERNER

Soutenue le 10 décembre 2022

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/spécialité : études germaniques

ÉLÉMENTS POUR UNE SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE EN ALSACE :
les traces et manifestations du contact des langues chez
les scripteurs en Alsace dans leurs productions en
alsacien et en allemand (1681-1914)

THESE co-dirigée par

M. HUCK Dominique Professeur émérite, Université de Strasbourg
Mme SCHNEIDER-MIZONY Odile Professeure émérite, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

M. COUROUAU Jean-François Professeur, Université de Toulouse
M. LEFEVRE Michel Professeur, Université de Montpellier

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Mme CLEMENTZ Elisabeth HDR, Université de Strasbourg
Mme ERHART Pascale MCF, Université de Strasbourg
M. FLEISCHER Jürg Professeur, Humboldt-Universität zu Berlin

RÉSUMÉS

Cette thèse en sociolinguistique historique interroge les pratiques linguistiques de locuteurs-scripteurs alsaciens durant la période 1681-1914 et, pour partie, leurs représentations des langues. En effet, l'objectif de ce travail est de jeter les bases d'une sociolinguistique historique en Alsace en suivant le programme théorique de Klaus J. Mattheier (1988, 1999), qui préconise la prise en compte croisée de l'histoire des usages linguistiques, de celle du contact des langues ainsi que de celle de la conscience linguistique. Pour ce faire, un important travail de construction d'un corpus significatif des pratiques sociolinguistiques des locuteurs-scripteurs a été mené, puisqu'il n'en existait pas jusqu'à présent, de manière à pouvoir les rendre visibles. Le relevé et l'analyse des traces et des manifestations du contact des langues constitue l'angle par lequel nous abordons la sociolinguistique historique. Il s'agit de rendre compte des pratiques linguistiques sur le temps long et de les articuler avec les changements sociétaux, dont ils sont constitutifs. Ce travail interroge aussi les limites d'une telle approche, notamment en l'absence de documents couvrant tous les changements sociétaux.

Mots-clés : sociolinguistique historique ; sociolinguistique ; contact des langues ; Alsace

Diese Dissertation soll die Sprachpraxis elsässischer Sprecher-Schreiber, sowie einen Teil ihrer Sprachrepräsentationen über den Zeitraum 1681-1914 analysieren. Deshalb ist das Ziel dieser Arbeit, die Grundlagen für eine historische Soziolinguistik im Elsass zu schaffen, indem das theoretische Programm von Klaus J. Mattheier (1988; 1999) umgesetzt wird. Mattheiers programmatisch bahnbrechende Schriften fordern die Berücksichtigung der Sprachgebrauchsgeschichte, der Sprachkontaktgeschichte und der Sprachbewusstseinsgeschichte. Zu diesem Zweck wurde ein umfangreiches Korpus erstellt, das die soziolinguistischen Praktiken der Sprecher-Schreiber so gut wie möglich belegen soll. Solch ein Korpus – das eine Arbeit im Bereich der historischen Soziolinguistik ermöglicht – gab es bislang noch nicht. Die Erfassung und Analyse der Spuren und Äußerungen des Sprachkontakts bilden den Blickwinkel, aus dem wir uns der historischen Soziolinguistik nähern. Es geht darum, die Wechselbeziehungen zwischen Sprach- und Gesellschaftswandel über einen längeren Zeitraum zu dokumentieren. Diese Arbeit hinterfragt auch die Grenzen einer solchen Vorgehensweise besonders beim Fehlen von Dokumenten, die alle gesellschaftlichen Veränderungen abdecken.

Keywords: historische Soziolinguistik ; Soziolinguistik ; Sprachkontakt ; Elsass

This thesis in historical sociolinguistics examines the linguistic practices of Alsatian speakers-writers over the 1681-1914 period. The aim of this work is to lay the foundations for historical sociolinguistics in Alsace, thereby following Mattheier's (1988, 1999) theoretical programme. He calls for taking into consideration the history of language uses, as well as the history of language contact, and that of language awareness. To that extent, since there existed no significant Alsatian corpus, a major effort has been undertaken in order to devise a comprehensive corpus. It gathers the sociolinguistic practices of speakers-writers and makes it visible and accessible for historical sociolinguistic purposes. This thesis shall focus on the study and analysis of the traces and occurrences of language contact. The paper thus aims at accounting for linguistic practices over time, and links these practices to societal changes they partook in. This thesis also questions the limits of such an approach, especially as these different societal changes often lack documentation and literature altogether.

Keywords: historical sociolinguistics ; sociolinguistics ; language contact

Wer vil studiert würt ein phantast (Sebastian Brant)

*In der Wissenschaft beginnt alles Neue damit, dass jemand
brummt
,Hmm... ist ja komisch.' (Isaac Asimov)*

On n'a pas d'autre choix que le subtil (Aurélien Barrau)

A mes parents.

REMERCIEMENTS

En premier lieu je souhaite témoigner ma gratitude à **M. Dominique Huck** et à **Mme Odile Schneider-Mizony**, qui ont co-dirigé cette thèse avec beaucoup d'attention et de rigueur. Merci à Mme Odile Schneider-Mizony pour avoir relu et commenté cette thèse sous le prisme de l'histoire linguistique de l'allemand. Merci également à elle pour ses conseils avisés en rédaction académique, que ce soit en français ou en allemand. Merci à M. Dominique Huck pour nos longues discussions à propos de ce travail ; de l'histoire linguistique de l'Alsace ; des auteurs du passé et du présent. Merci à lui pour sa bienveillance et pour le regard de spécialiste avec lequel il a relu et commenté ce travail.

Merci aux **membres du jury** d'avoir accepté et pris le temps de lire cette thèse.

Merci également à toute la *Team dialecto* : **Pascale, Sarah et Anaïs** pour avoir été des collègues et amies pendant toute la durée de cette thèse. Merci à vous pour votre bonne humeur et pour les discussions scientifiques et pédagogiques que nous avons eues sur nos travaux et sur la façon d'organiser nos cours. Merci à vous trois pour votre soutien !

Pascale, ces remerciements particuliers sont pour toi. C'est toi qui m'as donné envie de faire de la recherche, au temps où je t'appelais encore Mme Erhart. Si j'ai pu mener mes études avec autant de passion et de plaisir c'est en grande partie grâce à toi ; grâce à ta pédagogie, ta passion et ton sens de la science. C'est également toi qui m'as donné mon premier travail au Département ; celui qui déclenché l'étincelle ; celui qui m'a fait me dire *des will ich au màche* ! Je n'oublierais jamais les soirées passées pendant ma licence à transcrire les entretiens du FLARS ; soirées pendant lesquelles je me disais que c'était *cela* que je voulais faire, sans finalement vraiment savoir à quoi correspondait ce *cela*. Aujourd'hui je le sais en partie. Merci également à toi pour les cours de Pratique du dialecte et de Thème et version allemands que tu dispensais à l'époque. Tu nous as fait chanter les Enfoirés en alsacien, tu nous as fait sous-titrer la 7^e Compagnie en alsacien ; tu m'as appris qui étaient Gustave Stoskopf et Germain Muller *un däss mr nit d'Letschte sin*. Tu m'as aussi appris qu'une tortue géante des Galapagos s'appelait Harriet, qu'elle avait connue Darwin et que Sarah Forestier mettait beaucoup trop de citron dans son thé. Merci à toi pour tout cela et pour

le soutien que tu m'as témoigné pendant toutes ces années, depuis ma L1 jusqu'en doctorat. Merci aussi pour l'amie que tu es devenue au fil de ces années.

Merci à l'**EA 1339 LiLpa** pour m'avoir donné un cadre scientifique et pour les séminaires, discussions et débats toujours très intéressants et dynamiques dans leur diversité.

Merci à la **Région Grand-Est** et à son président **M. Jean Rottner** d'avoir financé ce travail (2018-2021).

Cette thèse en sociolinguistique historique n'aurait pas été possible sans la collaboration de diverses institutions archivistiques et historiques d'Alsace, mais aussi de particuliers passionnés d'histoire locale et/ou familiale. C'est pourquoi je tiens à remercier les institutions et personnes suivantes :

Merci aux **Archives Départementales du Bas-Rhin**, aux **Archives Départementales du Haut-Rhin** (particulièrement à Mme **Laetitia Brasseur** pour ses conseils), aux **Archives Municipales de Mulhouse** (en particulier à sa directrice **Mme Eliane Michelon**), aux **Mémoires Locales de Marckolsheim** (particulièrement à **Michel Schacherer**, secrétaire), à la **Société d'histoire et de culture d'Ingersheim**.

Un immense merci à l'**Abri mémoire d'Uffholtz** pour avoir signé une convention de recherche avec l'université de Strasbourg pour que je puisse mener une partie de mes recherches dans le Haut-Rhin. Merci à son directeur d'alors, **M. Nicolas Vignos**, pour l'intérêt qu'il a tout de suite manifesté pour mon sujet de thèse, pour sa proposition de signer une convention de recherche avec l'Université de Strasbourg, ainsi que pour l'organisation de l'une de mes premières conférences. Merci également à **M. Fabien Dreyfuss** (adjoint du patrimoine) pour ses immenses connaissances en histoire, pour sa passion pour les documents et livres anciens. Un grand merci aussi à tous les deux pour votre bonne humeur et votre rigueur dans le travail.

Un immense merci aussi à la **Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs** pour le soutien qu'elle m'a apporté pendant toute la durée de ce travail. Merci particulièrement à **M. Philippe Wiedenhoff**, Trésorier de la SHASE, pour avoir été l'un des premiers à répondre favorablement à ma demande de consultation de documents du for privé. Merci également à lui pour les longues discussions que nous avons eues dans les locaux de la SHASE à propos de ma thèse et d'autres projets historiques, pour ses connaissances

inestimables sur l'histoire de Saverne et de ses environs, ainsi que pour sa spécialisation en généalogie et pour la transmission de ses connaissances dans ce domaine.

Des remerciements particuliers vont aussi à **M. Daniel Peter**, Président de la SHASE, pour avoir soutenu mon travail et l'avoir valorisé en me proposant la rédaction d'un article dans *Pays d'Alsace*.

Soyez tous deux vivement remerciés.

J'adresse aussi tous mes remerciements aux personnes qui ont répondu favorablement à l'appel aux documents paru dans *L'Alsace* et les *Dernières Nouvelles d'Alsace* : **MM. Jean-Marie Ehret** (maire de Dolleren) pour la consultation de chants manuscrits en alsacien et en allemand ; **Daniel Lautié** pour l'accès aux cahiers numérisés de Dominique Richert ; **Olivier Le Roy** pour la consultation des *Cahiers d'Yvonne* ; **Pierre-Marie Rexer** pour les cartes postales de Reichshoffen ; **Jean-Paul Welterlen** (maire d'Uffholtz) pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail et pour les documents qu'il m'a laissé consulter.

Merci à Mme **Béatrice Bruneau** pour m'avoir laissé utiliser le journal de François Rehm, maire de Neuf-Brisach lors de sa construction.

Merci à **Mme Marylène Butscha-Klein** pour sa sensibilité accrue aux archives familiales et pour m'avoir laissé consulter le livre de raison Klein sur trois générations, ainsi que pour la consultation des cartes postales d'Hippolyte Klein rédigées depuis le front en 1914.

Sur le plan personnel, je voudrais remercier mes ami(e)s qui m'ont soutenue pendant ces presque cinq années. Sans elles et eux, ce travail n'aurait pas été possible.

Merci à toi, **Ondine**, d'être là depuis nos années master et de m'avoir fait découvrir Bolzano un matin de novembre au Snack Michel. Merci d'être l'amie que tu es devenue et bon courage dans la fin de ta thèse.

Merci à toi, **Clément**, pour ces nombreuses années d'amitié, de soutien, de discussions et de cafés que ce soit à l'université, chez France Bleu Elsass ou au Snack Michel.

Merci à toi, **Fabien**, pour le soutien téléphonique, livresque et pour la relecture de ma thèse.

Merci à toi, **Emmanuel**, pour les diverses relectures en anglais que je t'ai soumises pendant cette période... et pour celles à venir !

Merci à toi, **Eric**, pour nos interminables discussions au Snack Michel sur l'Alsace, la mystique rhénane, l'alchimie et la musique. Et merci aussi de m'avoir laissé participer à ta vie artistique.

Merci aussi à toi, **Fanny**, d'avoir égayé mon dernier été avant ma soutenance avec nos sorties *run & ride* avec Team et d'être devenue mon amie.

En dernier lieu, je souhaiterais remercier ma famille proche pour son soutien indéfectible pendant toutes ces années et pour sa patience.

J'adresse tous mes remerciements à **Raphaël**, mon mari, d'être là au quotidien. Un immense merci pour m'avoir soutenue pendant toutes mes études, d'être la personne passionnée que tu es. Tu auras fait les choses les plus inattendues : assister au colloque Langues Minoritaires, remettre au goût du jour le participe II de *wächse*, dans une forme presque disparue (*gewöse*) ou de te réapproprier d'autres prononciations jugées archaïques. Il n'y a que toi pour lire les publications d'Ernest Beyer et Raymond Matzen le soir et de m'en faire ensuite un compte rendu critique et détaillé.

Des remerciements spéciaux vont à mon frère, **Frédéric**, pour son aide en tout genre et pour sa patience. A raison d'une page par an, tu auras fini de lire ma thèse d'ici à peu près 650 ans.

Enfin, j'adresse toute ma gratitude à **mes parents** pour m'avoir transmis les qualités nécessaires pour réussir mes études et ce travail en particulier.

A ma **mère** pour m'avoir transmis son goût pour la littérature, son ouverture d'esprit ainsi que sa droiture. C'est elle qui m'a donné l'envie de faire des *dossiers*, puis des études à l'université. Ce gros *dossier*, je te le dédie.

A mon **père**, pour m'avoir transmis sa passion pour l'histoire, son sens de la rigueur, de l'honneur et de l'humour. *Die Schriwerej isch fer dich*.

Merci à tous les deux de m'avoir transmis votre force de caractère respectives et votre sens du travail bien fait.

SOMMAIRE

RÉSUMÉS.....	2
REMERCIEMENTS.....	6
SOMMAIRE.....	11
INDEX DES CARTES.....	20
INDEX DES FIGURES.....	21
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	22
INDEX DES TABLEAUX.....	24
ABREVIATIONS ET SIGLES.....	25
INTRODUCTION GENERALE.....	29
PREMIERE PARTIE.....	39
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE EN ALSACE : OBJET DE LA RECHERCHE, ETAT DE L'ART ET METHODOLOGIE.....	39
CHAPITRE 1 : ETAT DE LA RECHERCHE ANTERIEURE ET REFLEXIONS THEORIQUES.....	41
1 ETAT DE LA RECHERCHE ANTERIEURE.....	43
2 VERS L'ELABORATION D'UN CORPUS ALSACIEN DE « LONGUE DUREE » (BRAUDEL 1969).....	49
2.1. UN CORPUS ALSACIEN DE LONGUE DUREE ET SES LANGUES.....	50
2.2. LA NECESSITE DE LA LONGUE DUREE.....	57
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DOCUMENTS DU CORPUS ET REFLEXIONS SUR LA NOTION DE TERRAIN.....	61
1 DE LA NECESSITE DES APPROCHES D'INVESTIGATION DIFFERENCIEES.....	63
2 LE TRAVAIL DE TERRAIN : DE QUOI EST-IL QUESTION EN SLH ?.....	65
2.1 INTERACTIONS DIRECTES ET INDIRECTES.....	65
2.2 L'APPORT LIMITE ET RELATIF DES ARCHIVES FAMILIALES DE PARTICULIERS CONNUS DU GRAND PUBLIC.....	67
2.3 L'APPORT DES ARCHIVES FAMILIALES ET PERSONNELLES DE PARTICULIERS INCONNUS DU GRAND PUBLIC.....	69
3 LIEUX ET ESPACES DE LA RECHERCHE.....	72
3.1 LES SITES ARCHIVISTIQUES.....	72
3.2 LES SOCIETES D'HISTOIRE D'ALSACE.....	76
3.3 LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG.....	77
4 DE LA THEORIE A LA PRATIQUE : ELEMENTS ET LANGUE DU CORPUS.....	81

DEUXIEME PARTIE :.....	88
PRODUCTIONS SOCIOLINGUISTIQUES HISTORIQUES DE SCRIPTEURS ALSACIENS PEU-EXPERIMENTÉS.....	88
INTRODUCTION A LA PARTIE.....	90
CHAPITRE 1 : VERS UNE TYPOLOGIE DES SCRIPTEURS ET LEURS TYPES DE TEXTES : DE L'INDIVIDUEL AU GROUPE PAR LA PROSOPOGRAPHIE.....	94
1. INTRODUCTION.....	96
2. LES ANONYMES DU MONDE RURAL ET ARTISANAL.....	99
2.1 JOANNES STARIKH (FIN XVII ^e SIECLE) : DONNEES SOCIOBIOGRAPHIQUES INCONNUES.....	99
2.2 UNE CUISINIERE ANONYME DES ENVIRONS DE MULHOUSE (XIX ^e SIECLE).....	100
2.3 HAMM, MAITRE SERRURIER A STRASBOURG.....	102
2.4 JEAN-JACQUES STOTZ, MAITRE MAÇON.....	103
2.5 MOSSLER, STRASBOURG.....	104
2.6 KARL SCHERLEN.....	104
3. ÉMIGRES D'ECKARTSWILLER EN AMERIQUE.....	105
3.1 JOSEPH ZILLER (1813-1886).....	105
3.2 MICHEL GERBER (12.01.1831 – 03.01.1891).....	108
4. LES KLEIN D'OFFENHEIM, ELITE PAYSANNE DU KOCHERSBERG.....	111
4.1 JACQUES KLEIN : CULTIVATEUR, ADOJNT AU MAIRE ET TRESORIER DU CONSEIL DE FABRIQUE.....	111
4.2 ANDRE KLEIN, CULTIVATEUR, PRESIDENT DU CONSEIL DE FABRIQUE ET MAIRE D'OFFENHEIM.....	113
4.3 LE CAS PARTICULIER DE LEON KLEIN (1856-1926).....	114
4.4 LES AGRICULTEURS-SOLDATS.....	115
5. LA PETITE BOURGEOISIE.....	118
5.1 MICHEL RAPP (1724-1814), UN BOURGEOIS DESARGENTE A CAUSE DE LA REVOLUTION.....	118
5.2 JEAN OBRECHT (25.03.1860 – 21.04.1941), INSTITUTEUR A MULHOUSE.....	124
6. LA BOURGEOISIE ALSACIENNE.....	126
6.1 JOHANN-LUKAS LEGRAND (1755-1836), UN INDUSTRIEL PHILANTHROPE AU BAN-DE-LA-ROCHE.....	126
6.2 CHARLES SIGISMOND GRAFF (1875-1940), BOURGEOIS DRAPIER DE COLMAR.....	127
6.3 MARIE HART (1856-1924), INSTITUTRICE ET ECRIVAIN.....	128
7. LES PERSONNALITES JURIDIQUES.....	131
CHAPITRE 2 : SYSTEME(S) GRAPHIQUE(S) ET ECRITURE(S) : VARIATIONS SYSTEMIQUES ET MATERIELLE. CHANGEMENT(S) D'EPOQUE, CHANGEMENTS DE LANGUE.....	132
1 TERMINOLOGIE.....	134

2	REMARQUES HISTORIQUES	135
2.1	LES ECRITURES DU CORPUS : VARIATIONS CHRONOLOGIQUES ET INDIVIDUELLES	136
2.2	CONCLUSION INTERMEDIAIRE	153
CHAPITRE 3 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : TRACES LEXICALES 155		
1	REMARQUES GENERALES	157
2	METHODOLOGIE DE CLASSEMENT DES TRACES DU CONTACT LEXICAL	159
2.1	LE SCRIPT-SWITCHING	159
2.2	DESCRIPTION DE LA REPARTITION DES OCCURRENCES RELEVÉES PAR CATEGORIE LINGUISTIQUE	161
3	LEXIQUE DU MONDE AGRICOLE	168
3.1	« G[k]ROMBI[E]REN » ET « DÜRLIPSEN »	168
3.2	LES ANIMAUX ET STATUTS DOMESTIQUES A LA FERME	170
3.3	« ROß » ET « HEIZEL »	170
3.4	LE CAS DE <i>BUSCHEL</i> CHEZ MICHEL GERBER	173
3.5	CONCLUSIONS INTERMEDIAIRES SUR LES USAGES DES SCRIPTEURS DU MONDE AGRICOLE	176
4	LE LEXIQUE LIE A L'HABILLEMENT, AUX COSMETIQUES ET AUX MONDANITES	177
4.1	OCCURRENCES LEXICALES NON SIGNALISEES PAR LE PASSAGE A LA CURSIVE LATINE	177
4.2	TRACES DE CONTACT LEXICAL SIGNALISEES PAR DE LA CURSIVE LATINE	185
5	LE LEXIQUE CULINAIRE	191
5.1	LEXIQUE SIGNALÉ PAR DE LA CURSIVE LATINE	191
5.2	LEXIQUE ISSU DU FRANÇAIS NON SIGNALÉ PAR L'USAGE DE LA CURSIVE LATINE	194
5.3	LEXIQUE DIALECTAL	196
6	DIFFERENCIATION SCRIPTURALE POUR LES ANTHROPONYMES	199
6.1	LE <i>SCRIPT-SWITCHING</i> DES ANTHROPONYMES COMME REVELATEUR D'UNE CONSCIENCE SOCIALE	199
6.2	ANTHROPONYMES ALSACIENS ET FRANÇAIS A LA FIN DU XIX ^e SIECLE	204
7	LEXIQUE DU QUOTIDIEN	206
7.1	SIGNALISATIONS TYPOGRAPHIQUES PAR LA CURSIVE LATINE	206
7.2	LEXIQUE DIALECTAL	221
7.3	TOPONYMES	228
7.4	LEXIQUE POLITIQUE ET REVOLUTIONNAIRE	229
7.5	VOCABULAIRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF	232
7.6	LEXIQUE MILITAIRE	233
7.7	CITATIONS : FORMULES FIGÉES, D'OUVERTURE DE TOUR DE PAROLE ET DESCRIPTIONS DE L'UTILISATION DES LANGUES EN PRESENCE	237

8.	CONCLUSIONS SUR LES EMPLOIS DE LEXIQUE DIALECTAL ET FRANÇAIS DES SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES	242
CHAPITRE 4 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : MARQUAGES PHONOLOGIQUES ; CONTACT(S) ENTRE ORALITÉ ET SCRIPTURALITÉ 245		
1	ASPECTS ANALYTIQUES ET THEORIQUES	247
1.1.	DU « GESPROCHENES SCHRIFTDEUTSCH » AU TRANSCODAGE PHONOLOGIQUE DANS DES ECRITS EN ALLEMAND	248
1.2.	« LANGAGE PARLE » ET « LANGAGE ECRIT » : DEUX EXTREMITES D'UN CONTINUUM CONCEPTIONNEL	250
2.	TRAVAUX STRUCTURELS ET GEOLINGUISTIQUE DE L'ALSACIEN	255
2.1.	TRAVAUX CONTEMPORAINS	255
2.2.	LE <i>SPRACHATLAS DES DEUTSCHEN REICHS</i> DE GEORG WENKER	258
3.	VARIABLES D'ANALYSE SUR LE PLAN VOCALIQUE	261
3.1.	MHA <i>I, IU, UO, ÜE, ÖU</i> ET LEURS EVOLUTIONS	261
3.2.	PHENOMENES CONCERNANT MHA <i>U</i> ET <i>UO</i>	271
3.3.	OUVERTURE DE MHA <i>I</i> (« <i>E</i> »)	276
3.4.	DESARRONDISSEMENT DES ANCIENNES MONOPHTONGUES <i>Ü, o, ö</i>	280
3.5.	CONCURRENCE DE <i>BEIDE</i> ET <i>BEEDE</i>	283
3.6.	PHENOMENES SECONDAIRES DU CORPUS	284
3.7.	ASPECTS VOCALIQUES : CONCLUSION PARTIELLE	291
4.	VARIABLES D'ANALYSE SUR LE PLAN CONSONANTIQUE	293
4.1.	<i>DT, TD</i> ET <i>D, T</i> : ENTRE RELIQUATS BAROQUES ET VARIATION PHONETIQUE	294
4.2.	SCRIPTURALISATION DE LA VELARISATION	305
4.3.	SCRIPTURALISATION DE FRICATIVISATION	306
4.4.	SIGNALISATION DE L'AFFRIQUEE/ <i>KCH</i> /ISSUE DE LA 2 ND E MUTATION CONSONANTIQUE	307
4.5.	ASPECTS CONSONANTIQUES : CONCLUSION PARTIELLE	308
CHAPITRE 5 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : MARQUAGES MORPHOLOGIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES 309		
1	INTRODUCTION	311
2	VARIABLES D'ANALYSE SUR LE PLAN MORPHOLOGIQUE	314
2.1	UN PHENOMENE TRANSVERSAL : L'APOCOPE DU <i>E</i> ATONE	314
2.2	MORPHOLOGIE DU GROUPE VERBAL	316
2.3.	MORPHOLOGIE DU GROUPE NOMINAL	327
3	VARIABLES D'ANALYSE SUR LES PLANS MORPHOSYNTAXIQUE, LEXICAL ET SEMANTIQUE	349
3.1	LE CAS DE <i>WO</i>	349

3.2	AUF COMME PREPOSITION DIRECTIVE.....	354
3.3	EXPRESSION DU BUT : FÜR + ZU + INFINITIF.....	357
3.4	« SCHEINTS BEFÜRCHTET MAN KEINEN MENSCHLICHEN ANGRIFF »	359
3	CONCLUSIONS INTERMÉDIAIRES : LES PRATIQUES DES SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES.....	360
3.1	APERÇU GLOBAL DES ANALYSES.....	360
3.2	SCRIPTEURS, TEXTES ET VARIÉTÉS LINGUISTIQUES	366

TROISIEME PARTIE.....	372
EFFETS DE LA PRESSION DES STANDARDS FRANÇAIS ET ALLEMAND SUR LES PRODUCTIONS LITTÉRAIRES DIALECTALES AU XIX^E SIECLE	372
1 REMARQUES GENERALES	373
2 AUTEURS ET TEXTES RETENUS	378
2.1 LES AUTEURS DE LITTÉRATURE DIALECTALE.....	378
2.2 LES TEXTES RETENUS : ENTRE POESIE ET PROSE	379
3 TRACES DE CONTACT DANS LA PROSE DIALECTALE	383
3.1. SOUVENIRS DES ANNEES 1830 DE JOHANNES SCHÖRLIN.....	385
3.2 VOCABULAIRE ADMINISTRATIF	391
4 TRACES DE CONTACT DANS LA POESIE DIALECTALE.....	408
4.1 LES AUTEURS PUBLIES DANS LE <i>NEUES ELSÄSSER SCHATZKÄSTEL</i> : DE JOHANN GEORG DANIEL ARNOLD A HANS KARL ABEL	408
4.2 PRODUCTIONS POETIQUES EN ALSACIEN : ENTRE DIALECTE ET SOCIOLECTE.....	414
5 LES TRACES DU CONTACT DES LANGUES DANS LA PROSE ET LA LITTÉRATURE DIALECTALES : TENDANCES.....	434

QUATRIEME PARTIE.....	439
CONSTRUCTION DISCURSIVE DE L'ALSACIEN DANS LES ÉCRITS LINGUISTIQUES ET LA LITTÉRATURE.	439
1 INTRODUCTION	441
2 DISCOURS EPI- ET METALINGUISTIQUES ET CONSTRUCTION D'IDENTITE.....	444
2.1 DE LA « LEXICOGRAPHIE ECLAIREE » A CELLE DU XIX ^e SIECLE	448
2.2 DISCOURS EPI-LINGUISTIQUES ET CREATION DRAMATURGIQUE	451
CHAPITRE 1 : LES VOIX DES AUTEURS DANS LES PREFACES DE DICTIONNAIRES, GLOSSAIRES, MANUELS	
DIVERS	455
1 LES INTELLECTUELS ET UNIVERSITAIRES ALSACIENS DES XVIII ^e ET XIX ^e SIECLES ET LEURS TRAVAUX	457
1.1 DU SINGULIER AU PLURIEL : CHANGEMENT DE PARADIGME EN 1899.....	457
1.2 LES OUVRAGES REDIGES PAR DES LINGUISTES AMATEURS	463
1.3 LES OUVRAGES REDIGES PAR DES LINGUISTES, PHILOLOGUES ET PEDAGOGUES	479
2 ILLUSTRATION ET CONSTRUCTION DE L'ALSACIEN	491
2.1 LA <i>EIGENTHÜMLICHKEIT</i> DES PARLERS DIALECTAUX D'ALSACE	493
2.2 LES PARLERS DIALECTAUX D'ALSACE ET LEUR PURETE MYTHIQUE FANTASMEE.....	504
2.3 DIFFERENCIATION PAR RAPPORT AU(X) STANDARD(S)	511
3 CONCLUSION INTERMEDIAIRE	523
CHAPITRE 2 : REPRESENTATION DES PRATIQUES LINGUISTIQUES DE LA SOCIETE ALSACIENNE DANS LES	
DISCOURS EPI-LINGUISTIQUES PRETES AUX PERSONNAGES DE PIECES DE THEATRE ET LE ROLE DES	
GLOSSAIRES LITTERAIRES.....	526
1 INTRODUCTION	528
2 PRESENTATION DU CORPUS TEXTUEL ET DE SES AUTEURS	530
2.1 LES <i>FRAUBASENGESPRÄCHE</i>	530
2.2 THEATRE PRODUIT EN ALSACE ET THEATRE ALSACIEN	532
3. MISE EN SCENE DE LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ALSACIENNE ET CONSTRUCTION D'IDENTITE	542
3.1. GLOSSAIRES, RENVOIS TRADUCTIFS ET COMMENTAIRES DES ŒUVRES.....	542
3.2. FONCTIONS ATTRIBUEES AUX LANGUES DANS LES DISCOURS DES PERSONNAGES FICTIFS.....	569
3.3 CONCLUSION INTERMEDIAIRE.....	597
CONCLUSION GENERALE.....	601
BIBLIOGRAPHIE	618
LITTÉRATURE PRIMAIRE.....	618
LITTÉRATURE SECONDAIRE	627

ANNEXES	651
ANNEXE 1: BOUTEILLE APPERT.....	651
ANNEXE 2 : RAPPORT DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC SUR LES IDIOMES (RAPPORT DE BARERE, 8 PLUVIOSE AN II [= 27 JANVIER 1794])	652
ANNEXE 3 : RAPPORT SUR LA NECESSITE ET LES MOYENS D'ANEANTIR LES PATOIS ET D'UNIVERSALISER L'USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE 16 PRAIRIAL, AN II (= 4 JUIN 1794) PAR GREGOIRE	657
ANNEXE 4 : LETTRE D'UN HABITANT DE KUNHEIM A L'INTENDANT D'ALSACE	661
TABLE DES MATIERES.....	665

INDEX DES CARTES

CARTE 1 : L'ESPACE DIALECTAL ALLEMAND (REALISEE PAR ANNE HORRENBERGER).....	256
CARTE 2 : FAMILLES DIALECTALES EN ALSACE (REALISEE PAR ANNE HORRENBERGER)	257
CARTE 3 : REALISATION DE L'ANCIENNE MONOPHTONGUE MHA. I A L'EXEMPLE DU LEXEME GLEICH.	259
CARTE 4 : REALISATION DE LA SECONDE MUTATION CONSONANTIQUE (REALISEE PAR ANNE HORRENBERGER)	261
CARTE 5 : MONOPHTONGAISON DE L'ALLEMAND MOYEN (REALISEE PAR ANNE HORRENBERGER).....	262
CARTE 7 : REPARTITION DE L'ANCIENNE MONOPHTONGUE I A L'EXEMPLE DU LEXEME BEIBEN.	266
CARTE 8 : RÉALISATION DE MHA UO À L'EXEMPLE DU LEXÈME BRUDER.	274
CARTE 9 : REALISATION DE I BREF A L'EXEMPLE DU LEXEME WINTER.....	278
CARTE 10: RÉALISATION DE MHA E BREF À L'EXEMPLE DU LEXÈME WETTER.	286
CARTE 11 : OUVERTURE DE MHA É EN A. CARTE REALISEE PAR ANNE HORRENBERGER.....	287
CARTE 12 : RÉALISATION DE MHA O BREF À L'EXEMPLE DU LEXÈME HOF.	344
CARTE 14 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE NEUWILLER. CARTE DE L'ÉTAT-MAJOR (1820-1866)	390
CARTE 15 : REALISATION DIATOPIQUE DE MHA U A L'EXEMPLE DU LEXEME HUND.....	500

INDEX DES FIGURES

FIGURE 1 : VUE INDICATIVE DE LA REPARTITION DU NOMBRE DE TEXTES PAR LANGUE.....	56
FIGURE 2: REPARTITION DU NOMBRE DE TEXTES PAR SIECLE.	82
FIGURE 3 : NOMBRE DE TEXTES PAR GENRE TEXTUEL. UNE DOMINATION DE LA CORRESPONDANCE.....	84
FIGURE 4 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES TYPES DE TEXTES PAR GROUPE DE SCRIPTEURS.	98
FIGURE 5 : TERMINOLOGIE DE LA GRAPHEMATIQUE	148
FIGURE 6 : NOMBRE D'OCCURRENCES DE SCRIPT-SWITCHING PAR CHAMP LEXICAL.	160
FIGURE 7 : UNE NETTE DOMINATION DES OCCURRENCES LEXICALES.....	161
FIGURE 8 : DOMINATION DES OCCURRENCES LEXICALES FRANÇAISES OU EN PARTIE FRANÇAISE DANS LES TEXTES EN ALLEMAND DU CORPUS. LES OCCURRENCES ISSUES DU LEXIQUE DIALECTAL ALSACIEN REPRESENTENT PLUS D'UN QUART DU TOTAL.	162
FIGURE 9 : EXTRAIT DU TABLEAU DES UNITES DE MESURES AMERICAINES.....	175
FIGURE 10 : PARAMETRES POUR CARACTERISER LE COMPORTEMENT COMMUNICATIF DES INTERLOCUTEURS PAR RAPPORTS AUX DETERMINANTS SITUATIONNELS ET CONTEXTUELS (KOCH & OESTERREICHER 2001 : 586).	251
FIGURE 11 : RELIEF CONCEPTIONNEL DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL (KOCH ET OESTERREICHER 2001, 587)	252
FIGURE 12 : TABLEAU COMPARATIF DES PARTICULES RELATIVES "so" ET "wo". ÄGEL (2010 : 203).....	349
FIGURE 13 : REPRESENTATION CHRONOLOGIQUE DES MOMENTS D'ECRITURE. FIGURATION DE FACTEURS D'INCIDENCE, TYPES DE TEXTES ET TYPES DE SCRIPTEURS	369
FIGURE 14: REPARTITION DES AUTEURS DE L'ESK D'APRES LEURS ANNEES DE NAISSANCE	410
FIGURE 15 : NOMBRE DE PARTICIPANTS A LA COLLECTE DE ELSWB PAR METIER INDIQUE	503
FIGURE 16 : NOMBRE D'OCCURRENCES DE TERMES TRADUITS EMPLOYES PAR LE LIZENZIAT	552
FIGURE 17 : REPRESENTATION DE LA FREQUENCE DE PAROLE ENTRE PERSONNAGES.....	577

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 : EXTRAIT DE LA PROMESSE A LA VIERGE SIGNEE PAR JOANNES STARIKH (1691). ADHR 104J11.....	99
ILLUSTRATION 2 : RECETTES DES "NETZWÜRSTLEIN". AM 64TT146.	101
ILLUSTRATION 3 : NOTE DE FRAIS DU SERRURIER HAMM. ADBR 55J30.	102
ILLUSTRATION 4 : MODELE D'UNE NOTE DE FRAIS. ICI, CELLE DE J.J. STOTZ. ADBR 55J30.	103
ILLUSTRATION 5 : EXTRAIT DU CARNET DE KARL SCHERLEN. ADHR 29J/30	104
ILLUSTRATION 6 : LETTRE DE JOSEPH ZILLER (1841). DOCUMENT SHASE.	107
ILLUSTRATION 7 : LETTRE DE MICHEL GERBER (1889). DOCUMENT SHASE.	110
ILLUSTRATION 8 : RECTO D'UNE CARTE POSTALE D'HIPPOLYTE KLEIN. 1914. COLLECTION PRIVEE BUTSCHA-KLEIN.	116
ILLUSTRATION 9 : EXTRAIT DU JOURNAL DE MICHEL RAPP. ADBR 38J273	123
ILLUSTRATION 10 : EXTRAIT DU JOURNAL DE JEAN OBRECHT. AM 144TT1	124
ILLUSTRATION 11 : EXEMPLE DE CARTE POSTALE REDIGEE PAR CHARLES GRAFF. ADHR 9Fi421	127
ILLUSTRATION 12 : USAGE DES TILDES ET U-BÖGEN CHEZ MICHEL RAPP (VERS 1812)	137
ILLUSTRATION 13 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE DE JEAN OBRECHT (1914)	137
ILLUSTRATION 14 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE DE JOHANNES STARIK, SCHULTHEISS EN 1691	139
ILLUSTRATION 15 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE DE PHILIPPE JACOB REDSLOB (1793)	139
ILLUSTRATION 16 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE DE MICHEL RAPP (VERS 1812).....	139
ILLUSTRATION 17 : ECHANTILLON D'UNE ECRITURE ANONYME POTENTIELLEMENT FEMININE (DONNEES SOCIO-BIOGRAPHIQUES MANQUANTES) (XIX ^e SIECLE)	140
ILLUSTRATION 18 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE D'UN SCRIPTEUR ANONYME (1825)	140
ILLUSTRATION 19 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE DE MICHEL GERBER (1887)	140
ILLUSTRATION 20 : ECHANTILLON DE L'ENCRE ROSE UTILISEE PAR MICHEL GERBER (1889)	141
ILLUSTRATION 21 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE D'HIPPOLYTE KLEIN (1914).....	141
ILLUSTRATION 22 : ECHANTILLON DE L'ECRITURE DE CHARLES GRAFF (1899).....	143
ILLUSTRATION 23 : TESTAMENT DE JOHANNES LEGRAND (1831). PASSAGE A LA CURSIVE ALLEMANDE POUR DES REFERENTS FRANÇAIS	146
ILLUSTRATION 24 : TESTAMENT DE JOHANNES LEGRAND (1831). MAINTIEN DE LA CURSIVE ALLEMANDE POUR LA MENTION D'UN TOPONYME GERMANIQUE ET D'UN PRENOM ET PATRONYME GERMANIQUES. LE PREMIER PRENOM RESTE CEPENDANT EN CURSIVE LATINE.	146
ILLUSTRATION 25 : JOURNAL INTIME DE MICHEL RAPP (VERS 1812). PASSAGE DE LA CURSIVE ALLEMANDE A LA CURSIVE LATINE POUR UN LEXEME D'ORIGINE GERMANIQUE.	147
ILLUSTRATION 26 : EXEMPLE DE REFERENCEMENT POUR « ABMACHEN ».	164
ILLUSTRATION 27 : DEFINITION DE 'SCHAFFEN' DANS LE DICTIONNAIRE ALLEMAND-FRANÇAIS DE PIERRE RONDEAU	164
ILLUSTRATION 28 : RESULTAT DE RECHERCHE POUR «SCHAFFEN «	165
ILLUSTRATION 29 : SIGNATURE DE LA VEUVE ROESSEL, NEE DOLDE.....	178

ILLUSTRATION 30 : DEFINITION DE 'SCHWINE'. (MARTIN ET LIENHART 1899, VOL. 2, COL.526A)	197
ILLUSTRATION 31 : NOTE DE FRAIS DU MAITRE SERRURIER HAMM	212
ILLUSTRATION 32 : CARTE DE CHARLES GRAFF A HELENE, DROSTE. LA PREMIERE PHRASE CORRESPOND A L'EXEMPLE 127.....	218
ILLUSTRATION 33 : CARTE ANONYME ADRESSEE A XAVER WEGRICH. LE SCRIPTEUR SE TROUVE SUREMENT SUR LA PHOTO DE DROITE (RECTO DE LA CARTE)	224
ILLUSTRATION 34 : CORRECTIONS DU MAITRE D'ECOLE OBRECHT DANS SA PROPRE PRODUCTION	304
ILLUSTRATION 35 : LISTE DE RELEVES DE L'APOCOPE DE -N FINAL DANS DES TEXTES LITTERAIRES (BEYER 1963, 261).....	328
ILLUSTRATION 36 : LISTE DE RELEVES DE L'APOCOPE DE -N FINAL DANS DES TEXTES LITTERAIRES (SUITE) ET DANS LES CHARTES ET 'WEISTHÜMER' (BEYER 1963 : 262).....	329
ILLUSTRATION 37 : COUVERTURE DU "MUSEE LINGUISTIQUE" DE MÄDER (1870) AM 64TT660A.....	465
ILLUSTRATION 38 : PREFACE DU "GLOSSAIRE" DE RINGEL (1883) AM 64TT458.....	466
ILLUSTRATION 39 : "STROSBURJER WÖRTERSPEEL/JEU DE MOTS DES BOURGEOIS DE LA ROUTE/ALLES NURRE FOR D'FUEHR!/TOUT POUR LA VOITURE" BNUS : Ms.1.549.....	469
ILLUSTRATION 40 : "BEMERKUNG DES VERFASSERS". EXTRAIT DU DICTIONNAIRE MANUSCRIT DE GEORGES ULRICH (1880). BNUS : Ms.1.549	470
ILLUSTRATION 41 : ENVELOPPE EN TISSU DANS LAQUELLE EST CONSERVEE LE GLOSSAIRE DE RINGEL. (AM 64TT458)	472
ILLUSTRATION 42 : EXTRAITS DE LA REMISE DES PRIX DES COURS DU SOIR DE LA SIM. APERÇU DES COURS DONNES : "LANGUE FRANÇAISE", "LANGUE ANGLAISE", "CALCUL". S'AJOUTENT A CES COURS LE "DESSIN LINEAIRE", "DESSIN EN BATIMENT", "CALCUL ET GEOMETRIE APPLIQUES", "CALCUL ELEMENTAIRE"	475
ILLUSTRATION 43 : TABLE DES MATIERES DES 'MATERIAUX' DE 1868. ON Y RETROUVE LES TRADUCTIONS ALSACIENNES DES TEXTES PUBLIES EN FRANÇAIS DANS LE MEME MANUEL.....	476
ILLUSTRATION 44 : « LÄSE, SCHRIWE UNN RÄCHNE » : TEXTE DESCRIPTIF DES PAYS ET REGIONS OU L'INSTRUCTION EST GRATUITE. TEXTE PARU EN ALSACIEN DE MULHOUSE (MILHÜSERDITSCH) DANS LES 'MATERIAUX' DE 1869. LE MEME TEXTE EXISTE EGALEMENT EN FRANÇAIS DANS LE MEME CAHIER.	478
ILLUSTRATION 45 : EXTRAIT DES "BEMERKUNGEN" D'ULRICH (1880 : 449)	518
ILLUSTRATION 46 : "DIE FRANZÖSISCHEN VOKALE". EXTRAIT. LIENHART (1891 : 1)	522
ILLUSTRATION 47 : EXTRAIT DU DICTIONNAIRE EN ANNEXE DU "TOLLER MORGEN" (1877)	561
ILLUSTRATION 48 : EXTRAIT D'UNE LETTRE D'UN HABITANT DE KUNHEIM A L'INTENDANT D'ALSACE. ADBR C169.....	612
ILLUSTRATION 49 : NOTRE PERE EN FRANÇAIS, REDIGE PAR MICHEL EHRHART A BERSTETT EN 1777. (BOEHLER 1994).....	613

INDEX DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : CONTACTS AVEC DES EDITEURS DE TEXTES ANCIENS	68
TABLEAU 2 : RECURRENCES D'USAGE CHEZ LES SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES. VUE CONTRASTIVE AVEC LES FORMES EN USAGE DANS LA VARIETE DE PRESTIGE	364
TABLEAU 3 : DONNEES BIOGRAPHIQUES D'AUTEURS ECRIVANT EN ALSACIEN ET TEXTES LITTERAIRES RETENUS	382
TABLEAU 4 : TRANSPOSITION DU POEME DE KARL BERNHARD « E FRÜEJOHR LIED ». IN : MÜNTZER DESIRÉ (HRSG.) NEUES ELSÄSSER SCHATZKÄSTEL, STRABBURG (1913), STRABBURGER DRUCKEREI UND VERLAGSANSTALT, P.45.	429
TABLEAU 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DES PRATIQUES DES SCRIPTEURS EXPERIMENTES	436
TABLEAU 6 : APERÇU DES DONNEES SOCIOBIOGRAPHIQUES ET DE PRODUCTION TEXTUELLE DES INTELLECTUELS ALSACIENS DES XVIII ^e ET XIX ^e SIECLE	462
TABLEAU 7: RENVOIS TRADUCTIFS DANS LES FBG	546

ABREVIATIONS ET SIGLES

Adelung : *Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart*
AAMK : Association des Amis de la Maison du Kochersberg
ABES : Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur
ADBR : Archives Départementales du Bas-Rhin
ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin
AK : André Klein
ALA : *Atlas Linguistique d'Alsace*
AM : Archives Municipales de Mulhouse
AMU : Abri-Mémoire Uffholtz
BMZ : *Mittelhochdeutsches Wörterbuch von Beneke, Müller, Zarncke*
BNUS : Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg
BSN : Bibliothèque Scientifique Nationale
Calames : Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur
DWB : *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*
DRW : *Deutsches Rechtswörterbuch*
ElsWB : *Wörterbuch der Elsässischen Mundarten*
FBG : *Fraubasengespräche*
Fp : Fonds privé
FpBK : Fonds privé Butscha-Klein
FpD : Fonds privé Dreyfuss
FSHAA : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace
FWB : *Frühneuhochdeutsches Wörterbuch*
HA : Haut allemand
HV : *high variety*
Idiotikon : *Schweizerisches Idiotikon/Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache*
JK3 : Jacques Klein, troisième du nom
Lexer : *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch von Mathias Lexer*
LK : Léon Klein
LothWB : *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*
LV : *low variety*
NetDBA : *Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne en ligne*

PfWb : *Pfälzisches Wörterbuch*
REDE : Regionalsprache.de
RF : Révolution Française
SAAMS : Société des Amis des Arts et Musées de Strasbourg
s.d. : sans-date
SDR : *Sprachatlas des Deutschen Reichs*
SH : Société d'histoire
SHASE : Société d'Histoire de Saverne et Environs
SIM : Société Industrielle de Mulhouse
SL : Sociolinguistique
SLH : Sociolinguistique historique
SPE : scripteurs peu expérimentés

INTRODUCTION GENERALE

L'existence d'un paramètre spatial peut étonner ; il correspond évidemment au fait que les événements sont situés dans un espace-temps. Toutefois, on peut choisir différents poids pour chacun de ces paramètres l'un vis-à-vis de l'autre, comme différents rapports d'ordre entre eux. L'histoire des langues, telle qu'elle s'est développée dans le monde germanique du 19^e s. fait quasiment abstraction de la dimension spatiale et n'utilise que la dimension de la temporalité (l'arbre des langues), qui est première et quasiment autonome. On peut décrire aussi ce qui se passe dans un espace donné. Pour faire comprendre ce que l'on entend par là. [I]maginons une mare de boue sur une surface donnée : des bulles explosent à la surface, des monticules apparaissent ou disparaissent ; les liens causaux qu'il faut décrire ne sont pas seulement des rapports de succession, mais aussi des rapports de contiguïté. (Auroux 2006 : 107)

C'est ainsi que Sylvain Auroux décrit le travail du chercheur qui se consacre à un espace donné, à l'intérieur duquel il faut porter son intérêt sur plus d'une dimension ou s'occuper simultanément de plusieurs paramètres. Dans le cas où le chercheur est confronté à la temporalité (ce qui est notre cas), il n'est pas question de se représenter celle-ci « comme indifférente au domaine d'objets, simple dimension dans laquelle ils adviennent et/ou dans laquelle on se les représente, elle doit correspondre à une caractéristique interne et essentielle » (Auroux 2006 : 107). Dans cette thèse, la mare de boue est le terrain alsacien, les bulles à la surface de la mare sont les traces du contact des langues, et notre objectif est de tenter de relier les bulles et monticules d'une façon qui fasse sens aussi bien dans la succession que – idéalement – dans la causalité. Cela nous permettrait de proposer une première approche d'une sociolinguistique historique de l'espace alsacien par le biais d'une étude inédite des traces et des manifestations du contact des langues chez des scripteurs durant la période de **1681 à 1914**. Ces dates-bornes sont certes des dates politiques, mais elles représentent aussi des moments à partir desquels le type de co-présence des langues en Alsace change : les standards présents sont dotés de statuts différents, mais les parlers dialectaux ne changent pas de statut, sauf à la fin du XIX^e siècle, lorsqu'ils sont dotés de nouvelles fonctions. En 1681, Strasbourg devient française : le français en tant que langue officielle est alors présent dans cette ville d'importance en Alsace. Bien que le reste de l'Alsace soit français depuis 1648, les campagnes alsaciennes et les villes moyennes n'avaient pas de raison fonctionnelle de passer au français¹. Jusqu'à la Révolution, le français restera une

langue de démarcation, d'appartenance et de statut sociaux : il sera langue de l'aristocratie, des diplomates et de la grande bourgeoisie. Les parlers dialectaux d'Alsace ont en revanche toujours été les variétés dans lesquelles les interactions verbales se sont faites bien au-delà de 1914 (très majoritairement jusque vers 1965/1970). A l'écrit, c'est l'allemand qui est majoritairement utilisé, dans des formes plus ou moins standardisées en fonction de l'époque et du degré d'expertise du scripteur dans le domaine de la scripturalité.

Les standards (français, allemand) ont été présents dans la vie des locuteurs alsaciens durant toute l'époque considérée (1681-1914) à l'écrit *a minima*, à des degrés divers, au fil de l'histoire en fonction des périodes, des cadres étatique et politique, de la situation sociale des locuteurs-scripteurs ainsi que des changements sociétaux constitutifs de certaines époques. Les événements politico-historiques qui ont façonné l'histoire de l'Alsace ont également un impact sur les langues sur le territoire (présence, usages, statuts, valeurs subjectives, etc.). Certains événements politiques se cristallisent alors dans les écrits, comme la Révolution Française qui occasionnera une grande production d'écrits révolutionnaires et contre-révolutionnaires. C'est le cas chez le précepteur savernois Michel Rapp, qui relate dans son journal intime ses déboires avec les Jacobins. Lorsque Michel Rapp utilise le lexique révolutionnaire, il le fait en français et signale le changement de langue par un changement de système graphique. Le reste de son texte est en allemand. La trace visible du contact des langues que symbolise le changement matériel d'écriture constitue un objet représentatif d'un stade d'écologie linguistique, au même titre qu'un objet recueilli par l'ethnologue représente un moment donné de l'évolution culturelle d'un groupe. En effet, les sources que nous aurons l'occasion de présenter n'étaient pas données pour ce travail : il n'existait pas de corpus, d'inventaires, d'archives spécifiques sur cette question du contact des langues en Alsace. D'où notre cheminement en divers lieux de l'univers social dont nous voulions approcher les pratiques langagières, passant par exemple de la chronique autobiographique (cf. *supra*) à de la correspondance privée entre émigrés et famille restée en Alsace.

¹ Sauf à Colmar où siégeait le Conseil Souverain d'Alsace. L'administration royale se tenait en français.

Les événements économiques trouveront aussi leur place dans les écrits des Alsaciens : c'est par exemple le cas pour ceux d'entre eux qui ont émigré aux États-Unis tout le long du XIX^e siècle. Dans les lettres qu'envoient ces migrants, il arrive qu'ils fassent un retour sur les causes de leur départ. Ces textes contiennent plusieurs types de manifestations du contact des langues, notamment entre l'allemand commun et l'anglais américain. Ces lettres d'émigrés alsaciens (1880-1900) sont très proches de l'immédiat conceptionnel (Koch & Oesterreicher 1994) et révèlent sur les plans lexical, morphologique, morphosyntaxique et phonologique des traces d'oralité dialectale, que l'on ne retrouve plus forcément dans la correspondance rédigée à la même période par les Alsaciens restés en Alsace, manifestant ainsi l'hétérogénéité d'une variété idio- ou sociolectale à un moment donné. Cette forte présence de traces d'oralité dialectale est liée à l'exportation des traditions écrites du premier tiers du XIX^e siècle quand ces Alsaciens se sont rendus en Amérique. À la fin du XIX^e siècle, la stabilisation de l'allemand s'accélère et s'installe rapidement, notamment par l'instauration de l'obligation scolaire en Alsace (18 avril 1871) et du symbole national (Mattheier 2000 : 1964) que devient l'allemand normé. Dans ce cas, c'est à travers l'histoire de la scolarisation et de celle des nationalismes que l'on peut analyser les manifestations des contacts des langues dans les productions des locuteurs-scripteurs alsaciens.

L'idéologie entre également en jeu dans l'utilisation des langues dans la société, en particulier à la fin du XIX^e siècle, lorsque s'esquisse dans la société alsacienne un mouvement cherchant à distancier les parlers alsaciens du standard allemand pour pouvoir distinguer les Alsaciens des Vieux Allemands. Ces parlers « vont être placés au centre d'un enjeu qu'ils n'avaient jamais connu, à la fois sociétal, social culturel et politique » (Huck 2015 : 162). Les parlers dialectaux d'Alsace se verront dotés d'une forte symbolique anti-allemande ou du moins de distance d'avec l'allemand et l'Etat allemand, et « le choix de la langue littéraire devient, pour ainsi dire, un choix politique, un positionnement par rapport à l'Alsace » (Huck 2015 : 162), permettant de signaler une opposition à la culture allemande et à la politique de « germanisation » menée par le gouvernement allemand qui fournissait les référents communs au reste de l'Empire. Une manifestation de contre-positionnement culturel (et national ?) sera ainsi fournie par les artistes de la Jeune Alsace qui s'empareront des parlers dialectaux à des fins littéraires. Le genre théâtral en particulier permettra aux auteurs dramatiques d'auto-représenter (Huck 1998) sur scène les Alsaciens et leur vie quotidienne dans les variétés qui sont également celles du quotidien. L'alsacien y tient une place centrale en tant que langue d'autodétermination, mais le français et l'allemand standard ne sont pas exclus de ces pièces

(partie IV, chapitre 2, 3). La mise en scène de l'état sociolinguistique de la société alsacienne permet d'accéder à des parties de la conscience linguistique de la société (partie IV, chapitre 2, 3.1, 3.2). Parallèlement à la production dramaturgique, des scripteurs issus de la bourgeoisie et de l'artisanat se lancent dans la poésie dialectale, pas forcément pour les mêmes raisons que les dramaturges (partie III). A la fin du XIX^e siècle, la poésie dialectale est considérée comme un moyen de délasserment, mais aussi de conservation des parlers dialectaux qui semblent alors menacés par la pression du standard allemand (partie II, chapitre 6, 4). Ces scripteurs (dramaturges ou poètes), qui maîtrisent très bien l'allemand écrit, se trouvent alors à contre-courant de la tendance générale de l'époque qui est à la diffusion de masse du standard allemand.

L'évolution de la société alsacienne se retrouve dans les écrits et particulièrement dans les traces du contact des langues qu'y laissent les scripteurs.

Cette porosité entre les langues est permanente et plus ou moins intense en fonctions des scripteurs et de l'époque à laquelle ils écrivent (voir en particulier et de façon contrastive les productions de Michel Rapp [vers 1812] [partie II, chapitre 1, 5.1 ; chapitre 3, 7.4], et celles de Michel Gerber [fin XIX^e siècle] [partie II, chapitre 1, 3.2 ; chapitre 3, 3.4 ; chapitre 4, 4.2.1.1.2]). Rapp et Gerber font certes partie des scripteurs peu expérimentés (partie I, chapitre 1.1), mais ne se situent pas au même niveau sur le continuum que forme le groupe hétérogène des scripteurs peu expérimentés. **Montrer que les changements linguistiques sont constitutifs des changements sociétaux d'un point de vue dynamique est l'un des objectifs les plus importants de ce travail et en représente aussi la nouveauté.** Il ne s'agit pas uniquement de repérer et d'analyser les traces du contact des langues en diachronie, mais de les penser aussi dans la perspective des changements de toute nature dans la société. La sociolinguistique historique imaginée par Mattheier est une sociolinguistique de l'ensemble de la société. Il s'agit fondamentalement de comprendre le fonctionnement général de la société en passant par l'étude des usages linguistiques, par celle du contact des langues et par celle de la conscience linguistique. Pour cela, il faut s'intéresser aux traces et manifestations du contact des langues des locuteurs-scripteurs du passé.

Repérer et relever les traces du contact des langues est nécessaire dans un premier temps, car elles sont les manifestations concrètes d'une situation de plurilinguisme dynamique dans le temps. Mais le deuxième temps est une étape indispensable pour une recherche, permettant, à travers ces traces linguistiques, de lire le changement sociétal (un événement politique, changement d'idéologie par rapport aux langues en présence, événement sociétal, etc.),

puisque l'un est constitutif de l'autre (voir par exemple les productions de Michel Rapp [partie II, chapitre 3, 6] ou les nombreuses productions épilinguistiques de la partie III). **Ce sont donc bien les histoires des couches sociales, du corps social, des changements politiques, idéologiques, économiques, culturels qui produisent les dynamiques au centre desquelles se situent toujours les locuteurs-scripteurs en action.** L'examen – d'abord linguistique – des traces du contact des langues constitue donc un premier pas pour déterminer chez quels scripteurs apparaissent de tels phénomènes, quels phénomènes sont plus fréquents que d'autres, quelles parties formelles semblent les plus touchées, etc. Ce faisant, l'examen et la présentation commentée d'écrits en alsacien et en allemand² constituent aussi une ébauche, sans doute modeste, mais bien réelle d'une sociolinguistique historique de l'Alsace.

En Alsace, le contact des langues et les phénomènes de plurilinguisme ne sont pas des phénomènes ayant démarré aux temps modernes et à l'époque contemporaine. Ce phénomène est très présent dans l'histoire sociolinguistique de l'Alsace depuis l'époque romaine. Le passage des structures politiques celtiques au système politique romain aura des « répercussions linguistiques importantes : à côté des parlers celtiques, le latin fait son apparition dans la plaine rhénane » (Huck 2015 : 19). Entre le V^e et le XI^e siècle, avec la chute de l'empire romain d'Occident et l'arrivée des Francs et des Alamans, l'hypothèse la plus probable est que les parlers gallo-romans sont progressivement remplacés par les parlers francs et alamans. A l'écrit, on trouve à côté du latin ultra majoritaire – lorsqu'il y a un écrit (VI^e/VII^e siècles) –, quelques écrits religieux en allemand entre la fin du VIII^e siècle et la fin du IX^e siècle. Entre le XII^e et le XIII^e siècle, le latin reste la langue de presque tous les écrits. Au XII^e siècle, la littérature courtoise allemande se fera

dans une langue littéraire suffisamment neutre pour transcender les trop grandes différences dialectales, sans pour autant les effacer complètement. La « création » de cette langue (le moyen haut allemand classique) s'opère en osmose avec la société à laquelle cette littérature est destinée, d'autant qu'un certain nombre de ses poètes semble être issu de ses rangs mêmes ou avoir accédé à cette classe. (Huck 2015 : 37)

² L'exclusion des textes en français est volontaire, car trop peu d'Alsaciens savaient le français durant la période étudiée (partie I, chapitre 1, 2.2.2). Ces textes en français peuvent cependant servir pour une étude de cas ultérieure (voir *perspectives* dans la conclusion générale).

A l'oral, ce sont les variétés de francique et d'alémanique qui sont pratiquées. Proposer une analyse plus poussée de la stratification sociale des variétés d'allemand au XII^e siècle s'avère compliquée, car une très grande proportion des textes conservés sont des textes littéraires présentant une certaine homogénéité géolinguistique. Le XIII^e siècle sera le siècle dans lequel les dialectes passeront de l'oralité à la scripturalité dans l'administration des villes et dans les chancelleries. En Alsace, la bataille de Hausbergen (1262) modifiera les usages linguistiques pour la ville de Strasbourg (passage du latin à un dialecte stylisé). A l'oral, les variétés dialectales continueront à être pratiquées en majorité jusqu'à la fin du XVII^e siècle. A l'écrit, le dialecte stylisé s'éloignera progressivement de sa forme dialectale pour passer vers un allemand commun qui concurrencera le latin, d'abord comme langue religieuse (Réforme), puis dans la littérature profane (contes, farces, nouvelles). L'homogénéisation progressive de l'allemand ira d'autant plus vite que l'apparition de l'imprimerie accélère prodigieusement la diffusion de l'écrit. Les changements d'appartenance étatique de 1648 et 1681 introduiront le français comme langue officielle en Alsace. A l'écrit, le latin restera la langue savante et diplomatique, l'allemand commun servira dans la presse, la littérature et les écrits privés. Le français est langue administrative et juridique. Dans ces deux derniers domaines, les documents sont très souvent bilingues (en français et en allemand) pour en permettre la réception par des lecteurs qui ne savent pas le français. A l'oral, le français est la langue de l'élite sociale et de ceux qui veulent accéder à cette élite. Avec la Révolution Française, le français devient le symbole de l'attachement à la Révolution : parler « allemand » devient suspect (cf. *Rapport du comité de salut public sur les idiomes* (rapport de Barère, 8 pluviôse an II [= 27 janvier 1794] et *le Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, 16 prairial, an II [= 4 juin 1794] par Grégoire)³, mais cette vision n'aura pas de conséquence pratique auprès des couches modestes qui forment la très grande majorité du corps social. Les classes moyennes-supérieures comprennent également le français. A partir du XIX^e siècle et jusqu'en 1870, le français deviendra la langue de tous les écrits de la vie publique, d'une partie de la presse et de l'école (passage dans les écoles de l'enseignement *du* français à un enseignement *en* français, surtout après 1850). Après 1850 se développe aussi une littérature d'expression française à visée patriotique. L'allemand écrit reste la langue dans laquelle sont rédigés une partie des écrits privés, mais aussi la langue culturelle et catéchétique des Églises. À l'oral, le

³ Textes reproduits en annexes 2 et 3.

français est utilisé par les classes moyennes-supérieures et supérieures, et son prestige social est en hausse. Entre 1870 et 1918, un nouveau changement étatique modifie le statut et la répartition des langues en Alsace. Par le rattachement de l'Alsace à l'Empire allemand, l'allemand devient langue officielle et reste la langue la plus utilisée dans les écrits de la vie privée. Le français devient notamment langue de protestation, est employé dans certains journaux et continue à garder son caractère de langue de prestige. Les parlers dialectaux se verront dotés à l'écrit d'une valeur identitaire et de démarcation forte par rapport au standard allemand à la fin du siècle :

C'est autour de 1900 qu'apparaît de plus en plus fréquemment le qualificatif d'« alsacien »/« elsässisch » avec une valeur essentiellement ethnoculturelle. Petit à petit, « alsacien » va être utilisé pour désigner les parlers dialectaux allemands en usage en Alsace au point que « elsässisch », son équivalent en dialecte, commencera à être utilisé, lui aussi, par les locuteurs pour nommer leur propre langue, durant l'entre-deux-guerres. (Huck 2007 : 12)

Ces dénominations font leur apparition aux côtés de la dénomination *Elsässerdtitsch* qui restera encore utilisée jusqu'après 1945. C'est une dénomination encore possible aujourd'hui, mais elle est minoritaire.

Sur le plan de la dénomination linguistique, l'emploi du glottonyme *allemand* pose problème dans ce travail, car il s'agit d'un terme-conteneur, qui en fonction des époques peut désigner une pluralité de variétés. Au sein de l'échelle temporelle qu'est la nôtre, *ditsch/allemand* peut désigner aussi bien les parlers dialectaux d'Alsace (et d'Outre-Rhin) que l'allemand écrit commun ou standardisé.

Si un allemand normé suivant des règles prescriptives est bel et bien en train de se former dans les classes les plus hautes de la société depuis la fin du XVIII^e siècle, parler d'allemand standard, **au sens de langue connue et acceptée par tous**⁴, est aujourd'hui controversé dans les résultats plus récents de la recherche dans le domaine de l'histoire linguistique de l'allemand. Klaus J. Mattheier (2000) et Stephan Elspass (2005) après lui, ont remis en cause **l'achèvement de la standardisation de l'allemand au XIX^e siècle et avec lui, la**

⁴ Le TLFi définit le standard linguistique de la façon suivante : « Qui est le plus couramment employé au sein d'une communauté linguistique, qui correspond à l'usage dominant jugé normal, sans tenir compte des variations géographiques ou sociales. » ('standard' : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=2724009450;r=1;nat=;sol=1>, dernière consultation le 22.02.2023).

dénomination de *standard* qui va de pair avec ce processus. Mattheier et Elspass, tout comme nous, ne remettent cependant pas en cause ni l'émergence ni l'existence d'un **allemand normé et prescriptif existant au sein d'une minorité de locuteurs-scripteurs faisant partie de l'élite culturelle et détenteurs des capitaux linguistiques.** Cette variété dominante mais employée par une petite minorité ne descendra **massivement** dans les classes les plus basses de la société qu'à partir de l'instauration de l'obligation scolaire (1871 pour l'Alsace). Cela ne signifie cependant pas que tous les scripteurs scolarisés sauront pleinement se servir de cette variété. **Les écrits de scripteurs peu expérimentés ayant fréquenté l'école allemande après 1871 ne sont pas tous pleinement rédigés dans le standard allemand et les éléments dialectaux ou d'allemand commun y sont fréquents.** Elspass (2005) insiste sur le fait que les termes *Standardsprache* et *Schriftkultur* ont été employés dans une signification restreinte pour désigner les pratiques sociolinguistiquement dominantes de locuteurs-scripteurs issus de l'élite intellectuelle, mais non représentatives de la société. Les emplois restreints de ces termes – toujours d'après Elspass (2005) – sont le résultat d'une histoire (socio)linguistique de l'allemand vue d'en-haut, c'est-à-dire qui a étudié presque exclusivement les écrits sociolinguistiquement dominants. Depuis le changement de paradigme opéré dans les années 2000 et l'intérêt de la recherche pour les productions d'*en-bas*, l'utilisation de *Standardsprache* et *Schriftkultur* dans leur sens restreint a dû être repensée.

Nous n'avons pas cherché à adopter le point de vue d'une sociolinguistique historique spécifiquement variationniste, ou à inscrire notre travail dans le champ de l'analyse du discours, tant la situation de contact des langues sur laquelle nous portons notre attention nous paraissait un chantier dont il fallait d'abord délimiter les contours. Nous avons cependant croisé la constitution de notre corpus avec des interrogations typiquement sociolinguistiques, observant ici la formation de nouvelles identités et réfléchissant là sur les activités de langage situées. Faire de la sociolinguistique historique à partir des traces et des manifestations du contact des langues, c'est devoir sélectionner des textes présentant des traces du contact des langues. Cette méthode de travail nécessite un important processus de lecture et de sélection. Faire de la sociolinguistique historique dans une perspective dynamique sur l'axe temporel, c'est aussi renoncer à un corpus homogène qui ne comporterait que des textes dans une seule variété ou qu'un seul type/genre de texte. Essayer de dégager les phénomènes sous-jacents aux contacts des langues et de rendre compte de la complexité sociolinguistique requiert un corpus hétérogène, multistratique, pour essayer de capter au

mieux l'hétérogénéité sociolinguistique présente aux différentes époques que couvre le corpus. Cette sociolinguistique dynamique sur l'axe temporel a été impulsée et théorisée par Mattheier (1988 ; 1999) et programme l'étude de l'histoire des usages linguistiques (*Sprachgebrauchgeschichte*), de celle du contact des langues (*Sprachkontaktgeschichte*) et de celle de la conscience linguistique (*Sprachbewußtseinsgeschichte*). Le programme de Mattheier est vaste et n'a encore jamais été appliqué simultanément à ses trois axes qui le constituent. Cette thèse se base sur le programme de Mattheier qui se consacre essentiellement au contact des langues, sans pour autant avoir la prétention d'y arriver pleinement. Il s'agit de poser les bases d'une sociolinguistique historique en Alsace tout en réfléchissant aux défis méthodologiques, notamment en termes de construction du corpus, que pose l'application de ce programme. La diversité des traces du contact des langues dont a besoin cette sociolinguistique historique se trouvera également au cœur de ce travail. En plus des traces lexicales, morphologiques, morphosyntaxiques et phonologiques (partie II), les commentaires épi- et métalinguistiques laissés par les grammairiens et lexicographes dans les préfaces de leurs dictionnaires, ainsi que les discours épilinguistiques attribués aux personnages de pièces de théâtre (partie IV), constituent des prises de position sur les manifestations du contact des langues et permettront d'aborder le troisième paramètre de Mattheier, celui de l'histoire de la conscience linguistique (*Sprachbewußtseinsgeschichte*).

Relever les traces du contact des langues soulève aussi des questionnements méthodologiques, tels que : comment repérer le contact des langues ? Comment séparer les variétés linguistiques entre elles ? Comment séparer des variétés proches (ex. transcodage de l'oralité vs. tradition scripturale ancienne), qu'en est-il de l'opposition oralité/scripturalité ? (partie II, chapitre 3, 2.2.1). Le relevé et le classement des traces lexicales, morphologiques, morphosyntaxiques et phonologiques se sont avérés être plutôt assez aisés. En revanche, repérer et relever les discours épilinguistiques s'est révélé être plus complexe, notamment en l'absence de catégories préalables (partie IV chapitres 1 et 2). Travailler sur le contact des langues dans le passé demande aussi une connaissance détaillée du terrain (partie I, chapitre 2, 3) et des types de textes dans lesquels les traces du contact des langues sont susceptibles d'apparaître (partie I, chapitre 2, 2.2.). La multiplication des moyens d'investigations a également été un défi à relever lors de la phase d'élaboration du corpus (partie I, chapitre 2, 1). En effet, même si le sujet de ce travail demande d'analyser du matériau écrit, rédigé par des scripteurs aujourd'hui décédés, il n'en reste pas moins que le chercheur doit établir des interactions avec des êtres vivants parfois peu coopératifs (voir partie I, chapitre 2, 2).

L'absence de coopération ou la mauvaise volonté de l'interlocuteur peut engendrer des retards importants dans l'avancée du travail, quand il ne s'agit pas tout simplement d'une impossibilité de travailler (partie I, chapitre 2, 2.2).

Aborder la sociolinguistique historique de l'Alsace par les phénomènes du contact des langues permet la déconstruction de logiques linéaires au profit d'une vue d'ensemble de la complexité, donne les clés pour comprendre le fonctionnement de la société et identifier les forces à l'œuvre dans sa modification. En somme, dépasser la linéarité, c'est entrer dans un fonctionnement dynamique.

« Nüt on vrsach ». (Johann Bergmann von Olpe 1494).

PREMIERE PARTIE

**POUR LA CONSTRUCTION D'UNE
SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE EN ALSACE :
OBJET DE LA RECHERCHE, ETAT DE L'ART ET
METHODOLOGIE**

**CHAPITRE 1 : ETAT DE LA RECHERCHE ANTERIEURE
ET REFLEXIONS THEORIQUES**

1 Etat de la recherche antérieure

La sociolinguistique historique (SLH désormais) reste encore un champ de travail relativement peu exploré. Pour l'espace germanophone, c'est Klaus J. Mattheier qui dans un premier temps définira le champ en mettant l'accent sur la dimension historique de la discipline : « historische Soziolinguistik sollte [...] bestimmt werden, als Wissenschaft von der Wechselbeziehung zwischen Sprachwandel und Gesellschaftswandel nicht nur in früheren Zeiten, sondern allgemein und auch in der Gegenwart »⁵ (Mattheier 1988a : 1430), définition qu'il complète dix ans plus tard de la manière suivante : « die historische Soziolinguistik [...] umfasst dann in erster Linie [...] die Sprachgebrauchsgeschichte, die Sprachkontaktgeschichte und die Sprachbewusstseinsgeschichte »⁶ (Mattheier 1999 : 226). Dans ce sens, c'est toujours la dimension historique qui est première, mais ce sont bien les usages, les contacts de langues et la conscience linguistique qui sont interrogés, d'un point de vue dynamique, dans la mesure où les changements linguistiques sont constitutifs des changements de la société. Défini ainsi pour le domaine germanophone, le programme de la SLH est ambitieux, mais n'a pas encore pu être complété, plus de trente ans après son lancement. En effet, comme le soulignent très justement Willemyns/Vandenbussche (2000 : 259–260), Mattheier ouvre la voie, mais ne donne pas de « méthode » pour résoudre les problèmes pratiques et méthodologiques qu'ouvrent sa définition. Néanmoins Auer *et al.* (2015 : 9) complètent cette approche en rappelant la dimension fondamentalement sociale, c'est-à-dire socialement située, de l'usage de la langue qu'il s'agit d'étudier « as produced by individual language users, embedded in the social context in which these language users operate, and [is] understood not only from a communicative angle but also as conscious or unconscious acts of identity and social distinction »⁷.

⁵ La sociolinguistique historique doit être définie comme la science étudiant l'interdépendance entre les changements linguistiques et les changements sociétaux, pas uniquement dans le passé, mais en général et aussi dans le présent. (notre traduction)

⁶ La sociolinguistique historique englobe essentiellement l'histoire des usages de la langue, du contact des langues et celle de la conscience linguistique. (notre traduction)

⁷ Comme étant produit par des usagers individuels de la langue ancrés dans leur contexte social d'énonciation. Cet usage de la langue est compris non seulement du point de vue communicatif mais également comme des actes conscients ou inconscients d'identité et de distinction sociale. (notre traduction)

Pour le domaine alsacien, les mécanismes liés aux changements linguistiques de ces quarante dernières années commencent à être mieux connus⁸ et peuvent servir aujourd'hui – selon le principe d'uniformitarisme qui rend la SLH possible – à analyser des données antérieures car « there is no reason for believing that language did not vary in the same patterned way in the past as it has been observed to do today »⁹ (Romaine 1988 : 1454). Ce principe d'uniformitarisme n'est pas uniquement mentionné par Romaine aux débuts de la SLH, mais est également rappelé plus récemment par Nevalainen/Raumolin-Brunberg (2003 : 22 ; 2012 : 24). Il semble que l'idée de construire une approche sociolinguistique historique a notamment été impulsée dans la sphère anglo-saxonne par l'ouvrage de Suzanne Romaine *Socio-historical linguistics : Its status and methodology* (1982), dans lequel Romaine décrit le besoin de lier linguistique historique et sociolinguistique. Ingrid Tieken-Boon van Ostade (1987) réemploie le même adjectif « socio-historical » dans le titre de son livre *The auxiliary do in eighteenth-century English : A socio-historical linguistic approach*. James Milroy (1992) intitule, à son tour, une de ses publications sur le changement et la variation linguistique de l'anglais *Linguistic variation and change. On the historical sociolinguistics of English*. C'est sous cette forme (*historical sociolinguistics*) que le champ disciplinaire va être désigné par la communauté scientifique internationale.

Dans l'espace germanophone, Ammon/Dittmar/Mattheier (1988)¹⁰ emploient pour la première fois « historische Soziolinguistik » dans un ouvrage collectif dédié à la sociolinguistique qui fait encore référence aujourd'hui. Pour ce même espace linguistique, peu de dialectologues, de sociolinguistes et/ou d'historiens de la langue, en dehors de Klaus J. Mattheier (*cf. supra*) et de Peter von Polenz (1995, 1998) s'intéressent à la constitution de ce champ qui permet de mieux comprendre des phénomènes bien plus complexes que la recherche ne les avait pensés. Un article fondateur en lien avec les problèmes de standardisation de l'allemand est publié par Klaus J. Mattheier (1988b) : « Nationalsprachenentwicklung, Sprachstandardisierung und historische Soziolinguistik ». Dans cet article, Mattheier fait ressortir le manque de travaux présentant une approche globale

⁸ Ils ont émergé suite aux travaux menés par le Département de dialectologie alsacienne et mosellane de l'Université de Strasbourg sur « La conscience linguistique des locuteurs dialectophones en Alsace » et aux questions du « changement dialectal » que les enquêtes de ce chantier ont fait apparaître.

⁹ Il n'y a pas de raison de croire que le langage ne varie pas dans le passé de la même façon dont il varie aujourd'hui. (notre traduction)

¹⁰ La partie sur la SLH a été supprimée dans la réédition de 2004.

du phénomène de standardisation et critique les approches des linguistes de système et une certaine monopolisation du sujet par les philologues (Mattheier 1988b : 1). Le manque méthodologique le plus criant semble alors être le suivant : « [...] die allgemeine Sprachwissenschaft stellt sich auch heute in der Regel noch nicht den Fragenstellungen des Verhältnisses zwischen Sprache, Geschichte und Gesellschaft »¹¹ (Mattheier 1988b : 1). L'introduction-manifeste de cet article se termine par un regard très critique sur la possible appartenance de la SLH à la linguistique ; Mattheier revendique une SLH dépendant plutôt de la sociologie ou de l'histoire¹² (Mattheier 1988b : 1). Une collection d'ouvrages concernant la sociolinguistique historique de l'allemand (« Historische Soziolinguistik des Deutschen » (1994, 1997, 1999, 2001, 2006, 2007) a également vu le jour, cependant, parmi les articles présents au sein des cinq premiers volumes, seule une dizaine aborde l'histoire linguistique vue d'en-bas¹³ (Elspass 2005 : 15). La recherche anglo-saxonne et la recherche germanique ont en majorité contribué au développement de la recherche en SLH.

En France, l'intérêt pour la sociolinguistique historique reste assez faible même si, d'une certaine manière, certaines parties de la monumentale *Histoire de la langue française des origines à nos jours* de Ferdinand Brunot, de la *Nouvelle histoire de la langue française* dirigée par Jacques Chaurand (1999) ou, s'agissant de l'Alsace, les travaux de Paul Lévy, en particulier des chapitres entiers de sa thèse *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine, Des origines à 1918* (1929 a ; b), peuvent faire figure d'avant-coureurs d'une sorte de macrosociolinguistique historique. Parmi les rares travaux plus spécifiques et plus récents, l'ouvrage de Dominique Huck *Une histoire des langues de l'Alsace* (2015), suit la même logique sociolinguistique, même si la moitié du livre couvre la période de l'après-guerre (1945-2013).

Des travaux méso-sociolinguistiques pour la sphère germanique (Polenz 2000 a,b,c) ou des études de cas (Mattheier 1985, 1986, 1989) existent certes, mais leur nombre reste relativement modeste par rapport aux publications en sociolinguistique et en dialectologie. Directement en lien avec notre problématique, plusieurs publications de Stephan Elspass proposent une approche plus applicative de la sociolinguistique historique, comme son ouvrage *Sprachgeschichte von unten. Untersuchungen zum geschriebenen Alltagsdeutschen*

¹¹ La linguistique générale ne se soumet, aujourd'hui, pas encore aux questionnements des relations entre langue, histoire et société. (notre traduction).

¹² Avant de se consacrer à la dialectologie, Klaus J. Mattheier a fait des études en histoire sociale (*Sociolinguistica* 2020 : VII) qui ont largement influencé sa conception de la sociolinguistique historique.

¹³ Cf. *infra*.

im 19. Jahrhundert (2005), qui est en lien direct avec la période historique que nous avons retenue. Pour le travail sur la production écrite privée, les chercheurs s'intéressent de plus en plus intensément à la correspondance privée, notamment celle des gens ordinaires, avec, comme étude pilote, l'ouvrage qu'ont publié Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider : *L'écriture des citoyens, une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la Révolution Française* (1994). La publication de Stephan Elspass (2012) « The use of private letters and diaries in sociolinguistic investigation » dans le *Handbook of historical sociolinguistics* (2012) apporte également des indications sur la manière de penser ces écrits. Avec la commémoration de la Première guerre mondiale, les publications concernant la correspondance de guerre des soldats ont augmenté de façon significative, avec notamment la thèse soutenue récemment par Lena Sowada¹⁴ : *Der schriftliche Sprachgebrauch weniger geübter Schreiber in Ego-Dokumenten aus der deutsch-französischen Grenzregion während des Ersten Weltkrieges* (2019).

La SLH telle que nous la concevons est résolument et nécessairement interdisciplinaire. Elle ne s'arrête pas à l'étude de phénomènes linguistiques observés en synchronie et commentés en diachronie uniquement à l'aune des connaissances linguistiques actuelles. Elle est *historique* dans sa dynamique sur l'axe temporel (Braudel 1969, Mattheier 1988a) dans lequel elle s'inscrit. Elle est sociale et sociétale (SOCIO[-linguistique]) dans sa prise en compte des écrits quels qu'ils soient, de par la diversité des sociobiographies de leurs scripteurs ; elle est aussi socioLINGUISTIQUE de par les traces des langues et de leur éventuel contact laissées par les scripteurs, qui sont la porte d'entrée dans cette SLH où contexte social et historique, histoire des idées, histoire de l'alphabétisation et de la scolarisation, histoire des langues, etc. ne sont pas des disciplines annexes à la SLH, mais ses constituants même. Comme le mentionnent Auer & al. (2015 : 5)

¹⁴ Dirigée, en cotutelle avec Sybille Große (Heidelberg) et Agnès Steuckardt (Montpellier).

it is the task of historical sociolinguists to reconstruct a broad picture of the social context in which the language varieties under investigation were used, drawing on the inductive method to identify the social conditions of language variation and change, ensuring empirical, social and historical validity¹⁵.

Enfin, la diversité et le nombre de données se doit être particulièrement important, afin de pouvoir déterminer la distribution des variétés au sein de la société en prenant en compte le biais important des *bad-data*¹⁶. En effet, durant les époques sur lesquelles nous travaillons, l'acte de scription n'était pas aussi démocratisé et routinier qu'aujourd'hui, de sorte qu'une surreprésentation des classes éduquées biaise fortement les données disponibles. C'est pour cela que nous avons tenu à représenter au maximum les scripteurs de chaque classe, quand ceux-ci laissaient des traces du contact des langues dans leurs écrits, et, par cette stratégie, essayer de limiter les biais éducatif et social (Auer *et al.* 2015 : 6). La prise en compte des sociobiographies personnelles (quand cela est possible) est également indispensable, car

soziales Handeln ist immer an sich verhaltende Individuen gebunden. Eine soziopragmatische Sprachgeschichte kann demnach als eine Geschichte, der in einem bestimmten gesellschaftlichen Umfeld sprachlich aktiv agierenden Individuen umrissen werden. Wo immer dies möglich ist, sollten deshalb auch biographische Daten einzelner Schreiberinnen und Schreiber in die Beschreibung ihres Sprachgebrauchs eingehen, „um so der Tendenz entgegenzuwirken, die Subjekte des sprachhistorischen Prozesses als dessen Objekte darzustellen“¹⁷ (Gessinger 1982, 140). (Elspace 2005 : 16).

¹⁵ La tâche des sociolinguistes historiques est de reconstituer une vue d'ensemble du contexte social au sein duquel les variétés linguistiques étudiées ont été utilisées en s'appuyant sur la méthode inductive afin d'identifier les conditions sociales de la variation et du changement linguistiques, en garantissant une validité empirique, historique et sociale. (notre traduction)

¹⁶ On entend par *bad data* les documents historiques qui ne sont pas « prévus » pour faire une recherche sociolinguistique, c'est-à-dire là où les informations concernant l'âge, le sexe, la classe sociale, le rôle social du scripteur ne sont pas (forcément) présentes. Les documents historiques en eux-mêmes, sont également des *bad data*, dans la mesure où la majorité d'entre eux ont été écrits par des hommes issus des classes sociales hautes et ayant une éducation poussée (Auer *et al.* 2015; Säily *et al.* 2017). William Labov (1994, 11) mentionne déjà le problème des *bad data*.

¹⁷ L'action sociale est toujours liée à des individus. Une histoire de la langue sociopragmatique peut-être donc être conçue comme une histoire des individus agissant sur le plan linguistique dans un environnement social donné. C'est pourquoi, lorsque cela est possible, les données biographiques individuelles de scripteuses et scripteurs doivent être intégrées à la description de leurs usages linguistiques, afin d'agir contre la tendance à représenter les sujets du processus historico-linguistique comme ses objets. (notre traduction)

Si la SLH doit être une discipline globale, l'histoire linguistique traditionnelle – celle vue d'*en-haut*, c'est-à-dire, prenant en compte la littérature, les documents administratifs et juridiques émanant de scripteurs familiers de l'écriture et/ou appartenant aux classes prestigieuses de la société et écrivant une langue dont les caractéristiques esthétiques sont valorisées de nos jours – ne suffit pas. Ces recherches menées selon des catégories de sélection subjectives et par des motivations socioculturelles et idéologiques (Elspace 2005 : 5) ont pendant longtemps occulté de grands pans de la réalité linguistique (Elspace 2005 : 7) et biaisent donc très fortement l'histoire linguistique proposée jusque récemment. Il est donc nécessaire de déplacer la focale – comme l'ont fait les historiens du postcolonialisme – vers le *bas* de la société, vers les variétés aujourd'hui déconsidérées ; vers les scripteurs peu-familiers de l'écriture auxquels on n'accorde aujourd'hui pas encore assez d'intérêt pour essayer d'équilibrer la balance, et pouvoir proposer une histoire linguistique *juste*. Ce qu'Elspace (2005 : 5–6) nomme histoire linguistique vue d'en bas¹⁸ est en fait le contre-modèle à l'histoire linguistique vue d'*en-haut*

Cette SLH est également créative dans l'approche empirique des sources, dans les choix d'analyse des données, et, à terme, dans sa théorisation. Dans le point suivant [2 Vers l'élaboration d'un corpus alsacien de « longue durée » (Braudel 1969)] seront détaillés les critères retenus pour le choix des documents constituant le corpus (2.1 Un corpus alsacien de longue durée et ses langues) ainsi que la nécessité de travailler sur la longue durée (2.2). Les critères de sélection des documents de corpus ainsi que le travail sur la longue durée sont en lien étroit avec la programmation de Mattheier (1988 ; 1999) qui a été discutée dans l'état de la recherche antérieure.

S'ajoutera à la programmation de Mattheier la vision du temps de Fernand Braudel, selon laquelle le temps long est constitué de multiples événements ponctuels qu'il s'agit de prendre en compte pour reconstruire le temps long.

¹⁸ « Sprachgeschichte von unten »

2 Vers l'élaboration d'un corpus alsacien de « longue durée » (Braudel 1969)

L'un des défis majeurs dans la réalisation de ce travail a été de constituer *ex nihilo* un corpus de textes émanant de scripteurs et d'auteurs aux biographies diverses s'inscrivant dans les dates-bornes fixées pour notre sujet. Pour ce faire, nous avons mené nos recherches pendant plus d'un an au sein de différents sites archivistiques alsaciens, mais aussi auprès de différentes sociétés d'histoire, ainsi qu'auprès de particuliers (voir Partie I, chapitre I : points 2.1 et 3). Notre corpus (SolHistA1¹⁹) dans son état actuel (juillet 2022) n'est pas fermé et ne représente pas une fin en soi. Il sert certes à ce travail, mais pourra être augmenté et exploité de façon différente lors de recherches futures.

La prise en compte du temps (court ou long) s'est imposée au fur et à mesure comme « une dimension particulière de telle réalité sociale que je contemple » (Braudel 1969 : 77). Le terme « réalité » est bien entendu à considérer avec le recul nécessaire pour ne pas tomber dans une représentation faussée du passé. Bien que notre sujet soit étroitement lié au TEMPS, la réflexion théorique sur cette composante de notre travail n'est venue qu'après quelques mois passés dans différents sites archivistiques. Ces longs moments consacrés à la collecte de documents historiques – qui sont la ou les trace(s) d'autant d'événements singuliers – nous ont permis de développer une réflexion sur la place qu'occupe chacun de ces documents rédigés à un moment donné, au sein de la période plus longue bornée par les dates-bornes de notre sujet. Notre angle d'attaque étant d'ordre sociolinguistique (il s'agissait de trouver des documents rédigés en allemand et/ou en alsacien, au sein desquels se trouvaient *potentiellement* des phénomènes de mise à l'écrit du dialecte dans un texte en 'allemand' ainsi que des traces de français), le TEMPS ne s'est pas imposé de façon contraignante dans les premiers stades de collecte documentaire. C'étaient bien plus la langue de rédaction des documents et la potentialité de chaque document à contenir des traces de dialecte et/ou de français qui contraignaient nos recherches. Les fondements théoriques de Mattheier (1999) envisageant la SLH comme une discipline dynamique, dont ses composantes que sont

¹⁹ Corpus pour une Sociolinguistique Historique en Alsace.

L'HISTOIRE DES USAGES LINGUISTIQUES, L'HISTOIRE DU CONTACT DES LANGUES et L'HISTOIRE DE LA CONSCIENCE LINGUISTIQUE évoluent en intrication étroite sur l'axe temporel, faisaient fonction de ligne de basse sur laquelle venaient se greffer nos recherches documentaires. Ce n'est qu'une fois qu'un certain nombre de documents constituant le corpus avaient été réunis que nous pu mener une réflexion autour du facteur TEMPS.

2.1. Un corpus alsacien de longue durée et ses langues

L'art du travail en sociolinguistique historique consiste [...] à identifier les documents du passé qui se prêtent à une lecture sociolinguistique, de les constituer en corpus et de développer les méthodes d'analyse qui conviennent à la nature du corpus ainsi constitué. (Kristol 2009 : 27)

La seconde partie de cette citation d'Andres Kristol présente bien ce qu'il appelle « l'art du travail en sociolinguistique historique ». En effet, l'identification des « documents du passé qui se prêtent à une lecture sociolinguistique » est un travail de fond, souvent passionnant parfois frustrant et épisodiquement percutant et pertinent. Dans le cadre de notre travail, les différents sites archivistiques d'Alsace nous offraient des millions de documents qui pouvaient présenter des informations sociolinguistiques. La probabilité, cependant, d'identifier les documents dans lesquels se trouveraient potentiellement des traces du contact des langues dans des textes en allemand ou en alsacien était mince. Si en principe, cette identification paraît relativement simple grâce aux connaissances théoriques avec lesquelles nous avons abordé cette phase de recherche, la mise en application pratique de ces critères est compliquée, surtout pour atteindre une certaine forme de *représentativité* du corpus car :

[...] jedes sprachgeschichtliche Textkorpus [wird] danach beurteilt, ob und wie es den Untersuchungsgegenstand abbildet, repräsentiert. Die Frage nach der Repräsentativität zielt darauf, ob die in den Texten eines Korpus immer nur ausschnittsweise abgebildete Sprachrealität und ihre linguistische Beschreibung für die Gesamtheit dieser Sprache [...] steht [...]²⁰. (Hoffmann 2003 : 880)

²⁰ Tout corpus textuel historico-linguistique est jugé selon sa pertinence et la manière dont il représente l'objet d'étude. La question de la représentativité vise à savoir si la réalité linguistique toujours présente de manière fragmentaire dans les textes composant un corpus ainsi que sa description linguistique, sont valables pour la totalité de cette langue. (notre traduction)

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici qu'il est essentiel de savoir quel est précisément l'objectif poursuivi quand il s'agit de constituer un corpus (Reppen 2010 : 31). Dans le cas du corpus SolHistAl (1681-1914), chaque document « représente » quelque chose, dans la mesure où pour chaque document retenu, la sociobiographie du scripteur ou de l'auteur a été établie le plus précisément possible ; chaque document relate également un événement sociohistorique plus ou moins important (voir Figure 13 : représentation chronologique des moments d'écriture. Figuration de facteurs d'incidence, types de textes et types de scripteurs). Le corpus SolHistAL est **significatif** pour notre travail, car il est périodisé et les documents qui le composent documentent l'une des trois constituantes demandées par la programmation de Mattheier (1999). Nous rappelons ici la distinction que fait Blanchet (2011 : 19) entre *significativité* et *représentativité* du corpus :

[...] le statut des observables réunis en un « corpus » selon une élaboration orientée par la compréhension du terrain relève du principe de *significativité* et non du principe de *représentativité*. La question n'est pas de déterminer comment et en quoi ce matériau partiel « reflète le réel » mais comment et en quoi il rend compte de certaines constructions interprétatives du monde social par certains de ses acteurs (y compris le chercheur qui est un acteur en métaposition).

Comme nous l'indiquions *supra*, nous employons le terme *réalité* avec les précautions nécessaires pour ne pas tomber dans une interprétation faussée des documents composant le corpus. Chacun des textes du corpus documente les USAGES LINGUISTIQUES et le CONTACT DES LANGUES ; les USAGES LINGUISTIQUES et la CONSCIENCE LINGUISTIQUE ou les USAGES LINGUISTIQUES, le CONTACT DES LANGUES et la CONSCIENCE LINGUISTIQUE. Chaque document a donc été choisi dans un premier temps pour sa **langue de rédaction** (alsacien ou allemand) et dans un deuxième temps parce que les **pratiques du scripteur ou de l'auteur de chaque document révèlent une porosité entre les trois variétés présentes en Alsace**, à savoir une porosité entre l'alsacien et l'allemand, mais aussi entre l'alsacien et le français et l'allemand et le français. Lorsque l'on crée un corpus composé de documents historiques, le **caractère fortuit de la transmission du matériau** linguistique historique jusqu'à de nos jours et l'**accès limité à ces ressources** en sont des éléments constitutifs (Hoffmann 2003 : 880). Quant à une éventuelle interrogation sur l'homogénéité du corpus, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler le problème que soulève l'utilisation d'un corpus homogène en SL, problème que Josiane Boutet pointait déjà du doigt au milieu des années 1980 :

[I]a façon dont les structuralistes définissent les propriétés des corpus [...] est bien révélatrice des précautions prises au départ afin d'évacuer ce qui risque de

compromettre l'élaboration d'un système linguistique uniforme : le corpus doit être homogène et représentatif. Représentatif de quoi, si ce n'est de l'idée que se font a priori les linguistes du système linguistique à établir. Quant à l'homogénéité, l'ensemble des travaux sur la variation linguistique a montré que ce n'est pas une propriété évidente des langues. (Boutet 1985 : 35)

L'hétérogénéité du corpus en SL et partant en SLH est donc une nécessité, puisqu'il s'agit de prendre en compte des usages concurrents et non de travailler à partir d'un usage normé (Boyer 2002 : 98). Enfin et en guise de transition vers le prochain point nous soulignons que

la préoccupation principale, dans le discours des sociolinguistes, n'est pas de théoriser l'exigence et la nature des corpus, mais d'exposer les procédures et les conditions du recueil des productions constitutives des corpus. (Boyer 2002 : 99)

2.1.1. Les critères de sélection des documents

En Alsace (dans ses limites de 2014), les interactions verbales se sont faites très majoritairement dans les parlers dialectaux jusque vers 1965/1970. Cependant, les langues standards (français, allemand) ont été présentes dans la vie des locuteurs, à des degrés divers, au fil de l'histoire. Si le français est *officiellement* présent en Alsace depuis 1648, la langue commune la mieux connue néanmoins, dans toute l'Alsace, y compris au sein des couches sociales modestes, est l'allemand écrit, pour ceux qui savent lire, mais aussi pour ceux dont tout (protestants) ou une petite partie (catholiques) des cultes se passe en allemand écrit oralisé. Cependant, le français comme les parlers romans n'était pas totalement inconnus dans cet espace : pays des marges et espace traversé par le commerce, l'Alsace a des contacts réguliers avec ses voisins romanophones des Vosges et de Lorraine et avec des locuteurs ayant des professions ambulantes plus ou moins francophones. Mais, tout au long de l'histoire moderne, c'est avec l'allemand écrit et l'allemand écrit oralisé que le contact a été le plus fréquent, avec une intensité particulière à partir de 1871.

Travailler sur un corpus de *longue durée* propre au territoire alsacien dans une visée SLH implique la prise en compte rigoureuse de « l'histoire des langues de l'Alsace » (Huck 2015), ainsi que de celle de ses locuteurs-scripteurs. En Alsace, la LONGUE DUREE est intéressante d'un point de vue SLH, dans la mesure où l'histoire politique de la région a influé sur les langues en présence et sur leurs utilisations au sein de la société. Dans le cadre de notre travail, dont l'échelle temporelle longue s'étend sur 233 ans, il a fallu procéder à des choix linguistiques concernant les documents. Prendre en compte toutes les langues de l'Alsace

aurait été bien trop ambitieux pour ce type de travail et par certains côtés, impossible pour nous, puisque nous ne maîtrisons ni les patois romans présents en Alsace, ni le judéo-alsacien, ni le yéniche, qui sont également des langues historiques de l'Alsace. Le choix du français, de l'alsacien et de l'allemand repose donc d'un côté sur les langues que nous maîtrisons et d'un autre côté sur des langues dont nous étions sûre de pouvoir trouver des traces archivistiques diverses pouvant répondre à notre problématique de recherche.

2.1.2. L'exclusion des documents rédigés en français

Après la fin du processus de rattachement de l'Alsace à la Couronne de France (avec la reddition de Strasbourg en 1681), le français devient, de fait, langue officielle, c'est-à-dire langue de tous les instruments de l'État, qui sont particulièrement nombreux pour une France dont la monarchie tient l'essentiel des pouvoirs centraux entre ses mains, contrairement à d'autres États. Le français devient, inévitablement, une langue qu'entendent ou que voient (pour ceux qui savent lire) plus fréquemment les locuteurs en Alsace. Par ailleurs, comme partout en Europe, notamment au XVIII^e siècle, le français est devenu la langue de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. L'Alsace n'y a pas échappé (Lévy 1929a, Brunot 1967 : 278–295). Enfin, la connaissance du français fait aussi partie de la formation des lettrés et des intellectuels, en particulier depuis le XVIII^e siècle. Dans ce sens, la très grande majorité des locuteurs a été très légèrement en contact avec le français dès la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècles, plus fréquemment dans la première moitié du XIX^e siècle et plus intensément entre 1850 et 1870, notamment par une scolarisation majoritairement en français.

En revanche, tout au long de l'histoire contemporaine, c'est avec l'allemand écrit et l'allemand écrit oralisé que le contact a été le plus fréquent, avec une intensité particulière à partir de 1871. Aussi n'est-il pas rare que le répertoire des locuteurs soit plurilingue, c'est-à-dire assez étendu, et que parmi les scripteurs, quels que soient le degré de leur compétence, la fréquence de leur production et les raisons de leur production, il n'y ait guère de sujet qui ait un parler dialectal comme langue unique.

L'un des objectifs de ce travail est d'essayer de **comprendre comment les locuteurs-scripteurs « ordinaires » (entres autres) manient leurs répertoires linguistiques familiers dans une action qui, elle, ne leur est pas familière, à savoir le travail d'écriture.** Nous l'avons vu plus haut, le français est réservé à une certaine classe de la société ; aussi nous

rappelons que notre travail ne portera pas sur les traces de contact de l'alsacien et de l'allemand dans les textes en français, car ces contacts sont trop minimes.

2.1.3. Le choix des textes en alsacien et en allemand

Dans l'absolu, tous les écrits produits en alsacien et en allemand entre 1681 et 1914 auraient pu potentiellement faire partie de notre corpus. Cependant, d'une part, le nombre de textes répertoriés en alsacien reste très modeste par rapport au nombre de textes en allemand endogène et, d'autre part, les textes en alsacien connus font très largement partie du genre littéraire au sens large. Si ces remarques formulées au début de notre travail se sont en grande partie vérifiées au cours de nos recherches, nous avons pu, grâce à notre travail de terrain, découvrir des documents privés provenant de scripteurs peu expérimentés rédigés en partie en alsacien ou dans une forme linguistique s'approchant de l'alsacien mais tendant cependant vers le standard allemand. Les chroniques des temps modernes auraient pu entrer dans le corpus, comme celles de l'ammeistre Franz Reisseisen (1657-1710), de Jean-Jacques Schlumberger (1733-1808), la *Chronik des Colmarer Kaufhauses* (XVII^e-XVIII^e) et celles de Johann Joner (1678-1705), Ambrosius Müller (1678-1705), Mathias Tauber (1656-1696) ou encore Jean-Jacques Walter (1672-1676). Ces chroniques auraient pu apporter des informations sur l'écriture de la classe nobiliaire alsacienne. Cependant, ces documents présentent un empan trop important pour qu'ils puissent être traités en plus des autres documents. Ces chroniques devront toutefois être traitées sous la forme d'une étude spécifique.

2.1.3.1. Les textes en alsacien

Dans la mesure où il n'existe presque pas de textes connus avant la fin du XVIII^e siècle, nous avons retenu l'ensemble des textes littéraires produits et connus jusqu'en 1816 (date de publication du *Pfingstmontag* d'Arnold, première pièce de théâtre en alsacien). Pour la période entre 1816 et 1870, les textes littéraires qui se veulent proches de la langue parlée ont été privilégiés : *Fraubasengespräche* (commérages de commères) et leurs avatars, les écrits narratifs et commentatifs ainsi que les pièces de théâtre, dont la forme rimée a été très vite abandonnée. Fréquemment, les auteurs de ce genre de texte n'ont pas et/ou n'auraient pas écrit dans la langue standard. La forme poétique est également représentée : nous incluons

dans le corpus notamment des auteurs de poèmes qui écrivent également en langue allemande et dont la production dialectale n'est vue ou catégorisée par eux comme un délassement ou une forme littéraire mineure pour observer les effets linguistiques éventuels sur leur production dialectale.

La littérature dialectale produite durant l'époque wilhelmienne, et plus particulièrement à partir des années 1880/1890 lorsqu'un mouvement émancipatoire par les parlers dialectaux semble s'esquisser, rassemble une production textuelle importante ; les choix linguistiques (dialecte ou allemand), quel que soit le genre, font l'objet d'âpres discussions, notamment entre les littérateurs de tendance nationaliste et les autres. La prose dialectale est également présente, notamment par Marie Hart, mais des documents à visée politique rédigés à dessein en alsacien ont aussi trouvé leur place dans le large éventail de textes qui composent notre corpus.

L'écrit privé en dialecte ou dont la texture linguistique s'apparente au dialecte était, au début de ce travail de thèse, une hypothèse de recherche sur le terrain. Nos recherches nous ont permis de découvrir des correspondances familiales et des livres de comptes rédigés dans un allemand parfois très fortement dialectalisé.

2.1.3.2. Les textes en allemand

Concernant les textes en allemand, notre corpus regroupe des textes littéraires (poèmes, pièce de théâtre, prose) d'auteurs de langue allemande mais dialectophones, des textes privés (correspondances diverses, livres de comptes, notes de frais), mais aussi des textes officiels, ainsi que des dictionnaires et des écrits à visée idéologique ; deux sortes de textes produites à la fin du XIX^e siècle. Pour les textes en allemand, nous nous sommes également intéressée aux positions épilinguistiques des auteurs. Bien que l'Alsace reste allemande jusqu'en 1918, nous avons posé la date-borne finale en 1914, car la Première Guerre mondiale provoque une quantité trop grande d'écrits (en particulier de la correspondance) qui n'aurait pas pu être traitée dans le cadre de cette thèse.

D'un point de vue purement quantitatif²¹ ce sont les textes en allemand qui dominent largement dans notre corpus, cela est principalement dû aux diverses lettres et cartes postales écrites en allemand que nous avons intégrées dans notre corpus. En effet, en Alsace, au sein du cadre temporel que nous étudions, la société fonctionne sur un modèle tendanciellement diglossique tel qu'il a été théorisé par Ferguson (1959) dans lequel variété haute (*high variety*, HV) – en Alsace, l'allemand, donc – et variété basse (*low variety*, LV) – en Alsace, l'alsacien – ont chacune des rôles sociétaux définis. Dans le modèle de Ferguson, les écrits sont rédigés dans la HV ; dans notre cas, en allemand, ou lorsqu'il s'agit d'un texte privé, dans une variété qui, pour le scripteur, *tend* vers la HV. Le graphique ci-dessous fait part visuellement de la proportion qu'occupe chaque langue dans notre corpus, les nombres sur chaque partie représentent le nombre de textes dans chaque catégorie.

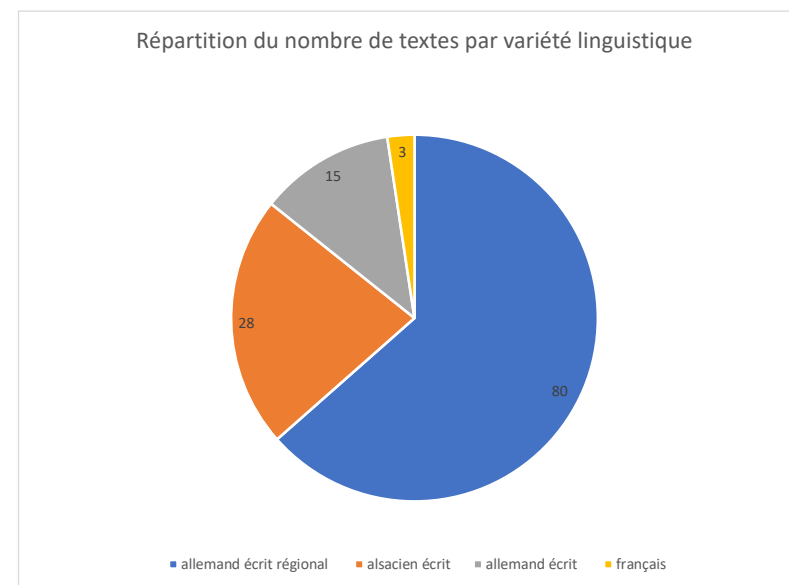


Figure 1 : vue indicative de la répartition du nombre de textes par langue.

²¹ Donnée indicative, car nous avons expliqué plus haut l'impossibilité de faire des statistiques représentatives en SLH.

2.2. La nécessité de la *longue durée*

Un corpus de longue durée et hétérogène au sens large semble donc nécessaire pour élaborer les bases de la recherche en SLH en Alsace. Essayer de comprendre les changements linguistiques en lien avec les changements sociétaux du passé demande donc aussi un corpus de *longue durée*, afin que ces changements puissent apparaître ou du moins s’esquisser plus facilement que sur une courte durée. L’avantage de notre corpus est qu’il est sécable en corpus plus ou moins vastes selon les genres ou les époques demandant à être exploités et étudiés. Des recherches avec des ouvertures focales plus ou moins grandes seront donc possibles en déplaçant les collimateurs sur les sujets ou partie de sujets voulus. Notre corpus reste également ouvert, c’est-à-dire que nous pourrions y ajouter d’autres documents qui apparaîtraient au cours de nos recherches futures et qui nous aideraient à donner une image plus fine de cette interaction/interdépendance entre répertoires linguistiques et changements sociétaux en Alsace.

La prise en compte de la variable TEMPS a émergé des discours méthodologiques mentionnés *supra*, mais aussi de notre travail de TERRAIN. Nous verrons dans la suite de ce point que la notion théorique du TEMPS développée par l’historien Fernand Braudel dans son ouvrage *Ecrits sur l’histoire* (1969) convient particulièrement bien à la description temporelle de notre corpus, bien qu’elle ne soit pas un modèle absolu. Même si la théorie de Braudel est intéressante nous ne la considérons cependant pas comme un « modèle mécanique » (Le Goff 1999 : 404), mais plus comme un guide théorique nous permettant d’explicitier la complexité temporelle de notre corpus et les difficultés rencontrées lors de la constitution d’un corpus de *longue durée*. Le TEMPS en tant que tel n’a pas la même importance pour le sociolinguiste historique que pour l’historien, « il est beaucoup moins impérieux, moins concret aussi [...] » (Braudel 1969 : 75). Dans son ouvrage, Braudel compare le temps de l’historien avec le temps du sociologue et définit le temps social comme « une dimension particulière de telle réalité sociale que je contemple » (Braudel 1969 : 77). C’est en combinant ces deux grandes notions du TEMPS ; celle de l’historien et celle du sociologue, que nous pensons pouvoir arriver à la description temporelle la plus lisible de notre corpus. Braudel considère le temps de l’histoire comme multistratique et perceptible à différents degrés – le *temps court*, le *récitatif de la conjoncture* et le *temps long*. Dans notre travail, *temps court* et *temps long* sont omniprésents. Le *temps court* est celui qui nous est directement saisissable au travers des documents

d’archives. Cependant, ces documents ne sont guère compréhensibles dans leur ancrage socio-linguistico-historique sans le *temps long*.

2.2.1. Le *temps court*, photographie sociale aléatoire d’un instant

Les documents historiques, dont le caractère est souvent fragmentaire et lacunaire, conservés dans les différents sites archivistiques, constituent une masse d’événements, une succession de clichés temporels plus ou moins complets dont doit se servir le chercheur pour mener à bien son travail (Kristol 2009). Ces traces qu’ont laissées les êtres sociaux qui nous précédaient constituent le *temps court* (Braudel 1969 : 45).

Chaque document qui compose notre corpus est un représentant de ce

temps court, à la mesure des individus, de la vie quotidienne, de nos illusions, de nos prises rapides de conscience. [...] [U]n temps court de toutes les formes de la vie, économique, social, littéraire institutionnel, religieux, géographique, même [...] aussi bien que politique. A la première appréhension, le passé est cette masse de menus faits, les uns éclatants, les autres obscurs et indéfiniment répétés, ceux-là même dont la microsociologie ou la sociométrie, dans l’actualité, font leur butin quotidien. (Braudel 1969 : 45–46).

Ces documents sont la base de travail du chercheur qui s’intéresse au passé, cependant,

[...] cette masse ne constitue pas toute la réalité, toute l’épaisseur de l’histoire sur quoi peut travailler à l’aise la réflexion scientifique. La science sociale a *presque*²² horreur de l’événement. Non sans raison, le temps court est la plus capricieuse, la plus trompeuse des durées (Braudel 1969 : 46).

C’est dans ce « presque » que la remarque de Braudel nous intéresse ici, car si l’événement est capricieux (Braudel 1969), il est aussi nécessaire dans sa pluralité pour élaborer ne serait-ce qu’un morceau du tissu complexe des pratiques sociales des êtres sociaux du passé.

Le document disponible n’est pas une vérité absolue, un reliquat relatif, cependant. Pour certaines catégories textuelles de notre corpus, ce sont plusieurs de ces reliquats relatifs qui sont disponibles sur une durée plus ou moins longue, et qui, mis ensemble, forment une image plus nette de notre objet de travail. Enfin, ces événements ne sont que « la pointe de

²² C’est nous qui soulignons.

l'iceberg » (Le Goff 1999 : 405), le résultat d'histoires antérieures ; et c'est dans la *longue durée* que les événements, le *temps court*, peuvent être compris (Braudel 1969).

2.2.2. La vision panoramique qu'offre le *temps long*.

Les actes et décisions de nos ancêtres, ainsi que « cette durée sociale, ces temps multiples et contradictoires de la vie des hommes, qui ne sont pas seulement la substance du passé, mais aussi l'étoffe de la vie sociale actuelle » (Braudel 1969 : 43) font également en sorte qu'il est impossible d'envisager un corpus homogène pour atteindre une certaine forme de *représentativité* des pratiques sociales scripturales. C'est la *très longue durée*, ces « nappes d'histoire lente » (Braudel 1969 : 54) qui nous intéressent plus particulièrement, car elles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble, panoramique, sur les pratiques scripturales présentes dans les documents qui composent notre corpus, car d'un point de vue historique :

[c]'est par rapport à ces nappes d'histoire lente que la totalité de l'histoire peut se repenser, comme à partir d'une infrastructure. Tous les étages, tous les milliers d'étages, tous les éclatements du temps de l'histoire se comprennent à partir de cette profondeur, de cette semi-immobilité ; tout gravite autour d'elle. (Braudel 1969 : 54)

Si Braudel parle ici d'histoire, nous aimerions ajouter au terme/histoire/le terme/socio/. Bien que nous ne prétendions pas repenser « la totalité de l'histoire » ou de la socio-histoire, les métaphores de ces « nappes d'histoire lente » et de « ces milliers d'étages » nous permettent d'avoir une meilleure compréhension de l'ancrage socio-historique des documents composant le corpus.

Après ces premiers éléments qui construisent nos choix généraux, il s'agit d'examiner comment ils ont été utilisés pratiquement, comment nous avons construit notre corpus, toujours en gardant en tête les éléments programmatiques de Mattheier (1988 ; 1999).

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DOCUMENTS DU CORPUS ET REFLEXIONS SUR LA NOTION DE TERRAIN

« Le social est un gibier autrement rusé » (Braudel 1969 : 60)

1 De la nécessité des approches d'investigation différenciées

La collecte de documents a représenté une partie importante du processus d'élaboration de notre thèse, puisqu'un corpus de documents constitué n'existait pas pour nos domaine et discipline de recherche (voir *supra*). C'est donc dans différents lieux et espaces et auprès de différentes personnes que nous avons mené nos investigations documentaires. Ce travail de construction du corpus a été marqué par des collaborations avec différents sites archivistiques et bibliothèques d'Alsace, ainsi que par des collaborations avec diverses Sociétés d'Histoire et d'Archéologie et des particuliers volontaires pour mettre au profit de la recherche leurs archives familiales.

Le processus de recherche retenu au départ – c'est-à-dire à un endroit et à un moment – a très vite montré ses limites ; la composition des fonds des ADBR, institution par laquelle nous avons amorcé nos recherches, ne se prêtant pas spécialement à notre travail. L'adaptation rapide au milieu a donc été nécessaire pour entreprendre une recherche documentaire parallèle dans d'autres lieux de ressources : ADHR, AM, SH diverses.

Les recherches documentaires auprès des particuliers se sont révélées être à double tranchant : (in)fructueuses et/mais bienveillantes d'un côté ; négatives et parfois menaçantes de l'autre. Cette dernière facette semble être liée à « l'intrusion » du chercheur dans le cadre familial, d'une part, et d'autre part, certaines personnes contactées et ayant déjà publié des documents familiaux, semblaient vouloir garder l'exclusivité de leur publication. Notre cadre familial proche sensibilisé aux archives familiales, à l'histoire locale, ainsi qu'à la généalogie nous a fourni les premiers documents privés pertinents. L'ancrage familial au sein de la paysannerie aisée du Kochersberg a également joué un rôle considérable dans la conservation de ces documents écrits ; dans ce milieu socio-économique, la fierté familiale est importante et les documents anciens contribuent à entretenir une mémoire des temps (florissants) passés.

A travers la moisson de documents suffisamment variés provenant de scripteurs aux profils sociolinguistiques hétérogènes nous pouvons accéder à une représentation qualitative des pratiques scripturales des locuteurs-scripteurs en Alsace entre 1681 et 1914. Si d'un côté, une partie des documents composant notre corpus final était certes présente dans les différents sites archivistiques et bibliothèques d'Alsace, il a cependant fallu repérer au sein de la masse de documents présente sur ces différents sites les documents potentiellement exploitables pour notre travail. D'un autre côté, les documents présents au sein des différentes SH d'Alsace ainsi que ceux présents chez les particuliers ont demandé un effort supplémentaire de notre part pour les extraire de leur lieu de conservation ; en effet, si les documents conservés au sein d'une institution sont (plus ou moins) facilement accessibles par les moteurs de recherche et/ou les cadres de classement, les documents conservés par les SH, ainsi que ceux conservés par les particuliers sont plus difficilement accessibles, voire inaccessibles en fonction des cas rencontrés.

La construction d'un corpus qualitativement significatif des pratiques des locuteurs-scripteurs en Alsace entre 1681 et 1914 a également rencontré la limite du cadre temporel qui a été retenu pour la réalisation de notre thèse. En effet, une collecte documentaire trop ambitieuse aurait nui à la qualité de l'exploitation documentaire, ainsi qu'à la qualité de lecture du présent travail. Nous avons donc rassemblé un corpus de textes que nous avons jugés pertinents pour la production d'un panorama textuel le plus **significatif** possible de la situation SLH de couvrant les pratiques scripturales d'un nombre varié de scripteurs. Nous avons préféré une collecte documentaire qualitative à une collecte quantitative, quelque peu à rebours des tendances actuelles où la préférence des chercheurs va aux grands corpus numérisés et annotés. Même si le tissu social du passé n'est pas le même qu'aujourd'hui, nous verrons qu'il est lui aussi complexe et demande des sources textuelles diverses, pour « déterminer [...] comment et en quoi [notre matériau partiel] rend comptes de certaines constructions interprétatives du monde social par certains de ces acteurs » (Blanchet 2012 : 56).

2 Le travail de TERRAIN : de quoi est-il question en SLH ?

Le travail de TERRAIN est une phase essentielle dans toute étude sociolinguistique, cependant en SLH la notion de TERRAIN n'est pas la même que celle employée en SL. En SL, le TERRAIN est en général compris comme les interactions entre un enquêteur et son/ses informateur(s), – c'est-à-dire des groupes sociaux ou individus présents sur un territoire – au sein d'un espace géographique donné. Ces interactions directes observées sur le TERRAIN sont ensuite regroupées en corpus. Blanchet (2011 : 18) rappelle que le seul critère géographique ne suffit pas à la définition de TERRAIN ; il faut « envisager au moins trois autres critères : un TERRAIN est également un espace temporel, social et situationnel (au sens d'une micro-situation d'interactions) ». En SLH il n'est bien sûr pas possible de regrouper les interactions entre enquêteur et informateur sous la forme d'un corpus.

Les documents entrant potentiellement dans le corpus ne sont parfois qu'accessibles en faisant du « TERRAIN », c'est-à-dire en ayant recours à des interactions sociales directes avec des « informateurs ». Ce premier travail de TERRAIN situé en métaposition mérite quelques réflexions épistémologiques, dans la mesure où ce point n'est que peu traité en SLH (Iglésias 2021). Gasquet-Cyrus (2015 : 20) signale aussi que le TERRAIN en SLH n'est pas toujours le même qu'en SL et se conçoit *a posteriori*.

2.1 Interactions directes et indirectes

Notre sujet s'ancrant dans la SLH, il nous a été impossible de mener des enquêtes semi-dirigées avec des informateurs. Cependant, les documents que nous avons récoltés – en partie grâce à des *interactions directes* (cf. *infra*) – génèrent eux aussi des interactions qui forment un espace que nous considérons comme étant notre TERRAIN. Pour cela, nous prenons en considération la définition de Blanchet (2012 : 31) qui définit le TERRAIN comme un « ensemble d'interactions » qu'elles soient directes ou indirectes et c'est bien sûr la seconde partie de la citation ci-dessous que nous retenons pour définir notre TERRAIN :

J'emploie [...] le terme interaction au sens de « relation », notamment d'échanges langagiers, par des dialogues, des conversations. Et l'on peut envisager des interactions indirectes telles que celles qui se produisent ordinairement à travers la communication écrite, par exemple lorsqu'on travaille sur des témoignages historiques ou sur des textes littéraires ou encore sur des documents médiatiques [...]

en prenant bien sûr en compte les effets de médiation produits par ces intermédiaires, ces filtres, ces metteurs en scènes, que constituent ces supports. (Blanchet 2012 : 31)

Ces « relations » et « échanges langagiers » sont certes à comprendre comme les relations que génère le sociolinguiste avec ses informateurs, mais dans notre cas, bien que les relations directes que nous avons établies n'entrent pas directement dans notre recherche, elles ont bel et bien joué un rôle d'importance, dans l'élaboration du corpus.

La spécificité de ce travail inaugural sur le TEMPS LONG regroupant des textes, scripteurs, informateurs et langues hétérogènes, inscrit dans un espace socio-historico-linguistique mouvant, requiert qu'une attention particulière soit accordée au(x) TERRAIN(s) que nous avons pratiqué(s). Les pluriels entre parenthèses sont volontaires ; en effet, la notion de TERRAIN peut se lire de différentes manières dans le cadre de notre travail selon l'angle à partir duquel elle est abordée. La vision la plus large du TERRAIN et qui ferait partie d'une recherche globale comprenant un retour sur l'ethnographie de la recherche, serait d'envisager trois TERRAINS différents : un TERRAIN constitué par les interactions directes que nous avons eues avec nos différents interlocuteurs ; un TERRAIN constitué par les interactions indirectes présentes dans les documents de notre corpus – notre TERRAIN actuel – et enfin, un TERRAIN physique composé par les lieux et espaces de nos recherches. Nous ne retiendrons pas cette forme de conception de TERRAIN globalisante, mais, comme nous l'avons annoncé plus haut, il nous semble tout à fait nécessaire de débiter une réflexion sur la notion de TERRAIN en SLH.

2.2 L'apport limité et relatif des archives familiales de particuliers connus du grand public

Certains documents émanant d'archives familiales ont d'un certain côté perdu leur caractère privé, dans la mesure où ces documents ont été publiés, soit sous leur forme scripturale originelle, soit sous une forme modifiée par la normalisation des graphies, ou encore sous la forme de traduction. Ces publications concernent dans notre cas des journaux et carnets de guerre datant du premier conflit mondial. De par leur statut d'ouvrages publiés, ces documents sont disponibles à la BNUS, institution que nous avons fréquentée en parallèle de nos recherches aux ADBR, afin d'élargir nos recherches documentaires. Ces publications possèdent l'avantage de recenser les moyens de contact du/des membre(s) de la famille ou du traducteur à l'origine de la publication. Ces renseignements nous ont encouragée à explorer cette voie pour tenter d'avoir accès aux manuscrits à l'origine de ces publications inutilisables pour notre travail.

Le tableau 1 (*infra*) offre une vue partielle des documents que nous avons consultés et pour lesquels un contact avec une personne physique était disponible. La dernière colonne du tableau recense les réponses obtenues de la personne contactée. Ces réponses sont diverses, allant de la collaboration au refus, en passant par des phases de réflexion au sein d'un même mail. En contactant ces diverses personnes nous avons aussi au fur et à mesure, changé la manière d'entrer en matière et de présenter notre sujet. Nous avons fini par ne plus mentionner la SLH, ni de parler de scripteur *peu-lettrés* ; la réception de ce dernier terme n'étant pas la même en-dehors du monde académique et au sein de ce dernier. Les réponses apportées à notre mail de contact présentes dans le tableau ci-dessous sont les plus « neutres » de leur catégorie. Nous ne mentionnerons pas les réponses autres que nous avons obtenues entrant dans l'un des quatre types de réponse représentés ci-dessous. Une certaine forme d'orgueil personnel relevant de la publication des mémoires/notes d'un membre de la famille, couplé le plus souvent à la mécompréhension de notre sujet de recherche et la peur masquée d'un jugement de notre part sur les pratiques linguistiques dudit membre de la famille ont fait en sorte que nos requêtes n'ont le plus souvent pas abouti dans ce sous-ensemble sociétal.

67

TITRE DE L'OUVRAGE	REPONSE DE LA PERSONNE CONTACTEE
Le journal d'une jeune Alsacienne en 1914-1918 : les cahiers d'Alice Schickler du 31 juillet 1914 au 31 décembre 1918. Traduit de l'allemand par Bernard Grunenwald (2017). Paris : Archives et Culture.	« Au nom de la famille xxx et de moi-même, je vous remercie de l'intérêt que vous portez au "Journal d'une jeune Alsacienne". Le document original, propriété pleine et entière de la famille, n'est pas consultable. »
Yvonne Stamm : Les cinq carnets d'Yvonne. Journal des années de guerre, 1914-1918, à Wessertling. Edité par Maurice Binder (2009). Colmar : Jérôme Do Bentzinger	« Je ne suis pas dépositaire des carnets de ma grand-mère et ne puis donc vous le mettre à disposition. En revanche, j'ai effectué, il y a de cela un moment, une transcription exacte du carnet 1914 (mort à mot, sans filtres, sans correctifs de ma part sauf parfois dans la tournure des phrases). Pour vos travaux, je puis vous communiquer un pdf de cette année. Il sera envisageable de vous envoyer également une copie numérisée de certaines pages qui pourraient particulièrement vous intéresser pour imaginer votre travail. Vous êtes vous procuré le livre "Les cinq carnets d'Yvonne" ? Cet ouvrage a été rédigé par mon oncle xxx (fils de xxx), aujourd'hui décédé. »
Dominik Richert : Beste Gelegenheit zum Sterben : Meine Erlebnisse im Krieg 1914-1918. Herausgegeben von Bernd Ulrich und Angelika Tramitz. (1989). München : Knesbeck/Schuler. Dominique Richert : Cahiers d'un survivant (1914-1919). Traduit de l'allemand par Marc Schublin. (1990). Strasbourg : La Nuée Bleue.	« Bien sûr, vous pouvez disposer de tous les documents nécessaires à votre thèse avec mon autorisation. Je pourrai enfin savoir si Dominique a bien écrit en Gothique ou en Sütterlin (ou Suetterlin). [...] »
Témoignage d'un soldat de la guerre de 1914-1918. Jean-Pierre Steiner jeune père de famille de Soufflenheim raconte ses redoutables aventures sur le front français puis russe, ainsi que son redoutable séjour comme prisonnier en Russie. Du 1er août 1914 au 18 janvier 1919.	« Votre sujet est intéressant mais je ne peux vraiment pas vous aider. Nous ne disposons pas de manuscrits qui pourraient vous intéresser. Pour JP Steiner, nous avons consulté son livre à la BNUS. Etait-il peu lettré ? Vraisemblablement pas. Désolé. »

Tableau 1 : contacts avec des éditeurs de textes anciens

2.3 L'apport des archives familiales et personnelles de particuliers inconnus du grand public

Le plus difficile dans cette démarche est d'entrer en contact avec ces particuliers *inconnus* susceptibles d'être en possession de documents historiques correspondant aux critères de sélection retenus. Cette démarche s'avéra plus fructueuse et nous avons pu récolter des documents allant d'une simple liste de courses à une correspondance complète datant de la Grande Guerre. Ces particuliers que nous avons contactés **et dont la participation s'est avérée intéressante** pour l'établissement du corpus sont cependant en minorité.

Leur attitude positive vis-à-vis des documents (familiaux) anciens et/ou leur formation professionnelle ont joué un grand rôle dans la conservation de ces documents et à leur valorisation, que ce soit dans le cadre d'articles pour le compte d'une SH ou dans le cadre de cette thèse. Cette catégorie de particuliers éveillés à l'histoire locale et à une certaine culture de l'histoire et de la généalogie familiales est une source potentielle de documents qui reste cependant *délicatement* exploitable, notamment par les idéologies en circulation en Alsace.

L'exemple présenté *infra* (2.3.1) est à considérer comme une étude de cas concernant ces particuliers que nous avons mentionnés *supra*. Les détails donnés sont nécessaires à la compréhension des configurations positives concernant la sauvegarde et la valorisation de documents anciens, qui, par extension ont eu une influence sur la constitution de notre corpus.

2.3.1 Le cas d'école de la famille Klein d'Offenheim

La famille Klein d'Offenheim est un cas idéal de 'particuliers fournisseurs' de documents historiques pertinents de par les paramètres socio-historico-linguistico-économiques disponibles sur l'histoire de leur famille. C'est par le truchement de Mme Butscha-Klein, grand-mère de notre conjoint, cheffe d'exploitation agricole à la retraite et férue d'histoire locale et de généalogie que nous avons pu accéder aux documents d'archives familiales suivants : un inventaire après décès (1762), le livre de comptes de la ferme Neubür (1847-1920), ainsi qu'à une correspondance d'un ancêtre de la famille rédigée pendant l'année de guerre 1914. Ces documents nous ont été extrêmement utiles, dans la mesure où le matériau

socio-historico-économique était déjà à disposition ; en effet, Mme Butscha-Klein est investie au sein de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried et fréquente également la Société d'Histoire des Amis du Kochersberg, ce qui lui a permis d'établir la généalogie d'un côté de la famille Klein. Un autre membre de la famille, M. Jean-Marie Klein a également entrepris des recherches généalogiques cependant plus étendues et a publié un ouvrage très documenté sur la famille et les évolutions sociales des différentes branches (Klein & al. 2016). Enfin, la Société des Amis de la Maison du Kochersberg dont font partie Mme Butscha-Klein et M. Klein a également fait publier dans son bulletin *Kocherschbari* (2015/72) un article assez détaillé sur la famille Klein. Ces investissements respectifs au sein d'associations d'histoire locale sont la résultante et un des facteurs de ce positionnement positif envers les documents familiaux anciens, mais joue surtout dans leur valorisation au sens large. Ces recherches menées par des amateurs sont certes à considérer de manière critique, mais sont utiles pratiques pour le chercheur, car le cadre socio-économico-historique est déjà posé. La classe sociale de la famille Klein (paysannerie aisée du Kochersberg et d'un niveau culturel élevé) semble, également d'après Jean-Michel Boehler, être un TERRAIN propice pour retrouver ce genre de documents :

Les seuls livrets de comptes que nous ayons retrouvés concernent soit des familles de laboureurs du Kochersberg ou de la Hardt soit des familles de vigneronns du piémont vosgiens dont le point commun réside dans un niveau de culture relativement élevé. (Boehler 1994a : 34)

Dans le cadre de notre travail, ces documents sont des témoins précieux ; car les écrits provenant de la paysannerie alsacienne sont rares, quand ils existent. Ces documents issus de la famille Klein pourront donner une première image qualitative de la manière dont la paysannerie aisée du Kochersberg maniait ses répertoires linguistiques au cours des époques.

2.3.2 L'utilité relative d'un appel à participation

La proposition d'un appel à participation dans la presse régionale émise par M. Vignos, directeur de l'Abri Mémoire d'Uffholtz en mars 2019 lors d'un séjour de recherche pour lequel une convention avec l'Unistra a été signée a également impulsé la collecte de nouveaux documents. Cet appel à participation a cependant aussi généré beaucoup de bruit idéologique, dans la mesure où certains participants n'avaient pour unique but que de faire passer leurs discours idéologiques en envoyant des 'essais' de leur propre cru sur la situation linguistique de l'Alsace.

Le résultat de cet appel à participation est donc assez mitigé, dans la mesure où le nombre de participations *ad hoc* s'élève au nombre de trois. Ces participants font tous partie d'une certaine intelligentsia alsacienne : M. Ehret, maire de Dolleren et président de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux, M. Welterlen, maire d'Uffholtz et M. Woessner, professeur de géographie à la retraite. La contribution de M. Ehret n'a pas pu être retenue, dans la mesure où il s'agissait de chants alsaciens traditionnels, collectés dans les années 1980/90. Cependant ces chants pourront faire l'objet d'une future étude. La contribution de M. Woessner n'a également pas pu être retenue, puisque qu'il s'agissait des mémoires dactylographiées (1950/1960) de son ancêtre. Les carnets originaux n'existent plus. Enfin, la participation de M. Welterlen a quant à elle pu être retenue, puisqu'il s'agissait du carnet de guerre manuscrit de son grand-père.

Bien que cet appel à participation n'ait pas eu l'effet escompté, il nous a permis d'un certain côté de 'prendre la température' d'un échantillon de la société alsacienne sur un sujet tel que le nôtre, qui, nous l'avons évoqué, occasionne des réactions identitaires fortes.

3 Lieux et espaces de la recherche

En-dehors des relations directes que nous avons eues et grâce auxquelles nous avons pu réunir des documents de corpus, nous avons fréquenté différents lieux et espaces qui ont également eu une influence sur l'aspect de notre corpus, dans la mesure où ces espaces physiques ou dématérialisés divers ont chacun leurs particularités documentaires, liées entre autres à leur implantation géographique et à leur nature institutionnelle. Nous l'avons annoncé plus haut ; ces lieux et espaces de la recherche pourraient également être compris comme un TERRAIN, auquel les « usages ordinaires » (Blanchet 2012 : 31) font le plus souvent référence.

3.1 Les sites archivistiques

Les archives publiques que nous avons fréquentées renferment des documents de nature diverse et en nombre important, qui se prêtaient à des degrés divers à notre sujet. Le plus souvent, les documents présents au sein de sites archivistiques sont inédits et/ou inconnus du public. Si les historiens et généalogistes sont présents en nombre dans les salles de lecture, les sociolinguistes se penchant sur des documents historiques ne sont absolument pas monnaie courante et les agents ou chercheurs ont eu du mal à comprendre l'objet de la recherche et, par conséquent, quels types de documents nous cherchions. Ce n'est qu'après un second entretien que les agents ont pu nous donner plus de précisions sur les fonds qui renfermeraient des documents qui pourraient nous être utiles. Le fait de chercher et de trouver des documents pertinents a été ralenti par cette difficulté particulière.

3.1.1 Les Archives Départementales du Bas-Rhin

Bien que les ADBR²³ recensent principalement des documents administratifs ou religieux, leurs fonds privés se sont révélés assez intéressants pour notre travail ; les séries et sous-séries que nous avons consultées et qui contiennent des documents se prêtant bien à la diversification de notre corpus sont détaillées dans les paragraphes ci-dessous.

3.1.1.1 La série J

Au sein de la série J, qui est une série transversale ouverte, créée en 1944 et regroupant des documents privés²⁴ (Himly 1958 : V), nous nous sommes servie plus particulièrement de la collection Fernand-Joseph Heitz (sous-série 38J) dont les dates s'échelonnent de 1349 à 1918. Cette sous-série est une collection « d'archives relatives à l'histoire de l'Alsace réunie entre les deux guerres par Fernand-J. Heitz (1891-1963) avocat et bâtonnier du barreau de Colmar » (Grodecki 1969 : I). C'est dans ce fonds que nous avons découvert puis exploité le « Fragment d'un carnet de notes ayant appartenu à un employé de l'hôpital de Saverne » (38J273) (env. 1816)²⁵, un des rares carnets contenant du matériel SL à exploiter²⁶.

Le fonds Muller (55J) renferme également des documents privés dont l'exploitation complète pourrait donner un bon aperçu des pratiques linguistiques des scribes dans l'univers intellectuel et bourgeois strasbourgeois au XIXe siècle. En effet, ce fonds renferme bon nombre d'actes notariés et de papiers de médecins, juristes et notables de Strasbourg. Il nous aurait été impossible de tout traiter, c'est pourquoi nous avons choisi comme échantillon la cote 55J30 qui réunit les « papiers personnels et de famille du notaire Roessel ». Ces documents sont en très bon état de conservation et sont rédigés par des scribes aux profils socio-économiques divers, ce qui nous a également permis de diversifier notre éventail de

²³ Par commodité et parce qu'il fallait bien commencer par quelque part, nous avons débuté nos recherches aux ADBR qui offriraient en plus de la proximité avec l'université, des plages horaires relativement larges (8h30-17h) du lundi au vendredi, ce qui nous a permis de consulter des documents tout en nous familiarisant avec les instruments de recherche et les cadres de classement propres aux archives.

²⁴ Dans les Archives en-dehors des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, la série J renferme les achats effectués par les services des Archives, ainsi que les dons privés.

²⁵ L'analyse de ce carnet a pu faire l'objet en 2021 d'un article dans *Pays d'Alsace*, l'organe de diffusion de la SHASE. Voir Werner (2021) dans la bibliographie.

²⁶ La liste des documents de corpus se trouve en annexe : voir Annexe 1 : liste des documents entrant dans le corpus.

scripteurs. Ces papiers sont principalement des notes de frais et des listes de courses. La nature fonctionnelle de ces écrits nous a permis une analyse rapide et efficace.

Au sein de la série J nous avons également pu consulter des documents politiques imprimés en alsacien sous la forme de dialogue (38J401), ainsi qu'une pièce de théâtre (38J492). Ce sont donc divers « univers » sociétaux et les pratiques scripturales qui leur sont liées que nous avons pu approcher à travers des documents. Nous n'avons cependant pas intégré ces documents au corpus, dans la mesure où nous avons pu rassembler suffisamment de matériel SL significatif avec d'autres pièces de théâtre plus connues et disponibles au format numérique sous la forme de scan et pour une grande partie d'entre elles au format TEI²⁷ (état d'encodage en juillet 2022).

3.1.1.2 La série C

La série C fait partie des séries anciennes (A-H), c'est-à-dire antérieures à 1789. Contrairement à la série J, la série C est close et chrono-thématique ; elle contient des documents de l'administration civile d'avant 1789. La cote qui nous intéresse (C169.59) fait partie des Affaires communales de l'Intendance d'Alsace. A première vue, cette série n'avait pas vocation à nous fournir des documents, puisque l'Intendance d'Alsace s'effectuait en français. C'est sur les conseils de l'une de nos interlocutrices des ADBR que nous avons consulté la cote 169.59 qui comporte un dossier complet concernant le déplacement du village de Kühnheim (Kuhnheim) en raison des crues du Rhin. Parmi les documents se trouve une lettre d'un habitant adressée en français à l'Intendance d'Alsace. Même si cette lettre est rédigée en français, elle présente des traces de contact phonologique avec l'alsacien, ainsi qu'un calque. Ce document est l'un des deux documents en français que nous avons retenu en guise d'*illustration* des pratiques du français par des scribes peu expérimentés.

²⁷ Voir Partie 3, 2 Présentation du corpus textuel et de ses auteurs.

3.1.2 Les Archives Départementales du Haut-Rhin

Grâce à l'intervention de Mme Brasseur-Wild, archiviste aux ADHR, nous avons pu concentrer nos recherches sur les séries J²⁸ et Fi (fonds figurés). Nous n'avons cependant pas poursuivi de recherches dans les séries d'archives publiques (lettres de particuliers à l'administration), dans la mesure où la recherche de ce type de document demande beaucoup de temps. Nous nous sommes concentrée sur les deux séries indiquées *supra*. Le fonds 9Fi²⁹ s'est révélé particulièrement dense et pertinent pour notre travail ; en effet il comporte des cartes postales, dont certaines font partie d'une correspondance entre les familles Graff et Doldé (fin XIX^e siècle – début XX^e siècle). Ce sont ces cartes que nous avons exploitées. Concernant la série J, nous avons sélectionné des documents que nous n'avions alors pas encore dans notre corpus : une promesse des habitants d'Attenschwiller datant de 1691 (104J11), dont la date reculée nous permet de documenter et d'étoffer un peu les écrits présents au XVII^e siècle dans notre corpus ; le journal de guerre de Karl Scherlen (1915) (21J3/40), qui a la particularité de présenter des commentaires épilinguistiques de l'auteur, ainsi qu'une réglementation de la mairie de Strasbourg (21J3).

3.1.3 L'Abri-Mémoire d'Uffholtz et les Archives Municipales de Mulhouse

Bien que l'AMU ne soit pas un site archivistique à proprement parler, la structure possède également des fonds propres relatifs à la Grande Guerre, dont nous avons pu profiter. L'AMU, en-dehors de son activité de travail de mémoire possède également une résidence qui nous a permis d'effectuer de plus amples recherches aux AM et auprès des particuliers rencontrés lors d'un premier séjour³⁰.

Grâce aux indications de Mme Michelon, directrice des AM, nous avons pu concentrer nos recherches sur les nombreux fonds privés (série TT) qui font la particularité de ce site archivistique. Les origines de ces fonds privés étant très diversifiées (érudits locaux,

associations, industries, etc.), les documents qu'ils nous ont livrés n'en n'ont été que plus intéressants et diversifiés. Nous avons pu documenter le XIX^e siècle avec un type d'écrit privé de plus : un livre de recettes de cuisine (64TT146) probablement rédigé par une femme. Nous avons également pu ajouter à notre corpus deux ouvrages lexicographiques, rédigés par des intellectuels locaux : un « recueil linguistique mulhousien » (64TT460a) et un « glossaire linguistique wissembourgeois » (64TT458). Ces deux documents sont rédigés à la main et viennent enrichir la catégorie « dictionnaires » du corpus. Il est à noter qu'un engouement pour les dictionnaires alsaciens voit le jour à la fin du XIX^e siècle et se poursuit jusqu'au début de XX^e siècle. Ces documents manuscrits émanant d'amateurs coexistent avec les entreprises lexicographiques professionnelles de Schmidt (1896 ; 1901), Martin/Lienhart (1899) et Menges/Stehle (1911)³¹. Pour le XX^e siècle, nous avons retenu un journal de guerre tenu par M. Obrecht, instituteur à l'école Koechlin de Mulhouse (144TT1).

3.2 Les Sociétés d'Histoire d'Alsace

Les SH forment en Alsace un tissu dense composé de plus de 120 sociétés. C'est la région de France qui compte le plus de SH « se consacrant à l'histoire et au patrimoine local »³². La majorité des SHA sont regroupées au sein de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace qui a pour mission de

répercute[r] l'ensemble de la recherche associative alsacienne en histoire et archéologie auprès des milieux universitaires français et étrangers, grâce à la Revue d'Alsace, la plus ancienne revue d'histoire régionale de France, dont l'édition première remonte à 1835³³.

Chaque SH publie également sa propre revue ou son propre bulletin, ainsi que des annuaires facilitant la recherche d'articles. Le caractère local, voire très local des publications des SH s'est avéré extrêmement utile à plusieurs reprises ; hormis les publications de l'Association des Amis de la Maison du Kochersberg concernant les Klein d'Offenheim, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs a elle aussi pu nous être d'une grande aide dans l'établissement de l'arrière-plan socio-historico-économique d'une correspondance

²⁸ La classification des documents dans la série J des ADHR rejoint celle des ADBR. Nous ne détaillerons donc pas plus amplement.

²⁹ En ligne : <https://archives.haut-rhin.fr/search?preset=31&view=medias>, dernière consultation le 15.04.2022.

³⁰ Le premier séjour s'est déroulé du 18 au 22 mars 2019 ; le deuxième, du 08 au 12 avril 2019.

³¹ Voir Partie III 1.1 Du singulier au pluriel : changement de paradigme en 1899.

³² Voir site internet de la FSHAA, en ligne : <https://www.alsace-histoire.org/presentation-de-la-federation/>, dernière consultation le 11.02.2020.

³³ *Ibid.*

écrite depuis la Louisiane (1841-1891) par un immigré à sa famille restée à Eckartswiller également conservé dans les fonds de la SHASE.

La prise de contact avec différentes SH s'est effectuée par carottage en essayant de représenter les différentes régions de l'Alsace. Encore une fois, le résultat de ces prises de contact reste mitigé dans la mesure où seule une petite minorité de SH nous a fourni des documents en toute transparence. Les autres SH contactées n'ont soit pas donné de réponse, soit ont répondu négativement. Dans certains cas, les SH ayant répondu négativement ont cependant publié par la suite un article dont la source était bel et bien un document qui aurait pu entrer dans notre corpus.

3.3 La Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg

Une partie de nos recherches s'est déroulée à la BNUS, sur site, soit via des portails et/ou catalogues en ligne (cf. *infra*). La BNUS a la particularité de disposer d'un fonds important de manuscrits (7000 documents, hors documents de l'Antiquité), classés par séries linguistiques. Parmi ces séries linguistiques, nous nous sommes plus particulièrement intéressée à la série linguistique « manuscrits alsaciens » qui est la plus importante du fonds manuscrit et comporte 1207 composants. D'un point de vue SL, il est intéressant de noter que cette série « linguistique » a la particularité de regrouper des manuscrits écrits en français, allemand et alsacien. Malgré sa richesse, cette série ne nous a pas toujours apporté de documents pertinents pour l'élaboration de notre corpus. Dans la plupart des cas, soit la date du document était trop reculée dans le temps, soit le scripteur était *lettré* et la nature de son écrit ne permettait pas forcément l'apparition de traces du contact des langues. Nous précisons également qu'étant donnée l'étendue du fonds, nous avons procédé par carottage. Cependant, les documents qui composent ce fonds sont susceptibles de servir à d'autres études plus ciblées, comme par exemple une micro-étude sur les écrits révolutionnaires en Alsace, ou encore une étude plus large sur les écrits du XVIIe siècle. Une étude sur les documents administratifs tels que les inventaires après décès, et/ou contrats de mariage est aussi envisageable, surtout que les documents présents dans cette série pourraient être couplés au même type de documents présents en nombre dans les ADBR et ADHR. Nous précisons à titre indicatif, que Boehler (1995) a intentionnellement choisi 2000 « actes » provenant « de la

campagne profonde » (Boehler 1994a : 39), ce qui laisse deviner l'immensité de la masse documentaire encore exploitable dans ce domaine.

3.3.1 La salle du Patrimoine

En salle du Patrimoine nous avons pu consulter des manuscrits et imprimés qui n'étaient pas disponibles au format numérique ; la salle du Patrimoine permet la consultation de documents « anciens, rares et précieux »³⁴ publiés avant le 01/01/1919 et de fait exclus du prêt. Certains documents (pièces de théâtre alsacien) consultés en salle de Patrimoine au début de nos recherches ont fait l'objet d'une numérisation et d'une mise en ligne sur le portail Numistral (cf. *infra*), ce qui nous a permis de revenir plus facilement sur ces textes lorsque nous en avions besoin. Nous avons également pu avoir accès à divers ouvrages lexicographiques et articles de revues idéologiques.

3.3.2 Le portail Numistral

Depuis 2013 *Numistral*

met à disposition du public des corpus documentaires numérisés chaque jour plus riches, issus des collections des établissements du site universitaire alsacien et de leurs partenaires. L'accès à ces corpus, ainsi que leurs usages, sont majoritairement libres, à l'exception des documents protégés au titre de la réglementation sur la propriété intellectuelle, pour lesquels l'accès sera possible uniquement dans les locaux des établissements partenaires.³⁵

La configuration du portail Numistral est véritablement axée « recherche » et permet de trouver quasi instantanément le type de documents recherchés au format numérique, grâce aux « univers » créées sur le portail. Cette politique de numérisation des fonds alsatiques universitaires dans une perspective de « valorisation d'un patrimoine documentaire exceptionnel »³⁶ a été une aide très précieuse dans la collecte de nos documents de corpus et à leur lecture.

³⁴BNUS : Règlement des services au public, art.18. En ligne : https://www.bnu.fr/fr/recherche?search_api_fulltext=espace+patrimoine, dernière consultation le 15.04.2022.

³⁵ Numistral, en ligne: <https://numistral.fr/fr/numistral-et-la-recherche>, dernière consultation le 23.01.2020)

³⁶ *Ibid.*

Parmi les douze univers présents sur le portail (« archives et manuscrits », « arts et littérature », « cartes et plans », « droit », « Europe », « histoire », « patrimoine de l'Alsace », « patrimoine industriel », « presse et revues », « patrimoine universitaire », « religions, théologies et sciences religieuses » et « sciences, techniques et médecine »), nous nous sommes servie des univers « archives et manuscrits », « arts et littérature », ainsi que de « presse et revues »³⁷, bien que « arts et littérature » nous ait fourni la base documentaire la plus pertinente pour documenter le genre littéraire du théâtre alsacien, puisque Numistral possède cent-quarante-neuf pièces de théâtre numérisées (1816-1941), période qui couvre donc nos époques de recherche et au-delà. L'univers « presse et revues » présente également un très grand nombre de revues et de journaux alsaciens, notamment des journaux de tranchées qui auraient pu faire partie de notre corpus, cependant, la masse documentaire transversale à dépouiller étant énorme, nous avons décidé de ne pas inclure la presse alsacienne dans notre corpus final, ce domaine méritant un travail de recherche à lui seul.

3.3.3 Le catalogue Calames

Le catalogue Calames (Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur) est un produit de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) et recense les archives et manuscrits issus

des bibliothèques universitaires françaises, mais aussi de grands établissements nationaux (Institut de France, Muséum d'histoire naturelle, ...) et de plusieurs établissements de recherche. [...] la plupart des bibliothèques représentées dans Calames relèvent du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Certaines sont des bibliothèques de sociétés savantes.³⁸

Les descriptifs détaillés des séries linguistiques des manuscrits anciens de la BNUS se trouvent intégralement sur Calames et permettent la consultation rapide et détaillée des notices bibliographiques de ces documents. Calames recense également des séries de manuscrits anciens de la BNUS triées par thème, notamment les « Livres d'amitié de la Société des Amis des Art et des Musées de Strasbourg (SAAMS) ».

³⁷ Ibid.

³⁸ En ligne : <https://www.calames.abes.fr>, dernière consultation, le 24.01.2020.

Si aujourd'hui Numistral (2020) recense une rubrique « Alba Amicorum » (livres d'amitié) comptant 170 manuscrits numérisés au sein de l'univers « Archives et manuscrits », ce n'était pas le cas quand nous avons commencé nos recherches documentaires pour la composition de notre corpus (2018/19). Il n'existait alors qu'un projet de numérisation de ces livres d'amitié sur le site de la BNUS. Pour accéder à ces documents il fallait passer par le catalogue Calames, dont les notices renvoyaient ensuite vers le document numérisé sur le site de la BNUS. Environ 120 de ces livres d'amitié appartiennent à la SAAMS et 50 à la BNUS. C'est en collaboration avec la Bibliothèque Scientifique Numérique que ces ouvrages ont pu être numérisés. Actuellement ces documents sont toujours catalogués sur Calames et sont visibles dans Numistral. Ces documents à première vue intéressants, se sont en fait révélés non pertinents pour notre travail, car les textes présents dans ces livres sont rédigés par des individus *lettrés* souvent des intellectuels, universitaires et/ou issus des classes hautes de la société. De plus, ces textes, souvent en vers, sont des textes très ritualisés, voire des poèmes ou des extraits de textes religieux recopiés dans ces livres et donc peu susceptibles de consigner des traces du contact des langues.

4 De la théorie à la pratique : éléments et langue du corpus

Après avoir présenté le programme théorique de la SLH, ainsi que les exigences théoriques liées à la construction d'un corpus SLH pour la situation alsacienne, nous allons présenter dans ce point les catégories textuelles présentes dans le corpus, des données chiffrées concernant la répartition des documents par siècle, ainsi que le nombre de documents par variété linguistique retenue.

Le corpus d'analyse SolHistAL comporte aujourd'hui (juillet 2022) 126 documents³⁹ de nature différente. Les analyses menées dans cette thèse se basent sur ces 126 documents, dont les caractéristiques répondent aux exigences présentées dans ce qui précède. Les documents composant le corpus, ainsi que leurs auteurs, ne seront pas présentés de façon détaillée dans ce point ; une telle présentation les sortirait de leur contexte d'analyse et nuirait à la fluidité de la lecture. Au début **des parties 2 (Productions sociolinguistiques de scripteurs peu expérimentés) et 3 (Construction discursive de l'alsacien et dans les écrits linguistiques et la littérature)**, chaque sous-corpus de travail sera présenté en lien avec les sociobiographies des auteurs et/ou scripteurs. Le sous-corpus des auteurs peu expérimentés sera présenté dans le **Chapitre 1 : vers une typologie des auteurs et leurs types de textes : de l'individuel au groupe par la prosopographie** de la deuxième partie de ce travail consacrée aux productions scripturales de auteurs alsaciens peu expérimentés. Le sous-corpus des productions des auteurs expérimentés/professionnels de l'écriture sera présenté dans le **Chapitre 2 : représentations des pratiques linguistiques de la société alsacienne dans les discours épilinguistiques prêtés aux personnages de pièces de théâtre et le rôle des glossaires littéraires** de la troisième partie de ce travail.

Concernant la répartition des textes par siècle, c'est au XIX^e siècle (1814-1914) que l'on trouve – sans surprise – quantitativement et qualitativement le plus de documents. Nous retenons dans le cadre de ce travail la périodisation décalée du XIX^e siècle par rapport à la chronologie stricte (Asselain/Delfaud/Guillaume & al. 2015 : 7). Faire commencer le XX^e siècle avec le premier conflit mondial permet également un point de jonction avec la période à laquelle on admet la présence linguistique et sociolinguistique d'un allemand

³⁹ Voir Annexe 1 pour le détail des documents.

standardisé stabilisé : « [o]ne can assume that a linguistically and sociolinguistically stable standard language existed in the first decades of the twentieth Century with regard to structure, status and attitudes. »⁴⁰ (Mattheier 2003: 238). Les dernières années du XVII^e siècle, comprises dans les limites temporelles de notre sujet n'ont bien sûr pas pu apporter autant de documents que le XIX^e ou le XX^e siècle, puisque l'écrasante majorité de la population n'était alors pas scolarisée et ne maîtrisait pas l'écriture. Le XVIII^e siècle apporte de son côté légèrement plus de documents que la fin du XVII^e siècle, mais il s'agit principalement de *Fraubasengespräche*. Au XIX^e siècle, la population est plus mobile (migration et émigration, modernité, essor technique, industrialisation), ce qui déclenche l'écriture chez les populations ou individus déplacés pour rester en contact avec la famille restée au village et augmente la quantité de documents potentiellement disponibles. La prise en compte des chroniques (voir p. 54) permettrait de réduire un peu l'écart important entre la quantité de textes disponibles pour la fin du XVII^e siècle et le XIX^e siècle, mais ne rétablirait pas le manque de diversité sociale du XVI^e siècle.

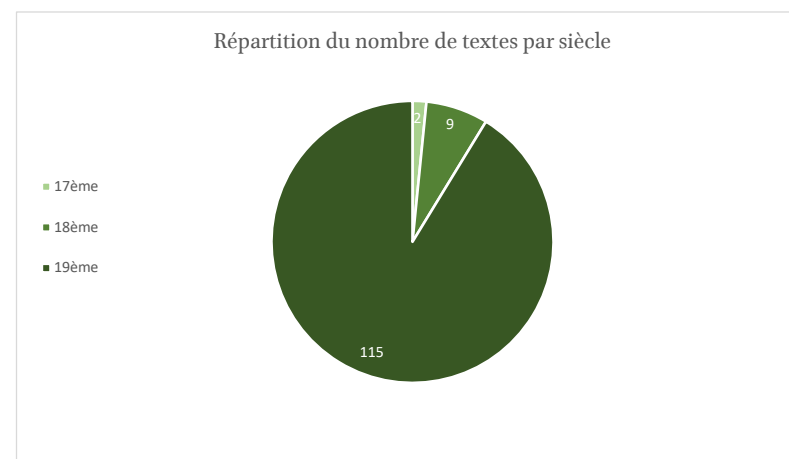


Figure 2: répartition du nombre de textes par siècle.

⁴⁰ On peut supposer qu'une langue standard linguistiquement et sociolinguistiquement stable existait dans les premières décennies du vingtième siècle, sur le plan structurel, sur celui du statut, ainsi que sur le plan des attitudes. (notre traduction).

Pour ce qui concerne la répartition du nombre de textes par genre textuel (voir Figure 3), c'est la correspondance privée qui domine largement avec 74 pièces collectées. Il s'agit essentiellement de correspondance bourgeoise (échanges de cartes postales), de lettres d'Alsaciens émigrés en Ohio ou de cartes postales envoyées depuis le front dans l'année 1914. Viennent ensuite les dictionnaires, lexiques et glossaires (12) – manuscrits ou imprimés – suivis par les *Fraubasengespräche* (8), la poésie (7) et les livres de comptes et registres domestiques. (7) Les catégories des dictionnaires et autres ouvrages lexicographiques, ainsi que celles des *Fraubasengespräche* sont exhaustives. Pour la catégorie des ouvrages lexicographiques, nous avons pris en compte tous les ouvrages lexicographiques dialectaux existant pour cette période, que ceux-ci soient des ouvrages professionnels, comme le *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, ou qu'il s'agisse d'ouvrages rédigés par des intellectuels et des philologues amateurs, comme le *Linguistisches Museum daes zügewandten Orts Mülhausen im Sundgau*. Il en va de même pour les *Fraubasengespräche*. Le nombre très restreint de textes appartenant à ces deux catégories et subsistant de nos jours, nous a permis cette prise en compte exhaustive. Le corpus SolHistAl compte aussi cinq journaux intimes, ainsi que cinq pièces de théâtre sélectionnées pour leur pertinence (socio)linguistique (voir Partie 3, Chapitre 2, I). Enfin, pour les récits et la prose dialectale, nous avons retenu trois ouvrages et qui sont eux aussi les représentants exhaustifs de leur catégorie sur la période 1681-1914. Pendant tout le XX^e siècle et en particulier dans les années 1970, d'autres auteurs écriront de la prose dialectale (voir Wackenheim 1999 ; 2003).

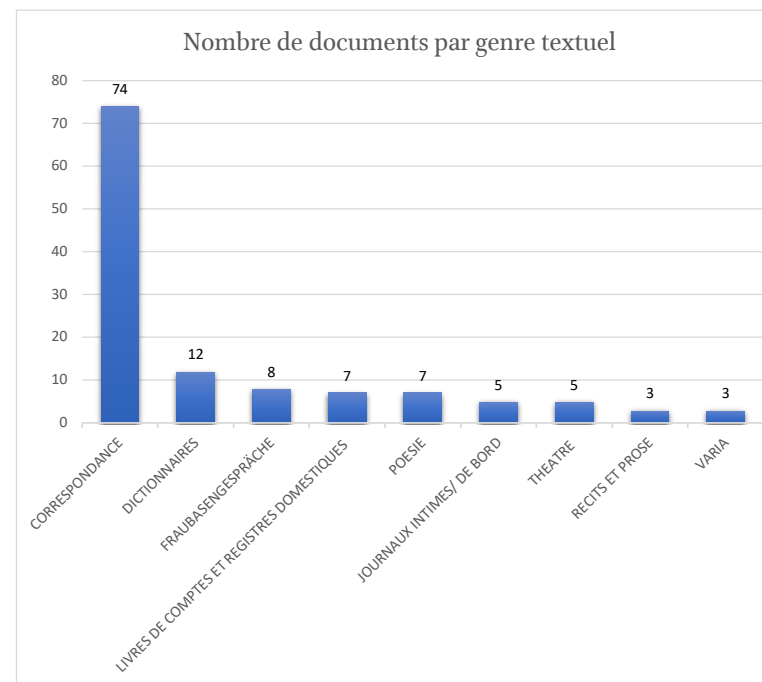


Figure 3 : nombre de textes par genre textuel. Une domination de la correspondance

Pour ce qui concerne les variétés linguistiques en présence (voir Figure 1), nous distinguons entre ALLEMAND ECRIT et ALLEMAND ECRIT REGIONAL. La catégorie ALLEMAND ECRIT comporte moins de textes que la catégorie ALLEMAND ECRIT REGIONAL, car notre corpus comporte plus de documents émanant de scripteurs peu expérimentés et qui se servent donc majoritairement de la variante de l'allemand écrit très influencée par l'oralité dialectale. Ce phénomène est normal chez les scripteurs peu expérimentés (voir par exemple Branca-Rosoff/Schneider [1994] pour les productions de scripteurs peu expérimentés du domaine romanophone et Elspass [2005] pour les productions de scripteurs peu expérimentés du domaine germanophone). Les textes appartenant à la catégorie ALLEMAND ECRIT sont des documents rédigés par des instituteurs, des intellectuels et des lettrés. Enfin, les textes de la catégorie ALSACIEN ECRIT sont des textes littéraires produits par une maîtresse et un maître d'école, des intellectuels et des artisans-poètes (voir Partie 1, Chapitre 5 et Partie 3, Chapitre 2).

Au cours de nos recherches nous avons rassemblé donc des documents provenant de catégories sociales différentes constituant une sorte de classe « moyenne », mais s'opposant parfois drastiquement (agriculteur vs. universitaire). Aux extrêmes, on trouve soit des locuteurs non scripteurs (rares cependant en Alsace du fait d'une alphabétisation précoce et massive, voir tableau 7), soit des scripteurs écrivant dans une autre langue (français) ou dans une langue de spécialité. **Ces textes forment un continuum social constitué d'écrits provenant d'agriculteurs, d'instituteurs, d'intellectuels (anonymes, ou non), de juristes, ainsi que d'universitaires, mais aussi un continuum de variétés linguistiques, allant des textes en dialecte à des textes en allemand littéraire, en passant par des textes rédigés en allemand écrit régional tendant plus ou moins vers l'oralité dialectale, en fonction des sociobiographies respectives des scripteurs et de leur habitude plus ou moins routinière de l'écriture.**

Les écrits féminins et masculins sont représentés, bien que les scripteuses apparaissent en minorité dans notre corpus. Une première catégorie de femmes anonymes a laissé des traces dans la rédaction de livres de recettes de cuisine, acte d'écriture provenant du rôle sociétal de la femme du XIX^e siècle ; une deuxième catégorie de femmes, représentée par Charlotte Engelhardt et Marie Hart documente pour sa part le rôle plus intellectuel et littéraire que pouvaient tenir les femmes dans l'Alsace des XVIII^e, XIX^e et début du XX^e siècles. Les traces qu'ont laissées les femmes dans la littérature et les documents écrits de l'Alsace depuis la fin du

XVIII^e siècle ne se cantonnent cependant pas aux signatures de leurs autrices ; elles apparaissent également sous forme de personnages littéraires aux caractéristiques variées, que ce soit dans le cadre des *Fraubasengespräche* en vogue aux XVIII^e et XIX^e siècles ou encore dans le cadre de pièces de théâtre, dans lesquelles les femmes apparaissent souvent. Elles sont cependant majoritairement cantonnées à des rôles de domestiques et sont toujours catégorisées par rapport à un individu masculin de leur entourage (femme de..., fille de..., etc.) [Ruiz/Bernhard/Werner 2020 ; Ruiz/Werner 2021 ; Ruiz/Werner 2022].

L'enjeu de la prise en compte des sociobiographies est à double niveau ; il s'agit non seulement de questionner la part biographique individuelle des scripteurs, l'enracinement de leurs productions, et, à plus grande échelle, de permettre de dégager des ensembles, des portraits collectifs, ainsi que des dynamiques sociétales. C'est à partir de sources diverses (manuscrits privés : correspondances diverses, livres de comptes, notes de frais, listes de courses, carnets de guerre, journal intime, ouvrages lexicographiques ; manuscrit public : promesse à la vierge ; imprimés : pièces de théâtre, prose dialectale, dictionnaires, *Fraubasengespräche*) et de recherches dans des dictionnaires biographiques et événementiels, que nous avons pu déterminer peu à peu des profils collectifs de scripteurs.

DEUXIEME PARTIE :

**PRODUCTIONS SOCIOLINGUISTIQUES HISTORIQUES
DE SCRIPTEURS ALSACIENS PEU-EXPERIMENTÉS**

INTRODUCTION A LA PARTIE

Les productions des scribes peu expérimentés s'étendant de 1691 à 1914 offrent un aperçu des pratiques scripturales en vigueur au sein d'époques différentes. Dans cette partie nous présenterons les sociobiographies des scribes peu expérimentés du corpus. A l'aide des sociobiographies respectives, nous les avons classés en six groupes sociaux : les anonymes du monde rural (voir **Chapitre I, 2**) ; les émigrés d'Eckartswiller en Amérique (voir **Chapitre I, 3**) ; l'élite paysanne du Kochersberg avec comme famille-type les Klein d'Offenheim (**Chapitre I, 4**) ; la petite bourgeoisie (**Chapitre I, 5**) représentée par le précepteur Michel Rapp (1724-1814) et l'instituteur Jean Obrecht (1860-1941) ; la bourgeoisie alsacienne (**Chapitre I, 6**) représentée par Johann-Lukas Legrand (industriel), Charles Sigismond Graff (drapier) et Marie Hart (institutrice et écrivaine) et les personnalités juridiques (**Chapitre I, 7**) représentées par Geörg Joseph von Mayerhoffen et Wolfgang Ehrmann. Cette catégorie de scribes n'est pas plus développée, car les rédacteurs des actes juridiques sont en général assez bien formés à l'emploi de la variété écrite de prestige. Les traces du contact des langues se cantonnent principalement à des emprunts au latin quand il s'agit de termes juridiques précis pour lesquels il n'existe pas (encore) d'équivalent en allemand. Ce qui nous intéresse en revanche, c'est de mener une étude de cas spécifique à ces inventaires après décès, sur une période de temps longue, pour, à l'instar de Deutsch (2021) qui a étudié le rôle du code-switching dans les livres juridiques (Rechtsbücher) de la Renaissance, proposer une analyse SLH du contact des langues dans les textes juridiques produits en Alsace. Le **chapitre 2 : système(s) graphique(s) et écriture(s) : variations systémiques et matérielle. Changement(s) d'époque, changement de langue** a pour fonction de clarifier des positionnements terminologiques, ainsi que leur traduction en français. En effet, la littérature scientifique relative à notre sujet est majoritairement germanophone (cf. partie I, chapitre 1, Etat de la recherche antérieure), ce qui implique des traductions et adaptations françaises aux concepts et idées allemands. L'histoire des systèmes graphiques en usage et leur application idéologique seront rapidement esquissées (partie II, chapitre 2, **2 Remarques historiques**). En effet, à des époques où la sphère germanophone et la sphère non-germanophone disposent de deux systèmes graphiques différents, les changements systémiques effectués par les scribes donnent un aperçu d'une forme de conscience sociolinguistique : en changeant de variété linguistique, le scribe change (le plus souvent) de système graphique. Ce changement systémique est la première trace visible d'un phénomène de contact de langues.

Nous verrons que cette logique à première vue simple est parfois bien plus complexe et un changement de système graphique n'induit pas forcément un changement de variété linguistique. Le point « **2.1 Les écritures du corpus : variation chronologiques et individuelles** » aborde différents aspects, notamment le fait qu'en fonction des époques, les variantes de cursive diffèrent (**2.1.1 Caractéristiques de la cursive allemande et exemples d'application**). Le paragraphe **2.1.2 « Des variations systémiques motivées, ou non »** abordera la question de l'intégration des mots d'emprunt dans le système graphique de l'allemand et examinera des exemples tirés des productions des scribes peu expérimentés. Plusieurs situations de changements systémiques seront présentées. Enfin, le paragraphe **2.1.3 « Le cas particulier des lettres envoyées depuis les »** présentera dans un premier temps une approche théorique de la relation phonème-graphème (**2.1.3.1**), dont l'application concrète sera présentée dans le point **0**. Comme les scribes émigrés aux USA évoluent dans un environnement linguistique leur étant partiellement étranger (présence de l'allemand et de l'anglais dans les colonies germanophones) et complètement étranger pour les destinataires de leurs lettres, le point **1.3.3.3** vise à montrer que certains lexèmes anglais et tournures anglaises se trouvent plus ou moins assimilés dans les productions des scribes. Le **chapitre 3 : Quand l'oralité s'invite dans la scripturalité du quotidien : traces lexicales** expose les usages linguistiques des scribes sur le plan lexical, ainsi que les phénomènes de contact linguistique relevés. Les points **3 « lexique du monde agricole », 4 « Le lexique lié à l'habillement, aux cosmétiques et aux mondanités », 5 « Le lexique culinaire », 6 « Différenciation scripturale pour les anthroponymes » et 7 « Lexique du quotidien »** présentent les champs lexicaux employés par les scribes en fonction de l'époque de l'acte de scription et des sociobiographies individuelles et/ou de groupe. Dans ce point, les lieux sociaux d'écriture prennent toute leur importance, dans la mesure où ils présentent une influence directe, en combinaison avec les sociobiographies personnelles des scribes, sur le lexique employé. Les informations concernant les emplois lexicaux étant particulièrement denses, le point **8 « Conclusions sur les emplois de lexique dialectal et français des scribes peu expérimentés »** présentera des conclusions intermédiaires : la variation lexicale dialectale, la phonographie – les deux phénomènes étant souvent combinés – ainsi que l'infiltration du français dans les classes modestes de la société en sont les trois grands axes. A la suite de ces conclusions intermédiaires, les marques d'oralité dialectale présentes dans les productions des scribes seront analysées dans le **chapitre 4 : Quand l'oralité s'invite dans la scripturalité du quotidien : marquages phonologiques. Contacts entre oralité et scripturalité**. Une réflexion sur la supposée opposition oralité/scripturalité sera

également menée, notamment à l'aide du modèle-outil de Koch et Oesterreicher (**1.1. Aspects analytiques et théoriques**). Avant de passer aux variables d'analyse sur le plan vocalique (**3**) et consonantique (**4**), les travaux structurels et géolinguistiques de l'alsacien seront présentés (**2**), car ils sont indispensables à l'analyse des phénomènes phonologiques. Le **Chapitre 5 : quand l'oralité s'invite dans la scripturalité du quotidien : marquages morphologiques et morphosyntaxiques** comblera quant à lui les variables d'analyse sur le plan morphologique (**2**) et sur le plan morphosyntaxique (**3**). Enfin, en guise de clôture des chapitres consacrés aux productions des scribes peu expérimentés, nous proposerons un **aperçu global des analyses**, ainsi qu'un **essai de typologie** regroupant les scribes, les genres de textes qu'ils produisent, ainsi que les variétés linguistiques en usage dans ces textes.

**CHAPITRE 1 : VERS UNE TYPOLOGIE DES
SCRIPTEURS ET LEURS TYPES DE TEXTES : DE
L'INDIVIDUEL AU GROUPE PAR LA
PROSOPOGRAPHIE**

1. Introduction

Malgré le peu de considération pour la prosopographie dans les milieux universitaire⁴¹ et grand public, cet outil-méthode nous a permis – sans entrer dans la description stéréotypée que Stone (1971 : 49) donne des prosopographes, c'est-à-dire d'être des « obsessive collectors of biographical information »⁴² – l'élaboration des profils personnels des scripteurs, mais aussi le rassemblement de ces données individuelles en typologies plus collectives. Les scripteurs du corpus ont été classés selon leur appartenance sociale. Six groupes sociaux se dégagent du corpus⁴³ et permettent d'avoir un premier aperçu de la répartition sociale des **scripteurs peu expérimentés** au sein de la société alsacienne. La catégorisation 'scripteurs peu expérimentés' a été retenue en prenant en compte les désignations déjà existantes dans la littérature scientifique. Pour le domaine francophone, on peut noter les appellations *peu-lettrés* (Branca-Rosoff et Schneider 1994), dont la définition est encore discutée aujourd'hui par le groupe de recherche *Corpus-14* dirigé par Agnès Steuckardt, *scripteurs populaires* et *scripteurs du sub-standard* (Thun 2018). Pour le domaine italoophone, l'appellation *semicolti* proposée par Bruni (1984) a été transposée en espagnol (*semi-cultos*) par Oesterreicher (2004). Enfin, la dénomination qui se rapproche le plus de notre positionnement est celle proposée par Elspass (2005) *ungeübte/unroutinierte Schreiber*. Cette réflexion sur la dénomination a permis de mieux définir les scripteurs alsaciens en essayant de garder une forme de neutralité dans la dénomination. Les propositions citées ci-dessus, en-dehors de celles d'Elspass, réfèrent toutes à un « écart » par rapport à une norme subjectivement valorisée, c'est-à-dire valorisée par ceux qui l'ont définie, ou se placent en opposition à une classe sociale ou une éducation plus élevée. La catégorisation 'scripteurs peu-expérimentés' se rapproche de celle de Stephan Elspass, dans la mesure où elle ne prend pas explicitement en compte la classe sociale et/ou le degré d'éducation, mais une habitude plus ou moins développée de l'écriture.

⁴¹ Néanmoins, ces dernières années, des travaux de recherche et des discussions scientifiques mettent en valeur la prosopographie en tant qu'outil de recherche pour les sciences sociales (Delpu 2015, Bougeard & Prigent 2016, Prigent 2016).

⁴² Collectionneurs obsessionnels d'informations biographiques (notre traduction)

⁴³ Nous rappelons que notre corpus est une constellation de textes aléatoires en fonction de ce que livraient les différents sites archivistiques.

Les productions des scripteurs diffèrent en fonction de leurs sociobiographies personnelles et/ou de leur groupe social d'appartenance. Les anonymes du monde rural et artisanal, ainsi que les membres de la famille Klein, produisent des textes relatifs à leur profession : la cuisinière anonyme a consigné des **recettes de cuisine** dans un carnet (début XIX^e siècle), les artisans urbains ont quant à eux laissé des **notes de frais** (1824-1825). Les agriculteurs de la famille Klein, ont consigné les entrées et dépenses d'argent dans leur **livre de raison** (1847-1920). Il s'agit donc d'**écrits fonctionnels** plus ou moins détaillés selon les scripteurs. C'est le cas par exemple dans les comptes de la famille Klein, qui sont tenus sous forme quasi-exclusivement numéraire par l'indication de sommes en unités monétaires à la fin du XIX^e siècle, par Léon Klein. Un autre type d'écrit sont les productions **interactionnelles** qui émanent de scripteurs éloignés géographiquement de leur famille, liées à des événements socio-économiques ou à une guerre. Le corpus rassemble d'une part des **lettres** d'émigrés aux Etats-Unis, Joseph Ziller (Louisiane, 1841 ; 1849) et Michel Gerber (Ohio, 1883-1885 ; 1887 ; 1891), ainsi que des **cartes postales de guerre** (*Feldpostkarten*) des agriculteurs-soldats Klein et Bauer de la région du Kochersberg (1914), et de quelques anonymes mobilisés pendant la Grande Guerre (1914). D'autre part, ce sont les **cartes postales** de Charles Graff à Hélène Droste (1898-1905) qui composent la partie d'**écrits interactionnels bourgeois** et documentent la mode de la correspondance bourgeoise sur cartes postales de la fin du XIX^e siècle. Les échanges entre les familles Graff et Droste (Charles et Hélène et certains collatéraux) ont également permis de relever l'engouement pour la collection de ces cartes postales, pour les images et photographies présentes sur leur recto. Les **écrits privés**, tels que les journaux intimes, sont aussi représentés. Ils émanent d'un précepteur désargenté du début du XIX^e siècle (vers 1812), Michel Rapp, résidant à l'hospice (*Spital*) de Saverne, de Jean Obrecht (1914), instituteur mulhousien consignant les événements de la Grande Guerre dans les alentours de Mulhouse et de Karl Scherlen, scripteur plus ou moins anonyme, dans la mesure où son journal ne contient pas d'informations sociobiographiques. Il tient lui aussi un journal de guerre. Cependant, contrairement à Obrecht qui n'est pas mobilisé, il est mobilisé et relate ses déplacements pendant l'année 1915. Des **écrits formels** tels qu'un **testament** (Johann-Lukas Legrand, 1831), un **inventaire après décès** (1762), ainsi qu'une **promesse à la Vierge** (Joannes Starikh, 1691) viennent compléter les autres genres de textes. La Figure 4 ci-dessous représente sous la forme d'un schéma la répartition des genres de textes par groupe de scripteurs.

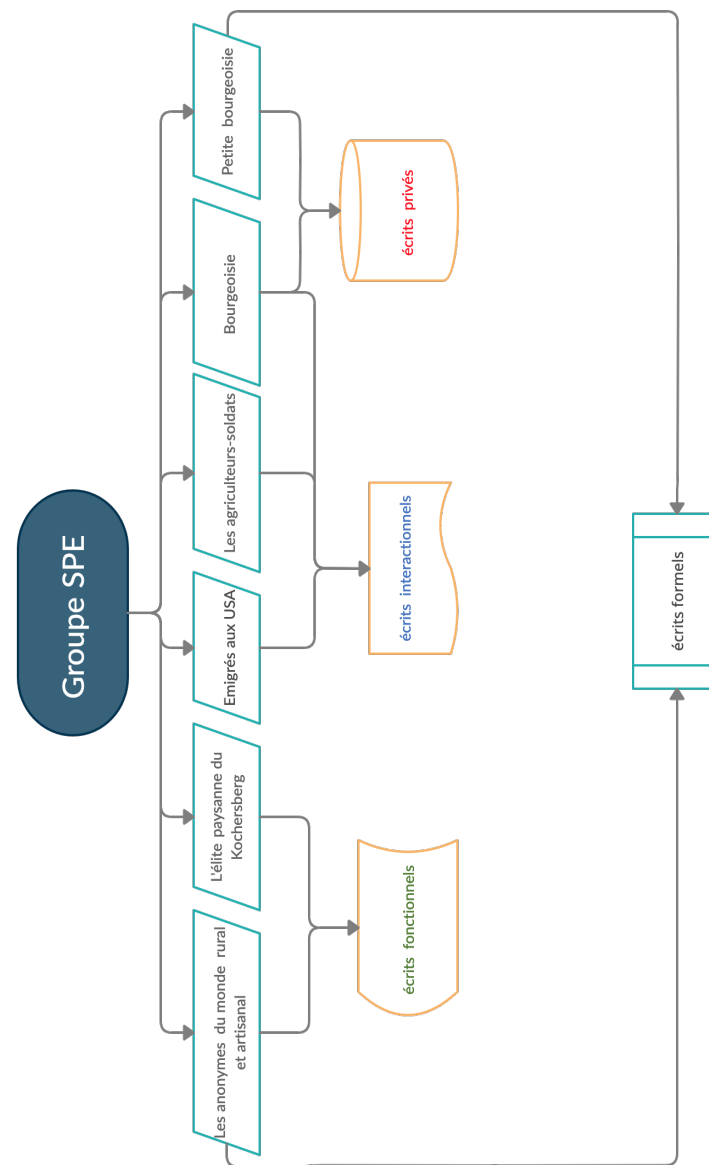


Figure 4 : représentation schématique des types de textes par groupe de scripteurs.

2. Les anonymes du monde rural et artisanal

2.1 Joannes Starikh (fin XVII^e siècle) : données sociobiographiques inconnues.

Le scripteur est *Schultheiss* (prévôt) à Attenschwiller comme le mentionne sa signature :

1. « JOANNES STARIKH SCHULTHEISS » [JOANNES STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

Attenschwiller se situe dans le Sundgau, près de la frontière avec Bâle. Joannes Starikh rédige une promesse à la Vierge Marie en allemand fortement teinté de haut-alsémannique. Par ce texte, les habitants de la commune d'Attenschwiller promettent de consacrer onze samedis à des travaux d'entretien des chemins.

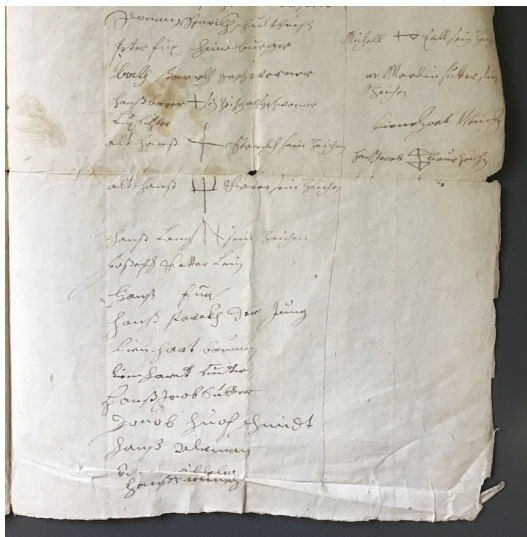


Illustration 1 : extrait de la promesse à la Vierge signée par Joannes Starikh (1691). ADHR 104J11.

2.2 Une cuisinière anonyme des environs de Mulhouse (XIX^e siècle)

Le carnet de recettes qui figure dans notre corpus a été rédigé par une main anonyme. On ne trouve nulle signature ou marque personnelle tout au long du carnet. Cependant, le genre du texte laisse à penser que ces recettes ont été rédigées par une femme, sûrement cuisinière ou domestique dans une famille aisée. Les recettes qui figurent dans le carnet apparaissent également dans un livre à destination des femmes datant du début du XVIII^e siècle, le *Nutzbares, galantes und curioses Frauenzimmer Lexikon* (1715). D'après Bernard Lahire (1997 : 146), les « [t]erritoires domestiques scripturaux masculins et féminins [sont] classiquement partagés entre les deux sexes », l'écriture féminine se cantonnant le plus souvent à des écrits familiaux, privés, écriture de recettes familiales, les recettes 'professionnelles' étant l'apanage des hommes, etc. Cette « écriture féminine » pourrait aussi être l'œuvre d'une maîtresse de maison petite-bourgeoise ou bourgeoise, car les recettes rédigées figurent également (avec leurs variations) dans un livre de cuisine du XIX^e siècle : l'*Ober rheinisches Kochbuch oder Anweisung für junge Hausmütter und Töchter, die in der Kunst zu kochen und einzumachen einige Geschicklichkeit erlangen wollen* (1840) rédigé par Margaretha Spörlin. Les recettes présentes dans le carnet ne sont cependant pas directement recopiées de l'un ou l'autre ouvrage et sont souvent prévues pour un grand nombre de personnes (par exemple un « Butin Transilion »⁴⁴ pour 18 personnes), présentent de grosses quantités d'ingrédients, par exemple « 2 Pfund Mehl » pour un kouglopf (« Gugelhupf ») et demandent des ingrédients rares et chers pour l'époque comme par exemple des clous de girofle (« Nägelein ») et des écorces de citron (« Zitron schelte »). Tous ces indices laissent à penser que ces recettes ont été conçues pour une famille aisée. En début de carnet se trouvent également des menus de mariage imprimés pour 90 personnes.

Cuisinière ou maîtresse de maison, la scripteuse a fait usage de ses propres ressources linguistiques pour rédiger ses recettes.

⁴⁴ Nous n'avons pas trouvé la signification exacte de ce titre. Il s'agit très certainement d'un pudding (« Butin »), cependant « Transilion » reste à ce jour une énigme.

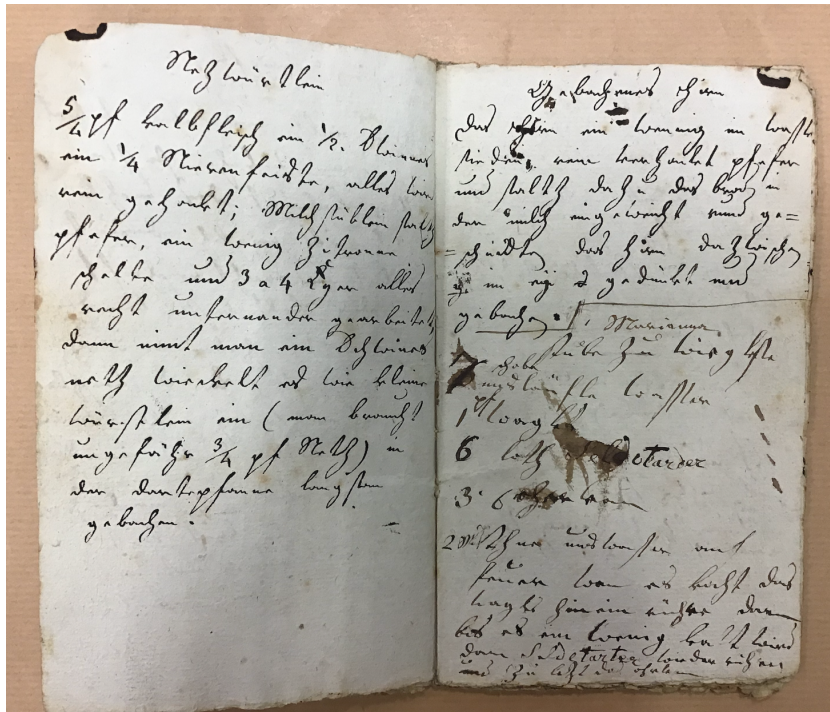


Illustration 2 : recettes des "Netzwürstlein". AM 64TT146.

2.3 Hamm, maître serrurier à Strasbourg

Il réalise des travaux dans la maison du notaire Jean-Georges Roessel (fils), décédé en 1823 et laisse une note de frais pour des travaux divers de serrurerie et d'entretien (voir Illustration 3). La note de frais est entièrement rédigée et ne comporte donc pas uniquement des chiffres. Les travaux consistent en la réparation de la clé à barbe de la porte du jardin, le raccommodage de la cordelette de la sonnette, la réparation d'un pied de lit, etc.

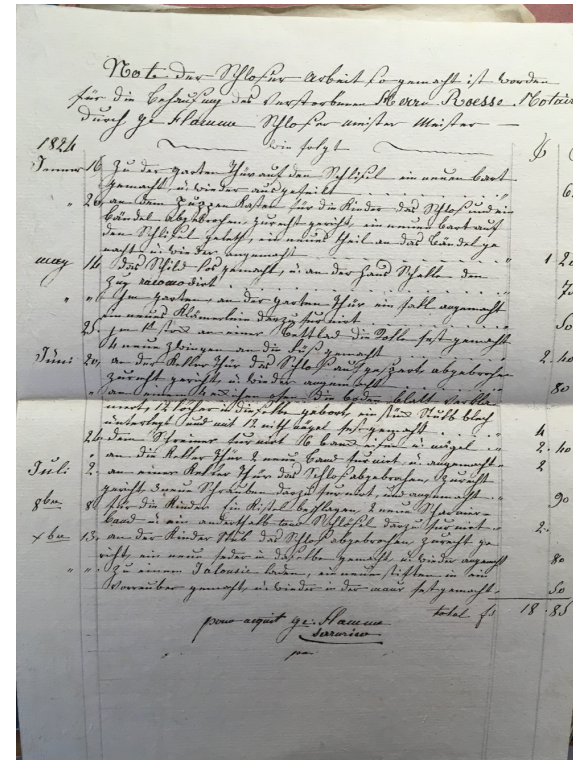


Illustration 3 : note de frais du serrurier Hamm. ADBR 55J30.

2.4 Jean-Jacques Stotz, maître maçon

Il réalise des travaux dans la maison du notaire Jean-Georges Roessel (fils), décédé en 1823 et laisse une note de frais pour divers travaux de maçonnerie.

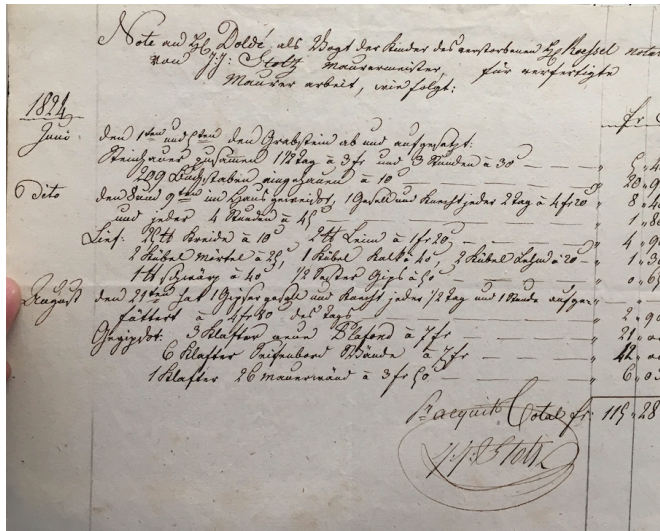


Illustration 4 : modèle d'une note de frais. Ici, celle de J.J. Stotz. ADBR 55J30.

2.5 Mossler, Strasbourg

Il s'agit d'une note de frais à la famille Roessel pour l'enterrement de Mme Roessel. La teneur de la note laisse à penser que ce scripteur travaille dans les pompes funèbres ou pour le Consistoire. Sa note de frais est d'ailleurs contresignée par le président du Consistoire Edel.

2.6 Karl Scherlen

Soldat alsacien mobilisé dans l'armée allemande lors de la Grande Guerre, il tient un journal intime, dans lequel il décrit surtout les manœuvres et marches militaires. Certains passages du carnet donnent cependant des précisions sur la place des langues au sein des troupes et de l'utilité, en tant qu'Alsacien mobilisé dans les troupes allemandes, de savoir le français lors d'un stationnement de troupes à Biache-Saint-Vaast.

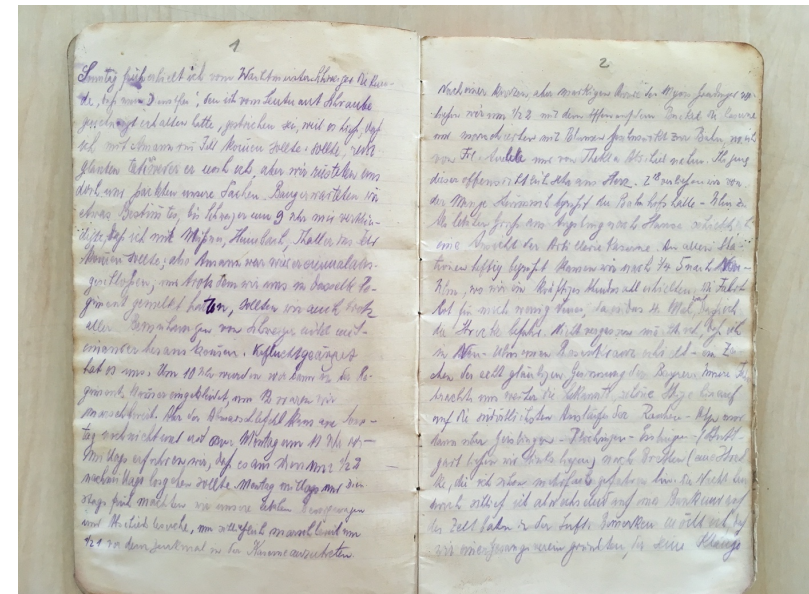


Illustration 5 : extrait du carnet de Karl Scherlen. ADHR 29J/30

3. Émigrés d'Eckartswiller en Amérique

Un fonds composé de treize lettres en provenance d'Amérique documente les sociobiographies d'émigrés alsaciens de la région de Saverne. Il s'agit de Joseph Ziller, Michel Gerber et Rosa Gerber, tous trois originaires d'Eckartswiller (Bas-Rhin). Joseph Ziller est installé en Louisiane, les deux autres sont installés à Tompson dans l'Ohio. Ce fonds est conservé à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs.

3.1 Joseph Ziller (1813-1886)

La correspondance de Joseph Ziller (deux lettres datant du 9 mai 1841 et du 5 juillet 1849) a fait l'objet d'une publication dans *Pays d'Alsace*, la revue trimestrielle de la SHASE. C'est grâce à cet article (Wiedenhoff 2018) que les données sociobiographiques de Joseph Ziller ont pu être rassemblées sans difficulté. Il est l'aîné d'une fratrie de onze enfants dont la mère est née Elisabeth Goetz (1791-1857). Le père, Sébastien Ziller (1782-1861), est vigneron (Wiedenhoff 2018 : 33). Dans sa seconde lettre, Joseph Ziller fait part à ses parents de sa situation socioprofessionnelle :

2. NEUIGKEIDEN KANN ICH EICH NICH VILL SCHREIBEN ALS IN BIN IN GESCHEFTEN MIT HOLB UND DIELEN UND HABE ES SER SCHLEGT GETROFFEN » [JOSEPH ZILLER, LAFAYETTE, PARISH OF JEFFERSON⁴⁵ (1849)]

Dans la même lettre, Joseph demande des nouvelles de son plus jeune frère Antoine (« Andoni ») et demande s'il a déjà dû faire son service militaire :

3. ICH MECHTE WISSEN OB MEIN BRUDER ANDONI SCHON GESPIELD HATT OB ER SELLTAT HATT MISSEN SEIN OTER NICH [JOSEPH ZILLER, LAFAYETTE, PARISH OF JEFFERSON (1849)]

⁴⁵ Lafayette, paroisse de Jefferson (Louisiane). Wiedenhoff (2018 : 33) indique que « [l]a paroisse de Jefferson couvre l'actuelle banlieue de la Nouvelle-Orléans. L'actuelle paroisse de Lafayette, 200 km plus à l'ouest, n'a reçu ce nom qu'en 1884 et ne peut donc être le lieu d'origine de ce courrier ».

Joseph Ziller donne aussi des informations plus larges sur le contexte général en Amérique :

4. ICH FEINDE ES AUS DAB ES VIELL SCHLEGTER GET WEGGEN DER GROSSE KRANKHEIT DIE WIR HABEN IN ORLINZ MAN SANGT ES IST DIE KOLLRA DIE MENSCHEN STERBEN SO GESCHWIND VON FÜNF STUND BESS FÜR UND ZWANZ STUNDE [JOSEPH ZILLER, LAFAYETTE, PARISH OF JEFFERSON (1849)]

Joseph Ziller retournera à Eckartswiller en 1857. Il est présent au décès de sa mère, Elisabeth Goetz, le 15 mai 1857 (Wiedenhoff 2018 : 34).

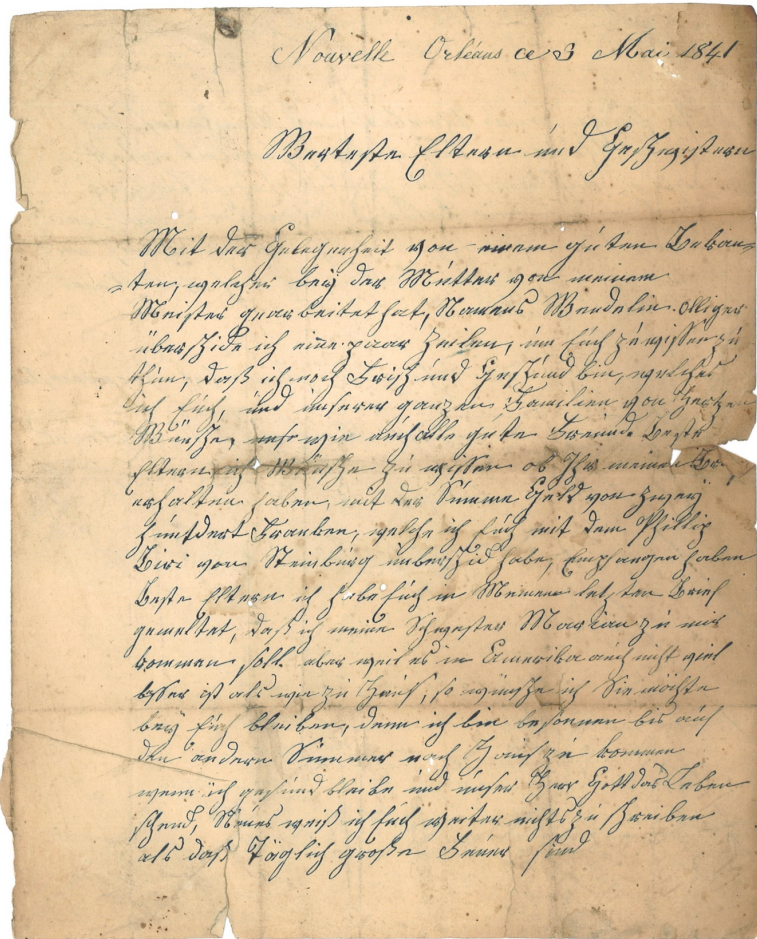


Illustration 6 : lettre de Joseph Ziller (1841). Document SHASE.

3.2 Michel Gerber (12.01.1831 – 03.01.1891)

La correspondance de Michel Gerber est beaucoup plus fournie que celle de Joseph Ziller et s'étend sur près de dix ans. Cependant, les lettres restent relativement rares pour une durée aussi longue ; elles ne forment pas un flux épistolaire abondant. Les dates de rédaction des lettres semblent suivre un cycle : janvier/février, avril/mai, juillet et décembre, ce qui correspond à peu près au début de la nouvelle année/passage de l'hiver (janvier/février), période de récoltes/déroulement du printemps et de l'été (avril/mai/juillet) et début de l'hiver/vœux de la Nativité et du Nouvel An (décembre). Comme la correspondance en l'état actuel compte huit lettres entre 1880 et 1889, on pourrait poser l'hypothèse qu'une grande partie des lettres a disparu ou qu'elle a été jetée, perdue, etc. Une perte de l'habitude de la correspondance est plutôt à exclure, dans la mesure où lorsque Michel Gerber écrit, il est déjà en Amérique depuis plus de quarante ans. Il ne s'agit donc pas d'une frénésie d'écriture déclenchée par la découverte d'un nouveau monde.

Dès la lettre du 12 janvier 1880, Michel Gerber donne à son frère Wendel des renseignements très précis sur le coût de la vie en Amérique et sur sa propre situation financière. D'après la lettre, Michel Gerber est parti en Amérique depuis longtemps, quand Wendel était encore très jeune :

5. LIEBER BRUDER ICH MECHTE WÜSEN VIRWAS DAB DU UND DER HANNER MIHR NOCH NICHT GESCHRIEBEN HABEN IHR SEYT BEY NANTER UND KENNEN ALE MEINE BRIEFE LESEN. ABER IHR HABT EUCH NICHT HEREN LASEN. BESONTERS DU HAST BEY MIHR GESCHLAFEN UND WARST NOCH JUNG WO ICH FORT BIN NACH AMERICA [MICHEL GERBER, THOMPSON, OHIO (18.04.1880)]

Michel Gerber indique qu'il a des dettes pour 2000 dollars et qu'il a quatre ans pour les rembourser ; il a cependant aussi des économies :

6. ICH HABE ALEN WEIL 600 TALER AUF DER BANK WO ICH FOHR GEMACHT HAB [MICHEL GERBER, THOMPSON, OHIO (18.04.1880)]

A la fin de la lettre, le scripteur indique le jour de son anniversaire, ce qui nous a permis de retrouver son année de naissance :

7. AN ALE DIE NACH MIHR FRAGEN MICHEL GERBER DAB IST DER TAG
WO ICH 49 JAHR ALT BIN 12 JANUAR. [MICHEL GERBER, THOMPSON,
OHIO (18.04.1880)]

Les lettres suivantes ne donnent que peu d'informations sur le niveau de vie de Michel Gerber. Il indique être agriculteur (« farmer ») et en 1885 il décrit à sa famille restée à Eckartswiller les débuts de l'automatisation de l'agriculture :

8. ICH GERECK AUCH EIN MASCHIN FIHR DIE FRISCHDEN ABZUMACHEN
DIE PERD MIESEN SIE ZIGEN DAN SCHNEIT AB UND BINES⁴⁶ AUCH
GARBEN SELBST [MICHEL GERBER, THOMPSON, OHIO, (1885)]
9. WIR HABEN KEIN SO GUTES JAHR GEHABT DIESES JAHR WEIZEN UND
KROMBIREN UND OBST WAR SCHLECHT DIE HEISCHREGEN HABEN DIE
BLINEND AL GEFRESSEN AM GLEE [MICHEL GERBER, THOMPSON,
OHIO (18.12.1885)]

Michel Gerber était à la tête d'une famille de six personnes. Il semblerait également que d'autres membres de la famille Gerber l'aient rejoint vivre à Thompson⁴⁷ dans l'Ohio. Il semblerait qu'il ait embarqué au Havre en 1851 pour traverser l'Atlantique, cependant, une date de naissance précise manque au registre des embarquements.

Dans le même lot de lettres se trouve une lettre de Rosa Gerber, la fille de Michel Gerber, dans laquelle elle annonce la mort de son père à ses cousins et cousines d'Eckartswiller.

⁴⁶ « bines » peut être interprété comme un *switch* depuis l'anglais « binds ».

⁴⁷ D'après les données du recensement de 1880 : Année : 1880; Lieu du recensement : Thompson, Seneca, Ohio; Bobine : 1065; Page : 78C; District du recensement : 196

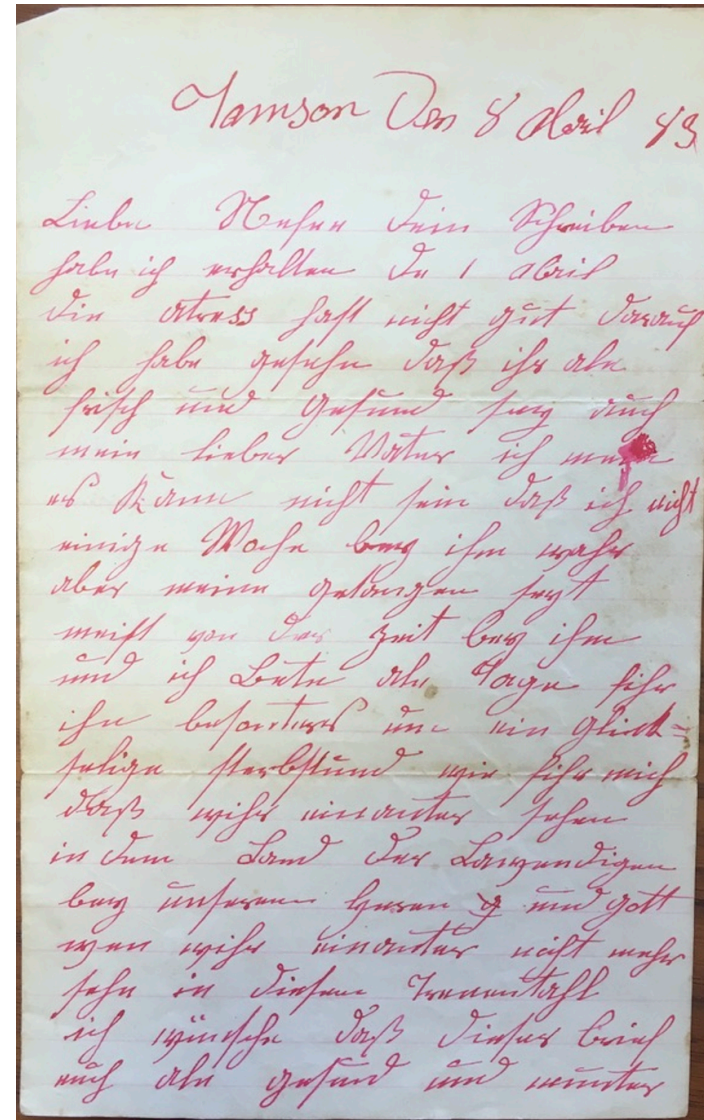


Illustration 7 : lettre de Michel Gerber (1889). Document SHASE.

4. Les Klein d'Offenheim, élite paysanne du Kochersberg

Dans les deux paragraphes suivants seront détaillées les situations socio-économiques de Jacques Klein (1785-1863) et André Klein (1815-1886), son fils. Leurs situations socio-économiques sont assez similaires, même si André Klein accède à une position sociale plus importante que celle de son père. La situation de Léon Klein (1856-1926) ne sera pas détaillée, car la tenue de ses comptes ne présente pas suffisamment de texte pour mener une analyse sociolinguistique solide. Cependant, le peu de traces non numériques qu'il laisse présentent certaines particularités graphiques laissant supposer une possible tension entre oralité et scripturalité.

Le paragraphe concernant Jacques Klein est volontairement plus densément renseigné que les deux autres, car il permet de « poser » la situation socio-économique du scripteur et plus largement de l'exploitation agricole. Il s'agit en quelque sorte de l'étalon socio-économique pour ce document.

4.1 Jacques Klein : cultivateur, adjoint au maire et trésorier du Conseil de fabrique

Le premier de ces scripteurs est Jacques Klein ⁴⁸. Il naît et vit dans un milieu paysan aisé alsacien en territoire français.

Comme il est né en 1785, l'école qu'il fréquente est l'école postrévolutionnaire. La régularité graphique et la finesse de son écriture dans le cahier de comptes de la ferme Klein⁴⁹ atteste que l'acte scripturaire en tant que tel lui est familier. JK3 semble avoir eu une éducation scolaire mathématique d'assez bon niveau, puisque ses comptes sont tenus avec précision et minutie ; cependant les comptes restent assez simples dans leur constitution. L'éducation scolaire (et peut-être des dispositions propres) de JK3 lui permettront d'être élu trésorier du Conseil de fabrique d'Offenheim le 5 janvier 1840 (Klein 2015 : 40). De plus, « [d]ès 1814 on

⁴⁸ Nomenclature utilisée par Jean-Marie Klein dans son article publié dans *Kochersbari* (2015/72 : 39). « JK3 » désormais.

⁴⁹ JK3 rédige ses comptes à la plume et à l'encre. Les entrées plus récentes, saisies au tournant du siècle et par la suite sont au crayon violet ou gris.

retrouve Jacques 3 au Conseil municipal d'Offenheim puis en 1832 il est nommé adjoint au maire, fonction qu'il occupera jusqu'en 1860⁵⁰ » (Klein 2015 : 40).

JK3 hérite en 1809, à l'occasion de son mariage avec Brigitta Velten (1786-1861) de

la totalité de la ferme et des dépendances, 1,85 hectares de terres et la moitié de cheptel (6 chevaux, les vaches et autre bétail) ainsi que la moitié indivise de la propriété voisine, cour et dépendances [...]. L'ensemble de la donation est estimée à 10 094 francs (Klein 2015 : 39).

Les frais de partage avec ses frères et sœurs ainsi que le règlement d'une dette à un négociant de Saverne (Klein 2015 : 39) s'élèvent à 10 092 francs. Son épouse, Brigitta Velten, apporte quant à elle

en dot 10 000 francs en numéraire ainsi que 42 ares situés sur le ban de Dingsheim [...] Jacques 3 Klein agrandira sa ferme jusqu'en 1843. On sait que l'écurie comportait alors 8 chevaux, dont une jument et un poulain et que les terres en biens propres étaient d'environ 15 hectares dont 12 hectares hérités après le décès de son père Jacques 2 en 1824. [...] Sur toute la période de 1836 à 1856⁵¹, on compte 9 personnes adultes, dont, par exemple en 1851⁵², 4 valets de ferme, 2 servantes et 3 adultes KLEIN (Klein 2015 : 39-40).

La situation socio-économique de JK3 lui permet d'occuper ses autres fonctions d'adjoint au maire et de trésorier du Conseil de fabrique tout en tenant avec minutie son livre de comptes. Son fils, André Klein, jouira d'une situation socio-économique semblable, ses comptes seront moins bien tenus, mais leur teneur linguistique restera sensiblement la même.

⁵⁰ Dans le recensement de 1836, on peut lire : « Jacques Klein, cultivateur et adjoint au maire » (ADBR 7M591).

⁵¹ Recensements faits en 1836, 1846, 1851, 1856, 1861, 1866 et 1880.

⁵² Recensement de 1851 (ADBR 7M591)

4.2 André Klein, cultivateur, président du Conseil de fabrique et maire d'Offenheim

André Klein⁵³ (1815-1886) est le benjamin des quatre enfants de JK3 et Brigitta Velten⁵⁴. Il héritera de la ferme de son père en 1853 lors de son mariage avec Carolina Wack (1827-1859)⁵⁵. AK fera prospérer la ferme 's *Neubüre* et « la superficie cultivée de la ferme dépassera les 17 hectares avec les terres en fermage » (Klein 2015 : 42).

Tout comme son père, AK exerce plusieurs fonctions en sus de son métier de cultivateur⁵⁶. De 1856 à 1860, il sera membre élu du Conseil de fabrique (Klein 2015 : 42).

Il est à nouveau élu membre à ce conseil en 1878, puis en 1882. Il en est élu président et le restera jusqu'en 1886. [...] En 1881, [AK] est nommé *Bürgermeister*, maire d'Offenheim, par le *Bezirkspräsident*, l'équivalent du préfet. Il occupera cette fonction jusqu'à son décès, le 5 novembre 1886 [...]. (Klein 2015 : 42–43).

AK a la particularité biographique de vivre un changement d'appartenance étatique. Cependant, le passage de l'Alsace au II^e Reich n'aura pas d'influence sur sa manière d'écrire. Lorsque l'Alsace passe sous le contrôle du II^e Reich, AK a 56 ans. Ses pratiques scripturales sont bien établies, du moins pour ce qui est de la saisie des comptes. L'école ne pourra plus avoir d'influence sur sa manière d'écrire. Il aurait été également intéressant de comparer les comptes tenus par Léon Klein ou par son successeur dans la mesure où Léon Klein a aussi suivi une scolarité à l'école française mais ce dernier ne rédige que très peu. Bien qu'AK soit président du Conseil de fabrique et maire d'Offenheim, ses comptes gardent des marqueurs phonétiques dialectaux forts. Sa scolarité à l'école française, tout comme celle de son père, semble ne pas avoir eu d'influence sur sa pratique écrite. Au courant du XIX^e siècle, l'école primaire va contribuer à la diffusion du français au travers de textes de loi visant non pas l'imposition du français, mais son « admission » à l'école, comme le formule l'inspecteur général Jacques Matter en 1847 dans son ouvrage *De l'état moral politique et littéraire de l'Allemagne*, dans lequel il consacre le troisième chapitre à « L'Allemagne en France – les études allemandes – la population allemand de Paris – la Lorraine et l'Alsace ». Puisqu'AK

est né en 1815, on peut supposer que sa scolarité était déjà terminée en 1830, donc bien avant le projet de règlement des écoles publiques (1852) qui inscrit dans son article 29, que « le français sera seul en usage dans l'école. Le maître s'efforcera, par ses prescriptions, par ses fréquentes explications, de former les élèves à l'usage habituel de cette langue » (d'après Huck 2015 : 125). A la suite du projet de règlement des écoles publiques de 1852,

[]Le Conseil général du Bas-Rhin adopte le projet du ministère dans son *Règlement des écoles primaires publiques* d'août 1853, mais en maintenant le rôle fondamental du français. L'article 17 dispose qu' « en raison de la situation topographique et des besoins du département du Bas-Rhin, l'enseignement primaire comprend en outre dans les écoles de ce département [entre autres] : la lecture et l'écriture allemandes », mais réaffirme dans l'article 19 : « La langue usuelle de l'école sera la langue française. Le maître s'attachera à multiplier les exercices intellectuels dans cette langue afin d'habituer les enfants à s'en servir dans les usages journaliers de la vie ». (Huck 2015 : 125–126)

4.3 Le cas particulier de Léon Klein (1856-1926)

Léon Klein⁵⁷ est né durant le Second Empire et fréquente lui aussi l'école française. Le moment à partir duquel LK reprend la gestion du carnet de comptes n'est pas très clair ; ce qui est certain c'est qu'il gère les comptes à partir de 1886⁵⁸. Sa gestion des comptes se fait de manière très numéraire ; il laisse peu de place à la rédaction. Les seules traces rédigées sont les noms de mois qui apparaissent dans la marge gauche du carnet. Dès 1911, LK commence à rédiger les noms de mois en français, le reste des rares notes est en allemand. Dès la fin du XIX^e siècle, les comptes deviennent de plus en plus numériques jusqu'à ne plus présenter que des chiffres et des dates sans indication aucune concernant la sortie d'argent. Les noms des mois rédigés en français à partir de 1911 présentent des traces de contact phonétique révélant des variétés germaniques (allemand ou alsacien) : « fevrier » ; « dezembre ». L'ardoise de 1912 pour le domestique Nicolaus Brom présente elle aussi une liste de mois rédigée en français, cependant les traces de contact phonétique ont toutes disparu. Toujours en 1912, l'ardoise de Michael Meter présente un mélange des trois variétés en présence : « Februar » ; « Mars » ; « Avril » ; « Mai » ; « Juni » ; « Julie » ; « Augst » ; « Septembre » ; « Octobre » ; « Novembre ». « Februar », « Julie » ; « Augst » et « Novembre » sont scripturalisés en

⁵³ « AK » dans la suite du texte

⁵⁴ Arbre généalogique complet, voir Klein (2015 : 38)

⁵⁵ Remariage avec Marie Salomé Adam en 1863 (Klein 2015, 42)

⁵⁶ Profession renseignée dans le recensement de 1866 (ADBR 7M591)

⁵⁷ LK dans la suite du texte

⁵⁸ Année de décès de son père

cursive allemande, ce qui permet de poser l'hypothèse que « Julie » et « Novembre » présentaient peut-être une prononciation dialectale.

4.4 Les agriculteurs-soldats

Hippolyte Klein et Emile Bauer sont voisins à Offenheim. Leurs parents sont agriculteurs. Tous deux ont été au front dès 1914. Ces agriculteurs-soldats nés allemands ont fréquenté l'école allemande au moins jusqu'à leurs 14 ans révolus⁵⁹. Les deux jeunes hommes font partie du milieu rural, mais ne se placent pas sur le même niveau social. Hippolyte Klein fait partie d'une famille de *Grossbüre* (grand exploitant agricole) [cf. 4] alors qu'Emile Bauer fait partie d'une famille moins aisée, en ascension sociale cependant. En 1911, le père d'Emile Bauer (Charles Bauer), issu d'une ferme moyenne, achète une ferme aux dimensions légèrement plus grandes que celle de la famille Klein. Toutefois la superficie de terres agricoles qu'il possède reste inférieure à celle de la famille Klein, la richesse des paysans se mesurant notamment à la superficie de terres possédées en bien propre (Boehler 1994).

⁵⁹ Voir l'Ordonnance du 18 avril 1871 (art.1).



Illustration 8 : recto d'une carte postale d'Hippolyte Klein, 1914. Collection privée Butscha-Klein.

4.4.1 Hippolyte Klein (02.08.1892 – 24.04.1915)

Fils de Léon Klein et de Joséphine Goetz (1859 – ?), Hippolyte Klein est parti au front dès les premières semaines de la Grande Guerre ; sa première carte postale date du 23.09.1914. Il se trouve alors à Harleshausen⁶⁰. En novembre 1914, il est à Aix-la-Chapelle où il a vu des Français et des Anglais. Il écrit à ses parents qu'il est en compagnie de très nombreux Alsaciens :

10. HABE FRANZOSEN UND ANGLÄNDER HIER GESEHEN. DIE HABEN
GUTES ESSEN BEKOMMEN. BIN BEI VIELE ELSÄSSER UND LUSTIG
BEISAMMEN. [HIPPOLYTE KLEIN, HARLESHAUSEN, (1914)]

Il fait partie de la 2^e compagnie du 223^e Régiment d'Infanterie de Réserve en tant que lieutenant. Il tombe sur le front de l'ouest, près de Kerselaere, qui fait aujourd'hui partie d'Ypres.

Ses cartes présentent en majorité des marques de réalisation phonologique avec l'alsacien, notamment dans la scripturalisation du prénom de son frère, Charles Klein.

4.4.2 Emile Bauer (21.12.1894-?)

Agriculteur à Offenheim et voisin des Klein, il est dans la même caserne qu'Hippolyte Klein (cf. *infra*) à Cassel en octobre 1914. Il écrit deux lettres à son ami Joseph Klein, frère d'Hippolyte resté à Offenheim, dans lesquelles il prend des nouvelles du village et fait savoir à Joseph Klein que son frère Hippolyte doit apprendre à faire des économies en temps de guerre. Il ne peut pas lui demander deux fois par semaine du chocolat, car il n'a plus autant d'argent qu'avant le début du conflit.

⁶⁰ Depuis 1936, Harleshausen est un quartier nord de la ville de Cassel, en Hesse.

5. La petite bourgeoisie

5.1. Michel Rapp (1724-1814), un bourgeois désargenté à cause de la Révolution

Il n'a été possible de rassembler des éléments sociobiographiques précis concernant Michel Rapp que par le relevé de ce qu'il disait de lui-même et des événements qui ont marqué sa vie et qu'il a notés dans son journal intime, mais également grâce aux excellentes compétences en généalogie de Philippe Wiedenhoff, trésorier de la SHASE.

Le carnet ne présente ni page de couverture sur laquelle un nom aurait pu figurer, ni quatrième de couverture. Seules les pages du milieu, reliées par une ficelle, forment ce carnet. La première information retrouvée est le nom de famille du scripteur qui apparaît dans la retranscription d'un dialogue entre lui-même et « Dottermännel⁶¹ » (voir exemple 11). Ce dialogue s'inscrit dans l'intrigue générale du carnet : le scripteur, Michel Rapp, est prébendier de l'hospice de Saverne, et le préposé à l'allumage des poêles à bois ne fait pas bien son travail, si bien que les chambres sont glacées en hiver. Les sœurs de l'hospice semblent également n'en faire qu'à leur guise et font acte d'autorité sur les prébendiers. Dans l'exemple 12, Michel Rapp critique notamment la gestion de l'hospice et le train de vie des sœurs hospitalières et dénonce également les agissements de la sœur Jacobé qui semble avoir volé les habits de sa défunte femme et qui, pour se venger de la dénonciation, calomnie Michel Rapp auprès du maire Monet.

11. ALSO KURZ VOR WEÏNACHTEN KAME DOTTERMÄN(N)EL EINSTENS ZU
MIR IN ZIM(M)ER SAGEND : HR. **RAPP!** JETZT WILL ICH DAS HOLZ
WIEDER WIE VOR HER IHM INS ZIMMER BRINGEN U(ND) NICHT MEHR
ZUM ZIPRIAN DAN(N) ICH HABE KAINDEL MIT IHM GEHABT; ICH
SAGTE : DAS GILT MIR GLEICH DU HAST'S MIT IHM ANGEFANGEN,
MACHE AUCH FORT, DU BIST ÜRSACH VON DEM WAS GESCHEHEN IST,
ICH WILL NICHTS MEHR MIT IHM ZU THUN HABEN ICH HABE GENUG
[...] [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

⁶¹ Dans l'écrit de Michel Rapp, « Dottermännel » est décrit comme l'employé de l'hospice qui allume les feux dans les chambres. D'après le surnom que lui donne Michel Rapp (Dottermännel = croque-mort) il se pourrait qu'il exerce également la profession de croque-mort. Le carnet ne contient pas plus d'informations à son sujet.

Au fil des pages du carnet, le lecteur apprend que « Hr. Rapp » a été précepteur à Saverne. Il est également fils de bourgeois, mais la Révolution l'a ruiné. De par son mariage avec Marie Elisabeth Würmel (1750-1806), le 24 nivôse an IV (14 janvier 1796), il intègre les grandes familles bourgeoises de Saverne. Michel Rapp entre à l'hospice de Saverne avec sa femme le 28.07.1805.

L'extrait suivant contient le plus d'informations personnelles sur le scripteur. Cet extrait relate un échange énergique entre Michel Rapp et le maire Monet qui veut imposer à l'ancien instituteur un compagnon de chambre du nom de Wilhelm. Michel Rapp semble également très attaché à son statut de bourgeois de Saverne et ne semble pas accepter le nouvel ordre social qui se met en place au début du XIX^e siècle :

12. SEINE SACHE IST NICHT SO VIEL WAS DIE FREMDE BRINGEN DIE SCHULTEN ZU BEZAHLEN : ANTWORT. DIE SCHULDEN GEHEN MICH NICHTS AN, ICH HABE SIE NICHT HELFEN MACHEN, DER SPITHAL IST AUCH NICHT VON FREMDEN AUCH NICHT FÜR DIE FREMDEN, SONDERN VON HIESIEGEN GUTTHÄTER UND FÜR HIESIEGE VERUNGLÜCKTE U(ND) ALT(E) BÜRGER BÜRGER'S KINDER U(ND) KRANKE BURGERSDIENSTBOTTEN GESTIFTET U(ND) BEÿ ERBAUUNG DES NEUEN SPITHALS, HATTE MAN KEINE FREUDE, WEDER ZUM BEZAHLEN NOCH ZUM FRONEN BERUHEN, SONDERN DIE GANZE STADT HATTE IN GELD UND FRONEN DARZU CONTRIBUIRT U(ND) ICH BIN DER EINZIGE HIER DER WIE ALLE GEMEINE BÜRGERSOHN FÜR MEINEN VATER AM SPITHAL GEFRONT SOLANGE DARAN GEBAUET WURDE. HIERAUF SAGTE ER ZU MIR : SEIN SACH ABER IST NICHT SO VIEL WAS DIE FREMDEN BRINGEN; ANTWORT : SO MEINEN SIE UND MACHEN SIE VON BURGERS KINDER UND FREMDE KEIN UNTERSCHIED U(ND) WAS HAT DAN(N) DER WILHELM DER NICHT VON HIER IST HEREIN GEBRACHT DER MIT LÄHRER HAND HEREIN KOM(M) IN GUTZSFRUNDE ICH HAB NICHT DAS MINDESTE IN MEINEM ZIM(M)ER VON SPITHAL WIE ANDERE HABEN; WAS ICH HABE VON MEUBLES IST MEIN EIGEN, MEIN ZIM(M)ER IST VOL, U(ND) KEIN PLATZ FÜR EINEN ANDERES : HIERAUF SAGTE ER : DER WILHELM IST EIN VERDIENTER MAN(N), ER HAT MIT SEINER LEHR DER STADT DIENST GETHAN : ANTWORT : ICH AUCH JETZT SCHON 26 JAHR NACH EINANDER UND HABE SCHON VOR 60 JAHREN 6 JAHRE LANG AUCH HERREN KINDER GELEHRT EHE DER WILHELM HIER

KAM UND HABE NOCH HERRENKINDER IN DER LEHR U(ND) LASSE MICH ALS BÜRGER'S SOHN WEGEN NICHTS EINSCHRÄNKEN LIEBER WOLTE ZUM SPITHAL HIENAUS : HIERAUF SAGT ER : ES IST KEIN BÜRGERSPITHAL MEHR ES IST EIN NATION SPITHAL, DIE NATION HAT HAND DRAUF GELEGT ; U(ND) WAN(N) ER HINAUS WILL MACHT MAN DIE RECHNUNG WAS BISHER GEKOST HAT; ANTWORT. DAS KÖNNEN SIE, UND ICH HABE EINE GUTE GEGENRECHNUNG ZU MACHEN, ICH MUSS FORT XXXX ICH GEHE ER SAGTE JA, BIS AUF WEITERER BESCHIED; ANTWORT ICH BLEIBE BEÿ MEINEM WORT, ICH NEHME NIEMAND ZU MIR. ICH HÄTTE IHM AUCH GERNE GESAGT : DER SPITHAL IST AUCH NICHT GESTIFTET, FÜR EINEN HAUFEN EIGENNUTZER, INTERESIRTER WOHL LEBENDE KOSTSPIELIGE SCHWESTERN SO WENIG ALS FÜR FREMDE. DAS SPITHAL GOTTESHAUS HAT AUCH KEINEN ANDEREN TUGENTHUEND HERRN ALS GOT ZU DESSEN EHR DIE STIFTUNG GESCHEHEN U(ND) ZUM **HEÿL U(ND) UNTERHALT VERUNGLÜCKTE BURGER, BÜRGER'S ET STRIFENDE ET KRANKE BÜRGER'S DIENST BOTTEN GESTIFTET ; ICH BIN VON DER ERSTEN GATTUNG**, DAN ALS ICH ANFANGS DER REVOLUTION WURDE ICH VON RASENDEN JACOBINER UNMUTS VON WELCHEN DER SOGENANTE STRABB. HANSDÄN(N)EL GOLDSCHMÄTTIR HARTMÄNEL⁶² DER ALLER ÄRGSTE WARE, WURDE ICH ERTSLICH VON MEINEM LEHRTSTUNDEN GUTE VERDROST **ZWEÿ JAHR ET SECHS MONATH SUSPENDIERT MIT GROBEM VERLUST; ALS DAN(N) IM JAHR 1793 NEBST NOCH 40 PERSOHNEN HERREN ET BÜRGER ET NEINI MONATH LANGE – IN GEFÄNGNUS AUF MIRCOUR AUF UNSERE KÖSTEN GEFÜHRT**⁶³ **5 WEIBSLEUTH AUCH MIT 3 WÄGEN U(ND) EINE KUTCHE VOLL. DIESE TEUFLISCHE REVOLUTION SCHADET MICH MEHR ALS TAUSEND THALER U(ND) WO ICH WOHNTE U(ND) GEZALET WORDEN WÄREND MEINER GEFANGENSCHAFT, WURDE ICH AUCH ALLES MEINES HABITUM, U(ND) LOUISDORÉ IN GELD, HEMDER, SCHNUZTUCHER xxx 8 STÜCK U(ND) 6 XXXX SEITEN ET BAUMWOLLEN STRÜMFEN, LEINTUCH ALLE BÜCHER BERAUBT, STANDE NICHTS MEHR BEÿ RUCKKUNFT. [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]**

⁶² Il s'agit du jacobin Joseph Hartmann, orfèvre.

⁶³ La municipalité jacobine procède à l'épuration du corps des enseignants (Heitz 2001 : 27). L'arrestation à la prison de Mirecourt correspond à la deuxième vague de répression menée par les jacobins de Saverne, menés par Joseph Hartmann (Heitz 2001 : 27)

Michel Rapp évoque également les autres instituteurs⁶⁴ qui ont été déportés à Mirecourt avec lui :

13. ICH BIN AUCH DER EINZIGE BÜRGER U(ND) BURGER SOHN DER AM ALTEN U(ND) NEUEN SPITHAL GEFRONET, U(ND) DURCH DIE TEUFLISCHE REVOLUTION, DURCH DIE HIESIGEN RABENDE JACOBINER TEUFELS UNMUTS ALL MEINES HABITUM BERAUBT; DANN UNTER DEM MAIR CHAURON WURDE ICH MIT NOCH 2EN LEHRMEISTER JOIN ET DUPFER MEINES LEHRVERDIENST ZWEÿ JAHR ET SECHS MONATH SUSPENDIERT DURCH SEINEN VIZENMAIRE DEN STRASBB. HANSDÄNNEL HARTMÄNEL GOLDSCHMETTER [...] [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Le passage suivant complète ce qu'écrivait Heitz (2001 : 27) *supra*, à propos des arrestations menées à Saverne :

Les appels à l'indulgence et au retour des détenus de Mirecourt se font de plus en plus pressants. En ventôse, nous voyons le représentant Lacoste faire preuve de clémence en autorisant Anne Descombes emprisonnée à Mirecourt [...] à revenir dans ses foyers. [...] Autre message adressé à Lacoste [...] « Les soussignés femmes et enfants de la Commune de Saverne dont les maris, pères et mères gémissent depuis quatre mois dans la maison d'arrêt de Mirecourt pour des raisons que le Conseil général de la Commune de Saverne t'a fait connaître, viennent d'apprendre avec une entière satisfaction que tu as prononcé l'élargissement de Michel Goetz et Antoine Meyer... Comme les torts attribués à ces deux citoyens sont exactement les mêmes que l'on impute aux chefs de famille des exposants, qu'ils ne diffèrent les uns des autres qu'en ce que ceux que tu as mis en liberté sont les plus aisés et en sont détenus à Mirecourt que depuis environ quinze jours, tandis que tous les autres y languissent depuis quatre mois, se sont ruinés en frais et ont laissé leurs familles dans la dernière indigence. Veuillez, citoyen représentant, user de la même clémence vis-à-vis les mari, père et mère des exposants » Suivent les noms de 25 personnes. La municipalité dénonce par écrit les motifs de l'arrestation : « Fanatisme, propos et démonstrations aristocratiques et nuisibles surtout dans un moment où l'Ennemi étoit près de nos murs et qu'elle ne reconnaît aucun signe distinctif portant diminution ou augmentation de faute entre les dits individus ». La liste de ces détenus est envoyée aux représentants Lacoste et Baudot. (Heitz 2001 : 30)

14. ALSDANN IM JAHR 1793 UNTER DEM JACOBINER ANTON CLAVEL MAIRE AUF MARTINI UNSER 30. ARISTOCRATEN HERREN UND BÜRGER 3 WÄGE(N) U(ND) KUTSCHE VOLL HERREN MIT 16 JEAND'ARMES A CHEVALE AUF UNSERE KÖSTEN AUF MIRECOUR GEFÜRHT 9 MONATH IN GEFANGENSCHAFT BLEIBEND BIS DEN 2TEN AUGUSTÿ 94 BEKAM(M) WIR DEN ABSCHIEDS PASEPORT [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Heitz précise que « [c]inq des détenus sont classés comme 'très pauvres', douze comme 'pauvres', trois comme 'peu aisés' et quatre de 'médiocre fortune' » (Heitz 2001 : 30). Le nom de Michel Rapp figure sur la liste et est mentionné comme « pauvre » (Heitz 2001 : 34).

Les dates de naissance nous ont été fournies par les recherches généalogiques de Philippe Wiedenhoff.

⁶⁴ Il s'agit de Philippe Doppfer et de Jean-Baptiste Jouin (Heitz 2001 : 27)

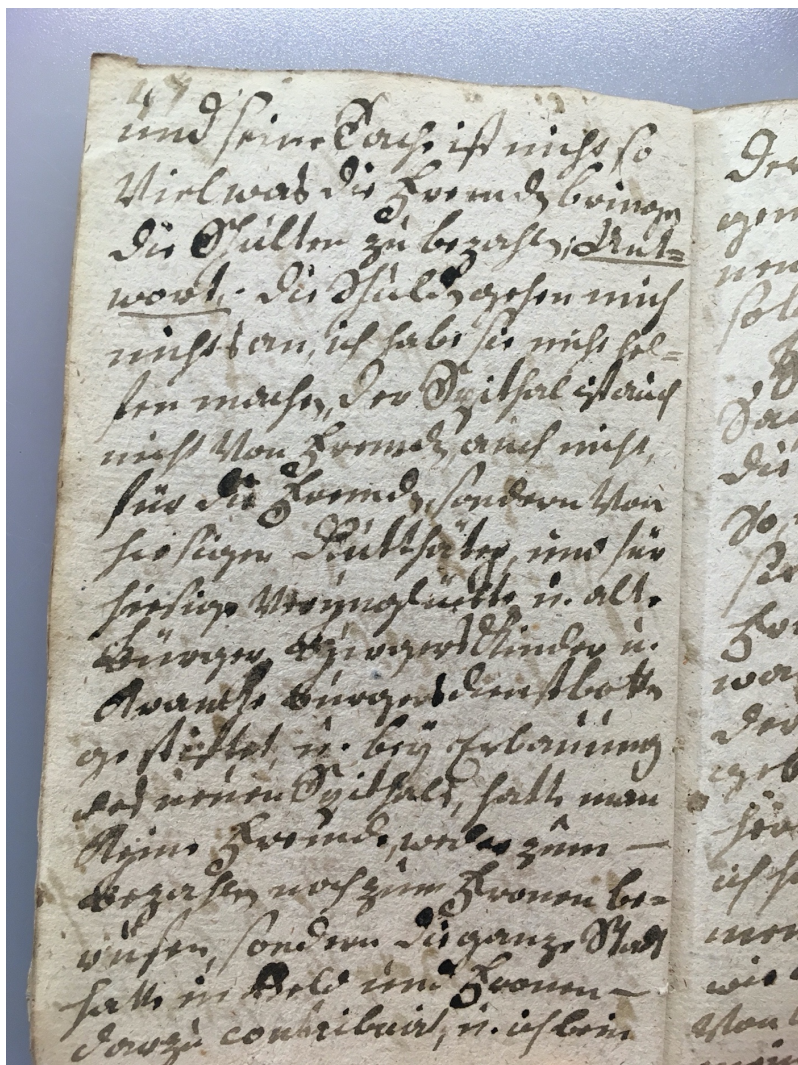


Illustration 9 : extrait du journal de Michel Rapp. ADBR 38J273

5.2 Jean Obrecht (25.03. 1860 – 21.04.1941), instituteur à Mulhouse

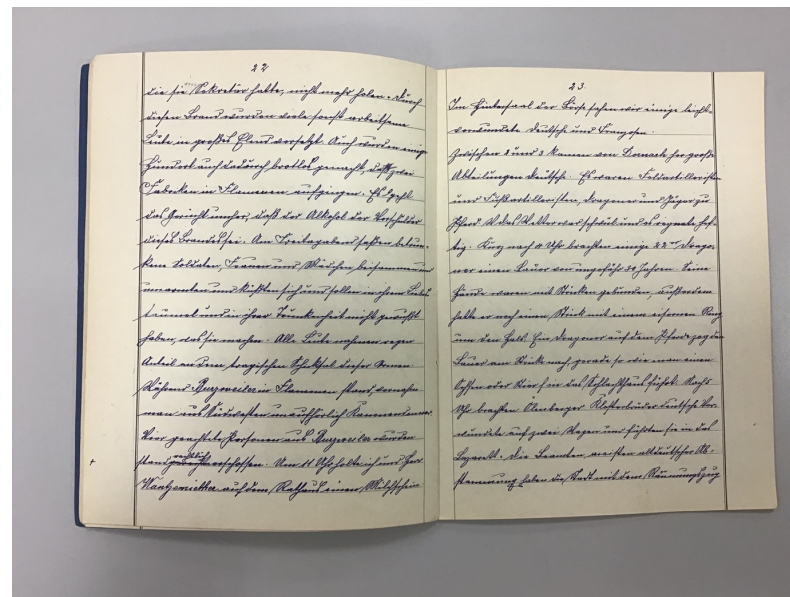


Illustration 10 : extrait du journal de Jean Obrecht. AM 144TT1

Les souvenirs de guerre (Kriegserlebnisse) de Jean Obrecht déposés aux AM nous renseignent très bien sur les quatre années du premier conflit mondial. Dans ses cahiers, il consacre chaque jour trois quarts de page à ses observations concernant la situation à Mulhouse et environs. En cherchant à documenter la sociobiographie de Jean Obrecht, nous avons découvert le site Internet *Notre saga*⁶⁵ qui retrace la biographie et la généalogie de la famille Obrecht ainsi que les familles collatérales, tenu par Jean-Daniel Krebs, arrière-petit-fils de l'instituteur mulhousien.

⁶⁵ [www.notresaga.com], dernière consultation le 23.06.2020

Fils de maçon, Jean Obrecht devient instituteur et épouse Salomé Hild, fille d'aubergiste. Né français, il fera ses études d'instituteur en allemand. Il intègre ses fonctions d'instituteur à l'école Koechlin de Mulhouse le 12.09.1884.

On ne peut éviter de se poser la question à la lecture de ces cahiers : de quel côté penchaient les sentiments patriotiques de Jean Obrecht ? C'est d'ailleurs une interrogation qui vaudrait pour maints de ses compatriotes alsaciens. Né « au temps des Français » et baptisé Jean, il n'est devenu allemand qu'à l'âge de 11 ans et aurait pu garder un certain attachement à sa première patrie. En fait, il semble que son statut de fonctionnaire allemand ait déterminé, par sens du devoir, son sentiment d'appartenance à la nation allemande. Il est indéniable que Jean se sent d'abord allemand. Quand il parle des Français, il les désigne généralement comme l'« ennemi ». Il n'éprouve aucune sympathie pour les « francs-tireurs », ces civils qui s'en prennent aux militaires allemands, mais, dans ce cas, c'est sans doute plus par amour de l'ordre que par dévouement à la cause impériale : la guerre est l'affaire des militaires. Pourtant son patriotisme ne dégénère jamais en nationalisme et encore moins en chauvinisme. Son tempérament calme et réfléchi, sa piété sincère et sans doute aussi le relativisme historique inculqué par le destin au peuple alsacien lui interdisent tout fanatisme. Progressivement, la durée et les malheurs de la guerre l'ont conduit à considérer les deux adversaires comme les victimes d'une même catastrophe. (*Notre saga*, [en ligne] <http://notresaga.com/lesobrecht1.html>)

Curieusement, l'écriture est tout au long l'écriture cursive allemande traditionnelle, sauf pour les deux derniers jours où l'instituteur annonce qu'on vient d'introduire le français comme langue d'enseignement à l'école. En fonctionnaire zélé, il se hâte de s'adapter aux nouvelles normes, adoptant – en allemand – un type d'écriture français. Ce trait est caractéristique de Jean Obrecht : il se révèle à travers ces cahiers moins comme un esprit partisan que comme un **homme d'ordre**. (*Notre saga*, [en ligne] <http://notresaga.com/lesobrecht1.html>)

6. La bourgeoisie alsacienne

6.1 Johann-Lukas Legrand (1755-1836), un industriel philanthrope au Ban-de-la-Roche

Issu d'une famille protestante de Bâle, Johann-Lukas Legrand étudie la théologie et est chargé en 1783 « des problèmes d'enseignement et particip[e] à la réforme du Gymnase »⁶⁶ de Bâle. Promoteur des idées de la Révolution, il sera nommé président du Directoire de la République d'Argovie, dans le nord de la Suisse, en 1798. La retraite des troupes napoléoniennes de la Suisse force Legrand à déplacer sa fabrique de rubans qu'il avait créée à Arlesheim à St-Morand, près d'Altkirch (Lutz 1994). En 1813, Legrand déplace une dernière fois sa rubanerie à Fouday, le Sundgau catholique ne lui permettant pas de vivre sa foi réformée. Au Ban-de-la-Roche, Legrand s'associe avec le pasteur Oberlin et s'investit dans l'éducation scolaire en français (Lutz 1994) et agricole des habitants du Ban-de-la-Roche (Wyß 1883 ; Lutz 1994).

Son testament rédigé en 1831 reflète son activité philanthropique et l'intérêt qu'il portait à l'éducation des jeunes.

⁶⁶ « Legrand Jean-Luc (Lucas) » NETDBA [en ligne] : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/legrand-jean-luc-lucas/>, dernière consultation le 26.06.2022.

6.2 Charles Sigismond Graff (1875-1940), bourgeois drapier de Colmar

Charles Graff⁶⁷ est issu d'une ancienne famille de tanneurs protestants de Colmar (1358-1958). Il est représentant de commerce pour la maison Fischer-Scheurer⁶⁸, puis drapier. Il est également membre du consistoire évangélique. (Wolff & Garreta [1959] : 99 tableau 121).



Illustration 11 : exemple de carte postale rédigée par Charles Graff. ADHR 9Fi421

Dans ses cartes envoyées à Hélène Droste, il ne signe jamais de son nom complet, uniquement « Ch. Graff ». Charles Graff ne révèle que très peu de choses sur lui-même, si ce n'est qu'il est cycliste : lors d'une sortie avec Henri, le frère d'Hélène Droste, il a crevé à Fellringen et a dû pédaler avec le pneu avant dégonflé jusqu'à Colmar. Il ne fait jamais mention de ses activités professionnelles. Les cartes ne comportent que très peu de texte ; il s'agit le plus souvent d'indications concernant sa venue à Guebwiller et, plus rarement, des activités mondaines auxquelles il a pris part. Sa correspondance avec Hélène Droste s'échelonne de 1898 à 1902. Il épouse Hélène Droste en 1901 à Guebwiller. Hélène Droste

⁶⁷ Il ne fait jamais mention de son 2^e prénom.

⁶⁸ Située au 3 rue mercière à Colmar

est la fille d'Ursule Specht et de Louis Droste, agent des chemins de fer (Wolff & Garreta [1959] : 99 tableau 121).

Wolff et Garreta ([1959] : 5) mentionnent que la famille Graff est la seule de « tout le patriciat protestant [...] qui subsiste de nos jours à Colmar ».⁶⁹

6.3 Marie Hart (1856-1924), institutrice et écrivaine

Marie Hart, de son vrai nom, Hartmann, grandit dans une famille de la petite bourgeoisie protestante de Bouxwiller, l'ancienne capitale du comté de Hanau-Lichtenberg. La confession protestante est majoritaire à Bouxwiller ; les juifs et les catholiques y sont en minorité, tel que l'indique le rapport du commissaire cantonal Cennat en 1855 :

D'après le dernier recensement le chiffre de la population est de 16 766 âmes dont 13 874 protestants, 1080 israélites et 1812 catholiques; ces derniers sont, comme partout où il y a des religions mixtes, les moins fortunés. (Cennat 1855)

Fendrich (2018 : 159) indique également que les protestants sont également les plus fortunés de la ville. Le père de Marie Hart, Louis André Frédéric Hartmann, est pharmacien. La profession médicale est ancrée dans la famille, car le frère de Louis André Frédéric Hartmann, Charles Frédéric Alphonse Hartmann est lui-même médecin (« oncle docteur » dans les *G'schichtlen un Erinnerung un de sechziger Jahr*). Leur père était également pharmacien (Fendrich 2018 : 162). La mère de Marie Hart est quant à elle institutrice à Bouxwiller.

Les parents de Marie entretiennent une culture francophile propre à la bourgeoisie alsacienne du XIX^e siècle. Marie Hart est née française et passe les quinze premières années de sa vie dans le cadre politique français.

Concernant les usages linguistiques de la famille, le père de Marie, semble plutôt faire usage de l'alsacien dans les interactions du quotidien avec sa famille et les clients de la pharmacie, du moins d'après le discours qui lui est prêté dans *G'schichtlen un Erinnerung un de*

⁶⁹ L'ouvrage n'est pas daté, mais semble avoir été conçu à la fin des années 1960. Les recherches généalogiques vont jusqu'en 1958. Nous avons opté pour 1959 comme date de parution de l'ouvrage. Il est également fait mention de la prochaine publication de l'ouvrage de Marie Joseph Bopp : *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart* (1959).

sechziger Jahr (1911). Dans cet ouvrage, Marie Hart précise à plusieurs reprises que « son » père (« Herr Hermann » dans la fiction) s'occupait plus particulièrement des pauvres de Bouxwiller qui n'ont pas besoin du français dans leur vie de tous les jours. Cependant, le père de Marie sait le français car il traduit la correspondance française que reçoivent les habitants de Bouxwiller, quand ceux-ci ne savent pas le français. En tant que pharmacien, une partie de ses études supérieures aura été en français. Dans la famille du père de Marie, c'est l'allemand standard qui est de mise, tel que le raconte Marie Hart dans *Erinnerungsland* (1923) :

Ins Babbes sinere Famili han d'Eltere mitnander hochditsch geredt wie alli gebildete Familie bis tief ins nienzeht Johrhundert nin. D'Kinder han in d'r Schuele erscht in de höhere Klasse französösch gelernt, un d'r Babbe het noch in de zwanziger Jahr e Lehrer g'het, d'r alt Profess'r Kaufmann, der het ken Wort französösch verstande. Im Lauf vun d'r Zit, zwische de drißiger un de sechziger Jahr, isch 's Französösch als meh in d'Schuele ingedrunge. Awer su wit as Strooßburig vun Paris eweg isch, su wit isch 's Elsässer Französösch vum Pariser eweg g'sin. (Hart 1923 : 99–100)

La mère de Marie, Emilie Hartmann, semble avoir une pratique plus intense du français si l'on en croit la figure maternelle présentée dans la fiction : elle s'adresse en français à ses enfants : « Mais Marie qu'est-ce que tu as fait ? » (Hart 1911 : 46) ; « Enfin vous voilà, il est temps ! » (Hart 1911 : 127), qui semblent également s'entretenir en français avec elle : « Maman, est-ce que j'ose me promener dans ce propre⁷⁰ soleil ? » (Hart 1911 : 74). Une des tantes de Marie s'exprime aussi en français, même dans le cadre familial. Marie Hart relate une scène dans laquelle la tante Werner a fini de faire sécher sa lessive et l'envoie prévenir la repasseuse : « Allez vite chez Barthe Käthel et dites-lui de venir sûrement demain matin » (Hart 1911 : 124). Emilie Hartmann fait également usage du français dans la vie publique : « Mir esse *rousselettes*,⁷¹ un d'Mamme saat zue uns : "*Offrez-en donc à ces dames*⁷² !" » (Hart 1911 : 186).

De par le cadre politique de l'Alsace à l'époque, Marie Hart suit sa scolarité en français. Dès le plus jeune âge, les enfants sont scolarisés en français dans les salles d'asile (Huck 2015 ; Meister 1918 ; Luc 1997), dont l'ouverture se fait à partir de 1837. Marie Hart n'a cependant

⁷⁰ Anecdote concernant l'enfance de Marie Hart : sa mère ne supportait pas le qualificatif « joli » et interdisait l'utilisation de ce mot à la maison pour ne pas inciter à ses enfants à avoir des penchants pour des frivolités vestimentaires. A la place de « joli », les enfants étaient autorisés à dire « propre » (« sifier » en alsacien), si bien que dans une autre situation que celle de la mode, où « joli » ou « beau » auraient été appropriés, une des sœurs de Marie n'ose pas utiliser le mot interdit et utilise « propre ».

⁷¹ En cursive latine dans l'original, le reste du texte est en cursive allemande.

⁷² *Ibid.*

pas fréquenté la salle d'asile dès ses trois ans, car sa mère estimait que c'était trop tôt pour envoyer les enfants à l'école :

15. « UNSERI MAMME SIN AWER DER ANSICHT G'SIN, DAB M'R MIT DREI JOHR E BISL ZE JUNG SIN FOR IN D'SCHUEL, UN HAN UNS ERSCHT MIT FÜENEF JOHR IN D'ÜEWERSCHT KLASS' VUN DER SALLE D'ASILE⁷³, ZUE DER MAMSELL HUB G'SCHICKT. LESEN UN SCHRIEWE HAN M'R D'HEIME LERNE MUEN. (HART 1911 : 203)

Marie Hart donne un aperçu des pratiques linguistiques dans la salle de classe :

16. « D'MAMSELL HUB HET GEBET, NUER GANZ KURZ, NOO HET SE WIDDER KLACK MIT IHREM *CLAQUOIR* GEMACHT UN KOMMEDIERT : "*PETITES FILLES, LA RÉVÉRENCE*⁷⁴!" MIR MACHE RECHTS E GRUBI *RÉVÉRENCE*⁷⁵. "*GARÇONS LE SALUT*⁷⁶!". D'BUEWE MACHE LINKS E GRUBE *SALUT*⁷⁷ ». (HART 1911 : 204).

Dès l'entrée à l'école primaire, les enfants apprennent l'allemand standard :

17. « JETZT HAN M'R ERNSCHTLICH ANFANGE MUEN DITSCH ZE LESEN UN ZE SCHRIWE. [...]. VIEL MÜEHJ HET UNS DES NIT GEMACHT; M'R HAN JU DITSCH KÖENNT, UN DURICH UNSERI *CANTIQUES*⁷⁸ AU SCHUN E BISL „HOCHDEUTSCH“. UN ÜBER LESEN UN SCHRIEWE HAN M'R MIT EM DITSCH NIX ZE TUEN G'HET. » (HART 1911 : 208-209)

La pratique de l'allemand standard reste cependant cantonnée à l'école, la lecture, l'écriture et à la vie culturelle. Malgré la scolarisation en français, l'accent alsacien reste une variable « problématique » aux yeux des autorités scolaires. Dans l'extrait suivant, Marie Hart raconte son expérience lors du passage du concours pour intégrer l'école supérieure. L'inspecteur

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

Duval-Jouve (Duval-Jouf dans le texte) est exaspéré par l'accent des jeunes filles à leur sortie du cycle primaire :

18. « ZEH FRÖJE HET [DER MONSIEUR DUVAL-JOUF] EIM G'STELLT, EH M'R D'ERSCHT RECHT VERSTANDE HET G'HET, UN NIEDERG'SCHMETTERT HET ER EINE MIT SINE IRONISCHE BEMERKUNGE, DAß M'R GANZ DUMM IM KOPF WOREN ISCH. ER HET D'GANZ ZIT GEMACHT, WIE WENN ER EINE NIT VERSTEHN TÄT, UN ALS DURICH D'ZÄHN GEZICHT : « ELLES ONT UN ACCENT IMPOSSIBLE ! IMPOSSIIIBLE ! » (HART 1911 : 213)

Après avoir suivi ses études secondaires à Strasbourg et passé l'examen d'institutrice à Nancy (Matt 1989 : 1416) Marie Hart part enseigner le français à Dresde. Elle épouse en 1882 un « vieil allemand », l'officier Karl Alfred Kurr (1841-1929), contre l'avis de ses parents. Marie Hart exercera le métier d'institutrice à Dresde et à Bouxwiller.

7. Les personnalités juridiques

« heute ist vor uns Johann Geörg Joseph von Mayerhoffen Hof und Regierungsrath des Bistumbs Strassburg wie auch Amtmann deren Ämbtern Zabern und Kochersberg ».

Le document introduit par ces mots est un acte notarié manuscrit (1762) de 18 pages listant les biens de la ferme Klein à la suite du décès de Jacob (Jacques) Klein, propriétaire de la ferme. Sa femme, Magdalena Köhlerin fait partie des signataires à la fin de l'acte, mais trace seulement une croix. On retrouve également la signature d'un Jacob Klein. Mayerhoffen signe, ainsi que le Schultheiss Wolfgang Ehrmann et le greffier Joseph Behr. Le document mêle des parties rédigées (juridiques, formelles), ainsi que les dettes contractées par le défunt mari et la liste des biens se trouvant dans la ferme Klein d'Offenheim dont hérite la veuve.

CHAPITRE 2 : SYSTEME(S) GRAPHIQUE(S) ET ECRITURE(S) : VARIATIONS SYSTEMIQUES ET MATERIELLE. CHANGEMENT(S) D'EPOQUE, CHANGEMENTS DE LANGUE

1 Terminologie

Si le terme « écriture » peut servir à désigner tant le système graphique employé par les scripteurs (cursive allemande ou cursive latine, cf. *infra*) que le matériel graphique employé par ceux-ci, la polysémie et la polyréférentialité du terme peut très vite mener à des mécompréhensions. Dans sa thèse *Die Entwicklung der Fremdwortschreibung im 19. Jahrhundert : Kodifikation und Usus* (2015), Anne Zastrow fait une différence terminologique entre « Orthographie » (fr. orthographe) et « Schreibung » (fr. écriture/manière de fixer graphiquement) [Zastrow 2015 : 15-18]. Nous rejoignons son positionnement concernant l'emploi de ces deux termes. Ce que Zastrow appelle « Schreibung », correspond à ce que nous appelons 'utilisation du matériel graphique', c'est-à-dire, la totalité des éléments graphiques dont disposent les scripteurs pour mettre par écrit ce qu'ils veulent exprimer. Zastrow (2015 : 15) oppose « Orthographie » à « Schreibung », c'est-à-dire les normes prescriptives concernant 'l'utilisation du matériel graphique' : « [s]ie [die Orthographie] ist im Rahmen dieser Arbeit als Norm der Schreibung zu sehen ».

Dans ce travail, nous n'emploierons pas le lexème « orthographe », dans la mesure où la question officielle d'une orthographe commune à tous les états germanophones n'est discutée qu'en 1901 au cours de la Deuxième Conférence Orthographique (*II. Orthographische Konferenz*). Des ouvrages généraux de grammaire de l'allemand voient certes le jour dès la fin du XVIII^e siècle, mais leur caractère non officiel et réservé à une certaine élite intellectuelle empêche leur application à grande échelle. On peut cependant admettre que l'ouvrage d'Adelung *Vollständige Anweisung zur Deutschen Orthographie : nebst einem kleinen Wörterbuche für die Aussprache, Orthographie, Biegung und Ableitung* (1788) a tout de même eu une réception plus grande que les autres ouvrages si l'on se réfère au nombre de rééditions. Zastrow (2016 : 265) indique que la publication de cet ouvrage représente le point culminant précurseur, ainsi que la finalité des aspirations à l'unification de l'écriture et précise ensuite que le champ est ouvert à la codification des lexèmes d'emprunt :

[d]amit liegt ein sehr stark rezipiertes Regelwerk vor, das die Schreibungen indigener Wörter einheitlich kodifiziert, so dass nun Raum entsteht für einen weiteren Regelungsbereich, der bislang stark im Hintergrund stand : die Fremdwortschreibung.

Zastrow (2015 : 17) indique que si des ouvrages officiels destinés aux écoles voient le jour dès la seconde moitié du XIX^e siècle, ceux-ci sont édités par des autorités politiques (États,

comme la Hesse, la Saxe, Hanovre ou Berlin, cf. la liste des ouvrages régionaux chez Zastrow 2015 : 593–596). La discussion officielle tardive autour d'une orthographe commune permet donc une plus grande variabilité dans l'utilisation du matériel à disposition des scribes de notre corpus qui, pour la grande majorité d'entre eux, écrivent avant 1903, date d'entrée en vigueur de la réforme orthographique discutée en 1901. Certains des scribes du corpus produisent leurs écrits lors de la première période française de l'Alsace, ce qui remet encore plus en question l'utilisation d'une 'orthographe' allemande.

2 Remarques historiques

Les écrits et imprimés de l'espace germanophone sont, depuis la Renaissance, rédigés en cursive allemande (*Kurrent*) ou imprimés en gothique (*Fraktur*). La police d'écriture gothique n'est cependant pas une spécificité allemande, puisque l'on retrouve encore en France des documents en gothique jusqu'au milieu du XIX^e siècle (Hochuli 1991 : 59). La cursive allemande est apprise dans les écoles et se base sur l'écriture scolaire proposée par Hilmar Curas en 1714. La calligraphie est alors plus importante que l'orthographe (qui n'est guère nommée avant Adelung, (cf. *supra*), à tel point que, lorsque les plumes en acier arrivent sur le marché au milieu du XIX^e siècle et que celles-ci permettent une écriture plus rapide, les pleins et déliés restent encore en usage (Elspass 2005, 147 d'après Vaupel 1986). Ces nouvelles plumes sont cependant accessibles aux classes les moins favorisées de la société. Elspass (2005 : 147) cite l'exemple d'un paysan de la région d'Osnabrück qui achète une plume en acier dès 1856. En France, la plume en acier arrive sur le marché autour de 1846. Cette nouvelle plume est donc présente de part et d'autre du Rhin et les scribes alsaciens ne semblent pas avoir échappé à la démocratisation de ce nouvel objet technique qui permet une écriture plus aisée. En 1917, Ludwig Sütterlin publie son ouvrage *Neuer Leitfaden für den Schreibunterricht* dans lequel il propose une écriture simplifiée qui correspondait mieux à l'écriture 'moderne' et aux nouvelles plumes alors en vente sur le marché (Polenz 2000c : 44).

De par l'évolution de la situation politique et idéologique au sein de l'empire allemand, la cursive allemande devient l'écriture allemande (*deutsche Schrift*) par excellence, en opposition à l'écriture latine. La différence idéologique entre cursive latine et cursive allemande trouve déjà une forme d'expression politique à la fin du XVIII^e siècle parmi les sympathisants de la Révolution Française de l'espace germanophone (Elspass 2005 : 146). L'emploi idéologique de la cursive allemande vs. cursive latine continue d'être politisé avec

Bismarck et le *Kulturkampf* qu'il mène. La cursive latine est alors utilisée par les libéraux, alors que les conservateurs utilisent eux, la cursive allemande, bien que des tendances contraires voient également le jour (Polenz 2000c : 44) : « Diese Nebenfunktion der Schriftenwahl wurde besonders in Deutschland stark ideologisiert und am längsten in Europa fortgeführt »⁷⁹ (Polenz 2000c : 41). Stephan Elspass (2005 : 145) précise que dans certains cercles et clubs d'écriture ultra-conservateurs, le nationalisme allait jusqu'à la différenciation des radicaux germaniques des suffixes empruntés, étrangers, par le passage de la cursive allemande à la cursive latine (Elspass 2005 : 145). Ce procédé est également présent dans certains documents de notre corpus, sans que nous puissions cependant affirmer que leurs scribes soient des « nationalistes » allemands.

2.1 Les écritures du corpus : variations chronologiques et individuelles

2.1.1 Caractéristiques de la cursive allemande et exemples d'application

Les documents du corpus sont très majoritairement rédigés en variantes de cursive allemande, selon les époques et les variations propres aux scribes. La cursive allemande présente des particularités, dont l'inclinaison plus ou moins forte vers la droite. L'utilisation des demi-cercles suscrits⁸⁰ « *ſ* » sert à mieux différencier les « e », « n », « m » de « u » (*ſ*, *ſſ*, *ſſſ*, *ſſſſ*). Pour « n » et « u » la différenciation n'est possible que par le demi-cercle suscrit. « n » et « e » ne se différencient que par l'espacement des jambages et leur raccordement haut ou bas : « *ſ*, *ſſ* », cependant, un document écrit à la hâte ou une écriture griffonnée, font souvent disparaître ces caractéristiques. Les tildes sont utilisés pour signifier un redoublement de la nasale « m » ou « n ». Dans l'illustration 12 ci-dessous, le scribe fait usage des demi-cercles suscrits⁸¹ (« thûe », « ûns », « û[nd] ») et emploie le tilde droit pour signaler le redoublement de la nasale « n » dans « Dottermänel ». Les abréviations de ce genre sont plutôt rares au sein de notre corpus et apparaissent surtout dans les documents dont le support est relativement petit (cartes postales, correspondance de guerre, journal intime).

⁷⁹Cette fonction secondaire du choix de l'écriture a été particulièrement idéologisée en Allemagne et a été maintenue le plus longtemps en Europe. (notre traduction).

⁸⁰ « *U-Bogen* » en allemand

⁸¹ Les demi-cercles suscrits peuvent être exprimés sous forme d'accent circonflexe « û » ; d'accent aigu « ü » ou grave « ù » et plus généralement sous forme d'un véritable demi-cercle suscrit « ũ ».

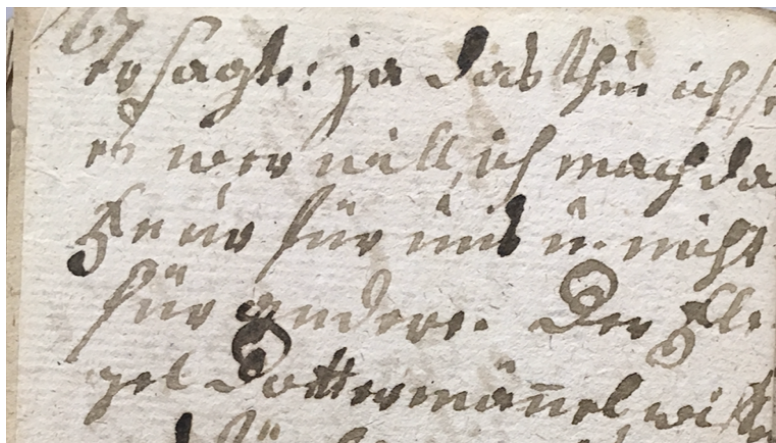


illustration 12 : usage des tildes et U-Bögen chez Michel Rapp (vers 1812)

Le rapport de taille entre la ligne de base et les jambages supérieurs et inférieurs est assez élevé, il faut qu'il soit de 2 : 1 : 2. Chaque minuscule commence sur la ligne de base et une minuscule en fin de mot termine sur la ligne moyenne. Les caractéristiques de la cursive allemande font aujourd'hui sa mauvaise réputation, car elles créent une gêne pour la plupart des lecteurs qui ne sont plus habitués à la graphie serrée des lettres et à leurs particularités. A titre d'illustrations, l'écriture de Jean Obrecht, instituteur à Mulhouse pendant la Grande Guerre est typographiquement quasi-exemplaire et est représentative de la cursive allemande pratiquée au début du XX^e siècle (illustration 13)

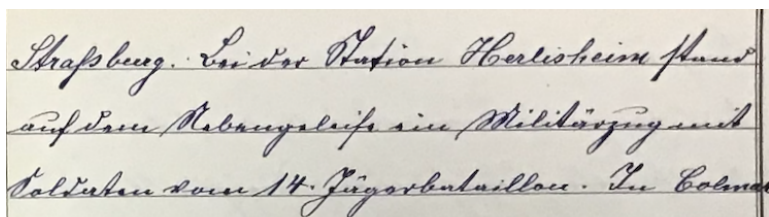


Illustration 13 : échantillon de l'écriture de Jean Obrecht (1914)

Comme cela a été mentionné plus haut, la cursive allemande connaît différentes variantes en fonction des époques. L'échelle temporelle que couvrent les documents de notre corpus permet d'en avoir de bons échantillons : les illustrations ci-dessous sont classées par ordre chronologique et donnent un aperçu de ces différentes écritures. Nous avons choisi d'illustrer chaque siècle par une seule écriture, afin de ne pas surcharger le travail. Une exception est cependant faite pour le XIX^e siècle, où les documents sont nombreux et augmentent de ce fait les variations graphologiques qui, pour ce siècle, sont parfois extrêmes dans les documents de notre corpus.

En fonction des scribes, l'écriture est plutôt ronde et régulière (voir Illustration 14 et Illustration 18). Ce type d'écriture coexiste avec des formes de cursive allemande plus alambiquées (voir Illustration 15) respectant cependant le rapport 2 : 1 : 2 de la cursive allemande. On retrouve également des écritures plus brouillonnes dont le support papier s'est mal conservé et rend de ce fait la lecture plus compliquée (voir Illustration 16). On trouve également des écritures plus régulières (voir Illustration 17 ; Illustration 18 et Illustration 19). Une dernière particularité est l'utilisation majoritaire de l'encre rose⁸² par Michel Gerber, scribe alsacien installé à Thompson⁸³ en Ohio (Illustration 20).

Enfin, l'illustration 21 est assez représentative de la forme d'écriture que l'on peut retrouver dans les correspondances de la Grande Guerre. L'utilisation du crayon violet est elle aussi tout à fait représentative de cette époque.

⁸² Il est probable qu'il s'agisse d'encre rouge utilisée pour la tenue des comptes qui a pâli avec les années.

⁸³ Aujourd'hui Thompson township.

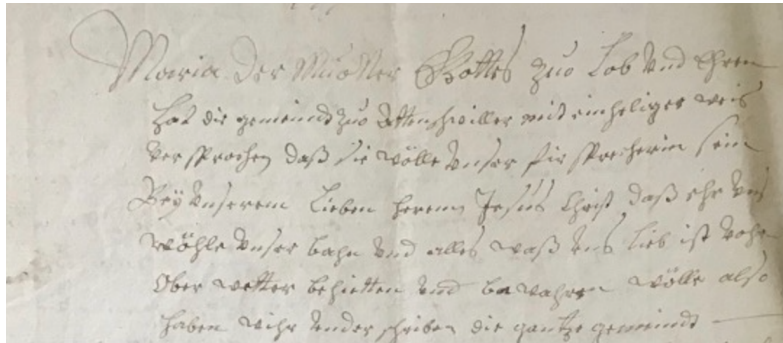


Illustration 14 : échantillon de l'écriture de Johannes Starik, Schultheiss en 1691

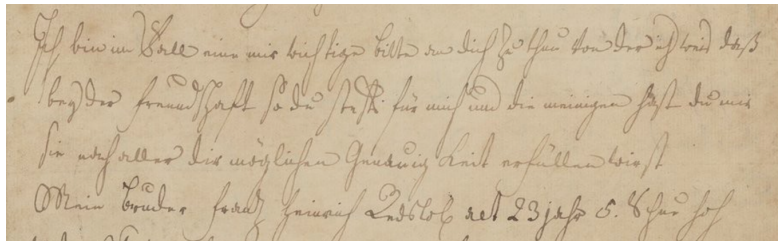


Illustration 15 : échantillon de l'écriture de Philippe Jacob Redslob (1793)

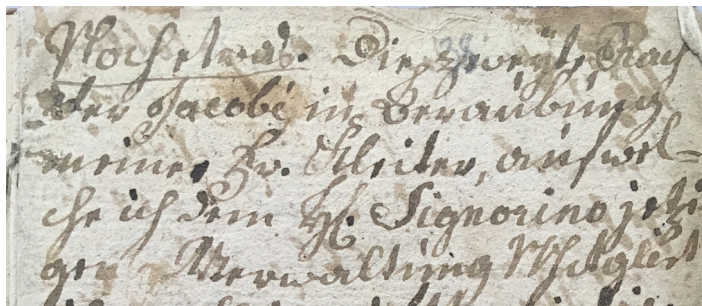


Illustration 16 : échantillon de l'écriture de Michel Rapp (vers 1812)

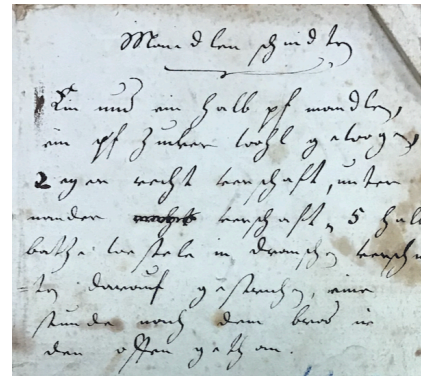


Illustration 17 : échantillon d'une écriture anonyme potentiellement féminine (données socio-biographiques manquantes) (XIX^e siècle)

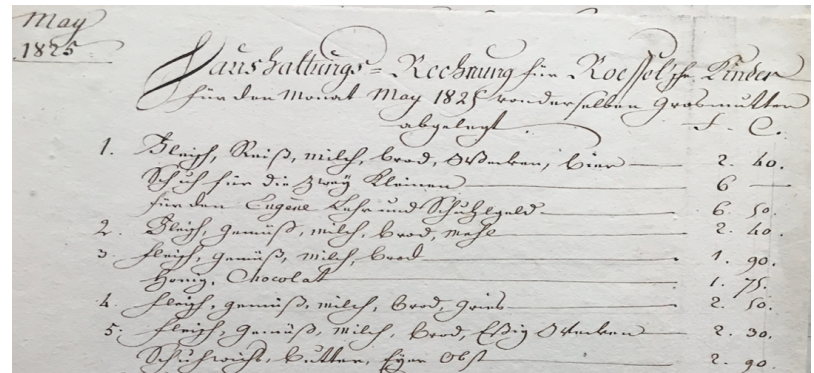


Illustration 18 : échantillon de l'écriture d'un scripteur anonyme (1825)

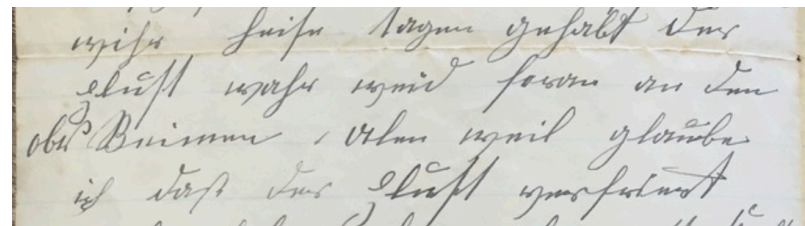


Illustration 19 : échantillon de l'écriture de Michel Gerber (1887)

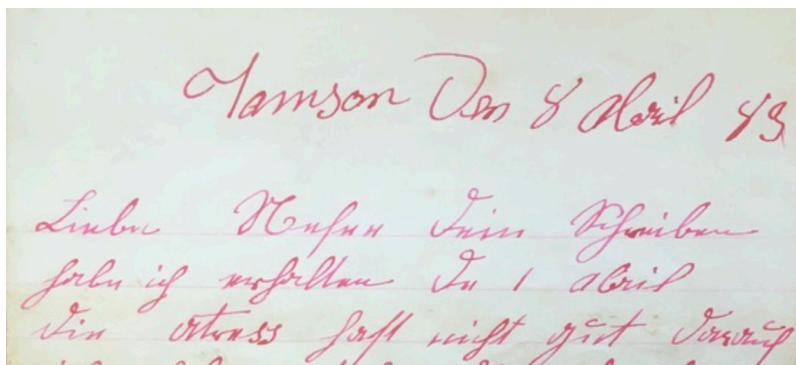


Illustration 20 : échantillon de l'encre rose utilisée par Michel Gerber (1889)



Illustration 21 : échantillon de l'écriture d'Hippolyte Klein (1914)

Une petite partie des documents manuscrits du corpus est rédigée en cursive latine (Illustration 22), il s'agit d'une grande majorité du fonds 9Fi (ADHR) qui est composé de cartes postales rédigées par des bourgeois protestants de Guebwiller et environs. Les scripteurs de ces cartes sont Charles Graff (1875-1940), tanneur, sa sœur Caroline (Lina) Graff (1877 – ?), Jeanne Abt, la cousine d'Hélène Droste ainsi qu'Ursule Droste, la mère

d'Hélène, et des membres apparentés ne signant pas toujours la carte ou dont la signature est illisible. Une très petite minorité de cartes est rédigée en cursive allemande, elles émanent de Jeanne Abt qui écrit en général ses cartes en français et en cursive latine. Les rares cartes de Charles Graff envoyées après 1901 (année de son mariage avec Hélène Droste) sont rédigées en français. Ces cartes documentent l'écriture bourgeoise alsacienne de la fin du XIX^e siècle. Les cartes rédigées en français restent minoritaires et présentent de fortes traces de contact avec une variété dialectale. Il s'agit le plus souvent de calques qui apparaissent par exemple chez Jeanne Abt. Dans l'exemple 19, Jeanne Abt emploie « une fois » qui est un calque de l'alsacien *emol*.

19. CHÈRE HÉLÈNE, TU PENSERAS ENFIN CETTE JEANNE M'ÉCRIS UNE FOIS. [JEANNE ABT, S.D., COLMAR]

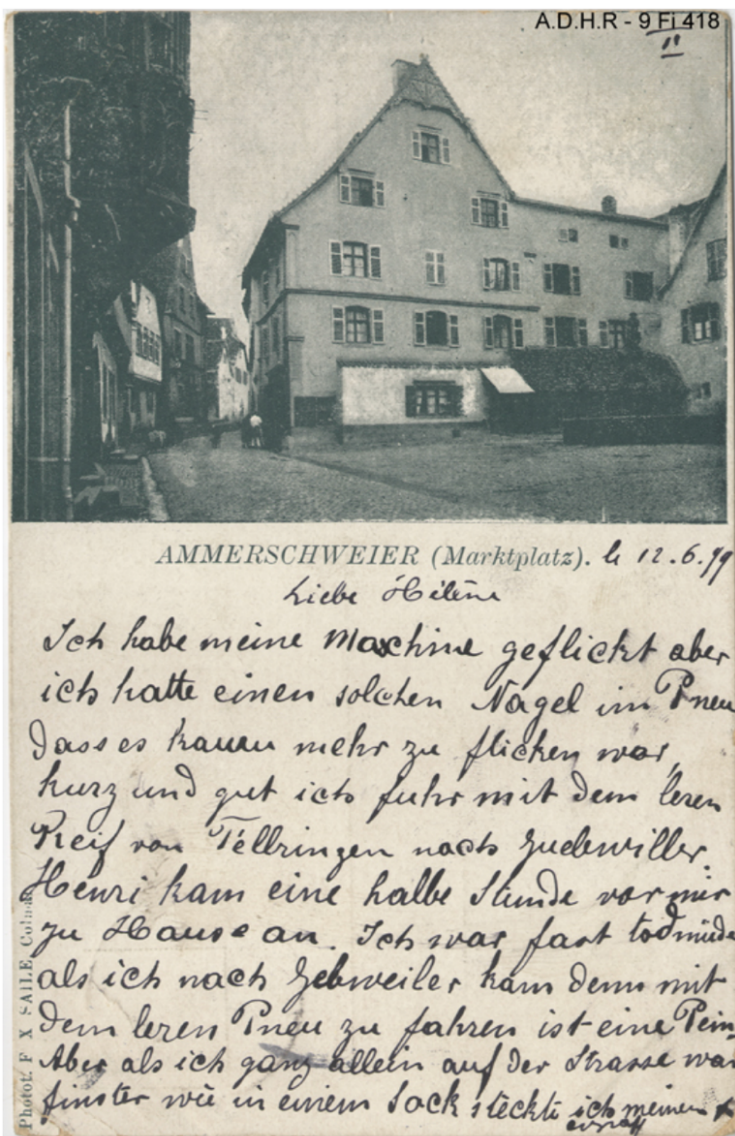


Illustration 22 : échantillon de l'écriture de Charles Graff (1899)

2.1.2 Des variations systémiques motivées, ou non

2.1.2.1 L'intégration des mots étrangers dans le système graphique de la cursive allemande

La spécificité du système d'écriture de la cursive allemande fait en sorte que les mots étrangers se détachent graphiquement du reste du corps du texte. Ces changements de système d'écriture nous donnent aujourd'hui des indices quant à la perception des mots étrangers employés par les scripteurs. Un sociolinguiste travaillant sur les discours oraux de ses contemporains trouverait des indices d'assimilation des termes « étrangers » à une langue *via* leur prononciation auprès des locuteurs interrogés. Le changement de système graphique est, pour nous, tout aussi important que la prononciation chez des sujets contemporains. Si le sociolinguiste travaillant avec des informateurs vivants peut, au-delà de la prononciation du locuteur, lui demander des précisions sur sa perception subjective, ce dernier processus nous est impossible et, sur le plan graphique, les changements systémiques sont pour nous le seul indice nous permettant d'identifier visuellement une **potentielle** trace du contact des langues. En effet, comme le mentionne Elspass (2005 : 149), le passage à la cursive latine dans les lettres de scripteurs peu entraînés à l'acte d'écriture⁸⁴ se fait parfois sans raison, même pour des mots d'origine germanique. Nous avons pu observer ce même phénomène au sein de notre corpus dans le journal intime de Michel Rapp, instituteur et précepteur à Saverne (voir Illustration 25). D'après leurs recherches, Bergmann et Nerius (1997) mettent également en garde contre la seule prise en compte du passage à la cursive allemande comme indice du caractère étranger d'un lexème et précisent que certains textes imprimés entre 1500 et 1700 :

[...] nur Fremdwörter in der ursprünglicher Form der entlehnten Sprache (faktisch als Zitate durch Antiqua anzeigen. In der ‚Sprachen Schule 1619‘ finden sich etwa die Belege *Chorus* (S. 46), *Melodia* (S. 50), *Processio* (S. 54) und *Psalterium* (S. 52) in Antiqua, die zugeordneten Wörter *Chor*, *Melodey*, *Proceß* und *Psalter* jedoch in Fraktur gedruckt, ohne daß letztere deshalb als heimische Lexeme zu betrachten wären. So kann Antiqua zwar als Indiz für Fremdheit, aber nicht als generelles und ausschließlich nutzbares Kriterium der Fremdwortbestimmung gelten. (Bergmann/Nerius 1997, 68)

⁸⁴ « Wenig geübte Schreiber »

Le passage à la cursive latine semble donc s'opérer le plus souvent lors de l'emploi d'un mot étranger ou considéré comme tel par l'imprimeur ou le scribe. Malgré quelques exceptions, on peut émettre l'hypothèse qu'un lexème dont la réalisation graphique est en cursive allemande ou en cursive latine n'est pas perçu comme étant « allemand ». En-dehors des lexèmes non-assimilés, la mention des noms de lieux, de personnes et de mois en cursive latine est la règle depuis la Renaissance :

[g]raphisch durch lateinische Schrift hervorgehoben sind – wie seit der Frühen Neuzeit – üblich die meisten Orts-, Monats- und Personennamen sowie Fremdwörter und englischsprachige Textteile, insbesondere fast alle englischen Wörter, die den (noch) nicht des Englischen mächtigen Auswanderern der ersten Generation meist in berühmter phonetischer Schrift, nach dem Hören niedergeschrieben sind⁸⁵. (Elspass 2005 : 148)

Ces remarques concernant les mots ou extraits de textes en anglais ne sont pas toutes vérifiables dans notre corpus, dans la mesure où, à l'inverse d'Elspass, nous ne travaillons pas principalement sur la correspondance d'immigrants allemands aux États-Unis. Les quelques lettres d'immigrés alsaciens aux États-Unis que nous avons réunies font exception au sein de notre corpus. Dans ces lettres, et en fonction des scribes, les règles générales du passage de la cursive allemande à la cursive latine ne correspondent pas toujours. Elspass (2005 : 150) précise cependant que « die traditionell kulturideologische Differenzierung der Schriftarten nach indigenen und „fremden“ Sprachanteilen spielt für die Auswanderer nicht eine so große Rolle für den Wechsel zur lateinischen Schrift »⁸⁶.

Un des objectifs de notre travail sera donc d'essayer de déterminer si les lexèmes scripturalisés en cursive latine, d'une part, et ceux imprimés en antiqua, d'autre part, répondent aux observations qui ont été faites par nos prédécesseurs ou si d'autres logiques sont à l'œuvre.

⁸⁵ Depuis la Renaissance, la plupart des toponymes, mois, noms de personnes, ainsi que les emprunts et morceaux de texte en anglais sont différenciés graphiquement par l'usage de l'écriture latine. Il en est de même pour quasiment tous les mots anglais employés par les émigrants de la première génération qui ne savaient alors (pas encore) l'anglais et qui sont péniblement retranscrits en écriture phonétique. (notre traduction)

⁸⁶ La traditionnelle différenciation idéologico-culturelle par l'écriture entre unités linguistiques indigènes et « étrangères » ne joue pas un rôle prépondérant pour passer à l'écriture latine. (notre traduction)

2.1.2.2 Exemples de variations systémiques chez les scribes du corpus⁸⁷

Différentes situations-type de changements de système d'écriture peuvent se présenter : dans l'illustration 23, le scribe passe de la cursive allemande à la cursive latine lorsqu'il mentionne une monnaie française (le Napoléon) et lorsqu'il mentionne un toponyme d'origine romane (« Fouday ») ainsi qu'un prénom et patronyme français (« Timothée Loux »). En revanche, ce scribe ne passe pas à la cursive latine lorsqu'il mentionne un toponyme d'origine germanique (« Zollbach »), le prénom germanique « Friedrich » et le patronyme d'origine germanique « Müller » (Illustration 24). Cependant « Carl » reste en cursive latine. L'illustration 25 présente un changement d'écriture sans raison apparente.

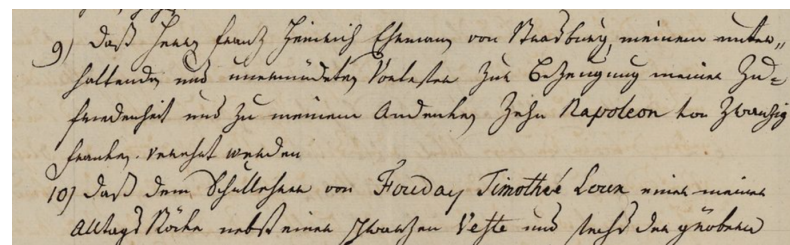


Illustration 23 : testament de Johannes Legrand (1831). Passage à la cursive allemande pour des référents français

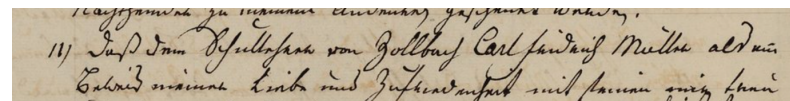


Illustration 24 : testament de Johannes Legrand (1831). Maintien de la cursive allemande pour la mention d'un toponyme germanique et d'un prénom et patronyme germaniques. Le premier prénom reste cependant en cursive latine.

⁸⁷ Voir 2.2 pour une conclusion intermédiaire sur ce que les changements de systèmes d'écriture peuvent révéler sur la situation sociolinguistique du scribe.

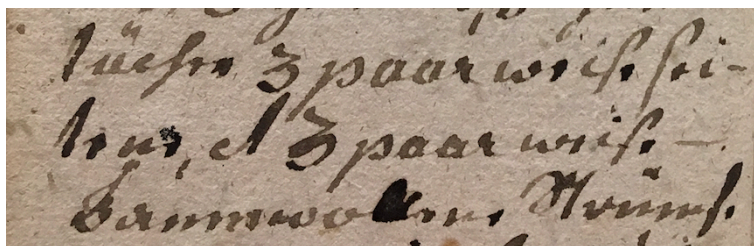


Illustration 25 : journal intime de Michel Rapp (vers 1812). Passage de la cursive allemande à la cursive latine pour un lexème d'origine germanique.

On peut donc observer d'une part la coalescence de l'emploi de la cursive latine avec des occurrences de contact lexical avec le français. Par ailleurs, il arrive que le contact lexical avec le français ne soit pas signalisé par un *script-switching* (cf. *infra*). Dans ce cas-là, les lexèmes sont (en partie) phonographiés par les scribes et on peut émettre l'hypothèse que ces lexèmes ne sont alors plus perçus comme 'étrangers', mais faisant partie de la variété dialectale utilisée par le scribe.

2.1.3 Le cas particulier des lettres envoyées depuis les Etats-Unis

2.1.3.1 De la relation phonème-graphème : approches théoriques

Si la relation phonème-graphème est abordée dans ce paragraphe (2.1.3), c'est que les exemples présentés dans 2.1.2.2 s'y prêtent particulièrement bien de par leur lieu de rédaction et des biographies sociolinguistiques de leurs scribes. Les notions théoriques exposées concernant la relation phonème-graphème sont, elles, valables pour l'ensemble du travail.

Concernant la scripturalisation des mots étrangers, ou considérés comme tels par les scribes du corpus, la relation phonème-graphème est souvent adaptée à la perception acoustique des termes employés par les scribes et du matériel graphique dont ils disposent. Dans sa thèse, Anne Zastrow s'appuie sur les définitions concernant le graphème comprenant un équilibre entre les plans phonologique et graphique :

[s]ie [les définitions] bestimmen das Graphem sowohl in seiner Eigenständigkeit (Graphem = kleinste distinktive Einheit der geschriebenen Sprache) als auch in seinen Beziehungen zur phonologischen Ebene (Graphem = Einheit der geschriebenen Sprache, dessen Bezeichnetes ein Phonem ist) – (McLaughlin 1963, Harweg 1966, Heller 1980, zit. n. Piirainen 1983, 252 f.). (Zastrow 2015 : 28)

A des fins de clarification terminologique, Zastrow intègre à son travail une représentation tabellaire (voir Figure 5) des différentes notions théorisées par Heller et sur lesquelles elle s'appuie :

Das Graphem (Phonographem), das mit Bezug auf die phonologische Ebene definiert ist, kann – nach einer anderen, rein graphischen Bestimmung – identisch sein mit einem oder mehreren Buchstaben, d.h. Graphographemen. Die Buchstaben, deren geordnetes Inventar wir Alphabet nennen, sind Verallgemeinerungen (Klassen) von konkreten Buchstaben (Graphen). Zu den Graphographemen (Schriftzeichen) gehören auch jene graphischen Einheiten, die keinen Bezug zur phonologischen Ebene aufweisen (Nichtbuchstabenzeichen).

Für die einzelnen Einheiten schlagen wir folgende Schreibweisen vor :

Graph	a
Graphographem (Buchstabe)	« a »
Phonographem (Graphem)	« a/a/ » « a/a :/ » « aa/a :/ » « ah/a :/ »

Demnach ist « ah/a :/ » zu lesen als « Graphem ,ah', bezogen auf das Phonem ,langes a' » (Heller 1980 : 96)

Terminus	Definition
Graph	konkret realisierter Buchstabe
Buchstabe	Abstraktion der Graphe
Graphographem	kleinste bedeutungsunterscheidende Einheit der graphischen Ebene Unterscheidung in Buchstaben-Graphographeme, Nichtbuchstaben-Graphographeme
Phonographem	kleinste bedeutungsunterscheidende Einheit des graphischen Systems, deren Bezeichnetes ein Phonem ist Unterscheidung in einfache und zusammengesetzte Grapheme

Figure 5 : terminologie de la graphématique ⁸⁸

La notion de phonographème élaborée par Heller (1980 : 92–96) et reprise par Zastrow (2015) se rapproche de la notion de phonogramme proposée par Catach (1995), selon laquelle, la fonction première d'un phonogramme est la retranscription graphique d'un phonème. La

⁸⁸ Figure d'après Zastrow (2015, 28)

notion de phonographe ayant été développée pour l'allemand, nous emploierons cette terminologie, puisque nos textes sont majoritairement rédigés dans cette langue. Par ailleurs, la terminologie de Catach serait moins appropriée à notre travail puisqu'elle est conçue pour un public d'élèves et est porteuse d'une forte charge normative, dans la mesure où la notion de phonogramme s'inscrit dans le triptyque PHONOGRAMME-MORPHOGRAMME-LOGOGRAMME, qui forme, chez Catach, une typologie dans laquelle viennent s'inscrire des 'erreurs'.

Zastrow (2016 : 266) indique que Horst Raider Munske (1997) distingue quant à lui trois processus d'intégration de mots d'emprunts : l'intégration **graphématique** (« graphemische Integration »), l'intégration **phonographématique** (« phono-graphemische Integration ») et l'intégration **graphophonématique** (« graphophonematische Integration »). Dans le cas de l'intégration **graphématique**, les phonèmes étrangers sont remplacés par un ou plusieurs phonèmes endogènes, ex. militaire « *Militär* ». Dans le cas de l'intégration **phonographématique**, le phonème étranger est déjà phonématiquement intégré : parfum « *Parfüm* ». Enfin, dans le cas de l'intégration **graphophonématique**, le graphème endogène correspond au graphème étranger : élan « *Elan* ».

2.1.3.2 Exemples de relations phonème-graphème chez des émigrés alsaciens en Amérique

Dans les exemples suivants, les relations phono-graphématiques présentes dans les productions de scripteurs alsaciens émigrés en Louisiane et en Ohio dans la seconde moitié du XIX^e siècle serviront à illustrer les concepts théoriques énoncés ci-dessus. Nous abordons également les indices de contact avec l'anglais dans ce paragraphe, dans la mesure où l'anglais n'entre pas de prime abord dans le contexte de notre travail.

20. WEIL ES IN **EMERIKA** AUCH NICHT VIEL BESSER IST WIE ZU HAUS
[ZILLER, LOUISIANE (1841)]

21. **ORLINZ** M 5 JULY 1849
LIEBE ELTERN,/[...]/ICH FEINDE ES AUS DAB ES VIELL SCHLEGTER GET
WEGGEN DER GROSSE KRANKHEIT DIE WIR HABEN IN **ORLINZ** MAN
SANGT ES IST DIE KOLLRA [ZILLER, LOUISIANE (1849)]

Dans ses lettres, Michel Gerber fait usage à plusieurs reprises de lexèmes anglais sans expliquer leur signification. Si Michel Gerber a bel et bien embarqué au Havre en 1851⁸⁹, les lettres dont nous disposons sont rédigées par un individu qui réside en Amérique depuis plus de trente ans pour les lettres les plus récentes dont nous disposons. Cette longue durée permet d'expliquer l'usage de lexèmes anglais non explicités à ses destinataires (exception faite dans l'exemple 23 avec « stohr oter laden »).

Dans une lettre de 1885, le scripteur Michel Gerber détaille à son frère la vie en Amérique (voir exemple 22). Il lui explique qu'il fait déjà froid, mais que bien heureusement il a fait des réserves de bois pour l'année en cours et celle d'après et que le bois est prêt (« redi », *ready*) à être mis dans le poêle. Bien que « redi » soit un lexème anglais, Michel Gerber n'est pas passé à la cursive latine et la voyelle radicale (« ea », *e*) du lexème anglais est transcodée par le phonographe allemand « e ». Cette occurrence n'apparaissant qu'une seule fois au sein des lettres de Michel Gerber, il serait trop hasardeux d'en tirer une conclusion plus générale concernant son degré d'intégration dans le parler (et l'écrit) de Michel Gerber.

22. FEUER HOLTZ HABEN MIHR FIR I JAHR FOHR GEMACHT **REDI** IN DEN
OFEN [MICHEL GERBER, OHIO (1885)]

Dans l'exemple 23, Michel Gerber passe à la cursive latine pour « achatier », « Gleeffland Ohio », « Bellevue Ohio, Bellevue », « Anton Rufeng ». En revanche, « Neujork » et « stohr » restent en cursive allemande. D'après la graphie de « Neujork », on peut supposer que le terme était suffisamment adapté à la prononciation allemande pour qu'il ne soit plus perçu

⁸⁹ Voir sa sociobiographie.

comme ‘étranger’ pour le scripteur. La graphie « eu » qu’emploie Michel Gerber correspond, d’après Brooks (2016 : 345), au phonème minoritaire /əʊ/ représenté par le graphème « ew », qui n’est cependant pas le phonème /u/ présent dans /New-York/. Ici, la prononciation n’est pas la prononciation anglaise [nju], mais bien la prononciation américaine. Une autre hypothèse peut envisager la graphie <eu> comme la transcription de l’allemand [ɔy] et non [əʊ]. Pour « stohr », le scripteur ne passe pas à la cursive latine, mais est conscient que son destinataire ne comprendra pas forcément le terme et le traduit en allemand : « stohr oter laden ».

23. WAN DU VIELLECHT KOMMST DAN *ACHATIER* BIS **NEUJORK** DAN BEZAHL BIES ~~GLIEFLAND~~ *GLEEFLAND OHIO* DAN BIS NACH *BELLEVUE OHIO* DAN MUSST DU AUSTEIGEN DAN GEHE IN DIE STATT UND FRAGE NACH DEM *ANTON RUFENG* ER HAT EIN **STOHR** OTER LADEN ER WIERD SORIGEN FIHR DICH DAB DU ZU MIHR KOMMST ICH WOHN 6 MEILEN VON *BELLEVUE*. [MICHEL GERBER, 1889, OHIO]

« stohr » apparaît déjà dans une lettre de 1883 (exemple 24) et n’est déjà pas différencié graphiquement par le passage à la cursive latine. Cependant, dans cette première lettre, Michel Gerber ne donne pas la traduction du terme à sa nièce. Pour ces deux occurrences, on peut émettre l’hypothèse que « stohr » était suffisamment utilisé au quotidien pour que son utilisation ne demande plus pour le scripteur le passage à la cursive latine et que le scripteur, écrivant plus ou moins spontanément, ne se rende pas compte de l’emprunt qu’il a réalisé.

24. ICH WIL DIHR AUCH ZU WISSEN THUN WIE ES GEHT BEI MANICHEN METICHEN SIE HABEN 2 TALER DIE WOCHE UND WAN 2 MONAT HERUM SEIGT HABEN SIE NOCH SCHULTEN IM **STOHR** [MICHEL GERBER, 1883, OHIO]

Il en va de même quand Rosa Gerber⁹⁰ demande à son oncle de saluer les cousins et cousines de la famille (voir exemple 25).

⁹⁰ Il est à noter que Rosa Gerber est née en Ohio.

25. VIELE GRÜBE AN ALLE ONKEL UND TANDE **COSEN** UND **COSENNEN**
[ROSA GERBER, OHIO (1885)]

2.1.3.3 Les marqueurs d’assimilation

Dans les exemples-types ci-dessus, et de manière plus générale, les traces du contact des langues s’opèrent sur le plan lexématique (ex. *store*), mais au sein d’un lexème, les relations entre phonème et graphème renseignent également la dimension étrangère sur le plan graphique. Si les graphies peuvent donner des informations sur un certain degré d’intégration, Heller (1981 : 35) indique dans sa thèse que l’intégration (« Eingliederung ») d’un mot étranger dans le lexique de la langue cible (« Empfängersprache ») passe par l’attribution d’une fonction sémantique du lexème dans cette langue. L’assimilation sur le plan graphique et l’intégration sémantique forment chez Heller (1981) le processus de « Einbürgerung » :

[w]ir sprechen also von formaler Angleichung oder Anpassung (Assimilation), aber von semantischer Eingliederung oder Einpassung (Integration). Als Oberbegriff für Assimilation und Integration gebrauchen wir die Bezeichnung Einbürgerung (oder Domestikation) (Heller 1981 : 35).

Dans les exemples ci-dessus, le processus d’assimilation et d’intégration n’est valable que pour la production du scripteur, dans la mesure où *store* et *ready* n’ont pas été intégrés au lexique de l’allemand continental comme l’ont par exemple pu être *Billet* ou *Portefeuille*. Pour ce qui concerne le phénomène d’assimilation phono-graphématique, Zastrow indique que :

[d]ie Entscheidung, ob eine rein graphemische oder eine phono-graphemische Assimilation vorliegt, ist nur scheinbar leicht zu treffen. Sie setzt zum einen Voraus, dass die Aussprache der Fremdwörter bekannt ist. (Zastrow 2015 : 52)

Dans le cas de « *redi* » et « *stohr* » ci-dessus, la notion de « Fremdwort » n’est valable que pour le destinataire des courriers, puisque ceux-ci ne possèdent très certainement pas l’anglais dans leur répertoire de variétés linguistiques. En revanche, Michel Gerber semble quant à lui disposer au moins de ces deux termes au sein de son répertoire⁹¹.

⁹¹ Voir 3.4 pour le cas particulier de « *buschel* ».

2.2 Conclusion intermédiaire

L'emploi de deux systèmes d'écriture au sein d'un même texte ou d'un même lexème indique que le scripteur a *a minima* une connaissance des deux systèmes d'écriture et qu'il sait le plus souvent différencier les lexèmes ou morphèmes différant de l'allemand commun écrit. Cela implique une certaine familiarité, sinon habitude d'emploi des deux systèmes graphiques en vigueur et par extension, de codes linguistiques différents. La différenciation graphique de l'emploi de deux variétés linguistiques semble être commune aux pratiques des scripteurs du corpus, ce qui implique leur apprentissage au cours de leurs parcours scolaires respectifs.

La coprésence de systèmes différents permet d'un certain côté de recueillir des informations de 'surface' sur la situation sociolinguistique des scripteurs. La présence ou non de différenciation graphique permet d'obtenir une estimation sur le degré de coprésence de variétés linguistiques différentes au sein du répertoire des scripteurs, mais aussi de leur *habitus* d'écriture, l'absence de différenciation graphique n'impliquant pas forcément l'absence de coprésence linguistique.

Le chapitre 3 – et en particulier la partie concernant les traces de contact lexicales – abordera en détail les différentes situations contextuelles, dans lesquelles la différenciation graphique est employée. En lien avec ce qui a été abordé plus haut, les situations sociolinguistiques particulières pourront être précisées, dans la mesure où le changement de système graphique sera analysé dans son contexte d'utilisation.

CHAPITRE 3 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : TRACES LEXICALES

wan du vielleicht kommst dan achatier bis Neujork dan bezahl
bies ~~Glefland~~ Gleefland Ohio dan bis nach Bellevue Ohio dan
musst du austeigen dan gehe in die Statt und frage nach dem
Anton Rufeng er hat ein stohr oter laden er wiert sorigen fihr
dich daß du zu mir kommst ich wohn 6 meilen von Bellevue
[Michel Gerber, 8.04.1889]

1 Remarques générales

Ce chapitre est consacré à l'analyse des traces du contact présentes dans le corpus. Le corpus étudié ici ne représente qu'une partie du corpus de travail. Il regroupe les productions textuelles des scripteurs peu expérimentés⁹². Ce sont donc les usages linguistiques (« Sprachgebrauch ») des scripteurs peu expérimentés qui seront analysés et commentés, mais aussi la place qu'occupe le contact de langues (« Sprachkontakt ») dans leurs productions. Dans le cas de notre travail, le contact peut s'effectuer entre deux langues distinctes (le français dans des textes en allemand) ou entre deux variétés d'une même langue (l'alsacien dans des textes en allemand). Dans le dernier cas, lorsque des marqueurs d'oralité dialectale apparaissent dans les productions des scripteurs, nous emploierons la notion **d'oralité mise à l'écrit** plutôt que celle de **contact**. L'analyse des usages linguistiques et de celle du contact de langues/variétés linguistiques permet d'aborder à l'échelle des scripteurs peu expérimentés, les deux premiers préceptes énoncés par Mattheier (1999) pour la construction d'une sociolinguistique historique, à savoir *Sprachgebrauchsgeschichte* et *Sprachkontaktgeschichte*, c'est-à-dire, l'histoire des usages linguistiques et celle du contact des langues. L'analyse de ces deux histoires est bien entendu transposable aux documents imprimés, qui représenteront également une partie de notre travail. Enfin, la *Sprachbewusstseinsgeschichte*, l'histoire de la conscience linguistique, sera abordée dans une partie dédiée à l'aide des commentaires épilinguistiques présents dans les dictionnaires et manuels de l'alsacien, ainsi que dans certains textes littéraires. Par certains côtés, une forme de conscience linguistique des scripteurs peut également être relevée dans les systèmes graphiques qu'ils emploient.

Les phénomènes relevés sont classés par catégorie linguistique : lexique (Chapitre 3 : Quand l'oralité s'invite dans la scripturalité du quotidien : traces lexicales), phonologie (Chapitre 4 : Quand l'oralité s'invite dans la scripturalité du quotidien : marquages phonologiques ; contacts entre oralité et scripturalité), morphologie et morphosyntaxe (Chapitre 5 : Quand l'oralité s'invite dans la scripturalité du quotidien : marquages morphologiques et morphosyntaxiques), et sont analysés de manière systématique. Cependant, ce classement n'exclut pas des interactions entre catégories.

Pour analyser en historicité les phénomènes relevés, nous avons procédé à leur documentation la plus fine possible : que ce soit une documentation lexicographique pour les lexèmes ou une documentation grammaticale pour les traces morphologiques, morphosyntaxiques et phonologiques. La documentation lexicographique s'est également révélée pertinente pour les trois dernières catégories nommées. Les commentaires épilinguistiques présents dans certains dictionnaires historiques donnent par exemple des informations sur l'usage diatopique et/ou diachronique d'une forme morphologique spécifique d'un lexème (ex. « Schälete », cf. *infra*). En effet, en fonction de l'époque dans laquelle apparaît une trace de contact de langues, celle-ci peut être considérée comme une trace effective ; cependant, la même trace peut, au sein d'une époque plus reculée, correspondre aux usages linguistiques de cette époque et ne peut donc pas être considérée, en synchronie, comme trace du contact de deux formes linguistiques. La documentation lexématique s'est avérée être la plus facile d'accès et la plus complète, de par l'existence des nombreux dictionnaires de l'allemand, dans ses variantes diatopiques et diachroniques (cf. point 2, *infra*).

Une partie méthodologique précédera chaque catégorie linguistique, partie dans laquelle seront détaillés la méthode et les critères de classement. La documentation la plus précise possible des phénomènes relevés nous permettra en partie de répertorier les différences entre « allemand » et variétés dialectales employées en Alsace et de dater les changements (socio)linguistiques qui apparaissent sur l'axe temporel.

⁹² Cf. Vers une typologie des scripteurs et leurs types de textes : de l'individuel au groupe par la prosopographie.

2 Méthodologie de classement des traces du contact lexical

2.1 Le script-switching

Le changement d'écriture de la cursive allemande à la cursive latine est, au niveau textuel, la trace du contact de langue la plus facilement repérable, ce *script-switching* représente 200 occurrences du sous-corpus des scribes. Ces occurrences, le plus souvent lexicales, recoupent donc certaines traces de contact lexical que nous avons relevées, cependant, une trace de contact relevant du lexique n'est pas toujours marquée graphiquement, alors qu'une trace de contact marquée graphiquement est, dans notre travail, majoritairement lexicale, bien que le changement d'écriture ne semble pas toujours être motivé par un changement de langue. Le *script-switching* peut également apparaître au sein d'une trace lexicale, comme par exemple des morphèmes de pluriel de l'allemand qui sont scripturalisés en cursive allemande, alors que le lexème de base est en cursive latine. La présence de phonèmes ou de morphèmes endogènes sur un lexème étranger donnent des indications sur la perception du lexème par le scribe (endogène ou exogène). Le phénomène de mise à l'écrit de formes dialectales (orales) est le plus souvent repérable grâce à la phonographie et renseigne sur la possible assimilation phonétique du lexème par le scribe.

Le *script-switching* n'est pas uniquement employé dans les documents manuscrits des scribes, mais aussi dans les documents imprimés des écrivains, dramaturges et poètes où le *switch* scriptural se fait alors de la *Fraktur* (gothique imprimée) à l'*antiqua*. Dans ce dernier type de document, les occurrences sont encore plus facilement repérables par la régularité de la police imprimée.

Dans les paragraphes suivants, le *script-switching* sera abordé selon les contextes spécifiques dans lesquels il apparaît. Les champs lexicaux des patronymes et prénoms « étrangers », du quotidien (habillement et domaine culinaire), de la politique, du domaine juridique, du lexique militaire, des toponymes « étrangers » et des citations dans lesquels nous avons classé les traces lexicales sont aussi ceux dans lesquels on retrouve le *script-switching*. Le champ lexical du monde agricole est sans surprise : c'est le seul champ lexical ne comportant pas de traces de *script-switching*, le français n'ayant pas de valeur fonctionnelle dans ce milieu. La Figure 6, *infra*, recense le nombre d'occurrences de *script-switching* par champ lexical et donne une vue d'ensemble de leur répartition. Trois catégories se démarquent par leur nombre

élevé d'occurrences de *script-switching* : le lexique juridique, le lexique politique et le lexique du quotidien.

Pour une meilleure visualisation des occurrences relevées au sein des exemples donnés, nous avons mis en place un **code typographique** : les occurrences en italique représentent les occurrences en cursive latine dans le document-source, les occurrences en gras représentent des occurrences émanant d'une variété dialectale ou du français et qui restent en cursive allemande dans le document-source. Ce code typographique est valable pour l'ensemble du travail. Les marquages par soulignement sont détaillés en fonction de leur signification.

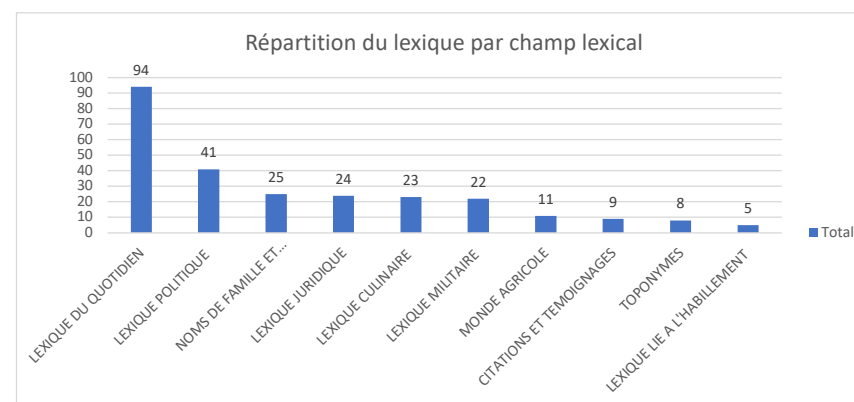


Figure 6 : nombre d'occurrences de *script-switching* par champ lexical.

2.2 Description de la répartition des occurrences relevées par catégorie linguistique

Les traces de contact lexical dominent largement les autres traces du contact des langues présentes dans ce sous-corpus des scripteurs peu expérimentés, bien que les formes de phonologie dialectales soient, elles aussi, en nombre très élevé par rapport aux autres catégories (voir Figure 7). Les variétés en contact sont inégalement réparties (voir Figure 8) : plus de la moitié des traces de contact lexical relèvent du français et, dans certains cas, une phase de transit par l'alsacien n'est pas exclue. Quant aux traces de transcodage dialectal, elles représentent plus d'un quart du nombre total des occurrences relevant du lexique.

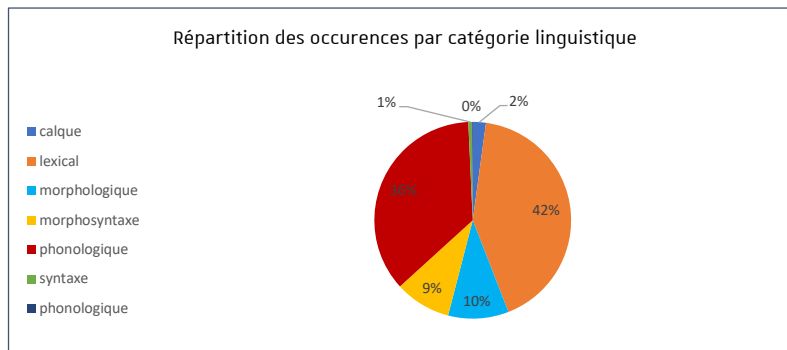


Figure 7 : une nette domination des occurrences lexicales.

Les occurrences lexicales ont été classées selon une logique transversale recoupant le métier du scripteur, le champ lexical/contexte d'appartenance, une catégorisation plus précise au sein du champ lexical/contexte, la variété en contact et le lieu de production. Le corpus comporte dix champs lexicaux et contextes de production différents : monde agricole, habillement, domaine culinaire, noms de famille et prénoms 'étrangers', quotidien, politique, domaine juridique, domaine militaire, toponymes 'étrangers' et citations. Cette répartition des occurrences lexicales par champs lexicaux/contextes témoigne de la variété de domaines abordés au sein des documents du corpus et, dans certains cas, de la diversité des registres et variétés que possèdent dans leur répertoire, de par leurs sociobiographies respectives, certains des scripteurs.

Comme nous l'indiquions déjà dans le point 2.1.2, les changements de système graphique peuvent renseigner l'origine exogène d'un lexème ou d'un morphème. Au sein de chaque champ lexical, les occurrences en écriture latine ont été séparées des autres. Les occurrences présentant un contact manifeste avec une autre variété et qui n'ont pas été différenciées graphiquement du texte par le scripteur ont également été placées au sein d'une sous-division. Le changement cursive allemande/cursive latine n'a pas été relevé quand il s'agissait d'un cas général d'évocation d'un nom ou patronyme, de même pour les toponymes (cf. *supra*). Les cas spécifiques ont quant à eux fait l'objet de relevés systématiques.

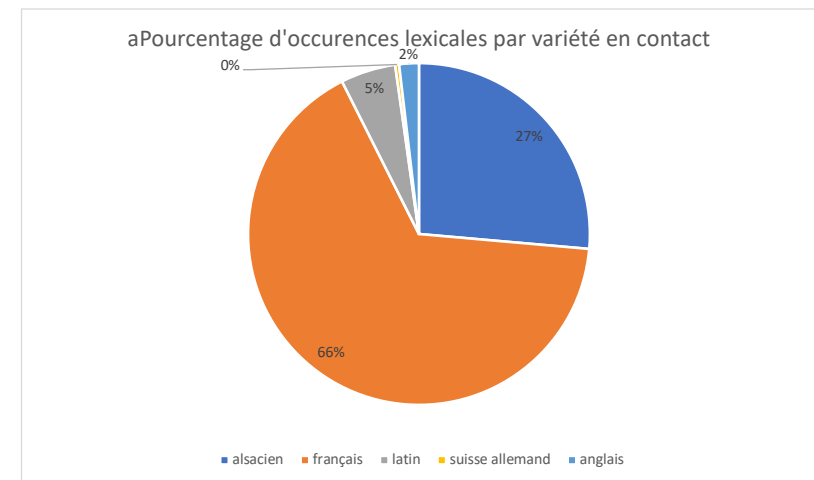


Figure 8 : domination des occurrences lexicales françaises ou en partie française dans les textes en allemand du corpus. Les occurrences issues du lexique dialectal alsacien représentent plus d'un quart du total.

2.2.1. Séparation des occurrences dialectales d'avec l'allemand en fonction des époques

Les lexèmes français et/ou étrangers ont été facilement repérables par le *script-switching*. Pour ce qui est des lexèmes appartenant à une variété dialectale, des vérifications dans le *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*⁹³ (*ElsWB* désormais) ont été menées via le portail *Wörterbuchnetz*⁹⁴ (*WBN* désormais), qui est hébergé depuis 2011 par le Center of Digital Humanities de l'université de Trèves. Ce portail présente l'avantage d'être un agrégateur de trente dictionnaires de l'allemand – compris ici au sens large – dans ses variétés diachroniques et diatopiques. L'accès aux différents dictionnaires peut se faire de manière individuelle ou par requête large depuis la page d'accueil du portail. La recherche depuis la page d'accueil indique le ou les dictionnaires dans le(s)quel(s) se trouve l'occurrence recherchée. Nous donnons ci-dessous un premier exemple avec « ab zuo machen » qui se trouve dans l'exemple-type 26 et qui signifie « cueillir » en alsacien. Nous avons un doute sur un possible trait sémantique partagé avec l'allemand « standard ». Le résultat de la recherche dans *WBN* a généré plusieurs dictionnaires comprenant l'occurrence « ab^mmacheⁿ », cependant, seul *ElsWB*⁹⁵ référence la signification que nous souhaitons vérifier (voir Illustration 26). Dans les cas de doute similaires, nous avons procédé de la même manière et avons considéré ces occurrences comme un emploi de l'alsacien.

26. SOL AUCH KEIN MENSCH KEIN WERKCH MER DUON SOLLE NOCH WETER IN NOCH AUS DEM BAHN MAN SOLLE KEIN ROß ANGESCHIREN KEIN HOLZ HAUWEN ANDERIST ALS ETWAB ZUO SCHNEFLEN NOCH WETER EPFEL NOCH BIRE UND NUB AB ZUO MACHEN UND KEINE NUS AUSMACHEN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

⁹³ *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=Koo5o7>>, dernière consultation le 21.07.2022.

⁹⁴ *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de>>, dernière consultation le 28.04.2022.

⁹⁵ „abe machen“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=M00051>>, dernière consultation le 21.07.2022.

abmacheⁿ

1. Früchte, Getreide, Obst abernten. Weiseⁿ o^bmacheⁿ K. Ingeh. Äpfel a. pflücken Su. Logelnh. Dü. Korn a., Äpple a. Dehli. Rupeⁿ a. abraupen Hlkr.

Illustration 26 : exemple de référencement pour « abmachen ».

Lorsqu'une occurrence est identifiée comme suprarégionale, mais ne faisant pas partie du 'standard', elle a tout de même été prise en compte, afin de documenter le contact. L'exemple-type 27 présente le verbe « schaffen » dont l'utilisation est suprarégionale mais ne fait pas partie du « standard ». Dans son dictionnaire *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart* (1793)⁹⁶ [*Adelung* à partir de maintenant], *Adelung*⁹⁷ référence le terme comme n'appartenant pas au 'standard' : « schaffen : [...] (a) * Arbeiten; eine im Hochdeutschen unbekante Bedeutung, welche aber in Schwaben, in der Pfalz u. s. f. noch gangbar ist ». Dans un dictionnaire imprimé à Bâle (Rondeau 1740 : 480), et se rapprochant de l'époque de production de l'exemple 27, « schaffen » est lexicographié avec la signification « travailler » (voir Illustration 27).

Schaffen, faire ; travailler ; effectuer. Mit seinen händen schaffen : travailler de ses mains. Viel zu schaffen haben : avoir beaucoup à faire ; avoir bien des affaires. Einem zu schaffen geben : tailler de la besogne à quelcun. Mit jemand zu schaffen haben : avoir à faire [avoir de démêlé] avec quelcun. Sich zu schaffen machen : se faire des affaires. Du machst dir viel zu schaffen : tu te travailles après beaucoup de choses ; tu te méles de bien des choses.

Illustration 27 : définition de 'schaffen' dans le dictionnaire allemand-français de Pierre Rondeau

⁹⁶ *Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart* (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=S00716>>, dernière consultation le 21.07.2022.

⁹⁷ „Schaffen“, *Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart* (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=S00716>>, dernière consultation le 21.07.2022.

27. SIE SOLLEN MIT IHRER ARBEÿT FURTH FAHREN UND SCHAFFEN BIS UMB 3 UHREN UND SUNST HANDWERKCHS LEIST SOLEN WIE DIE BAUREN UMB 12 UHREN FIROBEN MACHEN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

*ElsWB*⁹⁸ indique que le terme est présent dans trois autres dictionnaires de dialectes de l'allemand, le *Pfälzisches Wörterbuch (PfWB)*, le *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten (LothWB)* et le *Rheinisches Wörterbuch (RhWB)* [Illustration 28], à des dates plus récentes cependant. *schaffen* semble donc être employé dans sa signification « travailler » en 1740 dans l'allemand commun, soit encore cinquante ans après la production du Schultheiss Starikh. En revanche, en 1793, *schaffen*, dans le sens « travailler » renvoie déjà à des variétés dialectales. Dans le dictionnaire de Johann Rädlein édité en 1711 à Leipzig, « schaffen » dans sa signification « travailler » n'apparaît qu'en septième place, la première est réservée à la signification « créer » (Rädlein 1711 : 760). On peut estimer qu'à la fin du XVII^e siècle et jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, « schaffen » dans le sens « travailler » est employé activement au moins dans le sud-ouest de l'espace dialectal allemand, avec des utilisations secondaires de *schaffen* dans cette même signification qui semblent être en usage jusqu'à Leipzig.

schaffen reste employé de nos jours dans les parlers mentionnés *supra* et a donc une utilisation suprarégionale, tout en faisant quand même partie des variétés dialectales présentes en Alsace.

Illustration 28 : résultat de recherche pour « schaffen »

⁹⁸ *schaffen*, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S01515>>, dernière consultation le 21.07.2022.

2.2.2. Les recherches lexicographiques dans des époques reculées

S'il est assez facile de faire des recherches lexicographiques pour vérifier l'appartenance d'un lexème à une variété locale ou de vérifier son caractère suprarégional diachroniquement stabilisé, à partir de la fin du XVIII^e siècle, le processus se complique pour les textes plus anciens, tels que celui rédigé par Joannes Starikh (1691). Le premier dictionnaire d'importance pour l'allemand est celui de Wilhelm Christoph Adelung, dont la première édition paraît presque un siècle plus tard, en 1781. Dans la préface du dictionnaire, Adelung indique ses intentions lexicographiques⁹⁹ :

Es war dieses Werk weder zu einem Glossarium, noch zu einem allgemeinen Deutschen Wörterbuche bestimmt, sondern zu einem Wörterbuche der Hochdeutschen Mundart, so wie sie noch jetzt in Schriften üblich ist. Es fielen also alle veraltete, alle provinzielle, und alle niedrige, bloß dem Volke eigene Wörter und Ausdrücke der Regel nach von selbst weg. Allein auch hier waren Ausnahmen nothwendig. Es werden noch jetzt manche ältere Schriften sehr häufig gelesen, welche mehrere veraltete Wörter und Formen enthalten, wie z. B. *Luthers Bibel*, und folglich theils einer Erklärung, theils aber auch einer Warnung bedürfen, damit Ungeübte und Ausländer sie nicht für noch jetzt gangbar halten. Manche provinzielle oder unrichtig gebildete Wörter kommen bey sonst guten Schriftstellern vor, und konnten daher nicht übe[r]gangen werden, wäre es auch nur, ihre Mängel zu zeigen. Eine große Menge sonst niedriger Wörter ist für die niedrig komische Schreibart brauchbar, und hatte also ein gegründetes Recht gleichfalls aufgeführt zu werden.

La complexité du processus de création d'un dictionnaire « der Hochdeutschen Mundart so wie sie jetzt noch jetzt in Schriften üblich ist » se profile dans la préface d'*Adelung* au fur et à mesure de la progression de l'écriture. Sa première indication méthodologique « [...] alle veraltete, alle provinzielle, und alle niedrige, bloß dem Volke eigene Wörter und Ausdrücke der Regel nach [fielen] von selbst weg » est très vite nuancée par les situations effectives, dans lesquelles ces formes archaïques, provinciales et peu élevées, censées ne pas apparaître dans le dictionnaire, se révèlent être encore en usage, soit dans des textes anciens qui sont encore lus (ex. la Bible de Luther) ou dans les productions de « gute Schriftsteller ». Pour finir, Adelung semble se rendre compte, que « [e]ine große Menge sonst niedriger Wörter » est encore employé dans la « niedrig komische Schreibart » et que ces termes doivent finalement aussi être intégrés à son dictionnaire, car ils sont eux aussi toujours employés. Ce

⁹⁹ Vorrede. *Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart* (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/>>, dernière consultation le 27.07.2022.

commentaire d'Adelung montre au lecteur la complexité des usages linguistiques à l'écrit, dans un siècle où la *Sprachrichtigkeit* régnait en maîtresse et que les essais de correction de la langue allemande (« *Verbesserung der deutschen Sprache* » [Polenz 2000b : 136]) n'étaient réservés qu'à une élite intellectuelle.

Dans les textes les plus anciens du corpus, il a été plus compliqué de relever les occurrences lexicales, de par le manque d'ouvrages lexicographiques, mais aussi de par l'usage lexical différent de celui d'aujourd'hui. L'un des objectifs de ce travail étant de documenter le changement linguistique, certaines des occurrences les plus anciennes ont été relevées, afin d'être contrastées avec leurs usages postérieurs et éviter ainsi les écueils anachroniques.

Dans les paragraphes suivants, s'il s'agit bien entendu d'analyser les contextes d'apparition des phénomènes de contact lexicaux, nous ne pourrons pas totalement séparer analyse lexicale et analyse phonologique dans la mesure où certains lexèmes présentent des variations graphiques en lien avec certains phénomènes phonologiques représentatifs d'une oralité dialectale.

3 Lexique du monde agricole

Bien que la majorité de la population alsacienne soit rurale, très peu d'écrits provenant d'agriculteurs ou de scribes utilisant le lexique dialectal du monde agricole sont arrivés jusqu'à nous. Les premières réalisations dialectales relevées dans les documents du corpus sont présentes chez le Schultheiss Joannes Starikh officiant à Attenschwiller à la fin du XVII^e siècle. Les lettres de Michel Gerber, agriculteur dans l'Ohio, le livre de raison de la famille Klein, agriculteurs aisés du Kochersberg, ainsi que la correspondance d'Emile Bauer, soldat durant la Grande Guerre et également agriculteur dans le Kochersberg présentent des occurrences de lexique agricole propres aux variétés dialectales présentes en Alsace ou dont le sens premier possède, dans les variétés présentes en Alsace, une signification autre que celle du standard. Travailler sur ce champ lexical s'est révélé plus complexe que pour les autres, car la frontière entre lexique dialectal et signification différente du même lexème dans le 'standard' est souvent poreuse, en particulier chez Joannes Starikh qui emploie encore une variété écrite plus proche du nouveau-haut-allemand-précoce que du nouveau-haut-allemand.

3.1 « G[k]rombi[e]ren » et « Dürlipsen »

Les signifiants dialectaux pour « pomme de terre » reviennent par trois fois dans les écrits des agriculteurs du corpus. On les retrouve dans les lettres de Michel Gerber qui décrit à sa famille restée en Alsace l'état des récoltes, ainsi que le prix du boisseau (« bu[schel] ») de pommes de terre à Thompson dans l'Ohio :

28. **GROMBIREN** 40 CENT BU[SCHEL] [GERBER, THOMPSON, OHIO (1880)]

29. WIR HABEN KEIN SO GUTES JAHR GEHABT DIESES JAHR WEIZEN UND **KROMBIREN** UND OBST WAR SCHLECHT [GERBER, THOMPSON, OHIO (1885)]

Dans la lettre de 1880 (voir exemple 28), il s'agit de la seule fois où Michel Gerber rend compte du prix des récoltes en Ohio. Son compte rendu de l'année 1885 (voir exemple 29) fait également exception au sein de l'ensemble de lettres parvenu jusqu'à nous, les autres lettres renferment plus généralement des informations sur les membres de la famille restés en Alsace.

Dans le livre de raison de la famille Klein, le scripteur André Klein note en 1851 le service qu'il a rendu à quelqu'un, sans que l'on sache à qui :

30. ITEM DIER EIN WAGEN VOLL **GROMBEREN** GEHOLD [KLEIN, OFFENHEIM (1851)]

L'occurrence standard « Kartoffel » est recensée une fois chez Emile Bauer, agriculteur à Offenheim et voisin de la ferme Klein. Il écrit à son ami Charles Klein qui n'est alors pas encore parti au front et prend des nouvelles de l'avancée des récoltes et des semailles qui battent leur plein au mois d'octobre :

31. JETZT WERDET IHR **DÜRLIPSEN** AUSMACHEN HABT IHR DIE **KARTOFFELN** AUS UND AUCH SCHON WEIZEN UND KORN GESAÏT [BAUER, CASSEL, (OCTOBRE 1914)]

Dans ce passage, le scripteur utilise « dürlipsen » (betteraves fourragères) qui pourrait être qualifié d'essai de transposition en allemand du terme alsacien « dirlipse » [d̥ɪrlɪpsə] ; en revanche, le scripteur utilise dans la même phrase le lexème standard pour « pommes de terre ». L'emploi de « Kartoffeln » peut s'expliquer chez Emile Bauer, dans la mesure où il est stationné en caserne à Cassel. Le contact avec d'autres soldats allemands germanophones a pu contribuer à lui faire rendre familier le terme standard allemand.

« Durlips, Dürlips » est recensé dans *ElsWB*¹⁰⁰ dont l'équivalent standard « Runkelrübe » est donné. La consultation du renvoi vers *LothWB*¹⁰¹ a permis de renseigner l'origine de ce terme : « [m]it dem Anbau dieser aus England stammenden Wurzel begann man in Lothringen zu Anfang des 19. Jahrh. ». *ElsWB*¹⁰⁰ mentionne également la variante « Turnip(e) ». Il est très fortement probable qu'Emile Bauer n'ait eu connaissance que du lexème « dirlipse » qui était utilisé à l'oral lors des travaux agricoles à la ferme. Le recours à cette forme (toujours en

¹⁰⁰ „Durlips“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=T01265>>, dernière consultation le 21.07.2022.

¹⁰¹ „Dorlips, f.“, *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/LothWB?lemid=D00621>>, dernière consultation le 21.07.2022.

usage) peut renseigner sur le processus d'adaptation de ce scripteur à la situation diglossique médiale alors en vigueur.

3.2 Les animaux et statuts domestiques à la ferme

Bien que ces occurrences soient, elles aussi, en minorité, leur emploi est à relever dans notre travail, car, pour certains termes, leur utilisation s'est (en partie) maintenue dans les variétés dialectales d'Alsace, sans que leur emploi soit passé dans le standard. L'évolution sociétale et des modes de production ont également contribué à la disparition assez récente des statuts domestiques fermiers. Les scripteurs qui utilisent ces lexèmes dans leurs variétés dialectales travaillent à la ferme ou ont un contact intense avec des agriculteurs.

3.3 « Roß » et « Heizel »

Si « ross » est encore aujourd'hui utilisé dans les variantes dialectales alémaniques, comme signifiant générique pour « cheval », « ross » n'a plus cette signification dans le standard. En moyen-haut-allemand, « ros, ors » était utilisé pour le cheval de guerre, « pferd » désignait alors le cheval commun ou le cheval de la dame. Les romantiques utilisèrent encore également « ross » dans leur poésie autour de 1830. D'après *DWB*¹⁰², « ross » et « pferd » sont utilisés indifféremment depuis la fin du Moyen-Âge jusqu'au début du XVIII^e siècle :

im beginne der nhd. zeit ist nachher der alte unterschied schon bis zur unkenntlichkeit verwischt. ross und pferd werden bis in den anfang des 18. jahrh. ohne wahrnehmbaren bedeutungsunterschied verwandt. ross wird häufig genug von dem pferde, das den pflug zieht, gebraucht. [...] gerade das gewöhnliche ackerpfers im gegensatz zu dem reit – und ritterpfers wird durch ross bezeichnet.

*DWB*¹⁰² indique également qu'à la même période, « ross » disparaît dans le domaine bas-allemand, alors que le terme continue d'être utilisé dans le domaine de l'allemand supérieur. Enfin, *DWB*¹⁰² indique que :

in der neueren schriftsprache hat sich endlich das verhältnis wieder so gestaltet, dasz ross als das edlere wort empfunden wird und daher besonders in dichterischer

¹⁰² „ross, n.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=R07694>>, dernière consultation le 21.07.2022.

sprache lebt, während pferd in gewöhnlicher redeweise und als gattungsbegriff erscheint

D'utilisation plus locale et dialectale, *ElsWB*¹⁰³ renseigne l'utilisation de « pferd » à Strasbourg et à Pfulgriesheim : « n. Pferd (seltener als Ross) », le dictionnaire renseigne également un champ d'emploi de/pferd/plus restreint : « Sattelpferd, links der Deichsel; s Nēwets P. Handpferd, rechts davon Lohr. Mit Kutsch e P. fo^hreⁿ Pfulgriesh. ». Dans le cadre de son utilisation dialectale,/pferd/semble également renvoyer à un cheval de travail. Au XX^e siècle,/pferd/est encore employé dans une petite région autour de Hoerd/La Wantzenau (voir *ALA* II, carte 44).

L'occurrence « roß » que nous avons relevée chez Joannes Starikh (voir exemple 32) correspond aux deux premières utilisations données par le *DRW*¹⁰², à savoir « ross » désigne un cheval de labour et est utilisé dans le domaine de l'allemand supérieur. « ross » semble donc appartenir à la langue écrite de la fin du XVII^e siècle.

32. SOL AUCH KEIN MENSCH KEIN WERKCH MER DUON SOLLE NOCH
WETER IN NOCH AUS DEM BAHN MAN SOLLE KEIN **ROB** ANGESCHIREN
KEIN HOLZ HAUWEN ANDERIST ALS ETWAB ZUO SCHNEFLEN NOCH
WETER EPFEL NOCH BIRE UND NUB AB ZUO MACHEN UND KEINE NUS
AUSMACHEN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

Au sein de notre corpus nous avons également relevé deux fois l'utilisation de « pferd » dans un inventaire après décès (1762), ainsi que dans une lettre de Michel Gerber (1885). Ces utilisations semblent également corroborer les explications du *DWB* et de *ElsWB* : les chevaux dont il s'agit dans les exemples 33 et 34 sont bien des chevaux de ferme destinés aux travaux agricoles. De plus dans l'exemple 34, l'emploi de « Pferd » correspond à la « neuere schriftsprache » mentionnée par les frères Grimm (cf. *supra*). Les deux scripteurs semblent donc avoir une bonne connaissance de l'allemand en usage.

33. ITEM VIER **PFERD** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

¹⁰³ „Pferd“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=P02749>>, dernière consultation le 21.07.2022.

34. ICH GERECK AUCH EIN MASCHIN FIHR DIE FRISCHDEN ABZUMACHEN
DIE **PFERD** MIESEN SIE ZIGEN DAN SCHNEIT AB UND BINES AUCH
GARBEN SELBST [GERBER, THOMPSON, OHIO (1885)]

« heÿzel » est utilisé une fois dans le livre de raison de la famille Klein :

35. ITEM DIR EIN **HEÿZEL** DEN 16 MERZ [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

Si « heizel » n'est aujourd'hui plus employé en allemand standard, *DWB*¹⁰⁴ (1854c : 929) le recense comme désignatif pour un jeune animal ou un jeune cochon, un autre terme ne semble pas connu par le scripteur. Le terme reste encore employé aujourd'hui dans certaines variantes dialectales. Un autre membre de la famille Klein se sert également de sa variante dialectale pour désigner le garçon de ferme (« gleinbu ») qu'il emploie :

36. ITEM EIN **GLEINBU** GEDING VON OFFENHEIM MIT NAMENS USCHEN
OBERLEN [KLEIN, OFFENHEIM (1882)]

« Kleinbu(e)b » est uniquement référencé dans *ElsWB*¹⁰⁵ qui donne la définition suivante : « der jüngste Knecht ».

¹⁰⁴ „heizel, m.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=H05725>>, dernière consultation le 21.07.2022.

¹⁰⁵ „Kleinbue(b)“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=P00074>>, dernière consultation le 21.07.2022.

3.4 Le cas de *buschel* chez Michel Gerber

Dans la première lettre de Michel Gerber dont nous disposons, le scripteur fait état de son train de culture à sa famille. Il mentionne entre autres choses le nombre de *buschel* de blé, d'avoine, de maïs et de trèfle qu'il a récolté. Si nous réservons un paragraphe à l'évocation de cette mesure, c'est qu'elle est ambivalente, car le terme existe dans les variétés dialectales d'Alsace et hors d'Alsace en historicité, aussi bien en allemand et qu'en anglais américain.

37. ICH HABE 820 BUSCHEL WEIZEN 400 BU[SCH]EL HABER EIN GROBER
HAUFEN WELSCHKORN ZIEMLICH HEY 30 BU[SCH]EL KLEE SAMEN
(...) VERKAUFT [GERBER, THOMPSON, OHIO (09.02.1880)]

*ElsWB*¹⁰⁶ recense « Buschel » et donne la définition et l'exemple suivants : « 1. Büschel, Bund. Wie viel Buschleⁿ (nämlich Maiszapfen) hän i^hr dis Jo^hr gmacht? Dessenh. ». Le *PfWB*¹⁰⁷, ainsi que *FWB*¹⁰⁸ donnent des définitions semblables, tout comme le *DWB*¹⁰⁹ (1854d : 559) : « Büschel, m. fasciculus, manipulus, bund, bündel, nach der zweiten und dritten bedeutung von busch, wodurch eine ableitung aus binden, bund schein gewinnt, und busch, büschel dem lat. fascia, fascis, fasciculus gleichen ». Dans tous les cas, *buschel* définit un ballot. Cependant, *ElsWB*, *PfWB* et *FWB* donnent plus de précisions quant à l'un de ses champs d'utilisation concret, à savoir le monde agricole. *DWB* donne également des exemples d'utilisation, mais ceux-ci sont cantonnés à des textes littéraires médiévaux. En anglais, le *buschel* est défini de la manière suivante par le dictionnaire *Merriam Webster* « any of various units of dry capacity »¹¹⁰. Le dictionnaire donne des précisions sur les unités de mesures dans un tableau à part concernant les mesures employées aux États-Unis. La Figure 9 ci-dessous présente le *bushel* comme une mesure sèche d'une capacité d'environ 35 litres.

¹⁰⁶ „Buschel“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=P02153>>, dernière consultation le 21.07.2022.

¹⁰⁷ „Buschel, m., n.“, *Pfälzisches Wörterbuch*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/PfWB?lemid=B07549>>, dernière consultation le 21.07.2022.

¹⁰⁸ „büschel“, *Frühneuhochdeutsches Wörterbuch*, digitalisierte Fassung <http://fwb-online.de/go/b%C3%BCschel.s.Om_1646416318>, dernière consultation le 26.11.2020.

¹⁰⁹ „büschel“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=B13386>>, dernière consultation le 21.07.2022.

¹¹⁰ Bushel, *Merriam Webster Dictionary*, édition numérique, <https://www.merriam-webster.com/dictionary/bushel>, dernière consultation le 26.11.2020.

L'abréviation de *bushel*, (*bu*) nous permet de resserrer la classification des occurrences utilisées par Michel Gerber. Bien qu'il utilise une forme pleine dans lors de la première évocation, il utilise ensuite par deux fois l'abréviation américaine de la mesure, ce qui laisse penser qu'il se réfère à la mesure américaine, à laquelle il était confronté dans son quotidien de *farmer*. L'assimilation phono-graphématique allemande, ainsi que le maintien de la cursive allemande pour évoquer la mesure renseignent également sur le degré d'intégration du lexème dans le parler (et l'écrit) du scripteur. Si *buschel* avait été scripturalisé en cursive latine, cette différenciation graphique aurait pu renseigner une perception étrangère en synchronie par le scripteur. Dans le cas de l'exemple 24, *buschel* semble donc bien faire partie du répertoire de Michel Gerber.

WEIGHTS AND MEASURES ¹			
UNIT	ABBREVIATION OR SYMBOL	EQUIVALENTS IN OTHER UNITS OF SAME SYSTEM	METRIC EQUIVALENT
WEIGHT			
<i>Avoirdupois</i> ²			
ton		2000 pounds, 20 short hundredweight	0.907 metric ton
short ton		2240 pounds, 20 long hundredweight	1.016 metric tons
long ton			
hundredweight	cwt	100 pounds, 0.05 short ton	45.359 kilograms
short hundredweight		112 pounds, 0.05 long ton	50.802 kilograms
long hundredweight		16 ounces, 7000 grains	0.454 kilogram
pound	lb or lb avdp also #	16 drams, 437.5 grains, 0.0625 pound	28.350 grams
ounce	oz or oz avdp	27.344 grains, 0.0625 ounce	1.772 grams
dram	dr or dr avdp	0.037 dram, 0.002286 ounce	0.0648 gram
grain	gr		
<i>Troy</i>			
pound	lb t	12 ounces, 240 pennyweight, 5760 grains	0.373 kilogram
ounce	oz t	20 pennyweight, 480 grains, 0.083 pound	31.103 grams
pennyweight	dwt also pwt	24 grains, 0.05 ounce	1.555 grams
grain	gr	0.042 pennyweight, 0.002083 ounce	0.0648 gram
<i>Apothecaries'</i>			
pound	lb ap	12 ounces, 5760 grains	0.373 kilogram
ounce	oz ap or ʒ	8 drams, 480 grains, 0.083 pound	31.103 grams
dram	dr ap or ʒ	3 scruples, 60 grains	3.888 grams
scruple	s ap or ʒ	20 grains, 0.333 dram	1.296 grams
grain	gr	0.05 scruple, 0.002083 ounce, 0.0166 dram	0.0648 gram
CAPACITY			
<i>U.S. liquid measure</i>			
gallon	gal	4 quarts (231 cubic inches)	3.785 liters
quart	qt	2 pints (57.75 cubic inches)	0.946 liter
pint	pt	4 gills (28.875 cubic inches)	473.176 milliliters
gill	gi	4 fluid ounces (7.219 cubic inches)	118.294 milliliters
fluid ounce	fl oz or f ʒ	8 fluid drams (1.805 cubic inches)	29.573 milliliters
fluid dram	fl dr or f ʒ	60 minims (0.226 cubic inch)	3.697 milliliters
minim	min or ℥	1/60 fluid dram (0.003760 cubic inch)	0.061610 milliliter
<i>U.S. dry measure</i>			
bushel	bu	4 pecks (2150.42 cubic inches)	35.239 liters
peck	pk	8 quarts (537.605 cubic inches)	8.810 liters
quart	qt	2 pints (67.201 cubic inches)	1.101 liters
pint	pt	1/2 quart (33.600 cubic inches)	0.551 liter
<i>British imperial liquid and dry measure</i>			
bushel	bu	4 pecks (2219.36 cubic inches)	36.369 liters
peck	pk	2 gallons (554.84 cubic inches)	9.092 liters
gallon	gal	4 quarts (277.420 cubic inches)	4.546 liters
quart	qt	2 pints (69.355 cubic inches)	1.136 liters
pint	pt	4 gills (34.678 cubic inches)	568.26 milliliters
gill	gi	5 fluid ounces (8.669 cubic inches)	142.066 milliliters
fluid ounce	fl oz or f ʒ	8 fluid drams (1.7339 cubic inches)	28.412 milliliters
fluid dram	fl dr or f ʒ	60 minims (0.216734 cubic inch)	3.5516 milliliters
minim	min or ℥	1/60 fluid dram (0.003612 cubic inch)	0.059194 milliliter

Figure 9 : extrait du tableau des unités de mesures américaines.¹¹¹

3.5 Conclusions intermédiaires sur les usages des scripteurs du monde agricole

Les scripteurs du monde agricole, en particulier les agriculteurs du XIX^e siècle, se servent de leur variété dialectale lorsqu'ils désignent des référents propres à leur sphère de vie et d'activité. On remarque à la fin du XIX^e siècle des débuts de convergence lexicale avec des formes standard (utilisation de « Kartoffeln »). L'emploi de « Pferd » semble répondre à une autre logique, dans la mesure où le terme est celui de la « neuere Schriftsprache », mais existe tout de même dans certaines variantes des parlers dialectaux d'Alsace, avec une sémantique parfois restreinte. Dans les exemples donnés, « Pferd » semble être utilisé dans son acception la plus générale, ce qui laisse supposer une utilisation plutôt standard pour Michel Gerber. Le scripteur de l'inventaire après décès pourrait faire appel au lexème 'standard', mais il n'est pas exclu qu'il se serve de sa variété dialectale. Cependant, nous ne connaissons pas l'identité de ce scripteur. L'utilisation de « buschel » est quant à elle particulière, dans la mesure où le scripteur utilise un référentiel anglais 'standard', qui a un homonyme dialectal alsacien, dont la signification diffère cependant.

¹¹¹ En ligne : <https://www.merriam-webster.com/dictionary/bushel>, dernière consultation le 26.11.2020.

4 Le lexique lié à l'habillement, aux cosmétiques et aux mondanités

Cette catégorie relativement restreinte au sein du corpus des scripteurs peu expérimentés se diversifie et s'agrandit si on prend en compte les documents du corpus produits par les auteurs, dramaturges et poètes, notamment au sein des *Fraubasengespräche*, qui mettent en scène des bourgeoises de Strasbourg, et dans les textes de Marie Hart où les personnages évoluent dans un milieu bourgeois pendant la période française (années 1860). Le lexique de la mode est l'un des champs les plus connus dans la sphère germanophone pour avoir emprunté des dénominations vestimentaires au français. Les textes imprimés analysés ici ne le sont qu'à titre comparatif, afin de mieux représenter les tendances d'emploi du vocabulaire de la mode dans le monde germanophone. Le fait que les scripteurs peu expérimentés n'emploient presque pas le vocabulaire relatif à la mode française nous renseigne sur la classe sociale d'appartenance du scripteur, mais aussi sur l'espace social de production du texte.

On retrouve également des dénominations vestimentaires françaises dans des textes ancrés dans la ruralité, bien que les occurrences y soient moindres. Des occurrences relevant d'une variété dialectale ont également été relevées au sein de diverses notes de frais rédigées pour le compte de la grand-mère des enfants du notaire Roessel.

4.1 Occurrences lexicales non signalisées par le passage à la cursive latine

4.1.1 Lexèmes dialectaux mis à l'écrit

Dans les notes de frais pour les enfants du défunt notaire Roessel, leur grand-mère fait inscrire les objets suivants :

38. **BÄNDEL** [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (1824)]

39. **SCHUEHBÄNDEL** [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (1824)]

Pour ce fonds, il est intéressant de noter que ce n'est pas la grand-mère des enfants qui rédige les notes de frais, mais leur précepteur. La grand-mère signe au bas de la page les sommes déboursées pour ses petits-enfants (voir Illustration 29). L'écriture est très clairement distincte de celle utilisée pour rédiger les différentes notes. Comme il est également indiqué en début de document « Haushaltungs Rechnung Roesselcher Kinder von derselben Großmutter gestellt für den Monat [NOM DU MOIS, DATE] », il est possible que la grand-mère ait tenu une liste des aliments et fournitures nécessaires aux enfants pendant un mois et que le précepteur des enfants l'ait recopiée au propre pour que cela fasse office de document officiel.

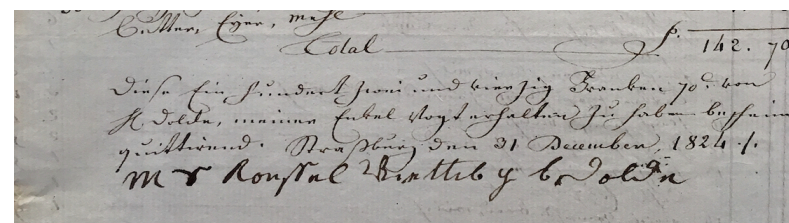


Illustration 29 : signature de la veuve Roessel, née Doldé

Les deux inscriptions citées ci-dessus laissent penser que ces deux termes étaient utilisés dans la vie courante et que leur équivalent standard historique « Bändelein »¹¹², ou standard « Schnursenkel » n'étaient pas connus ou pas utilisés.

Le serrurier Hamm fait également usage de « bändel » dans sa note de frais laissée au notaire Roessel. Bien qu'il ne s'agisse pas de ruban d'habillement à proprement parler, le serrurier facture ici le remplacement d'un ruban fixé à une clé à barbe.

¹¹² „Bändel“, *Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801)*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lmid=B00297>>, dernière consultation le 26.09.2022.

40. AN DEM PUPPEN KASTEN FÜR DIE KINDER DAS SCHLOSS UND EIN
BÄNDEL ABGEBROCHEN, ZURECHT GERICHT EIN NEUEN BART AUF DEN
 SCHLISSEL GELETH, EIN NEUES THEIL AN DAS **BÄNDEL** GEMACHT UND
 WIEDER ANGEMACHT [HAMM, STRASBOURG (1824)]

La recherche de « bendel, bändel » dans *WBN* indique que le terme est recensé chez *Adelung* et dans le *DWB*. *Adelung*¹¹³ (1793b : 712) indique la définition suivante et renseigne son registre d'utilisation : « das verkürzte Diminutivum von Band, für Bändelein, welches nur in den gemeinen Sprecharten üblich ist ». *DWB*¹¹⁴ (1854e : 1467) se contente quant à lui d'indiquer les hyponymes « s. [...] brustbendel, [...] haarbendel, [...] hosenbendel, sackbendel, schuhbendel, wurstbendel » sans explication supplémentaire. Contrairement à ces deux premiers dictionnaires qui n'indiquent pas une utilisation concrète du terme et de ses hyponymes, *FWB*¹¹⁵ recense quant à lui l'utilisation de « bendel » notamment chez Moscherosch :

Moscherosch. Ges. Phil. v. Sittew. 44, 15 (Straßb.1650) : verstellte er sich dergestalt in Seiden, Sammet, Atlas, in Silber vnd Güldine flecken, stücker, Nestel, Schnür vnd Bändel. Ebd. 19, 8 : er sähe einen Kram-Gaden auffgethan [...], so mit mancherley farben von Nesteln, Bandeln, Zweifelstricken, Schläpffen vnd anderm, so sie favores nennen, sind sie an Haut vnd Haaren [...] behencket.¹¹⁶

D'après le *FWB*, « bendel » est également présent dans les textes d'auteurs germanophones non-originaux d'Alsace, chez Luther notamment. Jusque dans le premier quart du XIX^e siècle et même dans les milieux bourgeois en contact avec une variété standardisée, il semblerait que ces termes d'utilisation courante soient utilisés sans entrer en conflit avec leurs

équivalents standards. Jusqu'à aujourd'hui, /bendel/s' est maintenu dans les variétés dialectales d'Alsace et on retrouve également le terme dans le *Schweizerisches Idiotikon*¹¹⁷.

Du côté des *Fraubasengespräche*, c'est dans le *Bloggade G'schbräch*, dont le lieu de l'action est situé à Strasbourg, que l'on retrouve le terme/Fuerdibendel/traduit par une note de bas de page dans son équivalent haut-allemand « Schürzenband », la raison du renvoi traductif étant sans doute plus liée à « Füerdi » qu'à « bendel ».

41. SO LOB I MINE NIT VOM **FUERDIBENDEL** GEHN [BLOGGADE
 G'SCHBRÄCH (1814 : 4)]

Ce phénomène de « traduction » apparaîtra à plusieurs reprises dans ce commérage. Cette traduction en haut-allemand nous laisse émettre l'hypothèse que ce texte n'était pas uniquement destiné à un public dialectophone, mais germanophone plus large, ou que les termes utilisés n'étaient déjà plus connus dans certaines couches de la société du XIX^e siècle.

4.1.2 Traces de contact avec le français dans des textes en alsacien

Les occurrences de « be(ä)ndel » ci-dessus appartiennent donc à une variété dialectale et semblent être maintenues dans leur utilisation en Alsace depuis le XV^e siècle, comme l'attestent les dictionnaires. Si ces occurrences renseignent une (possible) pratique dialectale active dans les milieux bourgeois de Strasbourg du XIX^e siècle, les occurrences ci-dessous renseignent quant à elles l'importance de la mode à la française, dont les désignatifs vestimentaires et cosmétiques sont entrés dans le parler strasbourgeois de la fin du XVIII^e siècle.

¹¹³ „Bändel“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=B00297>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹¹⁴ „bendel“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=B03859>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹¹⁵ Voir également « bendel » chez Schmidt (1901 : 28) qui recense également le terme employé dans les comptes de la St. Thomas Fabrik (XV^e siècle), mais aussi chez le réformateur Martin Butzer et chez le moine franciscain Thomas Murner.

¹¹⁶ „bendel“ *Frühneuhochdeutsches Wörterbuch, digitalisierte Fassung* <http://fwb-online.de/go/bendel.s.0mn_1573894425>, dernière consultation le 26.11.2020.

¹¹⁷ „Bändel“, *Schweizerisches Idiotikon*, digitalisierte Fassung, <<https://digital.idiotikon.ch/idtkn/id4.htm#!page/41333/mode/lup>>, dernière consultation le 11.08.2022.

De par les discours prêtés aux commères Salme et Urschel, nous pouvons aujourd’hui rendre compte du passage des désignatifs vestimentaires et cosmétiques français dans la variété dialectale strasbourgeoise de la fin du XVIII^e siècle. Le *Baradeplatz G’schbräch* (1788) qui met en scène les deux commères ne comporte pas de passage de la *Fraktur* à l’*antiqua*, ce qui est un indice précieux quant à la perception de ces termes vestimentaires et cosmétiques originellement issus du français. L’occurrence « Durdegosch », que nous traiterons ici pour ne pas la désolidariser des autres, est véritablement traitée comme un lexème étranger, via un renvoi traductif en français en bas de page. Dans le domaine de la mode ce sont les termes « Baruecka »; « Durdegosch »; « daffet »; « Bandoeffle »; « Drador »; « Falwila »; « Mode »; « BordeKammesol » et « Angeschauke » qui sont empruntés au vocabulaire français et adaptées à la phonologie d’une variété dialectale. Certains de ces termes sont par ailleurs entrés très tôt dans le lexique de l’allemand. Ces termes représentent des accessoires de mode ou des pièces particulières de la tenue vestimentaire féminine et masculine (voir exemple 42); cependant ces termes sont réservés à des pièces vestimentaires portées par des hommes et femmes issus d’un milieu social aisé. Bergmann (1873 : 65) note que « [d]amals hatte sich französische art und mode, mehr noch als französische sprache, unter der Strassburger bürgerschaft verbreitet [...] ». Si les modes françaises étaient très répandues au sein de la bourgeoisie strasbourgeoise, le vocabulaire désignant les différentes pièces de mode s’est très sûrement répandu avec elles. Dans l’exemple 42, la commère Urschel critique l’habillement des jeunes femmes de son époque qui semblent avoir recours à des vêtements à la mode d’origine française et qui nourrissent sa jalousie :

42. FRAU URSCHEL.

FRAU BAAS ! I G’STEH’S UNN SAA’S, ES STOBT MER’S HERZ SCHIER AB ;/DIE JUJET HITTIS DAHS WEIB NIX ME VOM HANS TRAPP,/DIE BUEWE SPIELAE GLICH, DI MAIDLAE CARESSIERE¹¹⁸,/UND DENKE SUNST UF NIX, ALS UFF DE STAAT ZE FIEHRE./SIE MEYNE ‘S STEHT GAR SCHOEN, WENN SI ‘S CUMMEDI SEHN,/BI DAH UFF ALLI WAHL, Z’NAACHT AUF DE BRULLI GEHN./SI ZEUEH D’HOOR IN ‘S G’SICHT, ALS WAERE’S GAR BARUECKA,/UN THUEN REECHT WUNDERLI MIT MINE UN MIT BLICKA,/DER HALS ISCH VOELLI BLOS, NURR

¹¹⁸ Caressiere (fr. caresser, ici dans le sens cajoler); ‘s Cummedi (la comédie, le théâtre); Brulli (Place Breuil/Broglie); Baruecka (perruques); d’Durdegosch (tour de gorge); daffet (taffetas); Bandoeffle (pantouffles); Drador (drap d’or); Falwila (falbalas); Cumbaney (compagnie)

DAB ME D’DITTLE SICHT,/DRUMM HEN SI D’DURDEGOSCH¹¹⁹ SO SCHELMISCH IHNGERICHT./SI SCHNIERE SIE GOTTLLOS, FRAU BAAS ! UNN TRAJE, LEYDER,/JUST ALS WIE D’EDDELLIT, ERTZETZLI FRECHI KLEIDER./DER DAFET UNTERROCK GUCKT UNTE AU ERVOR,/SI HENN BANDOEFFLE AN VON SILWER UNN DRADOR,/MIT GROSE FALWILA, UN WISSI SIDNI STRUEMPFLE./SIE BINDE SIE SO HART, DAB SIE SICH JO NIT RUEMPFLE./DER SCHUE DOERF JETZ NIMM SCHWARTZ, NEIN, ER MUEB FAERWI SINN./SIE WEIB NOCH WOHL, FRAU BAAS !, SO WOHR I EHRLI BIN !/VOR DISSEM ISCH ME DRUM VIEL ERWERER GEWESE,/MER HENN ALS, Z’NAACHT NOOCH TISCH, MIEN IN D’R BIWEL LESE,/UN NIT AN D’THUER GEDOERFT. BOTZ ! DAUSIG ! LEWESDA !/WIE HAETT MEN ES GEBALLIT ! WENN EINS UFF D’GAB ERA/NUR IMM E HERRA HAET E GUETE MORJE GEWA ;/GLICH HAET ME G’SAIT : DIS FIEHRT E RECHT GOTTLOSES LEWA,/WENN EINS IN CUMBANEY SICH NURR HAETT SCHMUTZE LOON. [BARADEBLATZ GSCHBRÄCH, 1788, 1²⁰]

Dans l’exemple 43, Frau Salme se plaint d’un homme à l’apparence peu distinguée qui lui fait maladroitement la cour. Contrairement aux femmes appartenant à un milieu plus aisé que le sien et dont, par jalousie, elle critique l’habillement trop ostentatoire, Frau Salme critique les hommes qui se négligent, car selon elle, un homme qui a de la prestance est très bien accueilli où qu’il aille. Du côté de la mode masculine, bien que le nombre d’occurrences se réduise considérablement, les pièces d’habillement françaises semblent également faire partie de la panoplie du ‘bourgeois accompli’ :

43. FR. SALM.

« ER HET AU NIT EMOL/(JETZ SIEH SI NURR, FRAU BAAS!) E BORDEKAMMESOL [...] ME SAA MR WAS MR WILL ! I HALT NE VOR A DUMMA/WORUM ? ER HAT MR ‘S LETSCHT DREY GANZI STUNDE LANG/VON ANDERS NIX GEREDDT ALS NURR VON SANTIMANG » [BARADEBLATZ GSCHBRÄCH, 1788, 2]

¹¹⁹ Dans le texte original, on trouve un renvoi en note traductive qui indique « tour de gorge ». Si ce terme est traduit, peut-être n’était-il pas assez utilisé pour que le lecteur de l’époque sache de quoi il s’agit. *ElsWB* ne le référence pas non plus. Les autres occurrences en italiques sont accentuées de notre fait.

¹²⁰ Dans le texte original les pages ne sont pas numérotées. Nous avons donc créé une numérotation en suivant l’ordre chronologique des pages.

« BordeKammesol » (voir exemple 43) et « Angeschauke » (voir exemple 44) méritent quelques explications supplémentaires. Si « BordeKammesol » reste aujourd'hui compréhensible, c'est le commentaire de Bergmann (1873 : 81) qui nous intéresse : « junge elegante burschen des reicheren bürgerstandes trugen damals ein bortencamisol¹²¹ (längere jacke mit gesticktem rande) nach der mode ». Pour « Angeschauke », là encore, c'est Bergmann (1873 : 82) qui donne une explication :

Später gab man den namen engageantes den namen-manschetten aus spitzen oder gestickter tulle, welche zierlich von dem oberarm herunterhingen, und den schönen vorderarm hervorglänzen liessen. Solche engageantes, an der Frau Urschel, nennt hier Frau Salme angeschankè [...]

44. FR. SALM.

« [...] I BIN SO VOLL GEDANKE/I HAEDS BALD GAR NIT G'AACHT, WOTT SCHOENI **ANGESCHAUKE**/HET NIT D'FRAU BAAS DO AN ? » [BARADEBLATZ GSCHBRÄCH, (1788 : 3)]

Du côté de l'expression des sentiments et du badinage amoureux, on relève aussi quelques traces de contact avec le français : « caressiere », « Cumbaney »¹²² (compagnie), « Cumblemenda » (compliments), « Kurtesey » (courtoisie), « Santimang » (sentiment). « Kurtesey » et « Cumbaney » apparaissent dans des situations où les deux femmes critiquent avec jalousie les moeurs des nobles (« Edellit ») qui sont, en apparence, en contradiction avec leurs valeurs bourgeoises (voir exemples 45 ; 46) :

45. FR. SALM.

FUER D'MAIDLA GEHOERT SIS GSTRICKT/ANSTATT DER **KURTESEY**, UN VOR DIE JUNGE HERRA/DIE KENNE SICH DERVOR IN IER KOLLAJUM SCHERRA. [BARADEBLATZ GSCHBRÄCH (1788 : 1)]

¹²¹ *ElsWB* recense « kamisol » mais dans le sens de « kurze bauernjacke » („Kamisol“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=K00437>>, dernière consultation le 11.08.2022.) ; Roos (1903 : 181) recense « khâmisól » sans donner plus d'explications.

¹²² Apparaît deux fois dans le texte.

46. FR. URSCH.

GLICH HAET ME G'SAIT : DIS FIEHRT E RECHT GOTTLOSES LEWA/WENN EINS IN **CUMBANEY** SICH NURR HAET SCHMUZE LOON. [BARADEBLATZ GSCHBRÄCH (1788 : 1)]

Le domaine des cosmétiques est abordé dans le *Brunne G'schbräch* (1775) – publié une dizaine d'années plus tôt que le *Baradeblatt G'schbräch* (1788) – par des servantes qui se plaignent du coût de la vie. C'est le personnage de Kettel, une servante grossière, gourmande et coquette, cependant économe, qui compile les trois occurrences suivantes : « Biesel » ('piècel' : piécette), « Puder » (poudre) et « Bummadae » (pommade), toutes liées au domaine de la beauté et de l'argent :

47. KETTEL.

[...] VIAER GULDAE HET ME LOHN./A **BIESEL** KRIAET DEN GLICH D'ZOPFMACHERAE DERVON./WAS KOST NIT UNSER EINS DER **PUDER** UN **BUMMADAE** ?/MER GEHT E THEIL MOOL DOCH AU IN DE ZUCKERLADAE,/MER ISCHS A SO GEWOHNT [...] [BRUNNE G'SCHBRÄCH (1775 : 4)]

Parmi les trois occurrences mentionnées ci-dessus, seule « Biesel » est limitée aux variétés dialectales présentes en Alsace (Martin & Lienhart : 101b), « Puder » et « Bummadae » ne sont pas uniquement utilisés dans les variétés dialectales d'Alsace, « Puder » est référencé dans *Adelung* et *DWB*, « Bummadae » semble être suprarégional, car il est également référencé dans *PfWB*, *LothWB* et *RhWB*.

4.2 Traces de contact lexical signalisées par de la cursive latine

4.2.1 Traces de contact en contexte rural

Dans l'inventaire après décès, les occurrences suivantes sont scripturalisées en cursive latine :

48. ITEM EIN PAAR LEDERNE *POTINEN* [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS KLEIN (1762)]
49. EINE SCHWARZE *VESTE* [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS KLEIN (1762)]
50. ITEM EIN SCHWARTZWOLLENE *COMMISOL* [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS KLEIN (1762)]

« Potinen » et « Commisol » sont en cursive latine, alors que « Potinen » présente des caractéristiques phonologiques d'une variété dialectale : le « p » initial qui pourrait être la retranscription graphématique de la sourde-douce alsacienne et le morphème de pluriel *-n* allemand. « Commisol » présente également une trace de contact phonologique avec une variété dialectale. Le premier « o » pourrait être un signal de prononciation orale transcrit à l'écrit. La vélarisation de */a/en/o/est* notamment l'une des caractéristiques vocaliques des parlers du Kochersberg (voir Arnold 1816 ; Stoskopf 1898 et, de façon plus scientifique, Beyer et Matzen 1969; Bothorel-Witz, Philipp et Spindler 1984).

4.2.2 Traces de contact en contexte urbain (petite ville)

Dans le recueil *G'schichtlen un Erinnerungen üs de sechziger Johr* (1911), Marie Hart aborde dans plusieurs de ses histoires les thèmes de la mode féminine bourgeoise – et plus rarement de la mode bourgeoise masculine – qui se traduit par la description des femmes et des hommes de son entourage et d'elle-même, quand elle était petite fille. Les histoires dans lesquelles apparaissent ces traces de contact avec le français sont « Unseri Schwowevetter », « D'neie Schueh un d'ersch crinoline », « Unseri Naihere » « Unseri Parisser », « D'r Tante

Werner ihri Wäsch » et « Im Omnibus »¹²³. Exception faite de l'histoire « Unseri Schwowevetter » où il est question de membres de la famille paternelle de Marie habitant le Wurtemberg et où les traces de contact lexical avec le français et concernant l'habillement des *Vetter* en question sont occasionnelles, les cinq autres histoires sont beaucoup plus ancrées dans le cadre de la bourgeoisie francophone. « Unseri Naihere » (exemples 51 à 55) recense la plus grande diversité et le plus grand nombre de termes liés à la mode, que ce soit dans la description des vêtements cousus, tissus utilisés, des articles confectionnés ou dans la description de la tenue vestimentaire des couturières et ravaudeuses. Les occurrences en cursive latine sont consignées dans un lexique à la fin de l'ouvrage, ce qui nous a permis un relevé plus rapide des traces lexicales de contact avec le français. Les notes de fin ne recensent cependant pas toutes les occurrences présentes en cursive latine, ni toutes les occurrences dialectales présentes dans l'ouvrage. On peut supposer que seuls les lexèmes et expressions les moins connus et les plus importants sont présents dans les notes de fin.

51. E ZITLANG ISCH EINI KUMME, D'MAMSELL VICTOIRE HET SE G'HEIBE, DIE ISCH ARIG ELEGANT G'SIN : SIE HET E HUCHE KOWEL UN EN IMMENSE *CHIGNON*¹²⁴ G'HET, UN IHRI *CRINOLINE* ISCH E SU GRUB G'SIN, DAB SE BIM UFFSTEHN JED'SMOL DE GUÉRIDON MIT DE NAIHSACHEN UMGEWORFE HET. [HART 1911, 67]
52. UN NOO ISCH E ZIT KUMME, DO ISCH'S FASCHT STÄNDIG IM HÜS GEWENN, SU HET'S MUEN *TROUSSEAUX* NAIHE. [HART 1911, 72]
53. JA, D'MAMSELL GÉRARD ISCH UNSERI VORNEHMSCHT' NAIHERE G'SIN, UNSERI MODENAIHERE! BI JEDEM SAISONWECHSEL ISCH SE MIT IHRE VIER ODER FÜNEF LEHRMAIDLE UF E ZITLANG ZUE UNS KUMME, MIT MODEJOURNAL UN SCHNITTMUSCHTER, UN HET UNSERI *TOILETTES* GEMACHT. ALLEWIEL IN ERE SCHWARZE KAPP UN ERE *PÉLERINE* MIT FRANSE (...) ISCH SE KERZEGRAD MIT IHRER ARWEIT AM FENSCHTER G'SESSE UN HET NIX E SU G'HABT, ALS WENN IHRI LEHRMAIDLE E KATZBUCKEL GEMACHT HAN. [HART 1911, 73]

¹²³ Pour des raisons pratiques, nous n'indiquerons pas le titre de l'histoire dans laquelle apparaissent les exemples que nous donnerons, mais donnerons simplement l'indication de la page.

¹²⁴ Les occurrences en italiques sont toujours de notre fait. Les autres traces lexicales de contact avec le français n'ont pas été relevées pour ce point thématique, mais seront abordées dans les paragraphes suivants.

54. EITELKEIT HET SE SU G'HÄBT, DAB MIR KINDER 'S WORT JOLI GAR NIT HAN ÜSSPRECHE DÜERFE. MR HAN NUER VUN "PROPRE *ROBE*" ODER "PROPRE *TABLIER*" REDDE DÜERFE; "JOLI" ISCH E SU VERPÖENT GEWENN, DAB EMOL EINS VUN DE KLEINE, WIE D'SUNN SU SCHÖEN G'SCHIENE HET, HERINKUMMEN ISCH UN D'MAMMA GFRÄÄUT HET : "MAMAN, EST-CE QUE J'OSE ME PROMENER DANS CE PROPRE SOLEIL?" [HART 1911, 74]

55. D'MAMSELL GÉRARD HET ALS MANICHMOL E WORT FOR UNS INGELEJT UN E KLEINE *VOLANT* ODER E PAAR *BIAIS* FER UNS GEBETTELT. [HART 1911, 74]

« D'neie Schueh un d'ersch crinoline » fait apparaître à plusieurs reprises « crinoline », car la voisine des Hartmann, s Hanké-Karlin, qui est plus âgée que Marie et d'un niveau social inférieur, s'étonne que les filles du pharmacien ne portent pas encore de crinoline, qui était le signe distinguant par excellence les riches des très riches :

Zue de „Riche“ han alli gezählt, wie brober gewaschen un g'strählt un ordentlich angeton si g'sin; wer e crinoline getraawe, e Sammetbändel in de Hoor, e wißes Nastuech un ken Holzschue het g'het, het zue de „ganz Riche“ gezählt. (Hart 1911, 211)

La crinoline semble également être fortement liée aux modes parisiennes. Lorsque Marie parade fièrement avec sa crinoline de fortune, le vieux M. Silwerais lui fait la remarque suivante :

56. WAS KUMMT DENN DO FOR E PARISSERLE ? [...] DES KENNT MR JU GAR NEMMI [HART 1911, 48]

Dans le texte, les occurrences ci-dessous sont toutes en *antiqua* et émanent de la narratrice, sauf l'exemple 60 qui rapporte les paroles du professeur de collège, Herr Baschtian :

57. BSUNDERS FOR D'*TOILETTE* HET'S VIEL SINN GEZEIJT. [HART 1911, 47]

58. NIT GENUE HET SICH'S AWER VERWUNDERE KÖENNE, DAB SU RICHI KINDER, WIE MIR, NOCH KEN *CRINOLINE* HAN. [HART 1911, 47]

59. Z'LETSCHT ISCH BI UNS FESCHTG'STANDE, E *CRINOLINE* MUEN MR HAN, À TOUT PRIX! [HART 1911, 47]

60. "COMMENT, C'EST TOI, MARIE?" HET ER SICH VERWUNDERT; "JE NE T'AI PAS DU TOUT RECONNUE AVEC TA BELLE *CRINOLINE*" [HART 1911, 49]

En revanche lorsque les personnages d'un rang social inférieur parlent de crinoline, l'*antiqua* disparaît et laisse place à la gothique imprimée, le « c » initial est également remplacé par un « K », comme dans les exemples 61 et 62. Mme Nathan semble également disposer d'une autre variété dialectale que celle de Bouxwiller, son discours porte les marques stéréotypées du judéo-alsacien.

61. D'MADAMM NATHAN ISCH UNTER IHRER LADETHÜER G'STANDE. « NÜÜ, MARIE, WAS HASCH DU FER E GRAUBE **KRINOLINE** ? » [HART 1911, 48]

62. UF DER ANDER SIT' HET D'BÄCKERSFRAU DE KOPF ZWISCHE DE BRUTLAIB HERÜS G'STRECKT : « JA, E SU EBS, E SU EBS ? KUMMT DES SCHUN MIT ERE **KRINOLINE** DOHER ! » [HART 1911, 48]

Ce changement de graphie peut faire penser à un changement de prononciation du terme en fonction de la classe sociale qui l'utilise. Au sein des milieux les plus aisés, la prononciation pourrait être celle du français ou pourrait s'en rapprocher très fortement. Le marquage graphique utilisé (« c »/« K ») et l'emploi de la cursive allemande/gothique imprimée) par Hart, en combinaison avec le contexte linguistique du propos, pourrait symboliser le changement de niveau social des personnages.

Les détails vestimentaires donnés dans « unseri Parisser » sont plus fournis que dans les autres histoires. Marie Hart relate dans ce souvenir le jour de la kermesse de Dachswiller au cours duquel tous les ans, les enfants du village qui étaient partis travailler à Paris revenaient en compagnie de leur famille « française » pour assister à la fête. Ces « Parisser » avaient alors mieux réussi leur vie que leurs parents restés à Dachswiller, et c'était une fierté, tant pour les jeunes femmes de montrer leur nouveau statut et les vêtements qui l'accompagnent, que pour les parents de parader avec leurs enfants dans tout le village. Dans l'exemple 63, le

fait que « fremdartig » soit décliné au masculin donne un argument supplémentaire pour considérer *parfum* comme un emprunt au français. Le morphème *-er* est de ce fait également une trace de contact avec le français.

63. AM ANDERE MORJE, IN DER KERICH, HET M'R SCHUN WIE EN ABGLANZ VUN DE BOULEVARDS G'HET : SIIDENI *MANTILLES* HAN GERÜSCHT, MÄCHTIGI FEDDERHUET HAN GENICKT, IN ALLEN ECKE HET'S VUN *JAIS* GEBLITZT, UN E FREMDARTIGER *PARFUM* HET D'R ALT KERICH G'FÜELLT DAB 'S EIM GANZ UF D'BRUSCHT G'FALLEN ISCH. [HART 1911, 88]
64. GANZ VERKLÄRT HAN D'ARMSSELIGEN ELTERN, ER IN GROWER, BLÄUER *BLOUSE*, SIE IM E VERSCHOSSENE FRANZESCHAAL UN GLATT G'SCHEITELTE HOOR IHRI STÄTTLICH, VERHIROOT TOCHTER IN HUET UN *MANTELET* BEGLEIT. [HART 1911, 89]

Les « parisiens » et « parisiennes » sont également décrits avec humour quand ils accompagnent leurs parents au marché de Dachswiller du lundi matin dans des tenues inhabituelles pour cette petite ville :

65. DO SIN D'PARISSER IN IHREM ELEMENT G'SIN : *EN PETITE TENUE DE MATIN*, SIN SE DOHER KUMME, D'FRAUEN *EN CHEVEUX*, IN WISSE STRÜEMPF UN PANTOFFELN, KURZEN UNTERRÖECK UN HELLE *CASAQUES*. [HART 1911, 95]
66. ACH! WAS HET ALS SU EN ARMI MAMME GSTRAHLT, WENN IHR SUHN, D'HÄND IN DE HOSSE, MIT EM E *TOUPET* UF'M MÄRIK HERUM ISCH, WIE EN ECHTER BOULEVARDIER! ODER WENN IHRI TOOCHTER INKAIF GEMACHT HET, AN DIE M'R SCHUNSCH GAR NIT DENKE DRÄÄUE : "J'VAS T'ACHETER UN CANARD, MAMAN; ET AVEC ÇA, J'MEN VAS T'FAIRE UNE P'TITE SAUCE! JE'N'TE DIS QU'ÇA! [HART 1911, 96]

Les traces lexicales de contact avec le français ne sont cependant pas uniquement réservées aux descriptions des tenues parisiennes et des tenues de mode, on les retrouve dans les descriptions des vêtements bourgeois du quotidien, jusque dans les vêtements de poupées (voir exemple 68). Si « costume » existe aussi en allemand (*Kostüm*), dans le même sens où il

est utilisé dans l'exemple 68, à savoir un ensemble de vêtements caractéristiques à un genre/classe sociale, le contexte social bourgeois dans lequel apparaît ce *script switching* peut faire employer à Hart la graphie française. L'énumération de pièces d'habillement plus banales qui suit « Uf'm runde Tisch sin d'andere G'schenk geleije, lüter praktischi Sache : Unterröeck, Viertüecher, Händschi, Krawatte [...] » (Hart 1911 : 58) sont à nouveau cantonnées dans la sphère dialectale. Le costume de garçon souhaité par Louise est très sûrement un habit de garçon bourgeois correspondant aux standards de sa classe sociale.

67. UF DENE LOCKEN ISCH E BREITKRÄMPIGER HUET GSESSE UN RÖCK HAN SE-N-AN GHET, IN DER TAILLE GANZ ENG, MIT WITE, FALTIGE *BASQUES* UN DER ART VON DE MADAMME-N-IHRE *PINCE-TAILLE*. [HART 1911 : 25]
68. ZWISCHE DE ZWEI FENSCHTER HET DE TANNEBAUM GEBRENNT, UNTER IHM ISCH D'BUBBESTUB', 'S KISCHESCHRÄNKEL UN DER KAUFLEDE G'STANDE; LINKS DERVUN ISCH 'S GANZE KANEPEE VOLL BUBBE GEWENN. IN DE MITTE D'GRUB BUBB, RECHTS UN LINKS D'KLEINERE. IM LOUISE SINI HET DIESMOL E BUEWECOSTUME ¹²⁵ KREIJT, ES HET SICH'S GEWUNSCHTE G'HET. [HART 1911, 58]
69. DIE ZWEI MAIDLE AU IN FRISCHE *JACONAS* RÖCK, UN D'TANTE WERNER IM E BRÜNSIDENE ROCK, E SPITZESCHAAL, E HUET MIT *BAVOLET*, UN SCHWARZE *FILET MITAINES*. [HART 1911, 116]
70. "ISCH DIES E WETTER! BIS UF D'STRÜEMPF UN E PAAR *PIQUÉ* UNTERRÖECK WORD HIT ALLES TRUCKE!" WIE SE-N-UNS G'SEHN HET, HET SE GLICH GERÜEFE :
"ALLEZ VITE CHEZ BARTHE KÄTHEL ET DITES LUI DE VENIR SÛREMENT DEMAIN MATIN" [HART 1911, 124]
71. AM ANDERE MORJE FAHRE M'R AM NIINE FURT. MR HAN NEII GRÛEN UN WIB G'STREIFTI *POIL DE CHÈVRE* RÖECK AN, UN UNSERI NAIHERE, D'MAMSELL GÉRARD, HET DIESMOL LANGI *PANS* MIT *VOLANTS* GARNIERT DURICHG'SETZT. [HART 1911, 180]

¹²⁵ L'emprunt existe aussi comme emprunt en standard.

72. UN SU HAW ICH AN DEM SUNDAAMORJE E BLÄUGEBLÜEMTE *PERCALE*
ROCK ANGETON, DERZUE E WIBI *TULLE CHEMISE RUSSE*, WIR M'R
D'ÄRM UN DE HALS HET DURICHSCHIMMERE SEHN. [HART 1911]

5 Le lexique culinaire

Les recettes de cuisine et listes de courses permettent un repérage au plus proche de la langue du quotidien, quand celles-ci sont rédigées par des scripteurs peu expérimentés. La correspondance de la bourgeoisie de la fin du XIX^e siècle et la rédaction d'un journal intime par un ancien précepteur désargenté (Michel Rapp) ont également révélé des occurrences en lien avec le monde de la cuisine. Ces occurrences ne concernent alors plus des ingrédients ou ustensiles à proprement parler, mais des objets ou denrées évoqués dans le cadre du quotidien.

5.1 Lexique signalé par de la cursive latine

Le lexique culinaire relevé dans les différents textes du corpus est moins présent que celui lié à l'habillement. Si les occurrences concernant l'habillement ont pu être facilement mises en lien avec l'origine sociale de leurs auteurs, il n'en est pas de même pour les occurrences relevant du domaine culinaire et émanant des scripteurs. Un carnet de recettes anonyme datant du XIX^e siècle est le document qui a fourni le plus d'occurrences à ce champ lexical. La scriptrice est très certainement une cuisinière dans une maison bourgeoise des alentours de Mulhouse. Les occurrences ci-dessous sont signalisées par l'usage de la cursive latine, donc perçues comme 'étrangères' par le scripteur. Certaines occurrences comportent également des traces de contact phonologique avec une variété dialectale, mais comme les occurrences sont scripturalisées en cursive latine, nous les traitons avec les traces de contact lexical.

« chocolat » (exemple 73) est relativement rare au sein des documents du corpus et n'apparaît que dans les documents rédigés dans des milieux très bourgeois. Les occurrences ci-dessous apparaissent toujours dans des textes en allemand et sont scripturalisées en français et en cursive latine.

73. *CHOCOLAT* [HAUSHALTUNG, STRASBOURG, (1824-1825)]

74. HIER SENDET HENRI UND ICH DEN VERGESSENEN *CHOCOLAT*
[CHARLES GRAFF, COLMAR, (1899)]

Les occurrences 75 et 76 émanent de la probable cuisinière des alentours de Mulhouse. Les deux occurrences relevées sont des titres de recettes : des pommes farcies (75) et un pudding¹²⁶ (76). Bien que les deux occurrences soient scripturalisées en cursive latine, elles présentent des traces de contact avec une variété dialectale : l'utilisation du « b » à l'initiale¹²⁷ est typique de l'assimilation sourde/sonore en français des locuteurs dialectophones.

75. *BOMMES FARCIS* [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^e SIÈCLE)]

76. *BUTIN TRANSILION* [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^e SIÈCLE)]

Les occurrences suivantes (77 – 79) font référence à des objets et ingrédients du quotidien, dont l'évocation n'entre pas forcément dans le cadre d'une recette de cuisine ou d'une liste de courses. Toutes ces occurrences ont également été rédigées pendant une période où l'Alsace était française, ce qui pourrait également influencer l'usage de termes français. « Casserolle » semble être utilisé en-dehors du territoire alsacien, comme l'indique *Adelung*¹²⁸:

in den Küchen, ein flache kupferne oder messingene Pfanne ohne Füße mit einem Stiele, Fricasseen, Ragouts und andere Französische Künsteleyen darin zuzurichten. Aus dem Franz. Casserolle, welches aber auch einen jeden Tiegel ohne Füße bedeutet. In den Küchen lautet dieses Wort gemeiniglich Kaströl.

Une définition similaire est donnée par le *DWB*¹²⁹, qui en atteste donc l'emploi au XIX^e siècle pour le standard allemand. Cependant, si *Adelung* orthographie le terme à la française, le *DWB* l'orthographie « Kasserol », ce qui atteste donc une certaine intégration dans les usages de l'allemand.

¹²⁶ Nous n'avons pas trouvé la signification de «Transilion».

¹²⁷ Cette « confusion » sera également traitée dans la partie consacrée à la phonologie.

¹²⁸ „Casserolle“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=C00192>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹²⁹ „kasserol, n.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=K02313>>, dernière consultation le 11.08.2022.

Dans l'exemple 78, la scripteuse emploie « Creme » pour désigner non pas un dessert terminé, telle une crème à la vanille, dont on retrouve par exemple l'emploi chez Spörlin (1840 : 224), mais bien pour désigner le produit brut, désigné par *Rahm*¹³⁰/*Sahne* en allemand.

77. 5 PFUND SCHÖN SCHWARTZE KIRCHE IN EINER *CASSEROLLE* DAN NOCH
EINE STUNDE IN DER BUTEILIE GEKOCHT [ANONYME, MULHOUSE,
(DÉBUT XIX^E SIÈCLE)]

78. ½ MASS *CREME*¹³¹ [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E SIÈCLE)]

Dans le même registre que « Casserolle », qui n'apparaît qu'une seule fois au sein du corpus, une variante scripturalisée pour « bouteille » apparaît une unique fois dans le corpus et émane de Michel Rapp, ancien précepteur à Saverne, né en 1724. L'occurrence « Bouteule », bien qu'elle ne soit pas orthographiée à la française, semble être considérée comme exogène à l'allemand par Michel Rapp. D'autres variantes pour le signifié « bouteille » apparaissent dans divers documents du corpus, mais ne sont pas scripturalisées en cursive latine et présentent des adaptations phonologiques à un usage oral (cf. *infra*).

79. 8 TÄGE VORHER HATTE L'ABBÉ IHME EIN *BOUTEULE* BRANDW(EIN).
PRESENT GEBEN [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

5.2 Lexique issu du français non signalé par l'usage de la cursive latine

Les occurrences de cette sous-partie sont toutes issues du français et sont pour certaines uniquement dialectales régionales, d'autres présentent une utilisation suprarégionale dans le domaine germanique, voire 'standard', comme par exemple « schobe » (exemples 81 et 82) qui est référencé sous « schoppen » dans *DWB*¹³². La dialectalité des occurrences est ici occasionnée par l'apocope du *-n* final, qui peut être analysé comme une trace d'oralité. « bladen » (exemple 83) est également d'usage suprarégional, ce sont les graphèmes « b » et « d » qui nous donnent cependant des informations sur une éventuelle prononciation locale. Enfin, « dranschen » (exemple 80) semble avoir un emploi beaucoup plus local (voir Martin & Lienhart : 760a). Les exemples 81-84 appartiennent à la catégorie 'termes lexicaux issus du français' et se démarquent par leur morphologie ou leur phonologie comme 'termes dialectaux'.

80. IN **DRANSCHEN** VERSCHNITEN [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E
SIÈCLE)]

81. DREY **SCHOB**E MILCH [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E SIÈCLE)]

82. EIN PAAR MANDLE IN EIN **SCHOB**E MILCH [ANONYME, MULHOUSE,
(DÉBUT XIX^E SIÈCLE)]

83. AUF DIE **BLADEN** GESCHIHHTEN [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E
SIÈCLE)]

84. EIN VERLING **MAGARONE** [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E
SIÈCLE)]

L'exemple 85 présente un cas où le contact des langues se manifeste de plusieurs manières dans l'occurrence en gras. Dans cette carte postale écrite pendant la Grande Guerre, Hippolyte

¹³⁰ C'est bien *Rahm* qui est utilisé dans le livre de cuisine de Spörlin, *Sahne* n'y apparaît jamais.

¹³¹ Cette entrée est extraite d'une liste d'ingrédients servant à réaliser un pudding.

¹³² „schoppen“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=S16584>>, dernière consultation le 11.08.2022.

Klein demande à ses parents de lui envoyer un paquet avec, entre autres choses, de la confiture (« Gunfitür »). L'occurrence « Konfitürflade » est répertoriée dans *ElsWB*¹³³, ce qui atteste du caractère régional de l'occurrence. Le « G » initial renforce encore le caractère dialectal local de l'utilisation – de par le transcodage médial de la consonne – cependant l'usage de la majuscule en début de substantif indique qu'Hippolyte Klein traite ce lexème dialectal, comme n'importe quel autre substantif allemand.

85. IHR KÖNNT SPECK, SCHOKOLADE, WURST UND GUNFITÜR SENDEN
[HIPPOLYTE KLEIN (04.12.1914)]

Les occurrences 86 et 87 semblent correspondre à une prononciation orale, *Adelung*¹³⁴ indique la prononciation « Butélje », ce qui pourrait correspondre à la graphie des termes. Ces occurrences peuvent être considérées comme un emploi suprarégional dans le domaine du haut-allemand.

86. 1 ¼ ZUCKER 5 PFUND SCHÖN SCHWARTZE KIRCHE IN EINER
CASSEROLLE 1 GUTE STUNDE GEKOCHT DAN NOCH EINE STUNDE IN
DER BUTEILIE¹³⁵ GEKOCHT [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E
SIÈCLE)]
87. EINE BUTEILIE BIER [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E SIÈCLE)]

¹³³ „Konfitürfladen“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=F01155>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹³⁴ „Bouteille“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=B03633>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹³⁵ Cette recette (transcrite ici dans son entièreté) ne porte pas de titre, mais à en juger des ingrédients, la cuisinière anonyme réalise soit des cerises au sirop, soit un sirop de cerises dont les étapes de dénoyautage et d'expression du jus et de la pulpe n'auraient pas été détaillées. Le plus probable est tout de même que cette cuisinière anonyme réalise des cerises au sirop. La mention « Buteille » n'est donc pas étonnante ici, dans la mesure où au début du XIX^e siècle (date du carnet), le processus d'appertisation venait d'être découvert par Nicolas Appert. L'appertisation consiste à appliquer un traitement thermique à des denrées alimentaires préalablement placées dans un récipient en verre fermé hermétiquement. Ce qui nous permet de poser l'hypothèse des cerises au sirop cuites dans une bouteille, est la taille des bouteilles Appert. En effet, ces dernières ont un goulot beaucoup plus large que nos bouteilles actuelles. Ce goulot large permettait de mieux gérer la pression à l'intérieur du récipient et évitait à celui-ci d'exploser lors de la cuisson. (voir ANNEXE 1: Bouteille Appert).

Contrairement aux deux occurrences ci-dessus, la mention « bodel » de l'exemple 88 recensée dans une entrée du livre de raison de la famille Klein semble cette fois-ci s'ancrer plus fortement dans une variété dialectale (voir Martin & Lienhart 1907 : 119a) :

88. ITEM DEINEM BRUDER GEBEN WIDER EIN HALMAS SCHNABS UND ER
HAT MEINE BODEL NOCH DAZU [KLEIN, OFFENHEIM, (1860)]

5.3 Lexique dialectal

Si les traces de contact avec le français sont présentes en nombre, on retrouve également quelques irruptions d'un lexème strictement dialectal. Pour les exemples 89 et 90, nous avons hésité avant de les classer dans la rubrique du lexique. Cependant, comme le lexème est lexicographié dans *ElsWB*¹³⁶, nous avons décidé de l'intégrer dans cette partie.

89. DIE MANDLE UN DER ZUCKER REIN DAN RECHT UNTERNANDER
VERSCHAFT [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^E SIÈCLE)]
90. 2 EYREN RECHT UNTERNANDER VERSCHAFT [ANONYME, MULHOUSE,
(DÉBUT XIX^E SIÈCLE)]

La scriptrice anonyme de Mulhouse fait usage de « schwinnes » (exemple 91) pour parler d'un morceau de porc qui entre dans la réalisation de « Netzwürstchen ». Cette recette semble être connue dans la sphère germanophone, puisque nous l'avons également retrouvée dans le *Nutzbares, galantes und curioses Frauenzimmer Lexikon* (1715 : 580–582) sous la forme « Netzwürstlein oder Fricandelle¹³⁷ », on retrouve également « Netzwürstlein » dans un livre de cuisine local, car imprimé à Mulhouse : le *Ober rheinisches Kochbuch oder Anweisung für junge Hausmütter und Töchter, die in der Kunst zu kochen und einzumachen einige Geschicklichkeit erlangen wollen* (1840 : 12–13). « schwinnes » n'apparaît pas en tant que tel

¹³⁶ „under enander“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=A00863>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹³⁷ « Fricandelle » est en cursiva latina

dans *ElsWB*¹³⁸, cependant la forme adjectivale « schwineⁿ » (voir illustration 19) est répertoriée, ainsi qu'un adjectif substantivé au neutre : « schwinigs : [...] Fleisch vom Schwein » est également répertoriée, cette dernière variante se rapproche le plus de l'usage qu'en fait le scripteur anonyme de Mulhouse. « Schwinnes » employé par la scripteuse semble plutôt être une forme de génitif partitif comme l'atteste l'exemple dans l'illustration 30 « *Ingenh. S gi^{ht} Surkrut un^d e Stück^el schwine^{ne}s zu Mittag [...]* ».

schwineⁿ [šwīnə Su. Dū. Str. Hf. Betschd.; šwīnə Bf. K. Z.] Adj. vom Schwein. Schwineⁿ Ripple Su., Pl. schwineni Rippler Dū. Wi^t schwine^{ne}s öd^rr rinderes? Ingenh. s gi^{ht} Surkrut un^d e Stück^el schwine^{ne}s zⁱ Mittag Bf. 'das swinin vleisch' Str. 14 Jh. BRUCKER 345. 'dehein wiltpreht, es sy hirtzin, reherin, swinen,

Illustration 30 : définition de 'schwine'. (Martin et Lienhart 1899, vol. 2, col.526a)

91. EIN 1/2 [PFUND] SCHWINNES [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIX^e SIÈCLE)]

« schalte » apparaît dans un texte ancré dans l'oralité conceptionnelle. La scriptrice fait appel à sa variété dialectale pour mentionner le zeste du citron : « schäl(e)te » est lexicographié dans *ElsWB*¹³⁹ mais la définition du lexème n'inclut que la coque de noix, la coquille des œufs, les épluchures de pommes-de-terre, celles des pommes et l'écorce d'orange. Le citron n'y est pas mentionné. « Schälete » est également lexicographié dans *DWB*¹⁴⁰ qui en donne la définition suivante :

f. schale von fruchten, alemannische bildung zu schälen, eigentlich handlung des schälens bezeichnend (vgl. Kluge nom. stammbildungslehre 57, § 123), aber in die bedeutung des abgeschälten übergegangen : schellede, abgezogene haut von steinobst, gesottenen kartoffeln. Seiler 251b; von landschaftlich weiterer anwendung in älterer sprach.

¹³⁸ „schwinen“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S03893>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹³⁹ „Schäl(e)te“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S01753>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁴⁰ „schälete, f.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=S03921>>, dernière consultation le 11.08.2022.

92. ZITRONEN SCHALTE [RECETTES DE CUISINE MULHOUISIENNES] (FIN XIX^e SIÈCLE)

Une dernière occurrence dialectale relevant du lexique est « vertrücklet » qui est utilisé pour désigner l'état de quatre petits pains nécessaires à la réalisation d'un dessert à base d'amandes. « trücklen » est référencé dans *ElsWB*¹⁴¹. Il n'est pas exclu que la scriptrice puisse également connaître un équivalent standard puisqu'elle utilise « eingetaucht » qui n'existe pas en alsacien.

93. 2 PAAR WECKLE IN DER MILCH EINGETAUCHT UND VEER VERTRÜCKLET [ANONYME, MULHOUSE, (DÉBUT XIXE SIÈCLE)]

¹⁴¹ „trücklen“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=T01987>>, dernière consultation le 11.08.2022.

6 Différenciation scripturale pour les anthroponymes

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, (voir 2.1.2), les prénoms et patronymes sont traditionnellement scripturalisés en cursive latine. Cependant, la diversité des scripteurs de notre corpus a permis de révéler des pratiques scripturales divergentes de cet usage. Certaines occurrences de prénoms et/ou patronymes révèlent également une différenciation d'usage du système graphique selon la personne évoquée (ex. cursive allemande pour des prénoms allemands et passage à la cursive latine pour l'évocation de prénoms et/ou patronymes français, cf. *infra*).

Comme la norme scripturale impose la cursive latine pour la graphie de prénoms et patronymes, nous n'avons pas relevé les cas suivant cette règle. Seuls les cas différents ont été relevés et sont analysés. Les cas d'apparition de prénoms et patronymes sont particulièrement élevés chez Michel Rapp, car il est le seul scripteur non-professionnel, mais expérimenté du corpus à écrire un texte long.

6.1 Le *script-switching* des anthroponymes comme révélateur d'une conscience sociale

6.1.1 La conscience sociale de Michel Rapp, insituteur pendant la Révolution

Les cas les plus représentatifs de *script-switching* ont été relevés dans le journal intime de Michel Rapp. Dans son journal apparaissent les personnes qui font partie de son quotidien à l'hospice Sainte Catherine de Saverne. Celles qui sont le plus souvent mentionnées sont les sœurs hospitalières Jacobé et Séraphine, le maire Claude Monet¹⁴², l'abbé Antoine Cromer, ainsi que Dottermännel¹⁴³, l'allumeur de feux.

Le recours à la cursive allemande ou à la cursive latine pour mentionner les prénoms et patronymes de ces personnes dépend de leur rôle dans la société. Les prénoms des sœurs hospitalières, les prénoms et patronymes des maires ainsi que ceux de l'abbé Antoine Cromer et des résidents de l'hospice que Michel Rapp ne semble pas connaître sont écrits en cursive

latine (voir exemples 94-102)¹⁴⁴. Les prénoms et patronymes des résidents que connaît Michel Rapp, des habitants de Saverne, dont les métiers ne sont pas aussi prestigieux que ceux de 'maire' ou des sœurs hospitalières, et plus généralement les personnes dont le statut social est inférieur à celui de Michel Rapp restent scripturalisés en cursive allemande. Un seul personnage n'est mentionné que par son métier, le croque-mort (et allumeur de feux) « Dottermännel¹⁴⁵ ».

Ce qui caractérise ces traces comme étant dialectales est le plus souvent leur morphologie dialectale (diminutivisation en *-el*) (voir exemples 94, 103-105), leur syntaxe positionnelle dialectale (PATRONYME-PRENOM [diminutivisé ou non]), ainsi que certains traits phonologiques (fricativisation de/b/, fermeture de/o/en « u »). Les trois facteurs sont souvent combinés, comme dans l'exemple 104 : « König Bärwel » présente la syntaxe positionnelle dialectale comportant une marque de définitude ouvrant l'ensemble DEF-PATRONYME-PRENOM, la trace de contact phonologique « w » qui est le résultat de la fricativisation de/b/, ainsi que la diminutivisation dialectale en *-el* qui induit également l'inflexion de la voyelle radicale.

94. DIE *JACOBÉ* ABER SEINE BAAS TRACHTETE, DURCH IHREN PATRON ET HERGOTT PATRIOTEN MAIRE *MONET CLAUDEL*, MICH ZU NÖTHIGEN U(ND) ZWINGEN, IHN ZU MIR ALS EIN SPION INS ZIMMER ZU NEHMEN UND ABER AUF DIESE NACHRICHT 2 TÄG ZUVOR HABE ICH DURCH DAS **MAÏER KÄTTEL** EINE SCHON GERÜSTETE ZWEÏ BOGEN STARKE IN FOLIO A6 SCHRIFT, WEGEN IHRER SCHWACHHEIT, LEICHTSINN ET LEICHTGLAUBIGKEIT AN IHRE FALSCHÉ KUCHENLIEBINGE WARNUNGSSCHRIFTE U(ND) WEGEN ÜBER MICH AUSGEGOS(EN) SEINE UNGERECHTE RACHE KLAGSCHRIFTE [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

95. UND AUF BEGEHRN H(ERRN) MAIRE HOLTE DIE *JACOBÉ* DIE SCHRIFT [...] [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

¹⁴² Michel Rapp le nomme « Claudel ».

¹⁴³ D'après son surnom, Dottermännel est aussi le fossoyeur.

¹⁴⁴ La fonction de 'maire' est elle aussi en cursive latine, mais fera l'objet d'un paragraphe à part.

¹⁴⁵ Et ses variantes scripturales.

96. ICH UND **DOTTERMÄNNEL** HABEN SCHW. *SERAPHINE* ETL. MAL ANGETROFFEN [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
97. ICH RICHTE MICH GLEICH AUF, STÖBE IHN RUCKWÄRTS AN DIE WAND MIT MEINEN BEEDEN HÄNDEN PACKTE ICH IHN AUCH BEÏM KOPF, IHN [...] AN DIE WAND STOBEND, ICH SAGTE IHME WIE GESTERN; AUF SEINES LAUTES FLUCHE UND SCHELTEN KAMEN DIE SCHW. *JACOBË ET SERAPHINE* HERAUF HIESTEN IHN IN SEIN ZIM(M)ER GEHEN, UNTER FLUCH ET SCHWÖREN. [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
98. HIER ABER IST IN ALLEM NICHTS WEDER DIE VERSTORBENEN NOCH DIE JETZIGEN, IST KEINER IN KEIN ZIM(M)ER KOM(M)EN LIEBEN ALLES GELTEN WIE ES DER SCHWESTERN IHR HEERGE DES PATRIOTEN MAIRE LEDIGERSTANDS *MONET CLAUDEL* VERORDNET [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
99. DANN UNTER DEM MAIRE *CHAURON* [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
100. DER FREMDE MIT NAMEN *BLAISE* [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
101. NB. NOCH ETW(AS) WICHTIGES. IM JAHR 1811 KURZ VOR WINTERZEIT KAMEN BEEDE HERREN, DER BLINDE ET XXX *FRANZ CROMER* L'ABBË *ANTOINE CROMER* BEÏDE VON 7 ET 68 JAHR ALT HIER IN SPITAL, DER GEISTLICHE WURDE NEBEN MIR IN DAS ERSTE ZIM(M)ER, DER BLINDE IN DAS HINDERSTE ZIM(M)ER, WO DIE BUBEN WAREN EINGELASHIERT. [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
102. JETZT WILL ICH DAS HOLZ WIEDER WIE VOR HER IHM INS ZIMMER BRINGEN U(N) NICHT MEHR ZUM *ZIPRIAN* DAN(N) ICH HABE KAINDEL MIT IHM GEHABT [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
103. DEM **TODTERMÄN(N)EL**, GABE ICH ALL. SAMSTAG EINEN GROSCHEN DRINGELD ABER DEN ANDERE TAG AN SONNTAG, BEKAME ICH KEIN FEUR IN OFEN UND WEILEN DER MAN(N)SAAL VON MÄN(N)ER GANZ LÄ(R) ALLE NACHEINANDER GESTORBEN SO WURDEN DIE BEYDE BUBEN DER KRUME **SCHUSTER FRANZEL** IN DAS HINDERSET

ZIM(M)ER DEM GESCHW. BRUDER ÜBEL DRAN EINQUARTIRT : NACHMITTAG GINGE ICH ZU IHM INS ZIM(M)ER U(ND) DER SOGENANTE **LAZENSI WEBER** WELICHER VOR ETLI TÄGS HEREIN KAME WAR AUCH DA [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

104. NB : SOLANGE DER **SCHUSTER JEAN** VISAVI ZWEÏ WINTER UND NACH IHM DAS **KÖNIG BARWEL** WOHNTE EINEN WINTER, WURDE AUS MEINEM OFEN TÄGLICH NICHT NUR EIN ZWEÏ MAL, SONDERN MORGENS, MITTAGS ET ABENDS, NICHT NUR IN MEINER ABWESENEHEIT, SONDERN AUCH MEINE DASEÏNS, NICHT NUR DIE GLUTEN, SONDERN AUCH DIE BRÄNDELN HERAUS. [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

105. NB. EBEN DAB WINTER GESCHAHE, DAB ICH 3 MAL IM NÄCHSTEN OFEN MIT MEINEM KLEINEN FEUR HUFEN DAS ERSTE MAL DEN ABEND VON WEYHNACHTEN DAS 2TE MAL VOR NEUYAHRSTAG ETWAS KLUTEN HOLTE, DAS 3 TE MAL MAL ABER DEN ABEND VOR 3 KONIG TAG, AUF EINMAL KAMEN BEDE BUBEN HERAUS DER **KRUM SCHUSTERFRANZEL** GANZ ERZÜRNET SAGEND WAS MACHT ER, MEÏNET ER DAN(N) ICH MACHE DAS F(EU)R FÜR ANDERE ? ICH SAGTE :DAS ICH DAS 3TE MAL NA HOLT AUCH AUS MEINEM OFEN ALLE TAG 2.3 MAL ANDERE ÜHRE, ICH MUß ES AUCH GESCHEHEN LASSEN. ER SAGT : DAS GILT MIR GLEICH, WAN(N) ER NOCH MA(L) KOM(M)T, SCHLAG ICH IHM DIE GABEL AUF DEN KOPF DAB ER LIEGEN BLEIBT; ICH SAGTE : JA **FRANZEL**, DU HAST RECHT, GLEICH TOD SCHL(AGEN) SO KAN(N) ICH NIM(M)ER KOM(M)EN. [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

L'exemple 106 est plus particulier, dans la mesure où Michel Rapp différencie par l'écriture l'origine de ses collègues instituteurs : l'instituteur Jean-Baptiste Jouin¹⁴⁶ (« Join » dans le texte), n'est pas alsacien, son patronyme est scripturalisé en cursive latine, alors que l'instituteur Philippe Doppfer¹⁴⁶ (« Dupfer » dans le texte) est alsacien, son patronyme reste en cursive allemande. Enfin, celui qui est qualifié de « Vizenmaire », le jacobin Joseph

¹⁴⁶ Les instituteurs « Join » et « Dupfer » apparaissent dans l'article de Heitz (2001 : 27) sous leurs « vrais » prénoms et noms de famille. Jean-Baptiste Jouin et Philippe Doppfer font partie d'un trio d'instituteurs qui avait « été 'mis en sureté pour props séditeux' » (Heitz 2001 :27). Le troisième instituteur se dénomme Dominique Maÿer.

Hartmann est appelé « Hansdännel Hartmänel Goldschmetter » par Michel Rapp. Cette dernière occurrence est particulière, dans la mesure où Joseph Hartmann usurpe plus ou moins les fonctions de maire pendant la période de la Terreur à Saverne (Heitz 2000 : 13, 2001 : 27), mais ses prénom et patronyme restent en cursive allemande et sont diminutifs.

106. ICH BIN AUCH DER EINZIGE BÜRGER U(ND) BURGER SOHN DER AM ALTEN U(ND) NEUEN SPITHAL GEFRONET, U(ND) DURCH DIE TEUFLISCHE REVOLUTION, DURCH DIE HIESIGEN RABENDE JACOBINER TEUFELS UNMUTS ALL MEINES HABITUM BERAUBT; DANN UNTER DEM MAIR *CHAURON* WURDE ICH MIT NOCH 2EN LEHRMEISTER *JOIN* ET *DUPFER* MEINES LEHRVERDIENST ZWEÏ JAHR ET SESCH MONATH SUSPENDIERT DURCH SEINEN VIZENMAIRE DEN STRASBB. **HANSDÄNNEL HARTMÄNEL GOLDSCHMETTER** [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

6.1.2 Les usages de Charles Graff, bourgeois colmarien

Un seul exemple typique des usages de la bourgeoisie du XIX^e siècle est l'emploi de 'maman'. C'est le bourgeois colmarien, Charles Graff qui l'emploie dans une de ses cartes à Hélène Droste (voir exemple 107). Dans cet extrait, Charles Graff fait usage de « gutbürgerliche[s] Bildungsdeutsch » (Polenz 2000c : 461) en employant non seulement le désignatif « maman », mais aussi en employant le phrasème *sich gut amüsieren*. L'utilisation du phrasème bourgeois *sich amüsieren* (Linke 1996, 1998 ; Polenz 2000a : 461) qui fait partie du répertoire lexical de l'allemand bourgeois est ici intéressante, car Graff scripturalise à l'écrit l'amuïssement de *ü* : « amesiert » présent dans les parlars dialectaux d'Alsace et fait en même temps usage de l'adjectif *gut*, qui en lien avec *sich amüsieren* pourrait être un calque du français (bien s'amuser). Le phrasème est également recensé dans *ElsWB*¹⁴⁷, *PfWB*¹⁴⁸ et *RhWB*¹⁴⁹ et semble donc être passé dans des variétés courantes de l'allemand, ce qui semble

¹⁴⁷ „amüsieren“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=A00657>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁴⁸ „amüsieren, schw.“, Pfälzisches Wörterbuch, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/PfWB?lemid=A01621>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁴⁹ „amüsieren“, Rheinisches Wörterbuch, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/RhWB?lemid=A01415>>, dernière consultation le 11.08.2022.

paradoxal, dans la mesure où le sociolecte allemand bourgeois de la seconde moitié du XIX^e siècle contient des *Entzückungswörter* (Polenz 2000a : 461) censés être réservés à l'autodétermination de la bourgeoisie. On pourrait donc poser l'hypothèse que l'alsacien continuait d'être pratiqué dans certaines familles bourgeoises, comme semble l'indiquer la phonographie de « amesiert », ainsi que celle de « f amili ».

107. ALLE SIND GESUND UND WOHL. SCHMIED UN FAMILI HABEN GESTERN ABEND BEI *MAMAN* GEGESSEN UND SICH NACHHER GUT AMESIERT. [GRAFF, COLMAR (27.08.1901)]

6.2 Anthroponymes alsaciens et français à la fin du XIX^e siècle

De manière plus sporadique, des évocations de personnes présentant des traces de contact avec une variété dialectale ont été relevées dans le livre de raison de la famille Klein et dans une lettre de Michel Gerber.

6.2.1 Evolution des pratiques chez les scripteurs Klein

Dans le livre de raison de la famille Klein, on retrouve souvent des noms de domestiques embauchés ou congédiés. Cependant, seules deux occurrences présentent des traces de réalisation phonologique dialectale (exemples 108 et 109). Les noms et prénoms des domestiques sont toujours scripturalisés en cursive allemande, sauf à partir de 1882 (après l'évocation de « Uschen Oberlen », exemple 109) où les prénoms et patronymes des domestiques sont scripturalisés en cursive latine et en français (voir exemples 110-112). Le changement de dénomination des domestiques semble correspondre à un changement de scripteur : Léon Klein pourrait avoir repris la tenue des comptes en 1882 après son père, André Klein¹⁵⁰. Né en 1856 et ayant fréquenté l'école française, ses pratiques scripturales en cursive latine et en français semblent concorder avec sa sociobiographie, d'autant plus que les entrées du carnet ne présentent pas ce genre de pratiques scripturales antérieurement à 1882.

108. RECHNUNG VON DEM **NIGLAUS DURR** [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

¹⁵⁰ Son père, André Klein décède en 1884.

109. ITEM EIN GLEINBU GEDING VON OFFENHEIM MIT NAMENS **USCHEN**
OBERLEN [KLEIN, OFFENHEIM (1882)]

110. *FRANCOISE KOCH D'OFFENHEIM* [KLEIN, OFFENHEIM (1882)]

111. ROSALIE CASPAR DE STUTZHEIM [KLEIN, OFFENHEIM (1882)]

112. GEORGE DIEDERICH DE MARLENHEIM [KLEIN, OFFENHEIM (1882)]

6.2.2 « hanner » et « Dobi » : de la dénomination d'un frère et d'un domestique

A la même période, Michel Gerber utilise « hanner » pour désigner son frère. « hanner » peut être interprétée comme une forme de Heinrich.

113. LIEBER BRUDER ICH MECHTE WÜSEN VIRWAS DAB DU UND DER
HANNER MIHR NOCH NICHT GESCHRIEBEN HABEN IHR SEYT BEY
NANTER UND KENNEN ALE MEINE BRIEFE LESEN. ABER IHR HABT
EUCH NICHT HEREN LASEN. BESONTERS DU HAST BEY MIHR
GESCHLAFEN UND WARST NOCH JUNG WO ICH FORT BIN NACH
AMERICA [MICHEL GERBER, OHIO (12.01.1880)]

Charles Graff utilise également un anthroponyme alsacien pour désigner dans une de ses cartes à Hélène Droste l'un de ses domestiques (exemple 114).

114. UNSER **DOBI** KENNEN SIE/JA, ER IST AUCH SCHON 5 JAHRE BEI UNS.
ER WAR AM DIENSTAG SCHON AUF DER RUIN. CHGRAFF [CHARLES
GRAFF, COLMAR (1900)]

En fonction de la classe sociale du scripteur, l'emploi de prénoms alsaciens peut être commun, mais ne répond pas à la même logique d'utilisation : Michel Gerber, agriculteur dans l'Ohio désigne son frère par le prénom alsacien qui lui a très certainement toujours été donné, à savoir Hanner, alors que Charles Graff désigne un de ses domestiques par son surnom « Dobi » qui est très certainement le diminutif de Tobias.

7 Lexique du quotidien

7.1 Signalisations typographiques par la cursive latine

7.1.1 Les devises

7.1.1.1 Monnaies françaises

La scripturalisation en cursive latine des monnaies utilisées sous la première période française (1681-1870) se retrouve de manière transversale chez des scribes de toutes catégories sociales. Johannes Legrand, Michel Rapp et les Klein d'Offenheim font mention de monnaies dans leurs écrits (exemples 115-121).

Dans son journal intime, Michel Rapp fait mention des sommes d'argent qui lui ont été dérobées lors de son emprisonnement à Mirecourt pendant la Terreur (exemple 115). Michel Rapp mentionne également les frasques financières du maire Claude Monet à Paris (exemple 116), ainsi que les dettes contractées par l'hospice Sainte Catherine auprès du boucher Xaverius (exemple 116). Bien que Michel Rapp rédige son journal aux alentours de 1812, il semblerait que la comptabilisation en francs ne soit pas encore effective dans les pratiques de ce scribe âgé. Johannes Legrand, tisserand et rubanier au Ban-de-la-Roche, lègue en 1831 des napoléons à des personnes de son entourage (exemples 117, 118). Dans l'exemple 117, « napoléon » est scripturalisé en cursive latine, mais sa valeur en francs « von zwanzig franken » reste en allemand et en cursive allemande. Les entrées des comptes de la famille Klein ne font pas mention de monnaies 'anciennes', les scribes Klein successifs font tous mention de francs¹⁵¹ qu'ils scripturalisent en cursive latine (exemples 119-121). Les mentions de « centimes » sont très souvent abrégées et sont aussi en cursive latine.

115. WÄREND MEINER GEFANGENSCHAFT, WURDE ICH AUCH ALLES MEINES
HABITUM, U(ND) *LOUISDORÉ*¹⁵² IN GELD, HEMDER, SCHNUZTUCHER
[...] BERAUBT. [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

¹⁵¹ Puis de marks pendant le Reichsland.

¹⁵² Le louis d'or est frappé jusqu'en 1793.

116. DER DUM(M) MICHEL RIEFEL STADTRENDMEISTER GABE IHM GELD SO VIEL ER WOLTE, OHNE CONSIEL GENERAL ERLAUBNUS. UND MAN SAGT : ER HABE IN PARIS SICH EINSCHMEICHLEND, DIE STADT U(ND) SPITHAL ALS REICH BESCHRIEBEN DAS STADT UND SPIHTAL SEITHERE JÄHRLICH SO VIEL 1000 *LIBRES* AUF PARIS ET HAGUENAU GANZ NEUE GALÉE ET ZUCHTHAUS ET SPITHALSCHUL MUßTEN, ZUM VERDERBEN DES HIESIGNE SPITHAL VOLLER SCHULD WARDEN. NB. DEM SPITHAL METZGER XAVERIUS IST DER SPITHAL FÜR FLEISCH NACH SEINER AUSSAGE 200 *LOUISD'ORES* SCHULDIG : HIER GEHÖRT, WAS DIE SPITHALMAGD IN DER METZIG FÜR DIE SPITHÄLER FLEISCH HOHLET, WIRD AUF DEM METZGER CONTO GEGEBEN; WAS ABER FÜR DIE SCHWESTERN IHRE TAFELSPESI GEHOHLET WIRD GLEICH BAAR BEZAHLT ALSO WIRD IN DER STADT VON FLEISCHHOHLENDE WEIBSLEUTHE GESPROCHEN. [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
117. DASS DEM FRANZ HEINRICH EHRMANN VON STRAßBURG [...] ZUR ERZEUGUNG MEINER ZUFRIEDENHEIT UND ZU MEINEM ANDENKEN ZEHN *NAPOLEON* VON ZWANZIG FRANKEN VEREHRT WERDEN. [LEGRAND, FOU DAY (19.08.1831)]
118. DASS DEM SCHULLEHRER VON ZOLLBACH, CARL FRIEDRICH MULLER [...] NACH MEINEM TOD [...] ZWEY *NAPOLEON* [...] ZUGESTELLT WERDEN [LEGRAND, FOU DAY (19.08.1831)]
119. DU BLIEB MIHR NOCH SCHULDIG EINE SUMMA VON 60 *FRANCS* [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
120. DIR 50 *FRANCS* GELEND [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
121. ITEM EIN GLEINMAGD GEDING VON OFFENHEIM UND IHM ZU LOHN VERSPROCHEN 50 *FRANCS* UND 10 *FRANCS* VOR EIN GLAYD (...) EIN HALSDUCH EINE KABB [KLEIN, OFFENHEIM (1873)]

7.1.1.2 Monnaie américaine

La différenciation graphique de la devise se fait aussi pour le dollar. On retrouve quelques occurrences chez Michel Gerber qui indique à sa famille restée à Eckartswiller sa situation économique (exemples 122 et 124), ainsi que les revenus des servantes (exemple 123). Dans l'exemple 124, Michel Gerber convertit également les dollars en francs, tout en en faisant mention en allemand.

122. ICH HABE ALEN WEIL 600 *TALER* AUF DER BANK WO ICH FOHR GEMACHT HAB [MICHEL GERBER OHIO (12.01.1880)]
123. DU WILLST WISSEN WAS DIE METIGEN FIHR LOHN HABEN ICH WIL DIHR DIE WAHREIT SCHREIBEN SO GUT ALS ICH KANN DIE METIGEN HABEN VON 1 *DALER* 25 CENT BIES 2 *DALER* BIS 3 *TALER* DIE WOCHE. [...] ICH WIL DIHR AUCH ZU WISSEN THUN WIE ES GEHT BEI MANICHEN METICHEN SIE HABEN 2 *TALER* DIE WOCHE UND WAN 2 MONAT HERUM SEIGT HABEN SIE NOCH SCHULTEN IM STOHR [MICHEL GERBER, OHIO (09.02.1883)]
124. LIEBE NEFFEN DU SCHREIBST UM REISEGELD FIHR NACH AMERICA ZU KOMMEN ICH DETE DEINE BIETE GERN DUN ICH KANN ALENWEIL NICHT INDEM ICH HABE DE 1 ABRIL 750 *TALER* DAS MACHT AUF EUER GELD 3550 FRANKEN VIHR EIN DERMIN WO ICH LAND GEKAUFT HAB [MICHEL GERBER, OHIO (08.04.1889)]

7.1.2 Lectures et chants

Les mentions de livres ne sont pas courantes au sein du corpus. On en retrouve chez Johann-Lukas Legrand et chez Marie Hart. L'évocation de titres d'ouvrages permet aujourd'hui d'avoir un aperçu du type d'ouvrages lus par des représentants de la bourgeoisie vivant au XIX^e siècle, mais n'appartenant pas à la même génération.

Dans son testament, Johann-Lukas Legrand demande que certains de ses ouvrages d'histoire (voir exemples 125-130) soient laissés à l'usage des maîtres d'école de la paroisse de Waldersbach, ainsi qu'à la bibliothèque de l'école. La liste de ces ouvrages vient confirmer l'investissement de Legrand dans le développement de l'enseignement en français au Ban-de-la-Roche, espace de langue romane du fond de la vallée de Schirmeck. Dans son testament, Legrand fait également mention d'ouvrages allemands et anglais, cependant il n'en donne pas les titres.

- 125. L'HISTOIRE ANCIENNE, 13 VOLUMES [LEGRAND, FOU DAY (1831)]
- 126. L'HISTOIRE ROMAINE, 16 VOLUMES [LEGRAND, FOU DAY (1831)]
- 127. L'HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS PAR CREVIER, 12 VOLUMES [LEGRAND, FOU DAY (1831)]
- 128. L'HISTOIRE UNIVERSELLE 8 TOMES EN 5 VOL. PAR MILLOT [LEGRAND, FOU DAY (1831)]
- 129. LES TABLEAUX MNÉMONIQUES DES ROIS DE FRANCE, 1 VOL. [LEGRAND, FOU DAY (1831)]
- 130. LE PRÉCIS HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE D. 1789 PAR J.P RABAUD DE ST. ETIENNE 1 VOL. [LEGRAND, FOU DAY (1831)]

Marie Hart, quant à elle, fait mention d'ouvrages et de chansons dans *G'schichtlen un Erinnerung us de sechziger Jahr* (1911), sans toujours en mentionner les titres. Dans le récit *Unseri Naihere*, Marie Hart évoque l'époque où leur couturière Mlle Victoire leur avait prêté, à Marie et à sa sœur, *Madame Bovary*. Marie et sa sœur étaient encore très jeunes à l'époque et s'étaient finalement désintéressées du roman en l'oubliant au grenier où elles s'étaient cachées pour le lire. La découverte de l'ouvrage a suscité un esclandre au sein de la famille Hermann. Cette histoire permet d'avoir des indices sur les personnes qui, au sein d'une famille bourgeoise dans une petite ville, étaient susceptibles de savoir le français. Marie Hart décrit les connaissances linguistiques des employées de maison de la manière suivante :

- 131. 'S LENEL HET NIT FRANZÖESCH KENNT, AWER 'S KINDSMAIDEL, DIES WÄR SCHUN IMSTAND GEWENN, SU EBS ZE LESE ! EN EXALTIERTI PERSUN ISCH'S G'SIN, FRISCH ÜS DER ÉCOLE SUPÉRIEURE, UN Z'MORJETS, BI'M STUWEFELJE, HET'S ALS « LE PETIT SAVOYARD » ODER « LA PAUVRE FILLE » DEKLAMIERT [...]. (HART 1911 : 69–70)

A l'école primaire, la lecture se fait en français. Marie Hart ne donne pas d'indication d'ouvrage de lecture, mais renseigne sur la prononciation des enfants qui n'allaient à l'école qu'en hiver, lorsqu'il n'y avait pas de travaux dans les champs :

- 132. IN DER LECTURE HAN SE JETZT GANZ VORNE WIDDER ANFANGE MUEN, UN ALLI BRAVE HAN SEN ÜSGELACH, WENN SE GELESE HAN, DENN SIE HAN G'SAIT :
LUC A MAL AUX CIEUX, IL PLEUT DES CHATS. (HART 1911 : 205)

A l'école supérieure, les ouvrages utilisés sont plus 'sérieux' et Marie Hart en donne les titres :

- 133. BI D'R MAMSELL MAULER HET JETZT E GANZ ANDERI LUFT GEWEHT, ALS IN DER ÉCOLE PRIMAIRE. ALLES HET E GELEHRTER ANSTRICH G'HET, M'R ISCH IN EN ANDERI SPHÈRE VERSETZT G'SIN. VUN DEN ALTE BÜECHER HET M'R KENS MEH BRÜCHE KÖENNE, M'R HET GLICH BIM HERR KORN MUEN DE GRAND LAROUSSE, DE PETIT DURUY, D'MIETTES, E GRUBEN ATLAS UN DE JARDIN DES RACINES GRECQUES ET LATINES KAUF, MIT DENE BÜECHER IM CABAS HET M'R SICH G'SCHÄMT, DAB M'R EMOL SU E GÄNSEL VUN DER ÉCOLE PRIMAIRE GEWENN ISCH, UN HET SICH EN AIR GENN, E PROFESSER VUN DER SORBONNE HÄTT SICH NIT MEH MEINE KÖENNE. (HART 1911 : 214)

Quant aux chansons, Marie Hart fait mention de cantiques chantés à l'école, ainsi que de quelques chants de Noël en français et en allemand connus des protestants comme des catholiques. Les exemples 134 et 135 mettent en scène les connaissances linguistiques et relatives à la culture religieuse de Mlle Gérard, la couturière de la famille Hermann. Mlle Gérard est de confession catholique, alors que la famille Hermann est de confession protestante. Marie Hart se souvient que la connaissance des chants religieux protestants par

une catholique les avait, elle et ses sœurs, impressionnées lorsqu'elles étaient encore enfant (voir exemple 135).

134. UN CANTIQUES HAN M'R MIT IHRE G'SUNGE, MIT EREN INBRUNSCHT UN EREN ANDACHT ! *JE VOUDRAIS ETRE UN ANGE, UN ANGE DU BON DIEU ! ODER : JERUSALEM, VON GOLDE ERBAUT !* (HART 1911 : 207)

135. UN E TIEFEN INDRUCK HET'S UF UNS GEMACHT, DAB SEN ALLI UNSERI LIEDER : « STILLE NACHT », « IHR KINDERLEIN KOMMET » UN « NOËL, VOICI LE RÉDEMPTEUR » MIT UNS G'SUNGE HET UN SIE ISCH DOCH KATHOLISCH GEWENN ! S HET UNS GANZ G'FREIT, DAB SE DOCH IM GRUND DE NÄMLICHE GLAUWE HET UN D'NÄMLICHE WIHNACHTSLIEDER. (HART 1911 : 76)

Hart évoque aussi *La Parisienne* de Casimir Delavigne que lisait son père (dans la fiction) en 1866 (Hart 1911 : 77) lors de la guerre austro-prussienne et que la rumeur d'entrée en guerre de la France circulait. L'évocation de ce souvenir témoigne du patriotisme français qui régnait dans la famille Hartmann.

7.1.3 Les métiers et fonctions

L'évocation des métiers et de certaines fonctions semble également répondre à des logiques sociolinguistiques. On retrouve des différenciations graphiques dans l'évocation de métiers ou de fonctions chez Hamm, maître-serrurier, chez Michel Rapp, mais aussi chez Marie Hart. Cependant les scripteurs ne suivent pas les mêmes logiques de différenciation scripturale.

Le maître-serrurier Hamm emploie le terme français pour désigner le notaire et signe en français « serrurier » (voir Illustration 31 et exemple 136).

136. NOTE DER SCHLOSSER ARBEIT SO GEMACHT IST WORDEN FÜR DIE BERUFUNG DES VERSTORBENEN HERRN ROESSL *NOTAIRE* DURCH HAMM SCHLOSSER MEISTER MEISTER [HAMM, STRASBOURG (1824)]

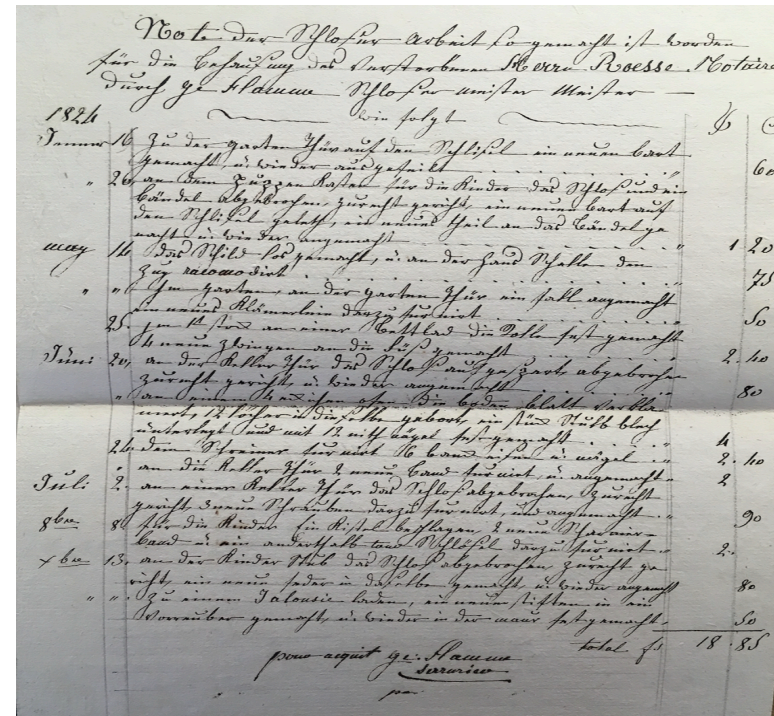


Illustration 31 : note de frais du maître serrurier Hamm

Chez Michel Rapp, les métiers et fonctions scripturalisés en cursive latine sont ancrés dans la vie politique et religieuse française, en faisant référence à des métiers et fonctions exercées en Alsace. Michel Rapp évoque à plusieurs reprises l'abbé Antoine Cromer (exemple 137) qui est entré à l'hospice Sainte Catherine en 1811. Le maire Monet est également cité à plusieurs reprises (exemples 138-140). Sa fonction de 'maire' est toujours mentionnée en cursive latine et parfois précédée par « Herr », qui ne semble pas avoir d'influence graphique sur la fonction qui suit. Michel Rapp n'utilise jamais l'équivalent allemand *Bürgermeister* pour désigner le maire Monet. La fonction d'espion (« Spion ») est également scripturalisée en cursive latine (exemple 138) et donc considérée comme non allemande. Enfin, lorsque Michel Rapp relate sa sortie de détention en août 1794, il évoque le fait qu'il a attrapé la dysenterie et qu'il a fallu appeler un médecin : « den *Doctor* brauchen » (exemple 141), formulation qui pourrait être un recours au parler dialectal alsacien, qui ne connaît pas « Arzt » (Martin & Lienhart 1899a : 71a) et dans lequel est utilisé *dokter/*. *Doctor*, contrairement à *Arzt* désigne également un homme 'savant' (DWB I : 1215).

137. IM JAHR 1811 KURZ VOR WINTERZEIT KAMEN BEEDE HERREN, DER BLINDE [...] FRANZ CROMER L'ABBÉ ANTOINE CROMER BEÿDE VON 7 ET 68 JAHR ALT HIER IN SPITHAL, DER GEISTLICHE WURDE NEBEN MIR IN DAS ERSTE ZIM(M)ER, DER BLINDE IN DAS HINDERSTE ZIM(M)ER, WO DIE BUBEN WAREN EINGELASHIERT 11 WOCHEN : ALS DANN, HABEN AN DIE VERWALTUNGS HERREN BEGEHRT NEBEN ANDER ZU WOHNEN, WELCHES IHNEN GESTALTET WORDEN, DER BLINDE HR. CROMER IN DAS GESCHWOREN PFAFFEN ZIM(M)ER, ET H(ERR) L'ABBÉ WO DER BLINDE WARE; U(ND) WEILEN DER GESCHW(ORENE) PFAFF SICH WEIGERTE AUSZUZIEHEN, WURDE IHME ANGEDEUTET : WAN(N) ER NICHT GUTWILLIG AUSZIEHET SO KÖN(N)E ER ALS EIN FREMDER HINGEHEN WO ER HER IST, WORAUF ER AUSGEZOGEN, U(ND) KAME NEBEN MIR WO HERR L'ABBÉ WARE. NB. 8 TÄGE VORHER HATTE H(ERR) L'ABBÉ IHME EIN BOUTEULE BRANDW(EIN) PRESENT GEBEN [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

138. DIE JACOBÉ ABER SEINE BAAS TRACHTETE, DURCH IHREN *PATRON* ET HERGOTT *PATRIOTEN MAIRE* MONET CLAUTEL, MICH ZU NÖTHIGEN U(ND) ZWINGEN, IHN ZU MIR ALS EIN *SPION* INS ZIMMER ZU NEHMEN [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

139. UND AUF BEGEHRN H(ERR) *MAIRE* HOLTE DIE JACOBÉ DIE SCHRIFT [...] [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

140. ICH SAGTE : WARUM HAT SIE DAN(N) DEM LUGENHAFTEN GESCHWÄTZ GEGLAUBET ? HIERAUF WURDE SIE GANZ ERBLAST U(ND) DER *MAIR* SCHAUTE SIE STARR AN [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

141. DEN 2TEN AUGUSTÿ 94 BEKAM(M) WIR DEN ABSCHIEDS PASEPORT, DIE ERSTE NACHT WURDE ICH KRANK BEKAM DIE DISENDERY ZU FUB BIS HIER UND NOCH 4 WOCHEN HIER KRANK, DEN *DOCTOR* BRAUCHEN [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Chez Marie Hart, les métiers scripturalisés en antiqua renvoient à des métiers exercés en-dehors de Bouxwiller (Dachswiller, dans l'ouvrage) et plus largement en-dehors de l'Alsace, ou sont des métiers 'modernes' pratiqués en Alsace, mais dont le cadre référentiel est français. Les métiers 'traditionnels' et/ou endogènes à Bouxwiller ou à l'Alsace restent quant à eux en alsacien et en gothique imprimée (exemple 144). La dichotomie scripturale et sociolinguistique entre métiers endogènes et exogènes se fait surtout dans *Unseri Parisser*, souvenir dans lequel Marie Hart décrit l'exode rural alsacien vers la France de l'intérieur, et, plus particulièrement vers Paris dans l'espoir d'y trouver une situation meilleure (voir exemples 142, 143).

Un passage en particulier confirme l'importance de la dichotomie endogène vs. exogène (voir exemple 145) : les employés des chemins de fer parlent français, Karlin Hari ne sait pas le parler, d'où l'impossibilité pour elle de demander son chemin en cas de besoin. Dans le souvenir *Im Omnibus*, Marie Hart met en scène un employé de la gare de Hochfelden¹⁵³, annonçant l'arrêt du train. On y retrouve à nouveau l'utilisation de la cursive allemande pour désigner l'employé (et tous les référents au train, objet moderne et apparu durant l'époque française), mais aussi des indices de prononciation indiquant que les employés n'étaient pas forcément dialectophonnes (exemple 146).

¹⁵³ La gare d'Hochfelden est alors la deuxième plus grande gare d'Alsace (Haubenestel 1999 : 23)

142. ES HET IN DE SECHZIGER JOHRE IN DACHSWILLER WENI FAMILIE GENN, WIE NIT VERWANDTI IN FRANKREICH HAN GHET. KEN ARMI LIT, WIE NIT A TOOCHTER AS KÖECHE ODER *FEMME DE CHAMBRE* BI ERE VORNEHME HERRSCHAFT, ZWÖLEF STUNDE HINTER PARIS, ODER E SUHN ALS *GARÇON* IM E PARISSER CAFÉ IHR EIJE GENENNT HAN. [HART 1911, 81]
143. D'GUETE BÜERJER HAN MEISCHT E BRUEDER ALS *BRASSEUR* ODER *CHARCUTIER*, ODER E SCHWESCHTER AN E *PÂTISSIER* VERHIROOT ERIG'S BI DE WELSCH E G'HET, UN DE RICHE LIT EHRI VERWANDTE, DIE SIN OFFIZIER G'SIN ODER IM *HAUT COMMERCE*, ODER *EMPLOYÉ SUPÉRIEUR*. [HART 1911, 81]
144. IN DEN EINFACHERERE BÜERJERSFAMILIE, BI DE BECK ODER DE SCHUEHMACHER ODER DE SCHNIDER, HAN D'ELTERN AA SCHUN GANZ GUET FRANZÖESCH KÖENNT, UN WAS SE VILLICHT IM LAUF VUN DE JOHRE VERGESSE HAN G'HET, DIES HAN N'E D'KINDER, WIE IN D'SCHUEL GANGE SIN, LICH ÜEWERSETZE KÖENNE. [HART 1911, 81]
145. WIE AM E SCHEENE DAA IM E BRIEF VUM TOOCHTERMANN G'STANDEN ISCH, DAB 'S SELMEL E BÜEWELE KREIJT HET, ISCH IM HARI KARLIN SIN ENTSCHLUB FESCHT G'STANDE : ES WILL JETZT UF PASSY ! Z'ERSCHT HET DER BABBE 'S RECHT G'SCHULTE : « IHR HAN JU NOCH NIE E ISEBAHN G'SEHN, UN KEN *EMPLOYÉ* KÖENNEN IHR NOOCH'EM WEIJ FRÄUJE ! [HART 1911, 86]
146. D'MAMME NIMMT UNSERI *BILLETS* UN GIBT DE KUFFER UF MITSAMT DER ROLL. DOCH MIT DERE GIBT'S NOCH E G'SCHICHT, WIIL SE D'*DIMENSIONS PRESCRITES* DEPASSIERT, UN M'R MUEN SECHS SÜÜ DERFÜER BEZAHLE. NOOCH ZWANZIG MINÜTE HÖERE M'R DE ZUGG PFIFFE, D'R *EMPLOYÉ* RIBT D'*PORTIÈRES* UF : « *OSCHFELDËNNE, OSCHFËLDËNNE !* » RUEFT ER, M'R STEIJEN IN [...] [HART 1911, 189-190]

7.1.4 Le vocabulaire technique et spécialisé

Le *script-switching* est également pratiqué chez les artisans de notre corpus qui ont laissé des notes de frais à leur employeur, le notaire Roessel, dans le premier quart du XIX^e siècle. Parmi ces traces de contact avec le français, on retrouve des termes techniques propres à leur profession. Chez Mossler, probablement employé des pompes funèbres ou du consistoire, ce sont les « lettres de faire part » (exemple 147) qui apparaissent en français, quand le reste de la note est en allemand. Le serrurier Hamm, quant à lui, a également conscience du changement de variété quand il emploie « racomodirt » (exemple 148), le suffixe *-irt* reste cependant, en cursive allemande. Le maître maçon Stotz change de système graphique pour « Blafond » (exemple 149), dont la retranscription est cependant adaptée à la prononciation orale du terme par des locuteurs d'une variété dialectale¹⁵⁴. Les motivations de choix lexical sont très différentes : « lettres de faire part » est un emprunt direct dans la logique professionnelle et référentielle ; « racomodirt » est un 'hybride' à base de l'élément professionnel du cadre français ; « blafond » est puisé dans le répertoire dialectal du scripteur qui semble cependant avoir conscience du changement de code linguistique. La même logique d'usage de la cursive latine que pour « racomodirt » est suivie par Michel Rapp (exemple 152) pour les verbes « blessieren » et « courieren ». Les deux verbes sont lexicographiés dans *ElS^{WB}* et d'autres dictionnaires de variétés dialectales. « kurieren » apparaît également dans le *DWB*, mais sous sa forme germanisée.

147. 182 *LETTRES DE FAIRE PART* HERAUS ZU TRAGEN [MOSSLER, STRASBOURG (VERS 1824)]

148. DAS SCHILD LOSGEMACHT U. AN DER HAUS SCHELLE DEN ZUG *RACOMODIRT* [HAMM, STRASBOURG (1824)]

149. GEGIPST 3 KLAFTER NEUES *BLAFOND* À 7 FR. [STOTZ, STRASBOURG (1824)]

150. *POUR ACQUIT* GE : HAMM SERRURIER [HAMM, STRASBOURG (1824)]

¹⁵⁴ On retrouve le même phénomène chez Marie Hart, dans « Unseri Parisser », lorsqu'un enfant de Dachswiller écrit en français à ses parents, mais confond les/b/et/p/.

151. WAS ICH HABE VON *MEUBLES* IST MEIN EIGEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

152. ALSDANN WURDE ER IN EIN ANDER KLEINERS ZIM(M)ER GELEGT
DAN(N) DER SPITHAL METZGERBURSCHT WELCHER ZU OTTERSTALL
AUF DEM MEBDI DURCH HÄNDEL AM RECHTEN ARM *BLES*ERT
WORTEN, KAME IN SEINEM PLATZ DREÿ WOCHEN, TRATE AUS
COURIRT AN SAMSTAG [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Charles Graff, quant à lui, emploie à deux reprises le lexème « Pneu » pour parler du pneu de son vélo, cependant, ces deux occurrences ne se différencient pas graphiquement du reste du texte, car Charles Graff n'emploie pas la cursive allemande. Charles Graff utilise également dans la même lettre « Reif » dans le même sens que « Pneu » (exemple 155).

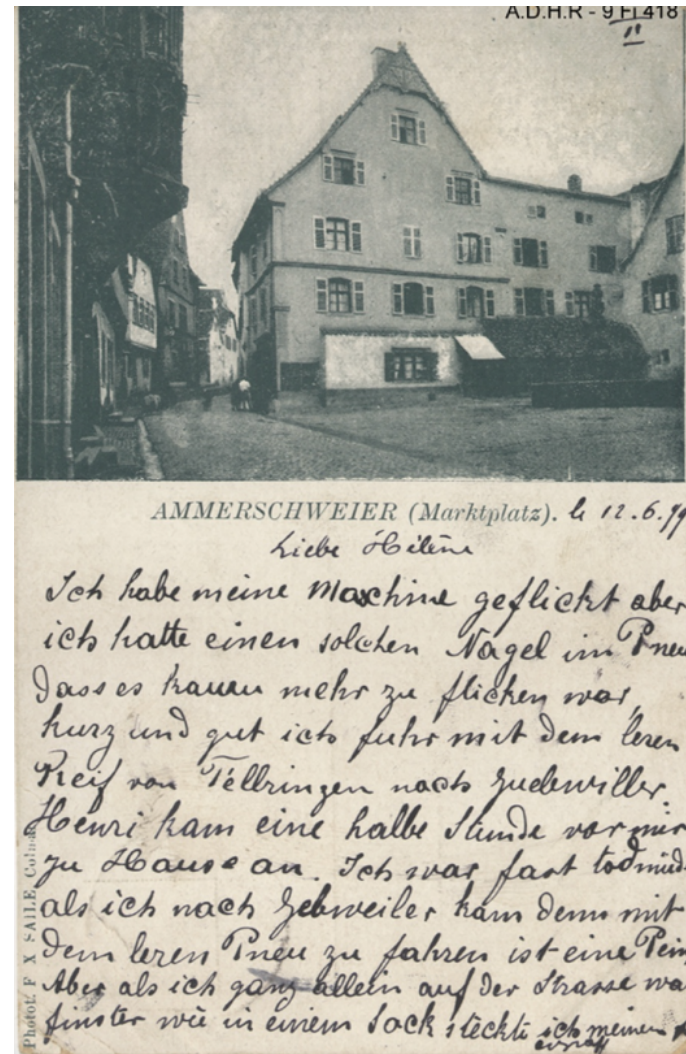


Illustration 32 : carte de Charles Graff à Hélène, Droste. La première phrase correspond à l'exemple 127.

153. ICH HABE MEINE MASCHINE GEFLICKT ABER ICH HATTE EINEN SOLCHEN NAGEL IM *PNEU* DASS ES KAUM MEHR ZU FLICKEN WAR. [GRAFF, COLMAR (12.06.1899)]

154. ICH WAR FAST TODMÜDE ALS ICH NACH GEBWEILER KAM DENN MIT DEM LEEREN *PNEU* ZU FAHREN IST EINE PEIN. [GRAFF, COLMAR (12.06.1899)]

155. ICH HABE MEINE MASCHINE GEFLICKT ABER ICH HATTE EINEN SOLCHEN NAGEL IM *PNEU* DASS ES KAUM MEHR ZU FLICKEN WAR, KURZ UND GUT FUHR ICH VON FELLRINGEN NACH GUEBWILLER [...] ICH WAR FAST TODMÜDE ALS ICH NACH GEBWEILER KAM DENN MIT DEM LEEREN *PNEU* ZU FAHREN IST EINE PEIN. [GRAFF, COLMAR (12.06.1899)]

7.1.5 Formules d'ouvertures épistolaires et expressions figées

Le corpus comprend deux formules d'ouverture épistolaires françaises (exemples 156, 157). Les scripteurs à l'origine de ces productions en français sont des anonymes. Les cartes émanent d'un large fonds hétéroclite de correspondance de guerre. On peut cependant remarquer que ces deux scripteurs font usage de formules d'ouverture qui structurent l'ouverture du discours écrit, telles que les a dégagées Sowada (2019 : 303) dans sa thèse consacrée à la correspondance de Poilus dans la zone frontalière. L'exemple 156 tend à montrer que le scripteur ne serait pas en mesure de poursuivre en français. L'exemple 157 montre également les difficultés qu'aurait pu avoir Elise Alen à poursuivre sa lettre en français (voir les occurrences soulignées. « Barice » et « Drogon » sont graphiquement adaptées à leur prononciation dialectale).

156. *MES CHER ENFANTS POURQUOI PAS LETTER* WARTE JEDEN TAG SEID IHR KRANK ODER NUR KEINE PERMISSIUN [PH. ZINCK (S.D.)]

157. *CHER PETIT FRÈRE* ICH MUSS DIR AUCH EINE KARTE SCHICKEN VON MASSEVAUX [...] ICH HABE 3 KARTE FORT GESCHICKT EINE FÜR DICH UND EINE FÜR XAVER UND EINE FÜR MARIE LAUBER VON KIRCHBERG

ES IST IN BARICE UND MORGEN MUSS ICH IN DROGON UN IN CHASSEUR-ALPIN SCHREIBEN [ELISE ALEN (1915)]

Une carte postale de guerre anonyme (Illustration 33, *infra*) comporte une formule d'ouverture et de clôture en alsacien (exemple 166). Le scripteur semble s'adresser à un ami de Merxheim (Haut-Rhin) à qui il donne différents sobriquets en alsacien et conseille de rester fidèle en amour. Ce scripteur rompt totalement avec les pratiques des autres scripteurs du corpus qui ouvrent et closent leur discours soit en allemand, soit en français, le corps des cartes étant en majorité en allemand dans notre corpus. La flexibilité linguistique dont fait usage le scripteur ci-dessous est possible, dans la mesure où ses « text-type formulae [...] identify the text as a letter » (Rutten & van der Wal 2014 : 82) et n'a donc pas besoin de se servir de formules d'ouverture et de clôture allemande ou française apprises à l'école ou dans un ouvrage dédié à l'écriture de correspondances. L'usage de ces formules d'ouverture et de clôture en alsacien véhiculent également une intersubjectivité très forte, dans la mesure où la « formule ritualisée d'ouverture » (Große et al. 2016 : 3) s'individualise par le choix de la langue. La formule intersubjective (« intersubjective formulae » [Rutten et van der Wal 2014]) de la fin, elle aussi en alsacien, vient encore renforcer l'implication émotionnelle du scripteur, mais également celle du lecteur de la carte. On retrouve cette forme d'implication émotionnelle chez Hippolyte Klein (exemple 167), cependant dans une moindre mesure, puisque le scripteur emploie l'allemand pour terminer sa formule de salutation finale. Contrairement au scripteur anonyme, Hippolyte Klein ne fait usage de l'alsacien que dans ses formules de clôture et toujours de la même manière. L'exemple 167 fait donc office d'exemple général pour l'emploi de « Adjö » chez Hippolyte Klein, la formule « Adjö liebe Eltern » devient formule rituelle chez ce scripteur.

158. SALUT ALTER SCHOLLI !
[...] SALU ALTER SPATZ/BLIB DINER LIAB GETREU [ANONYME, KREIS BENSHEIM (S.D.)]

159. ADJÖ LIEBE ELTERN [KLEIN, AACHEN (5.11.1914)]

7.2 Lexique dialectal

7.2.1 Les fêtes et festivités

Si en général les fêtes et festivités sont mentionnées en allemand, nous avons relevé quelques mentions de fêtes et festivités dans une variété dialectale. Ces occurrences sont cantonnées dans les documents du corpus datant de la première moitié du XIX^e siècle. Les exemples 160, 162 et 163 contiennent des exemples de fêtes toujours très locales, la kermesse (« Meßdi ») d'Otterstal (fête profane¹⁵⁵), ainsi que les fêtes patronales (fêtes religieuses) (« batron dag », « badrontag ») de Niederschaeffolsheim et Nordheim. Dans l'exemple 161 « Christkindel » désigne la somme d'argent perçue en plus pour Noël. Si l'exemple 160 est narratif, les exemples 161, 162 et 163 sont des extraits de relevés de comptes et témoignent de l'importance des fêtes dans le quotidien, qu'il s'agisse d'une très grande fête religieuse comme Noël ou de fêtes religieuses d'envergure moindre, comme les fêtes patronales, car

la fête revêt une grande signification sociale : moyen de tromper l'ennui, elle est aussi l'occasion de renforcer les liens et d'affirmer l'identité du groupe villageois, de redécouvrir la solidarité et la cohésion sociale, elle libère surtout la charge émotionnelle consécutive à l'accumulation de tensions et d'angoisses, elle symbolise enfin l'abondance au sortir d'une période de privation, justifiant des excès occasionnels après la pénurie habituelle. Elle répond donc à une série de besoins : besoin d'échanger, de se divertir, de s'affirmer, de s'empiffrer... (Boehler 1994, 2 : 1966)

Dans l'exemple 160 apparaît également « Händel » (dispute), un événement qui survenait souvent entre jeunes gens lors du Messti (voir également *Unseri Parisser*, Hart 1911, 89-95). L'évocation de la fête et de l'événement qui lui est corrélé semblent avoir motivé l'utilisation des deux termes dialectaux. La fête patronale évoquée dans 162 et 163 pouvait difficilement être évoquée autrement par un agriculteur du milieu du XIX^e siècle, dans la mesure où il s'agit de la dénomination dialectale – et donc utilisée à l'oral – pour désigner cette fête.

160. ALSDANN WURDE ER IN EIN ANDER KLEINERS ZIM(M)ER GELEGT
DAN(N) DER SPITHAL METZGERBURSCHT WELCHER ZU OTTERSTALL
AUF DEM **MEBBI** DURCH **HÄNDEL** AM RECHTEN ARM BLESIIERT

¹⁵⁵ « Der M. ist auf dem angegebenen Gebiet der Sammelpunkt der vergnügungs – u. heiratslustigen Jugend, das einzige weltliche Fest in dem ewigen Einerlei des arbeitenden Bauern » (Martin & Lienhart 1907 : 664a)

WORTEN, KAME IN SEINEM PLATZ DREÿ WOCHEN, TRATE AUS
COURIRT AN SAMSTAG [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

161. DER MAGD LOHN SAMT **CHRISTKINDEL** [HAUSHALTUNG,
STRASBOURG (VERS 1824)]

162. ITEM DIER GELD GEBEN AM NIEDERSCHEFFELSHEIMER **BATRON DAG**
[KLEIN, OFFENHEIM (1852)]

163. ITEM DIER GELD WOH DU AUF NORTHEIM **BADRONTAG** BIST [KLEIN,
OFFENHEIM (1852)]

7.2.2 Les relations féminines par alliance

C'est chez Michel Gerber et Joseph Ziller, les émigrés en Amérique originaires de la région de Saverne, que l'on retrouve les deux occurrences du corpus faisant appel à une variété dialectale pour désigner des personnes féminines par alliance de la famille.

Joseph Ziller salue ses frères et sœurs, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs (« geschwie ») (exemple 164). Si le *DWB*¹⁵⁶ recense « *geschwei* » comme pouvant désigner des personnes de sexe masculin ou féminin, *ElsWB*¹⁵⁷ ne recense que des personnes de sexe féminin, ce qui correspond à l'utilisation faite par Joseph Ziller. Dans les définitions du lexème, *DWB* donne des exemples d'utilisation dans des textes littéraires en moyen-haut-allemand ou nouvel-haut-allemand-précoce, mais ne fait pas mention d'une utilisation contemporaine en allemand 'standard', cependant des exemples de familles dialectales au sein desquelles le lexème est employé sont donnés. Contrairement au *DWB*, *ElsWB* recense des utilisations contemporaines, ainsi que les variations diatopiques du lexème. L'utilisation actuelle du lexème dans les parlers dialectaux d'Alsace corrélée aux définitions données par

¹⁵⁶ „geschwei, m. f.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=G10814>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁵⁷ „Geschwig“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S03832>>, dernière consultation le 11.08.2022.

les dictionnaires nous permet de supposer que « geschwie » tend déjà vers la dialectalité au milieu du XIX^e siècle.

*DWB*¹⁵⁸ donne des informations plus précises sur l'utilisation de « sons frau » (exemple 165) : « der schwerfällige ausdrück ist in der neueren schriftsprache wenig gebräuchlich, er ist oberdeutsch, besonders alemannisch [...] ». *ElsWB*¹⁵⁹ précise le sens (« Schwiegertochter ») et indique que le terme identique au standard manque en alsacien. Michel Gerber a donc recours au lexique de sa variété dialectale car il semblerait qu'il ne connaisse pas de terme 'standard' utilisé dans la *Schriftsprache* « récente » (cf. *supra*).

164. ICH GRÜBE EICH VILL DÜSEN MAHL UND ALLE MEIN GESCHWISTER
UND SCHWAGER UND **GESCHWIE** UND ALLE GUTE FREINDE [ZILLER,
LA NOUVELLE ORLEANS (1849)]

165. ICH HABE [...] VOHRGENOMMEN ZU EUCH ZU KOMMEN ABER DIE **SONS
FRAU** IST ZU HART AB ALENWEGEN UND IHR WIEST AUCH WAN MAN
BAUT IST TRUWEL FIL FREMDE LEUD IM HAUS. [GERBER, THOMPSON
OHIO (15.04. 1884)]

¹⁵⁸ „sohnesfrau, f.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=S30377>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁵⁹ „Sohnsfrau“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=F01366>>, dernière consultation le 11.08.2022.

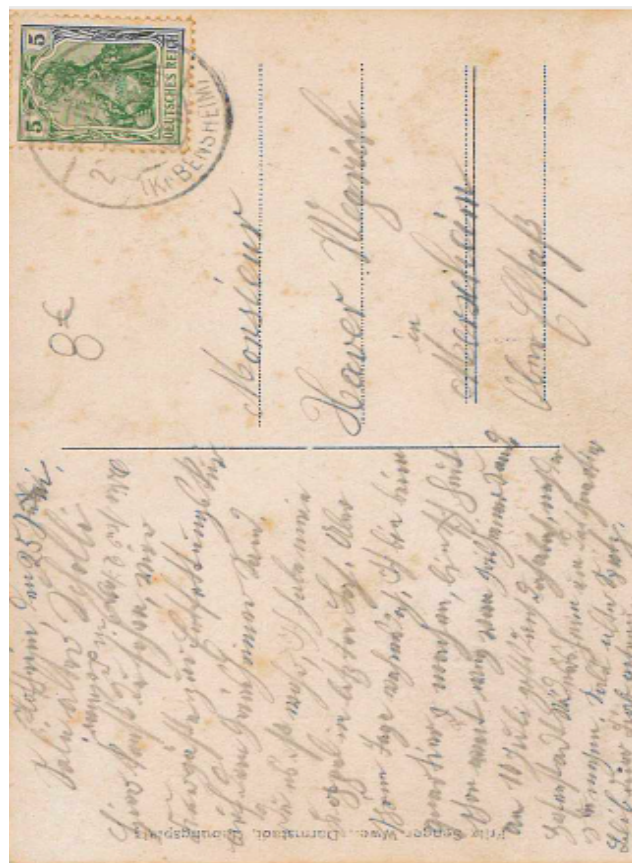


Illustration 33 : carte anonyme adressée à Xaver Wegrich. Le scripteur se trouve sûrement sur la photo de droite (recto de la carte).

7.2.3 *schlecken, letz, nämlich, nebenander, plums et futsch*

Les traces de présence d'une variété dialectale pour des verbes, adjectifs, groupes prépositionnels pronominalisés et onomatopées sont en minorité dans le corpus. Ces traces sont surtout concentrées dans les écrits du XIX^e siècle. Certaines de ces traces de contact avec une variété dialectale sont des isolats (exemples 166, 167) d'autres sont récurrentes, soit au niveau individuel dans la production écrite du scripteur, soit dans la production de plusieurs scripteurs (exemples 168, 169, 170, 171, 172). Ces différentes traces sont référencées soit uniquement dans *ElsWB*, soit dans *ElsWB* et *DWB*, ou figurent dans un dictionnaire d'une autre variété dialectale, bien que l'emploi du lexème soit attesté en Alsace, ou plus largement dans le domaine de l'allemand supérieur.

Michel Gerber fait usage de « schlecken » et « letz » (voir exemples 166 et 167) ; les deux lexèmes sont lexicographiés dans *DWB* (*letz*¹⁶⁰, *schlecken*¹⁶¹) ainsi que dans *ElsWB* (*schlecken*¹⁶², *lätz*¹⁶³). Au milieu du XIX^e siècle, *DWB*¹⁶¹ indique que :

während im älteren nhd. schlecken viel gebraucht wird, tritt es in neuerer sprache allmählich wieder zurück; schon STEINBACH 2, 441 bezeichnet es als landschaftlich, ADELUNG als nur im 'gemeinen leben' üblich, CAMPE als ein 'niedriges, aber deswegen noch nicht verwerfliches wort'. die mundarten, besonders die oberdeutschen, haben schlecken mit den dazugehörigen bildungen lebendig erhalten, und die ausgebildete neuere schriftsprache bedient sich dieses sprachgutes zu der charakteristischem ausdrücke.

Pour *letz*, *DWB*¹⁶⁰ indique : « jetzt noch im gesammten bairischen und alemannischen sprachgebiete ein ungemein häufig gebrauchtes wort. ». D'après le *DWB*, ces deux termes utilisés par Michel Gerber sont tombés ou tombent en désuétude dans la langue écrite 'moderne' du milieu de XIX^e siècle, cependant leur utilisation dialectale (orale) semble rester

¹⁶⁰ „letz, adj.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=L04976>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁶¹ „schlecken, verb.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=S10887>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁶² „schlücken“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S02701>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁶³ „lätz“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=L01681>>, dernière consultation le 11.08.2022.

de mise, d'autant plus que les deux lexèmes sont encore utilisés de nos jours dans les parlers dialectaux d'Alsace.

166. DER WO DIE WUNDEN SCHLECKT DER HEILD SIE AUCH WIEDER
[GERBER, THOMPSON, OHIO (18.04.1885)]

167. DEUNE DOHTER HAT LETZ GETAN ODER DU SIE HAT GESCHRIEBEN AN
MICH FIHR GELD [GERBER, THOMPSON, OHIO (18.04.1885)]

Les occurrences/nämlich/et/nebenander/apparaissent plus d'une fois dans le corpus. Michel Rapp en fait usage à plusieurs reprises dans son journal (voir 168, 169, 171 et 172), une scriptrice, dont nous ne connaissons que le prénom, Eugénie, fait également usage de « das nämliche » dans une carte postale à sa sœur (exemple 170). L'usage de/nämlich/pour ha. « dasselbe » est référencé dans *ElsWB*¹⁶⁴ : « [...] statt 'der, die, dasselbe' ausschliesslich gebräuchlich »¹⁶⁵. Michel Rapp fait également usage du GPREP pronominalisé « nebenander » dans son journal, cependant ces occurrences ne sont pas utilisées par d'autres scripteurs.

Les dernières occurrences de cette catégorie sont « plums » et « futsch » (exemple 173) employées par Charles Graff dans une carte à Hélène Droste. Il y raconte comment son pneu a crevé lors d'une sortie à vélo et qu'il a dû pédaler de Fellringen à Guebwiller avec son pneu avant dégonflé. L'intervention de « plums » et « futsch » semble être corrélée à une certaine charge émotionnelle du scripteur. Les deux lexèmes ne sont pas exclusifs à l'alsacien, on les retrouve dans *DWB* : *futsch*¹⁶⁶ ; *plumps*¹⁶⁷ comme dans *ElsWB* : *futsch*¹⁶⁸ ; *plumps*¹⁶⁹ .

¹⁶⁴ „nämlig“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=N00310>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁶⁵ Schmidt (1895 : XVIII), un universitaire auteur d'un dictionnaire du strasbourgeois, emploie également « nämlich » dans son sens dialectal, dans la préface de son dictionnaire : « An Anfang des 17. Jahrhunderts, und gewiss schon früher, war dieses schon das nämliche wie heutzutage [...] ».

¹⁶⁶ „futsch“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=F14035>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁶⁷ „plumps“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=P05831>>, dernière consultation le 11.08.2022.

168. ICH SAGTE DU STEHEST UNTER BEFEHL DER SCHWESTERN & DEN ANDREN TAG AN MONTAG NACHMITTAG GESCHAHE WIEDER DAS **NEMLICHE** WIE AN SONTAG. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

169. **NEMLICH** ABEND NOCH, KAM DOTTERMÄN(N)EL ZU MIR INS ZIM(M)ER SAGEND : JETZT BIN ICH BESTELT DAS FEUR ZU MACHEN, ER MUß DEBWEGEN NICHT BÖB SEYN, ER WIRD DOCH MIT MIR SO GUT SEYN WIE VORHER; ICH SAGTE : JA WANN DU FLEIBIG BIST, WILL ICH SEYN WIE BIB HER [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

170. LIEBE SCHWESTER WIR SIND NOCH ALLE GESUND UND MUNTER UND HOFFE MAN AUCH DAS **NÄMLICHE**. [EUGÉNIE, (WWI)]

171. ICH WILL NICHTS VON EUCH ALS DAN(N) WURDEN BEEDE H(ERREN) CROMER **NEBENANDER** WOHNEND. NB. UND ALS DAS OFENHEITZEN ANFINGE, GESCHAHE : DAß DER DOTTERMÄN(N)EL WIE SEIN VORFAHR HOLZTRÄGER & DAS HOLZ BIS HER IN MEIN ZIM(M)ER GEBRACHT JETZT ALLES OFENHOLZ DEM GESCHW(ORENEN) PFAFEN INS ZIM(M)ER BRACHTE [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

172. IM JAHR 1811 KURZ VOR WINTERZEIT KAMEN BEEDE HERREN, DER BLINDE ET XXX FRANZ CROMER L'ABBÉ ANTOINE CROMER BEYDE VON 7 ET 68 JAHR ALT HIER IN SPITHAL, DER GEISTLICHE WURDE NEBEN MIR IN DAS ERSTE ZIM(M)ER, DER BLINDE IN DAS HINDERSTE ZIM(M)ER, WO DIE BUBEN WAREN EINGELASHIERT. 11 WOCHEN : ALS DANN, HABEN AN DIE VERWALTUNGS HERREN BEGEHRT **NEBENANDER** ZU WOHNEN, WELCHES IHNEN GESTATTET WORDEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

173. HENRI FUHR FOT UND KAUM HATTEN WIR UNSER GESPRÄCH FERTIG UND AUF DER MASCHINE **PLUMS** DA WAR MEIN RAD **FUTSCH** [GRAFF, COLMAR (12.07.1899)]

7.3 Toponymes

Nous l'avons déjà mentionné au début de ce chapitre (voir 2.1.2), certains scripteurs différencient graphiquement les toponymes endogènes à l'Alsace et/ou d'origine germanique de ceux exogènes à l'Alsace ou d'origine romane. C'est le cas chez Johannes Legrand et Michel Rapp. Tous deux séparent très clairement les toponymes endogènes et germaniques de ceux exogènes ou d'origine romane : « Fouday » et « Paris » sont en cursive latine, alors que « Zollbach » « Haguenu » et « Otterstall » restent en cursive allemande.

174. DEM SCHULLEHRER VON *FOUDAY* [LEGRAND, FOU DAY (1831)]

175. DEM SCHULLEHRER VON **ZOLLBACH** [LEGRAND, FOU DAY (1831)]

176. ALSDANN IM JAHR 1793 NEBST NOCH 40 PERSOHNEN HERREN ET BÜRGER ET NEINI MONATH LANGE – IN GEFÄNGNUS AUF *MIRCOUR* AUF UNSERE KÖSTEN GEFÜHRT [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

177. 1000 LIBRES AUF *PARIS* ET **HAGUENAU** [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

178. ALSDANN WURDE ER IN EIN ANDER KLEINERS ZIM(M)ER GELEGT DAN(N) DER SPITHAL METZGERBURSCHT WELCHER ZU **OTTERSTALL** AUF DEM MEBDI DURCH HÄNDEL AM RECHTEN ARM BLESIERT WORTEN, KAME IN SEINEM PLATZ DREY WOCHEN, TRATE AUS COURIRT AN SAMSTAG [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

¹⁶⁸ „futsch“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=F01057>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁶⁹ „plum(p)s“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=P03265>>, dernière consultation le 11.08.2022.

7.4 Lexique politique et révolutionnaire

Le journal intime de Michel Rapp nous permet, de par les sujets qui y sont abordés, d'avoir un échantillon du lexique révolutionnaire utilisé en Alsace dans une société vivant majoritairement en alsacien à l'oral et en allemand à l'écrit. Avec la Révolution, le français passe idéologiquement de la langue de la royauté à celle de la nation, d'ailleurs les lexèmes « Nation », « Revolution », « Aristocrat », « Royalist », « Jacobiner » et « maire » sont ceux qui apparaissent le plus souvent chez Michel Rapp (voir exemples 179, 180, 181, 182, 183 et 184). Lorsque Michel Rapp emploie ces différents référents français, il continue à différencier graphiquement, par un passage à la cursive allemande, les morphèmes grammaticaux allemands. Si Michel Rapp est le seul scripteur à faire mention des événements révolutionnaires, on les retrouve également dans un pamphlet révolutionnaire critiquant les patriotes du Club du raisin de Mulhouse. Des termes appartenant plus généralement au registre de la politique apparaissent également dans le journal intime de Michel Rapp (exemples 185-188). L'utilisation du lexique révolutionnaire dans un texte en allemand dépasse de loin le fait que l'Alsace soit française et qu'elle « vi[ve] avec l'ensemble français des moments historiques communs » (Huck 2015 : 96). L'événement est si important que la pression de sélection lexicale en ce qui concerne la politique de manière plus générale se poursuit et augmente même du côté du Saint-Empire-Romain-Germanique :

Der themaspezifisch bedeutsame Einschnitt der Französischen Revolution (1789-93) zeigt sich deutlich in Veränderungen der Entlehnungsmengen nach Sachgebieten, die Caughey nach den Erstbelegen des DFWB ausgezählt hat. Die im 17./18. Jh. traditionellen Entlehnungsbereiche gehen nach der Revolution deutlich zurück; nur der politische Bereich nimmt zu. (Polenz 2000b : 84)

Le phénomène est d'autant plus marquant dans l'écrit de Michel Rapp que ces événements sont vécus par lui de manière très intense. La Révolution semble avoir bouleversé le référentiel social et sociétal dans lequel il était habitué à vivre (voir exemples 179-183)¹⁷⁰. La force de l'événement, ainsi que ses répercussions négatives sur la vie du scripteur déclenchent également chez lui un processus répétitif de l'écriture des événements révolutionnaires.

Le récit de vie de Michel Rapp est un bon exemple de la relation entre cadre politique, événements politico-sociétaux et linguistique. En effet, de par sa profession d'instituteur, il est arrêté et enfermé à la prison de Mirecourt par les jacobins savernois (Heitz, 2001 : 27). Ces événements sont relatés à l'écrit en allemand, mais, le lexique lié à la Révolution est intégralement scripturalisé en cursive latine. (Werner 2020 : 100)

179. ES IST KEIN BÜRGERS SPITAL MEHR ES IST EIN *NATION* SPITAL, DIE *NATION* HAT HAND DRAUF GELEGT [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

180. ANFANGS DER *REVOLUTION* WURDE ICH VON RASENDEN *JACOBINER* UNMUTS VON WELCHEN DER SOGENANTE STRABB. HANSDÄN(N)EL GOLDSCHMÄTTIR HARTMÄNEL¹⁷¹ DER ALLER ÄRGSTE WARE, WURDE ICH ERTSLICH VON MEINEM LEHRTSTUNDEN GUTE VERDROST ZWEY JAHR ET SECHS MONATH SUSPENDIERT MIT GROBEM VERLUST; ALS DAN(N) IM JAHR 1793 NEBST NOCH 40 PERSOHNEN HERREN ET BÜRGER ET NEINI MONATH LANGE – IN GEFÄNGNUS AUF MIRCOUR AUF UNSERE KÖSTEN GEFÜHRT 5 WEIBSLEUTH AUCH MIT 3 WÄGEN U(ND) EINE KUTSCHE VOLL. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

181. DIESE TEUFLISCHE *REVOLUTION* SCHADET MICH MEHR ALS TAUSEND THALER [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

182. NB. ALLES DESSEN UNGERECHTES WAS HIER IM SPITAL GESCHEHEN, GESCHIEHET, GESCHEHEN KÖNNE, LEBE ICH HIER IN MEINEM ZIM(M)ER LAUFE
RUHIG, STILL, FRIED IN EIN EINSAMK(EIT) ALS ICH JEMALS WARE; ICH SEHE U(ND) HÖRE NICHTS, ICH GEHE ZU NIEMAND, LASSE AUCH NIEMAND ZU MIR KOM(M)EN, ICH LEBE EINFACH IN MEINEM ZIM(M)ER, ICH HABE ALLES LERNEN XXXX U(ND) VON FALSCHEN OHREN U(ND) GESCHWÄTS VERWÜNSCHTER FUCHSSCHW.. & GESCHWORENEN PFAFFEN RASENDE *JACOBINER* PATRIOTEN ET JUNG ET ALTEN VERSXXXX HALUNKEN WIE HIER IN SPITAL BIN ICH ALS EIN SO GENANTER *ARISTOCRAT* ET *ROYALIST* KEIN FREUND [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

¹⁷⁰ Voir également sa sociobiographie plus complète.

¹⁷¹ Il s'agit du jacobin Joseph Hartmann, orfèvre.

183. ICH BIN AUCH DER EINZIGE BÜRGER U(ND) BURGER SOHN DER AM ALTEN U(ND) NEUEN SPITHAL GEFRONET, U(ND) DURCH DIE TEUFLISCHE *REVOLUTION*, DURCH DIE HIESIGEN RABENDE *JACOBINER* TEUFELS UNMUTS ALL MEINES HABITUM BERAUBT; DANN UNTER DEM *MAIR* CHAURON WURDE ICH MIT NOCH 2EN LEHRMEISTER JOIN ET DUPFER MEINES LEHRVERDIENST ZWEÿ JAHR ET SECHS MONATH *SUSPENDIERT* DURCH SEINEN *VIZENMAIRE* DEN STRASBB. HANSDÄNNEL HARTMÄNEL GOLDSCHMETTER [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

184. ALL. MONATHE EINMAHL GEHEN DIE VERWALTUNGSHERRN DES SPITHALS IN ALLE ZIM(M)ER VISITE MACHEN, SEHEND WAS DARIN IST, AUCH FRAGEND WER ETWAS ZU KLAGEN HAT, U(ND) AUF JEDE KLAG WIRD ORDNUNG GEMACHT : THUN ALSO PFLICHTMÄßIG U(ND) GOTTFÄHLLIG : HIER ABER IST IN ALLEM NICHTS WEDER DIE VERSTORBENEN NOCH DIE JETZIGEN, IST KEINER IN KEIN ZIM(M)ER KOM(M)EN LIEBEN ALLES GELTEN WIE ES DER SCHWESTERN IHR HEERGE DES *PATRIOTEN MAIRE* LEDIGERSTANDS MONET CLAUDEL VERORDNET : HATTE IHM DEN SPITHAL EINNAHM ET AUSGAABE ALS IHR EIGENTHUM, WILLKÜRHLICH ZU HANDLEN, SCHALDEN ET WALTEN ÜBERGEBEN OHNE AUSNAHME. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

185. DIE SCHULDEN GEHEN MICH NICHTS AN, ICH HABE SIE NICHT HELFEN MACHEN, DER SPITHAL IST AUCH NICHT VON FREMDEN AUCH NICHT FÜR DIE FREMDEN, SONDERN VON HIESIEGEN GUTTHÄTER UND FÜR HIESIEGE VERUNGLÜCKTE U(ND) ALT(E) BÜRGER BÜRGER KINDE U(ND) KRANKE BURGERSDIENSTBOTTEN GESTIFTET U(ND) BEÿ ERBAUUNG DES NEUEN SPITHALS, HATTE MAN KEINE FREUDE, WEDER ZUM BEZAHLEN NOCH ZUM FRONEN BERUHEN, SONDERN DIE GANZE STADT HATTE IN GELD UND FRONEN DARZU *CONTRIBUIRT* [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

186. DER SPITHAL IST AUCH NICHT GESTIFTET FÜR EINEN HAUFEN EIGENNUTZEN, *INTERESIRTEN* WOHL LEBENDE KOSTSPIELIGE SCHWESTERN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

187. ALSDANN WURDE ICH ZWEÿ JAHR ET SECHS MONATH *SUSPENDIERT* MIT GROBEM VERLUST [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

188. DEN 2TEN AUGUSTÿ 94 BEKAM(M) WIR DEN ABSCHIEDS *PASEPORT* [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

7.5 Vocabulaire juridique et administratif

Ce champ lexical ne comporte que des traces de français et se concentre sur l'inventaire après décès de la famille Klein (1762), ainsi que sur une occurrence chez Michel Rapp. Le scripteur de l'inventaire après décès, dont l'identité n'est pas certaine, emploie le lexique français pour les termes juridiques et administratifs. Cet acte notarié s'inscrit dans les usages linguistiques de l'administration :

Si la haute administration royale en Alsace et le Conseil Souverain de Colmar utilisent – logiquement – exclusivement le français, pour les affaires administratives intérieures, c'est la langue allemande qui reste la langue d'usage auprès des tribunaux inférieurs et pour l'essentiel des organes de juridiction (comme les notaires), la langue allemande reste la langue d'usage. Le prêtre royal Gérard constate en 1783, dans un Mémoire adressé au garde des sceaux, que « dans la magistrature même et les professions analogues, il se trouve un grand nombre d'individus qui ne soient point en état de traiter aucune affaire en français. (Huck 2015 : 61)

Le français semble également être employé plus largement dans le domaine de l'administration (Polenz 2000b : 82) dans l'aire germanique.

189. WEILEN ER ABER BEDEN SCHWESTERN GLEICH BEI IHRER ANKUNFT UND ANNAHME DAS HAUS SAMT *INTERESSE ET DEPENSE* WILLKÜRHLICH ZU HANDLEN, SCHALTEN UND GLEICHSAM ALS IHR EIGENTHUM ÜBERGEBEN, WOLTE ER SEIN WORT NICHT WIDERRUFEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

190. SCHULDEN AUF DAS ERB BEFINDEN SICH NACH *DECLARATION* WIE GEMELT [...] [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

191. SCHULDEN AUS DEM ERB ZU BEZAHLEN SICH *CHARGIRT* HINGEGEN DERSELBEN VON HIERNACH BESCHRIEBENER HOFT ANSCHLAGS SUMME AUCH GESEHEN WERDEN 400 F. [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
192. SODANN HAT DIE WITTIB DIE ÜBRIGE(N) HIERVOR *SPECIFIRTE* SCHULDEN SOWOHL ALS AUCH DIE INNIGE SO SICH ÜBER KURZ ODER LANG DIESER *SUCCESSION* HALBEN HERVORTHUN KÖNNTE ZU BEZAHLEN UND ABZUFÜHREN [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
193. ES *DECLARIRTE* DIE WITTIB [...] [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
194. UND DAB ALLE VORGESCHRIEBENE *EFFECTEN* [...] [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

7.6 Lexique militaire

7.6.1 Le lexique militaire français aux XVIII^e et XIX^e siècles

Dans la même logique que dans les domaines politique, juridique et administratif, le domaine de l'armée dans l'aire germanophone emploie également beaucoup de termes français aux XVIII^e et XIX^e siècles (Polenz 2000b : 82 d'après Brunt 1983). Polenz (2000b : 83-84) mentionne que les recherches menées par Rachel K.A. Caughey (1989) montrent que le maintien des emprunts au français dans la période allant de 1736 à 1815 sont plus élevés que dans les périodes étudiées par Jones (1575-1648) et Brunt (1649-1735). La forte présence de ces emprunts est due aux événements sociopolitiques (Révolution Française, stationnements militaires de l'armée napoléonienne, batailles entre l'espace politique français et allemand) qui se déroulent dans les espaces-frontières du Rhin (Polenz 2000b : 101). L'emploi du lexique militaire français dans les textes en allemand rejoint en priorité la même logique d'emploi que celle du lexique politique et révolutionnaire français : l'Alsace est politiquement rattachée à la France, ce qui implique d'un côté l'emploi des termes militaires français, puisque l'instruction militaire et l'affichage des noms de bataillons et régiments dans la vie publique se fait également en français. D'un autre côté, l'importance des événements est telle, que le phénomène d'emprunt se retrouve également du côté de la sphère politique allemande.

195. MEIN BRUDER FRANZ HEINRICH REDSLOB REK. 23 JAHR ALT 5. SCHUF HOF UNTER OFFIZIER BEY DEM *BATTALION* STRASBURGER VON DER LETZTEN *REQUISITION* IST IN FORT-VAUBAN SONST FORT-LOUIS GENANNT ZUM KRIEGSGEFANGENER GEMACHT WORDEN UND SOLL LAUT BERICHT SO WIR HABEN DURCH ULM UND VON DA WEITERS ALS KRIEGSGEFANGENER *TRANSPORTIRT* WORDEN [REDSLOB, STRASBOURG (1793)]
196. ICH U(ND) DER DOTTERMÄN(N)EL HABEN DIE SCH(WESTER) SERAPHINE ETL(ICHE) MAL ANGETROFEN KLEIN KLÖTZEL WELCHE ICH ZUM AUSXXXX WARE ANGESTELT IN DAS KLEINE IN DAS KLEINE ZIMMER IM SCHMALEN GANG ZU EINEM *SOLDATEN* GETRAGEN, ICH HABE SIE DARÜBER BESCHRIEHN MUB ABER ALLES MIT STILLSCHWEIGEN GELTEN LASSEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
197. *COMANDANTEN* SCHILLINGER KIEFER [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
198. ALS IM JAHR 1808 ANFANGS WINTER DIE *JEAN D'ARMES* DEN HALLUNK ROÜWER GEWESTEN FÜRSTL(ICHEN) KOCH HIER AUF DER STRAS AUFGEABELT VOLLER LUMPES GRIND ET LÄUB HIER IN SPITHAL BRACHTEN, WURDE ER IN MEIN NEBENZIM(M)ER GELEGT SECHS WOCHEN LANGE, ALSDANN WURDE ER IN EIN ANDER KLEINERS ZIM(M)ER GELEGT DAN(N) DER SPITHAL METZGERBURSCHT WELCHER ZU OTTERSTALL AU DEM MESTDLI DURCH HÄNDEL AM RECHTEN ARM BLESIERT WORTEN, KAME IN SEINEM PLATZ DREÿ WOCHEN, STRAK AUS COURIRT AN SAMSTAG [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
199. ALSDANN IM JAHR 1793 UNTER DEM JACOBINER ANTON CLAVERT MAIRE AUF MARTINI UNSER 30. ARISTOCRATEN HERREN UND BÜRGER 3 WÄGE(N) U(ND) KUTSCHE VOLL HERREN MIT 16 JEAND'ARMES A CHEVALE AUF UNSERE KÖSTEN AUF MIRECOUR GEFÜRHT 9 MONATH IN GEFANGENSCHAFT BLEIBEND BIS DEN 2TEN AUGUSTÿ 94 BEKAM(M) WIR DEN ABSCHIEDS PASEPORT, 16 *JEAN D'ARMES A CHEVALE* [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

7.6.2 Le lexique militaire français pendant la Grande Guerre

Contrairement aux exemples présents dans le paragraphe ci-dessus, où les textes sont produits en allemand dans un contexte politique français qui justifie l'utilisation des termes correspondant à la réalité de dénomination française, les exemples ci-dessous (200-202) sont rédigés dans un contexte politique allemand (*II. Reich*), dans lequel « un projet global de 'germanisation' ou de 'défrancisation' (*Entwelschung*) [...] doit être mis en œuvre en Alsace » (Huck 2015 : 140). Par ailleurs, depuis le 31 mars 1872, l'allemand est la langue officielle en Alsace¹⁷².

Bien que les exemples 200-202 soient scripturalisés en cursive latine, ils présentent pour certains d'entre eux des traces d'oralité dialectale (« Permissiun », « Drogon », « Bionier »). Les scripteurs Zinck et Alen sont des anonymes, mais leurs pratiques scripturales peuvent être rapprochées de celles d'Hippolyte Klein, agriculteur-soldat.

200. MES CHER ENFANTS POURQUOI PAS LETTER WARTE JEDEN TAG SEID
IHR KRANK ODER NUR KEINE *PERMISSIUN* [ZINCK (S.D.)]

201. ICH HABE 3 KARTE FORT GESCHICKT EINE FÜR DICH UND EINE FÜR
XAVIER UND EINE FÜR MARIE LAUBER VON KIRCHBERG ES IST IN
BARICE UND MORGEN MUSS ICH IN *DROGON* UN IN *CHASSEUR-ALPIN*
SCHREIBEN [ALEN (1915)]

202. KAREL IST *BIONIER* GEWORDEN *FUSIL HUSARD* UND ICH INF. [KLEIN
(1914)]

Le lexique propre à l'armée est également présent dans le journal de guerre de Jean Obrecht, instituteur à Mulhouse. Le français apparaît sous la forme de citations descriptives des différents bataillons, régiments français et autres formations militaires françaises qui passent par Mulhouse ou dans les environs proches. L'exemple 211 présente quant à lui la citation d'un air militaire français, *Le salut au drapeau*.

203. ES WAR DAS 2. *BATAILLON* VOM INF.REGT 112 [OBRECHT, MULHOUSE
(1914)]

204. ES WAREN DIE *CHASSEURS À CHEVAL N.11* [OBRECHT, MULHOUSE
(1914)]

205. 50 FRZ. *CHASSEURS À CHEVAL* [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

206. ES WAREN DIE *CHASSEURS À PIED N. 15* VON REMIREMONT UND EINE
ESKADRON *CHASSEURS CHEVAL* [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

207. ES WAREN DIE 19.18.11.23 UND 26 DRAGONER, DE 12. HUSSAREN,
DIE *11. UND 14. CHASSEURS À CHEVAL*. [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

208. AUßERDEM DAS 14. ARTILLERIE-RGT., DIE 21. *CHASSEURS À PIED*, UND
EINE UNMENGE RADFAHRER VON *CHASSEURS*. [OBRECHT, MULHOUSE
(1914)]

209. 3/4 7 FUHREN UMGEFÄHR 10 FRZ. AUTOMOBILS MIT ZIVIL UND
GENSDARMEN BESETZT DURCH DIE BELFORTERSTRASSE BELFORT ZU.
DARAN STAND GESCHRIEBEN : *SERVICE AUTOMOBIL DES ALPES
FRANÇAISES* [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

210. BEKANNTMACHUNG : HIERMIT WIRD BENACHRICHTIGT, DAB
PATROUILLEN ALLE HÄUSER UND KELLER DER ALTSTADT
DURCHSUCHEN [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

211. FRÜH MORGENS UM 8 UHR WURDE DIE FRANZÖSISCHE FAHNE AUF
DEM RATHAUS AUFGEHIBT DABEI WURDE DER *SALUT AU DRAPEAU*
GEBLASSEN. [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

¹⁷² Sauf pour les « communes de l'aire de langue française [qui] peuvent continuer à utiliser le français comme langue officielle » (Huck 2015 : 141).

7.7 Citations : formules figées, d'ouverture de tour de parole et descriptions de l'utilisation des langues en présence

Les citations apparaissent sous deux formes différentes : sous forme d'intégration de formules figées françaises ou sous forme de discours rapportant un événement vécu.

Le scripteur Rapp signale son passage à la cursive latine (voir exemple 212) lorsqu'il se cite lui-même au cours d'un dialogue avec la sœur hospitalière Jacobea :

212. ICH SAGTE : *HE BIEN* IN RUCKSICHT DESSEN SOLTE SIE WENIGST ERZWEIFELT HABEN, OB ICH SOLCHES WISSEN KÖNNTE WAN(N) ES UNS NICHT VON IHREN FALSCHEN LIEBLINGE WAR GESAGT WORDEN; DIE SAGTE HERAUF : MAN MUSS NICHT ALLES GLAUBEN WAS MAN HÖRT; ICH SAGTE : WARUM HAT SIE DAN(N) DEM LUGENHAFTEN GESCHWÄTZ GEGLAUBET ? HIERAUF WURDE SIE GANZ ERBLAST [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Dans l'exemple 213, Michel Rapp rapporte une altercation entre Dottermännel et lui-même. Le discours rapporté est en allemand. Cependant, à l'évocation de « Schibgroschen », le scripteur emploie à deux reprises la phonologie dialectale du lexème.

213. NACHMITTAG GINGE ICH ZU IHM INS ZIM(M)ER U(ND) DER SOGENANTE LAZENSI WEBER WELICHER VOR ETLI TÄGS HEREIN KAME WAR AUCH DA; ICH FRAGTE DEN DOTTENMÄN(N)EL WARUM ER HEUT KEIN FEUR IN OFEN GEMACHT? ER ANTWORTET GANZ DRUTZIG : ICH BIN KEIN NARR SO DAB ICH IHM FÜR SEINE **SCHIBGROSCHEN** FEUR MACHE; ICH SAGTE : SO BIST DU EIN GROBER FLEGEL DAB DU MIR DEN GROSCHEN ABGONOM(M)EN : ER ANTWORTET [ILLISIBLE] EIN NOCH GRÖBERER FLEGEL DAB ICH IHM FÜR SEINEN **SCHIBGROSCHEN** FEUR MACHE SOLLE ;HERR OSTERMAN(N) HAT MIR GESAGT ICH DARF GAR NICHTS THUN WAN(N) ICH NICHT WILL. ICH SAGTE DU STEHEST UNTER BEFEHL DER SCHWESTERN & DEN ANDREN TAG AN MONTAG NACHMITTAG GESCHAHE WIEDER DAS NEMLICHE WIE AN SONTAG. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Dans un pamphlet critiquant le Club politique du raisin (*Patriotischer Trauben Club*), des Mulhousiens pro-révolutionnaires¹⁷³ sont mis en scène pendant et après une séance politique du Club du raisin. Dans ce texte, les répliques attribuées à chaque personnage du club politique sont versifiées, les personnages qui prennent la parole sont le président Jockeli, le citoyen Meiss, secrétaire, le citoyen Lux, trésorier, Pater Abel et Profeth Daniel. Les occurrences en français apparaissent chez tous les personnages et semblent uniquement structurer leur discours. L'exemple 217 semble faire exception, car l'exclamation française semble être induite par la rime suivante. Les exemples 219 et 220 dans lesquels apparaissent des phrases en français semblent renforcer la dimension comique et de dérision du texte. Le citoyen Meiss (exemple 219) s'auto-congratule en français, alors que lui-même ne semble avoir que très peu d'esprit.

214. JA, *SANS DOUTTE* MÜBEN WIR KLEY SEYN [ERSTE SESSION DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIÈCLE)]

215. *QUE DIABLE* GEHN WIR NUR FÜR RATH [ERSTE SESSION DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIÈCLE)]

216. *MA FOI, O PARBLEU* IN DER THAT/WER ZAHLT NICHT GERN EIN *ASSIGNAT* [ERSTE SESSION DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIÈCLE)]

217. *IDEI CÉLESTE, BEAU CALCUL/SCHON* FREUD IN MEINEM HERZ ICH FÜHL/O VETTER MEIB GIB MIR DIE HAND/ES LEB FRANZÖSISCH VATERLAND [ERSTE SESSION DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIÈCLE)]

218. *MA FOI, MIR THUN DIE ZEHN* BALD WECK/SICK WÄRLI EBBES ÄRGERLIS/HÄTT MEN MICH G'SCHICKT AUF PARIS [ERSTE SESSION DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIÈCLE)]

¹⁷³ A l'époque de la rédaction de ce pamphlet, Mulhouse n'appartient pas encore à la France.

219. MIR DETZT ES NUN BLAD AUF DER MAIRE STELLE, ICH GLAUBE MA FOI, ICH NEHME ES AN, ES IST BEBER ALS WENN SO EIN DUMER KERL DAZU GEWÄHLT WÜRDE. *QUEL AVANTAGE QUAND ON A D'ESPRIT.* [ERSTE SESSION DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIECLE)]

220. *AH JE VOUS EN RÉPOND. BONSOIR CITOYEN* [ERSTE SESSION DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIECLE)]

Au sein des carnets de guerre respectifs des scripteurs Obrecht et Scherlen, se trouvent également des citations et témoignages recueillis sur le terrain de la guerre. Les citations présentes chez Obrecht émanent toutes d'événements ayant eu lieu à l'intérieur de la ville de Mulhouse ou dans ses alentours proches, Obrecht appréciant tout particulièrement les promenades autour de la ville, jusqu'à la tour du Belvédère depuis laquelle il observe jour après jour les batailles et événements. Les exemples 221-223 témoignent d'événements ayant eu lieu à la fin de l'année 1914, lorsque les deux armées ennemies se rencontrent à Mulhouse. La citation 221 permet de renseigner les pratiques linguistiques au sein de l'armée allemande, en particulier dans le corps des officiers. L'officier cité semble utiliser le dialecte de Mulhouse. L'exemple 221 donne également des informations sur les positions politiques des vétérans de Mulhouse, ainsi que celles du scripteur à la dernière phrase.

221. NACH 6 UHR ABENDS ZOGEN FRANZOSEN IN DIE STADT EIN. SIE KAMEN DURCH DIE COLMARERSTRABE UND DURCH DIE FRANKLICHTSTRABE. DIE *CHASSEURS À CHEVAL* N°11 MACHTEN EINEN FREUNDLICHEN EINDRUCK [...] EIN OFFIZIER MEINTE : **JETZT SEN ABER D'FRANZOSA DO.** AN EINIGEN STELLEN HÖRTE MAN *VIVE LA FRANCE* SCHREIEN. BESONDERS WAREN ES ALLE FRZ. VETERANEN UN ÖFFENTLICHE DIENER DIE DEM FRZ. MILITÄR SO ZURIEFEN. DIE BESONNENEN LEUTE WAREN RUHIG UND STILL. [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

Les exemples 222 ; 223 rendent compte des deux langues en présence sur le terrain de la guerre à Mulhouse, que ce soit à l'oral ou dans le domaine écrit qui comporte dans le cas de l'exemple 223 une dimension provocatrice et de défiance envers l'ennemi.

222. GANZ DEUTLICH VERNAHM MAN DIE FRANZÖSISCHEN KOMMANDOS : *EN AVANT, MES BRAVES!* UND DEN DEUTSCHEN KRIEGSRUF HURRA, HURRA [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

223. KOLLEGE JAEGLE IST HEUTE ENTLASSEN WORDEN. BEIM GLOBUS STAND EIN FRZ. AUTOMOBIL, WORAN HINTEN "*BERLIN MERDE*" ZU LESEN WAR. [OBRECHT, MULHOUSE (1914)]

Karl Scherlen, quant à lui, est soldat et mobilisé en France. Il ne dit presque rien de lui-même dans son carnet¹⁷⁴. Seules ses connaissances du français semblent jouer un rôle important pour lui. Les exemples 224-227 relatent le stationnement des troupes allemandes dont fait partie Karl Scherlen dans la commune française de Biache-Saint-Vaast¹⁷⁵, située à quelques kilomètres à l'est d'Arras. Il semblerait que le fait de parler français apporte des avantages non négligeables lors du stationnement des troupes, ce dont Scherlen sait visiblement tirer profit (exemple 225). L'exemple 227 montre aussi un certain goût du scripteur pour les mises en scènes emphatiques.

224. EIN BEZEICHNENDES GESPRÄCH FÜR DIE [HALT]¹⁷⁶UNG DER FRANZOSEN UNS ELSÄSSERN GEGENÜBER MÖCHTE ICH VIEL ERZEHLEN : MEINE HAUSWIRTHIN FRAGTE MICH, AUS WELCHER PROVINZ ICH SEI, OB AUS SACHSEN. ALS ICH IHR DAS ZAUBERWORT ALSATIEN¹⁷⁷ SAGTE, HATTE SIE NICHTS XXX ZU TUN, ALS MIR ZU ANTWORTEN : ALSATIEN, DONC FRANÇAIS. OH! LE BIJOU DANS LA COURONNE DE LA FRANCE NOUS A APPARTENU UND DABEI LEGT SIE DEN HAUPTON AUF DAS ELLE NOUS A GLEICHWIE UM ANZUDEUTEN ELLE N'Y APPARTIENDRA PLUS'. [SCHERLEN, BIACHE-SAINT-VAAST (1915)]

225. WIR WURDEN ZUERST VON EINEM WACHTMEISTER IN DEM SPEICHER DES HAUSES EINQUARTIERT – KAUM OBEN, VERSCHWANDEN WIR XXX UND SUCHTEN UNS EIN EIGENES QUARTIER AUF MEIN FRANZÖSISCH SPRECHEN HALTE ICH NATÜRLICH SOFORT EINER VON 2 BETTEN UND

¹⁷⁴ Son carnet renferme essentiellement des faits militaires et des déplacements de troupes.

¹⁷⁵ « Waast » dans le carnet.

¹⁷⁶ Le début du mot est effacé, nous proposons donc [Halt]ung.

¹⁷⁷ Dans les exemples 224-227 nous utilisons le soulignement pour faire ressortir les témoignages et citations, car le scripteur garde l'écriture cursive allemande dans toutes les situations.

STROHSÄCKEN, EINEN TISCH UND 2 STÜHLEN, EIN QUARTIER BESSER ALS ES GRÖSSTENS UNTER OFFIZIERE HABEN. [SCHERLEN, BIACHE-SAINTE-VAAST (1915)]

226. ANGENEHM IST ES SELBSTVERSTÄNDLICH, WENN MAN SELBST FRANZÖSISCH KANN, SODASS MAN MIT DEN LEUTEN SPRECHEN KANN [SCHERLEN, BIACHE-SAINTE-VAAST (1915)]

227. AM 17. ABENDS TRANKEN UNSEREN CAFFEE UND KAMEN DANN ALLEN ABLICK UND DEN LEUTEN INS GESPRÄCH, DIE SICH KOLOSSAL WUNDERTEN, DASS ICH PERFEKT FRANZÖSISCH SPRECHE. WIR UNTERHIELTEN UNS NATÜRLICH ÜBER DEN KRIEG. DIE LEUTE SEHR VORSICHTIG SELBSTVERSTÄNDLICH. SIE FRAGTEN MICH MEHRMALS OB ICH SCHON MEHRMALS IN FRANKREICH GEWESEN SEIN, MEINE VERNEINENDE ANTWORT GLAUBTEN SIE SELBSTVERSTÄNDLICH NICHT. PLÖTZLICH XXX DIE MUTTER UNS DIE FRAGE HERAUS : ETES VOUS ALSATIEN ? ALLES SCHAUT MICH GEWUNDERT AN, AUF MEINE ANTWORT. OUI GEHT EIN XXX, EIN FREUDEBEBENDER STRAHL DURCH ALLER AUGEN – UND ERST DIE TOCHTER. ICH GLAUBTE FAST, SIE WOLLE MIR UM DEN ARM FALLEN. SO GLAUBTEN IHRE AUGEN ZAUBERWORT ALSATIEN [SCHERLEN, BIACHE-SAINTE-VAAST (1915)]

8. Conclusions sur les emplois de lexique dialectal et français des scribes peu expérimentés

L'analyse des productions des scribes peu expérimentés sur le plan lexical a permis de relever **la diversité des champs lexicaux abordés** : ils couvrent une grande partie du quotidien, de l'agriculture au vocabulaire militaire, politique et administratif. Les textes analysés ont révélé parfois peu d'occurrences lexicales dialectales ou françaises : cela est lié au fait que les scribes ne produisent pas de textes longs (Elspass 2015) mais aussi aux hasards de la transmission des textes et du lieu social de l'écriture (cf. le vocabulaire de la mode).

La variation lexicale permet de donner une idée de la **provenance du scribe** (*grombiren*, *dürlipsen*, *daler*, etc.). Les agriculteurs (Gerber et Klein) emploient dans leurs écrits les référentiels dialectaux qu'ils utilisent au quotidien : emploi de « krombieren » avec ses variantes graphiques « grombiren », « krombiren » et « gromberen » pouvant donner des indices de prononciation. Bauer, quant à lui, emploie « dürlipsen » sur le même modèle que Gerber et Klein. La formation du pluriel de ces lexèmes semble être calquée sur l'allemand commun écrit : si l'on admet qu'il s'agirait alors d'un féminin (en *-e*), le morphème de pluriel standard *-n* est cohérent. Toujours dans le domaine agricole, Gerber emploie une unité de mesure américaine, le *buschel*, cependant sans en donner l'équivalent à ses lecteurs.

En lien avec la variation lexicale, les occurrences dialectales sont souvent identifiées grâce à la phonographie : confusion des occlusives sourdes et sonores, signalisation d'ouverture d'une voyelle : « gromberen » vs. « Grombiren », morphologie dialectale¹⁷⁸ : « bire » (poires). Il y a une porosité entre les catégories linguistiques : une trace lexicale l'est souvent par sa phonographie et/ou sa morphologie. Le point suivant sur les marquages phonologiques viendra compléter les observations de cette conclusion intermédiaire qui confirment que les catégories du lexique et de la phonologie sont poreuses dans les usages des scribes peu expérimentés.

¹⁷⁸ Voir 2

Les productions analysées documentent également l'infiltration du lexique français dans les milieux modestes comme le montre le texte de la cuisinière de Mulhouse (début XIX^e siècle), cependant les termes français utilisés restent fortement dialectalisés dans leur graphie. Ils sont les indicateurs d'une prononciation orale. Malgré les écarts entre les sociobiographies et les lieux sociaux de production, on peut noter une possibilité de convergence d'analyse dans le domaine de l'habillement, entre les textes rédigés par des scripteurs peu expérimentés et plusieurs textes émanant d'auteurs, dans la mesure où le choix des langues converge au sein des deux catégories : l'allemand et/ou une variété dialectale sont utilisés pour les vêtements de tous les jours/fonctionnels, tandis que le français est utilisé pour désigner les pièces de mode 'parisiennes'. Des traces de l'emploi du registre bourgeois ont été relevées chez Charles Graff : il emploie : « Schmied un famili haben gestern Abend bei **Maman** gegessen und **sich nachher gut amesiert** ». « Maman », ainsi que le phrasème « sich (gut) amüsiert haben » font partie du langage bourgeois du XIX^e siècle (Elspass 2005 : 412). Cependant, bien que Charles Graff appartienne à la haute bourgeoisie colmarienne, ses cartes laissent apparaître des indices d'une pratique dialectale à l'oral (ex. « amesiert », *ElsWB* référence le lexème sous une forme socialement très neutre). Graff est également le seul scripteur à ne pas employer la cursive allemande dans ses écrits. On peut poser l'hypothèse que cette pratique scripturale pourrait être inhérente à la haute bourgeoisie alsacienne ayant des sympathies francophiles.

**CHAPITRE 4 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA
SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : MARQUAGES
PHONOLOGIQUES ; CONTACT(S) ENTRE ORALITÉ ET
SCRIPTURALITÉ**

1 Aspects analytiques et théoriques

Dans les documents émanant de scripteurs peu expérimentés, des traces d'oralité dialectale sont présentes sur le plan phonologique. Ces traces d'oralité dialectale présentes dans les productions des scripteurs ont été relevées et analysées d'après une partie de la méthodologie retenue par Brigitte Ganswindt (2017, 2019), adaptée cependant aux besoins du présent travail, et de la conception théorique d'analyse du discours proposée par Peter Koch et Wulf Oesterreicher (1994, 2001). La méthode de Ganswindt nous a aidée à séparer les traces d'oralité dialectale de la variété écrite 'commune' sur le plan strictement phonologique (cf. *infra*); la conception théorique de Koch et Oesterreicher nous a permis, quant à elle, de procéder à une analyse plus fine des relevés phonologiques selon l'aspect conceptionnel – c'est-à-dire « l'allure linguistique de l'énoncé » (Koch & Oesterreicher 2001 : 585) – dans lequel les relevés apparaissaient. En 1985, les deux chercheurs proposent de décrire plus précisément, en s'appuyant sur les propositions de Ludwig Söll (1974), la dichotomie stricte entre **code graphique** et **code phonique** et le résultat d'un ensemble de stratégies communicatives se rapprochant plus ou moins de pôles théoriques allant de l'immédiateté à la distance communicative, qu'ils nomment **aspect conceptionnel** (Koch & Oesterreicher 1985). Les deux chercheurs précisent

es geht dabei also allein um eine relative Situierung, nicht um eine genaue texttypologische Systematik der Äußerungsformen. [...] Nun können wir das konzeptionelle Kontinuum definieren als den Raum, in dem Nähe – und distanzsprachliche Komponenten im Rahmen der einzelnen Parameter sich mischen und damit bestimmte Äußerungsformen konstituieren. (Koch & Oesterreicher 1985 : 18)

L'application des concepts théoriques de Koch et Oesterreicher, en particulier l'utilisation du profil analytique d'une situation, s'est révélée particulièrement efficace pour les situations d'écriture proches du pôle de la distance communicative (cf. *infra*).

1.1. Du « gesprochenes Schriftdeutsch » au transcodage phonologique dans des écrits en allemand

La linguiste et dialectologue Brigitte Ganswindt (2017) propose une méthode permettant la reconstruction de la variété orale de prestige (« historische Prestigevarietät ») en usage au XIX^e siècle dans le domaine du bas-allemand et de l'allemand moyen, grâce aux *Beiträge zur Statistik der Aussprache des Schriftdeutschen* (1888–1890) de Wilhelm Viëtor et aux données du *Sprachatlas des Deutschen Reichs* (1888–1923). Dans l'article « Gesprochenes Schriftdeutsch im Schwäbischen. Quellen zur Rekonstruktion historischer Mündlichkeit » (2019), Ganswindt propose d'étendre sa méthodologie au domaine de l'allemand supérieur, qui ne dispose pas encore d'un travail similaire mené sur la reconstruction de cette variété orale de prestige (Ganswindt 2019 : 220). Dans l'article, c'est le domaine dialectal souabe qui sert de territoire expérimental. A titre d'étude de cas, Ganswindt analyse la réalisation à l'écrit de la palatalisation du/s/dans les productions écrites souabes du *Sprachatlas des Deutschen Reichs*. Pour ce faire, les occurrences dont la graphie est celle de la langue écrite et qui se distancient donc de leur prononciation dialectale (« schriftsprachorientierte Fehlschreibungen »), ont été isolées :

Es handelt sich also um solche Belege, in denen ein Wenker'scher Informant aufgrund der partiellen Übereinstimmung seines Dialektes mit seinem landschaftlichen Hochdeutsch die orthographisch korrekte Form notiert hat, die aber die Dialektvariante nicht adäquat repräsentiert. [...] Um schriftsprachorientierte Fehlschreibungen auf den Karten des Sprachatlas des Deutschen Reichs erkennen zu können, muss für ein zu betrachtendes Variationsphänomen zunächst die dialektale Variante an einem Ort bzw. in einem Raum bekannt sein. Dazu werden alle verfügbaren Ortsmonographien, Landschaftsgrammatiken, Atlanten, Qualifikationsarbeiten und sonstigen Beschreibungen zu einzelnen Räumen für das im Interesse stehende Variationsphänomen ausgewertet und dokumentiert, wo im „alten“ Dialekt welche Variante vorherrschte. (Ganswindt 2019 : 227–228)

Contrairement à Ganswindt (2017, 2019) qui a isolé les graphies s'éloignant le plus de l'oralité dialectale, nous avons relevé au sein des documents du corpus toutes les graphies renseignant une forme de mise en lien entre la langue allemande écrite en voie de standardisation et les formes d'oralité dialectale présentes au sein d'un même texte. Des formes de langue écrite et d'oralité dialectale coexistent le plus souvent au sein d'un même lexème (ex. « schreiwēn » [voir 4.3.1]). Dans ce cas-là, le scripteur alsacien a diphtongué l'ancienne monophthongue *i*, qui ne l'est cependant pas à l'oral, mais a transcrit le « w » présent à l'oral et qui résulte de la fricativisation de/b/. Les interférences les plus

fréquemment relevées touchent, sur le plan vocalique, la voyelle radicale (voir 3.1) : la transcription de cette dernière correspond alors à sa prononciation dialectale. Sur le plan consonantique, les traces d'oralité les plus représentées sont les assimilations entre les occlusives sourdes/p/,/t/,/k/et les occlusives sonores/b/,/d/,/g/, dont l'opposition ne se réalise pas dans les parlers dialectaux d'Alsace et de l'espace dialectal haut-allemand plus généralement¹⁷⁹.

Pour déterminer s'il y a interférence entre langue écrite et oralité dialectale, une **connaissance préalable des conventions d'écriture** ainsi que des **phénomènes linguistiques spécifiques à chaque variété dialectale est nécessaire**. Pour documenter de manière effective les phénomènes de contacts avec l'oralité dialectale, nous avons comparé les réalisations graphiques avec les résultats des travaux de Philipp (1965, 1968) pour les époques les plus reculées, mais aussi avec les cartes du *SDR (Sprachatlas des deutschen Reichs)* [1888-1923], ainsi que celles de l'*ALA (Atlas linguistique de l'Alsace)* [1969-1984] qui, bien qu'elles aient été conçues dans la seconde moitié du XX^e siècle et documentent les phénomènes linguistiques contemporains, recourent le plus souvent les cartes du *SDR* et permettent une analyse en historicité des phénomènes graphiques. Le dictionnaire des parlers alsaciens (*ElsWB*) de Martin et Lienhart (1899a, 1907) a également été un outil de comparaison fort utile, puisque les transcriptions phonétiques des lexèmes lexicographiés apparaissent à côté de ceux-ci selon les différentes variantes des lieux d'enquête. Le système de transcription phonétique utilisé est détaillé dans la préface du tome premier (Martin & Lienhart 1899a : VII–VIII). Les deux auteurs avertissent également le lecteur que

Der Aussprache war natürlich immer die Örtlichkeit beizufügen, für welche sie uns bezeugt ist. Dabei nannten wir, wenn Zeugnisse für eine Reihe von Ortschaften vorlagen, meist nur die Endpunkte. Diese Angaben lassen zugleich einen Schluss auf das Vorkommen eines Ausdruckes zu; doch sind naturgemäss solche Schlüsse auf die Grenzen der Verbreitung nur mit Vorsicht zu ziehn, da unsere Einsender begreiflicherweise nicht gleichmässig vorgegangen sind. (Martin & Lienhart 1899a : VIII)

Plus largement, la méthode de consultation de dictionnaires de l'allemand que nous avons décrite dans le point 2 du chapitre 3, nous a également servi dans ce point consacré à la

¹⁷⁹ On trouve également ces phénomènes de non-opposition dans les productions de scribes peu expérimentés hors d'Alsace (voir Elspass 2005).

phonologie. Nous avons cependant élargi le spectre des dictionnaires consultés en y intégrant des ouvrages plus anciens, tels que le *Europäischer Sprach-Schatz : oder Wörterbuch in drei Theile verfasst I. Das Teutsche, Italiänische und Frantzösische. II. Das Frantzösische, Teutsche und Italiänische. III. Das Italiänische. Teutsche und Frantzösische [1. Theil.]* (1711) de Johann Rädlein et le *Neues Teutsch-Frantzösisches Wörterbuch, enthaltend alle die bekanntesten und gemeinsten Wörter der Teutschen Sprache* (1740) de Pierre Rondeau. Ces deux dictionnaires ont été utilisés pour les périodes les plus reculées de notre corpus. En effet, comme les scribes des documents les plus anciens du corpus sont en général plus instruits (prévôt, maire) que les scribes les plus récents du corpus, il n'est pas à exclure qu'ils aient pu avoir accès à un ou plusieurs de ces dictionnaires.

Afin de visualiser dans l'espace géolinguistique de l'Alsace les phénomènes relevés et de les documenter le plus précisément possible, des cartes issues du *SDR* et de l'*ALA* – quand celles-ci sont disponibles – ont été intégrées à l'analyse d'un phénomène.

1.2. « Langage parlé » et « langage écrit » : deux extrémités d'un continuum conceptionnel

Chez Koch et Oesterreicher (2001, 585), « les termes de 'parlé' et 'd'écrit' [sont] employés [...] exclusivement au sens conceptionnel [...] et correspondent aux deux extrêmes d'un continuum communicatif » (cf. *supra*). Dans la Figure 10,

le côté gauche représente les valeurs paramétriques du parlé, le côté droit celles de l'écrit. La combinaison des valeurs 1, 2, 3 ... 10 [sur fond blanc] définit un extrême conceptionnel que l'on peut appeler immédiat communicatif, tandis que la combinaison 1, 2, ...10 [sur fond noir] correspond à ce que l'on peut appeler distance communicative. [...] Le caractère scalaire de l'opposition immédiat/distance est dû premièrement à la gradation interne des paramètres (excepté 6 [fond blanc]/6 [fond noir] qui est strictement binaire) et deuxièmement à la combinatoire des valeurs paramétriques. (Koch & Oesterreicher 2001 : 586)

1. communication privée	communication publique ①
2. interlocuteur intime	interlocuteur inconnu ②
3. émotionnalité forte	émotionnalité faible ③
4. ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel ④
5. ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation ⑤
6. coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle ⑥
7. coopération communicative intense	coopération communicative minimale ⑦
8. dialogue	monologue ⑧
9. communication spontanée	communication préparée ⑨
10. liberté thématique	fixation thématique ⑩
etc.	etc.

Figure 10 : paramètres pour caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs par rapports aux déterminants situationnels et contextuels (Koch & Oesterreicher 2001 : 586).

Lorsque les paramètres présents dans la Figure 10 sont appliqués, par exemple, à l'analyse d'un entretien professionnel, Koch et Oesterreicher arrivent au relief conceptionnel schématisé dans la Figure 11. Koch et Oesterreicher (2001 : 586) en donnent le commentaire suivant :

[s]i nous considérons p. ex. le relief conceptionnel de l'entretien professionnel, [...] nous constatons qu'il est constitué par la combinatoire de valeurs paramétriques très variées : public très restreint, interlocuteurs inconnus, émotionnalité faible, détachement actionnel et situationnel, détachement référentiel de la situation, coprésence spatio-temporelle, coopération limitée, dialogue, spontanéité réduite, liberté thématique restreinte.

Certains des paramètres choisis par Koch & Oesterreicher relèvent cependant de leur interprétation subjective et de jugements d'adéquation. Au-delà de leur subjectivité, c'est le fonctionnement binaire de leur relief conceptionnel qui risque de biaiser certains aspects. Même si les deux auteurs parlent expressément d'« extrême conceptionnel » (Koch & Oesterreicher 2001 : 586) concernant les deux séries de dix valeurs de leur relief conceptionnel, il n'en reste pas moins que leur logique est proche d'une logique formelle/informelle. Même s'ils annoncent que l'opposition immédiat/distance est de nature scalaire, on voit bien dans le profil d'entretien ci-dessous que les points de positionnement sont très souvent situés à l'un des deux extrêmes (ex. points 2, 3, 4 et 5). Un exemple de jugement d'adéquation est par exemple le positionnement strict dans la distance communicative du point 2 sur fond noir correspondant à un interlocuteur inconnu. Il serait tout à fait possible d'imaginer que le candidat à une offre d'emploi connaisse son

interlocuteur et en fonction du caractère du candidat, son émotionnalité peut, elle aussi, ne pas être faible, mais forte, ou entre les deux, etc. La logique binaire qu'offre ce relief conceptionnel peut certes servir d'outil d'analyse (ce que nous ferons dans la suite), mais n'est pas suffisant pour des analyses plus fines.

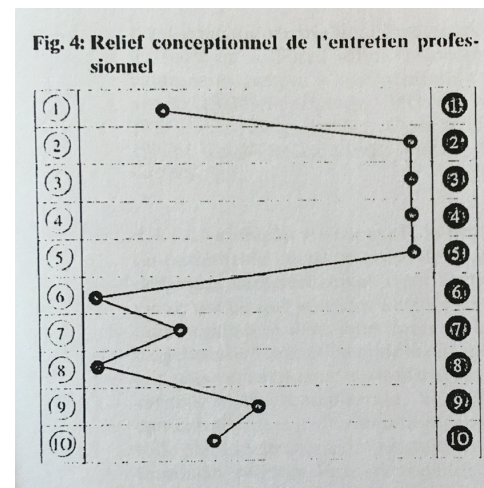


Figure 11 : relief conceptionnel de l'entretien professionnel (Koch et Oesterreicher 2001, 587)

Les paramètres communicatifs et le relief conceptionnel proposés par Koch et Oesterreicher, appliqués aux productions des scripteurs du corpus peuvent aider à déterminer les causes du passage parfois brutal à l'immédiat communicatif dans un texte plus ou moins ancré dans la distance communicative. Le relief proposé par Koch et Oesterreicher nous sert d'outil pour repérer l'activation de certains facteurs (ex. émotionnalité forte + ancrage dans la situation = passage de l'allemand « standard » à de l'oralité mise à l'écrit chez Michel Rapp, voir exemple 231, *infra*) et pour vérifier des hypothèses concernant les passages dans lesquels l'oralité est mise à l'écrit. Nous ne considérons pas le relief et les paramètres proposés par Koch et Oesterreicher comme un absolu, mais bien comme un outil.

La « possibilité du transcodage médial de tout énoncé »¹⁸⁰ (Koch & Oesterreicher 2001 : 585) est également abordée par les deux auteurs. Pour le passage de **l'aspect médial phonique** à **l'aspect médial graphique**, Koch et Oesterreicher emploient le terme allemand « Verschriftung ». Le processus inverse est appelé « Verlautlichung » (Koch et Oesterreicher 2001, 587). Les « passages médiaux » (Koch & Oesterreicher 2001 : 587) peuvent se faire dans les deux sens : phonique => graphique et graphique => phonique.

Parallèlement aux « passages médiaux », qui sont toujours de « nature discontinue », Koch et Oesterreicher (2001 : 587) mentionnent que « les passages du type conceptionnel s'effectuent de façon graduelle le long du continuum décrit ».

Dans le cas des documents de notre corpus, nous avons pu observer des cas de passage médial *ad hoc*, comme par exemple la retranscription par Michel Rapp d'un dialogue entre lui-même et Dottermännel. Dans ce cas-là précis, le transcodage médial occasionne une rencontre entre oralité et scripturalité qui n'aurait pas eu lieu dans un contexte différent (voir 3.1.1, exemple 231). D'autres passages médiaux ont également lieu, quand les scripteurs retranscrivent à l'écrit une partie de la prononciation orale d'un lexème. Ce sont ces passages médiaux qui, le plus souvent, ne concernent qu'un ou deux (phono)graphèmes au sein d'un lexème qui sont présents en plus grand nombre au sein des documents du corpus.

Les documents manuscrits du corpus questionnent donc les variétés linguistiques en présence et leur(s) usage(s), mais ils questionnent aussi **l'interconnexion entre aspect médial et aspect conceptionnel**, ainsi que la place qu'occupent ces productions sur le continuum théorique proposé par Koch et Oesterreicher. L'interconnexion entre aspect médial et aspect conceptionnel est la plus visible dans des textes proches de la distance communicative (inventaire après décès) ou des récits de vie (cf. journal de Michel Rapp) qui demandent au scripteur une certaine distance entre les passages où lui-même en tant que scriptonarrateur relate des faits et les passages dans lesquels les paroles d'un interlocuteur sont plus ou moins transcrites. C'est le cas dans l'exemple 231, où la narration (distance) d'un événement vécu semble activer chez Michel Rapp des paramètres correspondants à l'immédiat communicatif lui faisant employer la mise à l'écrit de la monophthongue/ï :/présente dans l'équivalent

dialectal de *Scheißgroschen*, « Schißgroschen ». De tout le passage relaté dans l'exemple 231, ce n'est que « Schißgroschen » qui porte la marque de l'oralité dialectale.

Avant de passer à l'analyse des productions des scripteurs, nous détaillons, dans la sous-partie suivante, les travaux de (géo)linguistique menés pour l'alsacien. Comme nous l'avons mentionné plus haut, ces travaux sont essentiels à la distinction des traces d'oralité dans la scripturalité.

¹⁸⁰ Nous utilisons plutôt « formes mises à l'écrit »

2. Travaux structurels et géolinguistique de l'alsacien

2.1. Travaux contemporains

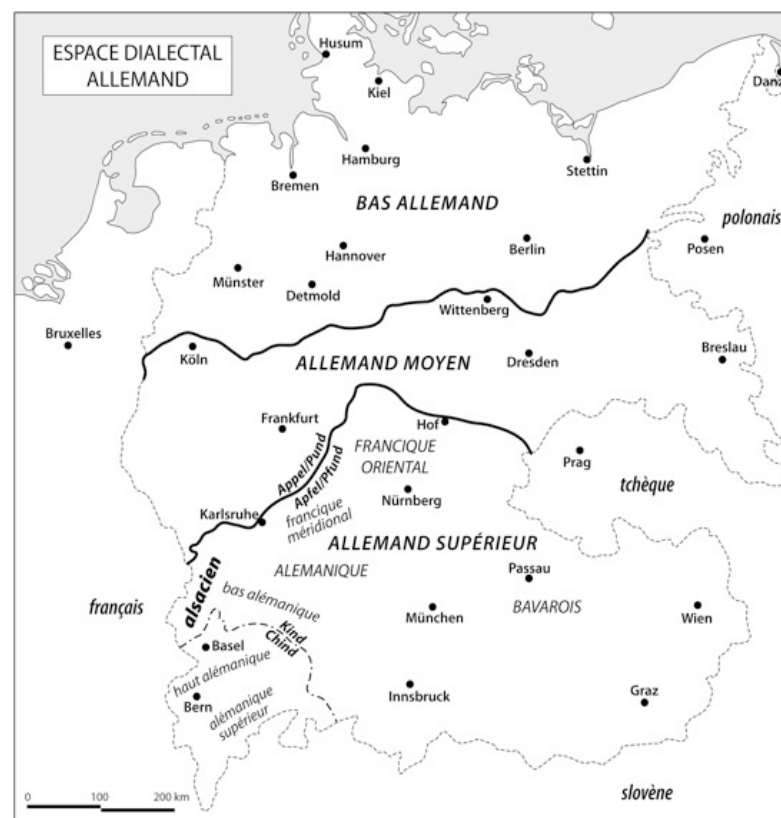
Les variétés dialectales présentes en Alsace s'inscrivent dans l'espace dialectal allemand (voir Carte 1) qui est divisé en deux ensembles linguistiques : le bas-allemand et le haut-allemand qui se subdivise lui-même en 'allemand moyen' et 'allemand supérieur'. Les variétés d'alémanique, ainsi que le francique rhénan méridional présents en Alsace appartiennent au domaine de l'allemand supérieur. Les parlers de la région d'Alsace Bossue – francique rhénan – appartiennent à l'allemand moyen¹⁸¹ (voir Carte 2). Au sein des parlers alémaniques, le bas-alémanique se distingue du haut-alémanique par l'isoglosse k/ch¹⁸² (voir Carte 2). Les variétés dialectales d'Alsace présentent des caractéristiques phonologiques communes pour certaines à une aire linguistique étendue (ex. maintien de la monophthongue mha *i* dans les aires alémaniques et francique rhénan) ou plus restreinte (ex. monophthongaison de l'allemand moyen). Ces caractéristiques phonologiques sont, pour certaines, des maintiens phonologiques déjà existants à l'époque du moyen-haut-allemand, d'autres apparaissent plus tardivement.

Les phénomènes linguistiques présents dans les parlers dialectaux d'Alsace ont été étudiés par les linguistes et dialectologues Ernest Beyer (Beyer 1964) et Marthe Philipp (Philipp 1965, 1968). Dans sa thèse, Ernest Beyer a documenté la palatalisation vocalique spontanée de l'alsacien et du badois. Marthe Philipp, quant à elle, a d'abord étudié la phonologie du parler contemporain de Blaesheim (1964). Par la suite, elle a mené une enquête historique sur l'évolution des phénomènes vocaliques et consonantiques en prenant le moyen-haut-allemand comme étalon linguistique et en le contrastant avec ses recherches sur le parler de Blaesheim. Afin de dépasser la diachronie, Philipp (1968) a analysé la phonologie des graphies et des rimes dans les textes de Thomas Murner (1475-1537), moine et écrivain originaire d'Obernai. L'étude du nouveau-haut-allemand précoce employé par Murner a permis de préciser

¹⁸¹ Le facteur déterminant est la non-réalisation de la seconde mutation consonantique *de/p/*.

¹⁸² L'affriquée issue de la seconde mutation consonantique ne se réalise pas à l'initiale et à l'intervocalique au nord d'Altkirch (voir Carte 4 pour les différents espaces de la réalisation de la seconde mutation consonantique, dans sa totalité ou partiellement).

l'apparition et/ou la disparition de certains phénomènes linguistiques. Dans le prolongement de ces études structuralistes, Ernest Beyer et Raymond Matzen publient le premier volume de l'*Atlas Linguistique d'Alsace (ALA)*, à partir de maintenant) en 1969. Le deuxième volume est publié par Arlette Bothorel-Witz, Marthe Philipp et Sylviane Spindler (1984). La publication des deux premiers (et seuls) volumes de l'*ALA* ont permis de représenter la structuration géolinguistique de l'espace dialectal alsacien, d'une part, et de renseigner la variation lexicale dans l'espace dialectal étudié, d'autre part. Des travaux préliminaires à l'*ALA* ont été publiés dès les années 1950 par Beyer (1952, 1953, 1957).



Carte 1 : l'espace dialectal allemand (réalisée par Anne Horrenberger)

LE DOMAINE DIALECTAL ALSACIEN ET MOSELLAN



Carte 2 : familles dialectales en Alsace (réalisée par Anne Horrenberger)

2.2 Le Sprachatlas des deutschen Reichs de Georg Wenker

Au XIX^e siècle, l'engouement dans la sphère allemande pour la dialectologie a permis la réalisation d'un atlas linguistique de l'Empire allemand d'alors¹⁸³. Cet atlas a vu le jour sous l'impulsion du linguiste Georg Wenker, dont les visées sont précisées par August Lubben en 1877, soit un an après le début des relevés linguistiques¹⁸⁴ :

Anknüpfend an das gestern gesagte, wies er [Wenker] auf die Bedeutung solcher bisher noch wenig unternommenen, die Mundart durch genaues Verfolgen charakteristischer Eigentümlichkeiten von Ort zu Ort abgrenzenden Arbeiten hin und verband damit den Wunsch, daß der Verein ihn unterstützen möge in seinem Vorhaben, auf gleiche Weise wie die Rheinprovinz nordwärts der Mosel nach und nach alle Gaue des Deutschlands einer sorgfältigen Untersuchung zu unterziehen und nach ihren mundartlichen Grenzverhältnissen zur Anschauung zu bringen mittels genauer, mit wissenschaftlichem Apparat versehener Sprachkarten. (Lubben 1877 : 19)

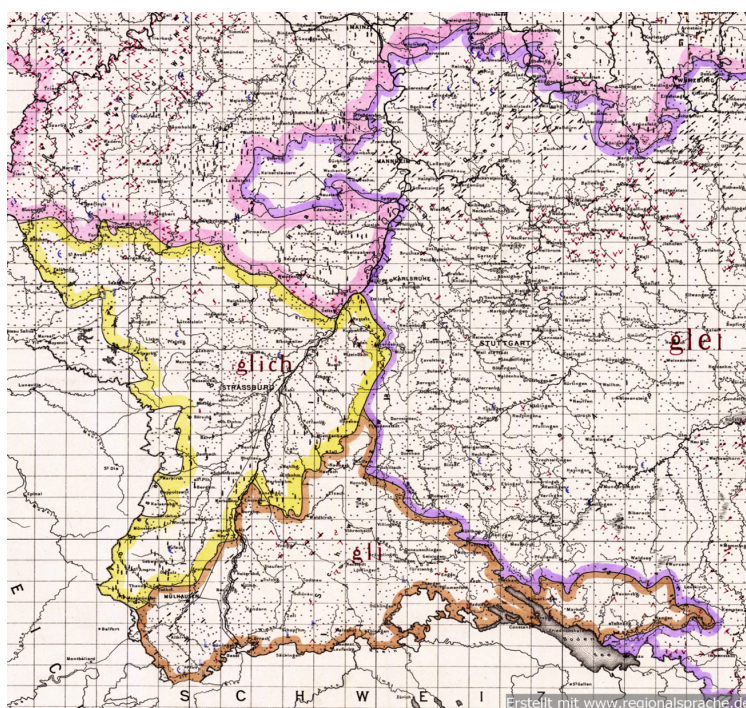
L'Alsace faisant alors partie de l'Empire allemand, les questionnaires d'enquête linguistique y ont également été envoyés. Aujourd'hui, les données récoltées à la fin du XIX^e siècle peuvent compléter les travaux entrepris dans la seconde moitié du XX^e siècle par les dialectologues et linguistes strasbourgeois et peuvent aussi servir d'éléments de comparaison avec les données relevées au sein des documents de notre corpus. Ces différents travaux menés permettent, entre autres, d'isoler dans le corpus les spécificités vocaliques et consonantiques des parlers dialectaux d'Alsace.

Les cartes du SDR ont été consultées grâce à l'outil SprachGIS (*Sprachgeographisches Informationssystem*), disponible sur le site internet du projet de recherche « REDE » de l'université de Marburg (voir carte 3 comme exemple). Les différentes réalisations d'une ancienne consonne ou voyelle du moyen-haut-allemand (mha) sont cartographiées par zone

¹⁸³ *Sprachatlas des Deutschen Reichs* (1888-1923). Les données sont aujourd'hui consultables en ligne sur le site Regionalsprache (REDE) (<https://regionalsprache.de/>).

¹⁸⁴ Les relevés linguistiques ont été effectués entre 1876 et 1887 sur un espace allant de Bjørndrup (actuel Danemark à Birgsau (actuelle Autriche) et de Hillensberg à Wojnasy (actuelle Pologne). En tout, on compte 40736 points d'enquête. Les questionnaires d'enquête linguistique ont été envoyés à tous les instituteurs de l'Empire. Les résultats de l'atlas sont controversés, car ce sont les productions des instituteurs et/ou des écoliers qui figurent dans l'atlas.

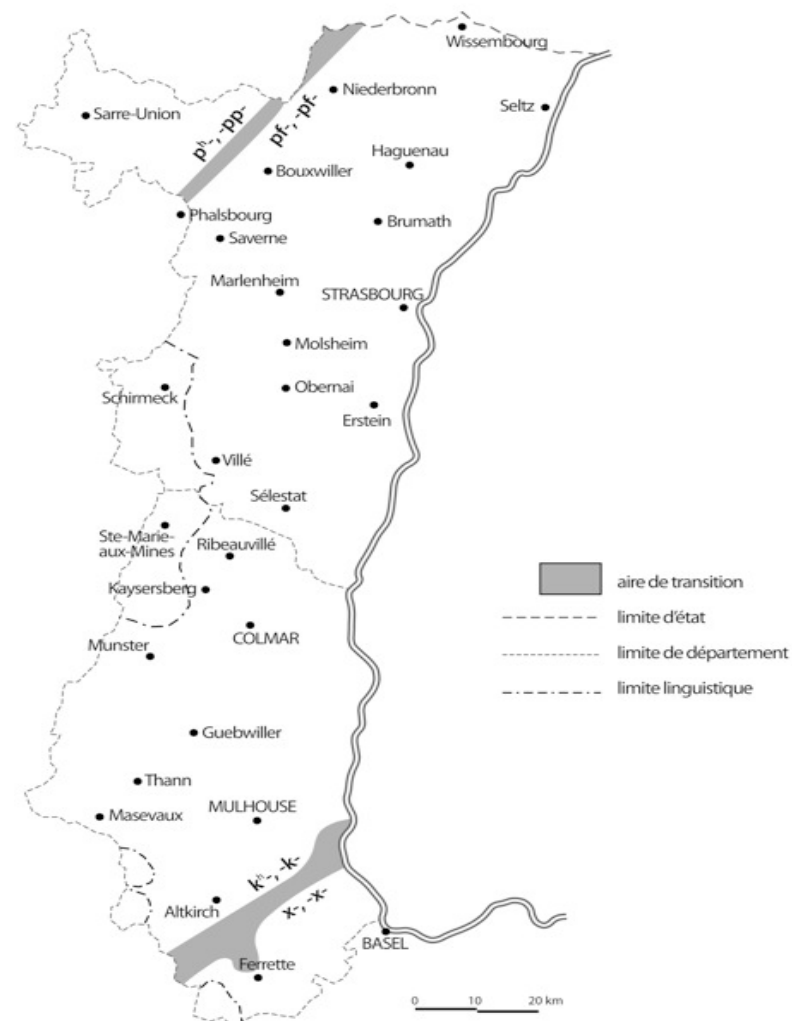
de couleur. La prononciation principale de chaque zone est indiquée en rouge, les variations sont indiquées par des sigles dont la légende apparaît en bas de carte. Pour des raisons pratiques, nous n'avons pas systématiquement inclus la légende. Elle figure sur la carte, lorsque le phénomène concerne un espace géographique plus restreint (ex. un village en particulier) et que la prononciation diverge de la prononciation principale. L'outil SprachGIS permet non seulement la visualisation des cartes originales du *SDR* (exemple carte 3), mais aussi des travaux d'analyse cartographique plus poussés, tels que les a menés Ganswindt (2017, 2019). En dehors du *SDR*, le SprachGIS permet également la consultation d'autres atlas linguistiques régionaux ou de plus grande échelle.



Carte 3 : réalisation de l'ancienne monophthongue mha. î à l'exemple du lexème *gleich*.¹⁸⁵

¹⁸⁵ WA carte 15 – Langvokale : mhd. *î* – *gleich*. Carte disponible sur <https://www.regionalsprache.de>, dernière consultation le 04 avril 2022.

SECONDE MUTATION CONSONANTIQUE



3. Variables d'analyse sur le plan vocalique

ich fragte den Dottenmān(n)el warum er heut kein Feur in Ofen gemacht? Er antwortet ganz drutzig : Ich bin kein Narr so daß ich ihm für seine Schißgroschen Feur mache; Ich sagte : so bist du ein grober Flegel daß du mir den Groschen abgenom(m)en : er antwortet [illisible] ein noch gröberer Flegel daß ich ihm für seinen Schißgroschen feur mache solle [Rapp, Saverne (vers 1812)]

3.1. Mha î, iu, uo, üe, öu et leurs évolutions

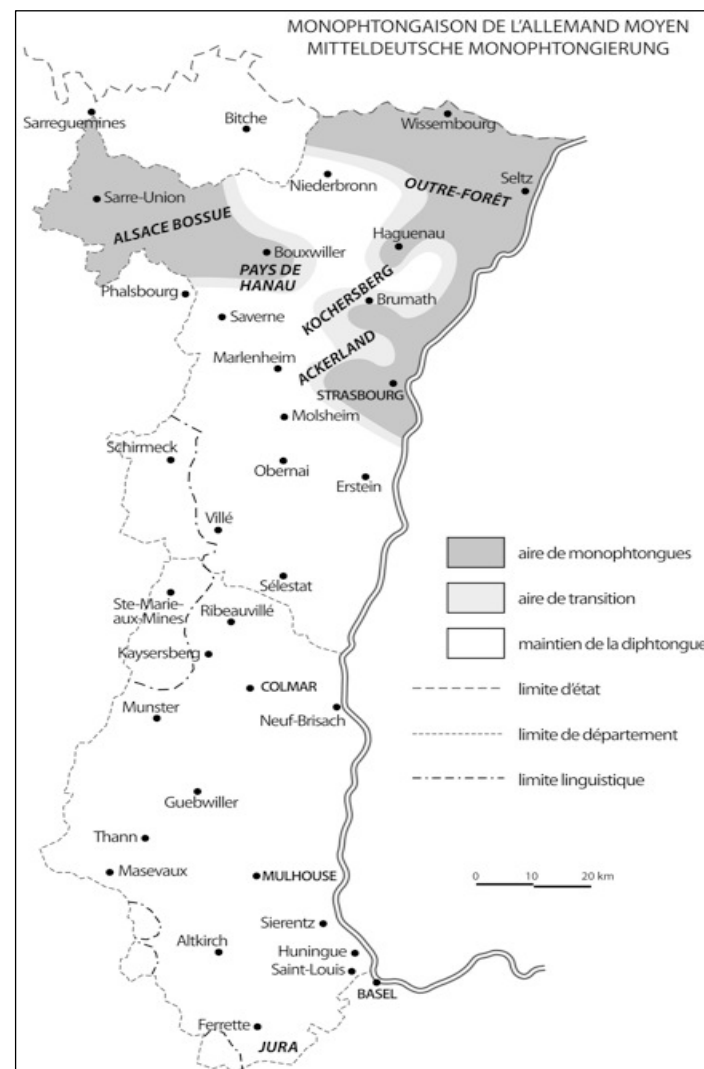
Lors du passage du mha au nha, la diphtongaison du nha (XII^e siècle) (*ī = ei, iu = eu, û = au*) n'a pas été réalisée au sein des parlers alémaniques et du francique rhénan¹⁸⁶. Cependant, à l'écrit, les digraphies issues de la diphtongaison bavaroise sont employées en Alsace depuis la fin du XV^e siècle. D'après Moser (1909, 1929), Lévy (1929), Philipp (1965, 1968), Lebeau et Valentin (1985) et Bauer (1988), les nouvelles graphies entrent définitivement dans les usages des imprimeurs strasbourgeois à partir de 1525, après une phase de transition qui débute en 1485 où les anciennes et les nouvelles formes coexistent.

En revanche, la monophthongaison de l'allemand moyen (*ie = ie (/i :/), üe = ü, uo = u*) n'a touché en Alsace, à l'oral, que des zones restreintes, mais à l'écrit, ce sont les graphies simples qui ont supplanté les digraphies anciennes. Les digraphies restent cependant en usage jusqu'au XVII^e siècle (Hartweg & Wegera 1989 : 104). De nos jours, la monophthongaison de l'allemand moyen ne touche que quelques zones des parlers dialectaux d'Alsace (voir carte 5). Au sein du corpus, nous avons relevé des occurrences de maintien de la diphtongue mha *uo*, dans sa forme originelle ou affaiblie *ue*.

Les occurrences appartenant aux phénomènes de la diphtongaison du nha et de la monophthongaison de l'allemand moyen sont en minorité au sein du corpus, bien que leur réalisation orale soit encore (et actuellement aussi) effective. D'autres phénomènes, tels que le

¹⁸⁶ Sauf le francique rhénan méridional de l'Outre-Forêt qui a été touché par la diphtongaison (XII^e siècle environ).

désarrondissement de/i/et/ö/sont représentés en plus grand nombre au sein des productions des scripteurs.



Carte 5 : monophthongaison de l'allemand moyen (réalisée par Anne Horrenberger)

3.1.1. Mha *i*, du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle

Au XII^e siècle, la monophthongue *i* n'est pas entrée dans le processus de la diphtongaison du nouveau-haut-allemand (Reichmann/Wegera 1968, 64). Bien que le maintien de la monophthongue mha *i* soit l'un des traits les plus distinctifs des parlers dialectaux alsaciens actuels (voir carte 6 pour la répartition du maintien de la monophthongue au XIX^e siècle), on n'en relève que quelques occurrences au sein du corpus. Les nouvelles digraphies *ei*, *ey* issues de la diphtongaison du nouveau-haut-allemand n'ont été intégrées dans les écrits alsaciens que lors de la première moitié du XVI^e siècle. Leur usage régulier n'est cependant relevé qu'à partir de 1560 (Reichmann/Wegera 1968, 65, Philipp 1968).

Les occurrences 228-232 témoignent du maintien de la monophthongue mha *i* dans au moins une des variétés présentes dans le répertoire de leurs scripteurs. Ces productions sont cependant des exceptions. Lorsque, dans le reste du texte, des lexèmes comportant l'ancienne monophthongue *i* sont employés, les scripteurs utilisent en effet la digraphie du standard pour l'ancienne monophthongue.

Dans les exemples 228 et 229, « firoben » semble être un cas fluctuant, car mha *i* est scripturalisé tantôt avec digraphie, tantôt sans digraphie. On trouve les deux formes dans l'exemple 229 « feiroben leiten » et « wan es firoben leitet » en l'espace de deux lignes. Starikh emploie également la digraphie « au » dans « Bauren » (exemple 228). Ces usages des digraphies montrent que Starikh a connaissance des conventions d'écriture concernant les anciennes monophthongues longues.

228. SIE SOLLEN MIT IHRER ARBEÏT FURTH FAHREN UND SCHAFFEN BIS
UMB 3 UHREN UND SUNST HANDTWERKCHS LEIST SOLEN WIE DIE
BAUREN UMB 12 UHREN **FIROBEN** MACHEN. [STARIKH,
ATTENSCHWILLER (1691)]

229. SOLL MAN AN EINEM SAMSTAG WOHL GEMEINDWERKH HALTEN WAN
ES KEHREN BRAUCHT VOR MIT DAG FAHREN UND NACH MIT DAG MIT
DER HANDARBEIT SCHAFFEN DIESES GEMEINDWERKH UN MIT
FIROBEN LEITEN [ILLISIBLE] HABEN DIE GRASERN SOLLEN WAN ES
FIROBEN LEITET HEIM GOHN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

Pour les exemples 230 et 231, nous avons pu utiliser les paramètres conceptionnels proposés par Koch et Oesterreicher (2001) afin de proposer une analyse des utilisations de l'ancienne monophthongue à l'écrit. Les textes dans lesquels sont employés ces graphies se prêtent particulièrement à l'exercice. Leurs époques de production et les (socio)biographies de leurs scripteurs permettent également une réflexion sur l'emploi de ces graphies simples. Dans l'exemple 230, « Strohe Schnider » apparaît dans un inventaire après décès rédigé dans la seconde partie du XVIII^e siècle. Bien que l'identité du scripteur de ce document soit incertaine¹⁸⁷, il s'agit d'un homme suffisamment cultivé pour rédiger ou prendre sous la dictée un texte juridique. Il s'agit donc d'un texte dont l'aspect conceptionnel se situe très près du pôle de la distance communicative. L'oralité dialectale est transcodée lors de l'évocation du métier de Hanns Stotz¹⁸⁸, ce qui semble activer les **ancrages situationnels et référentiels dans la situation** qui, chez Koch et Oesterreicher (2001), sont des paramètres ancrés dans l'immédiat communicatif (voir Figure 10). La mise à l'écrit de la monophthongue/i :/dans « Schnider » peut être due à l'habitude de nommer ce personnage de cette manière, c'est-à-dire par son métier. Il n'est pas impossible que le scripteur de ce document fasse partie de la communauté villageoise et qu'il connaisse ledit Hanns Stotz. Une autre hypothèse serait que la veuve présente lors de l'inventaire ait formulé oralement les dettes qui lui restent auprès de Hanns Stotz. « Schnider » serait alors ici un cas de passage médial entre le message oral de la veuve et le texte saisi par le scripteur. Une combinaison des deux hypothèses n'est pas exclue : le scripteur connaît Hanns Stotz sous le nom de son métier « Strohe Schnider » et transcrit ce que formule la veuve à l'oral, les deux situations pesant alors sur le résultat écrit.

230. DEM HANNS STOTZ DEM STROHE **SCHNIDER** ALLHIER FÜR
GESCHNIDENES STROHE [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

¹⁸⁷ D'après les signatures figurant en bas de l'inventaire, il pourrait s'agir de Wolfgang Ehrmann, prévôt d'Offenheim.

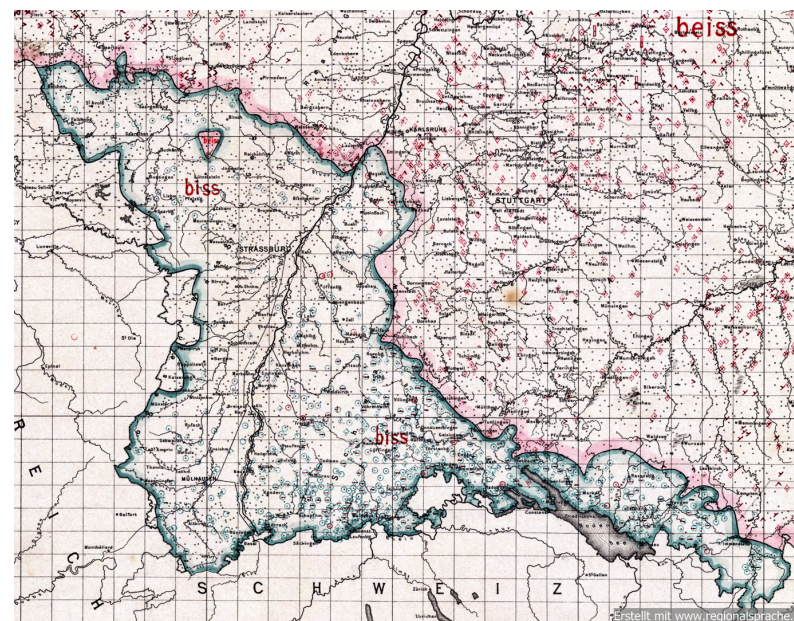
¹⁸⁸ Il est coupeur de paille (« Strohe Schnider »).

Chez Michel Rapp (exemple 231), l'ancienne monophthongue *i* apparaît dans un contexte de discours rapporté où il relate son altercation avec *Dottenmännel*, le croque-mort également préposé à l'allumage des feux de l'hospice Sainte Catherine à Saverne. Le passage médial présent dans « Schißgroschen », Rapp relatant son altercation avec Dottenmännel, fait basculer l'écrit dans l'immédiat communicatif, cette altercation impliquant fortement le scripteur. Les paramètres « **émotionnalité forte** », « **ancrage actionnel et situationnel** », « **ancrage référentiel dans la situation** » et le « **dialogue** » proposés par Koch et Oesterreicher (2001) semblent être activés et poussent le scripteur à transcrire cette monophthongue présente dans un terme grossier. Dans ce cas-là, il semblerait que ce soit la grossièreté du terme qui influence particulièrement le scripteur, puisque le possessif *seine*, *seinen* présent juste avant chaque évocation de « Schißgroschen » est scripturalisé avec la diphtongue présente dans l'allemand écrit et vient bloquer l'hypothèse d'une transcription fidèle de l'altercation entre les deux hommes.

231. ICH FRAGTE DEN DOTTENMÄN(N)EL WARUM ER HEUT KEIN FEUR IN OFEN GEMACHT? ER ANTWORTET GANZ DRUTZIG : ICH BIN KEIN NARR SO DAB ICH IHM FÜR SEINE **SCHIBGROSCHEN** FEUR MACHE; ICH SAGTE : SO BIST DU EIN GROBER FLEGEL DAB DU MIR DEN GROSCHEN ABGONOM(M)EN : ER ANTWORTET [ILLISIBLE] EIN NOCH GRÖBERER FLEGEL DAB ICH IHM FÜR SEINEN **SCHIBGROSCHEN** FEUR MACHE SOLLE [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Chez Klein (exemple 232), l'oralité dialectale apparaît dans un texte très informel et proche de l'immédiat communicatif. Le transcodage médial semble dû dans ce cas plus à une inexpérience de la pratique de l'écriture que de l'activation d'un paramètre situationnel ou émotionnel.

232. DO **BLIIB** DIER NOCH 105F [KLEIN, OFFENHEIM (1852)]



Carte 7 : répartition de l'ancienne monophthongue *i* à l'exemple du lexème *beißen*.¹⁸⁹

¹⁸⁹ WA, carte 189 : Langvokale: mhd. *i* – *beißen*. Carte disponible sur <<https://www.regionalsprache.de>>, dernière consultation le 03 avril 2022.

3.1.2. i, eÿ/y/i pour mha iu

Dans les parlers dialectaux d'Alsace, mha *iu* s'est délabialisée en la palatale non-arrondie/i¹⁹⁰ (ex. mha *kriuz* => bas-alem. *Kriz*, mha *hiut* => bas-alem. *hit*). D'après Philipp (1968 : 23), « la délabialisation se situe vraisemblablement avant le XV^e siècle ». L'ancienne monophthongue *iu* se confond donc, dans les variétés orales de bas-alémanique et de francique rhénan, avec l'ancienne monophthongue *i*. Au sein des documents du corpus, on ne trouve pas de confusion entre les deux anciennes monophthongues *i* et *iu*. Mha *i* est représentée par « i, ii » dans quelques cas¹⁹¹, quant à mha *iu*, l'ancienne monophthongue n'apparaît que sous sa forme digraphiée « eÿ/y/i » qui atteste de la délabialisation de la seconde partie de la diphtongue nha/eu/.

La présence de eÿ/y/i est attestée à plusieurs reprises dans le manuscrit de François Rehm. Cette forme désarrondie de la diphtongue nha/eu/n'est pas systématique chez le scribe et apparaît surtout pour nha 'Kreuz' (voir exemple 233)¹⁹² et dans le toponyme « Ney Breysach ». Les graphies eÿ/y/i ne sont donc pas directement un cas de transcodage médial d'un parler dialectal. La délabialisation de/u/peut cependant, elle, être considérée comme une d'une particularité orale.

Ces occurrences de eÿ/y/i n'apparaissent chez Rehm que dans son écrit de chroniqueur. Son manuscrit renferme en effet différents travaux menés en la ville de Neuf-Brisach. Les pages 17–21 de son manuscrit forment ensuite une sorte d'exkursus et sont consacrées à des prières à Dieu et à la Vierge Marie. Dans ces textes, le scribe n'emploie plus les formes désarrondies de/eu/qui sont quasi exclusives dans ses autres productions. On trouve donc dans l'exkursus religieux les productions suivantes « das hl. **Creütz** Zeichen », « Ich nimb mir vestiglich für, dich vermitels deiner hl. gnaden, **heut** mit keiner sinde zu beleidigen », « Ach hätte ich dich einmahlen beleidiget, ge **Creützigster** Heyland ». Ce changement brutal de scripturalisation pourrait être occasionné par le type de texte produit, une adresse à Dieu ou à la Vierge Marie étant plus formelle qu'un texte relatant les derniers travaux effectués dans la

¹⁹⁰ Sauf pour le haut-alémanique qui garde une palatale arrondie.

¹⁹¹ Cf. 3.1.1.

¹⁹² «K/Creÿ/y/itz » apparaît à d'autres reprises au cours du manuscrit. Nous n'avons cependant relevé, à titre d'exemple, que ces premières occurrences.

ville. L'usage de formes arrondies pourrait témoigner de l'existence de deux variétés écrites, dont l'une serait réservée aux écrits religieux ou d'une haute formalité.

Le toponyme 'Neuf-Brisach' apparaît de manière systématique sous la forme « Ney Breysach » (voir exemple 233) et témoigne de l'oralité dialectale : en effet, devant mha *w* (mha *niuwe*), mha *iu* est représenté par « e » et est

combiné avec la consonne palatale *j* [...]. Entre le morphème et le lexème, on observe le plus souvent la présence d'une consonne *w* en moyen-haut-allemand et, lorsque celle-ci n'est pas notée, on peut admettre qu'il y avait un son de passage. Or le correspondant de mha *w* et celui de ce son de passage se sont confondus avec le représentant de mha *g* intervocalique et final relâché en [j], devant lequel les voyelles ont subi des changements combinatoires. (Philipp 1968 : 27–28)

Pour nha « Leutnant » (voir exemples 233, 235-236), Rehm semble avoir également eu recours au transcodage médial. La prononciation dialectale de nha « Leutnant », ainsi que son utilisation sont indiquées dans *ElsWB*¹⁹³ : « Leutnam [Læitnàm [...]] m. Leutnant, alter Soldatenausdruck ». A la fin du XIX^e siècle, la prononciation désarrondie semble encore de mise mais est considérée comme 'alt'. Si « Leutnam » est emprunté au français 'lieutenant', il semblerait cependant que, par analogie, « ieu » soit traité comme l'ancienne monophthongue *iu*. *DRW*¹⁹⁴ (1984 : 1280–1281) indique que « noch vor 1500 aus frz. lieutenant entlehnt, mit landschaftl. vielfach wechselnder Lautgestalt, volksetym. an Leute u. Amt angelehnt ». Dans le dictionnaire de Rondeau (1740 : 374),/Leutnant/est lexicographié avec une graphie arrondie.

233. HEÿT DATO DEN ERSTEN MEY IN ANNO EIN DAUSENT SIEBEN
HUNDERT UND NEUN ZEHNEN HATT MAN DEN ERSTEN STEIN GESETZT
AN DER CAPPEZ=INER KIRCHE IN NEY BREYSACH AM MORGEN UMB
NEUN UHREN DA IST MAN AUS DER PFAHR KIRCHE MIT KREYTZ UND
FAHNEN HIN GEGANGEN UND HATTE MAN EIN HOCHAMBT UND EINE
PREDIG AUF DEM PLATZ DER KIRCHEN DER HER PUGET ALS KINGS
LEIT NAMT [...] UND DER STEIN LIGT IN DER ECKEN AUF DER

¹⁹³ „Leutnam“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=L01577>>, dernière consultation le 11.08.2022.

¹⁹⁴ „Leutnant“, Deutsches Rechtswörterbuch, digitalisierte Fassung, <<https://drw-www.adw.uni-heidelberg.de/drw-cgi/zeige?index=lemmata&term=Leutnant#Leutnant-2.1>>, dernière consultation le 11.08.2022.

RECHTEN HANT WANN MAN NEINKOMBT MIT EINEM BERGAMENTEN
CREITZ UND SIGEL [REHM, NEUF-BRISACH (1719)]

234. VON DER PFLANZUNG DER ACHT UND VIERZIG LINDEN BÄUM UMDER
GROSS PLATZ UMBHER IM MERTZEN IN ANNO EIN THAUSENT SIEBEN
HUNDERT UND **NEÿNZEHN** [REHM, NEUF-BRISACH (1719)]

235. DER HER PUGET HAT SIE SUOCHEN LASSEN ALS KINIG **LEITENAMBT**
[REHM, NEUF-BRISACH (1727)]

236. HERR BUGET ALS **KÖNIGSLEIT** NANT [REHM, NEUF-BRISACH (1730)]

Une occurrence de « ei » est aussi présente dans un pamphlet révolutionnaire rédigé aux alentours de Mulhouse :

237. ALLES GLATTSCHTE ALLES LACHTE/UN ER DENCK ES GEHT GAR
WOHL/ALS AUCH **BRUNNER** LACHEN WOLLTE/BSCHIESS ER SEINE
HOSEN VOLL/DER RATH HEGERY HATS VERGESSEN/DAS ER DIE
ERSTEN BUTZEN SOLL/UND MIT CHIRURGUS **BRAUN** WOLLT
DENCKEN/SO **SCHNEITZT** ER IHM AUFS CAMISOL [PATRIOTISCHER
TRAUBEN CLUB, MULHOUSE (FIN XVIII^E SIÈCLE)]

Chez Joseph Ziller, on ne trouve qu'une seule occurrence de « freinde » (exemple 238) qui pourrait témoigner d'une connaissance, au moins périphérique ou passive, du *Pfarrerdeutsch*, comme l'atteste l'exemple donné par Charles Schmidt : « es sind noch keine fünfzig Jahre verflossen, seitdem die meisten unserer Prediger z.B. sagten : ‚Méine liwen *Fréinde*¹⁹⁵ und Brieder, es ist güt fir éich...‘ [...] »¹⁹⁶ (Schmidt 1896 : XVIII). Une influence de la phonologie anglaise n'est cependant pas à exclure ; le scripteur étant domicilié en Louisiane au moment de la rédaction de la lettre. Les autres occurrences de « ei » présentes chez Ziller apparaissent dans le pronom « eich » (nha *euch*) (voir exemples 238-240) et représentent le vocalisme des parlers où mha *u* est délabialisé. La fréquence d'utilisation de « eich » dans les

lettres, à l'adresse de destinataires familiaux, pourraient amener le scripteur à employer la forme dialectale comme il le ferait à l'oral.

238. ICH GRÜBE **EICH** VILL DÜSEN MAHL UND ALLE MEIN GESCHWISTER
UND SCHWAGER UND GESCHWIE UND ALLE GUTE **FREINDE** [ZILLER,
LOUISIANE (1849)]

239. NEUIGKEIDEN KANN ICH **EICH** NICH WILL SCHREIBEN ALS ICH BIN IN
GESCHFTEN MIT HOLB UND DIELEN [ZILLER, LOUISIANNE (1849)]

240. WILL GELITE ELTERN ICH WEIB **EICH** NIHT VILL MER ZU
SCHREIWEN [ZILLER, LOUISIANNE (1849)]

¹⁹⁵ Italiques de notre fait.

¹⁹⁶ Se constitua alors, ce que nous appelons aujourd'hui « *Pfarrerdeutsch* », il n'y a pas encore 50 ans que la majorité de nos prédicateurs disaient [...]. Cet haut-allemand hybride n'entra cependant pas dans la vie de tous les jours. (notre traduction).

3.2. Phénomènes concernant mha ũ et uo

3.2.1. Maintien de la monophthongue et palatalisation

Au sein du corpus cependant, nous avons relevé une seule occurrence de maintien de la monophthongue avec palatalisation. Cette graphie « ü » ne correspondant pas à une variante d'un parler dialectal d'Alsace. Il pourrait s'agir d'une sorte de « bricolage » phonographématique pour écrire l'allemand. Nous empruntons ici la notion de « bricolage » à Lüdi (1994 : 115) qui indique que

l'apprenant se trouve souvent confronté au problème de ne pas disposer, à un moment donné, des mots appropriés pour désigner immédiatement et de manière non ambiguë une entité qu'il voudrait nommer. Il peut alors premièrement abandonner son intention communicative et se taire deuxièmement adapter ses propos à ses moyens d'expression.

Si dans le cas de Ziller, il ne s'agit pas d'un apprenant à proprement parler, il semblerait tout de même que le scribe adapte « ses propos à ses moyens d'expression » ; la graphie « ü » pourrait aussi être un témoin *qualitatif* de l'allemand pratiqué par les Alsaciens. D'après certains témoignages (cf. Lévy 1929 I, 92-93), cet allemand serait perçu comme très mauvais, en décalage avec les normes outre-Rhin. Ce décalage pourrait être accentué par l'éloignement géographique du scribe dans un contexte linguistique anglophone.

241. ICH GRÜBE EICH VILL **DÜSEN** MAHL UND ALLE MEIN GESCHWISTER
UND SCHWAGER UND GESCHWIE UND ALLE GUTE FREINDE [ZILLER,
LOUISIANE (1849)]

3.2.1.1 Diphtongue mha uo et ses variantes délabialisées et/ou monophthonguées

3.2.1.1.1 Présence de uo chez Starikh et Rehm, personnalités des XVII^e et XVIII^e siècles

Les occurrences de la diphtongue mha uo dans sa version originelle apparaissent dans un document datant de la fin du XVII^e siècle rédigé par le prévôt Joannes Starikh et dans le livre de raison de François Rehm, maire de Neuf-Brisach. Si la monophthongaison de mha uo a lieu dès le XI^e siècle dans le domaine de l'allemand moyen, la diphtongue est conservée dans le domaine de l'allemand supérieur, avec, cependant, un affaiblissement de la seconde partie de la diphtongue (Hartweg & Wegera 1989 : 104). Les digraphies restent, d'après Hartweg et

Wegera (1984 : 104), en partie maintenues dans le domaine de l'allemand supérieur jusqu'au XVII^e siècle. Polenz (2000a : 149) nuance le propos en indiquant que les graphies simples ne sont utilisées que de manière hésitante dès les XV^e/XVI^e siècles et rappelle que « in den meisten oberdeutschen Dialekten ist der Lautwandel bis heute nicht eingetreten » (Polenz 2000a : 149). Les digraphies «uo» « employées par Starikh et Rehm pourraient refléter une partie du vocalisme de leur parler. Cependant, comme le maintien de la digraphie «uo»¹⁹⁷ est systématique chez les deux scribes, il n'est pas impossible qu'ils aient encore recours à une tradition scripturale ancienne.

242. MARIA **MUOTER** GOTTES **ZUO** LOB UND EHREN VERSPROCHEN DURCH
DAB GANTZE JOHR UND ALLE JOHR WIE ES UNSERE VOHR ELTEREN IM
BRAUCH GEHABT HABEN ALLEN SAMSDAG NACH ZWELFF UHREN DIE
WEILEN JETZT BIE UHREN HIE IST [STARIKH, ATTENSCHWILLER
(1691)]

243. SOL AUCH KEIN MENSCH KEIN WERKCH MER **DUON** SOLLE NOCH
WETER IN NOCH AUS DEM BAHN MAN SOLLE KEIN **ROB** ANGESCHIREN
KEIN HOLZ HAUWEN ANDERIST ALS ETWAB **ZUO** SCHNEFLEN NOCH
WETER EPFEL NOCH BIRE UND NUB AB **ZUO** MACHEN UND KEINE NUS
AUSMACHEN. [STARIK, ATTENSCHWILLER (1691)]

244. UND DREÿ JAHR **GUOT** DAR VOHR SEIN DIE VERDORBEN AUS GROBEN
UND VIDER ANDERE NAHER SETZEN. [REHM, NEUF-BRISACH (1719)]

245. DER HER DESCHANT UND HERR GILG ALS BURGER MEISTER HATE SIE
VERDINGT UMB FÜNF LIBER VOM BAUM UND ZWEÿ JAHR **GUOT**
DARVOR ZU SEIN SIE VERDORBEN AUS GRABEN UNDT FRISCHE ANER
SETZEN. [REHM, NEUF-BRISACH (1728)]

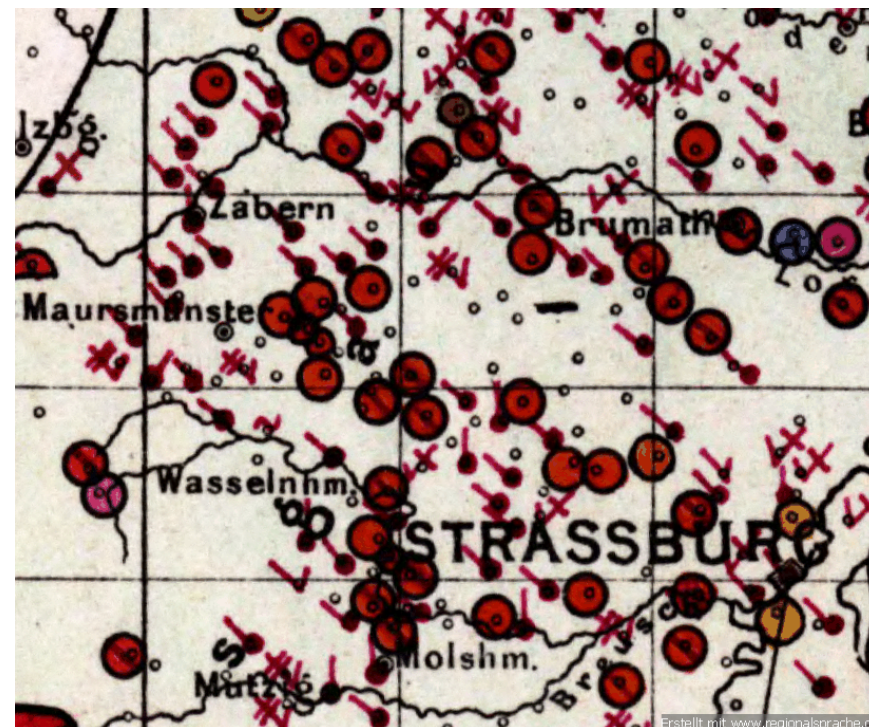
246. VON DER ERBAUNG DES NEÿ BREÿSACH STEHNETEN RÖHR BRUNEN
UND DIE BECHLEIN IN DEN VIER HAUBT GASSEN BESETZT BIS AN DIE
STATT THOR VIER **SCHUOH** BREIT [REHM, NEUF-BRISACH (1729)]

¹⁹⁷ Chez Rehm, la diphtongue n'est cependant pas maintenue pour «zu», mais on la retrouve en finale pour «schuoh» (cf. ex. 246). De nos jours la diphtongue ancienne est encore maintenue à l'oral dans le secteur d'Ebersheim/Scherwiller.

3.2.1.1.2 Désarrondissement de mha *uo* chez Michel Gerber, *farmer* en Ohio

Dans une lettre datant de la fin du XIX^e siècle, Michel Gerber, *farmer* originaire d'Eckartswiller, utilise également une digraphie pour reproduire l'ancienne diphtongue mha *uo* (voir exemple 247). L'emploi de « ue » correspond à la diphtongue présente dans le parler d'Eckartswiller. Cette diphtongue peut être vérifiée dans le *SDR* à l'aide de la carte *Bruder* qui documente la réalisation de la diphtongue mha *uo* (voir Carte 8). Eckartswiller se situe dans la zone de diphtongue/üe/, sur la carte, les points surmontés d'un trait oblique vers la gauche représentent cette diphtongue¹⁹⁸. La matérialisation de la diphtongue dans la production écrite de Michel Gerber correspond à la variante écrite qu'il utilise, à savoir une variante très proche de l'oralité dialectale avec cependant des adaptations plus 'normées', comme l'emploi de « geschrieben » (voir exemple 247) qui se détache de l'oralité dialectale.

247. LIEBER BRUEDER JOSEPH SO WO IHR GESCHRIEBEN HAN [GERBER, OHIO (1884)]



Carte 8 : réalisation de mha *uo* à l'exemple du lexème *Bruder*.¹⁹⁹

¹⁹⁸ Voir légende de la carte, disponible en ligne sur www.regionalsprache.de (dernière consultation le 03.09.2020)

¹⁹⁹ WA , carte 456 : -mha *uo* – *Bruder*. Carte disponible sur <https://www.regionalsprache.de>. Dernière consultation le 03 avril 2022.

3.2.1.2 Désarrondissements de mha *ou*, *üe*

3.2.1.2.1 « ei » pour mha *ou*

Lors du passage au nha, la première partie de l'ancienne diphtongue mha *ou* a été désarrondie en/eu/(*fröude* => Freude). Dans les parlers dialectaux d'Alsace touchés par la délabialisation, « [d]e même que les autres palatales labialisées du système du moyen-haut-allemand, mha *ou* a pour correspondant un phonème de la série des palatales : le représentant de mha *ou* a participé à la délabialisation et s'est confondu avec celui de mha *ei* (Philipp 1968 : 98). Ce phénomène de délabialisation de l'ancienne diphtongue *ou* est présent uniquement chez Michel Gerber.

248. WIHR HABEN KEIN SO GUTES JAHR DIESES JAHR WEIZEN UND KROMBIREN UND OBES WAHR SCHLECHT GLEESAMEN HAT ES AUCH GAHR KEINE GEBEN LEU UND DIE HEISCHREGEN HABEN DIE BLINEND AL GEFRESSEN AM GLEE [GERBER, OHIO (1885)]

249. ES HAT MICH SEHR ERFREID DAB DU SO WEIT WÜDER GESUND BIEST. [GERBER, OHIO (1885)]

3.2.1.2.2 Délabialisation et monophthongaison de mha *üe*

L'ancienne diphtongue mha *üe* est elle aussi entrée dans le processus de délabialisation. Dans les productions du corpus, on la retrouve sous sa forme désarrondie et digraphiée ou désarrondie avec une graphie simple, qui peut attester de sa monophthongaison.

Dans la partie de son ouvrage consacrée aux « schriftsprachorientierte Fehlschreibungen », Brigitte Ganswindt (2017 : 242–243) indique :

[f]ür d[...].e[...].n [nieder – und mittelalemannischen Raum] ist also analog zu den bisherigen Ausführungen anzunehmen, dass in der Prestigevarietät des landschaftlichen Hochdeutschen die dialektale Entrundung in *müde* beibehalten wurde. Für dieses Gebiet sind auch die Kommentare Wredes sehr interessant, weshalb auf diese kurz eingegangen werden soll : Wrede korrigiert 1895 seine vorherige Interpretation der Karte *müde* (vgl. Wrede 1963, 55-57). Zuvor hatte er aufgrund der durchgängigen « i »-Graphien im Elsass die Umlautentrundung dort als komplett abgeschlossen beschrieben, während sich östlich des Rheins dieser Prozess

noch im Gange befindet (Nebeneinander von « i » und « ü ») (vgl. Wrede 1963, 44). Als Grund für seine nunmehr erfolgte Korrektur nennt er das Erscheinen der Karte *Haus*. Diese zeige, dass im Elsass²⁰⁰ der Diphthong als langes *ü* auftrete, während im Osten des Gebietes langes *u* erscheine. Das diakritische Bestreben der elsässischen Lehrer habe aus diesem Grund zu vermehrten « i »-Schreibungen geführt. Östlich des Rheins habe es dafür keinen Anlass gegeben. Das heißt also in der Interpretation : Die Former links und rechts des Rheins sind lautlich gleich und zwar entrundet, aber nur auf der linken Seite (Elsass) haben die Lehrer kein « ü » geschrieben, weil sie dieses aus ihrem Dialekt kannten. Für sie bestand also die Notwendigkeit, durch die Schreibung die beiden Laute voneinander abzugrenzen, weshalb sie die « i »-Graphie verwendeten. [...] Für das landschaftliche Hochdeutsch bedeutet das also, dass sie hier keinen Unterschied zwischen ihrem Dialekt und der Schriftsprache erkannten und daher in ihrem landschaftlichen Hochdeutsch *müde* ebenso wie im Dialekt mit ungerundetem Stammvokal aussprachen.

250. ZU BEZAHLEN UND ABZUFUHREREN [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

251. ITEM DIER ZWEY [...] WÄGEN VOLL MIST IN DAHS DAHL GEFIEHRT [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

252. OB MEIN BRUDER ANDONI SCHON GESPIELT HATT OB ER SELLTAT HATT MISSEN SEIN OTER NICH [ZILLER, LOUISIANNE (1849)]

3.3. Ouverture de mha *i* (« e »)

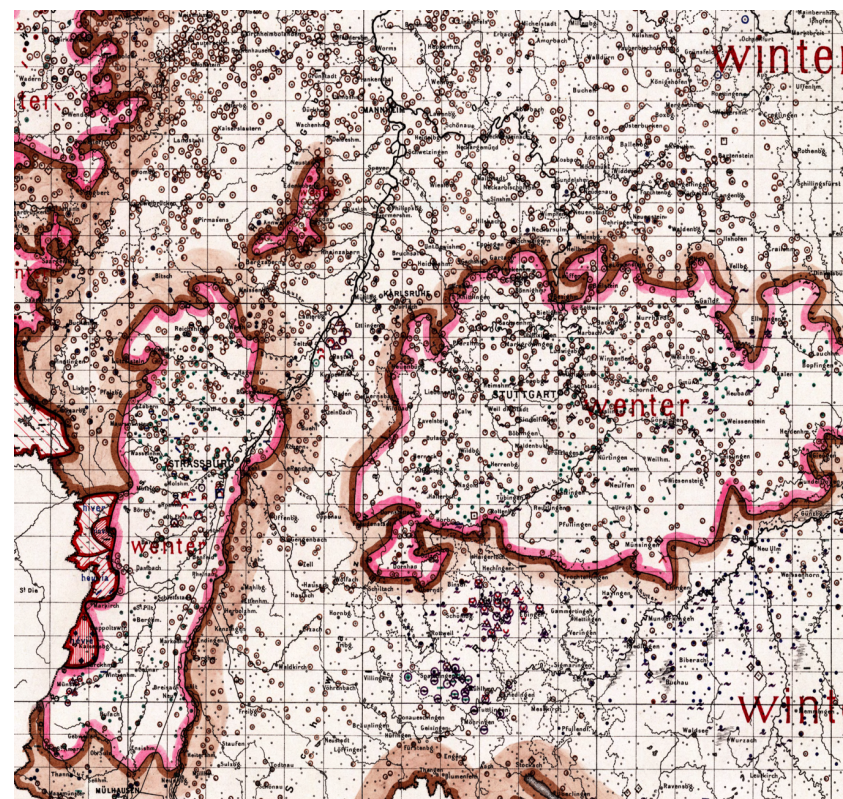
Dans les parlers dialectaux d'Alsace actuels, « i » issu de l'ancienne brève mha *i* se prononce [i]. Philipp (1968 : 29–34) démontre que dès l'époque de Thomas Murner, « i » se prononçait déjà ouvert, de par les rimes régulières de « i » avec « e ». En comparant les rimes de la *Nef des fous* (1494) avec le parler strasbourgeois actuel, nous avons également pu référencer le phénomène chez Sébastien Brant (Werner 2018 ; Werner & Huck 2019). Le phénomène du degré d'aperture de/i/est également référencé dans le *SDR* (voir carte 8) à l'aide de la phrase d'enquête suivante : « Im *Winter*²⁰¹ fliegen die trocknen Blätter durch die Luft herum » (*SDR*, vol II, carte 5). La carte issue du *SDR* montre bien la couverture de l'ouverture de/i/sur une majorité du territoire de l'Alsace à la fin du XIX^e siècle, la partie du territoire alsacien dont

²⁰⁰ Da dieser Raum nicht innerhalb der bundesdeutschen Grenzen liegt, findet er in der vorliegenden Analyse keine Berücksichtigung.

²⁰¹ Italiques de notre fait.

les contours sont roses présente l'ouverture de/i/, les cercles bleus au sein de la zone représentent les îlots où/i/est fermé²⁰².

Au sein des différents documents du corpus, le degré d'aperture de/i/a été relevé huit fois entre la fin du XVII^e et le dernier tiers du XIX^e siècle principalement au sein des productions de scribes issus de la paysannerie alsacienne (Klein et Ziller, voir exemples 255-259) entre 1847 et 1878. Il n'est pas impossible que les productions des scribes successifs de la famille Klein aient plus ou moins recopié les entrées précédentes du livre de raison, dans la mesure où les événements, notes de frais et comptes se répètent d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre. Les pratiques de ces scribes ne semblent également pas avoir fondamentalement changé d'un scribe à l'autre. D'une manière plus générale, les occurrences de « e » pour/i/s'intègrent dans des productions se rapprochant de l'oralité dialectale, à des degrés divers néanmoins.



Carte 9 : réalisation de i bref à l'exemple du lexème Winter.²⁰³

²⁰² Nous rappelons ici spécifiquement que ces données sont à observer de manière critique, les réponses données par les instituteurs de l'époque peuvent comporter des erreurs de transcription, dans la mesure où ils peuvent se baser sur l'allemand écrit. Dans son article « Gesprochenes Schriftdeutsch im Schwäbischen », Brigitte Ganswindt (2019 : 229) donne l'exemple de possibles « Fehlschreibungen » à l'exemple de la palatalisation de/s/ :

Für das Beispiel der *s*-Palatalisierung stellen also im Schwäbischen, wo die dialektale Variante des Lexems *fest* hinsichtlich der *s*-Realisierung adäquat etwa als « feschd » oder « feschd » und die des Lexems *hast* als « hascht » oder « haschd » auf den Wenker-Karten wiedergegeben wäre, alle « fest/d » und « hast/d »-Schreibungen schriftsprachorientierte Fehlschreibungen dar.

Dans le cas de la retranscription de mha *i* il n'est donc pas impossible que les informateurs aient écrit « Winter » alors que la transcription 'exacte' aurait dû être « Went/der ». Cependant, il faut souligner que la discrimination auditive est très subjective et l'appréciation (à l'audition) du degré d'aperture entre *i* très ouvert et *e* très fermé l'est encore plus. Par ailleurs, même dans la graphie standard, 'i' rend aussi compte d'un *i* ouvert.

²⁰³ WA, carte 3. Kurzvokale : mhd. *i* – Winter. Carte disponible sur <https://www.regionalsprache.de>, dernière consultation le 03 avril 2022.

○ Substantifs

253. ATTENSCHWEILLER DEN 28. DAG **ABREL** 1691 [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

254. UND HATT DEN **ZENNß** BEZAHL VOR DAS JAHR 1846 [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

255. DAS **VERTEL** [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

256. ITEM EIN GLEINMAGD GED ING VON **WELGODHEIM** [KLEIN, OFFENHEIM (1871)]

○ Participes II

257. 5 HALB BATZE WESTELE IN DRANSCHEN VERSCHNITEN DARAUF **GESTRECHEN** [ANONYME, MUHOUSE (XIX^e SIÈCLE)]

○ Adverbes et préposition

258. ITEM DIER **WEDER** EINEN HALBEN SCHOBEN SCHNABS GEBEN [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

259. ITEM DIER **WETER** GEBEN 10 FRANCS VOR SCHUH ZU ZALEN [KLEIN, OFFENHEIM (1878)]

260. DIE MENSCHEN STERBEN SO GESCHWIND VON FÜNF STUND **BESS** FÜR UND ZWANZ STUNDE [ZILLER, LA NOUVELLE ORLÉANS, LOUISIANE (JUILLET 1849)]

3.4. Désarrondissement des anciennes monophthongues *ü, o, ö*

Les anciennes monophthongues *ü, ö, o*, sont présentes dans leurs variantes délabialisées en plus grand nombre que les variantes délabialisées des anciennes diphtongues mha. On retrouve les graphies « i » pour mha *ü* et « e » pour mha *o, ö*.

Dans les productions de Michel Gerber, nous avons souligné des occurrences d'hypercorrectismes concernant l'arrondissement de la voyelle non-arrondie/i/(voir exemples 268, 275, 277).

3.4.1. Désarrondissement de mha *ü*

Dans les productions de François Rehm, il est intéressant de noter que le scripteur emploie la forme désarrondie « i » même dans les prières qu'il a écrites dans son livre, alors qu'il ne maintient pas les formes désarrondies « ei » pour retranscrire l'ancienne monophthongue mha *iu* (voir 3.1.2 et exemple 263). Les formes désarrondies de l'ancienne brève *ü* sont présentes dans les productions des scripteurs jusqu'en 1885. Le hasard des thèmes abordés dans les documents du corpus a fait que « Schlissel » est surreprésenté par rapport aux autres lexèmes relevés.

261. HERR CHANGÿ ALS OBER INSCHENIERER UND HER SCHARMONT UNTER
INSCHENIERER DER HERR RUSQUE UND HER CASTILLION ALS
ANTEPRONEUR ER KOSTETE DER **SCHLISSEL** IN DIE HANT ZU LIFERN
ZWEÿ UND DREÿSSIG THAUSIG LIBER ODER FRANKEN [REHM, NEUF-
BRISACH (1728)]

262. HERR CHANGUY WAR GROS INSCHENIERER UND HER CHARMONT ALS
UNTER INSCHENIERER DER HER SOMIER UND HER LAROSCH UND
DOLSIE VOHREN DIE ANTERPRENEURE DEN **SCHLISSEL** IN DIE HANT ZU
LIFERN [REHM, NEUF-BRISACH (1728)]

263. ICH NIMB MIR VESTIGLICH FÜR, DICH VERMITELS DEINER HL. GNADEN,
HEUT MIT KEINER **SINDE** ZU BELEIDIGEN [REHM, NEUF-BRISACH
(ENV.1728)]

264. ZU DER GARTEN THÜR AUF DEN **SCHLISSEL** EIN NEUEN BART GEMACHT UND WIEDER AUSGFEILT [HAMM, STRASBOURG (1824)]
265. AN DEM PUPPEN KASTEN FÜR DIE KINDER DAS SCHLOSS UND EIN BÄNDEL ABGEBROCHEN, ZURECHT GERICHT EIN NEUEN BART AUF DEN **SCHLISSEL** GELETH, EIN NEUES THEIL AN DAS BÄNDEL GEMACHT UND WIEDER ANGEMACHT [HAMM, STRASBOURG (1824)]
266. ITEM EIN **FILLEN** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
267. IN AMERICA MISSEN DIE MÄTIGEN GUT WASCHEN **BIELLEN** KNECHEN KÖNNEN [GERBER, OHIO (1883)]
268. ICH WÄRE SO GERN BEY MEIN LIEBEN VATER UM IN NOCH EUNMAL AN MEIN HERTZ ZU **TRIECKEN** [GERBER, OHIO (1884)]
269. ICH **WIENSCH** IM DIE GESUNDHEIT [GERBER, OHIO (1884)]
270. WAN ICH AN MEINE LIEBE FRAU DENK DAN **FILE** ICH LEIDICH [GERBER, OHIO (1885)]
271. ICH GERECK AUCH EIN MASCHIN FIHR DIE **FRISCHDEN** ABZUMACHEN [GERBER, OHIO (1885)]

3.4.2. Désarrondissement de mha *æ*, *ö*

Dans la série des désarrondissements, mha *æ*, *ö*, ont également été désarrondis dans les parlars bas-alémaniques (voir Philipp 1968 : 53–58 ; 64–67) et sont représentés dans les documents du corpus par les graphèmes désarrondis « e, ä » jusque dans le dernier tiers du XIX^e siècle.

272. 2 KÜBEL **MÄRTEL** [STOTZ, STRASBOURG (1824)]
273. OB MEIN BRUDER ANDONI SCHON GESPIELD HATT OB ER **SELLTAT**²⁰⁴ HATT MISSEN SEIN OTER NICH [ZILLER, LOUISIANE (1849)]
274. ES WAR NICHT **MECHLICH** WECHEN DER JUNGE FRAU [GERBER, OHIO (1884)]
275. ICH **MECHTE** AUCH WÜSSEN [GERBER, OHIO (1884)]
276. ES DUT MIHR SO LEID WAN ICH ETWAS SO **HERE** [GERBER, OHIO (1884)]
277. EUNES VON DEINEN METICHEN IST IM GLOSTER DAN **MECHTE** ICH WISSEN WAS FÜR EIN GLOSTER [GERBER, OHIO (1885)]
278. ANDRÉ SCHMITT **DAGLEHNER** [KLEIN, OFFENHEIM (1871)]

²⁰⁴ *ElsWB* recense deux formes palatalisée mais non-arrondies de *Soldat* « Str.; Sæltät [...] Sèltät Kindw. » („Soldat“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S00750>>, dernière consultation le 11.08.2022.). Le processus faisant passer *Soldat* à *Seltat* implique un passage par une forme palatalisée mais arrondie ([ö]) qui se serait ensuite désarrondie.

3.5 Concurrence de *beide* et *beede*

Chez Michel Rapp, les formes monophthonguées de « beide » entrent en concurrence avec les formes diphtonguées, dans l'exemple 280, « beede » et « beyde » apparaissent en l'intervalle de deux lignes. D'après le *DWB*²⁰⁵, les formes *beide* et *beede* sont acceptées en nouvel haut allemand, bien que la forme monophthonguée soit plus rare : « [...] endlich nhd. einförmiges beide (zuweilen beede) für alle geschlechter ». *ElsWB*²⁰⁶ de son côté indique que

[...] das n. [kann] die beiden anderen Geschlechter vertreten. Sonst sind ohne Angabe des Geschlechtes (vielleicht als einzige Formen?) genannt : pētō Lutterb.; piēti(ō) M.; pēti Logelnh. Damb. Bf.; pēti Barr; pēti und pēiti Hf.; pēiti Winzenh., Dat. paitō Co.

Ces usages de *beide* et *beede(n)* semblent donc indiquer que les deux formes étaient concurrentes au début du XIX^e siècle, avant que *beide* ne vienne totalement supplanter la variante monophthonguée.

279. WEILEN ER ABER **BEEDEN** SCHWESTERN GLEICH BEI IHRER ANKUNFT
UND ANNAHME DAS HAUS SAMT INTERESSE ET DEPENSE
WILLKÜRLICH ZU HANDLEN, SCHALTEN UND GLEICHSAM ALS IHR
EIGEN THUM ÜBERGEBEN, WOLTE ER SEIN WORT NICHT WIDERRUFEN.
[RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

280. IM JAHRE 1811 VOR WINTERZEIT KAMEN **BEEDE** HERREN DER BLINDE
FRANZ CROMER L'ABBÉ ANTOINE CROMER **BEYDE** VON 7 ET 68
JAHRE ALT HIER IN SPITHAL. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

281. ALSADANN WURDEN **BEEDE** H(ERREN) CROMER NEBENANDER
WOHNEND [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

²⁰⁵ „beide“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/23*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=B02907>>, dernière consultation le 22.02.2023.

²⁰⁶ bedi“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=P00250>>, dernière consultation le 11.08.2022.

3.6 Phénomènes secondaires du corpus

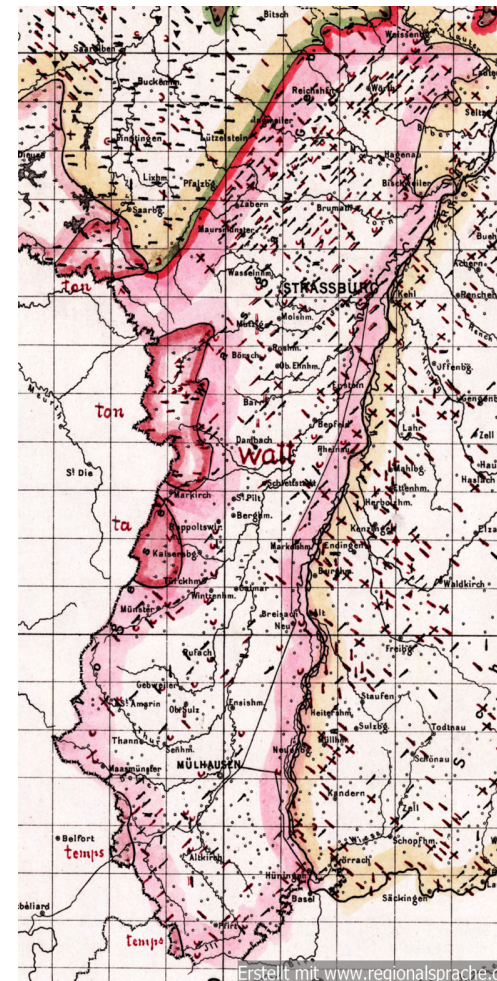
Au sein du corpus, on retrouve des phénomènes caractéristiques des parlers dialectaux d'Alsace, dont la fréquence d'apparition est beaucoup plus faible que les phénomènes traités jusqu'à présent, mais qui, pour certains d'entre eux, sont majoritaires à l'oral dans l'espace alsacien, comme le phénomène d'ouverture de mha *ē* en *a*. Chez Michel Gerber (exemples 284, 285), nous avons également pu relever l'ouverture de mha *o* grâce à l'emploi de « a ». Un autre phénomène englobant tout le domaine haut-allemand, dont la notation subsiste jusqu'au XVII^e siècle est la fermeture de mha *ā* en *o* (Reichmann & Wegera 1993 : 54), voir exemples 286-288. Moser (1929 : 143) précise que les graphies « o » sont dominantes en domaine bas-alémanique. Reichmann et Wegera (1993 : 55) indiquent que « [I]autliche Grundlage dieser *o*-Schreibungen bildet (wohl) der in rezenten Mdaa. im Ergebnis direkt beobachtbare Lautprozess der Hebung und Rundung von mhd./a :/ ». Ces notations, bien qu'elles subsistent à l'écrit jusqu'au XVII^e siècle, sont très minoritaires au sein du corpus et n'apparaissent qu'en milieu rural. Si l'on peut estimer que les notations « Johr » de Johannes Starikh (exemple 286) entrent encore dans la *Schriftsprache* de la fin du XVII^e siècle, les productions des scripteurs Klein (exemples 287, 288) relèvent quant à elles d'une forme de transcodage médial dans la mesure où dans la seconde partie du XIX^e siècle, surtout pour la production de 1882, l'allemand écrit dans sa variante standardisée ne présentait plus ces formes.

3.6.1 Ouverture de mha *ē* en *a*

La carte du *SDR* concernant le comportement de mha *ē* (voir carte 12) montre la répartition du phénomène en Alsace. L'espace contenu au sein des contours roses est considéré comme ayant majoritairement l'ouverture de mha *ē* en *a* ([a]). Les symboles rouges présents sur la carte représentent une autre prononciation du phonème. À l'aide des données actuelles sur les parlers dialectaux d'Alsace (voir Carte 11) et leur comparaison avec les données présentes sur la carte du *SDR*, les réalisations scripturales de mha *ē* dans les exemples 282, 283 peuvent être considérées comme des marques d'oralité mise à l'écrit.

282. DIE PETITIONEN WOLLEN WIR **ABLASEN** [PATRIOTISCHER TRAUBEN
CLUB, MULHOUSE (FIN XVIII^e SIÈCLE)]

283. HABE VIELE FRANZOSEN UND ANGLÄNDER HIER GESEHEN. [KLEIN,
OFFENHEIM (1914)]



Carte 10: réalisation de mha e bref à l'exemple du lexème Wetter.²⁰⁷

²⁰⁷ WA, carte 21: mhd. *ë* – Wetter. Carte disponible en ligne sur www.regionalsprache.de. (Dernière consultation le 09.03.2021).



Carte 11 : ouverture de mha ä en a. Carte réalisée par Anne Horrenberger.

3.6.2 Ouverture de mha o en a

284. ICH HAB NOCH GESCHRIEBEN NO **BRABIERS** MICH ABER IN AMERICA
[GERBER, OHIO (1885)]

285. SO **BRABIER** ES ZU DUHN [GERBER, OHIO (1885)]

3.6.3 Fermeture de mha â en o:

286. MARIA MUOTER GOTTES ZUO **LOB** UND **EHREN** VERSPROCHEN DURCH
DAB GANTZE **JOHR** UND ALLE **JOHR** WIE ES UNSERE VOHR ELTEREN IM
BRAUCH GEHABT HABEN ALLEN SAMSDAG NACH ZWELFF UHREN DIE
WEILEN JETZT BIE UHREN HIE IST [STARIKH, ATTENSCHWILLER
(1691)]

287. **DO** BLIIB DIER NOCH 105F [KLEIN, OFFENHEIM (1852)]

288. ITEM DEINEM VADER **GLESOTH** GEBEN [...] UND EIN PFUNG UND EIN
HALBES SPITZGLEH [KLEIN, OFFENHEIM (1882)]

3.6.4 Présence de voyelles épenthétiques

Les voyelles intercalaires apparaissent souvent entre un groupe de deux consonnes pour faciliter leur prononciation. Dans les exemples 289-293 les scripteurs ont transcodé à l'écrit les voyelles intercalaires/e/et/i/présentes dans leur variété orale. Dans les parlers dialectaux d'Alsace actuels, ces voyelles intercalaires qui ont disparu en allemand ont été maintenues.

Si on ne trouve pas la graphie « Elteren » dans les dictionnaires historiques de l'allemand, la graphie « Zimmet » est quant à elle lexicographiée dans *Adelung*, *DWB* et *Meyers*²⁰⁸ pour les dictionnaires généraux de l'allemand et dans *ElsWB*, *LothWB*, *PfWB* et *RhWB* pour les

²⁰⁸ Meyers ('Zimt' : 934) n'indique la graphie « Zimmet » qu'entre parenthèses.

dictionnaires propres à un dialecte. *Adelung*²⁰⁹ indique « zusammen gez. Zimmt » et *DWB*²¹⁰ indique « ältere form von zimt », les deux dictionnaires antérieurs aux productions 290, 291 renseignent tous les deux une forme ancienne i.e. « Zimmt », la forme nouvelle²¹¹ ou contractée²¹² étant « Zim[m]t ». *ElsWB*²¹³ donne les prononciations suivantes « [Tsemət Co.; Tsimət Str.; Tsemət u. Semət Hf.] », *PfWB*²¹⁴ indique « ältere Mda. : Zimmt (dsimed) », *RhWB*²¹⁵ indique de son côté « Lautung tsimət ». A la lumière de ces informations, on peut classer les occurrences 290 et 291 dans la catégorie du transcodage médial présent dans un texte proche du pôle de l'oralité conceptionnelle.

289. MARIA MUOTER GOTTES ZUO LOB UND EHREN VERSPROCHEN DURCH
DAB GANTZE JOHR UND ALLE JOHR WIE ES UNSERE VOHR **ELTEREN** IM
BRAUCH GEHABT HABEN ALLEN SAMSDAG NACH ZWELFF UHREN DIE
WEILEN JETZT BIE UHREN HIE IST [STARIKH, ATTENSCHWILLER
(1691)]

290. ¼ **ZIMMET** LOTH [ANONYME, MULHOUSE (FIN XIX^e)]

291. **ZIMMET** [ANONYME, MULHOUSE (FIN XIX^e)]

Concernant les occurrences 292 et 293, on retrouve des graphies avec un *i* intercalaire dans *ElsWB*²¹⁶ « mancher manicher, – i, manch(s), manich(s); Pl. mēnggi, manchi manichi ». Ces

graphies avec « i » correspondent aux anciennes formes mha *manec*, *manig* (1854l : 1524). Les productions « manichmal » et « manichen » correspondent ici aussi à une forme de transcodage médial au sein d'un texte, lui aussi proche du pôle de l'oralité conceptionnelle.

292. ES HAT MICH **MANICHMAL** GEWUNTERT WIE DU ES SO MACHEN
KANNST DU UND DEIN BUB EINANTER FIHR DIE HAUS ARBEIT ZU
DUHN [GERBER, OHIO (1885)]

293. ICH HAB SCHOHN EIN **MANICHEN** TREEN VERGOSSEN [GERBER, OHIO
(1885)]

²⁰⁹ „Zimmt“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=Z00749>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²¹⁰ „zimmet, m.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=Z06618>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²¹¹ Cf. définition *DWB*, *supra*.

²¹² Cf. définition *Adelung*, *supra*.

²¹³ „Zimmt“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=Z00293>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²¹⁴ „Zimt, m.“, *Pfälzisches Wörterbuch*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/PfWB?lemid=Z00764>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²¹⁵ „Zimmt“, *Rheinisches Wörterbuch*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/RhWB?lemid=Z01568>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²¹⁶ „mang“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=M00831>>, dernière consultation le 11.08.2022.

3.7 Aspects vocaliques : conclusion partielle

Dans cette sous-partie, nous proposons une première synthèse des raisons qui ont pu amener – ou ne pas amener – le(s) scripteur(s) à employer à l'écrit, des formes présentes dans leurs parlers dialectaux.

- Les traditions scripturales

Sur le plan vocalique, le contact entre oralité et scripturalité n'est pas toujours représentatif de la répartition des phénomènes linguistiques vocaliques à l'oral. Ainsi, les marquages des monophthongues /i/, /ü/, /u/ présentes dans une majorité des parlers dialectaux d'Alsace sont celles qui sont le moins représentées à l'écrit, de par la pression de l'emploi majoritaire des digraphies à l'écrit depuis le XVI^e siècle. Dans les pratiques scripturales d'un prévôt rural du sud de l'Alsace, l'emploi des graphies simples et des digraphies correspondant à mha *î* semble être fluctuant. Chez le scripteur Starikh, l'emploi des graphies simples pourrait s'expliquer par le maintien de traditions scripturales anciennes, ce qui corroborerait ses usages des digraphies « *uo* » (mha *uo*) qui restent employées dans l'espace allemand jusqu'au XVII^e siècle, bien plus longtemps que les anciennes graphies simples.

- L'activation de paramètres conceptuels

Dans les productions du scripteur de l'inventaire après décès et chez Michel Rapp, l'évocation de situations particulières ou de personnages familiers peuvent activer, entre autres, des **ancrages situationnels** et **référentiels dans la situation** qui semblent être des paramètres conceptionnels assez forts chez les deux scripteurs pour qu'ils passent subitement de formes linguistiques correspondant à un texte très proche du pôle de la distance communicative, pour l'inventaire après décès, et à la rédaction bourgeoise d'un journal intime, à l'emploi de formes au vocalisme oral (« *Schnider* », « *Schiffgroschen* »). Chez Michel Rapp, la raison de l'emploi de « *Schiffgroschen* » est plus « transparente », puisqu'il rapporte sa dispute avec le grossier Dottenmänel.

- L'évocation du quotidien comme facteur du transcodage phonique => graphique

Le maintien des formes délabialisées à l'écrit semble être plus ou moins commun dans les productions écrites des agriculteurs-scripteurs du XIX^e siècle. Ces phénomènes de délabialisation se retrouvent dans tous les écrits des agriculteurs du corpus, en particulier, le marquage de la délabialisation de mha *u*, *o* et *ö*. Les marques de délabialisation apparaissent dans des lexèmes du quotidien (« *Schlüssel* », « *sinde* », « *Fillen* », « *Biellen* », « *wiensch* », « *Frischen* », « *Märtel* », « *Selltat* », « *daglehner* », « *dokter* »), qui semblent activer le passage médial phonique => graphique. Il semble que la même logique soit appliquée pour le marquage de l'ouverture de /i/ en « *e* » (« *Abrel* », « *Zennß* », « *vertel* », « *Welgodheim* », « *gestrechen* », « *weder* », « *bess* »). Dans le cas des adjectifs et prépositions délabialisées, il se pourrait que leur fonction de répétition ou d'accentuation de la durée joue un rôle dans le passage phonique => graphique. Les substantifs, participes et verbes délabialisés semblent répondre à une logique similaire. Ils sont les éléments les plus importants au sein des phrases dans lesquelles ils apparaissent.

- Présence de voyelles intercalaires

La scripturalisation de voyelles intercalaires semble relever du transcodage phonique => graphique. « *Elteren* », « *Zimmet* », « *manichmal* » et « *manichen* » semblent relever certes du transcodage phonique => graphique, mais aussi du maintien d'anciennes formes (ex. « *Zimmet* », qui est considéré comme « ancien » dès la fin du XVIII^e siècle, mais qui se maintient dans les parlers dialectaux jusqu'à nos jours).

4. Variables d'analyse sur le plan consonantique

Contrairement aux phénomènes impliquant les voyelles, les manifestations graphiques d'une retranscription de l'oralité dialectale ou suivant la graphie traditionnelle sur le plan consonantique sont moins diversifiées, mais présentes en plus grand nombre pour certains phénomènes, comme l'assimilation entre l'occlusive sourde/t/et son équivalent sonore/d/. Concernant les variations de scripturalisation des occlusives sourdes (/p/,/t/,/k/) et sonores (/b/,/d/,/g/), nous **différencions** pour le couple/d-t/entre **variation graphique** et **variation phonique**. Nous traduisons ici la dénomination « graphemische und phonetische Variation » proposée par Elspaß (2005, 426), d'après la différenciation que fait Russ entre « spelling deviation not reflecting pronunciation differences » et « spelling deviations which do reflect pronunciation » (Russ 1992 : 113–114). Elspaß (2005, 426) donne les définitions suivantes de ses dénominations :

Als ‚graphemische‘ Varianten bezeichne ich Allographen, die in der Orthographie-Diskussion des 19. Jahrhunderts eine Rolle spielten und als typische Schwankungsfälle in der Forschungsliteratur aufgeführt sind. ‚Phonetische‘ Varianten dagegen sind solche, die immer als ‚falsche‘ Schreibungen galten, in der Schreibwirklichkeit jedoch mehr oder weniger schreibusuell waren bzw. in der geschriebenen Alltagssprache (bis) heute noch sind; sie sind – anders als ‚graphemische‘ Varianten – durch regionale oder auch überregionale Entwicklungen der Aussprache begründet.

Les nombreuses occurrences des graphies concurrentes « d », « t » (voir exemples 301-316) sont dues à l'affaiblissement consonantique (*binnendeutsche Konsonantenschwächung*) :

Im größten Teil der hochdt. Mundarten (westl. und nördl. Oberdt., Obersächsisch) sind seit spätmhd. Zeit die starken Verschlusslaute (Fortes)/p/,/t/zu schwachen (Lenes)/b/,/d/geworden, im nordwestlichen Obersächs. auch/k/zu/g/. Damit ist die Opposition zwischen beiden Phonemreihen neutralisiert worden, da die neuen Schwachverschlusslaute mit den alten zusammenfielen. Dieser landschaftlich unterschiedlich konsequent eingetretene Phonemzusammenfall ist, obwohl auch in großen Teilen Süddeutschlands üblich, besonders vom Obersächsischen bekannt und schon in der Zeit des Prestigekampfes um das „Meißnische Deutsch“ [...] kritisiert worden : z.B. [bredçen] predigen'/Brötchen', [bilʃer] Pilger'/billiger', [di :rə] ‚Tiere'/‚Tür', [gardn] Karten'/Garten'. Spuren davon finden sich noch bei den (süddt.) Dichtern der Weimarer Klassik : Goethe reimte mitunter *heute : Freude, Ende : Testamente*, Schiller *Kleider : heiter, getötet : verödet* (Szulc 1987, 159). (Polenz 2000)

Les graphies fluctuantes entre « b/p » et « g/k » sont plus rares que celles concernant « d/t ».

4.1. dt, td et d, t : entre reliquats baroques et variation phonétique

Elspaß (2005, 432 d'après Polenz 1999 : 238) inclut les graphies « dt; td » dans la catégorie des **variations graphiques** (« graphemische Varianten »), car « die barocke „Letterhäufelung“ wurde im 19. Jahrhundert vor allem in den Restbereichen der *tz – und dt-*Schreibungen weiter abgebaut ». Elspaß (2005, 432-434) indique également que les graphies « tz » restent conservées moins longtemps dans le temps, que « dt », les premières relevant plus du lexème dans lequel elles sont utilisées que d'un emploi général. En revanche,

[d]ie Varianz im Bereich der dt-/t-/d-Schreibungen betraf im 19. Jahrhundert überhaupt nur noch wenige Lexeme, vor allem *Ernte, tot/Tote, Tod* und *Brot*, und ist auch insofern komplizierter, als die Reduzierung sowohl auf *d* wie auch auf *t* hinauslaufen sowie von der regionalen Aussprache beeinflusst sein konnte. [...] Die relativ hohen Anteile der Schreibungen *Ernde* und *Tode* (für *Tote*) gehen natürlich zum großen Teil auf das Konto von Schreibenden aus Gebieten, in denen die binnenhochdeutsche Konsonantenschwächung verbreitet ist, also in den mitteldeutschen und westoberdeutschen Dialektgebieten. (Elspaß 2005 : 434)

Les deux parties de la citation d'Elspaß sont vérifiables au sein du corpus, puisque dans les écrits du XIX^e siècle, nous ne relevons que deux occurrences de « dt » (voir exemples 299, 300). En revanche, les exemples 294-298 attestent l'emploi de ces graphies 'baroques' de manière régulière²¹⁷. Ruge (2005 : 70) indique dans son article « Zur morphembezogenen Überformung der deutschen Orthographie », que

einer Übergangsphase bis etwa 1560 führt der Abbau der Fortisgraphien für Dental nicht automatisch zu einem linearen Anstieg der Lenisgraphien, sondern zieht eine zwischenzeitliche Konjunktur der so genannten Kompromissgraphie «dt» nach sich :

²¹⁷ Dans ces exemples, nous n'avons mis en évidence que les graphies «dt, td», bien que des graphies attestant l'affaiblissement consonantique apparaissent également.

Zeitschnitt	<d>	<dt>	<t>
1500	58,4%	9,2%	32,4%
1530	70,59%	12,3%	11,2%
1560	57,2%	25,1%	11,7%
1590	73,4%	13,9%	12,7%
1620	91,5%	6,7%	1,9%
1650	85,9%	12,3%	1,7%
1680	96,7%	2,9%	0,3%
1710	98,4%	1,4%	0,2%

Tabelle 2 : Verhältnis von <d>, <dt> und <t> 1500-1710

Wie der Übersicht entnommen werden kann, sind bis 1710 bei weitem nicht alle <dt> – Graphien abgebaut. Ein Einzelfall sticht sowohl bei der Auswertung der Handbücher als auch bei der Korpusanalyse besonders heraus : Die graphische Umsetzung der hinsichtlich ihrer Zuordnung zum Substantiv – oder Adjektivparadigma zweideutigen Silbe [to :t], die auffällig häufig und noch weit bis ins Neuhochdeutsche durch Rückgriff auf die <dt> «-Graphie gelöst wurde (cf. H. Bach (1985 : § 148.5); E. Glaser (1985 : §199) und V. Moser (1929 : § 29.4)). Im letzten Zeitschnitt (1710) kommen noch 17 <dt> «-Schreibungen gegen die gegenwärtige Norm vor. Neben «Begierdt» [Regensburg 1710] und «tausendt» [Straßburg 1711] handelt es sich dabei in erster Linie um :

«Todt» [Hamburg 1687]; «Todt» [Augsburg 1706]; «todt» [Augsburg 1706]; «Todt» [Straßburg 1712]; «todt» [Straßburg 1712]; «Todt» [Coburg 1713]; «Todt=Feinden» [Leipzig 1711]; «Todt» [Köln 1710]; «Todt» [Köln 1712]; «todtschwachen» [Köln 1712]

Die Aufgabe der Kompromissgraphien «todt» bzw. «tödt» gehört auf der I. Orthographischen Konferenz a. 1876 zu den Änderungsvorschlägen Rudolf von Raumers (cf. D. Nerius et al. (2000 : 333)), deren Realisierung in der Gegenwartssprache zu einer willkürlichen Regelung der Standardaussprache und der darauf beruhenden Schreibungen «Tod» [to :t] wegen «Tode» [to :dɔ] gegenüber «ot» [to :t] wg. «tote» [to :tə] geführt hat.

294. ALLE **SAMSTDAG** NACH ZWELFF UHREN [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

295. SOLLE DER **BILBERT** WIE GEWONLICH UMB ÖLFF UHREN **MIT DAG** LEITTEN UND SOL VORINER ES MAG HEYET OTER **ERNDT** SEYN GLEICH UM **MIT DAG** LEIDEN NICHT MER LATEN GLEICH MIT DEM WAGEN AUF DEN HEIMWEG FAHREN UND NACH 12 UHREN SOL KEINER **BRIEVADT** UMB FAHREN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

296. SIE SOLLEN MIT IHRER ARBEYT FURTH FAHREN UND SCHAFFEN BIS UMB 3 UHREN UND SUNST **HANDWERKCHS** LEIST SOLEN WIE DIE BAUREN UMB 12 UHREN FIROBEN MACHEN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

297. DAS **GOTTS HAUB SANDT VALENDIN** [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

298. DISES IST ALLES VOHR EINER GANTZE GEMEINDE **ERKANDT** WORDEN [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

299. **MANDLEN SCHNIDTEN** [RECETTES DE CUISINE MULHOUSSIENNES (FIN XIX^e SIÈCLE)]

300. DEM **TODTERMÄN(N)EL**, GABE ICH ALL. SAMSTAG EINEN GROSCHEN DRINGELD [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

Les occurrences suivantes (exemples 301-316) renferment des indices d'assimilation entre/d/et/t/qui se caractérisent par l'emploi des graphèmes « d » et « t ». Il arrive qu'au sein d'un lexème, d'autres phénomènes d'assimilation de consonnes sourdes/sonores aient lieu, comme par exemple dans l'exemple 327. Hormis Rapp et le scripteur de l'inventaire après décès, les autres scripteurs chez qui apparaissent les assimilations entre/d/et/t/sont tous issus du monde paysan alsacien. Au sein du corpus, on retrouve une dernière occurrence de « t » pour/d/en 1914 chez Hippolyte Klein (exemple 355). Les exemples ci-dessous sont classés chronologiquement, selon leur époque d'apparition.

Les exemples 329, 332 et 351 sont particuliers, dans la mesure où Michel Rapp emploie également des graphies « t » et « d » pour scripturaliser *dollar*, qui ne fait pas partie du lexique de l'alsacien. On peut cependant supposer une superposition avec la monnaie allemande le *Thaler*.

301. SOL AUCH KEIN MENSCH KEIN WERKCH MER DUON SOLLE NOCH **WETER** IN NOCH AUS DEM BAHN MAN SOLLE KEIN ROß ANGESCHIREN KEIN HOLZ HAUWEN ANDERIST ALS ETWAB ZUO SCHNEFLEN NOCH **WETER** EPFEL NOCH BIRE UND NUB AB ZUO MACHEN UND KEINE NUS AUSMACHEN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

302. ATTENSCHWEILLER DEN 28. **DAG** ABREL 1691 [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

303. DES **SCHULDHEISEN** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
304. DIE **HINDERBLEIBENDE** WITTIB [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
305. ZUM ANDEREN VERSCHRIFT DER HOCHZEITER SEINER VIELGELIEBTEN HOCHZEITERIN SEIN HAUS UND HOFT, SCHIFF UND GESCHIRR. "DEREN BEFINDET SICH NACH DECLARATION DER **HINDERBLEIBENEN** WITTIB VORHANDEN [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
306. DEM HANNS STOTZ DEM STROHE SCHNIDER ALLHIER FÜR **GESCHNIDENES** STROHE [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
307. ITEM EIN BLAUER GETRAGENER WOLLENER **MANDEL** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
308. ITEM EIN DITO **DELLER** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
309. LINTZER **TURDTE** [RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES (XIXE SIÈCLE)]
310. DIE **SCHULTEN** ZU BEZAHLEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
311. DEM TODTERMÄN(N)EL, GABE ICH ALL. SAMSTAG EINEN GROSCHEN **DRINGELD** [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
312. IN HOFNUNG VON IHM EIN BESERES **DRINGELT** ALS VON MIR BIS HER ZU BEKOM(M)EN MACHT [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
313. ER HATTE VON MIR WIEDER EIN BESSERES **DRINGELT** ZU BEKOM(M)EN, ALSO FRECH GROB WARE DER FLEGEL [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
314. 3 PAAR WEIBE **SEITENE** ET 3 PAAR WEIBE BAUMWOLLENE STRÜMFEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
315. **BROD, DINTEN** [ROESSEL, STRASBOURG (VERS 1820)]

316. IN EINEM BEYGELEGTEN **ZEDEL** [LEGRAND, (1831)]
317. ICH WEIß NIH WIE ES WELLEN DUD DASS ICH SO LANE ZEIT KEINE **ANDWORT** BEKOMME DU SEIN DANN IHR ALLE GESTORBEN **OTER** WOLLT IHR MIR NICH SCHREIBEN [ZILLER, LOUISIANNE (1841)]
318. ITEM DIR EIN WAGEN VOLL HOLB **GEHOLD** [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
319. DIR 50 FRANCS **GELEND** [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
320. ITEM MITT DIER ABGERECH DEN 7TEN MERTZ IM JAHR 1847 UND DIEHR ALLES **BEZAHLD** [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
321. ITEM DIER GELD GEBEN WO DU DEINER **MUDER** GEBEN HAST [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
322. ITEM DIER ZWEÏ WEGEN VOLL MIST AUF DEN HALB ACKER NEBEN DEM MICHEL SCHNEIDER **GEFÜHRD** [KLEIN, OFFENHEIM (1848)]
323. OB MEIN BRUDER **ANDONI** SCHON **GESPIELD** HATT OB ER **SELLTAT** HATT MISSEN SEIN **OTER** NICH [ZILLER, LOUISIANE (1849)]
324. RECHNUNG VON DER **GLEINMAGT** [KLEIN, OFFENHEIM (1849)]
325. ITEM DIR GELD GEBEN AN **OSTERMONDAG** [KLEIN, OFFENHEIM (1850)]
326. ITEM DIER DEN HALB ACKER NEBEN DEM MICHEL **SCHNEITER** MIT WEÏZEN GESEGT [KLEIN, OFFENHEIM (1851)]
327. ITEM DIER GELD WOH DU AUF **NORTHEIM BADRONTAG** BIST [KLEIN, OFFENHEIM (1852)]
328. ITEM DIER DIE FRAU **GLEITER** BEÏ DER NAGEREN KAUFFT DIE HABEN GEKOST 10 F 85 CENTEN [KLEIN, OFFENHEIM (1871)]

329. ICH HABE ALEN WEIL 600 TALER AUF DER BANK WO ICH FOHR GEMACHT HAB [MICHEL GERBER OHIO (12.01.1880)]
330. ITEM DIER DEN DOKTER **BEZALD** [KLEIN, OFFENHEIM (1874)]
331. IN AMERICA MISSEN DIE **MÄTIGEN** GUT WASCHEN BIELLEN KNECHEN KÖNNEN [GERBER, OHIO (1883)]
332. DU WILLST WISSEN WAS DIE METIGEN FIHR LOHN HABEN ICH WIL DIHR DIE WAHREIT SCHREIBEN SO GUT ALS ICH KANN DIE METIGEN HABEN VON 1 DALER 25 CENT BIES 2 **DALER** BIS 3 **TALER** DIE WOCHE. [...] ICH WIL DIHR AUCH ZU WISSEN THUN WIE ES GEHT BEI MANICHEN METICHEN SIE HABEN 2 TALER DIE WOCHE UND WAN 2 MONAT HERUM SEIGT HABEN SIE NOCH SCHULTEN IM STOHR [MICHEL GERBER, OHIO (09.02.1883)]
333. DU SCHREIB DEIN **KÄMERETIN** IST 17 JAHR ALT [GERBER, OHIO (1883)]
334. MEINE **BRÜTER** UND SCHWESTER SIND **WEID** [GERBER, OHIO (1884)]
335. SIE WORD DEN 19 **ABRIL** 18 JAHR ALT [GERBER, OHIO (1884)]
336. SIE IST ALEN WEIL IN DER **TRieten** WOCHE KRANK [GERBER, OHIO (1884)]
337. JETZT NOCH DER JÜNGSTE BUB UND DAS JÜNGSTE **METIGEN** [GERBER, OHIO (1884)]
338. HÄTE ICH **DUHN** KÖNNEN [GERBER, OHIO (1884)]
339. **SOLD** IHR ES MIR NICHT ÜBEL AUFNEHMEN [GERBER, OHIO (1884)]
340. ICH WAHR BEY NOTARI WECHEN DEM **DESTEMENT** ZU MACHEN WECHEN DEN **KÜNTER** [GERBER, OHIO (1884)]
341. DAS MACHT MIHR SO VIEL **GETANKEN** [GERBER, OHIO (1885)]

342. ER HAT **NIMANTEN** [GERBER, OHIO (1885)]
343. ES **DUT** MIHR SO LEID WAN ICH ETWAS SO HERE [GERBER, OHIO (1885)]
344. ES IST **HALD** DIE **WELD** [GERBER, OHIO (1885)]
345. DER WO DIE WUNDEN SCHLECKT DER **HEILD** SIE AUCH WIEDER [GERBER, OHIO (1885)]
346. DEUNE **DOHTER** HAT LETZ GETAN ODER DU [GERBER, OHIO (1885)]
347. ES HAT MICH MANICHMAL **GEWUNTERT** WIE DU ES SO MACHEN KANNST DU UND DEIN BUB **EINANTER** FIHR DIE HAUS ARBEIT ZU **DUHN** [GERBER, OHIO (1885)]
348. SIE HABEN 3 **METICHEN** [GERBER, OHIO (1885)]
349. ICH WILL DIR ZU WISSEN **DUHN** DAB WIHR SCHON **KALDE** TAGE HABEN ES BREICHT NICHT KÖLDER WERDEN [GERBER, OHIO (1885)]
350. VIELE GRÜBE AN ALLE ONKEL UND **TANDE** COSEN UND COSENNEN [GERBER, OHIO (1887)]
351. LIEBE NEFFEN DU SCHREIBST UM REISEGELD FIHR NACH AMERICA ZU KOMMEN ICH DETE DEINE BIETE GERN DUN ICH KANN ALENWEIL NICHT INDEM ICH HABE DE 1 ABRIL 750 **TALER** DAS MACHT AUF EUER GELD 3550 FRANKEN VIHR EIN DERMIN WO ICH LAND GEKAUFT HAB [MICHEL GERBER, OHIO (08.04.1889)]
352. AUF DIE **BLADEN** GESCHIHTEN [RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES, FIN XIX^E SIÈCLE]]
353. BEI MIHR GEHT ES IMMER GUT **HOFFENDLICH** AUCH BEI IHNEN. [HIPPOLYTE KLEIN, (1914)]

354. HAT IHNEN DER HIPPOLYT **SEIDHER** SCHON
GESCHRIEBEN ? [CHARLES KLEIN, (1914)]

355. EINE GRÖßERE **FREUTE** HABE ICH VORIGE WOCHE BEKOMMEN VON
MEINEM BRUDER KARL AUX FRANKREICH. [HIPPOLYTE KLEIN (1914)]

4.1.1 Assimilations de/b/et/p/

Au sein du corpus, on ne trouve que des notations de « b » pour/p/. Les occurrences de « b » apparaissent à l'initiale, à l'intervocalique et en finale. Les graphies proches de l'oralité sont utilisées dans le corpus jusqu'en 1915 (voir exemple 365 chez la scriptrice Alen pour la mention de la ville de Paris). Les exemples sont également classés chronologiquement.

356. SO MEINEN SIE UND MACHEN SIE VON BURGERS KINDER UND FREMDE
KEIN UNTERSCHIED U(ND) WAS HAT DAN(N) DER WILHELM DER NICHT
VON HIER IST HEREIN GEBRACHT DER MIT LÄHRER HAND HEREIN
KOM(M) IN **BUTZSTUNDE** ICH HAB NICHT DAS MINDESTE IN MEINEM
ZIM(M)ER VON SPITHAL WIE ANDERE HABEN; WAS ICH HABE VON
MEUBLES IST MEIN EIGEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

357. DEN 22T JANUAR 6 SAB AUFGEFÜLLT UND EIN SÄBEL **GEBUTZT**
[ROESSEL, STRASBOURG (VERS 1820)]

358. ITEM DIR EIN HALB SESTER **REBS** GEBEN VOR IN DIE ÖHLMÖHL
[KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

359. ITEM DIER EINEN SCHOBEN **SCHNABS** GEBEN [KLEIN, OFFENHEIM
(1847)]

360. ICH HATTE SCHON LANGE EINEN BRIEF GESCHICKT ABER JOHANNES
STEIB HATT MIR IMMER VERSPROCHEN DASS ER UND SEINE MUTTER
UND SEINE SCHWÖSTER HIN AUS WERDEN GENE ABER ES IST NICHT
DARUS GEWORDEN DENN ER IST **BOLZEI** GEWOTEN [ZILLER, LOUISINE
(1849)]

361. ITEM ZWEÿ **BAR** SCHUH [KLEIN, OFFENHEIM (1865)]

362. ITEM EIN GLEINMAGD GEDING VON OFFENHEIM UND IHM ZU LOHN
VERSprochen 50 FRANCS UND 10 FRANCS VOR EIN GLAYD [...] EIN
HALSDUCH EINE **KABB** [KLEIN, OFFENHEIM (1873)]

363. 2 SCHOBE MILCH, 12 A 14 EYREN DAS GELBE VERKLOPFT UND UNTER
DIE MILCH GETHAN ZUCKER UND AUF DIE **BLADEN**
GESCHIHTEN [RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES, (FIN XIX^E
SIÈCLE)]

364. KAREL IST **BIONIER** GEWORDEN [KLEIN (1914)]

365. ICH HABE 3 KARTE FORT GESCHICKT EINE FÜR DICH UND EINE FÜR
XAVER UND EINE FÜR MARIE LAUBER VON KIRCHBERG ES IST IN
BARICE UND MORGEN MUSS ICH IN DROGON UN IN CHASSEUR-ALPIN
SCHREIBEN [ALEN, (1915)]

4.1.2 Assimilations de/g/et/k/

Les occurrences de « g » représentant /k/ se trouvent à l'initiale et à l'intervocalique. L'exemple 374 présente la scripturalisation du durcissement final (« Auslautverhärtung ») par le digramme « ck ». Les occurrences présentes dans cette partie émanent toutes de scripteurs issus du monde paysan, sauf les occurrences 366 et 380 qui émanent des milieux politique et scolaire.

366. ALLES **GLATTSCHTE**, ALLES LACHTE/UND ER DENCK ES GEHT GAR WOHL/ALS AUCH BRUNNER LACHEN WOLLTE/BSCHIEß ER SEINE HOSE VOLL [PATRIOTISCHER TRAUBEN CLUB (XVIII^e SIÈCLE)]
367. RECHNUNG VON DEM **NIGLAUS DURR** [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
368. ITEM DIER GELD GEBEN WOH DEINE FRAU **GRANGLICH** IST GEWESEN [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
369. RECHNUNG VON DER **GLEINMAGT** [KLEIN, OFFENHEIM (1849)]
370. RECHNUNG VON DEM **GNECHT** [KLEIN, OFFENHEIM (1850)]
371. ITEM EIN **GLEINMAGD** GED ING VON WELGODHEIM [KLEIN, OFFENHEIM (1871)]
372. ITEM EIN **GLEINMAGD** GEDING VON OFFENHEIM UND IHM ZU LOHN VERSPROCHEN 50 FRANCS UND 10 FRANCS VOR EIN **GLAYD** [...] EIN HALSDUCH EINE KABB [KLEIN, OFFENHEIM (1873)]
373. **GUGELHOPF** [RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES (XIX^e SIÈCLE)]
374. ICH **GERECK** AUCH EIN MASCHIN FIIHR DIE FRISCHDEN ABZUMACHEN [GERBER, OHIO (1885)]
375. EUNES VON DEINEN METICHEN IST IM **GLOSTER**, DAN MECHTE ICH WISSEN WAS FÜR EIN **GLOSTER** [GERBER, OHIO (1885)]

376. DIE **HEISCHREGEN** HABEN DIE BLINEND AL GEFRESSEN AM **GLEE** [GERBER, OHIO (1885)]
377. ITEM DIER DIE FRAU **GLEITER** BEY DER NAGEREN KAUFF DIE HABEN GEKOST 10 F 85 CENTEN [KLEIN, OFFENHEIM (1871)]
378. ITEM DEINEM VADER **GLESOTH** GEBEN [...] UND EIN PFUNG UND EIN HALBES **SPITZGLEH** [KLEIN, OFFENHEIM (1888)]
379. UND HATTE ES IN EHREN ZUM **ANDENGKEN** AN DIE WEIHNACHTEN 1915. [EDEL (1915)]

L'exemple 380 est particulier, dans la mesure où il s'agit d'une graphie jugée fautive par le scripteur, en effet, le maître d'école Obrecht corrige au crayon : « k » et « d » à la place de « g » et « t » dans sa propre production²¹⁸.

380. ÜBERALL LAGEN NOCH TORNISTER, **BEGLEITUNGSSTÜCKE** [OBRECHT, MULHOUSE (1915)]

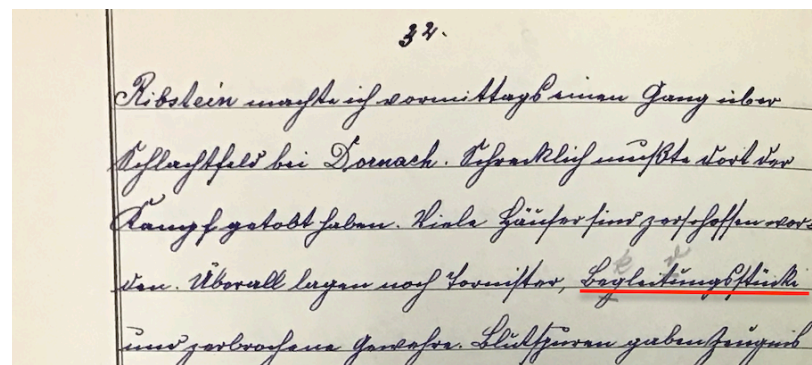


Illustration 34 : corrections du maître d'école Obrecht dans sa propre production

²¹⁸ Le soulignement rouge présent dans l'illustration est de notre fait. Il s'agit d'un soulignement numérique servant de repère.

4.2. Scripturalisation de la vélarisation

Un trait « traditionnel » (Erhart, 2012 : 234) des parlers dialectaux d'Alsace est la vélarisation des nasales et des combinaisons de nasales. Au sein du corpus, on trouve des occurrences de scripturalisation de la vélarisation pour les nasales et combinaisons de nasales suivantes : *-n* (« ged ing » = alld. *geht ein*) et *-nd* (« Pfung » = alld. *Pfund*, « gesung » = alld. *gesund*). Les marques de vélarisation ont été relevées le plus souvent chez les scripteurs Klein vivant dans le Kochersberg où la vélarisation est encore présente de nos jours et chez Rosa Gerber, nièce de Michel Gerber née en Ohio, qui, dans une lettre de 1889, emploie néanmoins 'gesund' sans marquage de la vélarisation (« Wir sind Gott sei dank alle gesund und hoffe es auch von dir liebe C. » [Rosa Gerber, Ohio (1891)])

381. ITEM EIN GLEINMAGD **GED** ING VON WELGODHEIM [KLEIN, OFFENHEIM (1871)]

382. ITEM EIN GLEINMAGD **GEDING** VON OFFENHEIM UND IHM ZU LOHN VERSPROCHEN 50 FRANCS UND 10 FRANCS VOR EIN GLAYD [...] EIN HALSDUCH EINE KABB [KLEIN, OFFENHEIM (1873)]

383. ITEM DEINEM VADER GLESOETH GEBEN [...] UND EIN **Pfung** UND EIN HALBES SPITZGLEH [KLEIN, OFFENHEIM (1888)]

384. LIEBE COUSINE,
ICH ERGREIFE DIE FEDER UM DIR EIN BRIEF ZU SCHRIBEN WIR SIND SO ZIELMLICH **GESUNG** GOTT SEI DANK MEIN ELSTER BRUDER KONNTE BESSER FILEN [ROSA GERBER, OHIO (1891)]

4.3. Scripturalisation de fricativisation

4.3.1 Fricativisation de/b/

Une seule occurrence documentant la fricativisation de/b/est relevée chez Joseph Ziller dans une lettre datant du 5 juillet 1849.

385. WILL GELITE ELTERN ICH WEIB EICH NIHT VILL MER ZU SCHREIWEN [ZILLER, LOUISIANE (1849)]

4.3.2 Fricativisation de/g/

Les occurrences représentant la fricativisation de/g/n'apparaissent chez Michel Gerber que dans une lettre datant d'avril 1884.

386. ES WAR NICHT **MECHLICH WECHEN**²¹⁹ DER JUNGE FRAU [GERBER, OHIO (1884)]

387. ICH WAHR BEY NOTARI **WECHEN** DEM DESTEMENT ZU MACHEN **WECHEN** DEN KÜNTER WAN ICH FORT GEH WAN ICH NICHT FORT KOM BIS IN EUNER WOCH DAN KOM ICH DAS FRIEJAHR INDEM ES IST ZU SPETT **WECHEN** DEM HEUMACHEN UND ERND. LIEBER BRUDER JOSEPH SO WO IHR GESCHRIEBEN HAN HAT DER LIEBE GOTT DEN VATER VIELEICHT SCHON ABGERUFEN IN DIE EWIGKEIT ICH HOFFE ES NICHT ICH WINSCH EHM DIE GESUNDHEIT. JOSEPH WAN ES SO WÄRE WERE ES MEIN WUNSCH DAB DU FIHR VATER UND MUTTER JEDE WOCH DAS GANZE JAHR EINE **HEILICHE** MESSE LESEN LASSEN VON DEM GELD WO IHR MIR SCHULDIG SIND [GERBER, OHIO (1884)]

²¹⁹ Cette réalisation de/wegen/est curieuse dans la mesure où au sein des parlers dialectaux d'Alsace il n'y a pas de réalisation de -g en -ch. Il se pourrait alors que cette réalisation fricativisée soit une imitation ou un emprunt à d'autres parlers germaniques présents en Ohio. Le *PfWB* recense par exemple les prononciations « weech » et « wääche » (« wegen, Präp. m. Gen., m., *Pfälzisches Wörterbuch, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/PfWB?lemid=W01280>>, dernière consultation le 26.06.2022.). Cette réalisation de « wegen » est d'ailleurs récurrente chez Gerber (voir exemple 365). Une autre hypothèse pourrait être celle de l'emploi du *Pfarrerdeutsch*.

4.4. Signalisation de l'affriquée/kch/issue de la 2nde mutation consonantique

Au sein de la production écrite du scribe Starikh on ne relève qu'une occurrence signalisant la réalisation de l'affriquée/kch/issue de la seconde mutation consonantique.

388. SOL AUCH KEIN MENSCH KEIN **WERKCH** MER DUON SOLLE NOCH
WETER IN NOCH AUS DEM BAHN MAN SOLLE KEIN **ROB** ANGESCHIREN
KEIN HOLZ HAUWEN ANDERIST ALS ETWAB ZUO SCHNEFLEN NOCH
WETER EPFEL NOCH BIRE UND NUB AB ZUO MACHEN UND KEINE NUS
AUSMACHEN. [STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

4.5. Aspects consonantiques : conclusion partielle

- Graphies baroques vs. assimilation

Dans les productions des scribes, nous avons différencié les cas où deux consonnes occlusives étaient agglutinées (dt/td) et relevaient d'une tradition d'écriture 'baroque' ou lorsque les graphies attestaient d'une assimilation consonantique (ex. « b » pour /p/ou « g » pour /k/). Une correction apportée par le maître d'école Oberlen (XX^e siècle) montre que la différenciation entre les deux occlusives n'allait pas de soi dans l'acte d'écriture, même pour un maître d'école.

- L'évocation du quotidien comme facteur du transcodage phonique => graphique

Tout comme pour les phénomènes de transcodage phonique = « graphique sur le plan vocalique, le transcodage de phénomènes consonantiques, comme la vélarisation de *-n* ou *-nd* semble être provoquée par l'évocation du quotidien (« Pfung », « gesung », « ged ing »). Dans le cas des scribes Klein, c'est l'expression plus ou moins figée **STATUT DU DOMESTIQUE + geht ing/geding/ged ing** qui semble être directement transcodée de l'oral à l'écrit.

**CHAPITRE 5 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA
SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : MARQUAGES
MORPHOLOGIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES**

1 Introduction

Contrairement à Elspass (2005 : 340) qui concentre son analyse de la morphologie sur l'évolution de l'emploi de la diminutivité (passage de *-gen* à *-chen*), ainsi que de phénomènes ciblés relevant de traditions d'écriture anciennes (maintien du *e* au prétérit et au datif) ou de marques relevant plus ou moins de l'oralité (formes participiales sans *ge-*, abandon des marques de déclinaison sur les substantifs à déclinaison faible), nous incluons dans notre analyse un balayage de tous les emplois morphologiques relevés dans les documents du corpus, relevant d'un maintien de traditions scripturales anciennes et/ou de l'emploi des formes morphologiques inhérentes aux variétés dialectales présentes en Alsace. Souvent, les anciennes traditions scripturales, telle que la formation de participe II sans le préfixe *ge-*, sont maintenues encore aujourd'hui et correspondent finalement à la morphologie des parlers dialectaux d'Alsace.

Dans la lignée de notre positionnement d'observatrice vis-à-vis des productions des scripteurs, nous ne prendrons pas en compte comme littérature scientifique *stricto sensu* les ouvrages de grammaire des XVIII^e et XIX^e siècles. Nous rejoignons sur ce point le positionnement de Wegera (2000 : 1810) qui argumente que

[d]ie Ausführungen der Grammatiktheoretiker des 18./19. Jhs. können nur bedingt herangezogen werden, da ihr zumeist normativer Anspruch sie als Primärquelle zur Beschreibung historischer Sprachwirklichkeit wenig tauglich erscheinen läßt und sie nur begrenzt als wissenschaftliche Sekundärliteratur betrachtet werden können. Ihre Aussagen, Entscheidungen und Diskussionen – so wichtig sie für die Sprachentwicklung auch sein mögen – sind als außersprachliche Größe heranzuziehen und als solche [...] zu bewerten.

Les commentaires subjectifs présents dans ces ouvrages de grammaire (cf. entre autres Adelung (1781, 1788), Gottsched (1749), cf. *infra*) apparaîtront à plusieurs reprises dans cette partie, en relation avec les phénomènes que nous avons relevés. Ces commentaires historiques nous servent aujourd'hui à distinguer de manière assez précise la variété 'standard', dans laquelle n'apparaissent pas – ou du moins ne devaient pas apparaître – des phénomènes tels que la diminutivité en *-le*, de la langue écrite 'commune' employée par les scripteurs peu expérimentés et qui, comme pour les autres phénomènes étudiés, emploient les formes qui leur sont familières, qu'il s'agisse de formes dialectales mises à l'écrit ou de l'emploi de formes écrites traditionnelles anciennes. Pour le XIX^e siècle, nous avons utilisé comme outil de comparaison – en plus des dictionnaires et des ouvrages cités ci-dessus – le manuel de

Kahl (1893), qui renseigne de façon contrastive les différences entre *Mundart* et *Schriftsprache*. L'originalité de ce manuel réside dans la prise de position de son auteur. Bien que ce dernier précise que le maître d'école doit combattre (« bekämpfen », préface) l'influence du dialecte (*Mundart*) sur la langue (*Sprache*), Kahl (1898 : préface) indique aussi que :

[n]icht selten musste ich mich auf Andeutungen beschränken, die aber genügen werden, dem strebsamen Lehrer für eigene Untersuchungen und Zusammenstellungen den richtigen Weg zu weisen. Denselben Zwecke können die den Anmerkungen zugewiesenen wissenschaftlichen Belegstellen dienen, die zugleich zeigen mögen, dass die *Mundart wissenschaftlicher Durchforschung und Bearbeitung ebenso würdig und ebenso fähig ist, wie etwa das Althochdeutsche oder irgend ein anderer Zweig der deutschen Sprache*²²⁰.

Le travail de Beyer (1963) sur la flexion du groupe nominal en alsacien nous a permis d'identifier rapidement les phénomènes morphologiques 'anciens' et de les intégrer comme variable d'analyse. Bien que *La flexion du groupe nominal en alsacien* (1963) porte comme sous-titre « étude descriptive et **historique** », la dimension historique de celle-ci manque souvent de précision. En revanche, la partie III de l'ouvrage « Interprétation des faits à la lumière des données historiques » (Beyer 1963 : 245–349) a permis une première approche des phénomènes relevés. Le travail de Beyer est le seul travail spécifique en historicité concernant la flexion du groupe nominal en alsacien.

Dans la littérature scientifique contemporaine relevant des travaux de sociolinguistique historique publiés outre-Rhin, le cas de l'Alsace est le plus souvent ignoré par les chercheurs, comme c'est le cas chez Elspass (2005) ou encore chez Ganswindt (2017, 2019), alors que leurs travaux proposent des vues d'ensemble plus ou moins larges des pratiques scripturales d'*en bas*. Il n'y a que chez Polenz (2000b,c) où les pratiques scripturales en vigueur en Alsace sont régulièrement citées. Le travail de Sowada (2019) inclut lui aussi une vision des pratiques scripturales en vigueur en Alsace et plus particulièrement dans la zone frontalière pendant la Grande Guerre, bien que les pièces de corpus de Sowada soient majoritairement en français. Dans le cas de l'analyse morphologique, l'exclusion de l'Alsace des travaux de sociolinguistique historique allemande se fait ressentir dans l'analyse des productions des scripteurs, car les dictionnaires des parlers dialectaux d'Alsace n'apportent qu'une aide

²²⁰ C'est nous qui soulignons.

relative, contrairement aux autres domaines étudiés, où ces dictionnaires ont pu donner des éléments solides de comparaison et d'analyse. Les dictionnaires des parlers dialectaux et de la langue allemande plus généralement retrouvent toute leur utilité dans le domaine de la morphosyntaxe, dans la mesure où les éléments morphosyntaxiques relevés sont en grande partie lexicographiés et commentés.

Les variables morphologiques seront traitées selon deux catégories principales : la morphologie du groupe verbal (2.2) et la morphologie du groupe nominal (2.3). L'apocope du *e* atone (0) sera quant à elle traitée à part, car le phénomène concerne les deux groupes.

2 Variables d'analyse sur le plan morphologique

2.1 Un phénomène transversal : l'apocope du *e* atone

Bien que le phénomène d'apocope du *e* atone soit répandu dans l'espace linguistique allemand depuis le XIII^e siècle (Beyer 1963 : 329 ; Wegera 2000 ; Elspass 2005), sa 'restitution' (Wegera 2000, Elspass 2005) à l'écrit est réintroduite massivement à partir des XVII^e et XVIII^e siècles (Elspass 2005 : 444). Wegera (2000 : 1812) précise que « [b]ereits in der zweiten Hälfte des 17. Jhs. ist das Plural-*e* im Md; (außer Köln), im Els. und Ofr. weitgehend wieder eingeführt ». Elspass (2005 : 444 d'après Gladts 1976 : 126) indique que l'apocope du *e* atone est également présente dans les écrits de scripteurs expérimentés, comme par exemple chez Adelung qui emploie *Buchstab* ou *Herberg*, ou encore chez Duden qui, lui, préconise l'emploi de l'apostrophe lorsque apocope il y a, bien que le grammairien semble être opposé à son emploi (« eine solche Verstümmelung der Wortform ist zu vermeiden » (Duden 1880 : XV, 1905 : XIV). Beyer (1963 : 329) indique que pour la flexion de l'adjectif épithète, « les auteurs et les scribes recourent facilement, à partir de Brant, à *-e* final apocopé ». Kahl (1893: 15-16) commente quant à lui « [z]unächst wird im Elsässischen auslautendes *e* durchweg abgestossen : es heisst *Stub* = Stube; *Sunn* = Sonne; *stick* un *zaich* (Pf. I, 8. 25) = sticke und zeichne; *Händ* = Hände. »

Les occurrences les plus nombreuses d'apocope du *e* atone sont présentes dans les listes de courses très probablement rédigées par le précepteur des enfants du notaire Roessel (exemples 391-393 ; 400) et dans la note de frais du serrurier Hamm (exemple 398). Au sein des documents du corpus, on trouve sept occurrences de pluriels non marqués. Parmi ces sept occurrences, plus de la moitié concerne le lexème « Schuh » qui est mentionné par trois scripteurs (voir exemples 394-395 et 396-397). *ElsWB*²²¹ indique plusieurs formes de pluriel différentes pour « Schue^h, Schuech, Schu^h, Schuck » en fonction de diverses localités. Cependant, dans les exemples donnés à l'écrit et issus de la littérature ou dans le dicton « Wënn der d Schue^h vor d Tür stellt, se findeⁿ si^e d'r Wëj ellein für uf d Polizei »²²¹, le pluriel ne porte pas forcément de marquage particulier et se confond avec le singulier.

²²¹ „Schueh“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S01634>>, dernière consultation le 11.08.2022.

Les exemples 401 à 403 comportent des occurrences d'apocope de *e* atone au sein de verbes.

389. ITEM EIN WEIßE **BETTLAD** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]
390. NOCH ETWAS. DIE ZWEÏTE **RACH**²²² DER JACOBÉ IN BERAUBUNG MEINER, FR. KLEITER [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
391. **SCHUHWICHS** [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]
392. **SEIF** [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]
393. EMILE FÜR DIE **SCHREIBSTUND** [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]
394. **SCHUH** FÜR DIE ZWEÏ KLEINEN [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]
395. BÄNDEL IN DIE **SCHUH** [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]
396. ITEM ZWEÏ BAR **SCHUH** [KLEIN, OFFENHEIM (1851)]
397. ITEM DIER WETER GEBEN 10 FRANCS VOR **SCHUH** ZU ZALEN [KLEIN, OFFENHEIM (1878)]
398. AN EINER **BETTLAD** DIE STOLLE FEST GEMACHT 4 NEUE ZWINGEN AN DIE FÜß GEMACHT [HAMM, STRASBOURG (1824)]
399. ABER IHR GLAUBT MIHR DOCH NICHT MEINER ELSTE SOHN WO NOCH LEDICH WAHR HAT DEN LETZTEN WÜNTER SICH VERHEIRATEN SEIN FRAU WAHR GESUND UND STARK MUNTER UND FREHLICH SIE WORD DEN 19 ABRIL 18 JAHR ALT [GERBER, THOMPSON, OHIO (1884)]

400. **BAUMWOLL** FÜR STRÜMPF [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]
401. WAN ICH AN MEINE LIEBE FRAU **DENK** DAN FILE ICH LEIDICH [GERBER, OHIO (1884)]
402. ICH SCHREIBE EUCH WAN IHR MIHR GESCHRIEBEN HÄTTEN ICH SOL DEM VATER SO VIEL GELD SCHICKEN ALS IHR SAGEN DAB ICH ZU GUT **HAB** DAB HÄTE ICH IM GERATE GESCHICKT DAB HÄTE ICH DUHN KÖNNEN ABER VON DEN KÜNTER FORT GEHEN WO NOCH KRANK SEYT DAB IST HART [GERBER, OHIO (1884)]
403. LIEBER BRUEDER JOSEPH SO WO IHR GESCHRIEBEN HAN HAT DER LIEBER GOTT VIELEICHT SCHON DER VATER ABGERUFEN IN DIE EWIGKEIT. ICH **HOFF** ES NICHT ICH WINSCH E IM DIE GESUNDHEIT. JOSEPH, WAN ES SO WÄRE WERE ES MEIN WUNSCH DAB DU FIHR VATER UND MUTTER JEDE WOCH E DAB GANZE JAHR EINE HEILICHE MESSE LESEN LASSES VON DEM GELD WO IHR MIR SCHULDIG SIND [GERBER, OHIO (1884)]

2.2 Morphologie du groupe verbal

2.2.1 Pluriel et vouvoiement : *mir, ihr et euch*

Du wird nur noch 1. gegen Gott, 2. in der Dichtkunst und dichterischen Schreibart, 3. in der Sprache der engen Vertraulichkeit, und 4. in dem Tone der hochgebiethenden Herrschaft und tiefen Verachtung gebraucht. Außer diesen Fällen redet man sehr geringe Personen mit *ihr*, etwas bessere, mit *er* und *sie*, noch bessere mit dem Plural *sie*, und noch vornehmere wohl mit dem Demonstrativo *Dieselben* oder auch mit abstractem Würdenamen, *Ew. Majestät*, *Ew. Durchlaut*, *Ew. Exzellenz* u.s.f. an. (Adelung 1782 : 684)

Les règles de politesses décrites par Adelung (*supra*) reflètent sa position d'homme cultivé de la société de la fin du XVIII^e siècle, en particulier la proposition « sehr geringe Personen [redet man] mit *ihr* [...] an ». Dans les rares évocations de formules de politesse présentes au sein du corpus, ce sont des 'sehr geringe Personen' qui se vouvoient entre elles. Ces personnes utilisent certes le *ihr* et le *euch* de vouvoiement, mais n'ont très certainement pas

²²² Rapp emploie également la forme pleine *Rache* : « Diese Rache ist ihr zum Theil gelungen wie in folio angemerkt. » [Rapp, Saverne (vers 1812)]

eu accès aux règles d'Adelung. Besch (1998 : 95) indique de façon plus générale et neutre que « das alte *Ihr* gilt fürderhin nur noch in der Provinz, d.h. in den regionalen Dialekten ».

Les pronoms personnels dans leur variante dialectale ou ancienne sont assez rares au sein de notre corpus, dans la mesure où les scripteurs n'ont pas forcément l'occasion d'employer des pronoms de pluriel et/ou de vouvoiement, selon le genre de texte qu'ils produisent. Les scripteurs chez qui les pronoms de pluriel ont le plus de chance d'apparaître sous leur forme dialectale sont ceux qui écrivent à leur famille, soit parce qu'ils sont émigrés, soit parce qu'ils sont au front pendant la Grande Guerre.

Concernant « *euch* », *DWB*²²³ fait le commentaire suivant : « in höflicher anrede vertritt *euch*, wie *ihr*, den sg. zweiter person ». Dans l'exemple 404 il n'est pas clair si Ziller vouvoie ses parents ou s'il les évoque simplement au pluriel. Nous avons tout de même intégré cet exemple dans les formes de vouvoiement, car la majuscule employée par Ziller peut laisser penser à un éventuel vouvoiement de sa part. De plus, en 1884, Michel Gerber vouvoie son père à plusieurs reprises, ce qui peut laisser penser que Joseph Ziller le faisait aussi une quarantaine d'années plus tôt. Le vouvoiement des parents par les enfants au XIX^e siècle n'est pas rare du tout.

Concernant l'emploi de *mir* comme pronom de la première personne du pluriel (alld. *wir*), son emploi relève bien de la sphère dialectale. Le *DWB*²²⁴ donne un premier commentaire historique sur l'emploi de *mir* : « nebenform zu *wir*, im oberdeutschen und mitteldeutschen des 15. und 16. jahrh. nicht unhäufig » et précise plus loin l'emploi dialectal de *mir* au milieu du XIX^e siècle : « mundartlich auch heute noch als *mir*, wenn betont, als *mr* ohne betonung weit verbreitet, im alemannischen, bairischen und fränkischen sprachgebiete ». *ElsWB*²²⁵ en donne une très courte définition : « *wir* allg. ».

²²³ „*euch*“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=E10006>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²²⁴ „*mir*“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=M05173>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²²⁵ „*mir*“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=M00954>>, dernière consultation le 11.08.2022.

404. BESTE ELTERN ICH HABE **EUCH** IN MEINEM LETZTEN BRIEF GEMELDET, DAB ICH MEINE SCHWESTER MARIAN ZU MIR KOMMEN SOLL. ABER WEIL ES IN EMERIKA AUCH NICHT VIEL BESSER IST ALS WIE ZU HAUS BIN ICH BESONNEN BIS AUF DEN ANDERE SUMMER NACH HAUS ZU KOMMEN [ZILLER, LOUISIANE (1841)]

405. LIEBER VATER ICH DED **EUCH** NOCH EUNMAL SO GERN SEHN [GERBER, OHIO (1884)]

406. LIEBER VATER WAN ICH NICHT ZU **EUCH** KOMME SOLD **IHR** ES NICHT ÜBEL AUFNEHMEN UND NICH DENKEN ICH HABE HEUNE LIEBE ZU **EUCH**. [GERBER, OHIO (1884)]

407. JA ADDELE WENN ICH EIN MAL [...] URLAUB BEKOMME SO KANN ICH ZU MEINER SCHWÄGERIN ABER **MIR** WOLLEN HOFFEN DASS UNS DER LIEBE GOTT DIES JAHR ZUSAMMENBRINGT. [EDEL, (XX^e SIÈCLE)]

408. WANN KÖNNTEN **MIR** UNS TREFFEN [FRITSCH, STOSSWIHR (1917)]

2.2.2 Le pluriel unifié

Les exemples 409, 410 et 411 présentent des formes de pluriel unifié (« Einheitsplural ») à la deuxième personne du pluriel. En alsacien, la formation des trois personnes du pluriel se fait en *-e* – sauf en haut-alsacien (*-e*, *-t*, *-e*) – contrairement à l'allemand standard qui présente l'alternance *-en*, *-t*, *-en*. Cette formation unifiée du pluriel remonte au XV^e siècle et selon Polenz (2000b : 260) perdure jusqu'au XVII^e siècle dans le domaine de l'allemand supérieur :

[b]eim Ausgleich der endungen des Plural. Ind. beruhte die heutige Kompromißlösung *-en*, *-et*, *-en* auf ostmittelalt. Gebrauch seit dem 15. Jh., während im Westmittelalt. und Westoberalt. bis zum 17. Jh. alle 3 Personen zu *-en* oder *-ent* vereinfacht waren (schwäb. Noch heute *wir/ihr/sie ganget*)

Polenz ne fait cependant pas mention des parlers dialectaux d'Alsace qui conservent le pluriel unifié de nos jours. Roth (2007 : 51; 53) présente de son côté des tableaux synthétiques de la formation des pluriels ainsi que de leurs évolutions.

Chez Joseph Ziller (exemple 409), on peut noter une concurrence des formes de pluriel : « Ihr [...] schreiben » coexiste avec « machet » dans la même phrase. Michel Gerber n'utilise que le pluriel unifié et semble donc faire systématiquement appel à sa variété dialectale pour marquer la deuxième personne du pluriel.

409. WENN **IHR** MIR **SCHREIBEN** SO MACHET DIE ADRESSE AN HERNN [...] [ZILLER, LOUISIANE (1841)]

410. ICH SCHREIBE EUCH WAN **IHR** MIHR GESCHRIEBEN **HÄTTEN** ICH SOL DEM VATER SO VIEL GELD SCHICKEN ALS **IHR** SAGEN DAB ICH ZU GUT HAB DAB HÄTE ICH IM GERATE GESCHICKT DAB HÄTE ICH DUHN KÖNNEN ABER VON DEN KÜNTER FORT GEHEN WO NOCH KRANK SEYT DAB IST HART [GERBER, OHIO (1884)]

411. LIEBER BRUEDER JOSEPH SO WO **IHR** GESCHRIEBEN **HAN** HAT DER LIEBER GOTT VIELEICHT SCHON DER VATER ABGERUFEN IN DIE EWIGKEIT. ICH HOFF ES NICHT ICH WINSCH IM DIE GESUNDHEIT. JOSEPH, WAN ES SO WÄRE WERE ES MEIN WUNSCH DAB DU FIHR VATER UND MUTTER JEDE WOCHE DAB GANZE JAHR EINE HEILICHE MESSE LESEN LASSES VON DEM GELD WO **IHR** MIR SCHULDIG **SIND** [GERBER, OHIO (1884)]

2.2.3. Construction du subjonctif II

2.2.3.1. Forme périphrastique avec l'auxiliaire *duen*

L'auxiliaire *tun*, en-dehors de sa fonction d'expression du subjonctif, présente une polyfonctionnalité extrême (Langer 2001), notamment à l'indicatif (Kleiber 1998 ; Elspaß 2005 : 365).

Die *tun*-Fügung war in der Schriftlichkeit der frühneuhochdeutscher [*sic*] Zeit noch überaus verbreitet, wurde seitdem jedoch durch zunehmende normative Diskriminierung seitens der Grammatiker immer mehr aus der ‚hohen‘ Schriftlichkeit verdrängt. In der [A]lltagssprache des 19. Jahrhunderts findet man sie [die *tun*-Fügung] noch in allen Schreibregionen und in allen Gebrauchsweisen, die sie auch im Frühneuhochdeutschen innehatte. Sie war damit nicht – wie gelegentlich behauptet wird – auf die gesprochene Sprache beschränkt, sondern tauchte schriftsprachlich sogar in Regionen auf, in denen die *tun*-Fügung dialectal (angeblich) nicht existiert. (Elspaß (2005 : 365)

Nous nous concentrerons ici sur sa fonctionnalité d'expression du subjonctif II. Dans son ouvrage sur la stigmatisation de l'auxiliaire *tun*, Langer (2001 : 8) indique que

the late seventeenth century sees the extension of the stigmatization to all written text types as well as the classification as regional german. [...] However, it is not until the mid-eighteenth century that the construction becomes explicitly linked to the language of the lower social classes [...] : thus the situation of present-day standard German, where the use of auxiliary *tun* is clearly marked as sub-standard speech, has its origin in the grammarians' comments from the eighteenth century.

Et poursuit plus loin en guise de conclusion à sa problématique :

To summarize, given the divergence between modern standard German on the one hand and modern dialects and colloquial language on the other hand, and given the even distribution of the auxiliary in ENHG [early new high german] texts and the explicit comments although in clearly distinguishable stages, of prescriptive grammarians from the sixteenth to the eighteenth centuries on the undesirability of the construction, it can only be concluded that the ungrammaticality of *tun* in standard German is indeed due to the metalinguistic influence of the grammarians during the ENHG period. (Langer 2001 : 8–9)

Seules deux occurrences de subjonctif II dans leur forme périphrastique dialectale sont présentes au sein du corpus²²⁶ (voir exemples 412 et 413). « thun » est référencé et son emploi

²²⁶ Dans l'exemple 413, l'occurrence soulignée atteste de l'emploi de *tun* mais pas dans sa forme de subjonctif.

largement détaillé chez *Adelung*²²⁷, bien que son emploi dans la « Hochsprache » soit connoté de façon négative. *Adelung* commente l'emploi de « thun » à deux reprises. Dans un premier commentaire, il précise l'usage de *tun* dans les variétés dialectales qu'il juge basses/inférieures de l'espace linguistique haut-allemand et plus particulièrement dans celui de l'allemand supérieur :

[i]n den niedrigen Hoch – und Oberdeutschen Mundarten gehet man in dem Gebrauche dieses Zeitwortes noch weiter, wo es als ein wahres Hülfswort gebraucht wird, alle Zeitwörter, auch Neutra damit zu conjugieren.

Plus loin dans l'article, *Adelung* commente son usage dans la langue 'standard' : « [a]llein im Hochdeutschen klingt er überaus niedrig und widerwärtig ». Avant lui, *Gottsched* (1749 : 339) qualifie déjà les emplois de *thun* de « lächerlich » et appartenant à l'usage sociolinguistique des apprentis (« Handwerksbursche »). Au milieu du XIX^e siècle, *DWB*²²⁸ indique de manière plus neutre « alemann. conjunctiv präsentis ». *ElsWB*²²⁹ indique l'emploi de *tue(n)* au subjonctif, sans en commenter négativement l'emploi. En suivant le raisonnement de *Langer* (2001), qui en arrive à la conclusion que l'emploi jugé incorrect de *thun* n'est dû qu'aux commentaires métalinguistiques des grammairiens de la période du nha précoce, les commentaires neutres du *DWB* et de *ElsWB* prennent tout leur intérêt, dans la mesure où les frères Grimm avaient une certaine fibre pour les parlers dialectaux et que *Martin* et *Lienhart* produisent explicitement un dictionnaire des parlers dialectaux d'Alsace. La non-stigmatisation de *thun* dans ces deux ouvrages est donc tout à fait justifiée.

412. LIEBER VATER ICH **DED** EUCH NOCH EUNMAL SO GERN **SEHN** [GERBER, OHIO (1884)]

413. LIEBE NEFFEN DU SCHREIBST UM REISEGELD FIHR AMERICA ZU KOMMEN ICH **DETE** DEINE BIETE GERN **DUN** ICH KANN ALENWEIL NICHT INDEM ICH HABE DE 1 ABRIL 750 TALER DAS MACHT AUF EUER GELD 3550 FRANKEN VIHR EIN DERMIN WO ICH LAND GEKAUFT HAB [GERBER, OHIO (08.04.1889)]

2.2.3.2. Forme pleine avec inflexion de la voyelle radicale

L'emploi de la forme pleine du subjonctif II de *brauchen* (voir exemple 414) fait irruption chez *Gerber* en 1885. La graphie « ei » pourrait être une adaptation à une phonologie moins dialectale (dialecte : *bricht* [voir *ElsWB*²³⁰], encore utilisé de nos jours), se rapprochant plus du standard (*bräuchte*), de par la forme diphtonguée de la voyelle radicale.

414. ICH WILL DIR ZU WISSEN DUHN DAB WIHR SCHON KALDE TAGE HABEN ES **BREICHT** NICHT KÖLDER WERDEN [GERBER, OHIO (18.12.1885)]

2.2.3.3. Recours à une construction périphrastique (parfait)

Dans le domaine de la linguistique allemande, il est communément accepté que l'usage du prétérit a commencé à baisser au XVI^e siècle (« sog. Präteritumschwund »). D'après *Solms* et *Wegera* (1993 : 388–389), la raréfaction du prétérit à l'écrit serait due à sa (quasi) disparition dans les variétés dialectales orales, remplacé par l'utilisation du parfait :

Die vielfache Verwendung des Perfekts anstelle des früheren Präteritums in süddeutschen Texten hängt offenbar mit dem Schwund des Präteritums in den Mundarten zusammen. Soweit die schriftlichen Quellen Schlüsse über den mündlichen Sprachgebrauch zulassen, ist der Verlust des Präteritums (und Ersatz durch das Perfekt) von ca. der zweiten Hälfte des 15. Jhs. bis ca. 1600 zu datieren.

²²⁷ „Thun“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=T00586>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²²⁸ „thun“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=T04069>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²²⁹ „tue(n)“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=T00038>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²³⁰ „bruchen“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=P03624>>, dernière consultation le 11.08.2022.

Ce phénomène d'écriture au parfait est présent dans plusieurs textes du corpus et transcende les époques (1691-1914). Le recours au parfait pour relater un événement passé est d'autant plus intéressant pour notre travail, que ce phénomène est encore présent aujourd'hui dans les variétés dialectales en Alsace²³¹.

415. WIE ES UNSERE VOHR ELTEREN IM BRAUCH **GEHABT HABEN**
[STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]²³²

416. ICH **HABE GEMEINT** SIE HAT DEN JOSEPH MURINSER GEHABT FIHR
IHREM MANN [GERBER, OHIO (1884)]

417. ICH MECHTE WÜSSEN OB MEIN BRUDER ANDONI SCHON GESPIELD
HATT OB ER SELLTAT **HATT MISSEN SEIN** OTER NICH [ZILLER,
LOUISIANNE (1849)]

418. ITEM DIER GELD GEBEN WOH DEINE FRAU GRANGLICH **IST GEWESEN**
[KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

419. WIE ICH GELESEN HABE AUF DER KARTE, STEHT ES GUT MIR DEINER
GESUNDHEIT, UND WIE ES SCHEINT HAST DU AUCH SCHON
ZUGENOMMEN SEITDEM DU BEI UNS **GEWESEN BIST** [ANONYME,
(1917)]

420. SOEBEN **HABEN** WIR IN WINDEN AUFENTHALT **GEHABT** [KLEIN,
WINDEN (1914)]

421. WIR **HABEN** KEIN SO GUTES JAHR **GEHABT** DIESES JAHR WEIZEN UND
KROMBIREN UND OBST WAR SCHLECHT [GERBER, OHIO (1885)]

²³¹ Avec une exception pour le francique rhénan où une forme de prétérit est encore présente pour *sin* : *wâr*.

²³² Sémantiquement, il s'agit quasiment d'un plus-que-parfait, « im gebrauch » tend à 'remplacer' à faire fonction de participe II.

2.2.4. Formation du participe II

Les constructions de participe II ci-dessous se distinguent d'une part par l'absence du préfixe *ge-* et d'autre part, par des formes concurrentes avec *ge-*. Si ces constructions sont attestées à l'écrit dans une aire plus large que celle des variétés dialectales présentes en Alsace à l'époque du nouvel-haut-allemand-précoce, elles se conservent encore aujourd'hui dans les parlers dialectaux d'Alsace (Huck, Laugner, & Laugel 2000 : 42). Ce sont les précisions de Solms et Wegera (1993 : 238) et d'Elspass (2005 : 371) sur les époques d'introduction de l'utilisation du préfixe *ge-* devant des verbes dont l'initiale est *g-* ou *k-* qui nous ont permis de classer ces occurrences comme étant dialectales, ou du moins se démarquant des pratiques présentes dans la variété standardisée/dominante dans la sphère germanophone :

[p]honotaktisch zu wertender *ge-* Ausfall liegt bei mit den *g-/k-* anlautenden Verben vor. Zu nennen sind vor allem *geben* [...], *gehen* [...] neben z.B. auch *giessen*, *graben*, *kaufen*. Bei *geben* bleibt das Part. Prät. bis in das 16. Jh. häufiger und noch im 17. Jh. nicht selten ohne *ge-* gebildet; die konsequente Nutzung von *ge-* ist erst für das 18. Jh. nachzuvollziehen. Bei *gehen* nehmen die präfixlosen Formen seit dem 15. Jh. zu und überwiegend deutlich noch im 17. Jh.; die Durchsetzung von *ge-gangen* fällt in das 18. Jh. (Solms & Wegera 1993 : 238)

Alter schriftsprachlicher Gebrauch und aktuelle sprechsprachliche Einflüsse wirkten in dem noch häufigen Gebrauch von Partizip II-Formen ohne *ge-* zusammen. Das *ge-* gilt noch für das Frühneuhochdeutsche als produktives Wortbildungspräfix zum Ausdruck des perfektiven Aspekts. Bis in die Schriftsprache des 18. Jahrhunderts war der Ausfall bzw. die Nichtrealisierung des *ge-* konventionell in Verben mit *g/k-* Anlaut des Stamms (*geben*, *gangen*, *kommen*) sowie bei Verben mit perfektiver Aktionsart (*kommen*, *finden*, *treffen* und *werden*). Zu diesen Formen traten in der geschriebenen Alltagssprache des 19. Jahrhunderts Fälle, die auf Einflüsse der Dialekte zurückzuführen sind : In den oberdeutschen und besonders den niederdeutschen Dialekten, weniger im Mitteldeutschen, fehlt das *ge-*Präfix weitgehend bis ganz. Belege wie *gangen*, *kauf*, oder *worden* [...] sind sowohl mit Traditionen des Schreibens wie auch als Formen der gesprochenen Alltagssprache zu erklären. (Elspass 2005 : 371–372)

Pour ce qui concerne l'emploi au XIX^e siècle de formes de participe II sans *ge-* et correspondant aux formes décrites ci-dessus, Elspass (2005 : 355) indique qu'elles sont considérées comme fautives, mais restent employées à l'écrit dans les écrits du quotidien jusque dans le premier quart du XX^e siècle. Elspass (2005 : 357–358) indique également que l'emploi de ces formes à l'écrit est corrélé avec l'influence des dialectes :

[h]insichtlich der regionalen Verteilung der Belege ist also ein dritter Faktor geltend zu machen, nämlich der Einfluss der Mundarten im 19. Jh. Das *ge* – im Partizip II ist im Mittelniederdeutschen geschwunden; das Ostfälische und das Brandenburgische haben Restforme mit *e* – und *je* – bewahrt. Auch in den oberdeutschen Dialekten fehlt es weitgehend, während es in den mitteldeutschen Mundarten realisiert wird. [...]

Au sein du corpus, les occurrences de participes II sans *ge* – émanent de Michel Rapp et de différents scripteurs Klein. Chez Michel Rapp, les formes avec et sans *ge* – sont concurrentes (exemples 422-425) et viennent confirmer les observations de Solms et Wegera (1993) [voir *supra*]. Chez les représentants de la famille Klein, on trouve une occurrence avec *ge-*, qui entre en concurrence dans la même phrase avec la forme sans *ge* – (exemple 427). Les occurrences sans *ge-*, bien qu’elles apparaissent trente-cinq à soixante-dix ans après celles de Michel Rapp, sont en usage majoritaire chez les différents scripteurs de la famille Klein. Une observation parallèle des usages faits par les scripteurs de notre corpus avec les usages des scripteurs présents chez Elspass (2005 :358) peut être faite :

Der Fall ‚Partizip II ohne *ge-*‘ zeigt nicht nur abermals, dass eine alte grammatische Form, die durch die Grammatikschreibung allmählich stigmatisiert wurde und folglich in der hochsprachlichen Varietät des 19. Jahrhunderts bereits verschwunden war, in der geschriebenen Alltagssprache weiterexistierte, sondern auch, dass schriftsprachliche Überlieferung und aktueller Einfluss der gesprochenen dialektalen Varietäten in der Realisierung ein und derselben ausdrucksseitigen grammatischen Variante zusammenwirken.

Polenz (2000b : 261) indique par ailleurs, que dès le XVIII^e siècle, le préfixe *ge-* se fixe dans la langue écrite dans la formation du participe II.

Das *ge* – im Partizip II wurde im 17., vor allem 18. Jh. feste Regel; bei bestimmten häufigen Verblexemen aber fehlt es noch bis ins späte 18. Jh. : *kommen, funden, gangen, bunden, gessen, troffen, bracht*, usw.; letzte präfixlose Form ist heute *worden* im Verbgefüge mit Partizip II.

422. DER FLEGEL DOTTERMÄN(N)EL, WI [ILLISIBLE] WAS TÄGLICH MIT MEINEM OFEN GESCHIEHET, AN STATT ER HÄTTE SOLLEN ABWIHREN HAT IHM NOCH RECHT **GEBEN**. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

423. NB. 8 TÄGE VORHER HATTE H(ERR) L’ABBÉ IHME EIN BOUTEULE BRANDW(EIN). PRESENT **GEBEN** [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

424. HIER GEHÖRT ; WAS DIE SPITHALMAGD IN DER METZIG FÜR DIE SPITHÄLER FLEISCH HOHLET, WIRD AUF DEM METZGER CONTO

GEGEBEN; WAS ABER FÜR DIE SCHWESTERN IHRE TAFELSPESSE GEHOHLET WIRD GLEICH BAAR BEZAHLT ALSO WIRD IN DER STADT VON FLEISCHHOHLENDE WEIBSLEUTHE GESPROCHEN. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

425. DER MAIR SCHAUTE SIE STARR AN UND SAGTE : ES GILT JETZT GLEICH, ICH HABE IHM DEN GEWALT **GEGEBEN** UND GIB IHM NOCHMAL GEWALT ZU SCHALTEN U(ND) WALTEN UND WER IHM DEN GERINGSTEN VERDRUß MACHT SOLLEN SIE MIRS SAGEN, DER SOLLE GLEICH ZUM HAUS HINAUS SEYE WER ES WOLLE. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

426. ITEM DIER GELD **GEBEN** AN OSTERMONDAG [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

427. ITEM DIER DIE FRAU GLEITER BEÿ DER NAGEREN **KAUFT** DIE HABEN **GEKOST** 10 F 85 CENTEM [KLEIN, OFFENHEIM (1852)]

428. ITEM DEINEM BRUDER **GEBEN** WIDER EIN HALMAS SCHNABS UND ER HAT MEINE BODEL NOCH DAZU [KLEIN, OFFENHEIM (1852)]

429. ITEM DIER WETER **GEBEN** 10 FRANCS VOR SCHUH ZU ZALEN [KLEIN, OFFENHEIM (1878)]

430. ITEM DEINEM VADER GLESOTH **GEBEN** [...]UND EIN PFUNG UND EIN HALBES SPITZGLEH [KLEIN, OFFENHEIM (1882)]

431. BEFINDEN SICH NACH DECLARATION WIE **GEMELT** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

2.3. Morphologie du groupe nominal

2.3.1. Apocope de -n final

L'apocope de -n final dans les marques flexionnelles des pronoms ou adjectifs est un phénomène ancien dans les parlers dialectaux d'Alsace. Dans *La flexion du groupe nominal en alsacien*, Beyer (1963 : 261–262) liste des « exemples pris dans les œuvres littéraires, les sermons et chroniques [...] dans les chartes et *Weistümer* [qui témoignent d'une manière à peu près certaine de l'apocope de n] ». Beyer propose un aperçu historique, c'est-à-dire dépassant la simple diachronie, depuis *Reinecke Fuchs* de Heinrich der Glichezaere (XII^e siècle) jusqu'à Fischart (XVI^e siècle) [voir Illustration 35 ; Illustration 36]. Dans les textes littéraires, c'est grâce à l'étude des rimes que Beyer (1963 : 261) « arrive aux conclusions les plus sûres ». D'après ses relevés, les apocopes de -n sont présentes à l'accusatif singulier, au nominatif pluriel, à l'accusatif pluriel, au datif pluriel, ainsi que dans les infinitifs et les participes II. Les relevés de Beyer (1963) ainsi que les occurrences présentes dans le corpus appartiennent à un fonctionnement différent de celui présenté par Takada (1998 : 186–187), d'après les règles de Stieler (1691 : 95), qui soutient une différenciation fonctionnelle dans la déclinaison des pluriels adjectivaux :

Es ist nochmals ernstlich zuerrinern/daß die beyständige Wörter in den mehrern Zahl weder in den Nenn= und Rufendung [= im Nominativ und Vokativ]/noch in den Klagendung [= im Akkusativ] na n zu sich nemen. Also sage ich nimmermehr recht : *Die armen Leute* [...] : Sondern es heißt und muß heißen : *Die arme Leute* [...] . Und dieses ist auch zu beobachten/wann gleich die Beyständige schlechtweg gebrauchet werden. Als *die Gerechte/die Glückselige*; nicht *die Gerechten/die Glückseligen*. Dieweil das letzere n/ein Merkmal der Zeug= oder Geb= oder Nemendung [= Genitiv, Dativ und Ablativ] ist/und eines mit dem andern nicht verwirret/nach verwechselt werden kan noch soll.

Les apocopes de -n sont présentes dans le corpus depuis la fin du XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La survenue de cette apocope de -n à des époques relativement récentes, témoigne du recours à l'écrit de la variété dialectale des scripteurs. Les apocopes de -n présentes dans ce paragraphe surviennent lors de la déclinaison de l'adjectif au datif ou au génitif. Kahl (1893 : 16) indique de son côté « Auslautendes n ist fast nirgends erhalten : *bliwe* = bleiben ; *e grosse Lohn* = einen grossen Lohn ; *siwwezeh* u.dgl.m. Bisweilen ist n auch im Inlaut getilgt worden; so sagt man fast nie Dutzend, sondern *Dutzed* ».

a) Exemples pris dans les œuvres littéraires, les sermons et les chroniques :

<i>gedrungen</i> (: <i>ivnge</i>)	} « <i>Reinecke Fuchs</i> »
<i>gevangin</i> (: <i>lange adv.</i>)	
<i>sware</i> (: <i>lugenaren</i>)	
<i>dinge</i> (dat. pl.) (: <i>bringen</i>)	} <i>Colmarer Bruchstücke</i>
<i>helede</i> (: <i>seleden</i>)	
<i>diu herze</i> (acc. pl.)	} « <i>Tristan</i> » (manuscrit H)
<i>die brunne</i> (nom. pl.)	
<i>ir herre</i> (acc. sg.)	
<i>an sin füsze</i> (dat. pl.)	<i>Sermons de Tauler</i>

Illustration 35 : liste de relevés de l'apocope de -n final dans des textes littéraires (Beyer 1963, 261)

<i>die Schwobe</i>	}	<i>Chronique de Closener</i>				
<i>umb sine lib</i>						
<i>uf eime hulzinne altar</i>						
<i>eins grove sün</i>						
<i>gallen (: alle)</i>						
<i>steine (: weinen)</i>						
<i>kume (part. pass.)</i>			}	<i>Chronique de Königshoven</i>		
<i>ine (< inan), ihn</i>					<i>Sermons alsaciens du XIV^e s.</i>	
<i>ine (> inan, inén), ihn, ihnen</i>						chez Brant
<i>Gwissen (: diese)</i>						chez Fischart
b) Exemples pris dans les chartes et les Weisthümer :						
<i>den meistere (dat. pl.)</i>	<i>Strasbourg, 1263,</i>	<i>US, 513</i>				
<i>sinne (inf.)</i>	<i>Altkirch, 1270,</i>	<i>Cart. I, 136</i>				
<i>valle (inf.)</i>	}	<i>Colmar, 1283,</i>				
<i>von dem vorgeante probest</i>			<i>CO, 611</i>			
<i>de walt (acc. sg.)</i>	<i>Obernai, 1285,</i>	<i>CO, 728</i>				
<i>de keller</i>	}	<i>Colmar, 1289,</i>				
<i>der vorgeante gabe</i>			<i>CO, 1154</i>			
<i>mit mime wille</i>	<i>Ribeauvillé, 1303,</i>	<i>RU I, 248</i>				
<i>an den lüte (dat. pl.)</i>	<i>Ribeauvillé, 1310,</i>	<i>RU I, 283</i>				
<i>erbe (pl.)</i>	}	<i>Ribeauvillé, 1316,</i>				
<i>ze buwe (inf.)</i>			<i>RU I, 330</i>			
<i>twenge (inf.)</i>	<i>Mulhouse, 1316,</i>	<i>Cart. I, 156</i>				
<i>eime schultheisze</i>	<i>Fegersheim, 1321-42,</i>	<i>Weisthum</i>				
<i>von vnserre lüten</i>	<i>Mulhouse, 1337,</i>	<i>Cart. I, 193</i>				
<i>der Matte acker</i>	<i>Ribeauvillé, 1362,</i>	<i>RU I, 748</i>				
<i>gebunde (part. pass.)</i>	<i>Ribeauvillé, 1372,</i>	<i>RU II, 97</i>				
<i>mime liebe bruoder</i>	<i>Ribeauvillé, 1413,</i>	<i>RU III, 80</i>				
<i>etc.</i>						

Illustration 36 : liste de relevés de l'apocope de *-n* final dans des textes littéraires (suite) et dans les chartes et 'Weisthümer' (Beyer 1963 : 262)

432. DIESES IST [...] VOHR DER GANTZE GEMEIND ERKANDT WORTEN
[STARIKH, ATTENSCHWILLER (1691)]

433. ZU FAVOR DER GÖTTLICH²³³ CONSTITUTION [CLUB PATRIOTIQUE DU
RAISIN, MULHOUSE (FIN XVIII^e SIÈCLE)]

434. ICH FEINDE ES AUS DAB ES VIELL SCHLEGTER GET WEGGEN DER
GROSSE KRANKHEIT DIE WIR HABEN IN ORLINZ MAN SANGT ES IST DIE
KOLLRA [ZILLER, LOUISIANNE (1841)]

435. ES WAR NICHT MECHLICH WECHEN DER JUNGE FRAU [GERBER, OHIO
(1884)]

2.3.2 Fusion des marquages nominatif/accusatif au masculin singulier

En lien avec l'apocope de *-n* présentée *supra*, nous traitons dans ce paragraphe la fusion partielle ou totale du marquage au nominatif/accusatif masculin. Cette distinction n'existe plus de nos jours dans les parlers dialectaux d'Alsace. Cette disparition est en cours à la fin du XIX^e siècle (voir Beyer 1963 : 331 ; les frères Mathis utilisent encore par exemple la distinction nominatif/accusatif masculin dans leurs poèmes) se traduit de façon partielle ou totale dans les productions des scripteurs du corpus. La distinction nominatif/accusatif est encore pour partie présente dans des pronoms ex. : *der/dene*.

D'après Beyer (1963 : 331),

[l']élimination de la désinence de l'accusatif singulier masculin [...] n'est pas encore complètement achevée dans les dialectes alsaciens du XX^e siècle[. Ce développement] semble assez récent [...] et postérieur en tout cas à l'époque de Brant et de Fischart. Dans la langue écrite, il ne se manifeste pas avant l'apparition de la littérature dialectale.

²³³ Il ne s'agit pas uniquement de l'apocope du *-n* final, mais aussi de celle de *-e*.

Dans l'exemple 436 « umb » est suivi de « der » qui porte donc le marquage fort, en conséquence de quoi, l'adjectif « gross » porte le marquage faible - \emptyset . François Rehm emploie cependant les formes complètes d'accusatif lors de l'évocation d'une date (« Heit dato **den ersten Meÿ** »).

Dans l'exemple 440, l'accusatif est partiellement marqué, dans la mesure où Joseph Ziller emploie le pronom masculin décliné à l'accusatif « den », mais ne marque pas l'adjectif « andere » avec la désinence -n. L'absence de -n dans ce cas-là pourrait aussi être corrélée au phénomène plus général de l'apocope de -n. De plus, Ziller apocope *zu Hause* dans la même phrase.

Avec les exemples présentés ci-dessous, une tendance à la scripturalisation des marques de l'accusatif semble se dégager vers le milieu du XIX^e siècle dans les productions des agriculteurs et des petits artisans. La tendance semble déjà être enclenchée vers le premier quart du XIX^e siècle (voir exemples 437-439) chez le serrurier Hamm. Chez les scripteurs Klein, on trouve, à côté des formes partielles de marquage, également des formes pleines « item dier dr[ah]t²³⁴ geben **vor deinen Garten** zu zu machen ».

Au sein des productions des scripteurs peu expérimentés, celles de ceux étant 'plus expérimentés' (ex. Michel Rapp, précepteur) présentent le marquage de l'accusatif.

436. VON PFLANTZUNG DER ACHT UND VIERZIG LINDEN BÄUM **UMB DER GROSS BLATZ** [REHM, NEUF-BRISACH (1719)]

437. ZU DER GARTEN THÜR AUF DEN SCHLISSEL **EIN NEUEN BART** GEMACHT UND WIEDER AUSGFEILT [HAMM, STRASBOURG (1824)]

438. ZU EINEM JALOUSIE LADEN **EIN NEUEN STIFTEN** IN EIN VORRUBER GEMACHT U. WIEDER IN DER MAU FESTGEMACHT [HAMM, STRASBOURG (1824)]

439. AN DEM PUPPEN KASTEN FÜR DIE KINDER DAS SCHLOSS UND EIN **BÄNDEL** ABGEBROCHEN, ZURECHT GERICHT **EIN NEUEN BART** AUF DEN SCHLISSEL GELETH, EIN NEUES THEIL AN DAS **BÄNDEL** GEMACHT UND WIEDER ANGEMACHT [HAMM, STRASBOURG (1824)]

440. BESTE ELTERN ICH HABE EUCH IN MEINEM LETZTEN BRIEF GEMELDET, DAß ICH MEINE SCHWESTER MARIAN ZU MIR KOMMEN SOLL. ABER WEIL ES IN EMERIK AUCH NICHT VIEL BESSER IST ALS WIE ZU HAUS BIN ICH BESONNEN BIS AUF **DEN ANDERE** SUMMER NACH HAUS ZU KOMMEN [ZILLER, LOUISIANE (1841)]

441. ITEM DIER **EIN WAGEN** VOLL HOLTß GEHOLD IN DEM WENDENHEIMER WALD [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

2.3.3 Morphologie du substantif : pluriels

Beyer (1963 : 188) rappelle brièvement les « procédés de formation du pluriel actuellement en usage dans les parlers alsaciens. [...] » et indique que « -*a*, *ar* et le *timbre métaphonique* de la voyelle radicale constituent les trois marques de base que l'on trouve dans tous les dialectes alsaciens ».

Wegera (2000 : 1812) indique que dès le XVII^e siècle, de nouvelles formes de pluriel voient le jour à côté de celles en -*e* :

Es [das Plural-*e*] tritt nicht nur als Pluralmarkierung an hinsichtlich des Numerus unbezeichneter Lexeme, sondern setzt sich auch bei einer Reihe von Lexemen gegen zwischenzeitlich (im Gefolge der -*e*-Apokope) neu ausgebildete andere Pluralflexive wie -*er* – Plural und - \emptyset wieder durch. Im Obd. vollzieht sich dieser Prozeß im Verlauf des 18. Jhs., und zwar vorwiegend in der ersten Jahrhunderthälfte.

Dans les documents du corpus, plusieurs marqueurs de pluriel sont utilisés par les scripteurs : -*e(n)*, -*er*, -[~](*e*) ou - \emptyset et seront analysés dans les paragraphes suivants. Dans ces exemples, les scripteurs emploient des pluriels calquant la morphologie de leur variété dialectale. Dans la majorité des cas, des allomorphes existent déjà dans la *Hochsprache*, mais ne sont pas encore 'descendus' dans les pratiques ordinaires des scripteurs peu expérimentés.

²³⁴ La fin du mot étant effacé, nous proposons *Draht*.

2.3.3.1 Formation du pluriel en *-e(n)*

Ces pluriels dialectaux en *-e* sont minoritaires au sein des documents du corpus et concernent des féminins dont le singulier se forme sans *-e* final (Adelung 1793e : 1850, f : 1590, Huck & Bothorel-Witz 1997). Ces occurrences peuvent être considérées comme des calques morphologiques de l'alsacien, dans la mesure où, en allemand 'standard', leurs pluriels se forment avec *-en*, alors qu'en alsacien, les pluriels de *Kutsch* (Martin & Lienhart 1899f : 251a), *Kirsch* (Martin & Lienhart : 470b) *Kart* (Martin & Lienhart 1899f : 471b) et *Mandel*²³⁵ (Staub & Tobler 1901b : 319) se forment avec *-e*. Concernant les différentes occurrences de pluriel de *Mandel*, leur construction est fluctuante, entre *-e* et *-en*. La scriptrice fait également toujours usage de l'élision de *-e* intercalaire et garde la morphologie dialectale *-len*, alors que dans la langue standard, le pluriel de *Mandel* est *Mandeln* (déjà dans *DWB*²³⁶)

442. MANDLEN SCHNIDTEN

EIN UND EIN HALB PF MANDLEN, 1PF ZUCKER RECHT GEWOGEN 2 EYRENRECHT VERSCHAFT UNTERNANDER VERSCHAFT 5 HALB BATZE VESTELE IN DRANSCHEN VERSCHNITEN DARAUF GESTRECHEN EINE STUNDE NACH DEM BROD IN DEN OFEN GETHON. [RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES, (XIX^e SIÈCLE)]

443. MANDEL HERTZ

EIN PF. ZUCKER, 1 PF. MANDLE 2 PF EYREN DIE MANDLE UND DER ZUCKER REIN GESTOSSEN DAN RECHT UNTERNANDER VERSCHAFT [RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES (XIX^e SIÈCLE)]

444. BRAUNES GESTIRN

¼ GESTOBENER ZUCKER ¼ MANDLEN UNGESCHELT GESTOBEN WOHL ZIMMET EIN WENIG NÄGELEIN NICHT GAR EIN WEIB VON EY DIE MANDLE UN DER ZUCKER REIN DAN RECHT UNTERNANDER VERSCHAFT [RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES (XIX^e SIÈCLE)]

445. ALSDANN IM JAHR 1793 UNTER DEM JACOBINER ANTON CLAVEL

MAIRE AUF MARTINI UNSER 30. ARISTOCRATEN HERREN UND BÜRGER 3 WÄGE(N) U(ND) KUTSCHE VOLL HERREN MIT 16 JEAND'ARMES A CHEVALE AUF UNSERE KÖSTEN AUF MIRECOUR GEFÜHRT 9 MONATH IN GEFANGENSCHAFT BLEIBEND BIS DEN 2TEN AUGUSTÿ 94 BEKAM(M) WIR DEN ABSCHIEDS PASEPORT [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

446. 5 PFUND SCHÖN SCHWARTZE KIRCHE IN EINER CASSEROLLE

[RECETTES DE CUISINE MULHOUSIENNES, MULHOUSE (XIX^e SIÈCLE)]

447. ICH HABE 3 KARTE FORT GESCHICKT EINE FÜR DICH UND EINE FÜR

XAVER UND EINE FÜR MARIE LAUBER VON KIRCHBERG ES IST IN BARICE UND MORGEN MUSS ICH IN DROGON UN IN CHASSEUR-ALPIN SCHREIBEN [ALEN (1915)]

2.3.3.2 Marquage pluriel *-er* : *Hem(b)d(t)er*

Die *er*-Plurale waren im 18. Jh., besonders im Oberdt. noch häufiger als heute : *Beiner*, *Gebeter*, *Stücker*, *Hemder*, *Kabinetter* usw. In vielen Fällen ist die in der ersten Hälfte des 18. Jh. auch in ostmitteldt. Periodica häufige Variation *-el/-er* (Semenjuk 1972) im modernen Deutschen semantisch kodifiziert beibehalten worden : *Worte/Wörter*, *Lande/Länder*, *Tuche/Tücher*, *Gesichte/Gesichter*, *Lichte/Lichter*, *Schilde/Schilder* usw. (Polenz 2000b : 257)

La présence du pluriel en *-er* dans les exemples 448-450 peut être considérée de deux manières différentes. La scripturalisation du pluriel en *-er* peut être un transcodage morphologique de l'alsacien, ou être considéré comme le maintien d'une ancienne tradition scripturale en vigueur dans le domaine de l'allemand supérieur, comme l'indique Polenz

²³⁵Mandel/n'est pas référencé dans *ElisWB*. Etant donné que les recettes de cuisines ont été écrites par une cuisinière des alentours de Mulhouse, nous avons recherché/Mandel/dans le dictionnaire s'approchant le plus du parler de la scriptrice.

²³⁶ „mandel, m. f.“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=M00811>>, dernière consultation le 11.08.2022.

(2000b : 207) dans un commentaire sur les pratiques scripturales de la famille Mozart : « [a]lle haben noch einige der älteren *-er*-Plurale (*Hemder, Decreter*) ». *Adelung*²³⁷, qui est un dictionnaire contemporain des productions des scripteurs mentionnées ci-dessus, confirme que « [d]er Plural *Hemder* ist nur im gemeinen Leben üblich. Das *b* vor dem *d*, *Hemdb*, ist einigen Oberdeutschen Mundarten eigen, welche dem letztern Buchstaben gern ein *b* vorher schleichen lassen ». La dernière phrase de la citation de Polenz correspond aux pratiques scripturales du scripteur de l'exemple 448. On peut noter que vers 1812, l'ajout de « *b* » n'est plus présent chez Michel Rapp.

Aufgrund der restituierten, Plural-*e* werden zahlreiche *-er* – Plurale, die sich zwischenzeitlich gebildet hatten, seit dem 17. Jh. wieder aus der Schriftlichkeit verdrängt. In der gegenwärtigen Standardsprache werden rund 100 Lexeme mit *-er*-Plural gebildet (Augst 1975a, 37). Für das 18. Jh. belegt Nerius (1963, 153 ff.) noch 49 verschiedene Lexeme mit von der gegenwärtigen Standardsprache abweichenden *-er*-Plural, von denen jedoch 34 nur je einmal belegt sind. Häufiger erscheinen (bes. im Obd.) nur *Beiner, Gebeter, Gewölber, Hemder, Kabinetter, Stükker, Werker* [...] (Wegera 2000 : 1812)

448. ITEM 8 GETRAGENE **HEMBTDER** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

449. WÄREND MEINER GEFANGENSCHAFT, WURDE ICH AUCH ALLES MEINES HABITUM, U(ND) LOUISDORE IN GELD, **HEMDER**, SCHNUZTUCHER XXX 8 STÜCK U(ND) 6 PAAR SEITEN ET BAUMWOLLEN STRÜMF, LEINTUCH ALLE BÜCHER BERAUBT [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

450. BEY MEINER RÜCKKUNT KENDE ICH NICHTS MEHR ALS VON MEINEM BETH, DEN STROHSACK DIE COUVERT SCHULTER RÜCKEN EIN LEINTUCH, ALLES ANDERE WAS ICH ZURUCKCLASS MUXXX XXXX LOUISDORES EIN LEIN TUCH 8 **HEMDER**, 8 SCHNUBTÜCHER 3 PAAR WEISSE BAUMWOLLENE STRÜMF. WAREN MIR BERAUBT U(ND) ANDERE SACHEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

²³⁷ „Hëmd“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=H01820>>, dernière consultation le 11.08.2022.

2.3.3.3 Marquage du pluriel par inflexion de la voyelle radicale

Die Bezeichnung des morphologischen Umlauts als Mittel zur Pluralkennzeichnung ist im gesamten Sprachgebiet seit dem 16. Jh. durchgeführt. [...] Doch ist die Verteilung von Umlaut vs. Nichtumlaut noch abweichend von der gegenwärtigen Standardsprache geregelt, in der der *-er*-Plural immer mit Umlaut des Stammvokals kombiniert wird, wenn dieser umlautbar ist und der *-(e)n*-Plural niemals kombiniert mit Plural-Umlaut des Stammvokals auftritt. [...] Umgekehrt wird der Plural-Umlaut im Gefolge der *-e*-Apokope bes. im Obd. auf zahlreiche Lexeme übertragen, deren Plural in der gegenwärtigen Standardsprache nicht mit Umlaut gebildet wird. Nerius (1964, 144 ff.) belegt *Ärme, Ausrufe, Bänne, Bibliothekäre, Brünnen, Bückel, Drücke, Förste, Häge, Häufen, Hunde, Journäle, Mönde, Name, Pokäle, Romäne, Spälte, Täge, Täfte, Thröne, Wägen, Fäsern, Gässen, Läste, Läuben, Mäuren, Kösten*. Vgl. dagegen Semenjuk (1972, 26), die im Omd. der ersten Hälfte des 18. Jhs. nur vereinzelte Belege bucht. Braun (1765, 292ff) nennt *Tage, Ambose, Hufe, Wagen* (vgl. Matzel/Penzl 1981, 131) (Wegera 2000 : 1813)

Polenz (2000b : 257) précise que « der Umlaut-Plural war im Oberdt. im 17./18. Jh. auch in der Schriftsprache noch weiter verbreitet *Ärme, Wägen, Täge, Nämen, Brünnen, Drücke, Journäle, Romäne*, usw. » (Wegera, in : *BRS* 1505). De nos jours, le marquage par inflexion de la voyelle radicale est encore employé dans les parlers dialectaux d'Alsace.

On trouve systématiquement le pluriel de *Baum* (« Bäum ») chez François Rehm 451-453. Cette construction du pluriel peut résulter de la simple apocope de *-e* final ou d'une adaptation graphique à une variété plus standardisée du pluriel dialectal *Baim* => *Bäum*. Chez Michel Rapp (exemples 454-457), ce sont les lexèmes/Tag/et/Wagen/dont les pluriels ont été construits avec inflexion de la voyelle radicale, qui n'est dans la majeure partie des occurrences, pas la seule marque de pluriel (hormis dans l'exemple 454). Rapp emploie en plus de l'inflexion de la voyelle radicale, les marques *-e*, et *-s*. Dans l'exemple 457, Rapp forme le pluriel de *Wagen* avec inflexion de la voyelle radicale (« ä »), tout comme le fait un scripteur Klein dans l'exemple 460, cependant ce dernier transcrit l'inflexion par « e ». La différence de formation du pluriel entre Rapp et Klein pour le même lexème pourrait donner un indice supplémentaire quant à la formation intellectuelle des deux scripteurs qui, bien que tous deux soient peu expérimentés, présentent de très fortes différences dans leur manière d'écrire. Rapp forme le pluriel de *Wagen* en marquant la voyelle radicale du singulier, alors que Klein a recours à une transcription orale. On peut poser l'hypothèse que Michel Rapp, en tant que précepteur, ait eu accès à la *Deutsche Sprachlehre* (1781) d'Adelung, qui préconise l'emploi de « Gräber » au pluriel, « weil der Singular Grab lautet » (Adelung 1781 : 583). Rapp aurait pu avoir connaissance de cette règle concernant l'inflexion et l'applique à *Wagen*

et *Tag*, mais le pluriel des parlers dialectaux se formant par inflexion de la voyelle radicale, il n'est pas non plus exclu que Rapp fasse appel à la morphologie de son parler. La formation des pluriels dans les exemples 458 et 459 peut à nouveau être interprétée comme la résultante de l'apocope de *-e* final ou d'un calque morphologique sur l'alsacien. L'absence de production de pluriel de la part de ces scripteurs ne nous permet pas de poser de conclusions plus fermes.

451. VON PFLANTZUNG DER ACHT UND VIERZIG **LINDEN BÄUM** UMB DER GROSS BLATZ [REHM, NEUF-BRISACH (1719)]
452. BESCHREIBUNG DER VIER UND VIERTZIG **BÄUM** INNER HALB DER GROSSE PLATZ [REHM, NEUF-BRISACH (1719)]
453. VON PFLANZUNG DER **LINDEN BÄUM** AUF DEM WAHL ODER RAMPART NEYBREYSACH MANN FÜMG AN DIE LÖHER ZU GRABEN IN OCTOBRE UND NOVEMBRE IN ANNO 1728 [REHM, NEUF-BRISACH (1728)]
454. DIE JACOBÉ ABER SEINE BAAS TRACHTETE, DURCH IHREN PATRON ET HERGOTT PATRIOTEN MAIRE MONEL CLAUTEL, MICH ZUNÖTHIGEN U(ND) ZWINGEN, IHN ZU MIR ALS EIN SPION INS ZIMMER ZU NEHMEN, UND ABER AUF DIESE NACHRICHT 2 **TÄG** ZUVOR HABE ICH DURCH DAS MAÿER KÄTTEL EINE SCHON GERÜSTETE ZWEÿ LOGEN STARK IN FOLIO A6 SCHRIFT, WEGEN IHRER SCHWACHHEIT, LEICHTSINN ET LEICHTGLAUBIGKEIT AN IHRE FALSCHER KUCHENLIEBINGE WARNUNGSSCHRIFTE. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
455. 8 **TÄGE** VORHER HATTE L'ABBÉ IHME EIN *BOUTEULE* BRANDW(EIN). PRESENT GEBEN [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
456. DEM TODTERMÄN(N)EL, GABE ICH ALL. SAMSTAG EINEN GROSCHEN DRINGELD ABER DEN ANDERE TAG AN SONNTAG, BEKAME ICH KEIN FEUR IN OFEN UND WEILEN DER MAN(N)SAAL VON MÄN(N)ER GANZ LÄ(R) ALLE NACHEINANDER GESTORBEN SO WURDEN DIE BEYDE BUBEN DER KRUME SCHUSTER FRANZEL IN DAS HINDERSET ZIM(M)ER DEM GESCHW. BRUDER ÜBEL DRAN EINQUARTIRT : NACHMITTAG GINGE ICH ZU IHM INS ZIM(M)ER U(ND) DER SOGENANTE LAZENSI

WEBER WELICHER VOR ETLI **TÄGS** HEREIN KAME WAR AUCH DA [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

457. ALSDANN IM JAHR 1793 UNTER DEM *JACOBINER ANTON CLAVEL MAIRE* AUF MARTINI UNSER 30. *ARISTOCRATEN* HERREN UND BÜRGER 3 **WÄGE(N)** U(ND) KUTSCHE VOLL HERREN MIT 16 JEAND'ARMES A CHEVALE AUF UNSERE KÖSTEN AUF MIRECOUR GEFÜRHT 9 MONATH IN GEFANGENSCHAFT BLEIBEND BIS DEN 2TEN AUGUSTÿ 94 BEKAM(M) WIR DEN ABSCHIEDS PASEPORT [MICHEL RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
458. BAUMWOLL FÜR **STRÜMPF** [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]
459. AN EINER BETTLAD DIE STOLLE FEST GEMACHT 4 NEUE ZWINGEN AN DIE **FÜB** GEMACHT [HAMM, STRASBOURG (1824)]
460. ITEM DIER ZWEÿ **WEGEN** VOLL MIST AUF DEN HALB ACKER NEBEN DEM MICHEL SCHNEIDER GEFÜRHD [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

2.3.3.4 Absence de marquage du datif pluriel

L'absence de marquage sur les substantifs au datif pluriel est le résultat de la mise à l'écrit du parler dialectal des scripteurs, car le marquage du substantif au datif pluriel ne se fait pas dans les parlers dialectaux alsacien (l'adjectif au datif pluriel porte la marque *-e*), mais on peut tout de même citer quelques figements comme *vor Johre* où le *-e* du datif pluriel est maintenu. Le non-marquage du substantif au datif pluriel remonte d'après Beyer (1963 : 275) au XVI^e siècle, notamment chez Brant et Fischart. On peut relever des usages fluctuants entre le marquage de l'adjectif au datif pluriel et le non-marquage du substantif (exemples 462, 463). Cette fluctuation rejoint les observations de Beyer (1963 : 275-276) :

première œuvre spécifiquement dialectale, le *Pfingstmontag* d'Arnold reflète l'état du strasbourgeois au début du XIX^e siècle. La forme de datif pluriel y est tantôt invariable, tantôt munie d'une désinence [...]. Le datif a dû conserver assez longtemps sa marque spécifique en strasbourgeois, cette particularité étant encore mentionnée pour le XIX^e siècle par Ch. Schmidt : *das e erscheint nur wieder im Dativ under de Bäume*; l'auteur du *Wörterbuch der Strassburger Mundart* souligne néanmoins page 2 le caractère facultatif de l'emploi de la désinence.

461. DAS SPITHAL GOTTESHAUS HAT AUCH KEINEN ANDEREN TUGENTHUEND HERRN ALS GOT ZU DESSEN EHR DIE STIFTUNG GESCHEHEN U(ND) ZUM HEYL U(ND) UNTERHALT VERUNGLÜCKTE BURGER, BÜRGERS ET STRIFENDE ET KRANKE BÜRGERS DIENST BOTTEN GESTIFTET ; ICH BIN VON DER ERSTEN GATTUNG, DAN ALS ICH ANFANGS DER REVOLUTION WURDE ICH VON RASENDEN JACOBINER UNNUTZEN VON WEL=CHEN DER SOGANANTE STRAßB.HANSDÄN(N)EL GOLDSCHMÄTTIS HARTMÄNEL DER ALLER ÄNGSTE WARE, WURDE ICH ERTSLICH VON MEINEM LEHRTSTUNDEN GUTE VERDROST ZWEÿ JAHR ET SECHS MONATH SUSPENDIERT MIT GROBEM VERLUSTWURDE ICH VON RASENDEN JACOBINER [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

462. HE BIEN IN RUCKSICHT DESSEN SOLTE SIE WENIGST ERZWEIFELT HABEN, OB ICH FALCHES WISSEN KÖNNTE WAN(N) ES UNS NICHT VON IHREN FALSCHEN LIEBLINGE WAR GESAGT WORDEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

463. DIE SCHULDEN GEHEN MICH NICHTS AN, ICH HABE SIE NICHT HELFEN MACHEN, DER SPITHAL IST AUCH NICHT VON FREMDEN AUCH NICHT FÜR DIE FREMDEN, SONDERN VON HIESIEGEN GUTHÄTER UND FÜR HIESIEGE VERUNGLÜCKTE U(ND) ALT(E) BÜRGER BÜRGERS KINDER U(ND) KRANKE BURGERSDIENSTBOTTEN GESTIFTET [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

464. ICH WAHR BEY NOTARI WECHEN DEM DESTEMENT ZU MACHEN WECHEN DEN KÜNTER [GERBER, OHIO (1884)]

465. ITEM BÄNDEL ZU SCHUH [HAUSHALTUNG, STRASBOURG (VERS 1824)]

2.3.4 Diminutif dialectal (-el)

Dans les textes du corpus, Michel Rapp est le seul scripteur à faire usage du diminutif dialectal *-el* lorsqu'il évoque des personnes de son entourage qui ont un rang social inférieur au sien ou faisant partie de ses proches ou ennemis. Lorsque Rapp mentionne ces personnes, il emploie la morphosyntaxe dialectale PATRONYME-PRENOM DIMINUTIVÉ et maintient la cursive allemande (exemples 466-469). Dottermännel est l'allumeur de feux, Schusterfranzel et Mayer Kättel sont des personnages dont Rapp ne donne pas la fonction. Bien qu'en règle générale chez Rapp, ce soient les personnes d'un statut social inférieur qui sont évoquées avec le diminutif *-el*, deux exceptions sont faites pour le jacobin Daniel Hartmann qui, bien qu'il soit à la tête de la municipalité jacobine de Saverne, est appelé par Michel Rapp « **Hansdän(n)el** Goldschmätter **Hartmänel** » (voir exemple 470) et pour le maire de Saverne, Claude Monet, qui est appelé à plusieurs reprises « Monet **Claudel** » (voir exemple 471).

L'emploi des variantes du suffixe de diminution *-lein* est déjà fortement critiqué par Gottsched (1749 : 151) :

Außer dieser allen ist noch die Endung lein, die zur verkleinerung der Wörter dienet, [...] dafür in gewissen Landschaften, nur el, oder le, oder gar la gesprochen wird ; als von Christian, Christel, von August, Gustel, von Fräulein, Fräule, von Büblein, Bübla. Allein alle diese Fehler der Aussprache sind nicht werth, in die Schrift zu kommen.

Elspass (2005 : 342–343) mentionne que

[i]n der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts breitete sich der Gebrauch der ursprünglich westmitteldeutschen Diminutiv-Varianten *-gen* (ausgesprochen : *-chen*) über die meisten Schreibregionen Deutschlands aus. Es wurde schließlich Leitvariante südlich der Benrather Linie. [...] Erst in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts setzte sich allmählich das bis heute dominierende *-chen* durch. [...] Die *-le* und *-el*-Varianten könnte man sowohl auf die alten landschaftsprachlichen Schreibvarianten als auch auf die entsprechenden in schwäbischen bzw. schlesischen Dialekten, also auf Einflüsse der gesprochenen Sprache zurückführen.

L'usage des suffixes de diminution de Michel Rapp est donc très fortement ancré dans l'oralité dialectale.

466. ICH FRAGTE DEN DOTTEMÄN(N)EL WARUM ER HEUT KEIN FEUR IN OFEN GEMACHT? ER ANTWORTET GANZ DAUTZIG : ICH BIN KEIN NARR SO DAB ICH IHM FÜR SEINE SCHIBGROSCHEN FEUR MACHE; ICH SAGTE

: SO BIST DU EIN GROBER FLEGEL DAB DU MIR DEN GROSCHEN
ABGNOM(M)EN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

467. JACOBÉ KAM BALD HERAUF ZU MIR INS ZIM(M)ER GANZ SERIEUSE
MICH FRAGEND WAS ICH MIT DEM **DOTTERMÄN(N)EL** GEHABT ?
[RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

468. NB. EBEN DAB WINTER GESCHAHE, DAB ICH 3 MAL IM NÄCHSTEN
OFEN MIT MEINEM KLEINEN FEUR HUFEN DAS ERSTE MAL DEN ABEND
VON WEYHNACHTEN DAS 2TE MAL VOR NEUYAHRSTAG ETWAS
KLUTEN HOLTE, DAS 3 TE MAL MAL ABER DEN ABEND VOR 3 KONIG
TAG, AUF EINMAL KAMEN BEDE BUBEN HERAUS DER KRUM
SCHUSTERFRANZEL GANZ ERZÜRNET SAGEND WAS MACHT ER,
MEÿNET ER DAN(N) ICH MACHE DAS F(EU)R FÜR ANDERE ? ICH SAGTE
: DAS ICH DAS 3TE MAL NA HOLT AUCH AUS MEINEM OFEN ALLE TAG
2.3 MAL ANDERE ÜHRE, ICH MUß ES AUCH GESCHEHEN LASSEN. ER
SAGT : DAS GILT MIR GLEICH, WAN(N) ER NOCH MA(L) KOM(M)T,
SCHLAG ICH IHM DIE GABEL AUF DEN KOPF DAB ER LIEGEN BLEIBT;
ICH SAGTE : JA **FRANZEL**, DU HAST RECHT, GLEICH TOD SCHL(AGEN)
SO KAN(N) ICH NIM(M)ER KOM(M)EN. [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

469. DIE JACOBÉ ABER SEINE BAAS TRACHTETE, DURCH IHREN PATRON ET
HERGOTT PATRIOTEN MAIRE MONEL CLAUTEL, MICH ZU NÖTHIGEN
U(ND) ZWINGEN, IHN ZU MIR ALS EIN SPION INS ZIMMER ZU NEHMEN,
UND ABER AUF DIESE NACHRICHT 2 TÄG ZUVOR HABE ICH DURCH DAS
MAÿER KÄTTEL EINE SCHON GERÜSTETE ZWEÿ BOGEN STARKE IN
FOLIO A6 SCHRIFT, WEGEN IHRER SCHWACHHEIT, LEICHTSINN ET
LEICHTGLAUBIGKEIT AN IHRE FALSCHÉ KUCHENLIEBINGE
WARNUNGSSCHRIFTE U(ND) WEGEN ÜBER MICH AUSGEGOSSEN SEINE
UNGERECHTE RACHE KLAGSCHRIFTE [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

470. DER SOGANANTE STRABB. **HANSDÄN(N)EL** GOLDSCHMÄTTER
HARTMÄNEL DER ALLER ÄNGSTE WARE [RAPP, SAVERNE (VERS
1812)]

471. ALL. MONATHE EINMAHL GEHEN DIE VERWALTUNGSHERRN DES
SPITHALS IN ALLE ZIM(M)ER VISITE MACHEN, SEHEND WAS DARIN
IST, AUCH FRAGEND WER ETWAS ZU KLAGEN HAT, U(ND) AUF JEDE

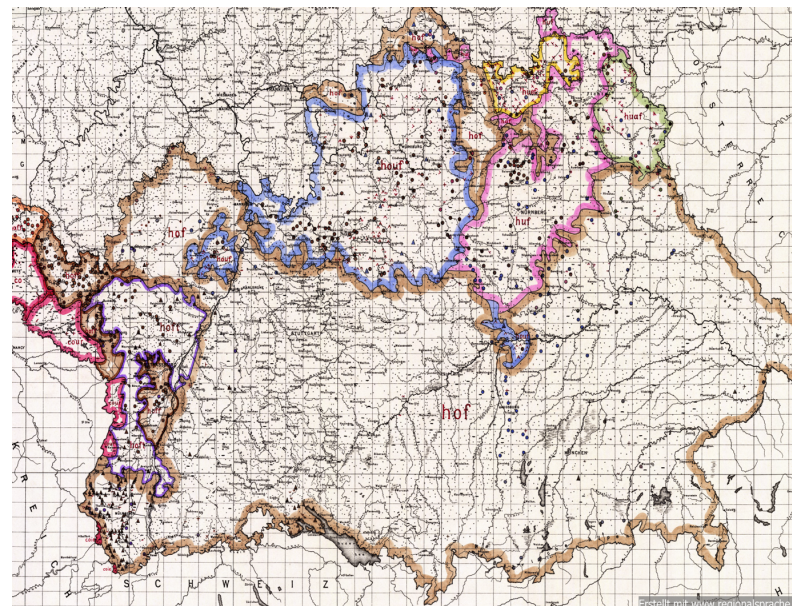
KLAG WIRD ORDNUNG GEMACHT : THUN ALSO PFLICHTMÄßIG U(ND)
GOTTGEFÄHLIG : HIER ABER IST IN ALLEM NICHTS WEDER DIE
VERSTORBENEN NOCH DIE JETZIGEN, IST KEINER IN KEIN ZIM(M)ER
KOM(M)EN LIEBEN ALLES GELTEN WIE ES DER SCHWESTERN IHR
HEERGE DES PATRIOTEN MAIRE LEDIGERSTANDS MONET **CLAUDEL**
[RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

2.3.5 Hoft : ajout/maintien de t en finale

Des occurrences d'un ajout de *t* en finale ont été relevées dans l'inventaire après décès de 1762 dans le lexème *Hoft* (voir exemples 472-474). Si les occurrences de *Hoft* apparaissent dans un écrit situé plutôt dans le pôle de scripturalité conceptuelle, on peut poser l'hypothèse que l'évocation d'un lieu ancré dans le quotidien provoque chez le scripteur le transcodage médial. Le scripteur emploie « Hoft » également dans la formule figée « Haus und Hof ». *DWB*²³⁸ indique que :

hof heiszt nun auch jedes grundstück, in dem dieser wirtschaftsplatz einen bedeutenden umfang einnimmt, dadurch zugleich auf die bedeutung der haushaltung hinweisend. manchmal ist mit hof in diesem sinne haus eng verbunden, um wohnung und wirtschaft in einer formel zu nennen [...]

D'après les relevés en historicité de la formule figée « Haus und Hof » présents dans *DRW*²³⁹, il n'apparaît à aucun moment la graphie « Hoft ». A titre indicatif, car éditée plus d'un siècle après la rédaction de l'inventaire après décès, la carte du *SDR* renseignant la variation spatiale de *Hof*, cantonne la variante *Hoft* sur une partie du territoire alsacien (voir Carte 12). Les graphies relevées dans l'inventaire après décès, les données présentes dans *DRW* et la carte du *SDR* (voir Carte 12) permettent de renforcer l'hypothèse de l'intervention du transcodage médial lors de l'évocation de ce lieu ancré dans le quotidien rural. La présence de *t* en finale pourrait être un maintien ancien de la forme mha *hovet*²⁴⁰ dont le *e* intercalaire aurait été syncopé.



Carte 12 : réalisation de mha o bref à l'exemple du lexème Hof.²⁴¹

²³⁸ „hof, m.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=H10786>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²³⁹ „Haus“, *Deutsches Rechtswörterbuch, digitalisierte Fassung*, <<https://drw-www.adw.uni-heidelberg.de/drw/cgi/zeige?index=lemmata&term=haus>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²⁴⁰ „hovet, stm.“, *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch von Matthias Lexer*, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Lexer?lemid=H03587>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²⁴¹ WA, carte 572 : mhd. o – Hof. Carte disponible sur <https://www.regionalsprache.de>, dernière consultation le 04 mai 2021.

472. HAUS UND **HOFT** [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

473. SCHULDEN AUS DEM ERB ZU BEZAHLEN SICH CHARGIRT HINGEGEN
DERSELBEN VON HIERNACH BESCHRIEBENER **HOFT** ANSCHLAGS
SUMME ANCH GESEHEN WERDEN 400 F. [INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS
(1762)]

474. ZUM ANDEREN VERSCHRIFT DER HOCHZEITER SEINER VIELGELIEBTEN
HOCHZEITERIN SEIN HAUS UND **HOFT**, SCHIFF UND GESCHIRR
[INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1762)]

2.3.6 Absence de génitif

Le génitif est un cas absent des parlers dialectaux d'Alsace. Beyer (1963 : 271–272) mentionne qu'

[o]n ne saurait situer chronologiquement le processus d'élimination du génitif des parlers alsaciens [...], ce cas ayant toujours été conservé dans la tradition écrite.

La perte du génitif comme procédé usuel de caractérisation morphologique remonte cependant au moins au XVIII^e siècle. Le *Pfingstmonat* [sic] d'Arnold (1816) reflète déjà l'état présent. Avant lui, le chapelier et fossoyeur mulhousien J.J. Schlumberger (1733-1808) emploie dans une chronique sans ambitions littéraires, soit les locutions supplétives actuellement en usage :

Exemple :

meiner Tochter Anna Getrut sein Töchterlein

soit des tournures qui s'en approchent et qui font encore quelques concessions à l'expression littéraire :

Exemples :

in dess Isach Ehrsam seinem Hauss

Meister Ludwig Zierchers dess fuhrmans seiner Eheliche Tochter

Reisseissen, un chroniqueur strasbourgeois du XVII^e siècle, écrit de son côté : *auf der catholischen ihre festtage*.

Elspass (2005 : 369) précise que des formes supplétives et concurrentielles au génitif apparaissent au plus tard au XV^e siècle et appartiennent soit à la langue 'standard', soit à la langue 'commune' :

Zum einen das präpositionale Attribut (*das Haus von Vater*) und zum anderen ein possessives Dativattribut (*dem vater sein Haus*) bzw. eine Mischform mit pränominalem Genitiv (possessives Genitivattribut : *des Vaters sein Haus*). Die präpositionale Forme ist älter, erscheint in den geschriebenen Quellen stets häufiger belegt und wurde schließlich auch hochsprachlich akzeptiert. Das possessive Dativattribut blieb dagegen auf die Verwendung in der nicht-hochsprachlichen Alltagssprache beschränkt, war dort aber vollständig grammatikalisiert.

Michel Rapp (exemples 475-477) fait usage de l'expansion à droite sous forme de groupe prépositionnel mentionné par Elspass (cf. *supra*) qui est accepté dans la langue 'standard' (exemples 475 ; 477). Après *wegen* (exemple 476), Rapp utilise le datif, même s'il est précepteur. Cet usage vient confirmer l'assertion d'Elspass (2005 : 369)

[n]ormalkasus nach *wegen*, *während* etc. war der Dativ, den im 19. Jahrhundert selbst Volksschullehrer benutzten – wie zu belegen ist : [']Das Brod, welches im Herbst **wegen dem bevorstehendem Krieg** nicht wohlfeil war [...].

D'autres occurrences de formes supplétives sont employées dans les exemples 478-479 par des scribes issus de la paysannerie. En 1914, Hippolyte Klein emploie encore une expansion à droite sous forme de groupe prépositionnel au datif.

475. SO MEINEN SIE UND MACHEN SIE VON BURGERS KINDER UND FREMDE
KEIN UNTERSCHIED U(ND) WAS HAT DAN(N) DER WILHELM DER NICHT
VON HIER IST HEREIN GEBRACHT DER MIT LÄHRER HAND HEREIN
KOM(M) IN BUTZSTUNDE ICH HAB NICHT DAS MINDESTE **IN MEINEM
ZIM(M)ER VON SPITHAL** WIE ANDERE HABEN; WAS ICH HABE VON
MEUBLES IST MEIN EIGEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

476. **WEGEN SOLCHEM** UNGERECHTS VERDACHT [RAPP, SAVERNE (VERS
1812)]

477. IM JAHRE 1809 ET 10 IM WINTER KAM EIN LEDIGER MENSCH VON M.
40 JAHRALT NEBEN MIR EINQUARTIRT, WIR KAMEN MITEINANDER
ÜBEREIN UM MIT OFENFEUREN FLEIBIGER ZU SEÿN DEM
DOTTERMÄN(N)EL JEDER WOCHENTLICH 3 SOLS ZU GEBEN, ICH GABE
ES IHM DEN GANZEN WINTER DURCH DER FREMDE ABER MIT NAHMEN
BLAISE, WELCHER MIR DEN WINTER UND BEÿ DEN SCHW(ESTERN)
TÄGLICH KLAGTE DAB NICHT WARM IM ZIM(M)ER HABE, GABE IHM
NICHTS U(ND) SEIN KLAGE HALFE AUCH NICHTS : DAN DER DOTTER
MÄN(N)EL MACHTE NUR MORGENS DAS FEUR U(ND) SONSTEN NICHT
MEHR, **BEKAM AUCH KEIN BEFEHL VON SCHW(ESTERN)** DARNACH
ZU SCHAUEN [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]
478. DIE SCHALTE VON EINER ZITRONE [ANONYME, MUHOUSE (DÉBUT
XIX^e SIÈCLE)]
479. **DEM LUDWIG MULLER SEIN BRUDER IST VERWUNDET** [KLEIN,
OFFENHEIM (1914)]

2.3.7 Calques morphologiques de l'alsacien en français

Deux occurrences en français contiennent des calques morphologiques de l'alsacien et/ou de l'allemand. Les deux exemples proviennent de bourgeoises de la région de Colmar/Guebwiller. Le premier exemple est calqué sur « d'Caroline » ou « die Caroline », tandis que le deuxième exemple est calqué sur « emol/einmal ». L'exemple 480 pourrait également être considéré comme une convergence avec le français populaire, puisque selon Sowada (2019 : 223 d'après, Bauche 1920 : 87) « [d]ie im Korpus belegte Voranstellung eines definiten Artikels bei Vornamen ist charakteristisch für das *français populaire* ». D'après Adelung (1806 : 158), « [d]a [...] der Artikel vor den eigenen Nahmen oft den Nebengebriff der Vertraulichkeit oder Geringschätzung bey sich führet, so enthält man sich desselben wenn man mit Ehrenbietung zu sprechen Ursache hat ». Le calque morphologique de l'allemand, serait aussi envisageable, dans la mesure où *la Caroline* se cite elle-même, et où la *Vertraulichkeit* mentionnée par Adelung entre totalement en jeu. Le plus probable étant tout de même que Lina Graff calque sur l'alsacien : *e Schmutz vun dr Caroline*.

480. UN BON BAISER DE LA CAROLINE [LINA GRAFF (1899)]

481. CHÈRE HÉLÈNE, TU PENSERAS ENFIN CETTE JEANNE M'ÉCRIS UNE
FOIS. [JEANNE ABT, S.D., COLMAR]

3 Variables d'analyse sur les plans morphosyntaxique, lexical et sémantique

3.1 Le cas de *wo*

Dans les parlers dialectaux d'Alsace actuels, la construction de phrases relatives se fait presque exclusivement à l'aide du pivot relatif *wo*²⁴² et de ses variantes *wie*, *wu*. Dans les travaux de Fleischer (2005) et Àgel (2010 : 203), *wo* apparaît comme l'une des possibilités paradigmatiques de pivot relatif, notamment chez Fleischer (2005) qui propose un aperçu des différentes possibilités dans les dialectes actuels de la sphère germanophone. Si aujourd'hui *wo* est cantonné dans la sphère de l'oralité pour ce qui concerne ses fonctions de pivot relatif et de conjonction, son usage est plus fluctuant au XIX^e siècle.

	Relativpartikel <i>so</i>	Relativpartikel <i>wo</i>
syntaktische Funktion im Relativsatz	SU, DO	SU, DO, IO
Kombination mit einer Präposition	–	+
Raum	überregional	Westoberdeutsch, auch Ost- und Mosel-fränkisch
Zeit	12.–18. Jh.	16. Jh. bis heute
Blütezeit	15.–17. Jh.	keine Angabe
Varietät/Diskurstradition	Kanzlei- und Amtssprache	Dialekt

Figure 12 : tableau comparatif des particules relatives "so" et "wo". Àgel (2010 : 203)²⁴³

²⁴² Marie Hart, par exemple, ne l'emploie que rarement. Elle utilise très régulièrement *der*, *die* etc., issus du standard, mais elle est une des seul.e.s avec Johannes Schörlin, parmi les écrivains dialectaux, à avoir cet usage régulier (cf. partie II, chapitre 6, 2. Traces de contact dans la prose dialectale).

²⁴³ SU = Subjekt ; DO = direktes Objekt ; IO = indirektes Objekt

3.1.1 *wo* en tant que pivot relatif

Adelung²⁴⁴ indique dans l'article sur « wo » en tant que 'particule' relative :

Als eine relative Partikel des Gegenstandes doch nur in Zusammensetzungen, wenn Präpositionen mit dem relativen Pronomen welcher verbunden werden sollen, da denn wo das welcher vertritt, und mit der Präposition zusammen fließet, doch so, daß wenn sich die Präposition mit einem Consonanten anfängt, wo unverändert bleibt, dagegen es noch ein r annimmt, wor, wenn sich die Präposition mit einem Vocale anfängt: wobey, wodurch, woher, wohin, wofür, wogegen, womit, wovon, wowider, wovor, wozu; aber woran, worauf, woraus, worein, worin, worüber, warum, (nicht worum,) worunter [...].

DWB²⁴⁵ indique l'emploi de *wo* en tant que pivot relatif et donne également des indications sur sa forme en alsacien :

in relativem gebrauch. in relativer verwendung findet sich das wort im ahd. in sô (h)wâr (sô), aus dem sich mhd. swâ entwickelte, das seit dem 14. jh. mit wa (wo) zusammenfiel [...] *wü im elsäss.*²⁴⁶ [...] wo vertritt das pronomen relativum in allen seinen formen [...] in dieser verwendung ist wo breiter nur mundartlich entfaltet.

ElsWB²⁴⁷ indique de façon très neutre : « [...] Relativpron. für alle drei Geschl. und beide Zahlen, unabänderlich ähnlich [...] Dê^r wo, die wo, das wo Katzent. [...] ».

482. L'ABBÉ WO DER BLINDE WARE [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

²⁴⁴ „Wo“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=W02586>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²⁴⁵ „wo“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=W24313>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²⁴⁶ C'est nous qui soulignons.

²⁴⁷ „wo“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=W00044>>, dernière consultation le 11.08.2022.

483. LIEBER BRUDER JOSEF SO WO IHR GESCHRIEBEN HAN HAT DER LIEBER GOTT DEN VATER VIELLEICHT ABGERUFEN IN DIE EWIGKEIT ICH HOFFE ES NICH ICH WINSCH EHM DIE GESUNDHEIT. JOSEPH WAN ES SO WÄRE WERE ES MEIN WUNSCH DAß DU FIHR VATER UND MUTTER JEDE WOCHE DAß GANZE JAHR EINE HEILICHE MESSE LESEN LASSEN VON DEM GELD **WO** IHR MIR SCHULDIG SIND [GERBER, OHIO (1884)]
484. DER **WO** DIE WUNDEN SCHLECKT DER HEILD SIE AUCH WIEDER [GERBER, OHIO (S.D.)]
485. ICH MECHTE DIHR ZU WÜSSEN THUN DAß UNSER KÜND **WO** WIHR HABEN VON MEINER TOCHTER **WO** GESTORBEN IST SCHOHN VIEL BEDEN KANN (GERBER, S.D.)
486. DAß LIEBE ENGELEIN **WO** ICH BEY MIHR HAB IST TROST UND FREUDE FIHR MICH FIHR ALE IM HAUS BESONDERS FIR DIE ROSA (GERBER, S.D.)
487. ITEM DIR GELD GEBEN **WO** DEINE FRAU GEHOLD HAT [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
488. ITEM DIER GELD GEBEN **WO** DU DEINER MUDER GEBEN HAST [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
489. ES SIND ALLES ELSÄSSER **WO** MIT MIR ARBEITEN [IMHOFF (1916)]

3.1.2 *wo* en tant que conjonction

*DWB*²⁴⁵ indique l'emploi de *wo* comme conjonction temporelle (« als konjunktion der zeit ») mais précise que son usage à l'écrit n'est pas courant (« schriftsprachlich wenig gebräuchlich »). *ElsWB*²⁴⁷ indique quant à lui que *wo* est employé en tant que conjonction, à côté de sa fonction de pronom relatif : « [c]onj. als, da. Wo-n-^cr 's geseit het Hi. Gël!, de hes^t s Mul g^ehalteⁿ, wo d^cr Vater kummeⁿ is!^t Katzent. Wo-n-^{ih}r Katzent., wo-n-d-^{ih}r Steinb. Wo ^cr fer'ig is^t g^esiⁿ, is^t ^cr in d^cr Wald Dü. s. auch wie 3. ». La variante *wu* utilisée par Rapp dans l'exemple 490 est également répertoriée dans *ElsWB*

490. IHRE DRITTE UNGERECHTE SÜNDHAFTE RACHE ABER IST **WU** DIE ERSTE NICHT GELUNGEN [RAPP, SAEVRNE (VERS 1812)]
491. ITEM DIER GELD **WOH** DU AUF NORTHEIM BADRONTAG BIST [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
492. ITEM DIER GELD GEBEN **WOH** DUH IN DIE STADT BIST [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
493. ITEM DIER GELD GEBEN **WO** DU AUF RUMERSHEIM BIST [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
494. ITEM DIER GELD GEBEN **WOH** DEINE FRAU GRANG LAHIST [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]
495. ES HAT MICH SEHR ERFREID **WO** ICH DEIN BRIEF GELESEN HAB DASS DU DICH IN DEN ORTERSTAND BEGEBEN HAST UND ZUFRIEDEN BIST DARIN [GERBER, OHIO S.D.]
496. LIEBER BRUEDER JOSEPH **SO WO** IHR GESCHRIEBEN HAN [GERBER, OHIO (1884)]
497. LIEBER BRUDER JOSEF **SO WO** IHR GESCHRIEBEN HAN HAT DER LIEBER GOTT DEN VATER VIELLEICHT ABGERUFEN IN DIE EWIGKEIT ICH HOFFE ES NICH ICH WINSCH EHM DIE GESUNDHEIT. JOSEPH WAN ES SO WÄRE WERE ES MEIN WUNSCH DAß DU FIHR VATER UND MUTTER JEDE

WOCHE DAB GANZE JAHR EINE HEILICHE MESSE LESEN LASSEN VON
DEM GELD WO IHR MIR SCHULDIG SIND [GERBER, OHIO (1884)]

D'après les commentaires relevés dans les différents ouvrages de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, l'emploi de *wo* en tant que pivot relatif semble faire partie des usages majoritaires à l'écrit. En revanche, l'emploi de *wo* comme conjonction temporelle (= alld *als*) semble être moins courante au XIX^e siècle dans les usages à l'écrit. Les scripteurs peu expérimentés issus du monde agricole semblent cependant ne connaître que cette possibilité de conjonction temporelle, qui peut s'expliquer par un transcodage depuis leur variété dialectale.

3.2 *auf* comme préposition directive

D'après les commentaires d'Adelung (1781 : 484²⁴⁸; 1793²⁴⁹), *auf* comme préposition directionnelle n'était déjà plus employée dans la *Hochsprache* de la fin du XVIII^e siècle et relève des usages pratiqués « im gemeinen Leben » : « [i]m gemeinen Leben werden auch wohl die eigenthümlichen Nahmen der Städte und Dörfer mit dem Vorworte auf verbunden; z. B. auf Nürnberg fahren, auf Leipzig reisen; allein die edlere Schreibart erfordert statt dessen nach. » (Adelung 1793h : 470)

Presque un demi-siècle plus tard, les frères Grimm (1854s : 607–608) commentent à leur tour l'emploi de *auf* comme préposition directionnelle. Leur commentaire est plus neutre et indique que *nach* est la préposition la plus en usage à leur époque, sans que l'usage de *auf* soit considéré comme fautif dans ce cas.

nicht selten vertritt auf die praepositionen nach und gegen [...] sehr oft verwenden wir auf im sinne von nach [...] der herzog eilete mit leichten pferden auf Venedig. Micrälius 3, 472; giengen von dar auf Rotterdam. Weise erz. 438; ich will ihnen entdecken, dasz meine reise auf den Harz war. Göthe an fr. v. St. 1, 139; ich will morgen auf Gotha reisen. 3, 203, doch steht gewöhnlicher heute nach, ohne dasz auf darum ein fehler ist²⁵⁰.

Martin et Lienhart (1899: 19a) indiquent que *uf* est une « [p]röp. mit Dat. u. Acc. auf : I^b sitz uf der Bank; uf de Tisch leije^a; nach : uf Strossburi, uf Amerika; 'vndd meinen Weg durch Nancy vff Pariss nam' Mosch. I 7. 'auff Collmar' 1789 JB. I 108. uf s Tanzhus, uf de Mëssti ge^hn Hf²⁵¹. ».

L'emploi de *auf* comme préposition directionnelle peut donc être corrélée aux pratiques de scripteurs peu expérimentés, comme l'indique le commentaire d'Adelung « im gemeinen Leben » (cf. *supra*). L'indication des frères Grimm « doch steht gewöhnlicher heute nach, ohne dasz auf darum ein fehler ist » laisse également penser que *auf* puisse plutôt être corrélé

²⁴⁸ Les indications présentes dans la *Deutsche Sprachlehre* de 1781 et celles présentes dans le *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart* sont sensiblement les mêmes. Nous nous contentons d'indiquer les commentaires de 1793.

²⁴⁹ „Auf“, *Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart* (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=A03254>>, dernière consultation le 11.08.2022.

²⁵⁰ C'est nous qui soulignons.

²⁵¹ Ibid.

aux usages de scripteurs n'ayant pas connaissance des changements en vigueur dès la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. *auf* en tant que préposition directionnelle est par ailleurs encore employé dans les parlers dialectaux d'Alsace actuels.

498. MA FOI, MIR THUN DIE ZEHN BALD WECK/SICK WÄRLI EBBES
ÄRGERLIS/HÄTT MEN MICH G'SCHICKT **AUF PARIS** [ERSTE SESSION
DES PATRIOTISCHEN TRAUBEN CLUBS, MULHOUSE (FIN XVIII^E
SIÈCLE)]

499. ALSDANN IM JAHR 1793 NEBST NOCH 40 PERSOHNEN HERREN ET
BÜRGER ET NEINI MONATH LANGE IN GEFÄNGNUS **AUF MIRCOUR** AUF
UNSERE KÖSTEN GEFÜHRT [RAPP, SAVERNE (VERS 1812)]

500. ALSDANN IM JAHR 1793 UNTER DEM JACOBINER ANTON CLAVERT
MAIRE AUF MARTINI UNSER 30. ARISTOCRATEN HERREN UND BÜRGER
3 WÄGE(N) U(ND) KUTSCHE VOLL HERREN MIT 16 JEAND'ARMES A
CHEVALE AUF UNSERE KÖSTEN **AUF MIRECOUR GEFÜHRT** 9 MONATH
IN GEFANGENSCHAFT BLEIBEND BIS DEN 2TEN AUGUSTÿ 94
BEKAM(M) WIR DEN ABSCHIEDS PASEPORT [RAPP, SAVERNE (VERS
1812)]

501. ALS MAIRE HATTE ER AUF KOSTEN DER STADT GEFÄLLE DREÿ
PLAISAIRE REISEN GEMACHT MIT GROßEN KÖSTEN, EINE AUF MEÿXXX
DEN DIABOLON ZU SEHEN, U(ND) 2. REISE **AUF PARIS** DIE PASSTE
ALLEINDER 3TEN MIT HR. OSTERMANN SEINEN SCHWAGER
MITNEHMEND UND DER DUM(M) MICHEL RIEFEL STADTRENDMEISTER
GABE IHM GELD SO VIEL ER WOLTE, OHNE CONSIEL GENERAL
ERLAUBNUS. UND MAN SAGT : ER HABE IN PARIS SICH
EINSCHMEICHLEND, DIE STADT U(ND) SPITHAL ALS REICH
BESCHRIEBEN DAS STADT UND SPIHTAL SEITHERE JÄHRLICH SO VIEL
1000 LIBRES **AUF PARIS ET HAGUENAU** GANZ NEUE GALÉE ET
ZUCHTHAUS ET SPITHALSCHUL MUBTEN, ZUM VERDERBEN DES
HIESIGEN SPITHAL VOLLER SCHULD WARDEN. [RAPP, SAVERNE (VERS
1812)]

502. ITEM DIER GELD WOH DU **AUF NORTHEIM** BADRONTAG BIST [KLEIN,
OFFENHEIM (1847)]

503. ITEM DIER GELD GEBEN WO DU **AUF RUMERSHEIM** BIST [KLEIN,
OFFENHEIM (1847)]

3.3 Expression du but : FÜR + ZU + INFINITIF

Dans les parlers dialectaux d'Alsace, l'expression du but se construit notamment avec la préposition FÜR + ZU + INFINITIF. Il n'y a que chez Martin et Lienhart²⁵² en tant que littérature ancienne où est mentionnée la construction avec *für*.

Für : [...] Umgebung von Str. F. ze mit Inf. um zu fast allg. Meins¹, m'r is¹ numme do f. ze esseⁿ un^d f. ze trinkeⁿ? U. s is¹ jetz¹ an eis uns f. ze spi^{le}n Liebsd. Er kummt nur f. zⁿ luegeⁿ Su. F. mir 's ze zeigeⁿ Dü. E Zettel (Fahrkarte) f. uf Mülhuseⁿ, Zawereⁿ allg. F. 'ass damit M.

Dans la littérature plus récente, la construction en FÜR est également relevée chez Jenny/Richert (1984) ou chez Muller (1983).

La construction en FÜR + ZU + INFINITIF pourrait être un calque du français pour l'expression du but. Dans les résultats de Fleischer (2017 :152, *passim*) issus de l'analyse de certains phénomènes du WA, une aire de FÜR + ZU + INFINITIF se dessine long de la frontière franco-germanique (parlers alémaniques, francique mosellan, et dans les dialectes situés au sud-ouest des Pays-Bas). Selon Fleischer (2017 :154) il s'agirait d'un phénomène du contact des langues, puisque la construction FÜR + ZU + INFINITIF se situe uniquement le long de la frontière avec l'aire romane et qu'en français on retrouve la construction POUR + INFINITIF, ce qui vient confirmer notre hypothèse.

504. ITEM DIER WETER GEBEN 10 FRANCS **VOR SCHUH ZU ZALEN** [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

505. ITEM DIER DR[AHT] GEBEN **VOR** DEINEN GARTEN ZU ZU MACHEN [KLEIN, OFFENHEIM (1847)]

506. ICH SAGE ALS²⁵³ ICH HABE MEINE 2 AUGEN **VIHR ZUM WEINEN** [GERBER, OHIO, S.D.)]

²⁵² „für“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/23*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=F00667>>, dernière consultation le 23.02.2023.

507. ES HAT MICH MANICHMAL GEWUNTERT WIE DU ES SO MACHEN KANNST DU UND DEIN BUB EINANTER **FIHR** DIE HAUS ARBEIT ZU DUHN [GERBER, OHIO (1885)]

508. DU SAGT DU HAST VOHR **FIHR NACH AMERICA ZU KOMMEN** [GERBER, OHIO (1885)]

509. ES SIND KEINE GUTE ZEITEN **FIHR** ETWAS AUFZUMACHEN [GERBER, OHIO (1885)]

²⁵³ « als » a une valeur itérative dans les parlers dialectaux d'Alsace. Cette occurrence relevée chez Michel Gerber est la seule du corpus, c'est pourquoi nous ne lui réservons pas de paragraphe propre.

Ad.v. 1. immer, jedesmal. Alles grad furt immer grad aus Rchw. Er is¹ als (immer) noch ledig Su. Wenn er als (so oft er) lacht, könnt er sich alli zwei O^hrläppleⁿ abbisseⁿ Su. Wenn ith a's uf de Füess ste^b, haw i als we^b Hf. Er folist als (oft, gewöhnlich) nit M. S is¹ als lustig zue gangeⁿ, wo m'r noch in d Schuel gangeⁿ sin^d Ingersh. Er kummt als (gewöhnlich) am Sunnti^g zue-n-üs. Er spannt a's im Lewen (Wirtshaus zum Löwen) us Geud. Als ersetzt beim Perf. das Imperfect : [se sæj als khuma = lat. veniebat M.] JB. VIII 141. M'r seit a's stehende Einführung eines Sprichworts. Er wurd als stolzer; es rējst als ärjer Geud. [Eχ wæis nit wy te Nûlō āl ānokhūmō wo diese Nadeln alle hinkommen; ālōn iepōtsitō khœy^fō mōr tōχ ās von Zeit zu Zeit kaufen wir doch immer welche Z.]. Bis¹ a's am nämlicheⁿ Platz? in derselben Stellung Ingenh.; s. allewil 1. 'Da er (K. Friedrich I) her zu Württemberg was, da zugen als die Buren von einem dorff in das ander' Pauli 294; 'der gesell auch, so sich alss verstiten und verführen lassen' Str. 1659 JB. III 88. 'Mier könne-n-es e Bissel meh als uf unsre Sohn ynбилde' Pfm. IV 6. 'Als redd Er sich mier an, grüen un gehl' Pfm. IV 6. 'Er het doch d' Bueweschue nonnit verloffē -n - als' Pfm. IV 7. (Martin & Lienhart : 28a-28b)

3.4 « schein(t)s befürchtet man keinen menschlichen Angriff »

schein(t)s n'est mentionné que par des dictionnaires de parlers dialectaux (cf. *infra*). Les emplois de *schein(t)s* semblent être des transcodages médiaux depuis les parlers dialectaux des scripteurs, dans la mesure où la diphtongue/ei/ne fait pas partie des parlers des deux locuteurs.

Deux dictionnaires de parlers dialectaux référencent « -scheins » ou « schints » : « -scheins Adv. : = wahrscheinlich, wah'scheins [...] Das dau-ert w. fufzeh Jahr [Münch Werke I 131]. Er es w. schun eweggang »²⁵⁴. « 1. In die Rede eingeschoben : schint s oder s schint si(ch) anscheinend, wie es scheint. D'r Vater het welleⁿ kummeⁿ hüt, awer s is^t i^hm, schint s, eps in d'r Wëj^e ^g«kummeⁿ. »²⁵⁵ (Martin & Lienhart : 417a). Sur le plan sémantique, il y a deux significations différentes, même si elles modalisent l'énoncé : « paraît-il/semble-t-il » et « peut-être ».

510. AM MEISTEN SPASS MACHT ES WEIL HIER, DASS UNS DIE LEUTE DUMM ANSCHAUEN, SCHEINTS, WEIL ICH GUT FRANZÖSISCH SPRECHE. DIE KAMERADEN VON DER BATTERIE ANDERSEITS BENEIDEN MICH, DEN MIT IHREN PAAR BROCKEN KÖNNEN SIE NATÜRLICH NICHT VIEL ANFANGEN, DAS IST JA KLAR. [SCHERLEN (1915)]

511. DIE FRANZÖSISCHE DIVISION, DIE XXX UNSER CORPS XXX VERSTÄRKUNG EINGEREICHT WAR, DA WIDER XXX XXX, SCHEINTS BEFÜRCHTET MAN KEINEN MENSCHLICHEN ANGRIF (..) [SCHERLEN (1915)]

²⁵⁴ „wahr-scheins, Adv.“, *Pfälzisches Wörterbuch*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/PfWB?lemid=W00342>> «, dernière consultation le 11.08.2022.

²⁵⁵ „schinen“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S01940>>, dernière consultation le 11.08.2022.

4 CONCLUSIONS INTERMÉDIAIRES : LES PRATIQUES DES SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES

Auf der Grundlage der Territorialdialekte hatte sich in einem komplizierten Prozeß der Auswahl und des Ausgleichs zwischen verschiedenen territorial gebundenen Schriftsprachen im Verlaufe von rund 300 Jahren gegen Ende des 18. Jahrhunderts – in Korrespondenz mit der Herausbildung einer bürgerlichen deutschen Nation – eine relative einheitliche Norm der Schriftsprache mit Geltung für das gesamte deutsche Sprachgebiet ausgebildet, und zwar sowohl im phonologischen als auch im grammatischen Bereich. Sie fand in den Werken der Klassik und Romantik ihre spezifische Ausprägung als Dichtersprache. Sie war ein polyfunktionales Gebilde, mit dessen Hilfe es möglich war, in allen anfallenden Situationen dem Gegenstand und dem Partner entsprechend angemessen zu kommunizieren. Ihre Trägerschicht war zahlenmäßig relativ klein und bestand weitgehend aus Angehörigen adliger und bürgerlicher Schichten, die die Voraussetzung für ihre Beherrschung, nämlich ein großes Maß an Schulbildung, besaßen. *Die sozial unprivilegierten Schichten dagegen waren aufgrund mangelnder Bildungsvoraussetzungen von ihrer Verwendung weitgehend ausgeschlossen; ihr sozialökonomischer Status machte jedoch die Beherrschung dieser Sprachform auch nicht erforderlich*²⁵⁶. (Schildt 1989 : 37)

4.1 APERÇU GLOBAL DES ANALYSES

Les usages linguistiques relevés et analysés dans ce chapitre relèvent de pratiques différenciées en fonction des scripteurs, du type de texte qu'ils produisent, ainsi que du moment historique de production. Les pratiques des scripteurs sur les plans lexical, morphologique et morphosyntaxique peuvent s'expliquer par trois grandes catégories : les **emplois retranscrivant la variété orale du scripteur**, le **recours à d'anciennes traditions scripturales** et l'**emploi de variantes présentes dans la langue commune** de l'époque. Les trois catégories de variantes mentionnées et employées par les scripteurs sont le plus souvent critiquées par les lexicographes et grammairiens qui, à partir du XVIII^e siècle, discutent en vase clos les caractéristiques d'un allemand écrit « hors du commun », c'est-à-dire se démarquant de la « gemeine Sprache ». La critique linguistique des 'experts linguistes' de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle concerne dans notre travail le plus souvent les emplois morphologiques et morphosyntaxiques.

²⁵⁶ C'est nous qui soulignons.

Les occurrences lexicales, quand celles-ci relèvent de la variété dialectale du scripteur, ne sont pas spécialement critiquées par les dictionnaires, quand celles-ci sont référencées dans des dictionnaires autres que ceux de parlers dialectaux. Les critiques formulées le sont envers des termes de lexique vulgaires, comme par exemple «scheißen» qui est fortement critiqué par *Adelung*²⁵⁷: «[e]s ist nur noch den niedrigsten und ungesittetsten Sprecharten eigen; anständigere haben es wegen der schmutzigen Onomatopöie längst veralten lassen». La variation lexicale permet de renseigner la provenance géographique du scripteur (voir 3.), tout comme le permettent également certains emplois morphosyntaxiques.

L'emploi du lexème dialectal /dürlips/ avec adaptation morphologique au pluriel de l'allemand (-en) permet aussi de renseigner les stratégies de scripturalisation des pluriels par analogie avec d'autres lexèmes du même genre (dans le cas de *dürlips*, analogie avec la formation du pluriel des féminins en -e de l'allemand). Les emplois des scripteurs peu expérimentés ont également permis de relever la porosité entre les catégories linguistiques : l'usage de la phonographie n'est pas rare sur une occurrence lexicale dialectale.

La pénétration du français dans les classes les moins aisées de la société a également pu être documentée par le carnet de recettes d'une cuisinière des environs de Mulhouse. Le français employé reste cependant très dialectalisé dans sa graphie. Le français est particulièrement présent dans les documents rédigés aux alentours de la Révolution, notamment parce que les occurrences de français concernent le lexique révolutionnaire, tel que *Nation*, *Revolution*, *Royalist*, *Maire* etc.

Besonders stark und regional geprägt war der dialektale französische Spracheinfluß natürlich in den Grenzlandschaften zum franz. Sprachgebiet und in bis heute zweisprachigen Ländern im Westen und Südwesten : in der Schweiz, im Elsaß, in Luxemburg, aber auch im Rheinland, Moselland, Saarland und in der linksrheinischen Pfalz von der Französischen Revolution und Napoleonzeit her. Diese besonderen geographischen und politischen Bedingungen – und nicht nur die reichsdeutsche Fremdwortverdeutschung der Wilhelminischen Zeit – sind Ursachen dafür, daß in diesen Ländern (wie auch in Österreich) die sprachpuristische Bewegung weniger gewirkt hat, so daß dort der Wortschatz des öffentlichen Lebens reicher an französischen Lehnwörtern ist. (Polenz 2000b : 101)

²⁵⁷ „Scheißen“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=S01167>>, dernière consultation le 11.08.2022.

Cependant, des occurrences comme *Maire*, peuvent avoir transité par l'alsacien et donc ne plus être une trace de contact lexical récent mais un emprunt intégré. Chez Michel Rapp, la différenciation graphique, par changement de système d'écriture (passage de la cursive allemande à la cursive latine) peut donner un indice quant à une éventuelle perception exogène du lexème par le scripteur. Le vocabulaire militaire est également mentionné en français par les scripteurs Redslob, Rapp, Zinck, Alen, Klein, Obrecht et Scherlen. Dans les cas de Redslob et Rapp, tous deux contemporains de la Révolution Française, l'emploi d'occurrences françaises relève de l'appartenance étatique de l'Alsace à la France, puisqu'ils évoquent un **événement politique national à portée large et répercussion régionale** (cf. *supra*, [Polenz 2000b : 101]). Dans le cadre de la Grande Guerre, l'emploi du français relève de logiques différentes, dans la mesure où l'Alsace n'appartient alors plus à la France. Les occurrences *Permissium*, *Drogon* et *Bionier* témoignent d'un passage des lexèmes français dans les usages de locuteurs de l'alsacien. Ces occurrences sont cependant scripturalisées en cursive latine, ce qui peut renseigner la perception exogène de ces lexèmes par leurs scripteurs, bien que leur graphie soit adaptée à la phonologie dialectale. Chez l'instituteur Obrecht, le français apparaît sous la forme de citations des inscriptions françaises qu'il aperçoit dans son environnement. Chez Scherlen, le français est présent sous la forme de citations d'événements qu'il a vécus : sa maîtrise du français lui a valu un meilleur traitement chez l'habitant en France.

Sur le plan phonologique, le schéma conceptuel de Koch et Oesterreicher (1994) proposant l'activation de différents **paramètres conceptuels** a permis d'analyser plus en détail les raisons du passage phonologique de la distance à l'immédiat communicatif. Ce transcodage subit apparaît en particulier chez deux scripteurs présentant une expérience plus importante que les autres scripteurs du corpus (Rapp et le supposé clerc de notaire) et produisant des textes moins ancrés dans le pôle de l'immédiat communicatif. Les passages de la distance communicative à l'immédiat communicatif touchent chez les deux scripteurs le transcodage de la monophongue dialectale/i:/ lorsqu'ils évoquent des événements ou personnes activant les **ancrages situationnels et référentiels dans la situation**, qui sont deux des paramètres proposés par Koch et Oesterreicher. Les passages médiaux, tels que mentionnés *supra*, sont également présents dans les textes des scripteurs les moins expérimentés. Ces derniers transcendent alors en général le système phonologique de leur parler dialectal et apparaissent plus fréquemment chez les scripteurs de la famille Klein, agriculteurs, ainsi que chez Michel

Gerber, émigré en Ohio. Ces phénomènes de transcodage semblent apparaître sur les éléments les plus importants, de façon thématique ou prosodique.

Sur les plans phonologique, morphologique et morphosyntaxique, le maintien d'usages non conformes à la variété de prestige employée par les intellectuels peut être contrasté avec les commentaires présents dans les grammaires et dictionnaires. Le tableau ci-dessous donne un aperçu synthétique des récurrences observées chez les scripteurs peu expérimentés.

Variété écrite du quotidien	Variété écrite de prestige (gehobene Schriftsprache)
Transcodage médial de voyelles intercalaires qui correspondent également à l'emploi « commun » à des époques plus reculées que celle de leur production cf. <i>Zimmet</i> et <i>manichmal/manichen</i>	Arrêt de l'emploi de ces graphies anciennes, mais leur emploi ancien/passé est encore mentionné dans les dictionnaires = « atteste du changement linguistique
Assimilation des occlusives sourdes/sonores	Distinction entre les deux séries
Maintien de l'apocope de <i>e</i> atone présent dans les parlers dialectaux, mais relevant aussi d'anciennes traditions scripturales	Évolution au cours du temps : Adelung emploie encore l'apocope, Duden préconise l'emploi d'une apostrophe, bien qu'il en critique l'usage.
Emploi de formules de politesses dialectales (<i>ihr, euch</i>)	Ces formules de politesses sont caractérisées d'« inférieures » (<i>niedrig</i>) par Adelung = « passage au <i>Sie</i> + formules complexes en fonction du statut social
Présence (plutôt rare) du pluriel de conjugaison des verbes sous la forme, <i>-e, -e, -e</i> . Dans sa grammaire du nouveau haut allemand précoce, Roth (2017 : 51) indique ces trois formes comme étant typiques de l'alsacien et du haut-alémanique.	<i>-en, -et, -en</i>
Expression du subjonctif II avec périphrase en <i>tun</i> + infinitif. Usage minoritaire de formes pleines	Bannissement de <i>tun</i> .
Faible utilisation du prétérit : recours au parfait pour exprimer le passé => emploi du « matériel » dialectal à disposition	Recours majoritaire au prétérit

Variété écrite du quotidien	Variété écrite de prestige (gehobene Schriftsprache)
Formation des participes II des verbes commençant par <i>g/k</i> sans <i>-ge</i> : subsistances d'anciennes traditions d'écriture, mais aussi transcodage depuis les parlers dialectaux	Usage proscrit par les grammairiens (<i>widerwärtig, pöbelhaft</i>)
Pas/peu de marques morphologiques pour l'adjectif dans un GN, apocope de <i>-n</i> final : résultat d'un transcodage morphologique depuis les parlers dialectaux	Marques morphologiques pour l'adjectif dans un GN, à tous les cas
Formes morphologiques fluctuantes des pronoms et adjectifs à l'accusatif => confusion avec les formes du nominatif. Transcodage morphologique, mais on observe une tendance du marquage à l'accusatif.	Différenciation entre nominatif/accusatif
Morphologie dialectale des pluriels/héritée d'anciennes traditions scripturales.	Adaptation aux normes de la formation des pluriels
Début XIX ^e : formes morphologiques fluctuantes du datif pluriel	Morphèmes de datif pluriel
Emploi du datif à la place du génitif = >disparition du génitif dans les parlers dialectaux	Attitudes positives envers l'emploi du génitif
Usage de <i>wo</i> comme conjonction temporelle	Usage peu usuel à l'écrit selon un commentaire de <i>DWB</i>
Usage de <i>wo</i> comme pivot relatif	N'est pas commenté négativement dans les dictionnaires, mais semble plutôt réservé à l'usage dialectal
Usage de <i>auf</i> comme préposition directionnelle : transcodage morphosyntaxique depuis le dialecte	Commentaires ambivalents, mais tendance à l'emploi de <i>nach</i>
Emploi de FÜR + ZU + INFINITIF pour l'expression du but	Emploi de UM + ZU + INFINITIF

Tableau 2 : récurrences d'usage chez les scripteurs peu expérimentés. Vue contrastive avec les formes en usage dans la variété de prestige

Malgré la stigmatisation parfois ancienne de formes grammaticales dans la variété écrite de prestige, comme c'est le cas avec *tun*, celles-ci restent en usage dans la variété écrite 'commune' employée par les scripteurs peu expérimentés. Les résultats de ce tableau concordent en partie avec ceux d'Elspass (2005 : 464-465), mais font également apparaître des emplois non relevés par Elspass (2005), comme par exemple le **pluriel des verbes en -en, -en, -en**, certaines **formes de pluriel dialectal**, le **peu de marques morphologiques casuelles (pour l'adjectif en fonction des cas, pour le substantif, déclinaison fluctuante au datif pluriel)**, l'**emploi de *wo* comme conjonction temporelle**, l'usage de ***auf* comme préposition directionnelle** et l'emploi de **FÜR + ZU + INFINITIF**. L'absence de ces formes grammaticales au sein de l'analyse d'Elspass ne signifie cependant pas qu'elles sont absentes dans son corpus, pour une partie d'entre elles. Il est très probable qu'une grande partie des formes citées ci-dessus relèvent de productions régionales propres au domaine alémanique. La présence de ces formes grammaticales régionales permet, en plus de l'identification des formes employées dans la variété écrite commune, l'identification régionale des scripteurs, telle qu'elle était possible à l'époque du moyen-haut-allemand et de celle du nouveau-haut-allemand-précoce.

Si la répartition des variétés linguistiques (standard historique et dialectal et le français) en présence en Alsace est déjà décrite sur le plan macro-sociolinguistique par Lévy (1929) et Huck (2015)²⁵⁸, ce travail sur les productions des scripteurs peu expérimentés a permis de dégager la (co-)présence de ces variétés sur le plan micro-sociolinguistique, mais aussi au sein des groupes sociaux dégagés à l'aide des sociobiographies individuelles.

²⁵⁸ Voir état de la recherche.

4.2 SCRIPTEURS, TEXTES ET VARIÉTÉS LINGUISTIQUES

Pour tenter de dégager des logiques liées aux sociobiographies des scripteurs, aux variétés linguistiques qu'ils emploient, aux types de textes qu'ils produisent et dans quel(s) contexte(s), nous avons regroupé un maximum d'informations liées au contexte de production des documents analysés jusqu'à présent dans une figure synthétique et explicative (voir Figure 13). De cette figure et des analyses réalisées dans les chapitres 3 à 5 ont été extraits des éléments ayant une incidence sur le type de texte produit, en fonction du métier du scripteur, mais aussi en fonction de l'époque de production. Cette corrélation met en évidence les liens étroits entre l'individu, sa place au sein de la société et les motifs qui le poussent à écrire. Pour cela, nous avons créé une figure regroupant un maximum de paramètres.

La figure ci-dessous représente les différents moments de l'écriture des textes du corpus, signalés par les figures géométriques sur la flèche : chaque figure représente un moment d'écriture. Les formes géométriques représentent le type d'écrit : un **hexagone** représente un **texte formel**, un **cercle** représente un **texte semi-privé**, un **losange** représente un **texte interactionnel**, un **triangle** représente un **texte privé**, une **goutte** représente un **texte fonctionnel**. Les formes de couleur **grise** représentent des textes dont le nombre est plus important par rapport aux autres, du fait de leur époque de production. En général, des formes géométriques grises coïncident avec un rectangle d'incidence (cf. *infra*), avec une exception pour le losange gris 1899-1900 qui représente la correspondance bourgeoise sur cartes postales de Charles Graff. La couleur **noire** représente un nombre très important de textes du fait de leur période de production : la correspondance pendant la Grande Guerre. Les **rectangles bleu ciel** symbolisent les scripteurs et les regroupent quand ils forment un groupe homogène, ou lorsque plusieurs scripteurs ont rédigé un ensemble de documents, comme c'est le cas pour la goutte « vers 1820 ». Pour cette bulle, il s'agit d'un ensemble de papiers du notaire Roessel regroupant des notes de frais d'artisans divers, mais aussi les notes de frais du précepteur de ses enfants. Les rectangles verticaux représentent des facteurs sociétaux, économiques et/ou politiques ayant une influence sur les variétés linguistiques en présence dans les textes et sur leur contenu et leur genre. Le rectangle d'incidence **jaune pâle** symbolise la [REVOLUTION FRANÇAISE]. L'événement est présent dans trois des textes du corpus et a une incidence sur la variété d'expression de certains **référents** du message [FRANÇAIS]. Les deux rectangles d'incidence **rose foncé** [EMIGRATION] symbolisent

l'éloignement des scripteurs émigrés aux USA. Cet éloignement a une incidence sur le genre des écrits ; il s'agit d'**écrits interactionnels** avec les familles restées en Alsace. L'éloignement dans un pays majoritairement anglophone (présence notamment de colonies germanophones en Ohio) provoque dans ces écrits des mentions d'éléments référentiels en anglais (ex. *stohr*). Le rectangle d'incidence **vert** symbolise quant à lui la [GRANDE GUERRE] et provoque un très grand nombre de documents interactionnels et un nombre moins élevé de documents privés, tels que des journaux intimes. Concernant la production des genres textuels, les écrits interactionnels sont ceux produits en plus grand nombre par les scripteurs du corpus. Leur production semble être corrélée aux événements socio-historiques suivants : [REVOLUTION FRANÇAISE] [EMIGRATION] [GRANDE GUERRE]. Pendant la période révolutionnaire, la lettre envoyée est une demande à un ami de remise en liberté du frère du scripteur. Les lettres et cartes rédigées en contexte migratoire ou de guerre sont bien plus des documents assurant le lien avec la/les famille(s) restées en Alsace. En temps de paix, c'est une écriture de délasserment qui est produite par des membres de la bourgeoisie de Colmar et Guebwiller. Les écrits privés du type journal intime/de bord semblent également être produits dans des situations exceptionnelles : Michel Rapp relate les intrigues de l'hospice Sainte Catherine, ainsi que les événements révolutionnaires dont il a été la victime. Obrecht et Scherlen relatent les faits de guerre entre 1914 et 1915. Enfin, les **étoiles bleues** représentent les textes dont le contexte d'écriture, leur contenu et la sociobiographie de leurs scripteurs font en sorte que la présence de contact avec le français est plus forte, que dans les autres écrits.

Des événements d'envergure diverse ont donc poussé les scripteurs du corpus à prendre la plume (ou le crayon !). Il peut s'agir d'événements **politiques ou économiques à l'échelle mondiale** [GRANDE GUERRE, MIGRATION], d'événements **politiques nationaux à répercussion régionale** [REVOLUTION FRANÇAISE], d'événements **locaux** [DECES ET INVENTAIRE QUI S'ENSUIT, REGLEMENTATION COMMUNALE] et **privés** [CORRESPONDANCE ENTRE FIANCES], ou en **lien avec le métier du/de la scripteur/scriptrice** [RECETTES DE CUISINE, LIVRES DE RAISON, ETC.], qui ont provoqué des actes d'écritures. Les sociobiographies de leurs scripteurs sont très hétérogènes – du paysan au (supposé) clerc de notaire – et viennent confirmer l'hypothèse d'Elspass (2015 : 395) que la période du nouveau haut allemand précoce est celle – qu'il nomme « scolairement » (« examenswissensrelevante Formel ») – de la « Sprache der schreibenden Gesamtbevölkerung ».

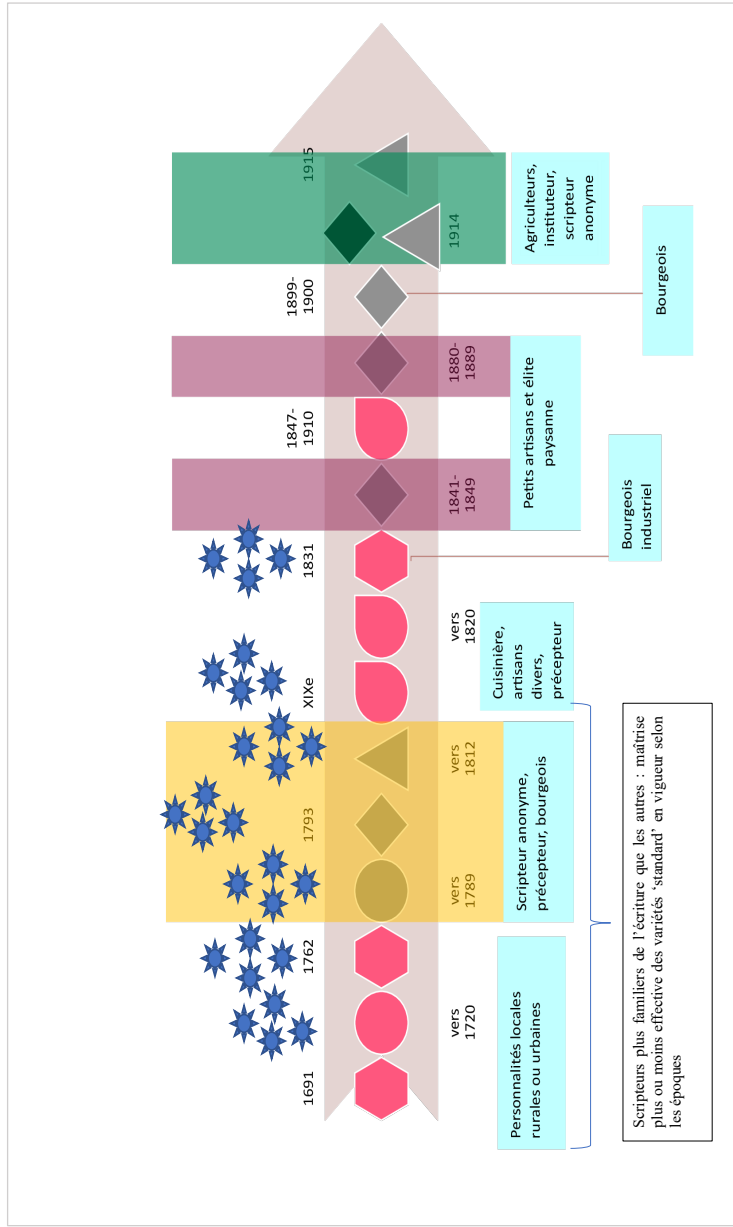


Figure 13 : représentation chronologique des moments d'écriture. Figureation de facteurs d'incidence, types de textes et types de scripteurs

Nous l'avons vu dans la partie descriptive, les scripteurs peu expérimentés se servent de l'allemand pour produire leurs textes, même quand l'Alsace fait partie de structures politiques françaises. Dans l'échelle temporelle de notre corpus, la population alsacienne fonctionne sur un modèle tendanciellement diglossique (Ferguson 1959) : l'équivalent de la HV (*high variety*) étant employée à l'écrit (= allemand), tandis que la LV (*low variety*) est employée à l'oral (= dialectes). Néanmoins, les scripteurs peu expérimentés ne font pas un usage totalement distinct de leur variété orale et de la variété écrite 'standard' ; ils se servent bien plus de formes grammaticales anciennes, coexistant dans leurs productions avec des recours à leur répertoire verbal et à des formes présentes dans la langue commune.

En guise de contrepoint à ces chapitres, nous proposons une partie traitant des pratiques scripturales des auteurs dialectophones avant et pendant la période du *Reichsland*. Certains auteurs qui s'essayent à une littérature dialectale (poésie et prose) ne maîtrisent parfois déjà plus les spécificités des parlers dialectaux d'Alsace et compensent ce manque de maîtrise par un emploi parfois massif de lexique et/ou de tournures allemandes. Les emprunts au français ne sont pas restés non plus, notamment pour les prosateurs Hart et Schörlin. Dans le domaine de la poésie, ce sont les recours à l'allemand qui dominent.

Les auteurs de ces textes sont en quelque sorte des « scripteurs peu expérimentés » des parlers dialectaux, bien qu'ils soient pleinement expérimentés dans le domaine de l'écriture. Ces auteurs ont tous une activité professionnelle autre que celle de l'écriture littéraire et sont fortement exposés à l'allemand standard, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Parmi ces auteurs s'essayant à la littérature dialectale, certains « réussissent », comme par exemple Marie Hart pour la prose, les frères Matthis pour la poésie ou encore Gustave Stoskopf pour le théâtre. Chez d'autres, tels que Charlotte Engelhart ou Karl Bernhard, la production littéraire dialectale ressemble bien plus à une formulation dialectale fortement influencée par l'allemand.

Afin de montrer les effets de la pression des deux standards sur l'écriture dialectale, nous avons sélectionné des textes en prose, ainsi que des poèmes provenant d'auteurs et d'auteurs aux sociobiographies diversifiées, cela afin de dégager des tendances en fonction du type de texte et des sociobiographies de leurs auteurs.

TROISIEME PARTIE

**EFFETS DE LA PRESSION DES STANDARDS FRANÇAIS
ET ALLEMAND SUR LES PRODUCTIONS LITTÉRAIRES
DIALECTALES AU XIX^E SIECLE**

*Wo anno drissig dr Scharldis furtg jagt un
dr Lüwi-Filipp Chünig wurde-n-isch, sin
denn 's Johr druf überall Gardnazinal
organisiert wurde. (Schörlin 1908 : 21*

1 Remarques générales

Si les scripteurs peu expérimentés laissent des traces de leurs parlers dialectaux dans leurs productions écrites en allemand, les scripteurs expérimentés laissent de leur côté des traces d'allemand dans leurs productions écrites dialectales. Les premiers emploient ces formes dialectales en raison d'une maîtrise partielle de l'allemand commun, les seconds maîtrisent parfaitement l'allemand commun à l'écrit (et pour certains également à l'oral) et se servent encore des parlers dialectaux à l'oral. Le passage de l'oralité dialectale à la scripturalité dialectale ne se fait cependant pas sans influence du français ou de l'allemand standard(isé). Ces deux langues standard en (co)présence font pression chacune à leur manière sur les parlers dialectaux d'Alsace. Les auteurs dont la production écrite dialectale comporte des traces d'allemand standard et de français sont issus de toutes les classes sociales, des milieux modestes (Johannes Schörlin) [voir **3.1. Souvenirs des années 1830 de Johannes Schörlin**] à la grande bourgeoisie (Charlotte Engelhardt) [voir **4.2.1 Charlotte Engelhardt poétesse-témoin**] en passant par les artisans, les commerçants et la petite et moyenne bourgeoisie (voir **4.2.2. Pratiques scripturales de Pick, Bernhard, Mangold et Kettner**). La plupart d'entre eux produit de la poésie dialectale, mais une minorité composée de Johannes Schörlin (1821 – après 1908) et Marie Hart (1856-1924), respectivement instituteur et institutrice, produisent de la prose dialectale (voir **3. Traces de contact dans la prose dialectale**). Chez Marie Hart, la prose se veut fiction alors que chez Schörlin, il s'agit réellement de prose biographique. Même si les deux auteurs produisent des textes en prose, il ne s'agit pas du même type de prose, bien que la forme soit commune aux deux auteurs. La prose de Marie Hart s'inscrit dans une démarche littéraire avec une production textuelle assez fournie et diversifiée²⁵⁹, alors que Johannes Schörlin souhaite simplement « raconter » en alémanique le récit (conforme à ce qui est attendu de sa part) de sa vie :

Lang gnueng han i mi gsperrt, für das Dings do lo z'drucke, wil i denkt ha, es haig für nieme ke Wert as für mich un mine Familiegehörige, bis i mi endlig ha lo überzüge,

²⁵⁹ Sept ouvrages sont publiés entre 1911 et 1930, dont les *G'schichtlen un Erinnerungen üs de sechziger Jahr* (1911) qui font partie de notre corpus. Liste des publications par ordre chronologique : *G'schichtlen un Erinnerungen üs de sechziger Jahr* Greiner und Pfeiffer, Stuttgart (1911) ; *D'r Herr Merkling un sini Deechter*. Greiner und Pfeiffer, Stuttgart (1913) ; *D'r Hahn im Korb*. Greiner und Pfeiffer, Stuttgart (1917) ; *Üs unserer Franzosezeit*. Greiner und Pfeiffer, Stuttgart (1921) ; *Elsässische Erzählungen*. Walter de Gruyter und Co, Berlin und Leipzig (1922) ; *Erinnerungsland*. Greiner und Pfeiffer, Stuttgart (1923) ; *Ues minre alte Heimet*. Bernard und Graefe, Berlin (1930) [posthume].

ass es vielleicht, wege de Sundgäuer Mundart, wo efänge notnoh abgoht, ebben in späteren Zitten, wenn emol de Dialekt verschwunde si wird, denn doch no chönnt e bizli interessiere im Zeige un Vorwise, wie me hüttigstags greddt het. Us deren Ursach mög es denn im Druck erschine zuem Vergnütige vo däne Liebhaber, wo no gern e weni allemanisch lese. (Schörlin 1908 : Vorwort)

La longueur et la densité narrative ainsi que lexicosyntaxique de leurs textes en font de bonnes sources pour documenter la pression des deux langues standards en (co)présence. Chez Schörlin, nous analyserons les traces de français et les traces d'allemand dans leurs contextes de production respectifs. Schörlin a la particularité d'avoir vécu jusqu'à un âge avancé²⁶⁰ et a passé 49 ans de sa vie au sein d'une Alsace française et au moins 38 ans de sa vie au sein d'une Alsace allemande. Chez Hart, nous nous concentrerons principalement sur les traces d'allemand standard, puisque nous avons déjà évoqué en partie les traces de français dans sa production littéraire (voir **Partie I, Chapitre 2, 4.2.2**).

Pour ce qui concerne la poésie dialectale, nous avons fait une sélection de textes et d'auteurs afin de proposer une analyse sommaire des pratiques scripturales des poètes alsaciens (voir **4.1. Les auteurs publiés dans le Neues Elsässer Schatzkästel : de Johann Georg Daniel Arnold à Hans Karl Abel**). Comme le nombre de poètes est bien plus élevé que le nombre de prosateurs (on compte 41 poètes dans le *Neues Elsässer Schatzkästel*), seuls deux auteurs ayant rédigé des textes en prose d'une certaine ampleur (Hart et Schörlin) ont été retenus. D'autres auteurs ont rédigé et publié des comptes rendus de randonnées ou de festivités, plus ou moins humoristiques, en prose, presque à titre privé, comme Albert Matthis. D'autres, comme Karl Zumstein, ont commencé à produire de la prose dialectale, mais sans encore la publier. Pour une meilleure présentation du travail, nous avons organisé nos analyses des textes poétiques de façon chronologique et par auteur. En fonction de la sociobiographie du poète, de l'époque à laquelle il rédige ses textes, de l'objet du poème et de sa forme, les contacts avec l'allemand se font de façon très différenciée, beaucoup plus que dans la prose de Schörlin et Hart où les traces de contact sont très souvent des traces lexicales ou morphosyntaxiques. Chez certains poètes, on peut observer une forme de dialectalisation de l'allemand écrit et l'emploi de formes qui n'existent pas dans les parlers dialectaux (cf. *infra*).

²⁶⁰ En l'absence d'une date de décès connue.

Ces phénomènes de l'influence des standards n'ont pour l'instant pas fait l'objet de recherches et méritent d'être abordés dans le cadre de ce travail pour compléter les éléments proposés pour l'élaboration d'une sociolinguistique historique en Alsace. Ce chapitre sert également de jonction entre les productions scripturales des scribes peu expérimentés et les commentaires épi- et métalinguistiques laissés par les intellectuels et les universitaires sur les parlers dialectaux d'Alsace et leur (supposé) déclin dû à la pression du standard allemand.

Certaines pratiques littéraires de ces auteurs montrent un rapprochement des formes entre alsacien et allemand dû à la pression du standard. Charles Schmidt (1896 : XIX), un universitaire strasbourgeois qui a publié un dictionnaire du parler strasbourgeois dont la préface sera commentée dans la troisième partie de ce travail (chapitre 1, 1.3.1.4), y mentionne ces phénomènes d'influence de l'allemand exogène sur la production écrite dialectale. Il indique que certains scribes strasbourgeois incluent dans leurs écrits des expressions qui ne sont pas typiquement strasbourgeoises (« [...] Ausdrücke [...], die nicht auf unserm Boden gewachsen sind [...] ») et qu'il considère comme une importation exogène (« [...] von draussen importirt [...] »)²⁶¹ :

Neuere Strassburger Scribenten haben Ausdrücke aufgenommen, die nicht auf unserm Boden gewachsen sind; Blumenduft, Sehnsucht, munden, und ähnliches, sind von draussen importirt. Dagegen haben eingewanderte Deutsche sich im Strassburjerdtisch versucht; man braucht aber nur eine Zeile dieser Herren zu lesen, um sofort die ungeübten Schreiber und Sprecher zu erkennen. [Schmidt 1896 : XIX]

Si Schmidt circonscrit ses exemples au lexique, les traces d'allemand dans les productions dialectales ne se limitent pas seulement à ce plan de la langue, mais s'étendent à la morphologie et à la morphosyntaxe. Ces traces d'allemand normé dans l'écrit littéraire en dialecte peuvent s'expliquer par **un manque d'éléments dialectaux ou par le genre écrit, mais elles sont surtout le fait de la formation en allemand de ces scribes, qui savent donc écrire en allemand, mais qui, pour diverses raisons, produisent de la littérature (en vers ou en prose) en dialecte**. Pour la plupart de ces auteurs, c'est en allemand qu'ils

²⁶¹ Charles Schmidt a une vision très ethnocentrée du parler dialectal de Strasbourg. Pour lui, seul un Strasbourgeois a la légitimité de se servir de ce parler et, partant, de rédiger un dictionnaire du même parler. Cette vision particulière qu'a Schmidt du parler dialectal de Strasbourg sera plus amplement commentée dans la partie 3 au Chapitre 1, 1.3.1.4 (biographie de Charles Schmidt et présentation de son dictionnaire) et 2.2.2. (Critique de l'influence des standards).

produisent habituellement leurs textes, quels qu'ils soient. Les genres littéraires dans lesquels surviennent ces traces sont peu nombreux car l'écriture en dialecte se fait à la marge dans la société tendanciellement diglossique qu'est la société alsacienne du XIX^e siècle. Les textes en dialecte appartiennent principalement aux genres poétique et théâtral, les textes en prose dialectale sont quant à eux le produit de très peu d'auteurs (Marie Hart et Johannes Schörlin dans ce travail).

L'écriture littéraire en dialecte permet aussi l'émergence d'un **nouveau type d'auteurs**, ceux qui n'auraient jamais écrit et, surtout, jamais publié s'ils n'avaient pas écrit en dialecte. Il s'agit d'auteurs qui « ne sont pas issus de la bourgeoisie, mais [qui] appartiennent plutôt au monde de l'artisanat et du commerce » (Huck 2015 : 161). Ces auteurs publieront essentiellement de la poésie et des pièces de théâtre. Thomas Mangold (1816-1888) et Daniel Hirtz (1804-1893) ajoutent par exemple à leur nom leurs occupations respectives de « Pastetebeck » (fabricant de pâtes) et « Drechslermeister » (maître ébéniste). Ils ne seront pas les seuls à venir de ce monde-là, mais ce sont les deux seuls qui ajoutent leur métier à leurs prénoms et noms lorsqu'ils signent une œuvre. Ce n'est qu'en analysant les traces du contact des langues en lien avec les sociobiographies de leurs auteurs que des schémas sociolinguistiques pourront s'esquisser.

Le corpus employé dans cette troisième partie est quantitativement beaucoup plus restreint que celui utilisé pour les productions des scribes peu expérimentés (cf. 2 Auteurs et textes retenus), puisque dans l'organisation tendanciellement diglossique de la société alsacienne du XIX^e siècle, les écrits étaient rédigés en allemand (commun ou littéraire en fonction du degré d'éducation du scribe) et les interactions orales se tenaient majoritairement dans une variété dialectale. **La rupture dans la diglossie médiale que représente l'écriture de textes littéraires en alsacien** est le reflet d'un engouement plus large dans la sphère germanophone pour les parlers dialectaux, censés représenter une langue « pure » et « ancienne ». C'est par la volonté de retrouver une certaine authenticité linguistique que certains intellectuels écriront leurs textes dans une variété dialectale parfois très proche de celle qui pouvait être pratiquée à l'oral et parfois dans une variété dialectale très fortement influencée par du lexique allemand (voir en particulier les points 4.2.1 et 4.2.2.2.1) ou par des constructions morphologiques et/ou morphosyntaxiques elles aussi allemandes. Dans ces formes linguistiques extrêmes, on peut se demander si leur auteur était encore véritablement un usager du dialecte ou s'il « bricolait » un texte à partir d'un savoir dialectal plus abstrait ou d'un usage très occasionné du

dialecte sur lequel il greffait des tournures allemande, l'allemand pouvant être la langue dans laquelle il était le plus à l'aise pour penser un texte littéraire.

Les exemples qui vont suivre montrent chacun à leur manière comment l'allemand et le français ont laissé des traces dans l'écrit littéraire en dialecte. Ces traces peuvent être plus ou moins importantes et dépendent du sujet du texte littéraire, mais aussi de la sociobiographie des différents auteurs. Le choix des auteurs retenus dans ce point repose sur des critères sociobiographiques et textuels. Les exemples donnés ne sont pas exhaustifs, ils servent à compléter les bases d'une sociolinguistique historique en Alsace exposée dans les parties précédentes.

2 Auteurs et textes retenus

2.1 Les auteurs de littérature dialectale

Dans le tableau 3 : données biographiques d'auteurs écrivant en alsacien et textes littéraires retenus ci-dessous ont été consignées les données biographiques des auteurs retenus ainsi que les textes sur lesquels s'appuie l'analyse. Le tableau est divisé en trois grandes catégories correspondant aux milieux sociaux dans lesquels sont produits des textes en dialecte : il s'agit des **enseignants** (Johannes Schörlin et Marie Hart), des **artisans et commerçants** (Karl Bernhard, Johann Thomas Mangold et Karl Fritz Kettner) et enfin des **bourgeois**²⁶² (Charlotte Engelhardt et Alphonse Pick). La liste des auteurs sélectionnés est représentative bien que parcellaire. Au sein de chaque catégorie, les auteurs sont classés par ordre chronologique. Nous avons veillé à ce que soient représentés des auteurs de l'ancienne génération (Charlotte Engelhardt) comme de la « jeune génération » qui débute avec Karl Fritz Kettner (Gall 1973 : 141). Les textes retenus sont suffisamment divers dans leurs styles et contenus pour proposer une vue assez large **des types de textes qui pouvaient être écrits en alsacien**, mais aussi pour montrer que les **traces d'allemand sont présentes aussi bien dans la poésie** (Engelhardt, Bernhard, Kettner, Mangold) que dans les **fables** (Pick) ainsi que dans les **écrits en prose, fictionnels, à tendance autobiographique** (Hart) ou uniquement **autobiographiques** (Schörlin).

En fonction des sociobiographies et du type de texte écrit, les traces d'allemand dans l'écrit dialectal sont plus ou moins nombreuses et de nature différente. Les auteurs intensivement confrontés à l'écrit en allemand (Engelhardt, Schörlin, Hart et Pick) intègrent plus d'éléments allemands dans leurs textes en alsacien que les auteurs représentants du monde de l'artisanat et du commerce. Chez Hart et Schörlin, la longueur des textes joue certes sur la fréquence d'apparition des termes allemands, puisqu'ils sont plus longs que des poèmes. Néanmoins, même en isolant des passages au sein desquels surviennent des traces

²⁶² « bourgeois » n'est certes pas une catégorie professionnelle, mais un positionnement social regroupant divers métiers. Engelhardt n'a pas de métier à proprement parler, mais nous la considérons comme écrivaine.

d'allemand, elles sont en nombre supérieur que dans les poèmes courts des bourgeois et artisans.

2.2 Les textes retenus : entre poésie et prose

Neuwilditsch (1908) et *G'schichtlen un Erinnerungen üs de sechsziger Jahr* (1911) sont deux textes autobiographiques publiés à quelques années d'intervalle par deux auteurs qui exerçaient le métier d'instituteur. *Neuwilditsch* se présente sous la forme d'un texte linéaire, alors que *G'schichtlen un Erinnerungen üs de sechsziger Jahr* est composé de petites histoires fictionnelles courtes, fortement inspirées d'événements de l'enfance de Marie Hart. Si Marie Hart ne donne pas d'indications dans son ouvrage sur les raisons pour lesquelles elle écrit en alsacien²⁶³, Johannes Schörlin indique écrire dans son parler du Sundgau et plus précisément dans celui de Neuwiller, pour que les générations futures puissent avoir un aperçu de la manière dont les Sundgauviens parlaient au début du XX^e siècle, puisque, d'après l'auteur, le parler du Sundgau est déjà sur le déclin :

Lang gnuég han i mi gsperrt, für das Dings do lo z'drucke, wil i denkt ha, es haig für nieme ke Wert as für mich un mine Familiegehörige, bis i mi endlí ha lo überzüge, ass es viellícht, wege de Sundgäuer Mundart, wo efange notnoh abgoht, ebben in spätere Zitten, wenn emol de Dialekt verschwunde si wird, denn doch no chönnt e bizli interessiere im Zeige un Vorwise, wie me hüttigestags greddt het.²⁶⁴ Us deren Ursach mög es denn im Druck erschine zuem Vergnüege vo däne Liebhaber, wo no gern e weni allemanisch lese. (Schörlin 1908 : Vorwort)

²⁶³ Les raisons du choix linguistique sont cependant connues. Après avoir commencé par écrire sans succès en français (poèmes), puis en allemand, Marie Hart est passé au dialecte (prose), encouragée par Friedrich Lienhart. C'est dans la prose dialectale qu'elle rencontrera un certain succès. Son coup de génie, c'est d'avoir choisi la prose et des sujets et thèmes qui, dans la vraie vie, sont vécus en alsacien ou qui, dans la vraie vie, sont confrontés à des questions linguistiques (culturelles, sociétales, politico-idéologiques, ...).

²⁶⁴ C'est nous qui soulignons.

Les poèmes sont tous extraits du *NESK* (1913) édité par Désiré Müntzer (1888-1918). Le *NESK* est une anthologie renfermant une sélection de poèmes de tous les auteurs du passé et du présent²⁶⁵ écrivant en alsacien (Müntzer 1913 : V). Müntzer (1913 : XI) a entrepris la publication de cette anthologie en guise de suite à l'*Elsässer Schatzkästel* publié en 1877 par Daniel Rosenstiehl chez le même éditeur. Si l'*Elsässer Schatzkästel* de Rosenstiehl renferme essentiellement des poèmes rédigés dans le parler dialectal de Strasbourg, Müntzer élargit l'éventail des parlers représentés. Dans l'introduction (« Einführung ») à son *Schatzkästel*, Müntzer (1913 : XII) indique aussi que

[m]it Genugtuung habe ich festgestellt, daß die Dichter der Gegenwart nicht hinter den alten, die mit solcher Liebe an ihrer Heimat und an ihrer Muttersprache festgehalten haben, daß sie in Zeiten, wo der Dialekt den Einflüssen fremder Sprachelemente zu erliegen drohte²⁶⁶, ihn mit bewundernswürdiger Hartnäckigkeit und innerm [sic] unbeugsamen Selbstbewusstsein verteidigten, zurückstehen, sondern Werke geschaffen haben, die einer strengen Kritik standhalten.

Cette indication de Müntzer concernant le déclin du dialecte dû aux influences « extérieures » est intéressante, puisque les auteurs présents dans son anthologie incorporent eux-mêmes un certain nombre d'éléments linguistiques français ou allemands dans leurs poèmes en alsacien. Plus loin dans l'introduction, Müntzer (1913 : XII) relève aussi que

[w]ährend Dialektdichter der Vergangenheit neben Dichtungen in der Mundart auch Gedichte in hochdeutscher Sprache veröffentlichten, einzelne sogar die hochdeutsche Sprache bevorzugten, sind die Dialektdichter der Gegenwart in überwiegender Mehrzahl ausschliesslich Dichter in der heimatlichen Mundart.

L'écriture de poésie dialectale semble s'être démocratisée au début du XX^e siècle (Müntzer 1913 : XII). Mais même si les auteurs figurant dans l'anthologie n'écrivent pas/plus de poésie en allemand, il n'en reste pas moins que ceux-ci sont confrontés au quotidien à une scripturalité en allemand qui se traduit notamment dans leurs poèmes par l'emploi de termes allemands dialectalisés. C'est notamment à cette pression du standard allemand que ce point s'intéresse. En fonction des auteurs et de leurs sociobiographies, des traces de français apparaissent également dans les écrits littéraires analysés.

²⁶⁵ « présent » fait référence au début du XX^e siècle.

²⁶⁶ *Ibid.*

Les paramètres sociolinguistiques entrant en compte dans l'analyse de ces productions sont moins prédictibles que pour l'analyse des productions des scripteurs peu expérimentés, dans la mesure où pour les productions de ces derniers, les paramètres SCOLARITE PRIMAIRE, APPARTENANCE AU MONDE RURAL/ARTISANAL ou à la DOMESTICITE (voir Partie II, point 4) laissaient déjà supposer que ces scripteurs n'avaient pas une connaissance complète de l'allemand commun et que le recours à des formes dialectales (lexique, transcriptions phonographématiques, morphosyntaxe) serait donc quasi inévitable. Les nombreux travaux publiés sur les productions de scripteurs peu expérimentés (notamment ceux de Stephan Elspass) donnent des tendances sur l'apparition de tel ou tel emploi linguistique au sein de leurs productions scripturales. Chez les auteurs de littérature dialectale, l'absence de travaux sur les traces de pression du standard allemand et/ou du français est un premier frein à la prédictibilité des variables d'analyse. Un deuxième frein est le bilinguisme, voire le plurilinguisme de tous ces auteurs. Tous ont une pratique routinière de l'écriture, mais pas en dialecte. L'objet de l'écrit dialectal (autobiographie, fiction, poème de circonstance, etc.), le genre littéraire (prose ou poésie), les situations d'écriture dans lesquelles ces auteurs rédigent sont autant d'éléments qui ne figurent pas nécessairement une compétence 'défaillante' de l'écrit dialectal, mais ils poussent les auteurs à employer des formes allemandes standard se prêtant alors plus au type de texte qu'ils produisent : exemples des emplois sociolectaux chez Engelhardt ; des recours à un terme allemand pour le besoin de la rime ; l'emploi de termes pour lesquels il n'y a pas d'équivalent en alsacien, etc.). Les sujets abordés dans les textes ne sont non plus prévisibles dans le détail, et en fonction des situations abordées et décrites, le français et l'allemand apparaîtront à des degrés divers. Ces variables d'analyse sont fluctuantes dans le temps et relèvent aussi bien des sujets abordés par les auteurs que de leurs sociobiographies respectives, quand ce ne sont pas les deux facteurs qui, combinés, poussent l'auteur à employer des formes grammaticales allemandes standard et du lexique français, comme c'est en particulier le cas chez Johannes Schörlin qui, dans ses mémoires, aborde des faits militaires qui se sont déroulés sous le règne de Louis-Philippe. Dans les passages où Schörlin aborde ces faits, le lexique militaire est principalement en français, mais cela n'empêche pas l'apparition de formes morphologiques ou morphosyntaxiques allemandes standard dans le texte en dialecte.

NOM	PRENOM	DATES	PROFESSION	TEXTE(S) RETENU(S)	DIVERS
INSTITUTEURS					
SCHÖRLIN	Johannes	1821 – après 1908	Instituteur	<i>Neuwilditsch</i> (1908)	
HART	Marie	1856-1924	Institutrice	<i>G'schichtlen un Erinnerungen üs de sechziger Johr</i> (1911)	Voir autres éléments la concernant, partie I
ARTISANAT ET COMMERCE					
BERNHARD	Karl	1815-1864	Typographe	« E Früejohrlid »	Typographie Engagé chez les Chasseurs d'Afrique Emigre à Oran
KETTNER	Karl Fritz	1844-1899	Négociant en vins	« 's Bäckhiesel » « D'r wysse hahne in dr Steinross »	
MANGOLD	Johann Thomas	1816-1890	Fabricant de pâtes	« Müttergerfihl »	« Pastetebeck »
BOURGEOISIE et INTELLECTUELS					
ENGELHARDT	Charlotte	1781-1864	Intellectuelle, écrivaine	« Das Ritterfräulein auf der Burg Nideck » « Auf die Taufe eines Kindes » « Über Goethes Beurteilung des Pfingstmontags »	
PICK	Alphonse	1808-1896	Industriel, directeur d'usine	« Der Fuchs un der Aff »	Auteur de <i>Der tolle Morgen</i> (voir partie III)

tableau 3 : données biographiques d'auteurs écrivant en alsacien et textes littéraires retenus

3 Traces de contact dans la prose dialectale

Dans les textes en prose, les traces du contact des langues se font majoritairement sur les plans lexical, morphologique et morphosyntaxique. Même si certains aspects sont communs avec la poésie en alsacien, notamment les traces de contact lexicales, nous avons choisi de traiter les deux genres séparément. En effet, la façon d'écrire propre à chaque genre n'appelle pas les mêmes traces du contact des langues. Dans les textes en prose du corpus, les traces de contact lexicales sont très souvent liées au contexte. Ces textes étant véritablement autobiographiques ou proposant une fiction autobiographique, les occurrences lexicales sont en lien direct avec l'événement relaté et en fonction du cadre étatique auquel appartient l'Alsace au moment de la rédaction, les occurrences sont empruntées au français ou à l'allemand. Dans la poésie, les traces de contact lexicales sont plus souvent dues à l'inexpérience du poète dans l'écriture de poésie en alsacien et à une certaine habitude à lire (et parfois à écrire) de la poésie en allemand.

La préface de l'ouvrage de Schörlin présente un passage en style très soutenu dans lequel l'auteur justifie la publication de son ouvrage (voir exemple 518). Dans cet extrait, certains emplois sont fortement influencés par l'allemand écrit. Dans la première phrase, on peut relever le subjonctif *I mög* qui n'existe pas dans les parlers dialectaux d'Alsace, même si le haut-alsacien ainsi que le bas-alsacien du sud conservent des formes de subjonctif *I* pour les auxiliaires *haben* et *sein*, comme c'est le cas dans l'exemple 512 (« *es seig tscho viel in d'Welt gschriben [...] worde* »). Toujours dans le même passage, l'emploi de « *erwäge* » est lui aussi directement emprunté à l'allemand, tout comme le génitif « *dr Ewige Weisheit* » à la fin de l'extrait. Pour « *erwäge* » c'est en particulier le préfixe verbal *er-* qui est emprunté à l'allemand. En effet, les parlers dialectaux d'Alsace emploient presque exclusivement *ver-*²⁶⁷. Dans les parlers dialectaux d'Alsace, le génitif a disparu depuis le XV^e siècle et est notamment remplacé par des GPREP à base *vun* (ex. « *zuem Vergnüege vo däne Liebhaber* »)²⁶⁸. Dès la préface, l'auteur emploie des tournures fortement influencées par

l'allemand standard, qui est alors langue de (presque) tous les écrits en Alsace. Dans le cas de cet extrait, c'est la formalité du discours qui semble pousser l'auteur à employer ces tournures empruntées à l'allemand.

512. US DEREN URSACH **MÖG** ES DENN IM DRUCK ERSCHINE ZUEM VERGNÜEGE VO DÄNE LIEBHABER, WO NO GERN E WENI ALLEMANISCH LESE. [...] ZU MINER EIGENE ENTSCHULDIGUNG ABER WILL I DENKE, ES SEIG TSCHO VIEL IN D'WELT GSCHRIEBEN UN DRUCKT WORDE, WO EBE SO WENIG ÖDER VIELLICHT NO WENIGER NUTZ UN WERT ISCH, ALS DAS DO, UN WILL O DERBI **ERWÄGE**, ASS SOGAR DIE VORNEHMSCHTE WERK, MIT DENE²⁶⁹ DIE PLÄUDEREI DO ABSOLUT GAR NIT IN VERGLICH DÄRF ZOGES WERDE, IN DEN AUGEN **DR EWIGE WEISHEIT** DOCH GRAD NUMME SO VIEL GELTE, AS WAS DAS SALOMONISCH SPRÜCHLI SAIT [...] [SCHÖRLIN 1908 : VORWORT]

Si Marie Hart produit elle aussi des écrits en dialecte influencés par l'allemand, ces influences sont plutôt cantonnées à la morphosyntaxe et au lexique. Les deux auteurs à avoir produit de la prose dialectale sont instituteurs, tous deux nés pendant la période française et ont exercé leur métier pendant la période du *Reichsland* (et pendant la période française avant 1870 pour Schörlin). Les deux auteurs ont également choisi de produire en dialecte et en prose des écrits autobiographiques plus ou moins romancés. Des exemples d'emplois de l'allemand normé survenant chez Hart et Schörlin sont présentés dans le point suivant, au sein de chaque sous-partie, de façon chronologique.

²⁶⁷ Voir 4.2.2.1.2 de ce chapitre pour plus de détails sur le préfixe verbal *-er*.

²⁶⁸ Sauf dans une relation de « possession » (B possède A) dont le fonctionnement est différent et qui se construit de la façon suivante : B = GPREP au datif + A = GN au nominatif incluant un anaphorique représentant A (ici : *sin*), ex. *im Bábbe sini Schláppe*.

²⁶⁹ Ce calque de l'allemand pour le pivot relatif est traité dans le point 3.2.2.2., *infra*.

3.1. Souvenirs des années 1830 de Johannes Schörlin

3.1.1. Soldats et Garde Nationale à Neuwiller

3.1.1.1. Réorganisation de la Garde Nationale sous Louis Philippe

Dans l'ensemble de *Neuwilditsch*, les traces de contact avec l'allemand sont plus importantes que celles avec le français. Cependant, lorsque Schörlin relate un événement de son enfance, survenu en 1831, il emploie beaucoup plus de vocabulaire français que dans le reste de l'ouvrage. L'événement relaté par Schörlin se passe en 1831, après que Louis-Philippe est monté sur le trône et que chaque commune organise sa Garde Nationale : *Wo anno drissig dr Scharldis furtgjagt un dr Lüwi-Filipp Chünig wurde-n-isch, sin denn 's Jahr druf überall Gardnazinal organisiert wurde* » (Schörlin 1908 : 21). En effet, avec la promulgation de la loi du 22 mars 1831, Louis-Philippe réorganise la Garde Nationale et il incombe à chaque commune d'organiser sa garde, composée d'hommes âgés de 20 à 60 ans (ADHR 8 E 8/27). En 1831, Schörlin a 10 ans et s'amuse avec ses camarades à recréer une petite Garde Nationale pour faire comme les adultes. Schörlin est nommé capitaine par ses petits camarades, car il savait le français : « Allah, wir wai o Gardnazinal mache un äxziziere, dü sage-sie zue mir, muesch eüser Kaptän si un is kummidiere, dü chasch jo französisch. » (Schörlin 1908 : 21). Cette phrase de Schörlin donne des informations à plusieurs niveaux : ses camarades ne savent pas (ou pas assez) le français et Schörlin, même s'il n'a que 10 ans, est d'office désigné comme leur chef, car ses camarades jugent sa maîtrise du français (et donc des ordres de commandement) supérieure à la leur. Les 516 et 517 relatent une partie de l'organisation de la Garde Nationale à Neuwiller. L'exemple 516 montre quatre lexèmes français plus ou moins adaptés à la phonologie dialectale ; « Schäff » existe en allemand normé sous la forme *Chef*²⁷⁰ et aussi en alsacien, sous la forme *Schef* dans *ElsWB*²⁷¹. L'emploi de « Schäff » que fait Schörlin correspond au sens 1 donné par *DWB* : « kommandeur, befehlshaber in militärischem kontext ». *ElsWB* ne mentionne de son côté pas d'usage militaire dans sa définition très succincte : « Meister, Vorarbeiter usw ». Schörlin fait donc un usage idiosyncratique de ce lexème, dans la mesure où il l'utilise au sens 1 de

²⁷⁰ „Chef, m“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm/Neubearbeitung (A-F), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB2?lemid=C00127>>, dernière consultation le 12.08.2022.

²⁷¹ „Schef“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S01550>>, dernière consultation le 12.08.2022.

l'allemand, mais le scripturalise de façon phonographématique, notamment en transcrivant la fricative [ʃ] et en signalisant la prononciation ouverte de/e/par l'emploi de « ä ». Cette graphie est inattendue de la part d'un maître d'école qui sait et l'allemand et le français ; d'autant plus qu'à la page 34 de *Neuwilditsch*, Schörlin réemploie le terme, mais le scripturalise cette fois-ci *Chefs* : « Nohhar sin die *Chefs*²⁷² aber doch zue mer in eüser Hüs chu un i ha-ne-ne da Marsch miesse uf-em Klavier spiele ». L'emploi de « Soldat » (exemple 517) est plus conventionnel, puisqu'il n'est pas graphiquement adapté à la prononciation d'une variété linguistique particulière. Le texte ne dit cependant pas si Schörlin prononçait « Soldat » à la française ; c'est-à-dire avec un/a/ouvert, ou [soldɑ:t], avec un/a/vélaire, prononciation la plus probable, selon la phonologie de son parler (voir Beyer 1963 ; 1964 et Beyer/Matzen 1969, *passim*). Les lexèmes « Kummidant » (commandant) et « Tambur » (tambour) sont quant à eux à nouveau fortement adaptés à la phonologie dialectale. La graphie « Kummidant » se rapproche d'ailleurs fortement de la prononciation relevée à Banzenheim (68) par Martin et Lienhart (1899 : 442a) : « Khümitant *Banzenh* ». Lorsque Schörlin évoque la fonction de premier tambour (« erscht *Tambur*²⁷³ », exemple 518) qu'occupe Bungjobbi, il se sert du graphème « u » pour transcrire le son [u] et fait donc ici appel à la graphie standard allemande (*Tambur*).

513. D'SCHAFF SIN GWAHLT WURDE, UNGER DENE WO TSCHO SOLDAT GSI SIN. DR ERSCHT HIESIG KUMMIDANT ISCH'S FAFTE-CHARLI GSI. VO DR GMEINI ISCH O NE TRUMME AGSCHAFFT WURDE, UN DR BUNJOBBI ISCH DR ERSCHT TAMBUR GSI, ER HET ABER NIT ASS NUMME SCHWIZERMARSCH CHÖNNE SCHLOH, WON-ER BIM E BASLER GLERT HET, WIL ER IN DR STADT ALS JIPSER GSCHAFFT HET. [SCHÖRLIN 1908 : 21]

²⁷² C'est nous qui soulignons.

²⁷³ Ibid.

3.1.1.2. Crise diplomatique entre la France et la Suisse

Dans l'exemple 518, Schörlin relate un autre événement qui a entraîné la présence de militaires à Neuwiller. Le roi Louis-Philippe avait émis une ordonnance (12 septembre 1835)²⁷⁴ expulsant de France les Suisses du canton de Bâle qui vivaient en Alsace, car le canton de Bâle avait refusé l'accès de ses terres à un juif alsacien. En conséquence de quoi, il fut interdit aux Bâlois de venir faire leurs récoltes sur leurs terres en Alsace (ADHR 1Z295) :

Das²⁷⁵ het die Hiesige verdrosse, ass es e Zwietracht gäh het, wo zum Üsbruch chu isch bi dr Gläageit, wo d'französische Regierig vom Lüwi-Philipp en Ordonnanz het lo usgoh, ass d'Schwizer us em Baselland, wo im Elsass gwohnt sin, miesse zum Lang üs, wege wil un solang ass sie ne Jud, wo französische Bürger gsi ich, un e Gütet in Rinach gchauft gha het, nit hai wälle ineloh un dulce, denn bis dert ahne hai sie ke Jud sesshaft glitte, un in Paris, wo dr Jud Fould Minischter gsi isch, het's gheisse : 's isch glich, Jud oder Mohamedaner ,s sin Franzose, un die hai ihri bürgerligi Rechte. (Schörlin 1908 : 33).

Cette crise diplomatique entre la France et la Suisse a donc occasionné le stationnement de troupes militaires françaises le long du chemin menant de Neuwiller à Bâle, Neuwiller étant une sorte d'enclave alsacienne en Suisse (voir carte 13). L'évocation de cet événement entraîne l'utilisation de lexique français, puisque ce sont les troupes françaises qui sont en stationnement. Le lexique présent dans l'exemple 518 décrit principalement les protagonistes : « Serschant », « Prisonnier », « Compagnie Militär », « Soldat », ainsi que certaines pièces de l'uniforme, particulièrement la capote (« Kaput », exemple 518). Le terme existe en allemand sans renvoyer à l'uniforme des soldats français, mais à un vêtement de dessus pourvu d'une capuche, comme l'indique *DWB*²⁷⁶ « mantel mit einer kappe », alors que « Kaput » renvoie en alsacien au sens 1 au manteau des soldats français « 1. Kapuzenmantel der frz. Soldaten », comme le mentionne *ElsWB*²⁷⁷. « Serschant » et « Compagnie Militär » sont adaptés phonologiquement au parler dialectal de Schörlin, alors que « Soldat » et

²⁷⁴ Voir ADHR 1Z295. Concernant cet événement évoqué par Schörlin, il a fallu mener des premières recherches à tâtons, car aucune date n'est mentionnée dans l'ouvrage. Une fois que nous avons trouvé la date de l'ordonnance royale mentionnée dans le texte, nous avons ensuite mené des recherches dans le fonds de la sous-préfecture d'Altkirch-Mulhouse conservé aux ADHR.

²⁷⁵ Il s'agit là d'un habitant de Neuwiller originaire de Bâle qui a fait inscrire ses huit fils dans les registres d'état-civil de Bâle pour qu'ils ne fassent pas leur service militaire avec les Alsaciens (Schörlin 1908 : 33).

²⁷⁶ „kaput, m.“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=K01746>>, dernière consultation le 26.09.2022.

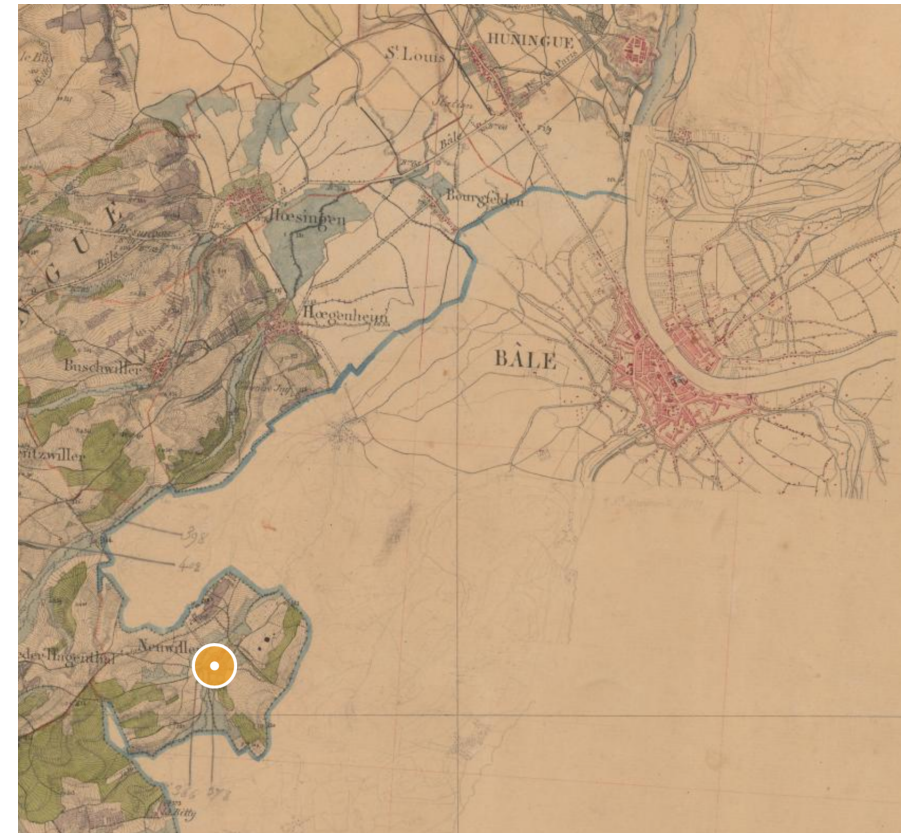
²⁷⁷ „Kaput“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=K00791>>, dernière consultation le 26.09.2022.

« Prisonnier » gardent leur graphie française standard. L'emploi de « Prisonnier » est d'ailleurs remarquable, puisqu'il existe un équivalent dialectal, *Gfangener*. Il en va de même pour « Prison », *Gfängnis*. Comme Schörlin savait le français et qu'il est allé rendre visite au prisonnier pour lui prêter des livres en français, le prisonnier et la prison sont des référents vécus en français, or Schörlin garde la majuscule en début de mot, comme c'est le cas en allemand. Pour « Prison » et « Prisonnier », il y a donc un **double phénomène de contact : l'emprunt des termes français, mais aussi le marquage du substantif par une majuscule, qui est, lui, propre à l'allemand standard**. Le garde en revanche est mentionné comme « Schildwacht » et non par *Garde*, comme on aurait pu l'attendre.

Pour ce qui concerne les lieux, le prisonnier est enfermé dans une cave (« Chäller ») où se trouve un réduit délimité par une clôture en planches, ce que Schörlin décrit par le lexème complexe « **Pallisade-Verschlag** » (exemple 518). Un autre lieu de détention mentionné par Schörlin est la « Salldepoliss » qui est en fait la « salle de police », c'est-à-dire le « local où couchent les soldats punis pour des fautes légères contre la discipline »²⁷⁸. Schörlin mentionne d'ailleurs que la compagnie militaire était soumise à une discipline stricte.

²⁷⁸ « police ». Trésor de la Langue Française Informatisé, <<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tfiv5/visusel.exe?12;s=3676610400;r=1;nat=;sol=1>>, dernière consultation le 22.12.2021.

515. IHRI HAUPTWACH HAI SIE MITTLE IM DORF GHA, IM LEERE ECKHÜS VO DR STROSS UN DR LEYGASSE, WO 'S HEINPETERS GHERT HET, UN DERVOR, BIM OBERE BRUNNE VOR DR TROTTE HAI SIE ALLI TAG APPELL GMACHT, WO NEMOL E PAAR MANN HAI NE GANZI STUNG MIESSE FÜR E STROF DERVORSTOH, 'S GSICHT GEGE D'MURE UN DR RÜCKE GEGE D' GASSE GCHERT, MIT-EM TORNISCHTER UF-EM BUCKEL UN'S GWEHR IM ARM ; WEGE WAS, WEISS I NIT, I BI HALT NIT BIM CHRIEGSROT GSI, WO SI **KONDANIERT** WORDE SIN. E **SERSCHANT** HET SOGAR VIEREZWÄNZIG STUNG **PRISON** ÜBERCHU : ER ISCH IM CHÄLLER VOM SCHLÖSLI BI DR CHILCHE IGSPERRT WURDE IM E **PALLISADE**-VERSCHLAG WO DERT DRIN GSI ISCH. D' CHÄLLERTURE ISCH UF BLIEBE UN E SCHILDWACHT DERBI. DR **PRISONNIER** HET MIR FRANZÖSISCHE BÜECHER BEGEHRT, WO-N-ER MIR NOHHER WIEDER ZRUCKBROCHT HET. [...] BI DEM **APPEL** HAI O ZWE ERWACHSENI MANNBARI CHNABE VO HIE, DR RÖMELI UN DR WYHLIJOCKELI, WO SUSCHT FINDSELIG ENANGER NIT HAI MA'GE LIDE, UN SCHINT'S AGA'H WURDE SIN, E PAAR TAG LANG MIESSE ERSCHIENE UN „**PRÉSENT**“ ANTWORTE, WENN IHRE NAME VERLESE WURDE SIN, I WEISS ABER NIT WEGE WAS ASS ES GSI ISCH. I HA DR RÖMELI EMOL GFROGT, ABER ER HET GLACHT UN GSAIT, ER WISS²⁷⁹ ES SA'LBER NIT! — ÜBERHAUPT HET BI DERE **COMPANIE MILITÄR** E ZIEMLI STRENGI **DISCIPLIN** GHERRSCHT, DENN SO LANG ASS DIE IQUARTIERIG HIE DÜRT HET, ISCH BINAH KE TAG VERGANGE ASS NIT EIN ODER DR ANGER **SOLDAT SALLDEPOLISS** ÜBERCHU HET FÜR UF DR WACHTSTUBE ARRESCHT ZHA. I HA NE-MOL GSEH WIE EME GMEINE, ER HET EDM GHEISSE, VOR'S MEYERS HU'S, WO-N-ER NE OFFIZIER SALÜTIERT HET, E PFANNECHÜECHE UNGERM **KAPUT** USE AN BODE GHEIT ISCH, ER HET SIE GRAD VO'S SCHMITT – HEIRIS-GRET ÜBERCHU GHA WO HINGERS MAYERS GWOHNT HET, NUMME WEGE DEM ARRESCHT ÜBERCHU HET; 'S ISCH SCHINT'S GEGE'S **RÉGLEMENT** GSI, VO DE WIBERVÖLCHER PFANNECHÜECHE AZNAH UN UNGERM **KAPUT** HEIMZTRAGE. [SCHÖRLIN 1908 : 33-34]



Carte 14 : situation géographique de Neuwiller. Carte de l'état-major (1820-1866)²⁸⁰.

²⁷⁹ Cette forme de subjonctif I est empruntée à l'allemand *er wisse*. *ElsBW* indique la forme dialectale avec le morphème *-igt* (*er wissigt*).

²⁸⁰ Disponible sous forme de calque superposable sur <https://www.geoportail.gouv.fr/>, (dernière consultation le 21.12.2021).

3.2 Vocabulaire administratif

Dans l'exemple 519, quand Schörlin évoque le procès-verbal (« Prozewerbel ») que veut dresser le garde-champêtre (« dr Bammert ») contre lui, il emploie une graphie très fortement dialectalisée, alors qu'il maîtrise par ailleurs la graphie française standard (voir exemple 522). La différence de graphie entre « Prozewerbel » et « Procès-verbal » semble liée à la personne à qui sont prêtés les propos : « Prozewerbel » est attribué au garde-champêtre, alors que « Procès-verbal » est employé dans un contexte plus formel : dans l'exemple 522, Schörlin relate le déroulement des *Lehrerkonferenzen* qui avaient lieu tous les ans en été jusqu'en 1848. En 1835, Schörlin assiste à sa première *Lehrerkonferenz* et comme il est le plus jeune de l'assemblée, c'est à lui qu'incombe la rédaction des procès-verbaux de séance. La différence entre les deux types de procès-verbaux pourrait aussi jouer un rôle dans les différences de graphie ; d'un côté il s'agit d'une contravention émise par le garde-champêtre et de l'autre, d'un compte-rendu (*Protokoll*) de la *Lehrerkonferenz*.

Concernant l'emploi de « Rappohr », le terme existe en allemand historique, ainsi qu'en allemand moderne. Le *DRW* en donne la définition suivante : « Bericht in mündlicher oder schriftlicher Form »²⁸¹, mais Schörlin emploie le terme selon la définition qu'en donne *ElsWB*²⁸² : « Strafprotokoll wegen Vergehens gegen das Eigentum od. die öffentliche Ordnung ». C'est bien dans ce sens qu'est employé « Rappohr » chez Schörlin, puisqu'en jouant à la Garde Nationale avec ses camarades, il 'trouble' l'ordre public en effrayant un jeune homme qui gardait du bétail et qui s'était moqué d'eux en les voyant jouer ainsi :

Unger angerm isch dört o 's Agats-Wältsch gsi, me het em da Name gäh, wil si Grosvadder us em Wältschlang gsi isch, so ne vierzieh – fufzehjährige, wo 's Heinipeters Vieh ghüete het. *Da lacht-is üs, schreit-is Schang un Spott, un chlepf gegen-is mit sim Rieme, aber numme vo witem*²⁸³ : Mir hai uf-em Weg grad e weni Repo gmacht, do heist's : ‚Sölle mer das gelte loh ?‘ – ‚Nei, uf-en los!– Ich kommandier : ‚Garde à vous! ... Portez armes! Par le flanc gauche! Pas accéléré! Marche!‘ — *Wie mir so im Schnellschritt vom Weg uf d'Acker abe marschiere, losst dr Wältsch si Vieh im Stich un springt perlip-perlopp dervo, was gisch was hesch em Dorf zue. Mir lön-en laufe*²⁸⁴; ich kommandier : ‚Halte! Par le flanc droit! Pas ordinaire Marche!‘ Un so sin mer wieder d'Allme-Stross uf bis zue de drei Bannstei im Eigschtler obe, anfangs em Ingy. [Schörlin 1908 : 23]

516. CHUM NUMME MIT ZUEM MEYER, 'S GIT A **PROZEWERBEL**. „AH SO, SAIT DR VADDER, 'SISCH DENN DOCH EBBIS GSCHEH, WENN DE TSCHO DERGLICHE TUESCH DE WISSESCH NIT!“ UN MIT DEM STECKT ER MER EN OHRFIGE, E FESCHTI : — „AN DR STELL ERZÄLL MER WIE DAS GANGE-N-ISCH!“ — I WILL AFOH, ABER DR BAMMERT BRU'ELT : „NIT DO! CHÖMMET NUMME MIT – EN-ANGER ZUEM MEYER, DR **RAPPOHR** MU'ESS G'MACHT SI, I LO'S NIT GELTE! [SCHÖRLIN 1908 : 23]

Les exemples 520 à 522 comportent majoritairement des fonctions qu'occupent diverses personnes, comme adjoint (« Adschue »), président (« Präsidant ») et secrétaire (« Sekretär »). Ces trois termes existent aussi en allemand. « Adschue » (*Adjunkt*), bien qu'il soit scripturalisé avec une phonographie proche de celle du français 'adjoint', mais adapté à la prononciation dialectale alsacienne, c'est-à-dire sans signalisation de la nasale [ɛ̃], est employé dans la signification ancienne du terme : *DWB* (1854, vol. 1, col. 1494) indique qu'*Adjunkt* était principalement employé pour désigner un employé ou un aide dans le domaine ecclésiastique notamment, ce qui est le cas dans l'exemple 520 : « mitarbeiter, gehilfe (amtsanwärter) ; zunächst speziell im bereich von schule, kirche u. wissenschaftl. institutionen ». *ElsWB*²⁸⁵ donne la définition suivante pour *Adschuä* : « Beigeordneter des Bürgermeisters ». Dans l'exemple 520, *Adschue* pourrait donc désigner un aide du prêtre ou un adjoint au maire. Comme Schörlin emploie un pronom indéfini devant *Adschue*, le doute reste possible. Si Schörlin avait employé un pronom défini (ex. mit em

²⁸¹ « Rapport ». *Deutsches Rechtswörterbuch*. Version en ligne <<https://drw-www.adw.uni-heidelberg.de/drw/cgi/zeige?index=lemmata&term=Rapport>>, dernière consultation le 22.12.2021. Les exemples donnés dans le dictionnaire s'échelonnent du XV^e au XIX^e siècle.

²⁸² „Rapport“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=R00915>>, dernière consultation le 12.08.2022.

²⁸³ C'est nous qui soulignons.

²⁸⁴ Ibid.

²⁸⁵ „Adschuä“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=A00224>>, dernière consultation le 03.08.2022.

Chilchemeyer un **mit em Adschue**), il aurait été plus clair qu'il s'agit de l'adjoint au maire. Pour « Sekretär »²⁸⁶, *ElsWB* (1907 : 347a) ne mentionne pas de définition indiquant une fonction qu'occupe un être humain ; seule est donnée la définition du meuble homonyme : « Schreibtisch ; Aktenschrank mit Klappdeckel, der nach der Öffnung als Schreibplatte benutzt wird ». Dans le texte de Schörlin, on peut cependant admettre que « Sekretär » était entré dans la pratique dialectale, puisqu'il est question dans l'exemple d'une assemblée disposant d'un président et d'un secrétaire, deux fonctions alors énoncées en français, puisqu'au moment où se déroulent les événements décrits dans l'exemple 522, l'Alsace était française et les fonctions officielles étaient formulées en français. Si le terme n'était pas employé pour désigner une fonction, Schörlin ne l'aurait sans doute pas utilisé ou aurait eu recours à un équivalent allemand, comme il l'a fait pour le garde de la prison (cf. *supra*).

517. DO ISCH DR HERR PFARRER MATH MIT-EM CHILCHEMEYER UN-EM **ADSCHUE** INEGFAHRE, UN SIE HAI MI LEHRMEISCHTER HEUBERGER VON LEIME MITGNU. [SCHÖRLIN 1908 : 31]

518. DR DRUFFOLGED 5. NOVEMBER 1839 ISCH DUR'S **COMITÉ SUPÉRIEUR** Z'ALTCHILCH D'**NOMINATION** UN DEFINITIVE ASCHTELLUNG VOM J. SCHÖRLIN II ZUEM ORDENTLICHE LEHRER DR GMEINI NEUWILLER DEKRETIERT WURDE [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 55]

519. [...] IM GEGETEIL ISCH'S MR EN ÜBUNG GSI, WO-MER PERSÖNLI NÜTZLIG WORDE-N-ISCH, UN BI DR OBERSCHUELHBÖRDI, WO MI **RÉSÛMÉ** VO DEN INDIVIDUELLEN UFSÄTZ JEDESMOL MIT EM **PROCÈS-VERBAL** DR KONFERENZ, VOM **PRÄSIDENT** UN **SEKRETÄR** UNGERSCHRIIBE, IGSANDT WORDE-N-ISCH, HET'S MIM NAME UN UNGERSCHRIFT O KE UNEHR GMACHT KONTRAIR VIELMEHR, WENN-I SO SAGE DÄRF, E BIZLI ACHTUNG ERWORBE. [SCHÖRLIN 1908 : 70]

²⁸⁶ „Sekretär“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S00615>>, dernière consultation le 26.09.2022.

3.2.1 Lexique allemand

Contrairement au lexique français qui est employé par Schörlin dans des situations précises – évocation de la Garde Nationale et de son organisation, évocation d'événements ou de personnes en lien avec l'administration française ou le système scolaire français – le lexique allemand standard apparaît tout au long du texte et de façon bien plus régulière. Globalement, **Schörlin fait appel aux termes de lexique standards pour évoquer des faits dans un registre soutenu ou pour faire mention de concepts abstraits**. Afin de donner un aperçu de l'usage que fait Schörlin de son usage, nous avons relevé des passages par carottage. Il ne s'agit donc pas d'un relevé exhaustif des pratiques de l'auteur, ce qui serait bien trop chronophage dans le cadre de cette thèse. L'emploi du lexique allemand standard chez Schörlin pourra cependant faire l'objet d'une étude de cas plus approfondie dans une publication ultérieure. Pour une meilleure organisation de la sous-partie, nous distinguons entre l'emploi de mots-outils, de substantifs et adjectifs et celui de verbes allemands.

3.2.1.1 Emploi d'adverbes, de conjonctions et de prépositions allemandes

Johannes Schörlin emploie un nombre important d'adverbes («worin », «desglichen », «ungerdesse »), de conjonctions («desto », «obschon ») et de prépositions allemandes («nebst »), dans des variantes phonographiquement dialectalisées («nebscht » [exemples 523 et 524], «deschto » [exemple 526], «ungerdesse » [exemple 528], «abschon » [exemple 529]) ou non, qui n'existent pas dans les parlers dialectaux d'Alsace. Aucun des termes relevés dans les exemples extraits de l'ouvrage de Schörlin ne sont recensés dans *ElsWB*. L'emploi récurrent de la préposition allemande *nebst*, dans l'ouvrage (10 occurrences de «nebst » et 25 occurrences de «nebscht »²⁸⁷) laisse supposer son usage fréquent en allemand au début du XX^e siècle. Le nombre d'occurrences 2,5 fois plus élevé de «nebscht » pourrait être un indice du passage de cette préposition dans les pratiques dialectales des intellectuels ou, du moins, des instituteurs. La scripturalisation de la fricative palato alvéolaire sourde ([ʃ]) témoigne bien de ce passage dans les pratiques (du moins dans celle de Schörlin), puisque la prononciation palatale du couple de consonnes *st* n'entre pas dans la prononciation standard de l'allemand. Un usage propre à Schörlin n'est pas exclu, puisque cette préposition n'apparaît dans aucun

²⁸⁷ Nombre d'occurrences relevées *via* l'emploi de la fonction recherche activée par ctrl+F.

autre texte du corpus écrit en alsacien. Pour *obschon*, on trouve quatre occurrences employées dans un contexte dialectal, comme c'est le cas dans les exemples 527 et 529 et quatre autres occurrences employées dans des passages en allemand. En effet, Schörlin (1908 :102-106) inclut dans ses mémoires un compte rendu de la première réunion allemande des enseignants (« Lehrerkonferenz ») qui s'est tenue le 6 décembre 1871. Aux pages 59-60 de *Neuwilditsch*, Schörlin intègre aussi une prière intitulée « Ergebung » (résignation) qu'il avait rédigée en allemand dans ses jeunes années et dans laquelle figure également la conjonction *obschon*. L'emploi d'*obschon* dans le texte dialectal pourrait donc être influencé par les occurrences employées dans les passages en allemand qui sont insérés dans l'ouvrage. L'exemple 528, montre l'emploi de l'adverbe allemand *unterdessen* dans une variante vélarisée – *ungerdesse* – adaptée au système phonologique du haut-alémanique. Sans avoir la fréquence d'apparition de la conjonction *desto/deschts*, l'adverbe *ungerdesse* apparaît à quatre reprises et semble répondre à la même logique d'utilisation, tout comme *worin* (quatre occurrences) et *desglichen* (trois occurrences).

520. WIE MINI ELTER SAGE, BIN I Z'NEUWIL IM SCHÜELHÜS AM 2. JÄNNER 1821 AS IHREN ERSTLING GEBORE, UN DR ANGER TAG IN DR HIESIG CHILCHE TÄUFT WORDE MIT EM VORNAME JOHANNES, WIE O MI VADDER HEISST, **NEBST** EM FAMILIE – ODER GESCHLECHTSNAME SCHÖRLIN [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 7]

521. NATÜRLIG BIN-I, **NEBSCHT** DEM PRIVATUNTERRICHT WO ZUEN-ALLE FREIE STUNDE VOM GROSSVADDER, AM TAG UN Z'NACHT IM CHÄLTET, AS ERHOLUNG UN SPIEL FÜR ÜS DIENT HET, O ZUENEM IN D'SCHUELSTUBE UFE, WON AN SI EIGE ABAUE GSI ISCH, UN **WORIN** ALLI CHINDER VON OBER – UND NIEDERHAGETAL, BUEBEN UN MAIDLE MITENANGER UNTERRICHTET WURDE SIN. [SCHÖRLIN 1908 : 8-9]

522. UN DIE GOBE HI SIE DERNO **DESGLICHEN-IN**'S SCHUELMEISTERS HUS BROCHT [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 11]

523. **DESCHTO** NE GRÖSSERE FREUD HAN-I DERNO GHA MIT DENE SCHÖNE GÄLEN – UN ROTEN ÄPFEL, **BIREN-UN** NUSS, WO D'BUEBE BROCH HAI VOM STIRE. [SCHÖRLIN 1908 : 11]

524. SO BIN-I IN MI GEBURTSORT UF NEUWIL ZRUCK-CHU, UN WON-I EMOL DO GSI BI, HAI MI D'ELTERE BHALTE, **OBSCHEON** ASS IN DEN-ERSCHTE PAAR TAGE D'GOTTE VO HAGETAL CHU ISCH GO MI WÖLLE HOLE. [SCHÖRLIN 1908 : 16]

525. **UNGERDESSE** ISCH Z'NEUWIL E REVOLÜTION ÜSBROCHE. [SCHÖRLIN 1908 : 33]

526. ICH NIMM SCHNELL DAS PAPIER ZUEL GIESFASS WO UF-EM CHÄNSTERLI STOHT UN LOSS WASSER DRÜBER ABELAUFE FÜR DIE FRISCHI TINTE EWEGZ'SCHWEMME, WAS SOWIT GLUNGE ISCH, ASS MR DOCH D'FRÜHERI SCHRIFT HET CHÄNNE LESE, **ABSCHON** ASS DIE SITE GANZ ROTBRÜN ÜSGSEHN HET WO SIE WIEDER TROPCKE WURDE-N-ISCH [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 36]

527. [...] ER HET DO GUITARRE UN SIE HARFE GSPIELT, **WOMIT** SIE ALS MITENANGER KONZERTIERT HAI IN IHREM ZIMMER INS RITTERS HÜS [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 35]

528. **NEBSCHT** EÜSERE KANTONALE LEHRERKONFERENZE, SIN VO 1835 BIS 1870 BINIS O NO ALLE JOHR DUR DIE HERRE KREISSCHULINSPEKTORE GMEISAMI KONFERENZE FÜR DIE DREI KANTON HINIGE, HABSE UN LANDSER ABWECHSELND IN ST. LOUIS ÖDER SIERENZ ABGHALTE WORDE [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 71]

De son côté, Marie Hart emploie majoritairement dans ses histoires la préposition équivalente à la préposition allemande *nach* (« nooch », exemples 533-535) pour indiquer une destination au lieu de la préposition alsacienne *uf*, mais on trouve tout de même des emplois de la préposition *uf* : « im Hari Karlin sin Entschluß [isch] fescht g'stande : es will jetzt **uf** Passy ! » (Hart 1911 : 86) ; « [...] es hätt sich doch nit for n'e g'schickt, mit de gemeine Lit im omnibus **uf** Hochfelde ze fahre » (Hart 1911 : 100-101). L'emploi de « nooch » chez Marie Hart semble suivre la même logique que l'emploi de «desto/descto » chez Johannes Schörlin ; à savoir une très forte pression du standard due à une utilisation sûrement très fréquente à l'écrit et, pour Marie Hart, très probablement aussi à l'oral puisqu'elle avait déjà vécu et exercé à diverses reprises en Allemagne. Chez Marie Hart ainsi que chez Charlotte Engelhardt (voir *infra*), la pression du standard allemand correspond à une stratégie de démarcation sociale à l'intérieur de la dialectophonie.

530. ES HET AA NOCH ERLEBT, DAB 'S SELMEL E GUETI PARTIE GEMACHT
HET : **NOOCH** PASSY HET'S GHIROOT, E WELSCHEN ARWEITER. [HART
1911 : 85]

531. D'R ONCLE GOERGES ISCH ALS JUNGE BUE VON VIERZEH JOHR **NOOCH**
ROUEN IN E GRUBES HANDELSHÜS KUMME, DORT HET ER SELLE DE
COMMERCE LERNE [HART 1911: 135]

532. DORT WIE DE WEIJ **NOOCH** RINGEDORF UN KIRRWILLER ABGEHT,
SAAT DRÜBE DER MICHEL UF EINMOL : „ÖÖHAH! ÖÖHAH! SAA I D'R
DÜ SATAN!" [HART 1911 : 183]

3.2.1.2 Substantifs et adjectifs

Les exemples 536-539 relatent tous des situations plus ou moins formelles de la vie de Schörlin, dont il semblerait que l'auteur n'ait pas trouvé d'équivalent dialectal pour les décrire. Dans l'exemple 536, Schörlin rapporte les paroles du prêtre de Neuwiller (« Pfarrer Math ») qui savait prêcher pour un public de paysans. Il est impossible de déterminer dans quelle mesure ces paroles rapportées sont authentiques. Il est cependant très probable que la mémoire sémantique de Schörlin ait un empan supérieur à sa mémoire lexicale. Les termes « Ergäbung » et « friedfertig » ont peut-être été employés par le prêtre. « Ergebung » est cependant un terme soutenu dont on peut se demander si le prêtre l'avait effectivement employé ou s'il s'agit d'une reformulation de Schörlin. L'adjectif « friedfertig » est quant à lui directement issu du texte biblique : l'Évangile de Mathieu, par exemple, indique que « selig sind die Friedfertigen » (Matth. 5, 9). Dans l'exemple 537, « Abschiedskuss » est partiellement emprunté à l'allemand. Si *Abschied*, *Abschid* figure dans *ElsWB* (1907 : 392b), *Kuss* quant à lui ne fait pas partie du lexique alsacien. Arnold relève déjà *Kuss* comme étant en terme inconnu dans son *Pfingstmontag* (1816 : I, 2) en attribuant à Lissel les paroles suivantes : « e Schmutz haisst dert e Kuss » (voir Chapitre 2 de cette partie, point 2.2.2.1.). La gravité de la situation décrite dans l'exemple 537 pourrait expliquer le recours à l'allemand standard en tant que langue de la distance (Koch/Oesterreicher 1994).

533. „D' BU'RLIT HAI NIT DERZIT FIR VIEL UN LANG Z'BETE, UN 'S ISCH O
NIT NO'TIG; WENN SIE AM MORGE NE GÜETE MEINIG MACHE, IHRE
ARBET MIT GEDULD VERRICHTE, IHRI UNFÄLL MIT **ERGÄBUNG** TRAGE
UN GOTT ÜFOPFERE, **FRIEDFERTIG** MITENANGER LEBE, NIEME NIT
Z'LEID, NIT UNRACHTS ABER GÜETES TÜEN, SO FEHLT-ENE DR
HIMMEL NIT [...]“. [SCHÖRLIN 1908 : 29]

534. WER IN-E-RE REINEN ERSCHTI LIEBE UFRICHTIG GLIEBT HET UN INNIG
GLIEBT WORDE-N-ISCH, CHA MI SEELESCHMERZ, MI UNSAGBAR WEH
BEGRIFFE, WO-N-ICH IHR UF-EM TODSBETT MI **ABSCHIEDSKUSS** UF
D'CHALTI STIRN DRUCKT HA. [SCHÖRLIN 1908 : 62]

Dans les exemples 538 et 539, les lexèmes empruntés à l'allemand standard relèvent du domaine scolaire et renvoient à des réalités vécues en allemand au moment où l'auteur écrit son ouvrage. Les deux occurrences de « Lehrer » sont significatives dans la mesure où le lexème existe dans les parlers dialectaux d'Alsace, mais est très fortement concurrencé par son synonyme « Schuelmeister », comme l'indique *ElsWB* (1899 : 606a) « häufiger das Syn. Schuelmeister ». « Lehrer » est donc utilisé comme référent allemand de la profession de maître d'école. Cela s'explique sociolinguistiquement par le fait qu'officiellement, durant la période du *Reichsland*, le maître d'école était appelé « (Herr) Lehrer ». Le lexème revient par ailleurs dans l'ouvrage avec une fréquence beaucoup plus élevée que « Schuelmeister ». La fréquence d'apparition élevée de « Lehrer » est également due aux nombreux documents en allemand que Schörlin a reproduits dans son ouvrage. Cet ouvrage met en évidence le remplacement d'un terme par un autre, car Schörlin (1908 : 8) y indique au début que « Lehrer het me sellmol noni gsait » en parlant du métier de son grand-père, Jakob Wertenberg, qui lui aussi était maître d'école sous la première période française (1648-1870). On peut supposer qu'avec la période du *Reichsland* et l'emploi de *Lehrer*, le terme est passé activement dans les pratiques des maîtres d'école, mais que le terme « Schuelmeister » soit resté dans les usages de ceux qui ne l'étaient pas. On pourrait se représenter une utilisation de *Schuelmeischer* dans le cadre de la langue de « proximité » et *Lehrer* dans celui de la langue de la « distance » (Koch/Oesterreicher 1994). L'utilisation de *Schuelmeischer* et *Lehrer* s'expliquerait alors par le positionnement du locuteur-scripteur sur le continuum distance-proximité, mais aussi par son appartenance ou non au sociogroupe des maîtres d'école. « Ernennung » et « Entlassung » sont quant à eux des termes issus du domaine administratif qui ne figurent pas dans *ElsWB*. Dans l'exemple 539 « Satisfaktionsbezeugung » est également directement issu du vocabulaire administratif allemand.

535. VO DÄM DATUM A HA-N-ICH, JOHANNES SCHÖRLIN, SUHN, DENN O TATSÄCHLIG ALLI FUNKTIONE AS PROVISORISCHE **LEHRER** HIE IN NEUWIL, WÄHRED 4 JOHRE, BIS ZUE MINER DEFINITIVEN **ERNENNUNG**, UN VO DERT A AS ORDENTLIG AGSTELTE **LEHRER**, IN ALLEM 53 JOHR, OHNI UNGERBRECHUNG ÜSGÜEBT WIE NOHFOLGT, BIS I MI **ENTLASSUNG** BETRAIT UN PENSION ERHALT HA. [SCHÖRLIN 1908 : 50]

536. ANERKENNUNGE UN ÜSZEICHNUNGE SIN MI O Z-TEIL WURDE VO MINE VORGSETZTE, UN DERZUE ZÄHLI :

1.MÜNDLIGI UN SCHRIFTLIGI **SATISFAKTIONSBEZEUGUNGE** VO SITE DR HERRE KREIS – UN BEZIRKSSCHUELINSPEKTORE [...].
7.VOM 11. JULI 1868. DATUM DR EHRE-MELDUNG „MENTION HONORABLE“, DIE MIR DUR DR MINISCHTER DURNY DEZERNIERT WORDE-N-ISCH. [SCHÖRLIN 1908 : 81]

3.2.1.3 Verbes allemands

Schörlin emploie très souvent des « lexèmes verbaux complexes inséparables », c'est-à-dire « qui comprennent un préfixe verbal » (Schanen/Confais 2013 : § 288). Une majorité de ces verbes est composée avec le préfixe verbal *er-* qui a un aspect ingressif ou résultatif. De façon significative, *er-* apparaît dans *ElsWB*²⁸⁸ comme un préfixe employé dans les parlers dialectaux d'Alsace : « als Vorsilbe bei Verbis bezeichnet ausser dem Hervorgehen, wie in der Schriftsprache, das Vollbringen, Vollenden [...] », mais premièrement la phrase d'exemple est en allemand standard avec notamment la présence du prétérit « war » : « I ha^b das Fleisch nit alles eresseⁿ könneⁿ es war zu viel » et deuxièmement le verbe *eressen* donné en exemple ne figure pas dans *ElsWB*, ni dans aucun autre dictionnaire de l'allemand dialectal ou standard. L'emploi de *eressen* dans *ElsWB* pourrait être une hypercorrection de la part des deux auteurs, bien que Ernst Martin soit originaire de Iéna et donc au courant des usages de l'allemand standard. Pour les verbes « ernennen » (exemple 540), « eröffnen » (exemple 540), « ersuchen » (exemple 541) et « ersetzen » (exemple 541), on retrouve le préfixe *er-*, cependant la logique d'usage est différente, puisque ces verbes existent en allemand standard. Le verbe « ersetze », s'est intégré dans l'ensemble des parlers dialectaux. Comme il ne relève pas d'un champ lexical particulier, il remplit un vide. Toujours dans la catégorie des « lexèmes verbaux complexes inséparables » (Schanen/Confais 2013 : § 288), Schörlin emploie aussi le verbe « entsprechen » (exemple 542) qui ne figure non plus dans *ElsWB*. Le préfixe *ent-* n'y est d'ailleurs non plus référencé, contrairement à *er-*. L'ensemble des verbes utilisés en alsacien avec ce préfixe sont empruntés à l'allemand standard pour leur forme lexicale. Dans l'exemple 540, le participe II « ernennete » présente une morphologie dialectale ; *ernannt* étant déjà la norme au XIX^e siècle.

²⁸⁸ „er-“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21*, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=A01079>> «, dernière consultation le 12.08.2022.

537. D'SCHUEL HET DER VO DR GMEINI NEUWIL SO **ERNENNT**E LEHRER, MI VADDER JOHANNES SCHÖRLIN, AM 3. JÄNNER 1820 **ERÖFFNET** MIT [...] 27 KINDER [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 47]
538. UF E ZUESCHRIFT VOM 8. JULI 1835 VOM HERR UNGERPRÄFEKT CH. DOLL, PRA'SIDENT VOM COMITÉ SUPÉRIEUR DR ÖFFENTLICHE UNGERRICHTSAGLEGEHEITE VOM KREIS ALTCHILCH, ZUE WELEM D' GMEINI NEUWIL DAMOLS GHÖRT HET, UN VOM HERR SCHUELINSPEKTER HAAS VOM 9. GLICHE MONATS, DUR WELI ZWEI SCHRIBE DR LEHRER SCHÖRLIN, VADDER, WIE ANGERE LEHRER IM KANTON HINIGE **ERSUECHT** WURDE-N-ISCH, DEM IN DER SO ERKLARTE MUSCHTERSCHUEL VOM HERR JUNG IN ST. LOUIS VERANSTALTETE LEHRKURS **BIZWOHNE**, HET SICH DA'SELB MIT SIM ALTESCHTE SUHN GLICHE NAMES JOHANN SCHÖRLIN (HIE GEBORE AM 2. JA'NNER 1821) ZUEM HERR SCHUELINSPEKTER BEGÄH UN IHM DEKLARIERT, ER MÖCHT, MIT DR ZUESTIMMUNG DR GMEINI, SICH GERN DUR SI SUHN AS LEHRER **ERSETZE** LO, WIL ER SELBER DR FRANZÖSISCHE SPROCH, WO JETZ IGFÜEHRT WERDE MIÜESS, NIT MA'CHTIG SIG, DR SUHN ABER DIESELBE GRÜNDLI GLERNT HAIG. [SCHÖRLIN 1908 : 48]
539. WIE'S IN DE ELEMENTARSCHUELE ÜBLIG, HA-N-I VO AFANGS MI-N-I SCHUELER IN DREI DIVISIONEN ITEILT, WO DE HITIGE UNTER-, MITTEL – UN OBERSTUFE **ENTSPRECHE**. [SCHÖRLIN 1908 : 67]

3.2.2 Morphologie et morphosyntaxe de l'allemand

3.2.2.1 Emploi de génitifs

Contrairement aux scripteurs peu expérimentés qui n'employaient pas le génitif dans leurs écrits en allemand commun, Schörlin et Hart manient de leur côté des génitifs dans leur prose dialectale. Ces génitifs sont dus à la pression du standard allemand, puisque le génitif est absent des parlers dialectaux d'Alsace au moins depuis le XVIII^e siècle, comme l'attestent les écrits d'Arnold (1816), de J.J. Schlumberger ou encore du chroniqueur Reisseisen (XVII^e siècle) [Beyer 1963 : 27-272 ; voir aussi chapitre 2, 2.3.6]. Le genre écrit a aussi pu avoir une influence sur l'emploi de ces génitifs puisque, comme l'indique Beyer (1963 : 271), « ce cas [a] toujours été conservé dans la tradition écrite ». Quand Beyer mentionne la « tradition écrite », c'est bien de l'allemand commun dont il s'agit. Cette tradition de l'écrit et la pression du standard ont combiné leur influence sur l'emploi de ces génitifs chez Schörlin et Hart.

540. DR DRUFFOLGED 5. NOVEMBER 1839 ISCH DUR'S COMITÉ SUPÉRIEUR Z'ALTCHILCH D'NOMINATION UN DEFINITIVE ASCHTELLUNG VOM J. SCHÖRLIN II ZUEM ORDENTLICHE LEHRER **DR GMEINI NEUWILLER** DEKRETIERT WURDE [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 55]
541. **BI MINER ÜBERNAHM DR SCHUEL** HAI SICH TSCHO 54 SCHUELCHINDER VORGFUNGE [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 56]
542. [...] IM GEGETEIL ISCH'S MR EN ÜBUNG GSI, WO-MER PERSÖNLI NÜTZLIG WORDE-N-ISCH, UN BI DR OBERSCHUELBHÖRDI, WO MI RÉSUMÉ VO DEN INDIVIDUELLEN UFSÄTZ JEDESMOL **MIT EM PROCÈS-VERBAL DR KONFERENZ**, VOM PRÄSIDENT UN SEKRETÄR UNGERSCHRIBE, IGSANDT WORDE-N-ISCH, HET'S MIM NAME UN UNGERSCHRIFT O KE ÜNEHR GMACHT [...]. [SCHÖRLIN 1908 : 70]

543. ANERCHENNUNGE UN ÜSZEICHNUNGE SIN MI O Z-TEIL WURDE VO MINE VORGSETZTE, UN DERZUE ZÄHLI :
 1.MÜNDLIGI UN SCHRIFTLIGI SATISFAKTIONSBEZEUGUNGE VO SITE DR HERRE KREIS – UN BEZIRKS-SCHUELINSPEKTORE [...].
 7.VOM 11. JULI 1868. DATUM DR EHRE-MELDUNG „MENTION HONORABLE“, DIE MIR DUR DR MINISCHTER DURNY²⁸⁹ DEZERNIERT WORDE-N-ISCH. [SCHÖRLIN 1908 : 82]

544. [...] SIE G'HÖERE ZUEM LAND; ZUEM LAND, WIE NIT FURTLAUF, UN WIE KENNER WEGNIMMT, WIE KEN FREMDER INFLUB VERÄNDERT, UN DEM KEN WECHSEL DER ZITEN EBS ANDUEN KANN. [HART 1911 : 91]

3.2.2.2 Emploi des pronoms relatifs allemands

Comme indiqué dans le point 3.1, la construction des relatives dans les parlars dialectaux d'Alsace se fait presque exclusivement à l'aide du pivot relatif *wo*. La construction traditionnelle en *wo* est cependant concurrencée chez les auteurs dialectaux à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle par une construction en *der, die das*, empruntée au standard allemand alors en pleine expansion. Un autre calque de l'allemand que nous traitons aussi ici est l'emploi du relatif *dene* en combinaison avec la préposition *mit*, comme c'est le cas dans l'exemple 548. Dans ce cas précis, l'alsacien (dans la variante haut-alsacienne) construirait la relative de la façon suivante : PIVOT RELATIF *WU + MIT + DÉMONSTRATIF* : « zu miner eigene entschuldigung aber will i denke, es seig tscho viel in d'welt gschrieben un druckt worde, wo ebe so wenig öder vielleicht no weniger nutz un wert isch, als das do, un will o derbi erwäge, ass sogar die vornehmschte werk, [wu mit dere] pläuderei do absolut gar nit in verglich därf zoge werde in den auge dr ewige weisheit doch grad numme so viel gelte, as was das salomonisch sprüchli sait [...] ».

Des relatives dialectales en *der, die, das* ne sont par ailleurs pas mentionnées dans *ElsWB*, ce qui est un indice de leur non-entrée dans les usages populaires. Les exemples 549 à 553 recensent des emplois de ces pronoms relatifs standards dans la prose dialectale de Hart et Schörlin. Par rapport au point 0, dans lequel étaient relevés et commentés les usages de *wo* comme pronom relatif dialectal dans des écrits privés en allemand de scripteurs peu expérimentés, sont relevés ici les usages de *der, die, das* et *mit denen* en tant que pronoms relatifs standards employés dans des productions écrites dialectales. Dans les deux cas, les pratiques des scripteurs et auteurs comportent des traces d'éléments présents dans une autre variété que celle dans laquelle le texte est rédigé. **Les raisons n'en sont cependant pas les mêmes : dans le cas des scripteurs peu expérimentés, c'est la connaissance partielle du standard allemand et le recours à un substitut dialectal, c'est-à-dire à une utilisation fonctionnelle de leur répertoire qui leur fait employer *wo*. Dans le cas de l'emploi des pronoms relatifs issus du standard, ce n'est pas par connaissance imparfaite d'un parler dialectal que Hart et Schörlin les emploient (puisque ils utilisent aussi *wo*), mais en raison d'une pression très forte qu'exerce le standard allemand sur les parlars dialectaux.** Chez Hart, nous posons l'hypothèse que *wo* est considéré par elle comme étant socialement trop commun. On peut imaginer que cette pression du standard est d'autant plus forte chez les maîtres et maîtresses d'école qu'en tant que prescripteurs de norme, leur observance des normes langagières est idéalement complète. Le biais de l'écrit peut également entrer en jeu pour ce qui concerne l'emploi de ces pronoms relatifs du standard.

545. US DEREN URSACH MÖG ES DENN IM DRUCK ERSCHINE ZUEM VERGNÜEGE VO DÄNE LIEBHABER, WO NO GERN E WENI ALLEMANISCH LESE. [...] ZU MINER EIGENE ENTSCULDIGUNG ABER WILL I DENKE, ES SEIG TSCHO VIEL IN D'WELT GSCHRIEBEN UN DRUCKT WORDE, WO EBE SO WENIG ÖDER VIELLEICHT NO WENIGER NUTZ UN WERT ISCH, ALS DAS DO, UN WILL O DERBI ERWÄGE, ASS SOGAR DIE VORNEHMSCHTE WERK, MIT DENE DIE PLÄUDEREI DO ABSOLUT GAR NIT IN VERGLICH DÄRF ZOG ZOG WERDE, IN DEN AUGEN DR EWIGE WEISHEIT DOCH GRAD NUMME SO VIEL GELTE, AS WAS DAS SALOMONISCH SPRÜCHLI SAIT [...] [SCHÖRLIN 1908 : VORWORT]

²⁸⁹ Le ministre se nomme en réalité Duruy.

546. D' GMEINISCHRIBEREI HET ER ÜBERNOH UM DR BISHERIG LOHN VO 50 FR., **DER** IHM NOTNOH VERMEHRT WURDE-N-ISCH, WIE D'ARBET ZUEGNU HET, UF 100, 150 UN 200 FR. BIS ZLETSCHT 200 MK. = 250 FR. [SCHÖRLIN 1908 : 57]
547. IE DR BLITZ ISCH DÄ FÜRCHTERLIG CHRIEG IM JULI—AUGUST 1870, ZWISCHE FRANKRICH UN PREUSSE-DITSCHLANG ÜSBROCHE MIT ALL SINE ÄNGSCHTE, FÄRCHTE, GRÜSE, GWALT TATE, BRÄND, GREUEL, Z'SÄME – SCHIESSE, VERHEERUNGE UN MENSCHESCHLÄCHTEREIE ZUE HUNDETTAUSIGE VO FRIEDLICHE LIT GEGENENANGER, **DIE** FRÜEHJER WEDER ENANGER GSEH ÜDER GCHENNT UN NO WENIGER MITENANGER GREDT, DISCHPUT ÖDER HÄNDEL GHA HAI. [SCHÖRLIN 1908 : 85]
548. MA SELL JO NIT EBBE GLAUBE, AS DAS MÜNDLIG ÜBERSETZTE (NIT SCHRIFTLIG, WOHLVERSTANGE !) VOM DITSCHGLESENE IN SUNGAÜERDIALEKT UN VICE-VERSA ZRUCK INS REINDITSCH E EBBE FÜR D'SPROCH NOHTEILIG WÄRE, GRAD HET REFERENT E PRAKTISCH ERFABUNGSMÄSSIGE ÜBERZÜGUNG VOM GEGETEIL : ASS NÄMLIG CHUM ANGERI GRAMMATIKALISCHE ÜBUNGE MEHR ZUER SPROCH-KENNTNIS IN DR VOLKSSCHUEL BITRAGE MÖCHTE AS E SONIGE ÜBERTRAGUNGE, **DIE** UF E NATURLIGE WIS ESO GWISSERMASSE ZUE VERGLICHUNG UN ETYMOLOGIE LEITE. [SCHÖRLIN 1908 : 113]
549. IN'S LABRETORIUM KUMMT E SUNNESTRABL, GRAD IN DIE GRUB WIB SCHÜESSEL VOO RUSERUTER POMMAD, **DIE** UF'M TISCH STEHT. [HART 1911 : 5]
550. MR SIN AWER NUER LANGSAM WITERSCH KUMME, DENN MIT ALLE LIT, **DIE** UNS ENTGEJEKUMME SIN, MIT DEN ALTE, **DIE** VOR'M HÜS G'SESSE SIN, MIT DE KINDER, **DIE** UF'M TROTTOIR GSPIELT HAN, HET DR BABBE E PAAR WORT GEREDT [...]. [HART 1911 : 8]

3.2.2.3 Emploi de *um* + *zu* + infinitif

La construction de l'expression du but est analysée à présent par contraste avec les productions en allemand standard des scripteurs peu expérimentés. Si les scripteurs peu expérimentés emploient majoritairement dans leurs productions en allemand commun FÜR + ZU + INFINITIF, qui est le moyen d'expression du but dans les parlers dialectaux d'Alsace, Schörlin et Hart sont, de leur côté, à nouveau fortement influencés par le standard. En effet, les deux auteurs (on peut aussi ajouter Stoskopf) emploient la préposition allemande *um* pour exprimer le but dans leurs productions dialectales écrites, alors que *ElsWB* (1899 : 38b) indique que *um* n'est pas utilisé devant l'infinitif comme en allemand écrit, mais est remplacé par *für* (« [...] Vor dem Inf. steht nicht *um* wie in der Schriftsprache, sondern wird durch *für* ersetzt : *für* ze schaffeⁿ um zu arbeiten »). Dans l'exemple 554, c'est toute la séquence introduite par *um* qui est transposée depuis le standard et qui est caractéristique du *Amtsdeutsch*.

551. AM SCHLUSS VO DÄM ERWÄHNTE KURSUS, DR 5. OKTOBER 1835, ISCH MIR E BELOBIGUNGSZIGNIS ZUEGESTELLT WORDE, UN AM DRUFFOLGENDE 22. NOVEMBER VOM GLICHE JOHR DUR E DIREKT AN MI GRICHTET SCHRIBE HET MI DR HERR UNGERPRÄFEKT ERMAHNT ZUE FURTSCHRITT UN IFER IN PFLICHTERFÜLLUNG, **UM** ÜS-EM PROVISORIUM ZUER DEFINITIVEN ASCHTELLUNG ZUE GELANGE. [SCHÖRLIN 1908 : 50]
552. **UM** DAS ZIEL EHNDER Z'ERREICHE, HA-N-I EIGENE „ELEMENTSDE LA GRAMMAIRE FRANCAISE“ UFGSETZT IN 218 FROGE UN ANTWORTE, UN TAG FÜR TAG DR OBERSTUFE NE PAAR DERVO DIKTIERT, LO MEMORIERE UN MACHE FÖRMLIG ÜSWENDIGLERE. [SCHÖRLIN 1908 : 67]
553. SO LANG DR HERR KREISDIREKTER DR.SCHULTZE IM AMT'GSI ISCH BIS ZUE Siner CHRANKHEIT UN ABREIS VOR-EM TOD, HET ER MIR SI ZUTRAULIG WOHLWOLLE ERZEIGT, HET MI IN VERSCHIEDENE SCHUEL- UN GMEINIAGLEGEHEITE VO NEUWIL UN DE NOCHBERSORT UM MI MEINIG BEFROGT, HET MI DREIMOL IN NEUWIL BSUECHT **UM** MI ZUEM LETSCHTE-MOL AM MITTWUCHE, 30. AUGUST 1876, ZUE-NEM UF MILHÜSE LO CHU. [SCHÖRLIN 1908 : 118]

554. UM DOCH EBS ZE TUEN, HET'S ARWEIT FOR D'SCHWOWE, WIE IN DACHSWILLER EN UEHREFAWRIK HAN, ANGENUMME, UN MACHT LANGI KETTE FOR D'SCHWARZWÄLDERÜHRE. [HART 1911 : 37]
555. HAN MER VISITE G'HET, DIE BI UNS LOGIERT HAN, HET'S KEPPEL-ELISE Z'MORJEDS BI DE ZIMMER G'HULFE. [HART 1911 : 71]
556. UN ALLI HAN GELACHT, HERZLICH HAN SE GELACHT ÜEWER DIE MADAMM, DIE SICH OWEDS UFS KANEPEE LIJT. SU EBS UNERHÖRT'S! [HART 1911 : 75]
557. SCHÜLIETTE, WEISCH DÜ, WEM DES WIB UN SCHWARZ KARRIET PARESSELLELE G'HÖRT, DES DRÜBEN IM GANG STEHT ? [HART 1911 : 105]
558. DES ISCH E KLASSISCHER IMBS, DER NUER EINMOL IM JOHR STATTFINDT. [HART 1911 : 149]

4 Traces de contact dans la poésie dialectale

4.1 Les auteurs publiés dans le *Neues Elsässer Schatzkästel* : de Johann Georg Daniel Arnold à Hans Karl Abel

4.1.1 Les poètes du XVIII^e siècle et ceux nés en ou après 1870

Les auteurs figurant dans le *NESK* peuvent être divisés en trois catégories, selon les moments de l'histoire de l'Alsace auxquels ils sont nés : ceux nés au XVIII^e siècle, ceux nés avant 1870 et ceux nés en/après 1870. Nous proposons cette classification, car les auteurs nés au XVIII^e siècle font partie du siècle à la fin duquel les intellectuels et académiciens vont sélectionner les formes linguistiques allemandes leur paraissant les plus adaptées à une variété pouvant être employée dans leur sociogroupe. C'est cette variété qui servira de base au standard allemand. Très peu de scripteurs de l'espace germanophone auront accès à cette variété de prestige, mais ceux qui figurent dans le *NESK* la maîtrisent de par leur appartenance au sociogroupe de la bourgeoisie intellectuelle. Les traces d'allemand qu'ils laissent dans leurs écrits relèvent donc potentiellement de cette variété. Les poètes du XVIII^e siècle sont au nombre de cinq : Johann Georg Daniel Arnold (1780-1823), Charlotte Engelhardt (1781-1864), Karl Friedrich Hartmann (1788-1864), Auguste Lamey (1772-1861), Peter Mäder (1793-1836)²⁹⁰ et Ehrenfried Stoeber (1779-1835). Tous sont nés dans le dernier tiers du XVIII^e siècle et décéderont vers le milieu du XIX^e siècle. Les auteurs nés avant 1870 (mais déjà au XIX^e siècle) n'appartiennent plus exclusivement à la bourgeoisie intellectuelle comme c'était le cas au XVIII^e siècle, mais occupent des postes dans le domaine tertiaire (employés de bureau, etc.), militaires, ecclésiastiques, travaillent dans le commerce, sont artisans ou maîtres d'école. Ils font partie d'une époque au cours de laquelle l'enseignement en français est plus largement diffusé que par le passé dans les couches modestes par l'école (surtout après 1850), mais quand ils écrivent autre chose que leurs écrits en dialecte, c'est majoritairement en allemand. Enfin, les auteurs nés après 1870 ont grandi et vécu au sein d'une Alsace allemande où l'enseignement se faisait en allemand et où la société alsacienne vivait dans une situation tendanciellement diglossique au sens de Ferguson (oralité

²⁹⁰ Son frère Adam est l'auteur d'un dictionnaire amateur du parler de Mulhouse (cf. partie III, chapitre 1, 1.2.1.1.1.).

dialectale/écrit allemand standard), puisque tous les domaines de la vie publique étaient passés à l'allemand. Jusque dans les dernières décennies du XIX^e siècle, la maîtrise du standard allemand restait un marqueur distinctif de la bourgeoisie intellectuelle. Ce n'est qu'avec le développement de l'idéologie nationaliste et de la démocratisation de l'éducation de l'époque wilhelmiennne avec l'obligation scolaire de 1873 que la maîtrise du standard allemand deviendra progressivement un symbole national. (Mattheier 2000 : 1964)

Les « poèmes » d'Arnold présents dans le *NESK* (pp. 15-19) sont en fait des extraits de sa pièce en vers *Der Pfingstmontag* (1816) et ne présentent pas de traces de contact avec l'allemand, puisque les extraits figurant dans le *NESK* ne mettent pas en scène Reinhold, le seul Allemand de la pièce qui pourrait éventuellement présenter des traces de contact avec l'allemand dans une tentative de parler le strasbourgeois qu'il ne maîtrise pas (voir Partie III, chapitre 2, 2.2.2.1.). Quand ces poètes naissent, à la fin du XVIII^e siècle, l'allemand normé commence à être fixé dans les dictionnaires et les grammaires par les linguistes et les grammairiens. Quand ces auteurs arrivent à l'âge de publier leurs poèmes, ils ont probablement été en contact avec cet allemand, puisqu'ils ont tous fait des études supérieures et/ou ont eu accès à une culture intellectuelle et scientifique (Engelhardt). Chez les poètes de la période suivante, c'est-à-dire ceux nés avant 1870 (en majorité dans le *NESK*, voir figure 14), l'influence de l'allemand sur leurs productions en alsacien sera parfois très forte et ne se limitera pas seulement à une grande proportion de traces lexicales, comme cela était le cas dans le domaine de la prose dialectale. Les auteurs de poésie dialectale sont majoritairement actifs avant la période 1870-1918 et la littérature dialectale atteint progressivement

le second rang parmi les trois modes d'expression [...]. Même les anthologies comme le *Pfeffel Album* de Theodore Klein, à dominante allemande, présentent quelques contributions en alsacien. (Wackenheim 1994 : 8)

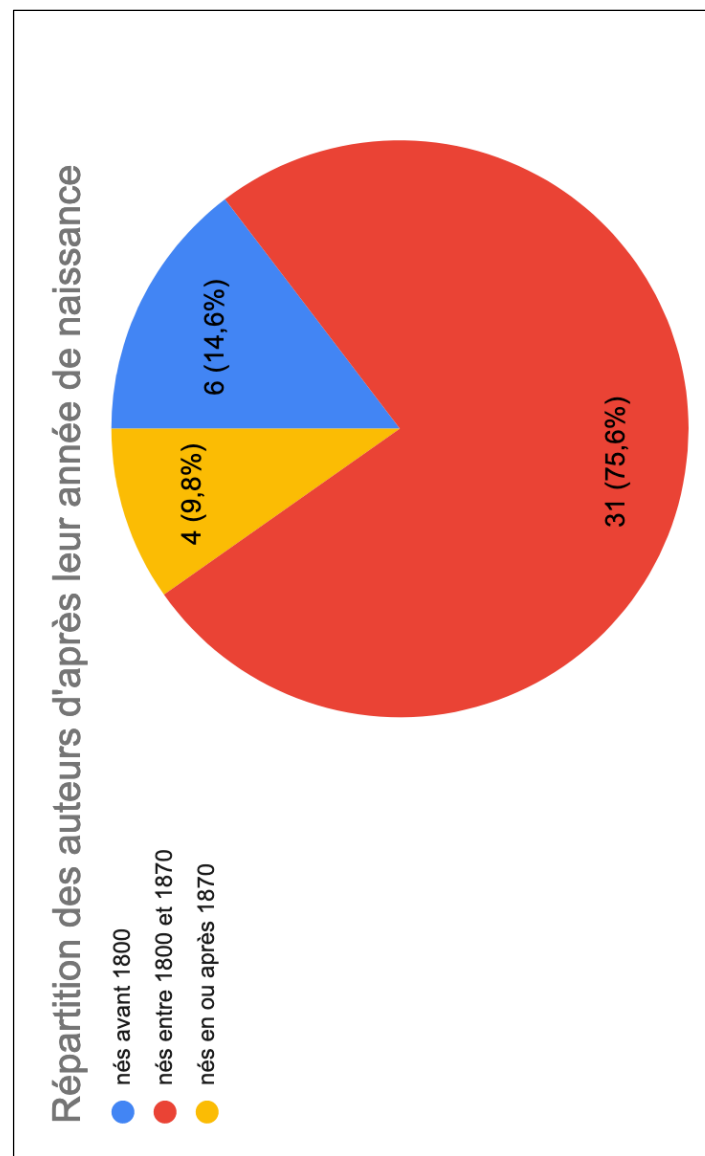


figure 14: répartition des auteurs de l'ESK d'après leurs années de naissance

Enfin, quelques auteurs nés après 1870 – et donc nés allemands – figurent aussi dans le *NESK* : il s’agit de Hans-Karl Abel (1876-1951), des jumeaux Albert et Adolphe Matthis (1874-1930/1944), d’Emma Müller (1870-1956) et de Franz-Xaver Neukirch (1874-1925). Né de père allemand, Abel a fait des études supérieures en droit et philologie et a occupé des fonctions d’enseignant pendant quelques mois au collège de Barr (Wackenheim 1997 : 312). Il est l’un des seuls auteurs du *NESK* à s’être pleinement consacré à ses activités d’écrivain et écrit majoritairement en allemand. Les frères Matthis, bien que nés pendant la période allemande, « [...] sont particulièrement attachés à l’identité linguistique alsacienne [...] [et] tiennent à se démarquer de la Schriftsprache » (Wackenheim 1997 : 273). Bien qu’on ne connaisse pas en détail leurs activités professionnelles, les deux frères occupent des postes dans un bureau : « en 1918, l’un d’eux était employé à la succursale strasbourgeoise de la Banque de Mulhouse, l’autre chez Grimmeisen dans la Grand’Rue » (Wackenheim 1997 : 265). On peut supposer qu’avant 1918, ils occupent des postes similaires et sont donc très probablement en contact quotidien avec la *Schriftsprache*. Müller a fait des études secondaires et est la fille d’un maître menuisier. Elle est la première femme journaliste d’Alsace et travaille pour les *Affiches de Strasbourg* et la *Straßburger Bürgerzeitung*. Elle fait aussi partie de la rédaction de la *Straßburger Neue Zeitung* et est responsable de la *Elsässische Frauenzeitung*, un supplément à la *Straßburger Neue Zeitung* à destination des femmes. Müller écrit ses poèmes en alsacien. Neukirch de son côté est artiste-peintre et a fréquenté les Arts Décoratifs de Strasbourg, ainsi que l’Académie Royale de Peinture à Munich (Müntzer 1913 : 318 ; Wackenheim 1997 : 288). Très lié au milieu artistique de Strasbourg, il fréquente aussi bien les artistes de la Jeune Alsace tels que Spindler et Stoskopf que les écrivains de la « Toute jeune Alsace » (« Jüngstes Elsaß » ou « Stürmerkreis »), animée par des écrivains d’expression allemande, notamment Schickele et Stadler.

4.1.2 Les poètes nés avant 1870

Comme cela a été présenté dans le point 4.1.1., les poètes du XVIII^e siècle sont des intellectuels et des lettrés (voir 4.1.1). Au XIX^e siècle s’observe un changement de paradigme qui a déjà été relevé par Wackenheim (1997 : 10) et Huck (2015 : 161) : les artisans prennent la plume pour composer des poèmes. Il s’agit d’artisans-poètes « comme Hartmann, Hackenschmidt, Mangold et Hirtz père qui se placent au premier rang de la littérature dialectale, tout comme plus tard, Lustig, Meininger et Ziegel » (Wackenheim 1997 : 10). L’écriture de poésie dialectale n’est alors plus propre à l’élite de la société, mais est également pratiquée (et publiée) par une certaine élite parmi les artisans. Le « peuple en général » ne semble cependant pas avoir reçu le « message poétique » (Wackenheim 1997 : 11). Ce sera le théâtre alsacien qui fera pénétrer davantage la culture dialectale dans la société. Le théâtre alsacien deviendra le théâtre populaire par excellence (voir Partie III, Chapitre 2). C’est précisément chez ces auteurs issus de l’élite de la classe moyenne que l’on trouvera des productions poétiques contenant des traces de contact avec l’allemand ne se limitant pas uniquement à des emplois lexicaux, morphologiques et/ou morphosyntaxiques. Dans les cas les plus extrêmes, on peut **supposer une retraduction/retranscription d’un texte source depuis l’allemand vers l’alsacien, ou du moins un texte rédigé en alsacien, avec les formes poétiques de l’allemand cependant.**

Afin d’obtenir un aperçu large des pratiques linguistiques des poètes alsaciens du XVIII^e au début du XX^e siècle, nous avons défini un poète-témoin (Charlotte Engelhardt, poétesse du XVIII^e siècle) dont la classe sociale est celle de la bourgeoisie intellectuelle urbaine. Ses poèmes en dialecte présentent des emplois bien particuliers de l’allemand standardisé. C’est à l’aune des poèmes d’Engelhardt, qu’il s’agira de montrer l’évolution – en fonction des époques – des contacts avec l’allemand standard(isé) des auteurs dans leurs productions poétiques. Pour ce faire, nous avons retenu – en plus d’Engelhardt – quatre autres poètes : Alphonse Pick, qui se situe à l’autre pôle du continuum temporel par rapport à Engelhardt. Du point de vue social, Pick est aussi issu de la bourgeoisie et est également très cultivé. Il apprend notamment les langues étrangères dans son temps libre et a une conscience linguistique assez moderne pour son époque (voir Partie 3, Chapitre 2, 2.2.1.2). Entre les deux extrêmes formés par Engelhardt et Pick, nous avons retenu trois poètes n’appartenant pas à la bourgeoisie urbaine et intellectuelle et représentant les artisans-poètes. Il s’agit des artisans

Karl Bernhard (1815-1864), Johann Thomas Mangold (1816-1890) et Karl Fritz Kettner (1844-1899). Bien que tous les trois appartiennent à la même classe sociale, leurs pratiques linguistiques divergent fortement.

4.2 Productions poétiques en alsacien : entre dialecte et sociolecte

4.2.1 Charlotte Engelhardt: poétesse-témoin

Charlotte Engelhardt fait partie de la « bourgeoisie intellectuelle de Strasbourg » (Wackenheim 1993 : 153) et ses poèmes figurant dans le *NESK*²⁹¹ appartiennent à des genres bien différents. On y trouve son adaptation du conte rapporté par Jakob Grimm *Das Ritterfräulein von Nideck*, le poème de circonstance *Auf die Taufe eines Kindes*, ainsi que son poème sur la critique de Goethe du *Pfingstmontag* d'Arnold *Über Goethes Beurteilung des Pfingstmontags*. L'objectif de la sélection de ces poèmes-témoins est de montrer qu'en fonction de la forme et de la nature du texte, les traces de contact avec l'allemand peuvent prendre des formes différentes et apparaissent également en quantités différentes. Les résultats de ces analyses permettraient dans un travail ultérieur, de comparer ces traces d'allemand avec celles survenant chez d'autres auteurs de la même époque. Les exemples commentés dans le point 4.3.1. sont classés en fonction de leur ordre d'apparition au sein de chaque poème. Les exemples commentés dans le point 4.3.2. sont quant à eux regroupés par classe de mots (conjonction, préposition et pronom relatif), cela afin d'éviter les explications multiples pour un seul et même phénomène.

²⁹¹ Müntzer (1913 : 116) souligne qu'Engelhardt n'a pas publié d'ouvrage de son vivant et indique que ses poèmes ont été publiés dans les œuvres de son mari (Moritz Engelhardt) ainsi que dans les revues suivantes : *Der hinkende Bote an der Ill*, *Elsässisches Samstagsblatt*, *Alsatia* (1862-1867) [certains des poèmes publiés dans l'*Alsatia* le sont donc à titre posthume, puisqu'elle décède en 1864], *Haus und Welt* (1883, 1) [poèmes également publiés à titre posthume]. Pour des raisons pratiques, nous effectuons nos analyses à partir des textes figurant dans le *NESK*.

4.2.1.1 Traces lexicales d'allemand commun

Dans sa fable *Das Ritterfräulein auf der Burg Nideck*, Engelhardt emploie à deux reprises « Fräule » (exemples 562 ; 563) qui ne fait pas partie du lexique alsacien. « Fräule » est ici employé pour désigner une jeune femme célibataire issue de l'aristocratie, ce qui est le sens premier donnée par le *DWB*²⁹². Une note dans la même entrée lexicographique indique que « fräule » est fréquemment utilisé par le peuple pour « fräulein » (« unter dem volk häufig *fräule*, *fräle* für *fräulein*²⁹³ »). Engelhardt emploie le diminutif de l'allemand supérieur (« oberdeutsches Diminutivum »²⁹⁴) pour *Frau* et puise donc dans l'allemand suprarégional et/ou populaire pour écrire son poème. Les deux occurrences de « Fräule » n'apparaissent pas à la fin du vers et ne sont donc pas employées pour des questions rimiques (ex. chez Goethe [1888 : 229] « Kleid eine Säule/Sie geht wie eine Fräule »). On peut en revanche supposer un emploi induit par la métrique (iambes), ce qui évite une paraphrase en alsacien et une restructuration de tout le passage.

559. IM WALDSCHLOß DORT, AM WASSERFALL,/SIN D'RITTER RISSE
GSINN;/E MOL KUMMT'S **FRÄULE** 'RAB IN'S THAL,/UN GEHT SPAZIERE
DRINN. [RITTERFRÄULEIN 1913: 11]

560. ,S GROß **FRÄULE** GRYNT, DER VATER SCHILT [...]. [RITTERFRÄULEIN
1913: 118]

²⁹² „fräulein, n.“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=F08285>>, dernière consultation le 28.06.2022.

²⁹³ Italiques de notre fait.

²⁹⁴ „Fräulein“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=F02545>>, dernière consultation le 28.06.2022.

Un emploi contrastant beaucoup plus nettement l'alsacien et le standard est « bstellt » (voir exemple 565) et est très certainement induit par la rime avec « Ackerfeld » qui apparaît deux vers plus haut (structure du poème en rimes croisées). *Adelung*²⁹⁵ indique que *bestellen* n'est employé en allemand standard que lorsque le verbe signifie « préparer un champ avant d'y semer des graines » (acception large du terme).

Zubereiten, in Ordnung bringen. In dieser Bedeutung sagt man im Hochdeutschen nur²⁹⁶, den Acker, das Feld, den Garten bestellen, welcher Ausdruck zwar überhaupt die ganze Ackerarbeit, in engerer Bedeutung aber nur die nächste Zubereitung des Ackers zum Säen, und in noch engerm Umfange, das Säen allein andeutet.

Un demi-siècle après *Adelung*, le *DWB*²⁹⁷ indique une définition similaire pour *bestellen* :

nhd. land, feld, acker, garten bestellen, wofür man auch hört ausstellen, bearbeiten, gegenüber dem einernten, also wieder umstellen, umackern, umarbeiten, den boden mit pflug oder hacke umstellen, umwerfen, dasz er besät werden könne.

ElsWB de son côté n'indique pas de définition de *bestellen* dans le sens qui nous intéresse ici et vient donc confirmer ce qui figurait déjà *Adelung* et *DWB*.

562. SIE DUET BIS GEJE HASLACH GEHEN,/VORM WALD, IM
ACKERFELD,/DO BLYBT SIE VOLL VERWUNDERUNG STEHN,/UN SIEHT
WIE'S FELD WURD **BSTELT**. [RITTERFRÄULEIN 1913: 118]

²⁹⁵ „Bestellen“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=B01979>>, dernière consultation le 25.06.2022.

²⁹⁶ Italiques de notre fait.

²⁹⁷ „bestellen“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=B05625>>, dernière consultation le 28.06.2022.

Dans le même poème, Engelhardt emploie l’adverbe *hin* qui ne fait pas partie du lexique dialectal alsacien. Les parlers dialectaux d’Alsace utilisent *anne(n)* à la place de *hin*. Contrairement à d’autres entrées lexicographiques qui indiquent un équivalent dialectal ou utilisé par les « gens simples », *Adelung* ne comporte pas d’entrée *annen* et l’article *hin* ne mentionne pas non plus l’existence de *annen*. Le *DWB*²⁹⁸ présente une entrée *annen*, mais il semblerait que les frères Grimm ne connaissaient non plus cet adverbe ; leur seule référence est une citation du *Gargantua* (titre allemand : *Geschichtsklitterung*) de Fischart et leur définition reste très prudente :

annen? Fischart Garg. 137b hat den ausruf: hui nun annen! und annen scheint ein dem freudig auffordernden hui zugefügtes verbum, gleichviel ob in erster oder zweiter person des pl., da auch die letzte auf -en ausgeht (z. b. halten den dieb! 198a, halten den schelmen! 231a). sollte es aus der partikel an, wie sonst mhd. vonen aus von, änen aus äne, üzen, ahd. ûzôn aus ûz entspringen? denn der sinn hui nun daran! würde entsprechen. aber sonst erscheint noch keine spur eines solchen anen, annen, das doppelte n zur hegung der alten kürze des a begegnet genug, z. b. oben in anmannung f. anmanung.

ane/annen est un adverbe dialectal : on le retrouve aussi dans *Idiotikon*²⁹⁹, *PfWB*³⁰⁰, *RhWB*³⁰¹ et *ElsWB* (variantes référencées : *an^hiⁿ* ; *aneⁿ/anneⁿ*)³⁰². L’adverbe a donc une aire de répartition supra dialectale, sans être utilisé dans la langue standardisée. *ElsWB* comporte une entrée *hin* et témoigne donc à la fin du XIX^e siècle de la pression du standard allemand sur les parlers dialectaux d’Alsace, mais les auteurs indiquent clairement «[...] U. selten, meist durch *anne*³⁰³ ersetzt) »³⁰⁴.

²⁹⁸ „annen“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=A04387>>, dernière consultation le 01.07.2022.

²⁹⁹ „ane“, Schweizerisches Idiotikon, digitalisierte Fassung, <<https://digital.idiotikon.ch/idtkn/id1.htm#!page/10261/mode/1up>>, dernière consultation le 06.07.2022.

³⁰⁰ „ane, Adv.“, Pfälzisches Wörterbuch, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/PfWB?lemid=A01740>>, dernière consultation le 06.07.2022.

³⁰¹ „ane“, Rheinisches Wörterbuch, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/RhWB?lemid=A01474>>, dernière consultation le 06.07.2022.

³⁰² „anhin“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=H00890>>, dernière consultation le 01.07.2022.

³⁰³ Italiques de notre fait.

³⁰⁴ „hin“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=H00889>>, dernière consultation le 01.07.2022.

564. PACK ALLES SACHTE WIDDER YN./UN DRA’S AN’S NÄMLI PLÄTZEL

HIEN./Wo D’ES GENUMME HEST! [RITTERFRÄULEIN 1913: 118]

beobachten (exemple 568) n’apparaît pas dans *ElsWB* et est principalement référencé dans des dictionnaires de l’allemand commun (*Adelung*³⁰⁵, *DWB*³⁰⁶), tout en apparaissant également dans deux dictionnaires historiques (*DRW*³⁰⁷, *FWB*³⁰⁸) ainsi que dans deux dictionnaires dialectaux (*PfWB* et *SHW*). Sans faire partie du lexique alsacien, *beobachten* fait partie des variétés historiques de l’allemand (*DRW*, *FWB*) avec une utilisation certainement circonscrite dans les sociolectes des classes supérieures (présence dans *Adelung*, *DRW* ; emploi chez Engelhardt). Le verbe est référencé dans *PfWB*³⁰⁹ et *SHW*³¹⁰, ce qui laisse supposer un glissement (récent à l’époque) de l’utilisation du terme depuis le standard vers certaines variétés dialectales.

565. I HAB AM ANFANG G’SAIT, DENKE, DER GOETHE HETT/GEMEINT, ME

MUEB SO LANG BOWACHTE UNN STÜDIERE/UMM Ä COMÖDISTÜCK,

WIE DI8TO ÜBZEFIEHRE... [ÜBER GOETHES BEURTEILUNG 1913 : 122]

³⁰⁵ „Beobachten“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=B01381>>, dernière consultation le 02.07.2022.

³⁰⁶ „beobachten“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=B03939>>, dernière consultation le 02.07.2022.

³⁰⁷ „beobachten“, Deutsches Rechtswörterbuch, digitalisierte, <<https://drw-www.adw.uni-heidelberg.de/drw-cgi/zeige?index=lemmata&term=beobachten>>, dernière consultation le 02.07.2022.

³⁰⁸ « beobachten », Frühneuhochdeutsches Wörterbuch, digitalisierte Fassung, « <http://fwb-online.de/go/beobachten.s.3v.1646758781> », dernière consultation le 02.07.2022.

³⁰⁹ „be-obachten, schw.“, Pfälzisches Wörterbuch, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/PfWB?lemid=B01964>>, dernière consultation le 02.07.2022.

³¹⁰ „beobachten“, Südhessisches Wörterbuch, digitalisierte Fassung, « <https://www.lagis-hessen.de/de/subjects/rsrec/sn/shwb/entry/beobachten> », dernière consultation le 02.07.2022.

bekritteln (exemple 570) est employé une fois par Engelhardt dans son commentaire en vers de la critique de Goethe du *Pfingstmontag*. *bekritteln* est référencé dans le *DWB*³¹¹ au sens de ‘critiquer quelque chose de façon mesquine’ et les frères Grimm remarquent sa proximité avec *kritteln* (« jmdn., etwas kleinlich kritisieren, etwas nörgelnd tadeln. zu einem im wesentlichen gleichbedeutenden aber deutlich selteneren vb. kritteln, welches unter dem einfluß von kritik, kritisieren, kritisch [...] herrührt ») qui est cependant plus rare. *krittle*^o est en revanche référencé dans *ElsWB*³¹² avec un renvoi au verbe allemand *bekritteln* (« nachspüren; bes. bekritteln, kritisieren »). Le rapprochement de ces deux entrées lexicographiques montre que la variante sans le préfixe *be-* est clairement identifiée par le *DWB* comme étant « deutlich seltener [...] », alors que l’on retrouve *krittlen* dans *ElsWB*. Cette distinction dans les entrées lexicographiques renseigne sur la répartition et l’emploi dès le XIX^e siècle de ces deux lexèmes : peu fréquent en allemand commun, *krittlen* semble être la forme usuelle en alsacien.

567. FREILI, IM FREMDE LAND, UNN FRA E GROBER HERR,/DER BRÜCHTI
 VIELI ZITT, UNN WENN’S AU GOETHE WÄR,/DIB SIEHT MER SCHUN AN
 DEMM, WILL ER’S SO GUET **BEKRITTELT**;/DER ARNOLD AWER HETT’S
 NUR ÜSSEM ERMEL G’SCHITTELT. [ÜBER GOETHES BEURTEILUNG
 1913 : 122]

³¹¹ „BEKRITTELN, vb.“, Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm/Neubearbeitung (A-F), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, «<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB2?lemid=B02018> », dernière consultation le 03.07.2022.

³¹² „krittlen“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, «<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=K02346> », dernière consultation le 03.07.2022.

4.2.1.2 Traces morphosyntaxiques d’allemand commun

Tout comme dans la prose dialectale de Schörlin et Hart (voir point 3.2.2.2 de ce chapitre), on relève chez Engelhardt l’emploi des pronoms relatifs de l’allemand commun en *d-* (exemples 571-573). En employant le pronom relatif en *d-*, Engelhardt s’inscrit dès le début du XIX^e siècle dans le changement linguistique en cours, dont l’une des caractéristiques est l’abandon – dans la variété écrite de prestige – des pronoms relatifs *welcher/-e/-s* au profit des pronoms relatifs en *d-* (Polenz 2000c : 5 ; 356). La concurrence entre les deux pronoms se fera pendant tout le XIX^e siècle avec des avis plus ou moins tranchés quant à leur utilisation respective. Polenz (2000c : 356) indique aussi que les formes *welcher/-e/-s* ont été employées exclusivement à l’écrit dans la variété de prestige depuis la Renaissance. Ces formes restent en revanche absentes de l’oralité dialectale et de la langue commune orale. Il est donc tout à fait logique que les pronoms relatifs *welcher/-e/-s* n’apparaissent pas dans le poème de Engelhardt (puisqu’absents de l’oralité dialectale), mais la poétesse n’emploie non plus les pronoms relatifs dialectaux *wie/wo/wu*. A titre de comparaison (appartenance à la même classe sociale ; bourgeoisie intellectuelle), Arnold (1816 : I, 4) les fait employer dans son *Pfingstmontag* à des personnages issus de la bourgeoisie strasbourgeoise (ex. Lissel. « Der scheen jung Offezier, *wo*³¹³ ainer het erstoche,/Der wurd begrawe hyt. »). L’emploi chez Engelhardt des pronoms en *d-* pourrait aussi être lié au statut semi-formel du texte qu’elle rédige, dans la mesure où elle répond publiquement à la critique de Goethe du *Pfingstmontag*. Sur le plan quantitatif, les relatives sont moins nombreuses chez Engelhardt, comme chez les autres poètes. Cela est dû au type de texte (poésie) dans lequel le style est plutôt parataxique. Ce poème d’Engelhardt est un peu particulier, car les vers très longs permettent les hypotaxes.

³¹³ Italique de notre fait.

568. IN JEDRE HÜSHALTUNG FIND **MER E FRAU, DIE SCHILT, /Ä MAUD, DIE WIDDERBEFTZT** WENN SIE IHR HERRSCHAFT TRILLT./**Ä MAIDEL, DIE NIX KANN ALS BABLE, GAFFE, LACHE, /UNN DIB NUR ALLEWIL DENKT** WI'S BALL WILL HOCHZITT MACHE./**EN ALTI JUNFER DNO, DIE DAU UN NACHT STÜDIERT**/WIE SIE ZÜM EHSTAND NOCH Ä GÜTE MANN VERFIERT; [ÜBER GOETHES BEURTEILUNG 1913 : 121]

569. **ABS WITZIS [SIC] DIB MER HÖRT, SO UNGFÄHR** NOCHZESCHRIEWE,/UNN'S LÄCHERLI DERVON WO MÖGLI ÜBERTRIWE/IMM Ä FRAUBASE G'SPRÄCH, DIB ISCH WOHL GAR ZE LICHT,/UNN MANCHER KANN'S DOCH NITT, WENN ER DE KOPF AU BRICHT. [ÜBER GOETHES BEURTEILUNG 1913 : 122]

570. GEZWIFELT HAB I NIEH AN'S ARNOLD'S [SIC] SYN GENIE,/WENN **EINER SO WIE ER, DER LÜTRISCH UNN VON HIE, /ALS HERR** PROFESSER Z'ERST GELEHRTI CURS THUET GEWE,/UNN IN DER GROBE WELT UFF GROBE FUEB THUET LEWE. [ÜBER GOETHES BEURTEILUNG 1913 : 122]

Dans l'exemple 574, Engelhardt emploie le directif allemand « nach Hause ». Cette construction n'existe pas dans les parlers dialectaux d'Alsace pour exprimer le fait de rentrer chez soi. C'est uniquement l'adverbe *heim* combiné à un verbe de mouvement qui permettra d'exprimer cette action. *Adelung*³¹⁴ indique d'ailleurs que la construction VERBE DE MOUVEMENT + HEIM (ou VERBE DE POSITION + HEIM si l'on veut signifier que l'on est chez soi) n'est utilisé en allemand (« im Hochdeutschen ») que par les 'gens simples' (« im gemeinen Leben », cf. *infra*).

ein Nebenwort des Ortes, welches im Hochdeutschen nur im gemeinen Leben üblich ist, zu Hause oder nach Hause bedeutet, und diejenigen Zeitwörter begleitet, welche eine Bewegung nach einem Ort bedeuten, da es denn nicht nur das Wohnhaus, sondern auch den Geburts- oder Wohnort, und in weiterer Bedeutung auch das Vaterland bezeichnet; z. B. heim gehen, heim reisen, heim hohlen u. s. f [...].

³¹⁴ „Heim“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=H01643>>, dernière consultation le 05.07.2022.

Un siècle après *Adelung, ElsWB*³¹⁵ indique en sens premier la construction allemande « 1. nach Hause ». La présence de « nooch Hüs » chez Engelhardt peut s'expliquer par la classe sociale d'appartenance de la poétesse et l'emploi serait sociolectal dans ce texte qui n'est pas rédigé en allemand standard. Une autre possibilité serait un emploi lié à la rime avec « üs » un vers plus haut.

571. DER PFLUEJ, DIE ROB, DIE LIT,/SINN IEHR EBBS NEU'S SIE GEHT DERZUE,/UN DENKT, DIE NIMM I MIT!/DO HÜRT SIE AN DE BODDE HIEN/UN SPREIT IEHR FÜRRI ÜS,/FANGT ALLES MIT DER HAND, DUETS NYN,/UN LAUFT GAR FROH **NOOCH HÜS**./DORT WO DE DER BERRI ISCH SO GÄH,/DAB MER NUR MÜEHSAM STEJT IN D'HEH,/SPRINGT SIE DE WALDWÄJ NUFF GANZ FRISCH,/UN BRÜCHT NUR EINE SCHRITT. [RITTERFRÄULEIN 1913: 117]

Concernant l'emploi de *um* dans l'exemple 575, Engelhardt a déjà les mêmes pratiques que Schörlin, Hart et Stoskopf (voir 3.2.2.3 de ce chapitre).

572. AWER DO HEMMER SCHIER VERGESSE UNSER REDD,/I HAB AM ANFANG G'SAIT, DENKE, DER GOETHE HETT/GEMEINT, ME MUEB SO LANG BOWACHTE UNN STÜDIERE/**UMM Ä COMÖDISTÜCK**, WIE DIBTO ÜBZEFIEHRE...[ÜBER GOETHES BEURTEILUNG 1913 : 12]

³¹⁵ „heim“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=H00794>>, dernière consultation le 05.07.2022.

4.2.1.3 Tendances chez Charlotte Engelhardt

Les traces d'allemand commun chez Charlotte Engelhardt relèvent le plus souvent d'un emploi sociolectal, voire idiolectal (en effet, il est très difficile de trouver d'autres sources émanant de Engelhardt). La poétesse active la part de son répertoire correspondant au sociolecte de la bourgeoisie intellectuelle dans les cas où l'emploi d'un terme donné pourrait être perçu comme socialement trop marquant (ex. l'emploi de « *nooch Hüüs* » au lieu de *heim*, voir exemple 574). Avec l'emploi des pronoms relatifs en *d-*, Engelhardt s'inscrit dans la modernité de son époque. Même si le texte dans lequel apparaissent ces pronoms est en dialecte, Engelhardt n'emploie pas les pronoms relatifs en *w-* qui sont traditionnellement employés dans les parlers dialectaux d'Alsace. Dans ce cas-là, l'emploi des pronoms relatifs en *d-* ne serait pas uniquement un moyen linguistique pour se démarquer d'usages socialement non valorisés (Arnold les utilise dans son *Pfingstmontag*), mais pourrait aussi être interprété comme une influence de la scripturalité en allemand dans un texte en dialecte. Les pratiques scripturales dialectales de Engelhardt sont fortement influencées par l'allemand standardisé. Cela peut s'expliquer par les hypothèses que nous avons posées *supra*, mais la réception pourrait également fournir une raison du choix qui est fait : les destinataires sont un public d'intellectuels et de lettrés qui a l'habitude de se servir de la langue standardisée à l'écrit. Même si les poèmes sont rédigés dans un parler dialectal, il semblerait que l'emploi de termes ayant une connotation trop populaire ne soit pas souhaitée auprès de ce public.

Il n'est pas impossible que Engelhardt et les autres poètes de son temps soient des précurseurs/des formateurs d'une sorte de sociolecte alsacien qui sera repris et développé par leurs successeurs, que ce soit dans la poésie ou dans la prose. Les analyses des productions poétiques d'Alphonse Pick (industriel), de Karl Bernhard (typographe), de Johann Thomas Mangold (fabricant de pâtés) et de Karl Fritz Kettner (commerçant de houblon et de vin)³¹⁶ montreront à des degrés différents l'influence de l'allemand littéraire sur la poésie dialectale et le développement du sociolecte que nous avons esquissé plus haut. Ce sociolecte n'aura cependant plus la même fonction socialement démarcative que chez Engelhardt, puisque dans le deuxième tiers du XIX^e siècle, ce sont les artisans et commerçants – représentés ici par

³¹⁶ Les poètes sont classés par ordre chronologique.

Bernhard, Mangold et Kettner – qui produiront de la poésie, contrairement au XVIII^e siècle, où la poésie est encore l'apanage de la classe intellectuelle.

4.2.2 Pratiques scripturales de Pick, Bernhard, Mangold et Kettner

4.2.2.1 Alphonse Pick : *Der Fuchs un der Aff* : une fable

4.2.2.1.1 Traces lexicales

Chez Pick, les traces de contact lexical ne sont pas, comme cela semblait être le cas chez Engelhardt, des emplois directement liés à une variété socialement valorisée. Les emplois que fait Pick des termes allemands *Fürste* (exemples 578 ; 583) et avec adaptation phonologique à l'alsacien dans l'exemple 584), *Tierreich* (exemple 577), *Kante* (exemple 578), *possierlich* (exemple 579), *Janhagel* (exemple 580), *verborje* (exemple 581 et *Hohn* (exemple 582), ressemblent bien plus à des emprunts destinés à combler une brèche lexicale ou à éviter des paraphrases en alsacien, comme c'est très probablement le cas pour l'emploi *Tierreich* dans l'exemple 577. *Tier* est référencé dans *ElsWB*³¹⁷, mais les écrits auxquels font référence Martin & Lienhart sont des références littéraires de la Renaissance (Moscherosch et Fischart), donc des ouvrages rédigés dans une variété linguistique de l'allemand déjà partiellement standardisée. En alsacien, c'est plus souvent *Vieh* qui est utilisé. D'ailleurs c'est bien *Viehdokter*³¹⁸ qui est référencé dans le dictionnaire et non *Tierarzt*. *Reich* n'est d'ailleurs non plus référencé dans *ElsWB*.

Le recours que fait Pick à la part allemande de son répertoire est ici lié au genre du texte (une fable), très proche du pôle de la distance conceptionnelle (Koch & Oesterreicher 1994). Les traces phonologiques, notamment les graphies arrondies « *Löb* » (exemple 577) et « *König* » (exemple 581), argumentent en faveur du recours à des formes standard occasionné par le style de texte très littéraire. Pick 'sait' d'ailleurs scripturaliser *König* en conservant la transcription de la graphie non arrondie, puisqu'il emploie « *Kinni* » à plusieurs reprises

³¹⁷ „Tier“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=T01122>>, dernière consultation le 12.07.2022.

³¹⁸ „Viehdokter“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=F00057>>, dernière consultation le 12.07.2022.

(exemples 578 ; 580). De plus, Pick (1808-1896)³¹⁹ fait partie de l'élite alsacienne, est très instruit et vit à une époque où l'allemand standardisé se répand en masse dans la société, surtout dans le dernier tiers du XIX^e siècle, ce qui joue également un rôle dans l'emploi de lexèmes allemands ou de graphies calquées sur celles du standard.

573. E LÖB, DER LANGI JOHR E GROBES REICH REJIERT/WIE D'ANDRE FÜRSTE-N-AU, EMOL HET MÜEBE STERWE./'S TIERREICH GLYCH Z'SAMME KUMMT UN DO WURD DISPETIERT./WER WURD SO GLÜCKLI SINN IM LÖB SIN THRON ZE-N-ERWE? [PICK 1913 : 347]

574. KÜÜM ISCH DER KINNI KALT, SO WURD ÜS GOLDNER LAD/ERÜSGEZÖUE D'KRON, GARNIERT MIT DIAMANTE;/E JED'S BROWIERT SIE UFF, DOCH KEINEM BABT SIE GRAD;/IM EINE DUET SIE WEH MIT IHRE SCHARFE KANTE,/HÄBLI ANZESCHAU. [PICK 1913 : 347]

575. DO KUMMT-E-N-AFF DERZUE, POSSIERLICH ICH SIN FRATZ;/ER MACHT MIT DERE KRON VIEL AMÜSANTI SACHE [...] [PICK 1913 : 347]

576. DER GANZ JANHAGEL KRYSCHT : DER AFF MUEB KINNI SINN,/MER WÖLLE, VIVAT REX! IHM TREU UN GHORSAM BLIWE,/WENN ER AU SCHLECHT REJIERT, SO BLI'T ER DOCH EIN GEWINN,/WYL ER SO ZIERLI KANN UNS ALLE D'ZIT VERDRIVE. [PICK 1913 : 347]

577. ER BUCKT SICH VOR EM AFF UN RUEFT : O POTENTAAT!/ES LEJT DORT AN DEM BAUM/E GROBER SCHATZ VERBORJE,/IM KÖNIG ISCH DER SCHATZ, WIE UNSER GSETZBUECH SAAT;/DER KÖNIG SOLL NE HAN, ICH WILL SCHUN DERVOR SORJE./DER AFF DER SPAART EM D'MÜEJH, UN GANZ VON YFER WARM/WILL ER SICH HOLE SELBSCH DE FETTE, SAFTJE BROOTE;/ER LAUFT, E FEDDER SPRINGT UN PACKT NE FESCHT AM ARM;/ER KRYSCHT: O WEH! ICH BIN JETZ IN E FALL GEROTHE! [PICK 1913 : 347]

578. WIE SOLL REJIERE DER, DO ER, IN SINER GYR/NOOCH RYCHTUM UN NOOCH GOLD, SICH SELBSCHT NIT KANN BEZWINGE!/JO, JO FUCHS, DÜ HESCH RECHT, SAAT 'S VOLIK MIT BITTEREM HOHN,/UFFRICHTI GSTANDE SOTT DER AFF SICH ARRI SCHÄMME [...]. [PICK 1913 : 347]

579. WIE SELTE FINDT MER LIT, WO GUETI FÜRSTE GENN;/DOCH WÖLLE MER DE FUCHS ALS RARI ÜSNAHM ZÄEHLE;/JA, DIB ISCH UNSER MANN, DRUM SCHRIWE D'ZETTEL DENN,/ER ISCH'S, UN NIEME SUNSCH, ALS 'S FÜCHSEL DÜEN MER WÄHLE. [PICK 1913 : 347]

580. DER FUCHS:/NEIN! NEIN! I DANK GAR SCHEEN, DENN'S ÄMTEL ISCH NIMM GUET;/DOCH WORUM, LIEWI LIT, EUCH SO ZE SCHAGRINIERE ?/WENN AU KEIN FÜRSCHT SICH FINDT, VERLIERE NIT DE MUETH,/UN FANGE-N-EMOL AB, EUCH SELWER ZE REJIERE. [PICK 1913 : 347]

4.2.2.1.2 Traces morphologiques et morphosyntaxiques

Dans l'exemple 585, Pick emploie une forme morphologique de « muen » très proche de la morphologique allemande de ce verbe (*müssen*). Pour « muessen », il s'agit déjà d'un phénomène que l'on peut observer dans les *FBG* du XVIII^e siècle et qui pourrait être considéré comme appartenant à une variété plus prestigieuse que « muen ». Cette forme dissyllabique avec *-β-* ou *-ss-* continuera à être employée tout au long du XX^e siècle, notamment chez les auteurs déjà adultes en 1918. La forme qu'emploie Pick n'est d'ailleurs pas référencée dans *ElsWB* (sauf pour l'infinitif « müessen »)³²⁰. Pick emploie une seule fois un pronom relatif allemand en *d-* dans sa fable (voir exemple 586). Les autres relatives sont construites avec le pivot *wo* (ex. « Daß Alli wo ne sehn verplatze müen vor Lache »). Dans l'exemple 587 enfin, on relève le verbe « bezwinge », qui n'existe pas en alsacien. C'est le verbe non préfixé *zwingen* qui est employé à la place³²¹. Contrairement au préfixe *er-* qui n'est pas employé dans les parlers dialectaux d'Alsace, le préfixe *be-* est quant à lui plus productif. Cependant, un verbe allemand préfixé en *be-* n'aura pas forcément en équivalent

³¹⁹ Pour consulter sa biographie plus détaillée, ainsi que son rapport personnel aux langues en présence en Alsace, voir Partie 3, Chapitre 2, 2.2.1.2.

³²⁰ „müessen“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=M01382>>, dernière consultation le 12.07.2022.

³²¹ „zwingen“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=Z00703>>, dernière consultation le 16.07.2022.

préfixé en alsacien. Très souvent c'est le verbe non préfixé qui est utilisé et qui en alsacien a la même signification que le verbe allemand préfixé.

581. E LÖB, DER LANGI JOHR E GROBES REICH REJIERT/WIE D'ANDRE
FÜRSTE-N-AU, EMOL HET MÜEBE STERWE. [PICK 1913 : 347]

582. E LÖB, DER LANGI JOHR E GROBES REICH REJIERT/WIE D'ANDRE
FÜRSTE-N-AU, EMOL HET MÜEBE STERWE. [PICK 1913 : 347]

583. WIE SOLL REJIERE DER, DO ER, IN Siner GYR/NOOCH RYCHTUM UN
NOOCH GOLD, SICH SELBSCHT NIT KANN BEZWINGE! [PICK 1913 :
347]

4.2.2.1.3 Tendances chez Alphonse Pick

Chez Pick, contrairement aux usages de Charlotte Engelhardt, les recours au lexique allemand et à la morphosyntaxe allemande ne sont pas en lien direct avec l'emploi d'un registre soutenu. Le rôle que joue le genre du texte a aussi son importance dans les poèmes qui seront analysés dans le point suivant (4.3.2.2). Bernhard, Mangold et Kettner sont des artisans et des commerçants. Quand ils lisent de la poésie, c'est très probablement en allemand. Bien que la poésie dialectale soit à la mode au XIX^e siècle, la majeure partie de la production lyrique dans le domaine germanophone se fait en allemand littéraire. Les poètes peu expérimentés que sont Bernhard, Mangold et Kettner ne parviennent pas dans certains cas (chez Bernhard en particulier) à se détacher de la formulation en allemand littéraire, quand il ne s'agit pas simplement de citations directes de l'allemand.

4.2.2.2 Graphies, calques et citations allemandes

4.2.2.2.1 Karl Bernhard : *E Fruejohrlied*

Karl Bernhard, dont nous avons reproduit un poème dans le tableau 4 *infra*, est l'un de ces artisans-poètes (il exerçait le métier de typographe et était engagé dans les Chasseurs d'Afrique) ayant vécu pendant la période française et produit nombre de poèmes en dialecte. Son poème *E Fruejohrlied* s'inscrit dans la veine romantique et est un parfait exemple de ces productions lyriques en *dialecte*, qui sont très proches de l'allemand littéraire, que ce soit dans la graphie ou la formulation des vers. Dans le tableau 6, nous avons reproduit dans la colonne de gauche le poème originel de Bernhard. Puis dans une logique de contrastivité avec le poème en *dialecte*, nous avons proposé une transposition en allemand pour montrer une possible forme convenue d'expression poétique en allemand standard, suivie d'une retraduction/retranscription du poème dans une forme linguistique s'approchant du parler dialectal de l'auteur. Dans le troisième vers de la même strophe, Bernhard a recours à une transposition directe de l'allemand. En effet, en alsacien, l'adjectif *kahl* n'existe pas. Pour désigner un individu chauve, ou dans le cas du poème, un arbre sans feuilles, le locuteur d'un parler dialectal d'Alsace a recours à une périphrase (voir notre proposition dans la colonne de droite), ou à l'adjectif *blutt*. La graphie de Bernhard reste très proche de celle de l'allemand littéraire. En revanche, quand Bernhard utilise des relatives, il emploie le pronom dialectal *wo* et n'a pas recours au pronom plus moderne et distingué en *d-* comme le faisait Engelhardt au XVIII^e siècle. Bernhard a peut-être recours à une première formulation semi-oralisée en allemand, suivie d'une retraduction/retranscription dialectale. Ce procédé ne sera pas le même chez Mangold et Kettner. Mangold a, de son côté, recours à des emprunts lexicaux et Kettner emploie plus d'expressions figées allemandes qu'il intègre à ses poèmes.

Poème original de Karl Bernhard	Proposition de transposition en allemand	Proposition de transposition dans une forme dialectale plus traditionnelle
<p>E Friejohrlied</p> <p>Der Schnee isch furt, un d' Friejohrsunn Scheint kräfti üwver Beri un Thal, Ball sinn au d' Bäum jetz nimmi kahl, Un d' Kätzle safti stoße schön. Un d' Matte voll Gänsblüemle stehn, Un d' Himmelschlüssle blüete scheen.</p> <p>Un d' Vejelotte, dief im Moos, Lueue mit blöue Gricke rüs, Bscheide in ihrem grüne Hüüs Beniede sie nit d' brächti Roos. D' Goldkäferle umkrawwle gern Arickele un Morjestern.</p> <p>O scheeni, liewi Friejohrszit! Wo alles zwitschert, lacht un singt, Wo neues Lewe durch eine dringt, Mer odmet frei, d' Brust wurd ein wyt.</p> <p>O scheeni Zitt, dü jungi Zit! Noch lew' i drinn als wärsch noch hit.</p>	<p>Ein Frühjahrslied</p> <p>Der Schnee ist fort, und die Frühjahrssonne Scheint kräftig über Berg und Thal, Bald sind auch die Bäume jetzt nicht mehr kahl, Und die Kätzchen saftig stoßen schon. Und die Wiesen voll Gänsblümchen stehn, Und die Himmelschlüssel blühen schön.</p> <p>Und die Veilchen tief im Moos, Lügen mit blauen Augen heraus Bescheiden in ihrem grünen Haus Benieden sie nicht die prächtige Rose. Die Goldkäfer umkrabbeln gern Aruckeln und Morgenstern.</p> <p>O du schöne, liebe Frühjahrszeit! Wo/Da alles zwitschert, lacht und singt; Wo neues Leben durch einen dringt, Man atmet frei, die Brust wird einem weit.</p> <p>O du schöne Zeit, du junge Zeit! Noch lebe ich drinnen als wärsch du noch heute.</p>	<p>E Friejohrlied</p> <p>Dr Schnee isch furt un d' Friejohrsunn Scheint kräfti ewer Beri un Tal, Jetzt bekumme d' Baum ball widder Blätter/Ball sin au d' Baum nimmi blutt Un d' saftige Kätzle stosse schön. D' Matte stehn jetzt voll Gänsblüemle, Un scheen bliehje d' Himmelschlüssle.</p> <p>D' Vejelotte dief im Moos Lueje mit blöje Awe erüs, Bscheide in ihrem grüne Hüüs Beniede sie nit d' brächtsich Roos. Un d' Goldkafer krawwle gern Um d' Arickele un d' Morjestern</p> <p>O scheeni, liewi Friejohrszit! Wie alles zwitschert, lacht un singt; E neijes Lewe kummt widder uf/durich eine dringt, Mr schnüft frei, d' Bruscht geht em uf</p> <p>O du liewi Friejohrszit, dü jungi Zit Noch lew ich drinne als wärsch noch hit.</p>

Tableau 4 : transposition du poème de Karl Bernhard « E Friejohrlied ». In : *Müntzer Désiré (Hrsg.) Neues Elsässer Schatzkästel, Straßburg (1913), Straßburger Druckerei und Verlagsanstalt, p.45.*

429

4.2.2.2.2 Johann Thomas Mangold: *Müetergfihl*

Mangold est contemporain de Bernhard. Tout comme Bernhard, il est artisan. Fabricant de pâtés, sa renommée dépasse l'Alsace et ses cadres nationaux successifs (Wackenheim 1994 :216). Mangold publie ses poèmes en 1875 dans le recueil *Colmerer ditschi Gedichtler*. La dernière édition de 1896 « contient tous [s]es poèmes écrits entre 1834 et 1885 » (Wackenheim 1994 :217).

Le poème que nous avons sélectionné et qui figure dans le *NESK* (p. 270) est un poème dans lequel Mangold décrit les sentiments d'une mère devant un berceau. Le ton est plutôt solennel. Dans l'exemple 588, Mangold utilise le dérivé du préfixe *un/on* et du participe I *wissend* « onwissend » (*unwissend*) qui n'existe en général pas dans les parlers dialectaux d'Alsace³²². Les locuteurs-scripteurs des parlers dialectaux d'Alsace ont « d'autres manières de rendre le sens du participe I », par exemple en employant une conjonction de coordination ou une préposition suivie d'un verbe substantivé (Huck/Laugel/Laugner 1999 : 39). Dans l'exemple 589, c'est « érquéccke » qui est directement issu de la part allemande du répertoire de Mangold. Pour ce qui concerne « Blüemedoft », *Duft* existe en alsacien³²³, mais Charles Schmidt (cf. Partie III chapitre 1, 1.3.4) critique en 1896 cette forme lexicale empruntée à l'allemand :

Neuere strassburger Scribenten haben Ausdrücke aufgenommen, die nicht auf unserem Boden gewachsen sind; Blumenduft, Sehnsucht, Munden, und ähnliches, sind von draussen importirt. Dagegen haben eingewanderte Deutsche sich im Strossburjerditsch versucht; man braucht aber nur eine zeile dieser Herren zu lesen, um sofort die ungeübten Schreiber und Sprecher zu erkennen. [Schmidt 1896 : XIX]

On recense dans ce poème de Mangold les divers processus linguistiques que peut employer un auteur et qui susciteront un commentaire épilinguistique de l'un de ses contemporains. Ce court extrait (exemple 589, couplé au commentaire épilinguistique de Schmidt illustre une partie du programme théorique de Mattheier (1988a ; 1999), à savoir les intrications entre usages linguistiques, contacts de langues et conscience linguistique. « Hemmelsfärme »

³²² C'est une très petite série de participes I qui est utilisé dans les parlers dialectaux d'Alsace

³²³ „Duft“, Wörterbuch der elsässischen Mundarten, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=T00355>>, dernière consultation le 05.08.2022.

(exemple 590) répond à la même logique que celle présente dans l'exemple 589 de l'activation de la part allemande du répertoire de Mangold, en plus d'un besoin lié à la rime avec « Schtärne ».

584. WIE SCHNÜFFSCH SO LICHT EN DINER WAAJEL,/ONWÉSSEND NOCH VO
LEID ON GFOHR!/WIÈ OFT BI ALLEM BLÈTZ ON HAAJEL,/LÈISCH
ONBEKÉMMERT OF EM OHR, [...]. [MÜETERGFIHL 1913: 270]

585. O KÉND! WIE ÉSCH DI OTHEM REIN./SI **BLÜEMEDOFT** SOLL EIM
ÈRQUÉCKE,/WIÈ ZÄRTLIG DINI HÄNDLE KLEIN./E KERZEGRADE
SCHLANKE RÉCKE. E HÜTT SO WIB AS HÄLFEBÄIN. [MÜETERGFIHL
1913: 270]

586. O KÉND! DE HAESCH ZWEI SCHEENI SHTÄRNE,/O MÜETTER! KOMM
BETRACHT SI GNOI,/SIE STRAHLE NOF AN **D'HEMELSFÄRNE!**
[MÜETERGFIHL 1913: 270]

587. JO WÄRSCH VERWACHT, DÜ LIEWE SCHLOCKER,/I GÄBTER BABB, ON
TRANK ON ZOCKER;/I WÄSSES WOHL, DE BÉSCH VERSCHLACKT/DOCH
ÉSCH DI GWÉSSE **ONBEFLÄCKT**. [MÜETERGFIHL 1913: 270]

4.2.2.2.3 Karl Fritz Kettner : 's *Bäckehisel* et *D'r „Wysse Hahne“ in d'r Steinstrass*

Kettner ne produira pas de textes s'approchant autant de l'allemand littéraire que ceux de Bernhard, alors qu'il publie ses recueils de poèmes à partir de 1877, donc pendant l'époque allemande. On aurait pu s'attendre à une influence plus grande de l'allemand sur ses textes, mais Kettner fait partie du groupe de poètes ayant encore reçu une éducation française. Ce groupe

comprend des écrivains qui ont en grande majorité passé une partie de leur vie soit en Alsace avant 1870, soit en 'Vieille France', pour y effectuer le service militaire ou pour des raisons de formation et d'exercice de leur profession. Ils sont tous bilingues [...] francophones, mais écrivent en alsacien. Ils forment ce qu'on pourrait appeler la 'Garde dialectale'. (Wackenheim 1997: 11).

Dans les exemples ci-dessous (voir exemples 592-595), les passages en gras sont des citations quasi directes de l'allemand avec de légères adaptations phonographématiques dans les exemples 594 et 595 pour « Vergnüje » et « Vergnüje ». Les deux occurrences sont extraites de deux poèmes différents et n'ont d'ailleurs pas exactement la même graphie. Le « e » dans la seconde occurrence a pour fonction de marquer l'allongement vocalique, puisque le parler strasbourgeois de Kettner ne présente pas cette diphtongue. Les occurrences en gras dans les exemples 592 et 594 sont difficilement distinguables de l'allemand littéraire, sauf pour l'exemple 593 qui est une 'vraie' citation puisque le texte est entre guillemets.

588. WIE DER SCHATIG GARTE LACHT,/UN DIE SÄÄM, ES ISCH E
PRACHT,/KÜM SIN M'R D ANNE GSESSE,/KAFFEE, BIER UN'S FINSTI
ESSE,/D'GARÇONS SCHLEPPE ALLES HERE,/WAS EIM 'S HERZ NUR
KANN BEGEHRE!/S **BÄCKEHISEL** WIT UN BREIT/**GLÄNZT ALS**
SEHENSWÜRDIGKEIT,/DOCH AU HIE GIT'S NIDEBISSER,/BSUNDERS
UNTE DE „BARISSER“./JETZ MUEB D'R GEMEINEROTH
FINDE/SCHNELLE E KONKÜRENZ ZE GRÜNDE! [BÄCKEHIESEL 1894 :
221]

589. FOR D'LIEBHAWER VUN D'R KUNST,/GIT'S NOH FROSCHKUNZERT
UMSUNST,/HET'S AU MIT EM BIER E HOOKE,/„**FRISCHER ANSTICH**“
BSORJE D'SCHNOOKE./UN E JEDERMANN WURD FINDE :/D'UESSICHT
ISCH FAMOS DORT HINTE! [BÄCKEHIESEL 1894: 221]

590. DRUM THUEN MIR „VUN HIE“ WIE SCHEEN/JUST IN'S BÄCKEISEL
GEHN,/DIS, ALS WAHRER WIRTSCHAFTSTEMPEL,/GIT DEN ANDRE 'S
GUET EXEMPEL./UN ES SOLL NUR IMMER BLÜEJE,/UNS ZUEM NUTZE
UN VERGNÜJE. [BÄCKEIESEL 1894: 222]

591. DRUM SOLL D'ANSTALT LANG NOCH BLÜEJE,/NIEME KREJT SIE UF
D'LATT,/DENN ZUEM NUTZEN UN VERGNÜEJE/WIRKT SIE NUR FOR
D'VATERSTADT. [D'R WYSSE HAHNE 1913 : 226]

5 Les traces du contact des langues dans la prose et la littérature dialectales : tendances

Dans la prose dialectale, les traces du contact des langues apparaissent dans des contextes divers. Chez Schörlin et Hart, les traces de contact lexical sont fortement liées au cadre politique auquel appartient l'Alsace. Schörlin active la part française de son répertoire quand il utilise du vocabulaire administratif et militaire (grades, habillement, lieux) pour relater des événements qui se sont déroulés sous le règne de Louis-Philippe. Ce sont donc des éléments de la vie publique en français pour lesquels Schörlin a besoin de recourir au lexique dans lequel il a vécu ces événements. Hart, quant à elle, active la part française de son répertoire lorsqu'elle emploie le vocabulaire de la mode et de l'école. Pour la mode, ce sont uniquement les pièces chères, associées aux modes parisiennes qui sont désignées en français. Hart ayant suivi sa scolarité à l'école française, les termes qui en relèvent sont donc directement issus de la part française de son répertoire. Contrairement à Hart, Schörlin scripturalise les termes issus du français avec une phonographie très dialectalisée (ex. « Schäf » pour *chef*), alors qu'il est maître d'école et maîtrise le français et l'allemand. Schörlin présente dans certains cas des phénomènes de contact doubles. Ceux-ci surviennent lorsque l'auteur emploie un mot français sans avoir recours à la phonographie dialectale, mais place une majuscule en début de substantif, comme le voudrait l'allemand (ex. *Prisonnier*). On trouve aussi un mot composé « Pallissade-Verschlag » qui combine le contact avec le français (*palissade*) et l'allemand (emploi de la majuscule à « Pallissade »).

Pour ce qui concerne le lexique allemand présent dans la prose et la poésie dialectale, différentes stratégies se dessinent :

- utilisation de lexique allemand standard dans le cas d'un registre soutenu, en particulier chez Engelhardt qui vit à une époque dans laquelle le recours au standard était encore socialement très démarcatif ;
- utilisation de lexique allemand standard lié au genre textuel ou pour évoquer des concepts abstraits ;
- utilisation de lexique allemand standard situationnel : école, religion ;
- utilisation de lexique allemand standard pour combler un vide lexical dialectal, en particulier dans la fable de Pick ;
- utilisation de conjonctions et de prépositions de l'allemand standard.

Les plans morphologique et morphosyntaxique présentent des emplois très fréquents des pronoms relatifs allemands en *d-* à la place des pivots relatifs dialectaux en *w-*. Cet usage des relatifs en *d-* reste cependant circonscrit aux auteurs et intellectuels. Les scripteurs peu expérimentés (SPE) de leur côté continuent à utiliser les pivots en *w-*. Ces pivots en *w-* ont la particularité d'être communs aux parlers dialectaux et à l'allemand commun écrit (voir Partie II, Chapitre 4, 5.2.1). Les SPE les utilisent car ils n'ont qu'une connaissance partielle du standard allemand. Les auteurs utilisent les relatifs en *d-* à cause de la pression qu'exerce le standard sur ceux-ci, notamment à l'écrit. Quand l'expression de but se réalise par UM + ZU + INFINITIF, la formulation calque le standard allemand

Ce chapitre venant clore cette partie, nous avons renseigné dans le tableau 5 ci-dessous les phénomènes récurrents ainsi que ceux similaires à ceux rencontrés dans les productions des SPE. Le plus souvent, les traces d'oralité dialectale sont présentes dans la variété d'allemand commun dont se servent les SPE. De l'autre extrémité du continuum à disposition des scripteurs, les scripteurs expérimentés emploient bien souvent des éléments de la variété écrite de prestige dans leurs textes en dialecte.

	Dialecte	Variété de prestige	Traces dialectales dans la variété écrite du quotidien	Traces de variété écrite de prestige dans un texte en dialecte
Construction d'une subordonnée relative	Pivot relatif en <i>w-</i> Pronoms relatifs en <i>d-</i> ne figurent pas dans <i>ElsWB</i> , signe de leur non-entrée en vigueur dans les usages courants	Pronom relatif en <i>d-</i> ; abandon progressif de <i>wo</i> et <i>welcher/eles</i> (exclusivement à l'écrit) au profit de <i>d-</i> dès la fin du XVIII ^e siècle	Pivot relatif en <i>w-</i>	Pronom relatif en <i>d-</i>
Expression du but	<i>für</i> + <i>zu</i> + infinitif	<i>um</i> + <i>zu</i> + infinitif	<i>für</i> + <i>zu</i> + infinitif	<i>um</i> + <i>zu</i> + infinitif
Emploi du génitif	GREP à base <i>vun</i>	Emploi du génitif	GREP à base <i>vun</i>	Emploi du génitif Ex. <i>mit em Procès-Verbal dr Konferenz</i>
Lexèmes verbaux complexes inséparables	Verbes avec préfixes <i>er-</i> ; <i>ent-</i> n'existent pas (sauf exceptions). C'est parfois le préfixe <i>ver-</i> qui prend le relais pour <i>er-</i> . Dans certains cas, le verbe non préfixé est utilisé dans le sens préfixé de l'allemand)	Verbes avec préfixes <i>er-</i> ; <i>ent-</i> existent	/	Utilisation de verbes avec préfixe <i>er-</i> ; <i>ent-</i>
Prépositions	<i>nebst</i> n'existe pas	<i>nebst</i> existe	/	Emploi de <i>nebst</i> avec adaptations phonographématiques
Conjonctions	<i>obschon</i> n'existe pas	<i>desto</i> , <i>obschon</i> existent	/	Emploi de <i>desto</i> et <i>obschon</i> avec adaptations phonographématiques. <i>ElsWB</i> recense <i>dester</i> .
Adverbes	<i>worin</i> , <i>desgleichen</i> et <i>unterdessen</i> n'existent pas	<i>worin</i> , <i>desgleichen</i> et <i>unterdessen</i> existent	/	Emploi de <i>worin</i> , <i>desgleichen</i> et <i>unterdessen</i> avec adaptations phonographématiques
Expression de la direction	<i>uf</i> + lieu = « ex. <i>uf</i> Strosburi	<i>nach</i> + lieu = « ex. <i>nach</i> Berlin	(<i>a</i>) <i>uf</i> + lieu = « ex. <i>auf</i> Rumersheim	<i>nach</i> + lieu (avec adaptations) phonographématiques de la préposition) = « ex. <i>nooch</i> Rouen
Rentrer/être chez soi	<i>Heim gehn/fähre</i> <i>Dheim sin</i>	<i>Nach Hause gehen/fahren</i> <i>Zu Hause sein</i> <i>Heim</i> + verbe de mouvement ou position jugé trop commun par <i>Adelung</i>	/	Emploi (chez Engelhart) de <i>nooch Hüs</i> . Possibilité dans ce cas d'un emploi idiolectal/induit par la rime. Des recherches plus larges s'imposent pour vérifier un possible emploi sociolectal.

Tableau 5 : tableau récapitulatif des pratiques des scripteurs expérimentés

QUATRIEME PARTIE

CONSTRUCTION DISCURSIVE DE L'ALSACIEN DANS LES ÉCRITS LINGUISTIQUES ET LA LITTÉRATURE.

Noch 1828, nach dem Höhepunkt der Weimarer Klassik, beklagte der spätauf – klärerische Sprachkritiker Jochmann (vgl. Bd. II : 5.12Z) das „Vertrocknen“ der deutschen Sprache zu einer „Büchersprache“, den „Mangel eines allgemeingültigen Sprachgebrauchs“, der vor allem daherrühre, daß „unsere Schriftsteller, statt in seiner Sprache zu ihrem Volke zu sprechen, sich begnügen, in einer selbstgeschaffenen einem kleinen Kreise ihrer Schüler, und oft auch in diesem nur einem noch kleineren von Eingeweihten verständlich zu seyn“ (n. Dieckmann 1989 a, 149, 153). (Polenz 2000c : 2)

« Die Mundarten sind älter als die Schriftsprache und nicht verderbtes Hochdeutsch » (Kahl 1893 : 44)

« Im ruhigen Fluss der Rede ist beim gewöhnlichen Manne ein Singen nur zu merken, wenn er nicht sprechen darf 'wie ihm der Schnabel gewachsen ist', namentlich wenn er hochdeutsch sprechen muss. » (Lienhart 1891 : 41)

1 Introduction

Après avoir abordé les pratiques scripturales de scripteurs alsaciens peu expérimentés qui documentent « l'histoire des usages linguistiques » (*Sprachgebrauchgeschichte*) et celle du « contact des langues » (*Sprachkontaktgeschichte*) qui sont deux des trois piliers théoriques du programme sociolinguistique historique de Mattheier (1999)³²⁴, cette partie sera consacrée à « l'histoire de la conscience linguistique » (*Sprachbewusstseingeschichte*), qui est le troisième pilier théorique – selon Mattheier – pour l'élaboration d'une sociolinguistique historique. Bien entendu, les productions discursives dans lesquelles se développe la conscience linguistique des auteurs nous renseignent aussi sur les usages linguistiques ainsi que sur le contact des langues, mais c'est bien la conscience linguistique des locuteurs, exprimée de façon *directe* dans des ouvrages linguistiques divers, ou de façon *indirecte* dans les discours attribués à des personnages fictifs dans des pièces de théâtre, qui sera au centre de cette partie. Ces productions discursives sur la conscience linguistique des locuteurs-scripteurs amèneront inévitablement avec elles des **discours sur la répartition des langues au sein de la société alsacienne**.

Après 1870, quand l'Alsace passe dans le giron allemand, mais surtout pendant les années 1880 à 1900, **l'allemand utilisé dans la sphère publique s'est suffisamment stabilisé pour que des discours politiques et/ou idéologiques sur les différences entre allemand standardisé et parlers dialectaux voient le jour** (*cf. infra*). Ces discours, auxquels s'ajoutent parfois des prises de position politiques, sont présents dans des ouvrages linguistiques, tels que des **dictionnaires ou des grammaires**. Le cadre sociopolitique de l'époque et la manière dont se faisait alors la science ont contribué à l'élaboration de ces discours. Sur le plan politico-idéologique, Victor Henry (1850-1907), par exemple, éminent professeur à la Sorbonne émet des commentaires antigermaniques radicaux dans son *Parler alaman de Colmar* (1900). D'autres intellectuels et universitaires produiront, quant à eux, des discours sur les langues en présence, à l'aune de **savoirs subjectifs** (appréciation de telle ou telle prononciation, dépréciation de telle ou telle autre), par **Crainte de voir disparaître les parlers dialectaux sous la pression des standards** (français et allemand en fonction de l'époque de rédaction), mais parfois aussi **pour tenter de prouver que les parlers**

dialectaux d'Alsace sont plus ou moins proches du français ou de l'allemand, en fonction de l'idéologie nationale de l'auteur. Dans les préfaces de ces ouvrages, les **intellectuels alsaciens débattent de la place des parlers dialectaux dans la société et les hiérarchisent entre eux**, mais aussi par rapport à l'allemand et au français. Dans les travaux de ces intellectuels, les caractéristiques des parlers dialectaux d'Alsace sont relevées puis commentées à l'aune du standard allemand qui est en train de finir de se construire. **La comparaison des « singularités » des parlers dialectaux d'Alsace avec l'allemand les fait apparaître comme particuliers et est caractérisée par la motivation fréquente des auteurs à montrer les singularités (*Eigenthümlichkeiten*) des parlers dialectaux dans leurs ouvrages**. Cette tendance à la mise en lumière de leurs singularités étant très probablement une réponse au phénomène de pression exercée par le standard allemand sur les parlers dialectaux à la fin du XIX^e siècle (voir point 2 du chapitre 1 de cette partie). Cependant, ces caractéristiques ne sont bien souvent pas explicitement identifiées – particulièrement chez les linguistes amateurs – et les « caractéristiques » relevées au sein d'un parler sont bien souvent aussi celles d'un parler proche, voire similaires à l'allemand standardisé. En revanche, les prononciations propres aux différents parlers étudiés sont décrites dans le détail sur le plan phonétique (avec les méthodes de l'époque) et vivement discutées, notamment quant à la **valeur subjective qui leur est attribuée**. Ces discours épilinguistiques sont très fréquents dans les préfaces de dictionnaires/glossaires et grammaires des parlers dialectaux et s'actualisent au cours du XIX^e siècle.

Un deuxième genre textuel dans lequel apparaissent ces discours épilinguistiques sur les langues en présence sont les pièces de théâtre en alsacien qui, par leur essence même, permettent à leurs auteurs de représenter leur conception de l'état sociolinguistique de la société et le rapport subjectif entre les langues. Arnold sera le premier à thématiser ces rapports dans son *Pfingstmontag* (1816) dans une logique sociale, voire culturelle. Ceux-ci ne seront à nouveau visibles que plus tard à la fin du XIX^e siècle, notamment dans les pièces de Stoskopf où la logique sera cependant différente : **les discours épilinguistiques seront à la fois sociaux, culturels, identitaires, idéologiques, politiques en fonction des personnages et des situations**.

Les deux genres textuels que sont les **ouvrages lexicographiques et le genre dramatique** sont certes situés à des pôles différents, que ce soit par la forme, le contenu ou la fonction, mais ont comme point commun la présence de discours épilinguistiques sur les pratiques

³²⁴ Voir Partie I, Chapitre 1, 1.

linguistiques des Alsaciens, mais aussi sur celles des *autres*, c'est-à-dire des Allemands et des Français. Dans les dictionnaires, comme dans comédies, drames ou *Volksstücke* faisant partie du théâtre produit en Alsace, ce sont les pratiques linguistiques des Alsaciens qui se trouvent au centre des discours épilinguistiques. C'est la *Mundart*, le *Dialect*, le *Strossburjer* ou encore le *Mühlhauser Ditsch*, pour ne citer que quelques exemples de dénomination de ce qui est aujourd'hui communément appelé « alsacien » qui seront commentés par des linguistes amateurs ou non ou mis en scène par des dramaturges allant du *Sturm und Drang* jusqu'à la création du théâtre alsacien à la fin du XIX^e siècle. Comme le souligne Polenz (2000c : 4), la conscience linguistique (*Sprachbewusstsein*) est particulièrement prégnante au XIX^e siècle, qui est le siècle où les intellectuels commencent à établir une **réflexion sur les langues, sur la théorie linguistique et sur le rôle des langues dans la société** et représente l'une des composantes de la théorie sociolinguistique historique de Mattheier (1999, cf. *supra*) à laquelle nous nous rattachons. Le discours sur les langues généré par les commentaires épi- et métalinguistiques présents dans les préfaces des ouvrages lexicographiques, mais aussi dans les discours prêtés aux personnages de pièces de théâtre permet d'accéder à certains pans de la conscience linguistique d'une partie des locuteurs-scripteurs du XIX^e siècle. Une partie de ces commentaires s'inscrit sur la toile de fond socio-historique commune à l'espace européen occidental du XIX^e siècle caractérisée par **l'affirmation des nationalismes et d'identités singulières** ainsi que **le développement des langues 'standard' et nationales**. D'autres discours épilinguistiques s'ancrent dans **l'histoire sociopolitique spécifique au territoire alsacien** et ses échanges plus ou moins conflictuels avec les structures politiques successives du territoire français et de celles du territoire allemand.

Avant d'aborder l'analyse des productions épilinguistiques, nous présenterons les auteurs ainsi que leurs œuvres afin de pouvoir les situer au sein d'une époque. Cette partie de présentation des auteurs et de leurs œuvres sera incluse dans chacun des deux chapitres qui composent cette partie : Chapitre 1 : les voix des auteurs dans les préfaces de dictionnaires, glossaires et manuels divers et Chapitre 2 : représentation des pratiques linguistiques de la société alsacienne dans les discours épilinguistiques prêtés aux personnages de pièces de théâtre et le rôle des glossaires littéraires. Cette distinction est nécessaire, car les genres textuels et les contenus sont trop différents pour pouvoir être abordés dans une partie qui serait commune aux deux chapitres : un commentaire épilinguistique présent dans une préface d'ouvrage grammatical ou lexicographique n'a pas la/les même(s) forme(s) et fonction(s) qu'un commentaire épilinguistique prêté à un personnage de pièce de théâtre.

Cette troisième partie sera donc la face macro-sociolinguistique de notre sujet, qui vient compléter les analyses micro-sociolinguistiques abordées dans la deuxième partie de ce travail. Bien entendu, approches *micro* et *macro* sociolinguistiques ne peuvent pas être définies de façon binaire selon laquelle l'approche micro-sociolinguistique serait l'analyse de l'idiolecte d'un individu et l'approche macro-sociolinguistique celle d'une région ou d'un pays (Calvet 2017 : 87). Ces deux approches sont en fait complémentaires comme l'indique Calvet (2017 : 87). Les productions micro-sociolinguistiques, c'est-à-dire situées à l'échelle du locuteur-scripteur, nous renseignent sur la façon dont les scripteurs peu expérimentés écrivaient, mais aussi sur un certain plurilinguisme présent jusque dans les classes les moins favorisées. Les productions prises séparément permettent de se concentrer sur les détails, comme nous l'avons fait dans la partie 2. **L'approche macro-sociolinguistique, telle que nous la concevons ici et telle que la présente Calvet (2017), porte sur un ensemble, dans notre cas sur la société alsacienne.** Si les scripteurs peu expérimentés n'ont pas laissé d'écrits épilinguistiques qui nous renseigneraient sur leur conscience linguistique, certains d'entre eux nous donnent accès à une petite partie de leur conscience linguistique quand ils changent de système graphique lorsqu'ils emploient des termes ou expressions françaises. **Si dans les productions écrites des scripteurs peu expérimentés le passage sous domination allemande de 1870 ne semble pas avoir eu de grands effets sur les pratiques scripturales, ce changement d'appartenance étatique a des répercussions beaucoup plus grandes auprès des classes les plus élevées de la société.** La production de pièces de théâtre par exemple, dans lesquelles est mise en scène la situation sociolinguistique de la société alsacienne, donne des informations sur les rapports entre différentes classes de la société et surtout sur les rapports linguistiques qui règnent entre les locuteurs des parlers dialectaux, les locuteurs de l'allemand et les locuteurs du français et à leur positionnement idéologique, voire identitaire, politique, culturel ou face aux questions de société en tant que telles.

2 Discours épi- et métalinguistiques et construction d'identité

Les discours épilinguistiques sur les variétés en présence sur le territoire alsacien s'accroissent aux alentours des années 1890/1900, lorsque les relations entre Alsaciens et Allemands du Reich sont très tendues et qu'une partie des intellectuels alsaciens crée et autonomise (Bischoff 1993, Richez 1993) la culture alsacienne, puisqu'aucune forme d'autonomie politique n'est possible vingt ans après le traité de paix de 1871. « L'Alsace se

constitua donc comme petite patrie à la fin du siècle. Elle devint une entité culturelle originale par rapport à la France et à l'Allemagne » (Wahl & Richez 1993 : 234-235). Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, la valeur idéologique accordée aux parlers dialectaux est suffisamment forte pour que les entreprises de compilation lexicographique motivent à s'y intéresser, en dehors des spécialistes de la langue, des intellectuels dont les occupations professionnelles ne touchent pas l'étude des langues. En effet, la création de dictionnaires de variétés dialectales semble alors premièrement motivée par le fait de fixer par écrit la particularité (*Eigenthümlichkeit*) des parlers dialectaux d'Alsace ou plus spécifiquement d'un lococolecte. Cette motivation à décrire de façon détaillée les parlers dialectaux, fréquente à la fin du XIX^e siècle, s'inscrit dans un contexte sociopolitique particulier, marqué pour l'aire germanophone par le **nationalisme** (« nationalisme » est employé au sens large, tel que l'emploie Polenz (2000c : 2), c'est-à-dire « als neue Staatsideologie im Sinne der mittel – und westeuropäischen politischen Begriffsbildung seit der späten Aufklärungszeit und der Französischen Revolution »), et l'**industrialisation**³²⁵. En lien avec l'industrialisation, les mouvements de population au XIX^e siècle sont décrits comme une

Ursache für den schrittweisen Dialektschwund, der von romantisierenden Philologen schon seit um 1840 als Gefahr des Untergangs der Dialekte beklagt und dem durch verstärkte Sammel – und Forschungstätigkeit der Mundartforscher und literarische Förderung von Mundartdichtung entgegengewirkt wurde. (Polenz 2000c : 455)

Ce commentaire de Polenz émis de façon générale pour l'espace germanophone est notamment valable pour la description de la situation alsacienne, en particulier la seconde partie de la citation qui aborde les entreprises de collecte des parlers dialectaux et la création de poésie dialectale. En lien avec la première partie de la citation de Polenz *supra*, Liebich (1861 : 491), qui est pasteur – et que nous retrouverons plus tard – se plaint de la « corruption de la langue » à l'époque où l'Alsace fait partie du Second Empire français :

[n]ous entrons à pleines voiles dans la période de corruption de la langue, appauvrissement des formes, invasion croissante de mots et de tournures françaises, etc. Cette remarque ne s'applique pas précisément aux auteurs actuellement vivants [...], quoique l'on puisse remarquer l'influence du français sur la plupart de ceux qui sont au-dessous de la cinquantaine, mais elle s'applique à toute la jeune génération au-dessous de la trentaine.

³²⁵ Nationalisme et industrialisation sont décrits par Polenz (2000c : 2) comme des caractéristiques (« Epochenmerkmale ») du XIX^e siècle.

Les discours épilinguistiques, comme celui de Liebich, apparaissent à une époque où deux forces entrent en concurrence dans la production des écrits : d'un côté, la généralisation de l'écriture dans la population³²⁶ et de l'autre, le développement du purisme linguistique qui avait pris sa source à la fin du XVIII^e siècle en Allemagne. En Alsace, les discours sur le déclin des parlers dialectaux sont particulièrement nombreux après 1870, dans la mesure où l'allemand standard importé par les Vieux Allemands et pratiqué dans les écoles, lu dans la presse et pratiqué dans les emplois intermédiaires (fonctionnaires, employés de bureau) peut contribuer à prendre le dessus sur les particularités des parlers dialectaux, ce qui attise les craintes de voir totalement disparaître les particularités dialectales. Même si la place de l'allemand oral dépendra « de la place sociétale et sociale à laquelle chaque locuteur se situe, [...] au fur et à mesure du temps qui passe, l'allemand fera partie de la vie quotidienne [...] » (Huck 2015 : 155). Martin et Lienhart (1899 : III) font partie de ceux qui alertent leurs lecteurs de façon très explicite sur le déclin et, partant, la perte des caractéristiques des parlers dialectaux d'Alsace :

die elsässischen Mundarten sind unzweifelhaft gerade jetzt im Begriff durch die innige Berührung mit der deutschen Schriftsprache ihre Eigenheiten abzuschleifen und zum guten Teil aufzugeben : es ist hohe Zeit, wenn diese wenigstens für die Wissenschaft erhalten werden sollen.

Cette crainte du déclin sera l'une des raisons avancées par les lexicographes de l'utilité de créer des dictionnaires. Un autre aspect poussera également certains Alsaciens à rédiger des dictionnaires ou des glossaires : la **différenciation, voire pour certains la distanciation, culturelle** et parfois **idéologique**. Les auteurs de ces travaux linguistiques commentent souvent dans les préfaces des ouvrages plus ou moins grossièrement et avec plus ou moins d'objectivité la **répartition linguistique en présence, ainsi que les influences du français et de l'allemand sur les variétés dialectales d'Alsace. Ces influences sont souvent péjorées, car perçues comme des éléments perturbateurs de la « pureté » des variétés dialectales d'Alsace**. Ce sont ces épi-discours qui, en lien avec le contexte socio-politico-linguistique de l'époque, permettent d'aborder sous un autre angle la situation sociolinguistique alsacienne du dernier tiers du XIX^e siècle. Parallèlement aux épi-discours et parfois même au sein d'un épi-

³²⁶ Voir Partie 2 : Productions sociolinguistiques historiques de scribes alsaciens peu expérimentés.

discours, les métadiscours³²⁷ sur les variétés linguistiques en présence sont employés pour étayer les informations épilinguistiques avancées. Le plus souvent, les deux formes de discours sur les langues cohabitent et sont le reflet d'une conscience linguistique exacerbée. Cette conscience linguistique subjective présente au XIX^e siècle fait d'ailleurs l'objet d'un commentaire de Polenz (2000c : 4) dans la préface de son troisième volume consacré à l'histoire linguistique de l'allemand (XIX^e/XX^e siècle) :

[i]n der thematischen Gliederung und Proportionierung dieses Bandes tritt — noch stärker als im Band II — die Sprachbewußtseinsgeschichte in den Vordergrund. Die Sprachentwicklung ist vor allem bis zur Mitte des 20. Jh. von institutionellen und persönlichen Aktivitäten der Sprachbewertung, Sprachideologisierung und Sprachziehung, der Sprachdiskriminierung und -Verdrängung, der Sprachstandardisierung, des Sprachpurismus und der Sprachpflege geprägt, auch weiterhin durch vielfältige Sprachkritik. (Cherubim 1983 b : 406).

³²⁷ Métadiscours est ici compris comme « un langage second ou métalangage, organisé, formant un tout, servant à parler d'un langage » (TLFi : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?33;s=4077699645>, dernière consultation, le 10.05.2021).

2.1 De la « lexicographie éclairée » à celle du XIX^e siècle

Afin de comprendre pourquoi les ouvrages de la seconde partie du XIX^e siècle ont vu le jour en Alsace, il est nécessaire d'appréhender le contexte de production des ouvrages antérieurs, mais aussi les dynamiques à l'œuvre dans la seconde partie du XIX^e siècle. Pour cela, nous présenterons dans un premier temps les premiers dictionnaires contenant du lexique dialectal ainsi que leur contexte de production au XVIII^e siècle. Dans un second temps et à l'aune de la 'lexicographie éclairée' [« aufklärerische Lexikographie » (Polenz 2000b : 187)], nous indiquerons comment sont construits les dictionnaires des parlers dialectaux du XIX^e siècle, en particulier ceux produits dans son dernier tiers.

Dans l'espace germanophone, la rédaction d'ouvrages lexicographiques dialectaux commence avant le XIX^e siècle. Le premier dictionnaire du genre, le *Silesiam loquentem* de Christian Meissner (1705) apparaît au début du XVIII^e siècle et recense le lexique du dialecte silésien (Friebertshäuser 1986 : 2). A la suite de ce dictionnaire et pendant tout le XVIII^e siècle, des entreprises de listage de lexique dialectal verront le jour en se basant sur les écrits programmatiques de Leibniz, qui revendique déjà à la fin du XVII^e siècle l'analyse de *tous* les termes allemands, pas uniquement ceux considérés comme du « Hochdeutsch », mais aussi les lexèmes dialectaux issus du « Plat-Deutsch, Märckisch, Ober-Sächsisch, Fränkisch, Bährisch, Oesterreichisch, Schwäbisch ». Leibniz continue son argumentation en précisant « oder was sonst hin und wieder bey dem Landtmanm mehr als in den Städten bräuchlich » et opère déjà la distinction ruralité agricole vs. urbanité (les 'autres') qui restera un critère déterminant dans la dialectologie future et ce jusque dans les années 1970 pour la dialectologie alsacienne³²⁸ :

³²⁸ A partir de cette décennie, l'opposition ville-campagne n'est plus pertinente en Alsace, à cause du changement profond des modes de vie.

Der Grund und Boden einer Sprache, so zu reden, sind die Worte, darauß die Redens-Arten gleichsam als Früchte herfür wachsen. Woher dann folget, dass eine der Haupt-Arbeiten, deren die Teutsche Haupt-Sprache bedarff, seyn würde eine Musterung und Untersuchung aller Teutschen Worte, welche, dafern sie vollkommen, nicht nur auf diejenige gehen soll, so jederman brauchet, sondern auch auf die so gewissen Lebens-Arten und Künsten eigen. Und nicht nur auf die so man Hochdeutsch nennet, und die im Schreiben anietzo allein herrschen, sondern auch auff Plat-Teutsch, Märckisch, Ober-Sächsisch, Fränckisch, Bährisch, Oesterreichisch, Schwäbisch, oder was sonst hin und wieder bey dem Landtman mehr als in den Städten bräuchlich. (Leibniz 1707 par. 32, cité dans Pietsch 1908 : 337)

La « lexicographie éclairée » décrite de façon programmatique par Leibniz, et menée par Meissner et Schmid (voir *infra*) pour les parlers dialectaux

stand weniger im Zeichen einer bloß normativen ‚Sprachrichtigkeit‘ als vielmehr unter dem argumentativen Prinzip der ‚Sprachdeutlichkeit‘. Nach dem Vorbild der französischen rationalistischen Sprachtheorie und der Aktivitäten der Academie Française ging es darum, in Lexika die Einheit des kollektiven Wissens einer sich zunehmend selbst aufklärenden Gesellschaft möglichst präzise und differenziert zu dokumentieren. [...] Dies hatte die lexicographische Konsequenz Synonymie, Metaphorik, Polysemie und Heteronymie nicht unerklärt und undifferenziert zu buchen, Bezeichnungslücken möglichst zu füllen und Provinzialismen, Archaismen, Poetizismen, Neologismen, Fremd – und populäre Fachwörter kritisch bewertend zu behandeln oder vor ihnen zu warnen. (Polenz 2000b : 187)

Presqu’un siècle après l’écrit programmatique de Leibniz, c’est Johann Christoph Schmid (1795) qui donnera des lignes directrices pour la constitution d’ouvrages lexicographiques dialectaux. Friebertshäuser (1986 : 4) indique que « [n]ach Schmid sollte mit jedem Idiotikon eine “Grammatik verbunden werden, worin 1. die Grundsätze der Aussprache, 2. Die etymologischen Formen, und 3. die Regeln der Syntax vorgetragen würden” ». D’après Polenz (2000b : 196), les *Idiotika* étaient alors conçus comme des aides servant aux juristes, ecclésiastiques et médecins qui étaient confrontés à des problèmes de compréhension des parlers dialectaux, car « traditionnelle regionalsprachliche Texte und Redeweisen im Rechtsleben und anderen lokal und regional wichtigen Lebensbereichen [wurden] nicht mehr (richtig) verstanden ». Certaines des lignes directrices émises par Schmid à la fin du XVIII^e siècle seront toujours suivies dans certaines productions des auteurs présentés dans les points 1.2 et 1.3, tandis que l’étymologie ne sera jamais présente dans les dictionnaires des parlers dialectaux d’Alsace. **La prononciation sera en particulier détaillée par les auteurs des différents ouvrages, la raison du détail de la prononciation étant le plus souvent de**

consigner la *Eigenthümlichkeit* du parler étudié, celle-ci étant menacée par les influences ‘extérieures’ des langues standard. Martin et Lienhart (1899) donneront à leur dictionnaire une tournure historique en y intégrant des citations d’œuvres dialectales littéraires anciennes, mais l’étymologie ne sera pas convoquée, tout comme chez Schmidt (1901), dont la part linguistique historique sera certes plus fournie que chez Martin et Lienhart, mais reste insuffisante, comme l’indique Hartweg (1986 : 70).

Les entreprises de recueil lexicographique et grammatical en Alsace suivent des visées différentes en fonction des raisons qui poussent les auteurs à se lancer dans une telle entreprise. Les dictionnaires d’Ulrich (1880), de Lienhart (1891), de Schmidt (1895) et de Martin & Lienhart (1899) suivent une **visée scientifique**, en particulier celui de Martin & Lienhart. Dans leur préface, les auteurs indiquent clairement que « [d]as Wörterbuch der elsässischen Mundarten soll den Wortschatz der heutigen Volkssprache in den Bezirken Ober – und Unterelsass [...] wissenschaftlich bearbeitet zusammenfassen » (Martin & Lienhart 1899a : I). Dans les dictionnaires des autres auteurs cités *supra*, la scientificité n’est pas revendiquée, mais leurs auteurs suivent une méthodologie scientifique ou, du moins, proche de celle-ci. Le dictionnaire de Martin et Lienhart constitue encore aujourd’hui la référence pratique en matière d’ouvrage lexicographique des parlers dialectaux d’Alsace. Les ouvrages de Kahl (1893) et de Menges & Stehle (1911) ont, de leur côté, une **visée pédagogique** affichée tandis qu’une troisième catégorie de dictionnaires est constituée d’**entreprises individuelles** qui relèvent plutôt d’un **loisir intellectuel**. Ces derniers dictionnaires sont d’ailleurs plus des glossaires et des lexiques, sont rédigés à la main et sont rares dans les fonds d’archives, mais témoignent de l’intérêt sociétal que suscitaient les parlers dialectaux d’Alsace dès la fin du XIX^e siècle dans les milieux intellectuels. Pour ce qui est du choix des dictionnaires/glossaires dialectaux ou des grammaires dialectales, nous avons retenu tous ceux qui étaient accessibles et qui comportaient une préface. Le petit nombre d’ouvrages préfacés disponibles a permis leur traitement exhaustif.

Tous les ouvrages disponibles ne comportent pas de préface. Le tableau 6 (*infra*) recense tous les dictionnaires et autres glossaires disponibles et connus sans distinction, qu’il y ait ou non une préface. Les ouvrages lexicographiques ont été classés selon que leur auteur est un amateur (ouvrage manuscrit non destiné à la consultation publique) ou un professionnel (ouvrage imprimé destiné à la consultation publique). Les ouvrages préfacés sont présentés dans les points 1.2 et 1.3 de ce chapitre.

2.2 Discours épilinguistiques et création dramaturgique

Bien qu'ils ne soient que lointainement comparables avec des productions orales spontanées – ou s'approchant le plus possible de la spontanéité – utilisées en sociolinguistique non-historique, les discours sur les langues et les pratiques linguistiques présents dans la production dramaturgique permettent néanmoins d'accéder à un autre pan de la SLH, celui de la conscience linguistique (*Sprachbewusstsein*) des locuteurs-scripteurs, ainsi qu'à la situation sociolinguistique de l'Alsace.

En Alsace, au sein du cadre temporel que nous étudions, la société fonctionne sur un modèle tendanciellement diglossique apparenté à celui de Ferguson (1959) dans lequel variété haute (*high variety*, HV) – en Alsace, l'allemand – et variété basse (*low variety*, LV) – en Alsace, les parlers dialectaux – ont chacune des rôles sociétaux définis. Dans le modèle de Ferguson, les écrits sont rédigés dans la HV. Dans notre cas, en allemand, ou lorsqu'il s'agit d'un texte privé, dans une variété qui, pour le scripteur peu expérimenté, *tend* vers la HV (cf. partie II). Dans le cas des pièces de théâtre alsacien, la situation diglossique prévue par Ferguson est rompue, puisque la LV devient langue de littérature, rôle réservé à la HV dans les schémas décrivant les situations diglossiques. C'est en revanche au sein même des pièces de théâtre que la situation sociolinguistique alsacienne et plus particulièrement celle des villes est (partiellement) rétablie dans les langues attribuées aux personnages, qui sont les avatars – parfois caricaturés à l'extrême – de leurs représentants dans la société.

En partant des premiers textes dramaturgiques en dialecte – les *Fraubasengespräche* – en passant par le *Pfingstmontag* (1816) d'Arnold et en finissant par la production dramaturgique de la fin du XIX^e siècle des auteurs du Théâtre Alsacien de Strasbourg, il s'agira de montrer comment, à partir des discours épilinguistiques présents sous différentes formes, l'alsacien est progressivement caractérisé par rapport à l'allemand – encore en construction pour ce qui concerne les époques de production des *Fraubasengespräche* et du *Pfingstmontag*. À partir des années 1870, ces besoins d'identification et de différenciation linguistique abordés dans les productions lexicographiques et grammaticales (voir chapitre 1) s'intensifient également dans les productions dramaturgiques (voir chapitre 2), que ce soit dans les pièces comiques ou

tragiques. Avec les *Fraubasengespräche*, les prémices d'une différenciation³²⁹ entre allemand et alsacien qui deviendra de plus en plus marquée au cours du XIX^e s'opère dans les renvois traductifs en bas de page. Ce sont en général des termes n'existant pas en allemand « standard » qui sont traduits et laissent supposer que le lectorat de ces types de textes ne maîtrisait déjà suffisamment plus les parlers dialectaux alsaciens et en particulier le parler dialectal de Strasbourg pour comprendre ces termes particuliers. Ce processus entamé dans les *Fraubasengespräche* sera amplifié chez Arnold qui rédige « un petit monument à la gloire du strasbourgeois » auquel il ajoute un glossaire, dont l'utilité rejoint très certainement les renvois traductifs présents dans les *Fraubasengespräche*. La différenciation du strasbourgeois (ou d'un autre parler dialectal) d'avec l'allemand s'actualisera aussi dans les pièces elles-mêmes, puisque chez Arnold, par exemple, Lissel, jeune bourgeoise de Strasbourg ne comprendra pas ce que dit son futur fiancé, Reinhold, originaire de Brême et parlant un allemand très littéraire. S'il est alors très probablement nécessaire pour Arnold d'exagérer à outrance les divergences entre allemand en voie de standardisation et parler dialectal, Stoskopf n'aura lui, à la fin du siècle, plus besoin d'exagérer le discours en allemand attribué au Dr. Freundlich dans le *Herr Maire* (1898) pour le rendre comique et opérer une distinction discursive d'*in group/out group* linguistique. C'est bien plus l'attitude de Freundlich vis-à-vis des parlers dialectaux (« das muss ich mir notieren », cf. *infra*) qui rendra le personnage comique et cristallisera ainsi la différenciation et dans ce cas-là la distance entre les deux variétés linguistiques. Cette attitude de Freundlich vis-à-vis des parlers dialectaux fait apparaître en négatif la situation sociolinguistique du groupe des intellectuels allemands : ils ne parlent pas/plus de parler dialectal, mais les comprennent et s'y intéressent. Les rapports entre les langues seront aussi représentés dans les tragédies, comme c'est le cas chez Wagner (1776) ou bien plus tard chez Bastian (1911). Dans la *Kindermörderin* de Wagner, ce sont les parlers dialectaux qui, dès le dernier tiers du XVIII^e siècle, se trouvent en position de minoration sociolinguistique dans leur attribution aux personnages des *Fausthämmer* (cf. *infra*), alors que chez Bastian, c'est l'attitude du Verwalter – un prussien caricatural ne parlant que l'allemand – envers les autres personnages dialectophones de la pièce qui actualisera les

³²⁹/différenciation/est compris ici comme : « action de différencier ou fait de se différencier en faisant ressortir les caractères distinctifs » (en ligne : Trésor de la Langue Française Informatisé : « différenciation » <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=3158550360;r=1;nat=;sol=2>, dernière consultation le 10/09/2021).

rappports conflictuels entre les personnages sociobiographies, notamment nationales, différentes ainsi qu'aux variétés d'usage différentes au début du XX^e siècle.

Pour le choix des pièces, nous avons sélectionné celles qui, parmi la collection de 150 pièces de théâtre numérisées par la BNUS³³⁰ en 2019, contenaient le plus de discours épilinguistiques et qui entraient dans le cadre temporel retenu, puisque la collection de la BNUS couvre l'époque 1870-1940 (Ruiz Fabo, Bernhard, & Werner 2020 : 32). Le but, ici, n'est pas de donner un aperçu exhaustif des discours épilinguistiques présents dans les pièces de théâtre, mais bien des éléments pour la construction d'une sociolinguistique historique en Alsace.

³³⁰ Voir <https://numistral.fr/fr/theatre-alsacien>, dernière consultation le 17.08.2021.

**CHAPITRE 1 : LES VOIX DES AUTEURS DANS LES
PREFACES DE DICTIONNAIRES, GLOSSAIRES,
MANUELS DIVERS**

1 Les intellectuels et universitaires alsaciens des XVIII^e et XIX^e siècles et leurs travaux

Les commentaires épilinguistiques et métalinguistiques que l'on peut trouver à propos des variétés dialectales présentes en Alsace sont en partie consignés dans des ouvrages à teneur lexicographique, linguistique et/ou philologique (dictionnaires, glossaires, grammaires). L'une des particularités de ces ouvrages, c'est qu'ils n'ont pas toujours été rédigés par des linguistes ou des philologues. Près d'un tiers d'entre eux a été rédigé par des linguistes 'amateurs', des intellectuels, souvent religieux, ayant pour ainsi dire en guise de loisir l'élaboration de dictionnaires ou de glossaires, voire de *musées* en fonction des dénominations choisies (voir tableau 6). Chez ces auteurs-là la part de subjectivité est souvent plus grande que chez les linguistes et philologues. Les 'amateurs' ont souvent une autre vision de la langue que les 'professionnels' et c'est en cela que la distinction entre les deux est intéressante. L'emploi de *musée linguistique* (« linguistisches Museum ») chez Ringel (cf. *infra*) traduit déjà, par cette catégorisation, une logique de sauvegarde et de conservation que peut offrir le genre textuel qu'est le dictionnaire. Si *Museum* a peut-être été employé dans un but stylistique, son emploi soulève tout de même la question de la dimension muséographique (ou patrimoniale ?) attribuée aux parlers dialectaux d'Alsace. La description des travaux des intellectuels et universitaires alsaciens est nécessaire pour ensuite en examiner la part épilinguistique, qui contribue à mieux connaître les discours sur les langues et les positionnements des locuteurs. Le fait qu'apparaissent un besoin, une envie de rassembler du lexique dialectal contribue aussi à mieux comprendre comment sont perçus et sont organisés les rapports entre les langues, en particulier sur un territoire où les rapports au statut des langues deviennent épineux à partir de 1870.

1.1 Du singulier au pluriel : changement de paradigme en 1899

Dans l'ordre de publication des dictionnaires deux époques se dégagent : une première époque située entre 1868 et 1896 et une époque plus tardive située entre 1899 et 1911. Les vingt premières années de publication d'ouvrages lexicographiques (1868-1896) sont caractérisées par la publication de **dictionnaires syntopiques**, les parlers étudiés sont circonscrits à une localité (locolectes) ou présents dans une région restreinte (vallée de Munster, vallée moyenne de la Zorn, etc.). Cette logique locolectale s'applique quasiment à

tout le siècle, notamment avec la création de pièces de théâtre – y compris à la **littérature** dialectale qui prend son envol –, dont le *Pfingstmontag* (1816) d'Arnold, qui est décrit comme un « petit monument à la gloire du strasbourgeois » (voir chapitre 2, 2.2.1.1). L'époque allant de 1899 à 1911 est quant à elle caractérisée par la publication de dictionnaires dépassant la simple logique locolectale. Ces ouvrages englobent plusieurs parlers dialectaux d'Alsace (Martin/Lienhart 1899-1907).

Parmi les publications situées entre 1868 et 1896 se trouvent deux dictionnaires du parler mulhousien :

- Daniel Dollfus-Ausset *Mülhauser-Ditsch's Wörterbüchle* [1868];
- Adam Maeder *Linguistisches Museum daes zuëgewandten Orts Mülhausen im Sundgau* [1868],

deux dictionnaires du parler strasbourgeois :

- Georges Ulrich *Complets Dictionnaer vom Strosburjer-dialekt un hochditsch meliert mit alle franzesche Wörter ze Strosburi un im ganze-n-Elsaß gebrüchli. Vollständiges Wörterbuch der Straßburger Mundart und deutsch mit Vermischung aller französischen Wörter in Gebrauch nicht nur in Straßburg, sondern im ganzen Elsaß* [1880];
- Charles Schmidt *Wörterbuch der Strassburger Mundart* [1895], un glossaire du parler de Wissembourg,

- Jean Ringel *Glossar des weissenburger Dialekts* [1883],

un dictionnaire combiné à une grammaire du parler de la vallée de Munster

- Wilhelm Mankel *Laut – und Flexionslehre der Mundart des Münsterthales* [1886],

un dictionnaire combiné à une grammaire du parler de la vallée de la Zorn :

- Hans Lienhart *Die Mundart des mittleren Zornthales lexikalisch dargestellt* [1886]

ainsi que sa thèse de doctorat :

- *Laut – und Flexionslehre der Mundart des mittleren Zornthales im Elsass* [1891])
et

en 1900, donc un peu plus tardivement, une grammaire et un dictionnaire du parler de Colmar :

- Victor Henry *Le dialecte alaman de Colmar en 1870, grammaire et lexique* [1900].

Les publications de Louis Liebich « Esquisse d'une histoire de l'idiome alsacien » (1861) et de Wilhelm Kahl *Mundart und Schriftsprache im Elsass* (1893) font figure d'exception au sein de la série de publications lexicographiques, mais sont riches en discours épi- et métalinguistiques.

L'ouvrage de Ernst Martin et Hans Lienhart *Wörterbuch der elsässischen Mundarten* (1899-1907) opère comme un **point de rupture** avec les publications antérieures : les dictionnaires publiés ne sont alors plus des dictionnaires consacrés à un seul parler, mais des dictionnaires concernant les parlers dialectaux de toute l'Alsace. Les publications du *ElsWB* en 1899 (et 1907 pour le volume II) et le dictionnaire de Schmidt *Historisches Wörterbuch der elsässischen Mundart mit besonderer Berücksichtigung der Früh-Neuhochdeutschen Periode* (1901) s'ancrent parfaitement dans la tendance de publication lexicographique de la Fin de Siècle, lorsque des « herausragende Vertreter der deutschen Sprachwissenschaft [...] um die Jahrhundertwende also die lückenlose Dokumentation des deutschen mundartlichen Wortschatzes [forderten] ». *ElsWB* s'inscrit dans cette « Reihe von großlandschaftlichen Mundartwörterbüchern als Akademieunternehmen » (Friebertshäuser 1986 : 10). Le dictionnaire de Schmidt (1901), bien que *großlandschaftlich*, n'est pas de nature linguistique/philologique et a attiré bon nombre de critiques, car « der Geschichtsforscher und Literaturhistoriker [kam] weit mehr zur Geltung als der Philologe » (Hartweg 1986 : 70).

Avec *ElsWB*, Martin et Lienhart proposent un **dictionnaire des parlers alsaciens** (*Wörterbuch der elsässischen Mundarten*), tandis que Schmidt (1901) propose de son côté un dictionnaire historique du dialecte alsacien (*Historisches Wörterbuch der elsässischen Mundart*). On peut donc noter un changement de perception entre les deux époques de publication : intérêt pour les **locolectes** jusqu'en 1896, cette époque est d'ailleurs caractérisée par la publication de dictionnaires amateurs, puis à partir de 1899 et la Fin de Siècle, le paradigme change et l'intérêt pour les productions syntopiques semble s'effriter pour laisser place à un intérêt plus général pour les parlers dialectaux d'Alsace dans leur diversité. C'est la méthodologie scientifique mise en place par Martin et Lienhart qui permet ce changement de paradigme : on passe de la collecte de lexèmes et expressions dans l'entourage proche des auteurs (tel que le faisaient les auteurs de la première période de publication) à un travail de 'TERRAIN' d'envergure mené par correspondance, *via* la publication d'annonces dans les journaux, ainsi que des recherches philologiques dans les ouvrages littéraires du passé.

Bien que l'étude des parlers dialectaux soit abordée de façon différenciée par les linguistes amateurs et par ceux dont l'enseignement et/ou la recherche est le métier, les motivations mentionnées dans les préfaces sont convergentes sur plusieurs points : il s'agit de consigner les particularités (*Eigentümlichkeiten/Eigenheiten*) d'un parler dialectal ou des parlers dialectaux d'Alsace, par rapport au(x) standard(s) et/ou aux parlers dialectaux voisins (voir 2.1). Ce besoin de consigner ces particularités apparaît dans un monde en changement, les langues standard – le français et l'allemand – prenant alors de plus en plus de place dans différents groupes de la société et par ce biais, « infiltrent », « corrompent » et « appauvrissent » les parlers dialectaux, présentés en général comme des entités stables et pures. Consigner les particularités apparaît alors comme le seul moyen de les sauver des influences « extérieures » se faisant trop pressantes.

NOM	PRENOM	DATES	TITRE DE L'OUVRAGE	DATE DE PARUTION DE L'OUVRAGE	PROFESSION
OUVRAGES PRODUITS PAR DES LINGUISTES ET PHILOLOGUES					
Mankel	Wilhelm	(– 1889)	<i>Laut und Flexionslehre der Mundart des Münsterthales</i>	1886	Professeur
Lienhart	Hans	(1858-1928)	<i>Die Mundart des mittleren Zornthales lexikalisch dargestellt</i>	1886-1888	Philologue, directeur d'école secondaire
			<i>Laut – und Flexionslehre der Mundart des mittleren Zornthales im Elsass. Abhandlung zur Erlangung der Doctorwürde bei der Philosophischen Fakultät der Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg</i>	1891	
Kahl	Wilhelm	(1864-1929)	<i>Mundart und Schriftsprache im Elsass</i>	1893	Inspecteur (<i>Kreisschulinspector</i>) scolaire
Schmidt	Charles	(1812-1895)	<i>Wörterbuch der Strassburger Mundart. Aus dem Nachlasse</i>	1895	Docteur en théologie, historien
Lienhart	Hans	(1858-1928)	<i>Wörterbuch der elsässischen Mundarten</i>	1899-1907	Philologue, directeur d'école secondaire
Henry	Victor	(1850-1907)	<i>Le dialecte alaman de Colmar en 1870, grammaire et lexique</i> – thèse de doctorat	1900	Professeur philologue Docteur en droit, docteur en lettres, professeur de sanscrit et grammairre comparée des langues indo-européennes
Menges	Heinrich	(1859-1913)	<i>Deutsches Wörterbuch für Elsässer</i>	1911	Instituteur, inspecteur, pédagogue
Stehle	Bruno	(1852-1932)			

461

NOM	PRENOM	DATES	TITRE DE L'OUVRAGE	DATE DE PARUTION DE L'OUVRAGE	PROFESSION
Schmidt	Charles	(1812-1895)	<i>Historisches Wörterbuch der elsässischen Mundart mit besonderer Berücksichtigung der Früh-Neuhochdeutschen Periode. Aus dem Nachlasse.</i>	1901	Docteur en théologie, historien
OUVRAGES PRODUITS PAR DES NON -LINGUISTES					
Liebich	Louis	(1824-1910)	« Esquisse d'une histoire de l'idiome alsacien » In : <i>Revue d'Alsace</i> (1861), pp. 481-493.	1861	Pasteur
				Dollfus-Ausset	Daniel
Maeder	Adam	(1791-1872)	<i>Linguistisches Museum daes zuëgewandten Orts Mülhausen im Sundgau</i>	1870	Pasteur
Ulrich	Georges		<i>Complets Dictionnaer vom Strosburger-dialekt un hochaltsch meliert mit alle franzesche Wörter ze Strosburt un im ganzen-Elssaß gebrüchli. Vollständiges Wörterbuch der Sträßburger Mundart und deutsch mit Vermischung aller französischen Wörter in Gebrauch nicht nur in Sträßburg, sondern im ganzen Elssaß</i>	1880	Epteier ?
Ringel	Jean	(1805-1885)	<i>Glossar des weissenburger Dialekts</i>	1883	Pasteur, archéologue, philologue

Tableau 6 : aperçu des données sociobiographiques et de production textuelle des intellectuels alsaciens des XVIII^e et XIX^e siècles

462

1.2 Les ouvrages rédigés par des linguistes amateurs

Les points 1.2 et 1.3 seront consacrés à la description des ouvrages choisis. Ce point (1.2) abordera les ouvrages produits par des linguistes amateurs. Ces ouvrages sont pour la plupart restés sous la forme de manuscrits (1.2.1) ; un seul ouvrage ‘amateur’ a été publié (1.2.2). Le point 1.3 traitera des ouvrages produits par des linguistes, des philologues ou des pédagogues. Le contenu des ouvrages sera présenté et certains passages seront commentés afin de dégager des informations nécessaires à la compréhension globale de l’ouvrage présenté, des intentions diverses des auteurs, ainsi que les particularités de chaque dictionnaire (ex. manuscrit vs imprimé ; objectifs particuliers, voire opposés ; parler étudié, etc.).

1.2.1 Les ouvrages manuscrits

Parmi ces ouvrages, on compte deux productions dont la motivation initiale est une écriture de loisir : il s’agit des ouvrages de Maeder (1870) et de Ringel (1883) [cf. tableau 6, *supra*]. Maeder (1870 : première de couverture) rédige son ‘Musée linguistique’ (*Linguistisches Museum*) pour son ami « Jaq Hartmann Liebach » en souvenir du « bon vieux temps ». La dédicace est accompagnée de quelques lignes : « [c]hansonnettes [sic], petits contes, mots & C du vieux mülhousien [sic] reunis [sic] par Mr Mäder à l’âge de 76 ans alors encore Pasteur en exercice à Strasbourg » (voir illustration 37). Dans son ouvrage, Ringel (1883 : 3) se place sur le terrain du folklore « wer das innere Leben eines Volkes dessen Intellekt und Gemüthsart zu kennen verlangt, [...] » et en même temps de la sociohistoire : « [w]ir wollen nun versuchen, geschichtlich nachzuweisen, wann, durch wen, und wie Weissenburg zu seinem Dialekte gekommen ». Ces réflexions ‘sociolinguistiques’ s’ancrent dans l’esprit du XIX^e siècle allemand : la recherche de racines linguistiques et ethniques, celtiques et germaniques.

Le dictionnaire manuscrit de Georges Ulrich (voir illustration 40) *Complets Dixionnaer vom Strosburjer-dialekt un hochditsch meliert mit alle franzesche Wörter ze Strosburi un im ganze-n-Elsaß gebrüchli. Vollständiges Wörterbuch der Straßburger Mundart und deutsch mit Vermischung aller französischen Wörter in Gebrauch nicht nur in Straßburg, sondern im ganzen Elsaß* (1880) a quant à lui été produit pour combler un vide lexicographique (voir exemple 592) et n’avait pas pour vocation à rester un ouvrage non publié. Les conséquences de l’annexion de 1871 en ont cependant empêché la mise sous presse (voir 1.2.1.1.2).

592. [D]A UNSERE ALTEN STRABBURGER UNS KEIN FÖRMLICHES WÖRTERBUCH ÜBER DEN DIALEKT IHRES IDIOMS HINTERLASSEN HABEN, WOVON EIN WORT MANCHMAL EINE GANZE PHRASE AUSDRÜCKET WIE ZUM BEISPIEL DAS WORT ZUESCHUESTERE : MITLEIDSVOLL AUS GUNST ZUKOMMEN LASSEN, SO KLINGT DER HAUPTZWECK DESSEN WORTSATZES (ORTOGRAPHES) ?SIC? DARIN, DAS WORT SO VIEL ALS MÖGLICH NACH DER AUSSPRACHE DARZUSTELLEN, DAMIT DIESE LANDESSPRACHE NICHT NUR DIE GEBORENEN STRABBURGER, SONDERN ALLE DIEJENIGEN, DIE DER DEUTSCHEN SPRACHE MÄCHTIG SIND, GELÄUFIG LESEN UND DESSEN SINN GLEICH FASSEN KÖNNEN (ÜLRICH 1880 : II).

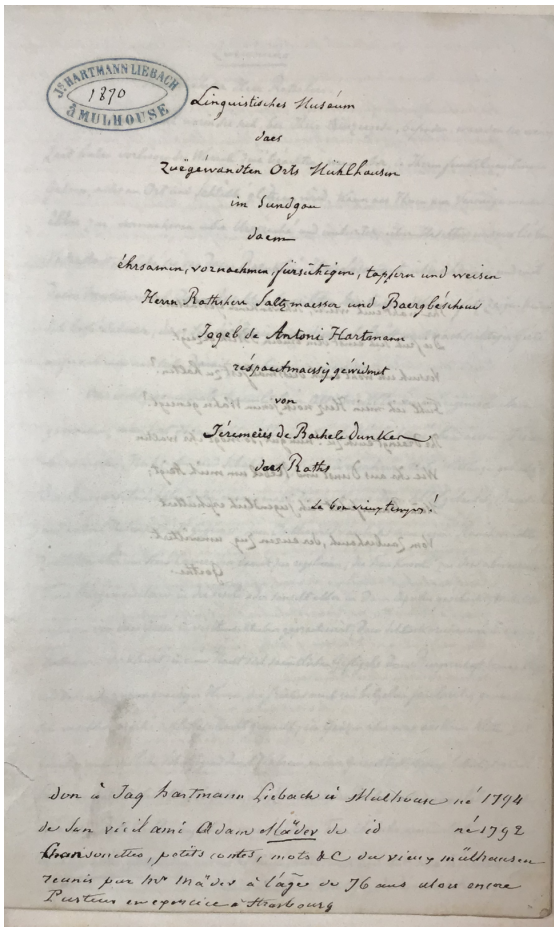


illustration 37 : couverture du "musée linguistique" de Mäder (1870) AM 64TT660a

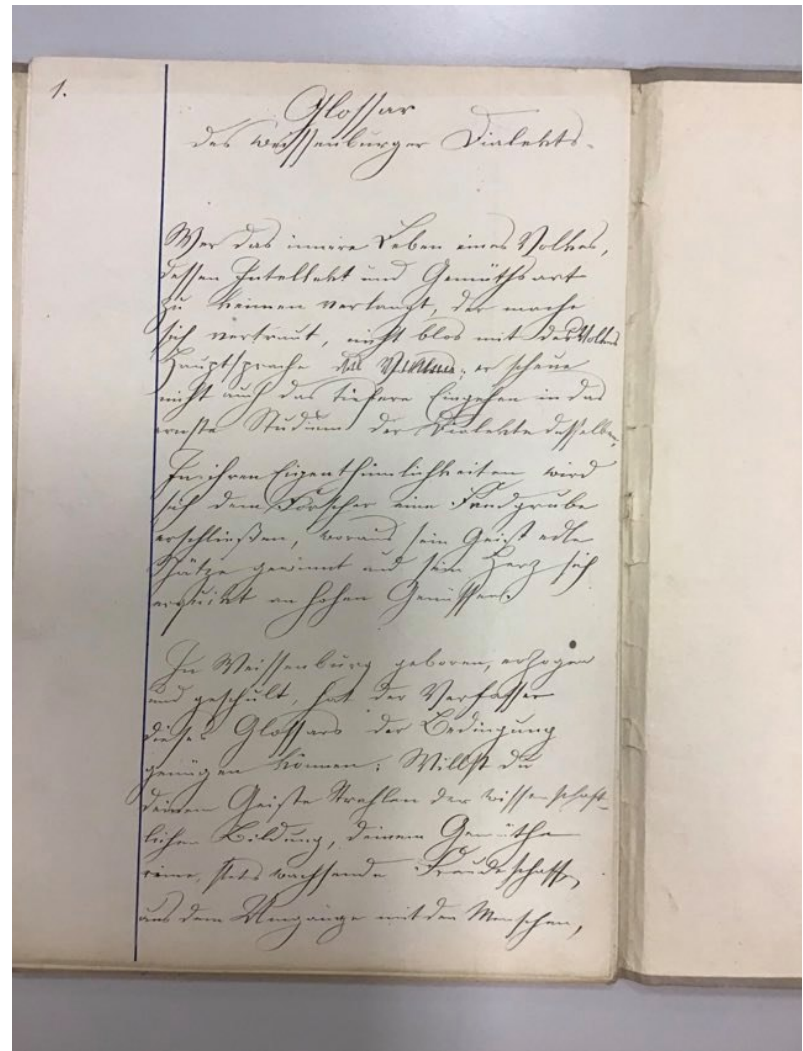


illustration 38 : préface du "glossaire" de Ringel (1883) AM 64TT458

1.2.1.1 Les ouvrages de pasteurs philologues

1.2.1.1.1 Adam Maeder *Linguistisches Muséum daes zuëgewandten Orts Mülhausen im Sundgau* (1870)

Adam Maeder est originaire d'une « ancienne famille mulhousienne, originaire de Colmar » (Sitzmann 1909 : 223). Le père de Maeder était déjà homme de lettres et pasteur. Il a été par deux fois vice-président de la *Société pour la propagation du bon goût et des belles-lettres à Mulhouse*. Maeder père publia des poésies dans l'*Alsatisches Taschenbuch* (1806-1808) d'Ehrenfried Stoeber. Adam Maeder (1792-1872) est donc originaire d'une famille de lettrés et de théologiens. Lui-même sera pasteur et élu « président du consistoire réformé de Strasbourg » (Sitzmann 1909, 223). Il a également été directeur de l'Ecole Normale et auteur d'ouvrages pédagogiques. Il publie également des textes dans le *Courrier littéraire de Strasbourg*.³³¹

Le recueil linguistique se divise en six grandes parties : « I. Mülhauser Originalwörter », « II. Mülhauser Redensarten », « III. Poëtische Versuche », IV. « Volksbildung », « V. Nach vollendetem Schulunterricht » et « VI. Morgenröthe des neuen Regiments ». La partie « Mülhauser Originalwörter » ne présente dans un premier temps qu'un relevé de lexèmes sans équivalent ou explication. Ce n'est qu'à la fin du document qu'Adam Maeder donne les traductions du lexique dans une partie non référencée dans la table des matières « Ärglaerung von Milhuser Warder. Erklärung der Mulhauser im Elsass Original Wörter » ; cependant, les

³³¹ D'après Matzen (1990 : 306), Adam Maeder aurait publié les fiches lexicographiques de Stoeber sous le titre *Mülhauser Wörterbüchlein entworfen von Adam Maeder, vermehrt und mit Erläuterungen versehen als Beitrag zu einem künftigen Mülhauser Idiotikon* (1876). Nous n'avons cependant pas trouvé trace de ce dictionnaire. En consultant l'article sur la lexicographie en Alsace rédigé par Martin (1901 : 37), nous avons pris connaissance d'une information totalement différente de celle avancée par Matzen (1990) :

Ein Wörterbuch der elsässischen Dialekte plante zeitlebens August Stöber. Seine Absicht wurde durch das im Auftrage der Landesverwaltung und mit Unterstützung zahlreicher einheimischer Mitarbeiter von H. Lienhart und dem Verfasser dieses Aufsatzes bearbeitete „Wörterbuch der elsässischen Mundarten“ ausgeführt, dessen I. Band Strassburg 1899 im Druck zu Ende kam; der II. Band bedarf nur noch der Durchsicht, die freilich den historisch-etymologischen Teil der einzelnen Artikel erst hinzuzufügen muss.

Si l'un n'exclut pas l'autre, il serait intéressant de retrouver la trace du dictionnaire dont fait mention Matzen (1990).

mots du parler mulhousien ne sont pas tous transposés en allemand. Les parties IV à VI sont composées de petits sketches représentant différentes situations de la vie courante.

1.2.1.1.2 Georges Ulrich *Complets Dictionnaer vom Strosburjer-dialekt un hochditsch meliert* (1880)

Comme indiqué *supra*, Ulrich exprime le besoin de créer un dictionnaire du parler de Strasbourg. Il indique par ailleurs l'ambition de son ouvrage dans son titre : il s'agit de proposer un ouvrage lexicographique « complet » du dialecte strasbourgeois. D'après Matzen (1990 : 305), Ulrich serait originaire de Villé et exerce la profession d'épicier (« Krämer »). Le dictionnaire manuscrit ne figure cependant pas dans l'article synthétique de Martin (1901) et la biographie de Georges Ulrich n'est mentionnée ni dans l'ouvrage de Sitzmann (1909), ni dans *NetDBA*³³².

Le dictionnaire se compose majoritairement de listes de mots, mais contient une partie consacrée à des expressions alsaciennes, ainsi qu'à des jeux de mots alsacien-français (voir illustration 39). La dernière partie du dictionnaire comporte des petits textes littéraires ainsi que des remarques finales (« Bemerkungen ») [voir illustration 40] où l'auteur a compilé les commentaires que lui a adressés Stoeber après relecture de son manuscrit. D'après les dernières lignes de ces *Bemerkungen*, l'ouvrage n'a pas pu être imprimé à cause des coûts d'impression qui n'auraient pas pu être couverts par les ventes du fait de la forte émigration des Alsaciens :

Da ich wußte daß H. Stöber dieses Dialekts sehr mächtig war, arbeitete ich mein Wörterbuch nach dessen Einwendungen gänzlich um, ausgenommen das Wort Göht, göhtieren [quête, quêter] und übergab dasselbe durch H. Meyer Brot an Herrn Fischbach Buchdrucker, welcher dasselbe mit mehreren Kenner ?sic? dieses Idioms durchging. Drei Monate ferner schickte er mir dasselbe samt meinem an H. Maÿer adressierten Brief wieder zurück mit Bemerkung [sic], dass mein dictionnaer gut gefunden und approwiert worden seÿ xxx könne er dasselbe nach seiner Berechnung nicht dem Druck übergehen, weil er wenigstens Ein tausend Exemplar zu 3.7 F müßte absetzen um die Kosten zu decken, welches der starken Auswanderung der Elsässer wegen nicht geschehen könne³³³. (Ulrich 1880 : 448)

³³² Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne en ligne/(dernière consultation le 12.02.2021)

³³³ C'est nous qui soulignons.

Kleines
 Vocabularium
 von
 Strosburjer Ditsch im Dreibundsmähl
 —
 Strosburjer Wörterbuch
 Jeu de mots des bourgeois de la route
 Alles nurre for d'Fuehr!
 Contopoulos.
 voiture!
 ≡

illustration 39 : "Strosburjer Wörterspeel/Jeu de mots des bourgeois de la route/Alles nurre for d'Fuehr!/Tout pour la voiture" BNUS : Ms.1.549

11

Bemerkung des Verfassers

Das dieses Wörterbuch so kurz wie möglich zu verfaßen, habe ich viele Mühen mit fast unbekanntem Ansehen, da sich jeder Dienstbeger sehr leicht von seinen hohen, weggelassen, besonders von den vielen Worten, die sich zu wissen nicht beliebt und Offizier, - Offizier und Offizier befinden.

Es ist schon vielen Dienstbeger mit dem vorerwähnten Wörterbuch über den Inhalt seiner Pläne und Absichten haben, wegen im Wort mannschaft eine ganze Anzahl, die die Mühe zum Teil der Mühe zu wissen kann. mittelzeitlich wie Gung zubehalten laßen, so liegt der Hauptzweck dieses Wörterbuchs (Dictionnaire) darin, das Wort so viel als möglich nach den drei großen Dictionarien damit diese Wörterbuch nicht nur die gebrauchten Dienstbeger sondern alle diejenigen die den drittelten Dictionar müßig sind, gleichsam laßen und lassen die gleichsam können.

Die im Wörterbuch zu verfaßen, beabsichte man folgende Erklärungen über den Gebrauch der Dictionar, welche ich als Hauptzweck dieses Wörterbuchs ansehe.

Die große Anzahl der Wörter, beabsichte die Wörter der Dictionar und demjenigen davon man sich zum Teil zu bedienen des mannschaften Dictionar beabsichte man sich, wie man, wie man, wegen der Menge, welche man, diese Wörter die laßen fast zu Tage, nicht mehr unbekannt sind.

G. Ulrich

illustration 40 : "Bemerkung des Verfassers". Extrait du dictionnaire manuscrit de Georges Ulrich (1880). BNUS : Ms.1.549

1.2.1.1.3 Jean Ringel *Glossar des Weissenburger Dialekts* (1883)

In Weissenburg geboren, erzogen und geschult, hat der Verfasser dieses Glossars der Bedingung genügen können : Willst du deinem Geiste Strahlen der wissenschaftlichen Bildung, deinem Gemüthe eine, stets wachsende Freundschaft aus dem Umgang mit den Menschen, die dich zu den Ihrigen zählen, dann laß dein Ohr mehr als dein Auge thätig sein und zwar in längerem Verkehre mit allen Volksklassen. [Ringel, 1883 : 1-2]

Dans la préface de son glossaire, Ringel donne des informations sur lui-même qui justifient implicitement son travail sur la variété dialectale de Wissembourg. De ces quelques lignes émane déjà un fort sentiment d'attachement de l'auteur à sa communauté « Willst du [...] deinem Gemüthe eine, stets wachsende Freundschaft aus dem Umgang mit den Menschen, die dich zu den Ihrigen zählen », sentiment qui vient en quelque sorte compléter, voire contrebalancer la motivation scientifique formulée juste avant « [w]illst du deinem Geiste Strahlen der wissenschaftlichen Bildung ?geben? » (voir exemple 0).

Tout comme Adam Maeder, Jean Ringel (1805-1885) est pasteur. Le *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace* mentionne ses activités archéologiques et son activité de « professeur de mathématiques au collège de Phalsbourg » (Sitzmann 1909 : 580), ainsi que ses vicariat et pastorat à Strasbourg, Illzach, Diemeringen et Montbéliard (Sitzmann 1909 : 580). Sitzmann mentionne également l'amitié et la collaboration de Ringel avec Auguste Stoeber dans ses « recherches archéologiques et littéraires » (Sitzmann 1909 : 580). On ne trouve aucune mention de l'existence de ce glossaire dans la notice biographique de Sitzmann.

Le glossaire est précédé d'une partie concernant les usages sociolinguistiques supposés à Wissembourg depuis les Celtes jusqu'à Otfried de Wissembourg. Cette partie sert quasiment de justificatif historique au fait que Ringel s'intéresse à son époque au parler de Wissembourg. Il s'appuie notamment sur l'argument (largement discutable, mais sûrement valable à l'époque) qu'Otfried se servait tour à tour de l'alémanique et du francique qui était alors la langue du peuple. Ringel (1883 :11) termine son prologue sur ces mots « [w]as davon übrig geblieben, erhellt aus seinen Auslegungen der Evangelien. Doch damit befassen wir uns nicht in dieser Schrift, sondern mit dem Dialekte, den die Weissenburger heute noch sprechen ».

Une partie descriptive intitulée « Änderung der Laute », au sein de laquelle Ringel détaille les différences que présente la variété dialectale de Wissembourg par rapport à l'allemand, est insérée entre la partie historique et le glossaire en lui-même. Nous reviendrons sur cette partie dans le développement *infra*. Le glossaire est ensuite composé de « galeries » correspondant chacune à une lettre de l'alphabet (ex. A-Galerie, B-Galerie, etc).



illustration 41 : enveloppe en tissu dans laquelle est conservée le glossaire de Ringel. (AM 64TT458)

1.2.2 Un ouvrage imprimé témoin du paternalisme industriel : *Mülhauser-Ditsch's Wörterbüchle* (1868) : un dictionnaire au service de l'instruction des ouvriers

Toujours parmi les ouvrages rédigés par des non-linguistes, on peut citer le dictionnaire de Dollfus-Ausset (1868) [cf. tableau 6, *supra*] qui s'intègre dans les *Matériaux pour bibliothèques populaires* (1865-1871). Ces *Matériaux* sont des fascicules destinés aux élèves des cours du soir proposés par la Société Industrielle de Mulhouse (SIM) à ses ouvriers, cours dans lesquels Dollfus-Ausset s'investit beaucoup (Oberlé 1985). Les cours proposés par la SIM s'inscrivent dans la mouvance du paternalisme industriel (Gueslin 1992 : 201)³³⁴. Les ouvriers n'ayant pas accès à l'éducation, ce sera la SIM qui leur apportera certains savoirs, tels que la lecture ou le calcul (voir détails *infra*).

Le dictionnaire intégré dans les *Matériaux* de 1868 est un dictionnaire du lexique mulhousien avec des équivalents français, sans que l'auteur précise le but de cette entreprise. On peut cependant émettre l'hypothèse que ce dictionnaire a pu servir d'outil de traduction aux élèves des cours populaires. Dollfus-Ausset (1868 : 5) accompagne son dictionnaire de cette phrase « Mülhuser-Ditsch isch e heimlige Sproch wo me vo Vatter un Muhter lehrt, un nitt im e Buech »³³⁵.

Les cours du soir sont diversifiés dans leur contenu, la SIM proposant entre autres des cours de français. Dollfus-Ausset critique dans ses *Matériaux* la politique éducative de la France. Il appelle notamment les électeurs à voter pour un député qui « votera pour l'instruction obligatoire en France » (Dollfus-Ausset 1869 [V] : 3). Chaque manuel comporte une partie de textes en alsacien (Illustration 44) ; ce sont en général des traductions de textes qui paraissent également en français dans le même cahier (illustration 43). Les textes en alsacien font également office de support simplifié de transmission de savoirs pour les élèves les moins avancés dans leur instruction. Fait intéressant qui entre dans le cadre de notre travail, le discours que tient Dollfus-Ausset à la fin de chaque année est imprimé dans les *Matériaux* en français et alsacien, mais jamais en allemand. Les manuels n'indiquent cependant pas si

Dollfus-Ausset prononçait ses discours de fin d'année en français, en alsacien, ou s'il les donnait dans les deux langues.

³³⁴ Dollfus-Ausset est d'ailleurs surnommé « Papa-Gletscher-Dolfuss », car il est glaciologue.

³³⁵ Le dialecte de Mulhouse est une langue secrète transmise par les parents et non par un livre. (notre traduction)

LANGUE FRANÇAISE.	
Professeur: M. Boucators.	âge.
Prix: (Offert par le professeur) Bohrer (Jérôme),	20
<i>ouvrier en peignes.</i>	20
» Metzger (Théophile), <i>fleur.</i>	26
» Atzig (Adam), <i>menuisier, commissaire</i>	19
<i>du cours.</i>	48
» (Offert par les élèves du cours):	48
» Adams (Joseph), <i>ajusteur en fer.</i>	23
» Lauter (Louis), <i>tourneur en fer.</i>	47
» Schlick (Jacques), <i>compositeur-typo-</i>	25
<i>graphique, commissaire du cours.</i>	37
» Boithios (Louis), <i>trieur de laines.</i>	
» Krafft (Jules), <i>serrurier.</i>	
» Peter (Jacques), <i>navetier.</i>	
» Mougin (Valbert), <i>aiguiseur de car-</i>	
<i>des, commissaire du cours.</i>	
LANGUE ANGLAISE.	
Professeur: M. PARRIS-BOWAN.	
Prix: Schiffmaecher (Albert), <i>employé au</i>	17
<i>chemin de fer, commissaire du cours.</i>	16
» Schoenkaupt (Albert), <i>employé de</i>	46
<i>commerce.</i>	

COURS POPULAIRES	
DE DORNACH.	
Division supérieure. — Professeur: M. Diehly.	
LANGUE FRANÇAISE.	
Prix:	âge.
» Schlienger (Victor), <i>employé de</i>	17
<i>commerce.</i>	46
» Paulus (Ernest), <i>idem.</i>	46
» Schlienger (Prosper), <i>idem.</i>	46
» Suttler (Joseph), <i>apprenti de commerce</i>	46
» Fischer (Albert), <i>idem.</i>	47
» Bürgly (Joseph), <i>surveillant dans</i>	16
<i>une école de fabrication.</i>	17
» Richert (Ernest), <i>aide au laboratoire</i>	49
<i>de serrurier.</i>	48
» Kaupfer (Charles), <i>empl. de commerce</i>	48
» Gauzer (Nicolas), <i>empl. de commerce</i>	48
» Freyburger (Joseph), <i>manœuvre.</i>	
CALCUL.	
Prix:	âge.
» Schlienger (Victor), <i>empl. de com.</i>	46
» Schlienger (Prosper), <i>idem.</i>	48
» Schlyr (Louis), <i>serrurier.</i>	46
» Paulus (Ernest), <i>empl. de commerce.</i>	47
» Kupfer (Charles), <i>serrurier.</i>	47

illustration 42 : extraits de la remise des prix des cours du soir de la SIM. Aperçu des cours donnés : "langue française", "langue anglaise", "calcul". S'ajoutent à ces cours le "dessin linéaire", "dessin en bâtiment", "calcul et géométrie appliqués", "calcul élémentaire »

475

INHALT DER MATERIEN.	
Inhalts-Verzeichniß.	
	PAGES
Vigie nationale	3
Instruction populaire en Europe, 1867	5
Instruction en France 1867	46
Instruction en France 1866	20
Instruction générale obligatoire avant l'ère chrétienne	24
Inventions	25
Georges Stephenson, inventeur des chemins de fer	27
Invention du métier à tisser des étoffes façonnées	34
Savoir des Chinois	35
Allerlei in Willhuser Ditsch	37
Läse, Schrive um Rächne	39
Ziebah-Grfinder Georg Stephenson	44
Grfinder vom e neie Wäbstuehl	48
Kinefer	50
Sprichwörter — Gsehle — Räthsel	51
Preis-Vertheilung in der Nachtschuel vo Willhuse	76
Cours populaires de Mulhouse (1868 à 1869)	78

130360

illustration 43 : table des matières des 'Matériaux' de 1868. On y retrouve les traductions alsaciennes des textes publiés en français dans le même manuel.

Läse, Schriwe unn Rächne.

Wenn me nitt läse, schriwe unn rächne kah, isch me sihr läbtig unglücklich. — Me kunt zue nitt.

D'Länder wo alle Zwöhner, jung unn alt, Männer unn Wiwer, Buewe unn Maidle in der Schuel g'sih sinn unn glehrt hänn, hänn e großer Vorthel in alle Sache, gege d'Länder wo wenig in d'Schuel gehn unn vill unwissend sinn.

D'Mittel für z'mache, daß s'ganze Land, ohne U'nahm, lehrt unn e jeder glücklich wärde kah, isch ganz eifach.

D'Regierung gitt e G'setz usse wo's heist:

Alle Kinder ohne U'nahm mien lehre.

D'Eltere wärde gestroft wenn se ihre Kinder nitt in d'Schuel schicke, unn wenn se d'Strof nitt zahle kenne, ihuet me se in Thurn.

Das G'setz äristiert scho lang in gar vill Länder:

In der Schwiz — Großherzogthum Bade — Wirtemberg — Bahere — Saxe — Hohland — Preiße — Hesse — Nassau — Dänemark — Schwede — sogar in Island — Grönland — Spitzberg — Lappland

In der Schwiz unn im badische Land, sinn in gewisse Gegende ganz kleine Derfle, wo e Stund unn noch witter vom Schuelhuß sinn, dert wo der Isebahn durregeht, transportiert me Kinder gratis bis ins Ort wo ne Schuelhuß isch.

Türkei: Allewihl s' nänlige, fast keiner kah läse, schriwe oder rächne.

Rußland: Unter 1000 sin nur 4 in der Schuel g'sih.

Portugal: Noch allewihl z'ruef.

Staate vom Pappst. Unwissend.

Griecheland: Wenig gehn in d'Schuel.

Italien: Wenig Schuel.

Oestreich: In einige Gegende sin d'Schuele guet igrichtet, in andere ganz schlächt.

Belghe: Wie in Frankreich.

England: D' Hälfte voh de Zwöhner sin nieh in d'Schuele gange.

Irland: d' Sach isch no schlimmer.

Schottland: Schuele guet igrichtet.

Frankrich: 1866. Mehr aß 200,000 Kinder, vo 7 bis 13 Johr alt, gehn nitt in d'Schuel, unn unter 100 wo in der Schuel g'si sin wisse 34 wenig oder gar nitt. — Unter 100 Conscriits kenne 23 nitt. Unter 100 freisch verhirothete, hänn 34 (Männer unn Wiwer) ihre Name nit kenne schriwe.

In Elsaß, unn angränzende Departementer hänn anno 1867 unter 100 Conscriits nur 4 nitt läse, schriwe unn rächne kenne.

In de Departementer gege Spanie, sin d'Schuele im e böse Zuestand, unter 100 Conscriit kenne 50 gar nitt.

Illustration 44 : « Läse, Schriwe unn Rächne » : texte descriptif des pays et régions où l'instruction est gratuite. Texte paru en alsacien de Mulhouse (Milhüserditsch) dans les 'Matériaux' de 1869. Le même texte existe également en français dans le même cahier.

1.3 Les ouvrages rédigés par des linguistes, philologues et pédagogues

Comme indiqué dans 1.1, les ouvrages lexicographiques scientifiques abordent les parlers dialectaux dans leur diversité à partir de 1899, avec la publication du dictionnaire de Martin et Lienhart. Les publications précédentes rédigées par des « professionnels » portent encore sur des parlers locaux (voir 1.3.1 à 1.3.4). L'ouvrage d'Henry (1900) [1.3.5], fait figure d'exception, puisque consacré au parler de Colmar, mais s'inscrit dans un contexte historique particulier : il est publié à Paris par un universitaire optant³³⁶. Henry propose, trente ans après l'intégration de l'Alsace à l'Empire allemand, une sorte d'hommage au parler de sa jeunesse (voir 1.3.5).

Les différents philologues et linguistes qui se sont penchés sur les parlers dialectaux alsaciens citent les travaux, parfois en cours, de leurs collègues dans les préfaces de leurs ouvrages, ce qui, de nos jours, facilite grandement la recherche bibliographique. Chez Kahl (1893 : 6) on trouve même un appel à participation à la collecte de « terrain » des philologues Ernst Martin et Hans Lienhart pour l'élaboration de ce qui deviendra en 1899 le *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*³³⁷ :

Bei dieser Gelegenheit möchte ich die Lehrer nachdrücklich auffordern, nach Kräften das grossartige Unternehmen des „Elsässischen Idiotikons“ d.h. einer „Sammlung aller Eigentümlichkeiten der elsässischen Mundart in ihrem Verhältnisse zur Schriftsprache“ zu unterstützen. Anleitungen zum Stoff sammeln sind jederzeit bei den Herausgebern Prof. Dr. Martin und Reallehrer Dr. Lienhart in Strassburg zu haben. (Kahl 1893 : 6)

Les travaux de Lienhart et Mankel sont les plus souvent cités, tout comme les activités professionnelles de Menges et Stehle. Les travaux présentés *infra*, bien qu'ils soient tous rédigés par des philologues ou des pédagogues, présentent à des degrés différents des descriptions parfois folkloristes de la région dans laquelle s'ancre le parler étudié ou des personnes vivant dans cette région. C'est notamment le cas chez Lienhart (voir 1.3.2) qui se livre à des commentaires folkloristes sur le parler à ses yeux plus châtié des habitants de la vallée médiane de la Zorn que celui des habitants du Kochersberg et relie le caractère

³³⁶ Le terme « Optant » désigne les Alsaciens qui, après le Traité de Francfort en 1871, choisissent de quitter l'Alsace rattachée au II Reich allemand.

³³⁷ Référencé dans ce travail sous l'abréviation *ElsWB*

« grossier » de leur parler à leurs mœurs. Ces commentaires nous renseignent aujourd'hui sur la difficulté, voire l'impossibilité au XIX^e siècle de séparer science et folklore. Cet amalgame issu de la pratique philologique du XIX^e siècle se retrouve encore aujourd'hui chez certains amateurs.

Les grammaires de Mankel (1886) et de Lienhart (1891) s'inscrivent dans la dialectologie représentative du XIX^e siècle, où l'on cherchait alors à consigner et fixer les parlers dialectaux (cf. partie 1 et le projet d'envergure de Wenker, ainsi que le commentaire de Wahl et Richez (1993 : 234–235) sur la dimension particulière que prend la consignation des parlers dialectaux en Alsace). Dans la lignée des ouvrages linguistiques de l'époque, les deux grammaires citées *supra* sont précédées d'une préface détaillant la géographie des lieux et le mode de vie rural des habitants.

Les ouvrages sont présentés dans l'ordre de leur date de publication.

1.3.1 Wilhelm Mankel *Die Mundart des Münsterthales* (1883 [1886])

L'ouvrage de Mankel est consacré au parler de la vallée de Munster pour ses caractéristiques particulières liées à la situation géographique de la vallée et au peu de mobilité de la population. Mankel décrit les raisons pour lesquelles il consacre sa grammaire au parler de la Vallée de Munster dans l'édition de 1883 et dans celle plus tardive de 1886 :

Da das Münsterthal von hohen, breiten Gebirgszügen eingeschlossen ist und eine fast völlig abgeschlossene Welt bildet, hat die alemannische Mundart seiner mit grosser Zähigkeit an ihren Sitten und Bräuchen festhaltenden Bewohner sich nicht nur im ganzen unvermischt erhalten, sondern auch eine so eigenartige Gestalt angenommen, dass eine besondere Darstellung dieser Mundart wohl gerechtfertigt ist. (Mankel 1883 : 2)

Die Sprache der Bewohner dieser drei Thäler ist ein Zweig der alemannischen. Dieselbe hat sich, da der Verkehr der Thalleute mit den Nachbargebieten durch die umgebenden mächtigen Bergrücken sehr erschwert ist, so eigenartig ausgebildet, dass die eine besondere Darstellung verdient. (Mankel 1886 : 1).

La grammaire du parler de la vallée de Munster est suivie du dictionnaire *Wörterbuch der münsterthaler Mundart*. Les deux mentions de la singularité du parler dialectal de la Vallée de Munster « eigenartige gestalt » et « eigenartig ausgebildet » sont les deux premières mentions d'une longue série (cf. 2.1) de qualificatifs attribués aux parlers dialectaux d'Alsace.

hanauischen am nächsten; sie bildet den Abschluss derselben nach S. und ist gleichzeitig das Übergangsgebiet zwischen ihr und der des Kochersbergs. [...]

1.3.2 Hans Lienhart *Laut – und Flexionslehre der Mundart des mittleren Zornthales* (1891)

La grammaire de Lienhart (1891) est consacrée à la région de la vallée moyenne de la Zorn s'étirant d'ouest en est de Steinbourg à Mommenheim. Cette grammaire a été rédigée pour l'obtention du titre de docteur de l'université de Strasbourg. Des travaux liminaires (listes de mots) avaient déjà paru de 1886 à 1888 dans le *Jahrbuch für Geschichte und Literatur Elsass-Lothringens*³³⁸, l'organe de l'une des sections du Club Vosgien.

Dans l'ouvrage de 1891, la préface de Lienhart est ponctuée de données ethnographiques, parfois à la frontière du folklorique³³⁹, qui nous renseignent aujourd'hui sur la perception d'*en-haut* du mode de vie des locuteurs d'*en-bas* au XIX^e siècle :

Die Thalbewohner zeichnen sich aus durch Arbeitsamkeit und Sparsamkeit, und aus diesem Grunde kann man ihnen einen gewissen Grad von Wohlhabenheit nicht absprechen, die in manchen Ortschaften auch äusserlich ihren Ausdruck findet in der Anlage von verhältnismässig zahlreichen Neubauten. In ihren Sitten und Gewohnheiten, ihren Trachten, überhaupt in ihrer ganzen Lebensweise sind sie sehr konservativ, namentlich in den evangelischen Gemeinden : in allen diesen Dingen sind sie z. T. eng verwandt mit den biedereren Bewohnern des Hanauerlandes, was bei ihrer früheren politischen Zusammengehörigkeit mit denselben auch ganz natürlich ist. (Lienhart 1888 : 2-3)

Lienhart (1888 : 3) donne également des précisions sur l'appartenance linguistique du parler de la vallée moyenne de la Zorn et indique que de par sa situation géographique, des éléments étrangers au parler – supposé pur à un moment *x* – sont intégrés depuis bien longtemps :

Ihr Wesen ist deutsch, ihre Sprache ist deutsch : die Mundart des mittleren Zornthals gehört zum alemannischen Sprachzweig; der lebhafteste Handelsverkehr, der sich durch das Thal zieht, hat allerdings schon eine beträchtliche Anzahl fremder Elemente für den Wortschatz abgegeben, die jetzt zum grössten Teil in den allgemeinen Gebrauch übergegangen sind. Innerhalb des Elsassischen steht die Zornthaler Mundart der

³³⁸ *Jahrbuch für Geschichte und Literatur Elsass-Lothringens* (1886 : 112–144); (1887 : 23–56) et (1888 : 18–52).

³³⁹ La part de folklore apportée par Lienhart dans son dictionnaire varie de descriptions « ayant pour objet l'étude des arts et traditions populaires (d'un pays, d'une région, d'un groupe humain) » (sème 1) à des commentaires « d'un pittoresque facile et dépourvu[s] de sérieux » (sème 2) (TLFI : «folklore « <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?50;s=33439425>, dernière consultation le 20.11.2021)

Lienhart commente ensuite l'une des caractéristiques des parlers du Kochersberg : la fermeture de/a/en [o] qu'il qualifie de « Vergröberung der Mundart » (Lienhart 1888 : 3). La fin de la présentation ethno-linguistique vire au commentaire folklorique (sème 2), ce qui n'est pas rare dans les ouvrages de l'époque (cf. *supra*). Dans la dialectologie de la fin du XIX^e siècle, les données folkloriques (sèmes 1 et 2) sont souvent intégrées aux descriptions linguistiques, comme c'est le cas ci-dessous :

[u]nd merkwürdig, mit dieser Vergröberung der Mundarten auf dem Wege von N. nach S. hält gleichen Schritt die der Menschen überhaupt : die Zornthäler bilden auch hier den Übergang zwischen den gesitteten Hanauern und den seit alter Zeit sprichwörtlich bekannten groben Kochersbergern, die den oberelsässischen Sundgauern in dieser Hinsicht nicht nachstehen (Lienhart 1891 : 3)

1.3.3 Wilhelm Kahl *Mundart und Schriftsprache im Elsass* (1893)

Kahl n'est pas alsacien, il est originaire de Saxe, mais ses fonctions (« kommissionierter Kreisschulinspektor ») l'ont amené à vivre en Alsace. Dans sa préface, Kahl indique pourquoi il se penche sur le cas de l'alsacien :

Hauptsächlich berücksichtigte ich die im Elsass gesprochene Mundart, da ich sie durch langjährigen Aufenthalt in dem schönen Land, das mir zur zweiten Heimat geworden ist, besser kenne als andere Dialekte; doch habe ich aus diesen mancherlei herbeigezogen. (Kahl 1893 : Vorwort)

Nous détaillons plus amplement le contenu de cet ouvrage, car Kahl y donne plusieurs fois son point de vue sur les relations entre parlers dialectaux et *Schriftsprache/Standardsprache* qui se font très ambivalentes chez lui et qui n'entrent pas dans les catégories communes aux autres auteurs.

L'ouvrage contraste les différences (« Hauptunterschiede ») des parlers dialectaux alsaciens et de l'allemand. Il est destiné aux maîtres de l'école élémentaire, dont la tâche principale est d'inculquer aux élèves des compétences correctes en expression écrite et orale [« Fertigkeit im richtigen mündlichen und schriftlichen Gedankenausdruck » (Kahl 1893 : Vorwort)]. Kahl justifie la réalisation de son ouvrage de la façon suivante :

[d]ass die Mundart, in der die Schüler aufwachsen und deren sie sich ausserhalb der Schule fast ausschliesslich bedienen, der Erreichung dieses Zieles *grosse Schwierigkeiten entgegengesetzt, ist längst anerkannt*. Der Lehrer sollte deshalb wissen, zu welchen Fehlern die Schüler durch die Mundart vornehmlich verleitet werden, *da er nur so den Einfluss der Mundart auf die Sprache seiner Schüler erfolgreich bekämpfen kann*³⁴⁰. [...] Mein Streben ging dahin, nicht nur dem Lehrer ein Hilfsmittel für den Unterricht in der deutschen Sprache zu bieten, sondern auch weitere Kreise auf die wichtigsten Eigentümlichkeiten der elsässischen Mundart aufmerksam zu machen und hierdurch einen Beitrag zur elsässischen Volkskunde zu liefern. (Kahl 1893 : Vorwort)

Cet extrait de la préface de Kahl met à jour le grand écart qu'il y a entre l'objectif officiel, qui est pour les enfants de pouvoir s'exprimer avec *Fertigkeit* dans la langue allemande standard expurgée de ses influences dialectales, objectif freiné par la pratique intensive des parlers dialectaux. Pour le maître d'école, il s'agit donc de combattre avec succès les influences des parlers dialectaux sur la langue standard. Néanmoins, à la fin de l'extrait, Kahl mentionne un objectif plus personnel, loin des directives officielles ; ce n'est alors plus uniquement le *Kreissschulinspektor* qui écrit, mais le linguiste, qui tout comme ses collègues, cherche à consigner les particularités (« Eigentümlichkeiten ») des parlers dialectaux d'Alsace.

Plus loin dans la préface, Kahl indique très clairement qu'il est tout aussi légitime d'étudier les parlers dialectaux que le vieux-haut-allemand ou que n'importe quelle autre branche (« Zweig ») de l'allemand, ce qui vient fortement nuancer les objectifs pédagogiques officiels cités plus haut :

[n]icht selten musste ich mich auf Andeutungen beschränken, die aber genügen werden, dem strebsamen Leser für eigene Untersuchungen und Zusammenstellungen den richtigen Weg zu weisen. Denselben Zwecke können die den Anmerkungen zugewiesenen wissenschaftlichen Belegstellen dienen, die zugleich zeigen mögen, dass die Mundart wissenschaftlicher Durchforschung und Bearbeitung ebenso würdig ist und ebenso fähig ist, wie etwa das Althochdeutsche oder irgend ein anderer Zweig der deutschen Sprache. (Kahl 1893 : Vorwort)

Un certain antagonisme est clairement perceptible tout au long de l'ouvrage, entre le besoin pour le maître d'école de combattre les parlers dialectaux afin que les élèves s'approprient les prononciations et graphies du standard et le fait que les parlers dialectaux doivent servir d'outil à l'enseignant pour expliquer certains mots et expressions de la langue standard qui diffèrent des parlers dialectaux. Kahl se pose aussi en défenseur des parlers dialectaux. Il n'est

pas question pour lui de les éradiquer au profit du standard (cf. *infra*), mais bien de les employer à l'école selon une double articulation : leur emploi contrastif pour attirer l'attention des élèves sur les fautes (« Fehler ») qu'ils font dans leur emploi de la langue écrite (ex. scripturalisation de *Schtall* pour *Stall* ou *geischtlich* pour *geistlich*) et leur utilité pour l'acquisition du standard.

L'ouvrage présente une première partie de description grammaticale présentée de façon classique : « A. Lautlehre » ; « B. Flexionslehre » ; « C. Syntax » ; « D. Wortschatz ». Suivent ensuite trois parties plus courtes : « 2. Vorzüge der Mundart vor der Schriftsprache » ; « 3. Die Mundart im Dienste der Worterklärung » et « 4. Die Mundart im Lesebuch ». La partie 2 se présente comme un manifeste contre les tentatives de vouloir éradiquer les parlers dialectaux allemands. Kahl (1893 : 47-48) pose à la fin de la première partie une question rhétorique à laquelle il répond directement au début de la deuxième :

[w]äre [es] aber nicht viel bequemer, den lästigen Zwiespalt, der zwischen Mundart und Schriftsprache besteht und der dem Unterrichte so viele Schwierigkeiten bereitet, dadurch aus der Welt zu schaffen, dass man Mundart mit Stumpf und Stiel ausrottet ? [...] Soll etwa um dessentwillen, was ich an dem elsässischen Dialekt gerügt habe [...] die Schule sich in den Dienst der Bestrebungen stellen, die auf Ausrottung der Mundarten – wofem diese überhaupt je gelingen kann – abzielen? Mit nichten! Vielmehr müssen die Schüler, und zwar besonders der Anstalten, denen die Ausbildung der Volksschullehrer obliegt, davor gewarnt werden, verächtlich auf ihren Dialekt herabzusehen. So gross und unbestritten die Verdienste sind, welches sich Männer wie Opitz und Gottsched um die Feststellung einer einheitlichen deutschen Schriftsprache erworben haben – wir wissen es heute besser, dass die Mundarten nicht Abarten des Schriftdeutsch, nicht verderbtes Hochdeutsch sind.

L'utilité des parlers dialectaux pour l'apprentissage de la langue standard est détaillée dans la troisième partie de l'ouvrage. Dans cette partie, Kahl indique qu'une présence plus développée de la littérature dialectale dans les livres de lecture des enfants serait souhaitable, tout en indiquant les problèmes qu'occasionnent les textes en dialecte, notamment l'intercompréhension difficile entre les textes rédigés dans les dialectes de l'espace bas-allemand et ceux provenant de l'espace haut-allemand.

³⁴⁰ C'est nous qui soulignons.

1.3.4 Charles Schmidt *Wörterbuch der Strassburger Mundart. Aus dem Nachlasse* (1895)

Le dictionnaire du parler dialectal de Strasbourg publié par Schmidt (1895) repose sur la collecte lexicographique de son ami Stromwald, qui lui remet son manuscrit en 1880 afin que celui-ci ne soit pas égaré par ses héritiers (Schmidt 1895 : XVII). Schmidt indique dans sa préface que le manuscrit de Stromwald est d'un grand intérêt,

denn die ziemlich mageren Wortverzeichnisse ausgenommen, die dem «Pfungsmontag « und dem 1877 erschienenen «Elsässer Schatzkästel « angehängt sind, gibt es jetzt noch kein Glossar der Sprache, der wir uns unter uns bedienen. August Stöber hat Jahre lang Stoff gesammelt für ein, die sämtlichen elsässischen Dialekte umfassendes Idiotikon, ist aber nicht mehr dazu gekommen dieses auszuarbeiten; man muss es bedauern, denn er alleine wäre einer solchen Aufgabe gewachsen gewesen. Um wenigstens für Strassburg die Lücke auszufüllen, schien es gerathen, die Arbeit Stromwalds zu ordnen und wo möglich zu vervollständigen. Ich that dies im Laufe des Jahres 1885; so entstand ein erster Entwurf. (Schmidt 1895 : XVII)

A la suite de ce paragraphe, Schmidt donne l'une des raisons pour lesquelles il a publié son dictionnaire du strasbourgeois : il lui semblait plus approprié qu'un Strasbourgeois publie un dictionnaire de son parler, plutôt qu'un étranger. Les luttes idéologiques percent dans l'extrait *infra* : Schmidt se sent plus compétent et plus légitime en tant que locuteur « local » et développe aussi une irritation identitaire que l'on pourrait résumer par « ce n'est pas aux autres de parler de mon dialecte ».

Als Jahre später ein Germanist, Professor an der hiesigen Universität, mit dem Vorhaben auftrat, ein *elsässisches* Idiotikon herauszugeben, dachte ich, es wäre der Natur gemässer, wenn wenigstens ein *Strassburger* Glossar von einem Eingeborenen ausgearbeitet würde, als von einem Eingewanderten. Ich machte mich daher an eine wiederholte Durchsicht meines ersten Entwurfs. (Schmidt 1895 : XVII)

Schmidt fait référence dans le passage *supra* à Ernst Martin, germaniste allemand né à Iena en 1841³⁴¹ qui publiera avec Hans Lienhart le *ElsWB* (cf. 1.3.6). En-dehors de la motivation quasi ethnique de produire un dictionnaire du strasbourgeois, Schmidt indique que sa raison principale d'écriture (« Haupt-Anliegen ») repose sur

[...] den Beweis zu führen, dass unser Dialekt nicht, wie man oft geringschätzend behauptet, ein verdorbener ist, sondern grossentheils das reine Hochdeutsch des

³⁴¹ <http://runeberg.org/salmons/2/16/0715.html>, (dernière consultation le 24.02.2021)

Mittelalters. Unser *Wib, min, Hüs, Mús*, u.s.w., reichen Jahrhunderte weit hinauf. Ich war überhaupt bestrebt, die Tradition so weit als möglich zu verfolgen; viele unserer Ausdrücke, die längst von den Schriftgelehrten nicht mehr gebraucht werden, finden sich bei uns schon vor fünf bis sechshundert Jahren. Die, aus Schriftstellern und Urkunden angeführte Beispiele, sollen diese Persistenz bezeugen. (Schmidt 1895 : XVIII)

Dans le passage suivant, Schmidt aborde la dichotomie entre parler dialectal et *Hochdeutsch*, qui se concentre dans son discours, sur les parts lexicales :

[es] ist mir möglich geworden, nahezu vollständig den Strassburger Sprachsatz herzustellen wie er noch heute von unseren Landsleuten bewahrt wird. Alle anderen sowohl elsässischen als ausserelsässischen Dialekte habe ich unberücksichtigt gelassen, es wäre allerdings interessant auch in diesen einzelne unserer Wörter nachzuweisen, die dermalen nicht mehr zum sogenannten Hochdeutschen gehören. (Schmidt 1896 : XVIII)

Une grande partie de la préface est consacrée aux différences entre l'allemand standard et le dialecte, ainsi que sur les influences du français et de l'allemand sur le strasbourgeois. Nous aborderons ces commentaires dans le point 2.3.

1.3.5 Victor Henry *Le dialecte alaman de Colmar en 1870, grammaire et lexique* (1900)

La grammaire de Victor Henry est singulière sous plusieurs aspects : le premier est sa langue de rédaction, le français, qui se différencie de toutes les autres publications qui sont en allemand. Cette grammaire est rédigée à Paris par Henry après qu'il a opté pour la France en 1871. Il n'est retourné en Alsace qu'à de rares occasions, tel qu'il l'indique dans la préface de son ouvrage :

[...] j'ai quitté l'Alsace en 1871 et n'y suis plus retourné que pour peu de jours à de rares intervalles : c'est donc une étude rétrospective que j'offre à mes compatriotes d'autrefois et aux germanistes de tous pays. (Henry 1900 : VII)

Henry (1900 : VIII) propose dans sa grammaire de « conserver aux germanistes futurs une image exacte d'un patois germanique du XIX^e siècle, en voie de disparition comme tous les patois ». Nous le verrons plus en détail *infra*, la préface d'Henry est influencée par l'idéologie anti-allemande de l'époque. Se détache aussi une volonté de présenter une grammaire et un lexique purifiés de toute forme d'emprunt. Le « tableau fidèle » qu'Henry (1900 : VIII) propose de « retracer » semble alors être bien plus le reflet idéologique d'une langue pure fantasmée.

La charge idéologique présente dans la préface de l'ouvrage permettra (cf. *infra*) de récolter un discours épilinguistique beaucoup plus fourni que pour d'autres ouvrages analysés. Les données autobiographiques que renseigne Henry (1900 : IX) dans sa préface donnent des informations sociolinguistiques précieuses, notamment sur les attitudes linguistiques de sa mère :

Je suis né à Colmar en 1850. Mon père était Lorrain et ne savait point d'allemand ; mais ma mère était Colmarienne. Si elle ne m'a jamais parlé qu'un excellent français, du moins l'ai-je souvent entendue parler colmarien aux gens de service, aux vigneron, à telle ou telle de ses amies et à sa propre mère. Celle-ci, née à Colmar un peu avant la Révolution, représentait la tradition de notre langage dans toute sa pureté : elle parlait fort bien le français, mais comme une langue apprise, et, sachant d'ailleurs que son accent n'était point des plus corrects, elle évita dans mon bas âge de causer en français avec moi, de peur de gêner le mien. C'est donc à elle que je dus de savoir l'alsacien, de comprendre plus tard les domestiques et mes camarades d'école, de pouvoir me mêler aux conversations familières de nos amis ; car nous en avions plusieurs, des deux sexes, qui, bien que se servant habituellement de la langue française, ne se refusaient pas le plaisir d'un proverbe, d'une facétie ou même d'une conversation tout entière dans la langue pittoresque et savoureuse du terroir. Entre autres le juge de paix et la directrice des écoles maternelles de Colmar, qui fréquentaient assidûment notre maison, y apportaient souvent, comme regain de leurs pénibles fonctions, quelque anecdote naïve ou piquante, qu'ils contaient et mimaient avec une verve communicative.

Dans la jeunesse de l'auteur, l'alsacien semble être considéré par les classes bourgeoises comme un objet « pittoresque » employé pour s'amuser ou raconter des anecdotes. D'un autre côté, l'alsacien est aussi employé dans la classe bourgeoise et l'auteur évoque des éléments de bien-être, de plaisir et d'authenticité humaine. C'est également la langue des couches inférieures, donc socialement marquée.

1.3.6 Ernst Martin/Hans Lienhart *Wörterbuch der elsässischen Mundarten* (1899)

Ernst Martin et Hans Lienhart ont des sociobiographies très différentes : le premier est allemand (né à Léna) et est fils de médecin. Il enseigne dans les universités de Heidelberg, de Fribourg-en-Brisgau et de Strasbourg.

Hans Lienhart naît quant à lui à Duntzenheim, dans l'arrière-Kochersberg, et est fils de cultivateur.

L[ienhart] exerça de 1886 à 1898 dans différents établissements secondaires, à Bouxwiller, Metz, Saverne, Barr, fut directeur de la Realschule de Sainte-Marie-aux-Mines de 1898 à 1906, ensuite à la Realschule St. Johann (futur lycée Kléber St-Jean) à Strasbourg, pour prendre en 1918 la direction de l'Oberrealschule (futur lycée Kléber Palais). Il fut relevé de ses fonctions en 1919 et termina sa carrière d'enseignant au Gymnase protestant de Strasbourg.³⁴²

Bien que les deux hommes aient suivi des parcours différents, ils s'associent pour publier le *Wörterbuch der elsässischen Mundarten* (1899-1907), un dictionnaire des parlers dialectaux alsaciens qui continue à faire référence aujourd'hui³⁴³.

Dans la préface de l'ouvrage, Martin et Lienhart (1899a : III) indiquent clairement la visée scientifique de leur entreprise et mettent l'accent sur la différence entre dialecte et langue standard (voir le premier passage en italique, *infra*). Les deux auteurs indiquent également et peut-être de façon trop alarmiste pour l'époque, le danger d'une « Verhochdeutschung des Elsässischen » (Hartweg 1991 : 153) [voir deuxième passage en italique] :

[d]as Wörterbuch der elsässischen Mundarten soll den Wortschatz der heutigen Volkssprache in den Bezirken Ober – und Unterelsass — abgesehen von den kleinen Gebieten mit romanischer Sprache — wissenschaftlich bearbeitet zusammenfassen. *Es soll besonders die von der Schriftsprache abweichenden Wörter und Wendungen dieser Dialekte verzeichnen und in aller Kürze erklären*³⁴⁴. Soweit sich Erzeugnisse der Volkspoesie, Lieder, Sprüche, Rätsel u. a. an einzelne Wörter anknüpfen lassen, sollen sie mitgeteilt werden, ebenso Sitten und Gebräuche, Aberglauben und Sprichwörterweisheit. Der heutige Bestand an solchen Überlieferungen ist nur ein Teil des früheren, in älteren Quellen bezeugten; und wo immer der Besitz der Gegenwart an solchen Äusserungen des Volkslebens und der Volksrede sich litterarisch [sic] schon

³⁴² <https://www.alsace-histoire.org/netdba/lienhart-hans/>, (dernière consultation le 24.02.2021)

³⁴³ Par manque d'un autre dictionnaire scientifique plus élaboré.

³⁴⁴ C'est nous qui soulignons

in früherer Zeit nachweisen lässt, suchten wir die Zeugnisse hierfür zu sammeln und zu verwerten. Gelegentlich haben wir allerdings auch, jedoch mit besonderer Bezeichnung, Ausdrücke aus der älteren Litteratur [sic] aufgenommen, welche heute fehlen. Im Ganzen aber durften und mussten wir die Darstellung der vergangenen Sprachverhältnisse der Zukunft überlassen, welche namentlich die jetzt noch ungedruckten Litteraturquellen der älteren Zeiten leichter und reichlicher wird benutzen können. *Dagegen die elsässischen Mundarten sind unzweifelhaft gerade jetzt im Begriff durch die innige Berührung mit der deutschen Schriftsprache ihre Eigenheiten abzuschleifen und zum guten Teil aufzugeben : es ist hohe Zeit, wenn diese wenigstens für die Wissenschaft erhalten werden sollen*³⁴⁵.

C'est donc le traitement scientifique des parlers dialectaux d'Alsace qui motive – entre autres – la rédaction de ce dictionnaire. Mais cela n'est pas spécifique à l'Alsace. De nombreuses grandes entreprises de « conservation » démarrent à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, qu'elles soient sous une forme scientifique ou non. Parmi ces entreprises de « conservation » on peut notamment citer du côté de la sphère germanophone

- le *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten* (1909) publié sur le modèle de *ElsWB* (Follmann 1909 : Vorwort)
- le *Schweizerisches Idiotikon*, dont les huit premiers tomes ont paru entre 1880 et 1920 (Landolt & Roth 2021 : 144) et qui présente la particularité d'être un dictionnaire diachronique et dialectal, puisqu'il renferme du lexique depuis la fin du Moyen Age. Ce dictionnaire a également le statut de dictionnaire national en Suisse.
- le *Rheinisches Wörterbuch*, dont les travaux de collecte commencent en 1905
- le *Pfälzisches Wörterbuch*, dont les travaux préparatoires s'étendent de 1858 à 1911 mais dont le premier tome ne verra le jour qu'en 1965 (Christmann & Krämer 1968 : VII)

Il s'agit en quelque sorte d'un pendant au collectage folklorique et cela témoigne d'un monde en train de changer. Les deux auteurs proposent une vision d'ensemble des parlers dialectaux,

³⁴⁵ C'est nous qui soulignons.

mais aussi des coutumes et des expressions populaires. Les expressions relevées sur le 'TERRAIN' sont contrastées dans le dictionnaire en diachronie avec la littérature ancienne produite en Alsace.

La création d'un dictionnaire des parlers dialectaux d'Alsace est soutenue par le secrétaire d'État Maximilian von Puttkammer (1831-1906). Science et politique sont ici étroitement imbriquées.

In dem angegebenen Sinne, Sprache und Sitte des Landes sorgfältig und übersichtlich dargestellt zu sehen, war ein Wunsch Seiner Excellenz des Staatssekretärs für Elsass-Lothringen. Herr von Puttkamer wandte daher, als er von unserem Unternehmen Kenntnis erhielt, diesem seine Fürsorge zu, und seinem lebhaften Interesse für die Sache haben wir es zu verdanken, dass dem Werke die Unterstützung aus Landesmitteln gewährt wurde, welche allein eine Ausführung in würdiger Weise möglich machte³⁴⁶; er billigte auch unsere Beschränkung auf das Elsass, da die Sprache und Volksüberlieferung Deutsch-Lothringens wegen der grossen Verschiedenheit von der elsässischen, sowie wegen des Mangels an älterer Litteratur [sic] und selbst an wissenschaftlichen Vorarbeiten eine eigene, hoffentlich später nachfolgende Behandlung verlangt.

L'engagement sociétal pour la collecte de données linguistiques a été très fort dans les milieux universitaires et intellectuels (voir la liste de noms suivis d'un « L » [« Lehrer »] ou d'un « S » [« Seminarist »] dans la préface) ; Martin et Lienhart (1899 : V) ont pu collecter en quelques années 100 000 notices, dont 5 000 émanent spécifiquement de la collecte menée par cinq professeurs, pasteurs et un gardien d'usine, ce qui ne garantit effectivement pas la représentativité et la validité des notices rassemblées.

³⁴⁶ C'est nous qui soulignons.

2 Illustration et construction de l'alsacien

Après avoir présenté les lexicographes alsaciens et le contenu de leurs œuvres, il sera question dans cette sous-partie des contenus des préfaces des différents ouvrages présentés précédemment. La lecture attentive de ces préfaces a permis de dégager une tendance, celle de l'*illustration* et la construction de l'alsacien qui, à l'époque où ces dictionnaires ont été rédigés, ne fonctionnait pas encore comme glottonyme.

Nous reprenons dans ce point le terme *illustration* au sens où l'emploie Richez (1993 : 84), c'est-à-dire « au sens plus ancien d'apparition, du latin *lustrare*, éclairer. Il s'agit de faire apparaître l'Alsace, de la révéler, de la donner à voir ». Richez emploie cette analyse du terme *illustration* pour commenter le contenu de la *Revue alsacienne illustrée* (1898-1914) qui propose alors un véritable « inventaire de l'Alsace » (Richez 1993 : 84). Cette notion d'inventaire, de document que l'on peut consulter à souhait, se retrouve dans les entreprises lexicographiques décrites dans le point 0. L'*illustration* de l'alsacien est particulièrement prégnante chez Maeder qui, comme nous l'indiquons dans le point 1.2.1.1.1, qualifie son dictionnaire du mulhousien de « musée » comportant des « galeries ».

C'est en considérant les productions lexicographiques dans leur intégralité que se révèle ce besoin de *montrer* les différences des parlers dialectaux alsaciens, leur *Eigenthümlichkeit*, que ce soit par rapport à un autre parler dialectal (voir 2.1.2) ou à l'allemand standard (voir 2.1.1). Ces différences sont mises à jour soit par un commentaire épilinguistique – ce qui est la stratégie la plus répandue dans les préfaces étudiées – soit par un commentaire métalinguistique – plus rare – accompagné ou non d'un commentaire épilinguistique de la description métalinguistique : ex. critique d'une prononciation palatalisée. La différence avec un référent *x* est montrée par le commentaire métalinguistique (la palatalisation), cette différence est ensuite commentée de façon subjective – la palatalisation en question est considérée comme vulgaire.

A ce besoin de *montrer* le particularisme des parlers dialectaux d'Alsace s'ajoute dans les premiers dictionnaires édités, la volonté de pallier l'absence d'ouvrages lexicographiques préalables, comme c'est le cas chez Ulrich (voir exemple 592) qui entreprend en 1880

l'écriture d'un dictionnaire du strasbourgeois qui restera sous la forme d'un manuscrit (voir 1.2.1.1.2). Quinze ans plus tard, Schmidt (1895 : XVIII) [voir citation complète dans 1.3.4] se plaint quant à lui de l'absence d'un dictionnaire « der Sprache, der wir unter uns bedienen ». Il déplore également que Stöber ne soit pas parvenu à l'édition de son dictionnaire des parlers alsaciens. Si chez Ulrich (exemple 592, *supra*) l'élaboration d'un dictionnaire du strasbourgeois prend une teinte universelle, au sens où tout germanophone doit pouvoir se servir de son dictionnaire (« damit diese Landessprache nicht nur die geborenen Straßburger, sondern alle diejenigen, die der deutschen Sprache mächtig sind, geläufig lesen und dessen Sinn gleich fassen können »), l'entreprise semble être toute autre chez Schmidt (1895 : XVII), qui indique qu'il n'existe pas encore de dictionnaire « der Sprache, der wir *uns unter uns*³⁴⁷ bedienen ». La démarcation occasionnée par l'emploi de « unter uns » renforce la dimension idéologique que prête Schmidt à son ouvrage, tel que nous l'indiquons déjà dans le point 1.3.4 avec le passage suivant :

[a]ls Jahre später ein Germanist, Professor an der hiesigen Universität, mit dem Vorhaben auftrat, ein elsässisches Idiotikon herauszugeben, dachte ich, es wäre der Natur gemässer, wenn wenigstens ein Strassburger Glossar von einem Eingeborenen ausgearbeitet würde, als von einem Eingewanderten. Ich machte mich daher an eine wiederholte Durchsicht meines ersten Entwurfs. [Schmidt 1895 : XVII]

La distribution des variétés linguistiques est très distincte chez Schmidt et nous renseigne sur son positionnement idéologique. Avec l'emploi de la formule « der Sprache, der wir *uns unter uns*³⁴⁸ bedienen », les parlers dialectaux d'Alsace (dans le cas du dictionnaire de Schmidt, il s'agit plus précisément du strasbourgeois) font figure d'ethnolecte, d'identificateur ethnique strict. L'indication « es wäre der Natur gemässer, wenn wenigstens ein *Strassburger* Glossar von einem Eingeborenen ausgearbeitet würde, als von einem Eingewanderten », vient renforcer la dimension ethnolectale exclusive qu'attribue Schmidt au parler dialectal de Strasbourg et – on peut le supposer – par extrapolation aux autres parlers dialectaux d'Alsace. Se dégage donc chez Schmidt une logique d'*in-group* alsacien/*out group* allemand mise en évidence avec les adjectifs substantivés « Eingeborenen » et « Eingewanderten » s'opposant dans l'argumentation. Au sein même de l'*in-group* alsacien semble se détacher une communauté restreinte locutrice du parler dialectal de Strasbourg. Schmidt étant locuteur de ce parler, il entreprend donc la rédaction du glossaire (« Glossar »), pour qu'au moins

³⁴⁷ C'est nous qui soulignons.

³⁴⁸ *Ibid.*

(« wenigstens ») ce glossaire soit traité par un membre de la communauté de l'*in-group* de référence, comme si un locuteur extérieur à ce groupe ne pouvait pas s'occuper légitimement d'une telle entreprise.

2.1 La *Eigenthümlichkeit* des parlers dialectaux d'Alsace

A la fin du XIX^e siècle, dans les milieux lettrés, la pratique du standard allemand est socialement valorisée ; les parlers dialectaux semblent subitement dotés de particularités phonologiques, morphologiques et lexicales devant absolument figurer dans des dictionnaires ou des grammaires. La mise en avant de la *Eigenthümlichkeit* des parlers dialectaux d'Alsace traduit les différences ressenties à la fin du XIX^e siècle, entre les dialectes et la *Hochsprache*, dont l'emploi se répand alors de plus en plus dans la société. La mise en avant des particularités des parlers dialectaux d'Alsace peut se faire de façon explicite ou implicite.

Malgré l'emploi des termes *Eigenthümlichkeit*, *Charactereigenschaften*, *eigenartig*, etc., les auteurs qui les emploient ne donnent le plus souvent pas de définition plus précise de ces termes. Dans les cas où le particularisme est implicite, l'auteur se contente d'une formule généralisante mentionnant la particularité ou la spécificité, mais ne détaille pas en quoi le parler ou le groupe de parlers étudié(s) se différencie par rapport à d'autres parlers dialectaux. Le tout se fait de façon implicite. C'est le cas par exemple chez Mankel (1886) qui indique dans l'exemple 595 que « [die Sprache der Münsterthäler hat sich] so eigenartig ausgebildet, dass sie eine besondere Darstellung verdient ». Il ne mentionnera que plus loin dans sa préface quelques traits qui lui semblent particuliers, mais n'indiquera pas de variété-étalon à l'aune de laquelle il contraste celle du parler de la vallée de Munster. On peut cependant supposer qu'il prend sa propre variété comme variété de référence, la pratique étant courante au XIX^e siècle. Les précisions sur le particularisme surviennent parfois sous la forme d'un commentaire métalinguistique quelques paragraphes après l'évocation du particularisme dialectal, ou ne surviennent pas du tout et sont remplacées par un commentaire épilinguistique, folklorique, parfois même moral (voir exemple 594).

Pour une meilleure organisation de cette sous-partie et particulièrement pour la mise en avant des commentaires portant sur la *Eigenthümlichkeit* pas forcément définie, nous avons séparé ce point (2.1) des points 2.2 et 2.3, car la définition de la *Eigenthümlichkeit* reste parfois

floue, alors que les commentaires concernant la conservation/préservation des dialectes (2.2) des influences négatives « externes » et la différenciation des parlers dialectaux par rapport au standard (2.3) sont beaucoup plus précis. Dans ces commentaires, les mentions des éléments linguistiques occasionnant, d'après les scripteurs, le déclin des parlers dialectaux ou lissant leur différence par rapport au standard sont clairement énoncées.

Les exemples de cette sous-partie sont classés de façon chronologique en fonction de la date de parution/écriture de l'ouvrage.

2.1.1 La *Eigenthümlichkeit* par rapport à la *Hauptsprache*

Au sein du sous-corpus des dictionnaires, Ringel (1883) est le seul à contraster implicitement la *Eigenthümlichkeit* du parler dialectal de Wissembourg avec l'allemand standard. Ringel fait partie des pasteurs philologues qui s'appliquent à recenser le parler dialectal de leur village/ville (voir 1.2.1.1.). Il emploie *Eigenthümlichkeit* au pluriel (voir exemple 593), mais ne donnera pas immédiatement les détails de ces particularités. Dans la préface, ces *Eigenthümlichkeiten* sont comparées dans un premier temps à une mine renfermant des trésors :

593. WER DAS INNERE LEBEN EINES VOLKES DESSEN INTELLEKT UND GEMÜTHSART ZU KENNEN VERLANGT, DER MACHE SICH VERTRAUT, NICHT BLOS MIT DER VOLKES HAUPTSPRACHE : ER SCHEUE NICHT AUF DAS TIEFERE EINGEHEN IN DAS ERNSTE STUDIUM DER DIALEKTE DESSELBEN. IN IHREN EIGENTÜMLICHKEITEN WIRD SICH DEM FORSCHER EINE FUNDGRUBE ERSCHLIEBEN, WORAUS SEIN GEIST EDLE SCHÄTZE GEWINNT UND SEIN HERZ SICH ERQUICKT AN SOLCHEN GEWISSEN³⁴⁹. [RINGEL 1883 : 1]

Bien que Ringel n'explique pas quelles sont ces *Eigentümlichkeiten*, on devine cependant en creux, la différenciation d'avec ce que Ringel appelle *Hauptsprache*, c'est-à-dire l'allemand standard. Deux paragraphes plus loin, Ringel apporte quelques éléments descriptifs de cette *Eigentümlichkeit* reposant sur des jugements subjectifs de sa part (voir exemple 594). Ringel mentionnant auparavant la *Hauptsprache*, on peut imaginer que les caractéristiques qu'il mentionne, « Rauheit der Aussprache », « Rohheit ihrer Sentenzen und Sprichwörter in hart anstößigen Kothbildern, dennoch recht kindlich naiv, herzegewinnend, kraftvoll », sont émises en contraste avec des éléments subjectifs implicites caractérisant la *Hauptsprache*.

594. DER WEISSENBURGER DIALEKT KLINGT BEI ETWAS RAUHEIT DER AUSSPRACHE UND BEI SCHEINBAR ANGEWÖHNTER ROHHEIT IHRER SENTENZEN UND SPRICHWÖRTER IN HART ANSTÖßIGEN KOTHBILDERN, DENNOCH RECHT KINDLICH NAIV, HERZGEWINNEND, KRAFTVOLL UND IN GRÖßTEN THEILE [SIC] SEINER TONBEUGUNGEN UND XXX MILDE VERSÖHNEND HARMONISCH³⁵⁰. DIE WEISSENBURGER, AUCH DIE NIEDERE KLASSE NICHT AUSGENOMMEN, STEHEN IN SITTLICHER BILDUNG HOCH GENUG, UM JEDEN ANSTOß ZU VERMEIDEN, DER SCHAMRÖTHE AUF DIE STIRNE DER UNSCHULD BRINGEN KÖNNTE. WIE DIE KLEINEN NOCH UNVERDORBENEN KINDER BEI IHREM SCHWÖREN, FLUCHEN UND SCHELTEN SICH NICHTS BÖSES DENKEN; ABER SO [HABEN DIE WEISSENBURGER UND SCHMÄHWÖRTER]³⁵¹ KEINEN BEGRIFF VON DER TRAGWEITE IHRER SCHIMPFE. [RINGEL 1883 : 2]

³⁴⁹ C'est nous qui soulignons.

³⁵⁰ Ibid.

³⁵¹ Ajout dans la marge de la part de Ringel.

Ringel place également les locuteurs du parler de Wissembourg dans une situation d'imaturité, censée les excuser d'employer des mots et expressions appartenant au registre vulgaire, apparemment caractéristique du parler de Wissembourg. Se dessine déjà dans la préface de ce dictionnaire amateur, l'une des **représentations** les plus tenaces du XXI^e siècle quant à l'**usage diaphasique restreint des parlers dialectaux d'Alsace**.

2.1.2 *Eigentümlichkeit* par rapport aux autres parlers dialectaux

Le premier auteur du corpus à évoquer le particularisme d'un parler dialectal dans sa relation implicite avec les autres parlers dialectaux d'Alsace, c'est Mankel (1886) [voir exemple 595 et 1.3.1]. Il indique que du fait de la **position géographique** de la vallée de Munster, la variété dialectale locale s'est développée de façon très particulière (« so eigenartig ausgebildet »). La *Eigentümlichkeit* n'est pas explicitement citée, mais l'adjectif « eigenartig » est employé pour caractériser le parler de la vallée de Munster.

595. DIE SPRACHE DER BEWOHNER DIESER DREI THÄLER IST EIN ZWEIG DER ALEMANNISCHEN. DIESELBE HAT SICH, DA DER VERKEHR DER THALLEUTE MIT NACHBARGEBIETEN DURCH DIE UMGEBENDEN MÄCHTIGEN BERGRÜCKEN SEHR ERSCHWERT IST, SO EIGENARTIG AUSGEBILDET, DASS SIE EINE BESONDERE DARSTELLUNG VERDIEN³⁵². [MANKEL 1883 : 1]

Ce n'est que trois paragraphes plus loin que Mankel (exemple 596) donne des précisions métalinguistiques sur les caractéristiques principales qui distinguent les parlers de la vallée de Munster (nasalisation des voyelles et diphtongues en position combinatoire) des autres parlers alsaciens, mais le contraste avec les autres parlers est à nouveau implicite.

³⁵² Ibid.

596. IN DER EINEN [GRUPPE] WERDEN DIE VOKALE UND DIPHTHONGE IN GEWISSEN VERBINDUNGEN NASALISIERT, WÄHREND DIES IN DER ANDERN NICHT GESCHIEHT. IN DER ERSTEREN WIRKEN GEWISSE KONSONANTEN UMBILDEND AUF DIE VORHERGEHENDE VOKALE EIN, IN DER ZWEITEN NICHT. FERNER HAT JEDE SPRACHLICHE ABTEILUNG AUSSER DEN IN BEIDEN GEBIETEN VORHANDENEN VOKALEN UND DIPHTHONGEN AUCH IHRE BESONDEREN, WELCHE DIE ANDERE NICHT KENNT. [MANKEL 1886 : 2]

Mankel ne gratifie pas d'un commentaire subjectif les parlars dialectaux de la vallée de Munster à la différence de Lienhart (1886), qui évoque également la *Eigentümlichkeit* (exemple 597), tout en émettant des commentaires subjectifs sur le parler du Kochersberg qu'il compare à celui de la vallée moyenne de la Zorn (exemple 598). Lienhart indique que la fixation par écrit de spécificités grammaticales (« grammatische [...] Eigentümlichkeiten ») d'un parler dialectal permet de mesurer le développement intellectuel (« geistigen Standpunkt ») de ses locuteurs (exemple 597), mais aussi la détermination de leurs traits de caractère (« Charaktereigenschaften »), ce que fait Lienhart dans l'exemple 598. Chez Lienhart se dessine donc une catégorisation socialement classante des locuteurs d'un parler dialectal ; le « gemeiner Mann », par exemple, évite l'emploi de termes abstraits (voir exemple 597) « mit einer gewissen Scheu », c'est-à-dire avec une certaine réserve. Cette affirmation sous-entend l'idée que les parlars dialectaux ne peuvent pas servir à aborder des sujets « sérieux », qu'ils ne sont pas « équipés » pour cela. L'exemple du « gemeiner Mann » choisi par Lienhart détermine aussi quasiment la croyance que les parlars dialectaux sont cantonnés aux classes sociales modestes (qui sont majoritaires en soi dans la société).

597. DIE FIXIERUNG DER GRAMMATISCHEN EIGENTÜMLICHKEITEN UND DES WORTSCHATZES EINER MUNDART HAT EINEN ZWEIFACHEN WERT : EINMAL ERHALTEN WIR DADURCH KUNDE ÜBER DEN GEISTIGEN STANDPUNKT DESJENIGEN VOLKES ODER STAMMES, BEI DEM DIE BETREFFENDE MUNDART HEIMISCH IST, UND SODANN LASSEN SICH AN DER HAND DERARTIGER UNTERSUCHUNGEN MANCHERLEI CHARACTEREIGENSCHAFTEN DESSELBEN FESTSTELLEN. WAS SPEZIELL DEN ELSÄSSISCHEN DIALECT BETRIFFT, SO GENÜGT ES, DEN GEMEINEN MANN ZU BEOBACHTEN, UM ZU ERKENNEN, WIE BEISPIELSWEISE DIE ABSTRACTA MIT EINER GEWISSEN SCHEU

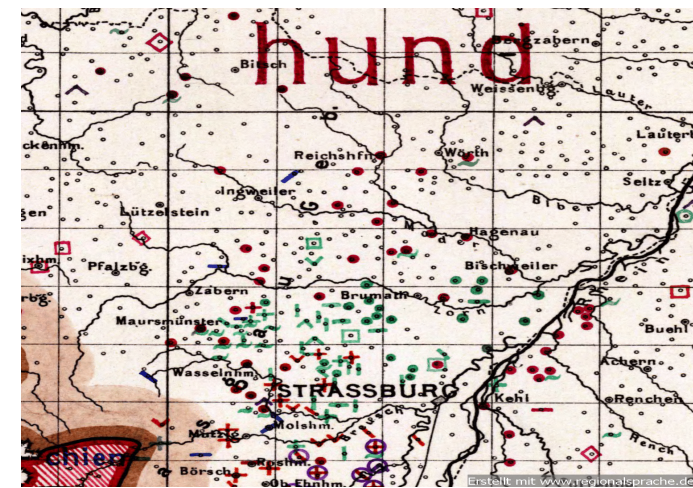
UMGANGEN UND IN DER REGEL DURCH UMSCHREIBUNGEN WIEDERGEgeben WERDEN. [LIENHART 1886 : 112]

Cette corrélation LANGUE-TRAIT DE CARACTERE qu'opère Lienhart est également présente dans son ouvrage de 1891, dans lequel il met en lien les prononciations palatalisées et arrondies du Kochersberg avec le caractère soi-disant grossier de leurs locuteurs. Le discours épilinguistique vient alors quasiment justifier la description métalinguistique faite précédemment (voir exemple 598). Après une description neutre de la situation géolinguistique du parler de la vallée moyenne de la Zorn, la dépréciation du parler du Kochersberg³⁵³ est faite à l'aune des prononciations palatales mi fermées arrondies longues [ö:] qui sont les représentantes d'un *u* ouvert ([u]) dans une majeure partie de l'Alsace (voir carte 15). Ces prononciations [ö:] ne sont cependant pas les seules en usage dans le Kochersberg. On trouve également la prononciation palatale fermée arrondie [y], ainsi que des prononciations diphtonguées correspondant à *u* ouvert ([u]) [voir carte 15], que Lienhart prend comme norme standard de prononciation, alors que lui-même est originaire de Duntzenheim (voir 1.3.2) où les prononciations arrondies sont la « norme ». Dans la dernière partie en italique de l'exemple 598, Lienhart opère une **structuration péjorative nord-sud de l'augmentation du degré de grossièreté des variétés dialectales qui irait de pair avec celle des mœurs des habitants**. Il considère d'ailleurs que le parler de la vallée moyenne de la Zorn forme le trait d'union entre les habitants « civilisés » du Pays de Hanau et des personnages à la « grossièreté proverbiale » du Kochersberg. Il opère ainsi une corrélation entre sa dépréciation phonologique et son évaluation péjorative des mœurs.

598. IHR WESEN IST DEUTSCH, IHRE SPRACHE IST DEUTSCH : DIE MUNDART DES MITTLEREN ZORNTHALS GEHÖRT ZUM ALEMANNISCHEN SPRACHZWEIG; DER LEBHAFTHE HANDELSVERKEHR, DER SICH DURCH DAS THAL ZIEHT, HAT ALLERDINGS SCHON EINE BETRÄCHTLICHE ANZAHL FREMDER ELEMENTE FÜR DEN WORTSCHATZ ABGEGEBEN, DIE JETZT ZUM GRÖSSTEN TEIL IN DEN ALLGEMEINEN GEBRAUCH ÜBERGANGEN SIND. INNERHALB DES ELSÄSSISCHEN STEHT DIE

³⁵³ Les prononciations propres au Kochersberg, sont d'ailleurs déjà mises en scène avec humour par Arnold dans son *Pfingstmontag* (1816). C'est le personnage Claus qui en sera le locuteur. Arnold ira même jusqu'à faire dire à Klaus qu'il ne comprend pas le « Stadtditsch ».

ZORNTHALER MUNDART DER HANAUISCHEN AM NÄCHSTEN; SIE BILDET DEN ABSCHLUSS DERSELBEN NACH S. UND IST GLEICHZEITIG DAS ÜBERGANGSGEBIET ZWISCHEN IHR UND DER DES KOCHERSBERGS. MIT DER ERSTEREN GEMEINSAM HAT SIE DIE NOCH UNGETRÜBTE SILBE UN IM WORTAN- UND -INLAUT, Z.B. ÜNSERE HÜND UNSER HUND; IM KOCHERSBERG IST DARAUS EIN BREITES ÖEN GEWORDEN : ÖENSERE HÖENT [...] K[OCHERSBERG] HAT VIEL MEHR ALTE KÜRZE VERLÄNGERT ALS H[ANAU] UND Z[ORNTHAL]. UND MERKWÜRDIG, MIT DIESER VERGRÖßERUNG DER MUNDARTEN AUF DEM WEGE VON N. NACH S. HÄLT GLEICHEN SCHRITT DIE DER MENSCHEN ÜBERHAUPT : DIE ZORNTHÄLER BILDEN AUCH HIER DEN ÜBERGANG ZWISCHEN DEN GESITTETEN HANAUERN UND DEN SEIT ALTER ZEIT SPRICHWÖRTLICH BEKANNTEN GROBEN KOCHERSBERGERN, DIE DEN OBERELSÄSSISCHEN SUNDGAUERN IN DIESER HINSICHT NICHT NACHSTEHEN³⁵⁴ [LIENHART 1891 : 3]



Fach- und Zeichenschlüssel:

hund	o -nd	e -u-	+ -o-	+ -ö-	x -li-	chien	i -len
hend	o -ind	- -ü-	- -ö-	+ -ö-	x -li-	chin	+ -in
haund	o -d	\ -ue-	\ -oe-	\ -ou-	< -ai-	chi	+ -i
hauid	o -nn	\ -uo-	\ -oo-	\ -ou-	\ -ö-	schin	\ -ié
hann	o -n	\ -ur-	\ -oa-	x -ou-	- -ö-	tché	- -i
had	o -ng	\ -ue-	+ -ö-	\ -ou-	- -ö-	ch-	- -é
hang	o -ngd	\ -ou-	- -ö-	\ -ou-	- -ö-	tch-	- -é
hank	- -u-	\ -ou-	i -ö-	\ -ou-	- -ö-		
hongd	> -ou-	+ -ö-	\ -ou-	\ -ou-	- -ö-		

Carte 15 : réalisation diatopique de mha u à l'exemple du lexème Hund.³⁵⁵

³⁵⁴ C'est nous qui soulignons.

³⁵⁵ WA, carte 532 : mhd. u – Hund. Carte disponible en ligne sur www.regionalsprache.de. (Dernière consultation le 09.03.2021).

Ce que Schmidt (1895) entend par *Eigentümlichkeit* n'est pas autrement précisé, mais il indique très clairement que son dictionnaire porte uniquement sur le lexique (« Sprachschatz ») du strasbourgeois et qu'il n'a pas pris en considération les autres parlers dialectaux d'Alsace ou hors d'Alsace (voir exemple 599) ; ce qui peut signifier que ces autres parlers mentionnés servent de références contrastantes.

599. AUF DIESE WEISE IST ES MIR MÖGLICH GEWORDEN, NAHEZU VOLLSTÄNDIG DEN STRASSBURGER SPRACHSCHATZ HERZUSTELLEN, WIE ER NOCH HEUTE VON UNSEREN LANDSLEUTEN BEWAHRT WIRD. ALLE ANDEREN SOWOHL ELSÄSSISCHEN ALS AUSSERELSÄSSISCHEN DIALEKTE HABE ICH UNBERÜCKSICHTIGT GELASSEN [...]. [SCHMIDT 1895 : XVIII]

600. DIE ELSÄSSISCHEN MUNDARTEN SIND UNZWEIFELHAFT GERADE JETZT IM BEGRIFF DURCH DIE INNIGE BERÜHRUNG MIT DER DEUTSCHEN SCHRIFTSPRACHE IHRE EIGENHEITEN ABZUSCHLEIFEN UND ZUM GUTEN TEIL AUFZUGEBEN³⁵⁶ : ES IST HOHE ZEIT, WENN DIESE WENIGSTENS FÜR DIE WISSENSCHAFT ERHALTEN WERDEN SOLLEN. [MARTIN ET LIENHART 1899 : III]

Martin et Lienhart (voir exemple 600) indiquent quant à eux que la création de leur dictionnaire est liée à la perte des particularités (« Eigenheiten ») des parlers dialectaux d'Alsace du fait de leur contact étroit (« innige Berührung ») avec l'allemand écrit/standard. Cette perte des particularités n'est cependant pas détaillée. Le lecteur de *ElsWB* ne sait pas d'emblée dans quel groupe de locuteurs ces particularités sont en train de se perdre. **On peut cependant poser l'hypothèse que le phénomène cité par les deux auteurs est présent de façon plus intense dans leur propre groupe sociolinguistique, à savoir celui des intellectuels, qui se servent de l'allemand dans sa variété standardisée à l'écrit et qui, à l'oral, devaient employer une variante très proche du standard écrit.** Ce biais possible dans la perception des deux auteurs se confirme en analysant quantitativement les métiers des personnes ayant contribué à la création de *ElsWB* (voir Figure 15), dont l'écrasante majorité est représentée par des élèves-maîtres stagiaires (« Seminarist ») ou des instituteurs

³⁵⁶ C'est nous qui soulignons.

(« Lehrer »). Pour élaborer la figure 1, nous avons extrait la liste des participants (123) à la collecte pour l'élaboration de *ElsWB* présente dans la préface du dictionnaire et l'avons transformée en tableau de données. Dans leur préface, Martin et Lienhart indiquent par une lettre majuscule placée derrière le nom de famille du/de la contributeur/trice s'il/elle est *LehrerIn*³⁵⁷ (« L. ») ou *Seminarist* (« S. »). Les autres métiers sont indiqués dans la plupart des cas. En comptabilisant les deux métiers les plus représentés : *Seminarist* (67 %, soit 78 participants) et *Lehrer* (19 %, soit 23 participants + 2 femmes (2%) = 21%) on arrive à un total de 88 % de participant/e/s (103) qui appartiennent à la catégorie des enseignants. Toujours dans le domaine académique ou religieux on compte également deux *Oberlehrer* (2%) et trois *Pfarrer* (2%).

³⁵⁷ Nous avons relevé 2 femmes institutrices. (voir figure 15)

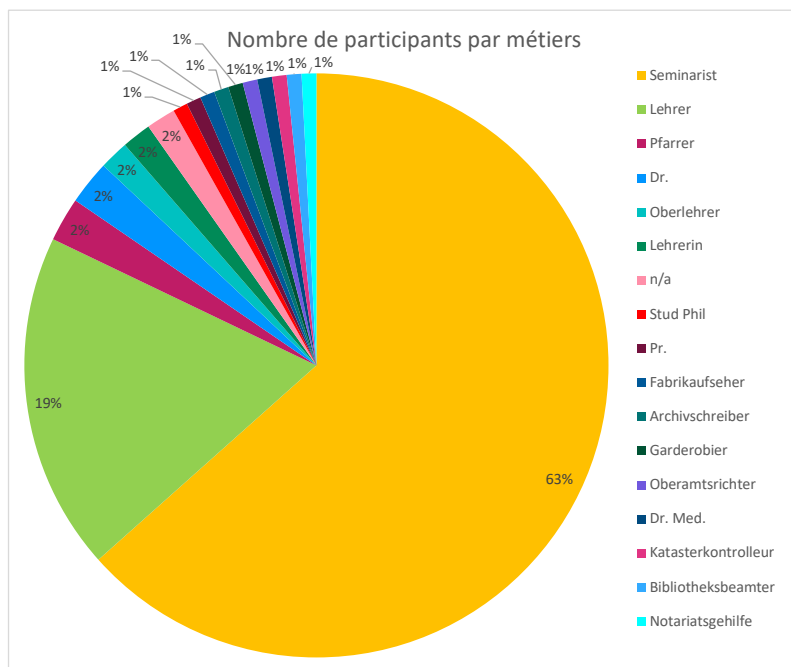


Figure 15 : nombre de participants à la collecte de ElsWB par métier indiqué

Les auteurs de dictionnaires et de grammaires sont donc conscients que les parlers dialectaux qu'ils recensent et analysent comportent des différences avec un autre parler dialectal (ou plusieurs) ou avec l'allemand commun. Cependant, les caractéristiques faisant cette *Eigentümlichkeit* ne sont pas déterminées avec précision et le contraste par rapport à d'autres variétés linguistiques se fait le plus souvent de façon implicite. Certaines caractéristiques sont cependant parfois relevées et font l'objet de commentaires évaluatifs souvent péjoratifs.

2.2 Les parlers dialectaux d'Alsace et leur pureté mythique fantasmée

2.2.1 Éléments explicatifs

Ce point est en lien direct avec le précédent, puisque les caractéristiques des parlers dialectaux seront aussi abordées, mais sous l'angle de leur conservation/préservation. La frontière entre *Eigentümlichkeit* et pureté mythique des parlers dialectaux d'Alsace est ténue, mais comme nous l'indiquons déjà dans 2.1 et comme nous avons tenté de le montrer dans 2.1.1 et 2.1.2, l'emploi de la *Eigentümlichkeit* est à la fin du XIX^e siècle alsacien une sorte de creuset au sein duquel les variétés dialectales sont explicitement (ou non) comparées les unes aux autres ou à l'allemand standard. Cette comparaison, tout implicite qu'elle soit, permet au lexicographe ou au linguiste de distinguer la variété qu'il étudie, de l'épurer en quelque sorte de toutes les autres variétés en présence et de faire émerger la variété étudiée comme particulière. La soi-disant pureté antérieure des parlers dialectaux et leur prétendue dégradation sont en revanche beaucoup plus rigoureusement décrites. En essayant d'expurger les parlers dialectaux de toute influence non-dialectale (cf. *infra*), les intellectuels contribuent à différencier les parlers dialectaux de l'allemand, mais aussi à construire idéologiquement les parlers dialectaux comme « purs », pureté à laquelle il faudrait à tout prix pouvoir remonter. Le fait d'expurger les parlers dialectaux de toute influence « extérieure » montre bien que les parlers dialectaux sont effectivement en contact avec d'autres variétés linguistiques. Ce n'est qu'idéologiquement que ces parlers doivent (re)trouver une forme qu'ils n'ont peut-être jamais eue.

Les exemples présentés dans cette sous-partie laissent percevoir une forme de nostalgie d'un dialecte pur, que le temps effrite, corrompt et appauvrit peu à peu. **La *Eigentümlichkeit* sera présente, mais de façon implicite. Quand il en sera question, ce sera pour en**

déplorer sa perte. Ce sont les jugements par rapport aux influences extérieures qui sont mis en avant par les auteurs. Dans les exemples qui vont suivre, les lexicographes – amateurs ou non – expriment le besoin de préserver les parlers dialectaux d’Alsace de toute influence « extérieure », c’est-à-dire, des influences de l’allemand ou du français, en fonction de l’époque de production, de l’idéologie de l’auteur du commentaire, mais aussi du but du dictionnaire, qui le plus souvent est de mettre en avant un parler dialectal dans sa pureté mythique. Dans cette volonté de représenter les parlers dialectaux expurgés des influences françaises et/ou allemandes peut se traduire

[...] besoin de ne pas laisser s’échapper un monde de la tradition qui serait en train de s’évanouir, laissant de plus en plus la place à des formes de modernité[. Cela] semble encore renforcer la nécessité d’ancrer le sentiment de l’identité propre dans une forme de passé légitimant les aspirations du moment. (Huck 1998 : 166)

Les stratégies d’écriture de ces intellectuels esquissent donc une situation sociolinguistique en mouvement, articulée d’un côté par la pression de plus en plus forte des langues standards et de l’autre par ce contre-mouvement idéologico-linguistique, dont les membres ont conscience du changement, de l’évolution de la situation sociolinguistique et tentent de figer sur le papier une vérité à mi-chemin entre ce qui a été (des lexèmes ou expressions désuètes ou oubliées) et ce qui est fantasmé (un code linguistique « pur »). C’est dans cette volonté d’expurger les parlers dialectaux des emprunts aux deux standards que se lisent les traces épilinguistiques du contact des langues.

2.2.2 Critique de l’influence des standards

Le premier commentaire critique rencontré émane de Liebich (1861) dans son *Esquisse d’une histoire de l’idiome alsacien* (voir exemple 601). Il y critique la perte de formes grammaticales anciennes qu’il valorise, en citant des personnalités alsaciennes (Stoeber et Arnold) qui les emploient dans leurs œuvres dans le premier tiers du XIX^e siècle. Liebich qualifie également de « remarquable » les deux subjonctifs présentés dans l’exemple 601, signe du changement linguistique en cours. Les variables indiquées par Liebich peuvent être placées dans le pôle de la tradition linguistique. Dans l’exemple 605, lorsque Liebich fait référence à la « période précédente », il s’agit de celle pendant laquelle vivaient et écrivaient Arnold et (Ehrenfried) Stoeber.

601. I. L’EMPLOI DE L’IMP. DU SUBJ. : 1. LA FLEXION FAIBLE AVEC L’AUXILIAIRE, FORME QUI A GÉNÉRALEMENT PRÉVALU AUJOURD’HUI ET QU’EHR. STOEBER EMPLOIE EXCLUSIVEMENT, 2. LA FORME EN DI ET DIDI CONSTAMMENT EMPLOYÉE PAR ARNOLD, 3. LE CHANGEMENT DE LA VOYELLE RADICALE [...]. DEUX FORMES REMARQUABLES QUE J’AI ENTENDUES JADIS DANS LA BOUCHE DE PERSONNES ÂGÉES ET MORTES AUJOURD’HUI, CE SONT I KRÄCHT, ENCORE DE NOS JOURS USITÉS EN LORRAINE, ET : I FRÄCHT. [...] [LIEBICH 1861 : 491]

602. NOUS ENTRONS À PLEINES VOILES DANS LA PÉRIODE DE CORRUPTION DE LA LANGUE, APPAUVRISSEMENT DES FORMES, INVASION CROISSANTE DE MOTS ET DE TOURNURES FRANÇAISES³⁵⁸, ETC. CETTE REMARQUE NE S’APPLIQUE PAS PRÉCISÉMENT AUX AUTEURS ACTUELLEMENT VIVANTS QUI SE RATTACHENT EN GÉNÉRAL À LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE, QUOIQUE L’ON PUISSE REMARQUER L’INFLUENCE DU FRANÇAIS SUR LA PLUPART DE CEUX QUI SONT AU-DESSOUS DE LA CINQUANTAINE ; MAIS ELLE S’APPLIQUE À TOUTE LA JEUNE GÉNÉRATION AU-DESSOUS DE LA TRENTAINE³⁵⁹. [LIEBICH 1861 : 491]

La génération d’auteurs précédente est donc fortement valorisée et les critiques s’adressent particulièrement à la « jeune génération au-dessous de la trentaine », c’est-à-dire ceux qui sont nés après 1830 et qui ont bénéficié de la loi Guizot (28 juin 1833) qui instaure « l’obligation de l’établissement d’une école par commune (art. 8) » et « l’obligation pour tout département d’entretenir une école normale (art. 11) » (Huck 2015 : 108)³⁶⁰. Si cette loi n’impose rien en matière de scolarisation ou d’emploi du français dans les écoles, la structuration du système éducatif français aura peut-être eu une influence sur la scolarisation de la nouvelle génération que mentionne Liebich, notamment sur la formation des maîtres avec la création d’une école normale dans chaque département. La diffusion de la « *Circulaire de l’instruction publique relative à l’établissement et à l’organisation des salles d’asile* du 9 avril 1836 contribuer[a] [également] à structurer l’enseignement et à soutenir la diffusion du français » (Huck 2015 : 109). Les jeunes auteurs évoqués par Liebich ne peuvent

³⁵⁸ C’est nous qui soulignons

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ Voir tableau 7, *infra*.

cependant pas avoir bénéficié du *Règlement des écoles publiques* d'août 1853 qui instaure le français comme « langue usuelle de l'école » (art. 19) [Igersheim 1992 : 467-468], ils auraient été bien trop jeunes pour être des auteurs reconnus en 1861. Bien que le français soit progressivement « admis » dans les écoles, jusqu'à devenir langue d'enseignement, sa diffusion ne progresse que lentement et « quand les classes les moins aisées lisent, elles lisent en allemand » (Huck 2015 : 112). La « jeune génération » mentionnée par Liebich se compose donc très certainement d'auteurs issus de la bourgeoisie bilingue alsacienne.

De son côté, Schmidt (1895) mentionne qu'une bonne partie (« eine ziemliche Anzahl », voir exemple 603) du lexique dialectal fait partie du français et que ces termes sont passés dans l'usage dialectal courant, jusqu'à totalement remplacer leur correspondant dialectal alémanique. Schmidt désigne également ces emprunts au français comme une « corruption », mais étend cette corruption au standard allemand (« das Neuhochdeutsche »). Schmidt fait d'ailleurs une comparaison entre des mots d'emprunt français présents en dialecte (« Barebli ») et en allemand (« Chambergarnist ») et qualifie les deux usages de « komisch ». Il sera le seul à indiquer l'influence du français sur le dialecte *et* l'allemand et ne restreint ainsi pas le phénomène du contact des langues aux parlars dialectaux d'Alsace.

Epoque révolutionnaire	Restauration (1815-1830)	Monarchie de juillet (1833-1848)	Ile République et Second Empire (1848-1870)	Reichsland (1871-1918)
<ul style="list-style-type: none"> Abondance de textes idéologiques Peu d'application pratique des textes Fort taux d'alphabétisation 60%-90% (territoires protestants) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement en ALL presque exclusif Enseignement en FR que de manière très partielle clergé hostile au FR 	<ul style="list-style-type: none"> Loi Guizot (1833) écoles de garçons obligatoire dans toute commune de + de 500 habitants Inclusion explicite du FR dans le <i>Règlement</i> de 1835 Clergé hostile au FR 	<ul style="list-style-type: none"> Loi Falloux (1850) <ul style="list-style-type: none"> école de filles obligatoire dans toute commune de + de 800 habitants « le français sera seul en usage dans l'école » (<i>Règlement</i> 1852) 1855 : recteur Delcasso hostile à l'ALL hostile au clergé 1850-1870: apprentissage qualitatif et quantitatif du FR 	<ul style="list-style-type: none"> 18 avril 1871: obligation scolaire ALL = langue d'enseignement FR en tant que LVE dans le secondaire

603. EINE ZIEMLICHE ANZAHL UNSERER WÖRTER SIND FRANZÖSISCHEN URSPRUNGS; MEHRERE DERSELBEN WAREN SCHON LANGE VOR 1682 BEI UNS GANG UND GÄBE GEWORDEN; ALLE SIND SO INGEWURZELT, DASS SIE HEUTE WESENTLICH ZUM DIALEKT GEHÖREN; EINIGE DERSELBEN HABEN DIE ENTSPRECHENDEN AUSDRÜCKE SOGAR VÖLLIG VERDRÄNGT. IST DIES EINE CORRUPTION, SO LEIDET DAS NEUHOCHDEUTSCHE AN EINER NICHT MINDERN; ES HAT SICH GLEICHFALLS EINEN NICHT UNBEDEUTENDEN VORRATH FRANZÖSISCHER WÖRTER ANGEEIGNET, DEN ES NOCH TÄGLICH VERMEHRT, THEILS DURCH EIGENMÄCHTIG GEBILDETE, DIE MIT DEM FRANZÖSISCHEN NUR EINE SEHR ENTFERNT UND DAHER LÄCHERLICHE AEHNLICHKEIT HABEN³⁶¹. UNSER BAREBLI Z.B. FÜR REGENSCHIRM NIMMT SICH NICHT KOMISCHER AUS, ALS DAS NEUHOCHDEUTSCHE OFFIZIELLE WORT CHAMBERGARNIST FÜR BEWOHNER EINER CHAMBRE GARNIE³⁶² [SCHMIDT 1895 : XIX]

Chez Henry (1900), la critique de l'influence d'un standard vise clairement l'allemand (exemple 604). Comme optant, la probabilité que ses commentaires concernant l'influence de l'allemand standard soient idéologiques est forte. Henry ne parle pas de corruption comme ont pu le faire certains de ses prédécesseurs, mais d'altération du parler de Colmar par les « tournures et prononciations venues de l'allemand classique et officiel ».

³⁶¹ Ibid.

³⁶² Ibid. En gras cependant, car Schmidt fait déjà usage des italiques.

604. [...] CE QUI NOUS INTÉRESSE DANS TOUTE LANGUE, C'EST ELLE-MÊME, ET NON CE QU'ELLE A PU EMPRUNTER À AUTRUI. DEPUIS 1870, LE COLMARIEN N'A GUÈRE PU S'ENRICHIR QUE DE MOTS, DE TOURNURES ET DE PRONONCIATIONS VENUS DE L'ALLEMAND CLASSIQUE ET OFFICIEL : EN LES SUPPRIMANT, EN LES IGNORANT, JE LE RÉTABLIS AUSSI PUR QUE POSSIBLE DE CET ALLIAGE QUI DE PLUS EN PLUS L'ALTÉRERA³⁶³ [...] [HENRY 1900 : VII]

Le commentaire 605 vient compléter ce qu'écrivait Henry sur la page précédente de sa préface, mais documente surtout le processus à l'œuvre en Alsace depuis les années 1860, si l'on en croit Liebich (cf. *supra*). Ce commentaire d'Henry verbalise le biais idéologique et méthodologique, notamment par l'emploi d' « image exacte » qui est en opposition totale avec ce qu'annonce Henry une page plus tôt, à savoir le rétablissement « aussi pur que possible » du parler de Colmar. La fin du commentaire nous renseigne aujourd'hui sur l'état sociolinguistique plus général au XIX^e siècle, à savoir un abandon progressif des parlers dialectaux au profit des langues standards.

605. JE CONSERVE AUX GERMANISTES FUTURS UNE IMAGE EXACTE³⁶⁴ D'UN PATOIS GERMANIQUE DU XIXE SIÈCLE, EN VOIE DE DISPARITION COMME TOUS LES PATOIS [HENRY 1900 : VIII]

2.2.3 Des appréciations plus neutres dans le milieu universitaire

Chez Martin et Lienhart (exemples 606 et 607), le ton se fait plus neutre pour ce qui concerne l'influence des langues standard en présence sur les parlers dialectaux. Les deux auteurs affirment inclure les mots d'emprunts au français dans leur dictionnaire, mais ne les évoquer que succinctement. Les deux auteurs indiquent n'avoir pris en compte que les mots qui étaient vraiment entrés dans l'usage populaire (« Volksgebrauch »). L'exemple 606 met à nouveau à jour le fait que le *vrai* dialecte, quasi expurgé de toute influence extérieure, est porté par le peuple (« [...] glaubten aber nur die wirklich in den Volksgebrauch übergegangenen Lehnwörter berücksichtigen zu müssen »), **comme si les emprunts au français n'avaient de valeur dialectale qu'une fois passés dans les pratiques populaires**. Une autre interprétation

de cette phrase est également possible : Martin et Lienhart ne relèvent les emprunts que lorsqu'ils sont sûrs que les lexèmes ont passé dans les usages, ce qui les distinguerait des effets de mode ou des emprunts passagers. La discrimination du français par les deux auteurs n'est cependant pas idéologique, puisqu'ils indiquent également ne pas prendre en compte les expressions typiquement allemandes qui, elles aussi, entrent de plus en plus dans les pratiques des locuteurs du peuple (exemple 607).

606. DIE AUS FREMDEN SPRACHEN ENTLEHNTEN WÖRTER, WOBEI DAS FRANZÖSISCHE NATÜRLICH BESONDERS ZAHLREICH VERTRETEN IST, GABEN WIR KURZ AN, GLAUBTEN ABER NUR DIE WIRKLICH IN DEN VOLKSGEBRAUCH ÜBERGEGANGENEN LEHNWÖRTER BERÜCKSICHTIGEN ZU MÜSSEN [MARTIN ET LIENHART 1899 : XV]

607. ÜBERGANGEN HABEN WIR FERNER DIE REIN HOCHDEUTSCHEN AUSDRÜCKE, WELCHE JE LÄNGER JE MEHR AUCH IN DIE ELSÄSSISCHE VOLKSREDE EINDRINGEN. [MARTIN ET LIENHART 1899 : XV]

³⁶³ C'est nous qui soulignons.

³⁶⁴ Ibid.

2.3 Différenciation par rapport au(x) standard(s)

Dans les préfaces, certains commentaires se distinguent par rapport à l'angle sous lequel la disjonction de l'espace dialectal allemand des parlers dialectaux d'Alsace est faite. Si dans les deux sous-parties précédentes ont été abordées les particularités semblant être inhérentes aux parlers dialectaux d'Alsace (2.1), ainsi que leur déclin progressif présumé du fait de leur contact avec des langues standard (2.2), cette sous-partie aborde des commentaires différenciant entre les parlers dialectaux d'Alsace et l'allemand standard, mais aussi des indications sur les graphies et prononciations « en mouvement » dues au contact des variétés dialectales et des langues standard en présence. **Bien qu'il s'agisse des mêmes auteurs cités que précédemment, leurs commentaires objectivant les différences entre parlers dialectaux et standard se font beaucoup plus neutres. C'est là aussi une des particularités des commentaires présents dans les préfaces analysées : la subjectivité de l'auteur (commentaires épilinguistiques) côtoie largement le descriptif (métalinguistique) et très souvent le métalinguistique vient nuancer les commentaires épilinguistiques émis dans une même préface.** La coprésence de ces commentaires soulève la question de la frontière entre folklore et science au XIX^e siècle, ainsi que la position explicite ou implicite du chercheur face à son objet et les questions de réflexivité y afférant, et permet également de s'interroger sur les rapprochements, voire les amalgames qui sont encore faits de nos jours quand les non-experts abordent les parlers dialectaux d'Alsace.

2.3.1 Lexique et grammaire

Lorsque les auteurs de dictionnaires ou de grammaires sont amenés à clarifier la raison pour laquelle ils ont produit leur dictionnaire et à définir plus précisément en quoi les parlers alsaciens sont différents du standard allemand, les commentaires se font plus neutres. Les différences lexicales et grammaticales sont celles qui sont le plus souvent relevées et qui font l'objet d'une majorité de commentaires.

Lienhart (exemple 608) rapproche d'une part son parler dialectal du mha classique et **cherche d'autre part à distinguer très clairement les usages propres au dialecte de ceux faits en mha**. Il relève également les expressions qui ne sont plus utilisées en allemand écrit standardisé. La même entreprise de disjonction des parlers dialectaux de la *Hochsprache* est présente dans la préface de *ElsWB* (exemple 610), ainsi que chez Schmidt (exemple 611). Chez ce dernier, la disjonction du parler dialectal de Strasbourg de l'allemand standard semble être plutôt secondaire. C'est bien plus la disjonction par rapport aux autres parlers dialectaux qui lui semblait importante (voir 2.1.2), ainsi que la filiation de l'alsacien avec le mha classique (exemple 611). Prouver la filiation avec le mha classique est importante pour Schmidt, car la comparaison avec cette variété ancienne prestigieuse servirait à **réfuter des jugements dévalorisants sur l'alsacien qui sont déjà entrés dans les discours à la fin du XIX^e siècle** (exemple 611). Cette dévalorisation vient très probablement du côté allemand de locuteurs d'une forme d'allemand standardisé, les *Schriftgelehrte* que mentionne Schmidt un peu plus loin dans son commentaire. Pour prouver en quelque sorte que l'alsacien n'est pas un dialecte corrompu (« verdorben »), Schmidt annonce faire appel à des textes anciens, dans lesquels certaines expressions qui ne sont plus en usage dans les pratiques des intellectuels à la fin du XIX^e siècle étaient employées (exemple 22). Toujours dans la même intention d'isolement du parler strasbourgeois de l'allemand standardisé, Schmidt évoque dans l'exemple 612 des termes allemands qui se seraient « infiltrés » dans le parler dialectal de Strasbourg depuis l'« extérieur » (« von draussen importirt »). On retrouve dans ce passage la forte conception communautaire qu'a Schmidt des parlers dialectaux d'Alsace et du strasbourgeois en particulier. Toujours dans l'exemple 612, Schmidt critique par ailleurs les Allemands du Reich émigrés en Alsace qui s'essayent à la littérature dialectale alsacienne, car ils n'en maîtrisent pas les codes, ni les formes. Enfin, toujours en lien avec la pression du standard allemand sur les parlers dialectaux et l'essai de les en préserver, Schmidt (exemple 613) indique très clairement que c'est bien « unsere Sprache » – l'alsacien, donc – et non « die Hochdeutsche » qui fait partie de la tradition alsacienne.

608. DEN GESAMMTEN WORTSCHATZ MEINER HEIMATLICHEN MUNDART IN DEN ENGEN RAHMEN DIESER ARBEIT AUFZUNEHMEN, LAG VON VORNHEREIN NICHT IN MEINER ABSICHT; ICH HATTE ES BEI DER SAMMLUNG LEDIGLICH AUF SOLCHE WÖRTER UND WENDUNGEN ABGESEHEN, DIE SICH TEILS FORMELL ENG ANSCHLIESSEN AN DAS MITTELHOCHDEUTSCHE – DAS ICH ZUR BASIS MEINER GESAMMTEN MUNDARTLICHEN UNTERSUCHUNGEN GENOMMEN HABE – TEILS VOM NEUHOCHDEUTSCHEN ERHEBLICH ABWEICHEN ODER FÜR DIE SCHRIFTSPRACHE ÜBERHAUPT VERLOREN GEGANGEN SIND³⁶⁵. [LIENHART 1886 : 113]
609. ALLE ANDEREN SOWOHL ELSÄSSISCHEN ALS AUSSERELSÄSSISCHEN DIALEKTE HABE ICH UNBERÜCKSICHTIGT GELASSEN ES WÄRE ALLERDINGS INTERESSANT AUCH IN DIESEN EINZELNE UNSERER WÖRTER NACHZUWEISEN, DIE DERMALEN NICHT MEHR ZUM SOGENANNTEN HOCHDEUTSCHEN GEHÖREN³⁶⁶ [...] [SCHMIDT 1896 : XVIII]
610. ES SOLL BESONDERS DIE VON DER SCHRIFTSPRACHE ABWEICHENDEN WÖRTER UND WENDUNGEN DIESER DIALEKTE VERZEICHNEN³⁶⁷ UND IN ALLER KÜRZE ERKLÄREN [MARTIN & LIENHART 1899 A : III]
611. EINES MEINER HAUPT-ANLIEGEN WAR, DEN BEWEIS ZU FÜHREN, DASS UNSER DIALEKT NICHT, WIE MAN OFT GERINGSCHÄTZEND BEHAUPTET, EIN VERDORBENER IST, SONDERN GROSSENTHEILS DAS REINE HOCHDEUTSCH DES MITTELALTERS. UNSER WIB, MIN, HÛS, MUS, U.S.W., REICHEN JAHRHUNDERTE WEIT HIN AUF. ICH WAR ÜBERHAUPT BESTREBT, DIE TRADITION SO WEIT ALS MÖGLICH ZU VERFOLGEN; VIELE UNSERER AUSDRÜCKE, DIE LÄNGST VON DEN SCHRIFTGELEHRTEN NICHT MEHR GEBRAUCHT WERDEN, FINDEN SICH BEI UNS SCHON VOR FÜNF BIS SECHSHUNDERT JAHREN. DIE, AUS

³⁶⁵ C'est nous qui soulignons.

³⁶⁶ Ibid.

³⁶⁷ Ibid.

³⁶⁸ Ibid.

612. NEUERE STRASSBURGER SCRIBENTEN HABEN AUSDRÜCKE AUFGENOMMEN, DIE NICHT AUF UNSEREM BODEN GEWACHSEN SIND; BLUMENDUFT, SEHNSUCHT, MUNDEN, UND ÄHNLICHES, SIND VON DRAUSSEN IMPORTIRT. DAGEGEN HABEN EINGEWANDERTE DEUTSCHE SICH IM STROSSBURJERDITSCH VERSUCHT; MAN BRAUCHT ABER NUR EINE ZEILE DIESER HERREN ZU LESEN, UM SOFORT DIE UNGEÜBTEN SCHREIBER UND SPRECHER ZU ERKENNEN. [SCHMIDT 1896 : XIX]

613. UNSERE SPRACHE – NICHT DIE NEUDEUTSCHE – GEHÖRT ZU UNSERER TRADITION; WIR SOLLEN DAFÜR SORGEN, DASS SIE NACH KEINER SEITE HIN VERLOREN GEHE. [SCHMIDT 1896 : XIX-XX]

2.3.2 Graphies et prononciations

Dans les préfaces de leurs ouvrages, certains auteurs commentent également les possibilités de scripturalisation de l'alsacien, mais aussi les prononciations et la prosodie « hors norme » que présentent les locuteurs les moins expérimentés lorsque ceux-ci sont amenés à parler une langue qui n'est pas la leur, à savoir l'allemand standard. Ces commentaires sont rares dans les préfaces et circonscrits à trois auteurs : Ulrich, Lienhart et Ringel.

2.3.2.1 Critiques et détails de graphies de l'alsacien

Quelques commentaires des préfaces relèvent la difficulté de scripturalisation du dialecte avec la graphie du standard. C'est par exemple le cas chez Ringel qui indique éprouver des difficultés à transcrire toutes les subtilités de son parler à l'aide des graphies de l'allemand standard. Nous verrons cependant que ce scripteur mélange graphie et prosodie et c'est la raison pour laquelle il se plaint de n'avoir pas assez de matériel graphématique à disposition (voir exemple 615). Un autre scripteur qui glose la scripturalisation de son parler dialectal est Ulrich (1880). Il critique pour sa part l'emploi des accents du français pour transcrire un son propre à son parler. Ces commentaires, même s'ils apparaissent à la marge de ce travail, relèvent eux aussi de la question du contact des langues, puisque les deux scripteurs précédemment cités montrent dans leur production discursive écrite qu'ils ont affaire à d'autres codes linguistiques que les parlers dialectaux et que ces autres codes linguistiques disposent ou non de moyens supplémentaires pour transcrire ces parlers. Le fait par exemple de penser à employer les accents du français montre bien qu'ils auraient une utilité fonctionnelle pour ceux qui proposent de les employer et que ces derniers ont un usage plutôt régulier du français. Cette volonté de ne pas employer d'accents du français témoigne encore une fois en creux que ces langues sont bel et bien en contact dans la société, mais que c'est l'idéologie des scripteurs qui les pousse à créer un alsacien expurgé de toutes ces traces du contact des langues. Cette construction d'un alsacien « pur » passe ainsi par le refus d'employer des signes « extérieurs » au système linguistique des parlers dialectaux d'Alsace.

2.3.2.1.1 Critique de l'emploi des accents

Dans son dictionnaire, Ulrich (1880 : 449) indique qu'il a envoyé son premier jet au libraire Noiriel, qui l'a envoyé à son tour à Auguste Stoeber pour relecture. A la fin du dictionnaire, Ulrich rapporte que Stoeber lui a laissé des commentaires qu'il liste en 7 points (voir illustration 45). Après la transcription des commentaires de Stoeber, Ulrich glose sur la scripturalisation de certains sons du parler de Strasbourg n'existant pas en allemand commun (voir exemple 614 pour la transcription). Dans ce commentaire, **Ulrich critique vivement l'emploi des accents, en tant que signes du français, pour scripturaliser l'alsacien**. Il ne précise cependant pas quels seraient les moyens « dont l'allemand ne manque pas » pour transcrire des sons du parler de Strasbourg. Hormis ces quelques lignes d'Ulrich concernant l'emploi des accents en alsacien, aucun autre auteur du corpus ne fait de commentaire quant à leur emploi.

614. PLUSIEURS PERSONNES M'ONT CONSEILLÉ D'EMPLOYER LES ACCENTS. JE RÉFUTE LES ACCENTS. LA LANGUE ALLEMANDE N'EN EMPLOIE PAS ET NOS ANCIENS STRASBOURGEOIS NE SAVAIENT PAS MÊME CE QUE C'ÉTAIT QU'UN ACCENT. IL N'Y A RIEN DE PLUS COCASSE QUE DE VOIR UN MOT ALLEMAND AVEC UNE LETTRE FRANÇAISE ACCENTUÉE ; C'EST UN MOYEN PAR TROP MESQUIN DE SE TIRER D'AFFAIRE, SURTOUT DANS UNE LANGUE OÙ LES MOYENS NE MANQUENT PAS. [ULRICH 1880 : 449]

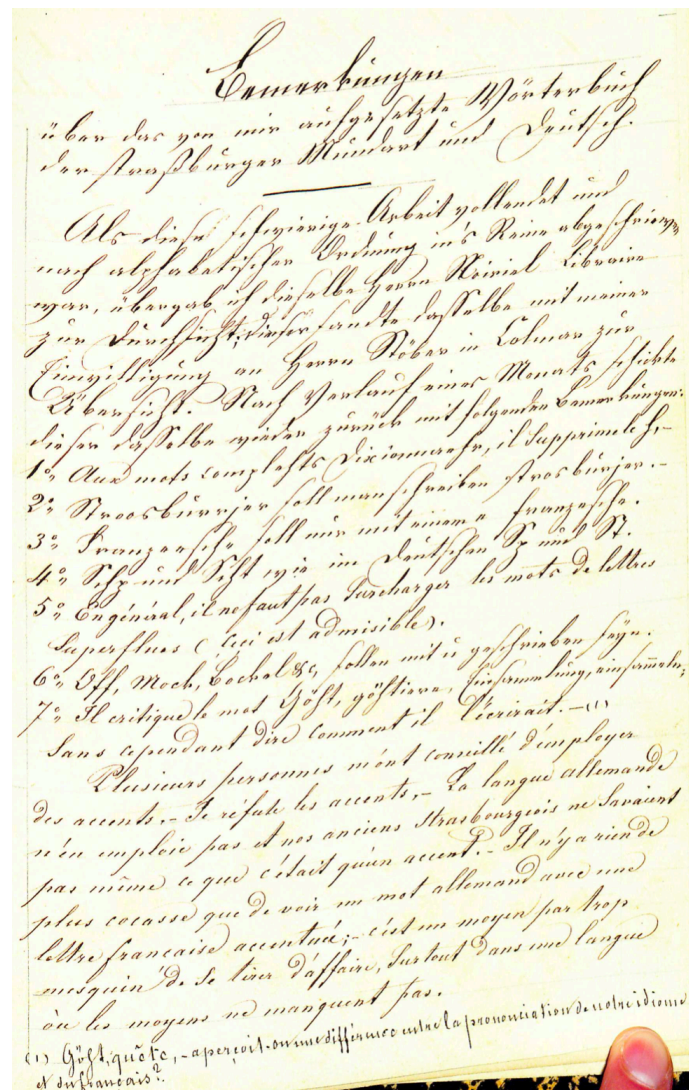


illustration 45 : extrait des "Bemerkungen" d'Ulrich (1880 : 449)

2.3.2.1.2 Changements vocaliques et graphies particulières

Contrairement à Ulrich (1880), Ringel (1883) ne critique pas de propositions de graphie de l'alsacien. Il signale que les graphies qu'il a choisies restent le plus proche possible de la prononciation (exemple 615). Le scripteur mentionne également les **difficultés qui peuvent survenir lors de la scripturalisation du dialecte à l'aide de la graphie de l'allemand**. La deuxième partie de l'exemple 615 illustre les difficultés que rencontre Ringel pour transcrire l'équivalent dialectal de *nein*. Ce qui est remarquable dans cet exemple, c'est que Ringel mélange graphie et réalisation phonique du mot. En effet, les apostrophes qu'il utilise ne font pas partie de la *Rechtschreibung*, mais symbolisent la prononciation du mot.

615. IN DER RECHTSCHREIBUNG IST DER VERFASSER DER AUSSPRACHE
MÖGLICHT TREU GEBLIEBEN. FÜR DIESE HAT HIE UND DA DAS
SCHRIFTDEUTSCH KEINEN BUCHSTABEN UND WIR HELFEN NACH MIT
APOSTROPHEN; Z.B. NÄ'H'N FÜR NEIN. [RINGEL 1883 :11]

2.3.2.2 Prononciations hors-norme

Les prononciations *hors-norme*, c'est-à-dire les prononciations relevées par les différents auteurs et qui d'une façon ou d'une autre divergent d'une norme plus ou moins explicite, sont abordées de façons différentes par Ringel (1883) et Lienhart (1891). Ringel se contente de lister les différences phonétiques entre le parler de Wissembourg et l'allemand standard (voir exemple 616), alors que Lienhart dépasse la simple dichotomie dialecte-allemand standard et y intègre les changements vocaliques survenant lors de l'emploi de termes français en alsacien. Bien que ces traces de contact avec le français ne soient pas directement abordées dans la préface, nous en donnons tout de même quelques exemples, car ils entrent directement dans le cadre de ce travail.

2.3.2.2.1 L'allemand pris comme norme implicite chez Ringel (1883)

Dans une partie de son dictionnaire qu'il intitule « Verunstaltung » (p.16), Ringel s'attaque aux « malformations » et « défigurations » du dialecte. Dans ce paragraphe, le scripteur s'appuie sur l'allemand standard, qu'il ne prend pas explicitement comme norme pour catégoriser lui-même les formes lexicales dialectales comme « malformées »/« défigurées » (« Verunstaltung ») de sorte que l'allemand apparaît comme **norme implicite** par rapport à laquelle le parler de Wissembourg présente des déformations. L'exemple 616 donne quelques exemples de ces « malformations » recensées par Ringel.

616. Z.B. HÄNSCHING STATT HANDSCHUH;
WÖFLER, [STATT] WOHLFEILER;
GANSERT, [STATT] GÄNSERICH;
NECHDE, [STATT] GESTERN NACHT;
GESCHDERT, [STATT] GESTERN; [...]
[RINGEL 1883 : 16]

Une sixième partie (« Verküzung mehrerer Silben »), qui donne trois exemples, est consacrée aux contractions plurisyllabiques que Ringel compense en utilisant son système de signes diacritiques (voir exemple 617).

617. HATT S'È S'È G'RÜFÈ ? HAT SIE SIE GERUFEN ? [RINGEL 1883 : 17]

Le dernier paragraphe de la partie 8 (« Änderung der Auslaute »), qui est jusqu'ici la plus importante, traite d'expressions différant de leur équivalent en allemand standard. Dans cette partie Ringel confond cependant « prononciation » et « morphologie verbale », puisque « wenn » et « wollt » répondent chacun à un système morphologique différent. Il en va de même pour « henn » et « habt » ainsi que pour « wottsch » et « wolltest ». Ce n'est donc pas uniquement la « prononciation finale » qui change (« Änderung der Auslaute ») d'une langue à l'autre, mais bien tout le système de morphologie verbale.

618. DIE WEISSENBURGER SAGEN : EHR WENN NIDD, FÜR IHR WOLLT
NICHT. EHR HENN, FÜR IHR HABT. WENN D'E WOTTSCH, WENN DU

WOLLTEST. MER KUMMEN BALL NÖCH, WIR KOMMEN BALD NACH.

[RINGEL 1883 : 18]

La neuvième partie est consacrée à la syllabe -lu (« 9. Anhängsel der Silbe Lu³⁶⁹ ») qui est, selon le scripteur, attachée aux prénoms des enfants que l'on appelle (voir exemple 619).

619. Z.B. LISELU, SEBBULU, GREDULU, PEDERLU [RINGEL 1883 : 18]

Dans les paragraphes 7 et 8 de sa préface, Ringel indique que *ein* allemand devient *e* en wissembourgeois. Il en donne plusieurs exemples selon que *ein* soit placé à l'initiale ou en finale de mot.

2.3.2.2.2 Prononciation du français à l'alsacienne

Dans son dictionnaire, Lienhart (1891) consacre les pages 13 à 17 aux changements vocaliques survenant dans la prononciation de mots français en alsacien (voir illustration 46). Il ne donne cependant pas d'indications sur la réception de ces prononciations françaises « à l'alsacienne » dans la société, mais signale qu'un grand nombre de lexèmes français est entré dans le parler dialectal de la vallée moyenne de la Zorn (exemple 620). Les prononciations sont transcrites de la manière la plus proche possible de leurs réalisations orales, grâce à la maîtrise de l'écriture phonétique de la part du scripteur. L'exemple 621 comporte principalement des remarques sur les prononciations des consonnes occlusives françaises lors de leur passage dans les parlers dialectaux.

620. EINE GROSSE ANZAHL FRANZÖSISCHER WÖRTER SIND IN DIE MUNDART EINGEDRUGEN UND JETZT ALLGEMEIN IM GEBRAUCH; DABEI HABEN DIE BETONTEN VOKALE FOLGENDE VERÄNDERUNGEN ERLITTEN [...]. [LIENHART 1891 :13]

621. DIE FRZ. KONSONANTEN UNTERLIEGEN BEI IHREM ÜBERTRITT IN DIE MDA. DENSELBEN GESETZEN WIE DIE MHD. B UND P WERDEN ZUM MUNDARTLICHEM P [...] D UND T FALLEN IN MUNDARTLICHES T

³⁶⁹ Cette syllabe « -lu » relève sans doute un biais perceptif chez le scripteur, car le diminutif -lu n'existe pas dans les parlers dialectaux d'Alsace. Les diminutifs existants sont -le et -la.

ZUSAMMEN [...]. GUTTURALES G, C UND QU HABEN VOR DEN DUNKELN VOKALEN UND VOR KONSONANTEN DEN K-LAUT [...]. PALATALES G UND CH WERDEN ZU S(CH) [...] V WIRD DURCH W DARGESTELLT [LIENHART 1891 : 24-25]

— 14 —

a

hat seinen eigentümlichen hellen Klang vollständig verloren; je nach der Quantität reiht es sich unter die à resp. àLaute: *pàkàs* bagage, *màlàtar* malade, *khòrtàs* courtage, *khòmàpèt*¹ canapé, *tàli* talus, *àmprà* embarras, *àpàrti* à part + Endsilbe *ig*, *kàsne* cache-nez, *màsàntèri* dommage-intérêt, *pàijàs* pailleasse, *pàtàr* patard, *fàsùn* façon, *pàsjàrè* passer.

Offenes e

ist vielfach zu *a* geworden: *farm* ferme, *ùlart* àlat alerte, *spaktif* perspective, *rèspàkt* respect, *èkspràs* exprès, *màlàstè* lat. molestiae, *fjnasè* und *fjnèsè* finesses. In Entlehnungen jüngerer Datums ist der èLaut oft beibehalten: *làtètàl* Verkleinerungsform von la tête, *èpàlèt* épaulette, *fjssèl* ficelle. In *prùsjèrè* ist es zu *à* geworden, frz. presser.

Geschlossenes e

ist in vielen Fällen erhalten geblieben, namentlich wenn es nicht ganz tonlos geworden ist: *ènarès* généreux, *repàtjàrè* répéter, *kàsne* cache-nez, *tsekrèt* lat. secretum. Den offenen Laut hat es angenommen in *rèklòmjàrè* réclamer, *èpàlèt* épaulette; zu *a* ist es geworden in *ranjàrè* régner.

Dumpfes e

ist selten; mit ganz frz. Klang ist herübergenommen das Wort *rebut* als *rèpy*. Die Vorsilbe re- lautetet *rè-* in *rèkhùmàtjàrè* recommander, mit geschlossenem *e* in *refàsjàrè* refuser.

illustration 46 : "Die französischen Vokale". Extrait. Lienhart (1891 : 1)

3 Conclusion intermédiaire

La construction idéologique des parlers dialectaux d'Alsace comme codes linguistiques « purs » ou comme la continuité du mha et présentant des caractéristiques particulières parfois présentées comme intrinsèques participent au processus de leur différenciation d'avec l'allemand, et ce, peu importe l'orientation idéologique des intellectuels se prêtant à l'écriture des ouvrages linguistiques présentés. Cette conclusion intermédiaire reprend les points les plus marquants de ce chapitre, ceci afin de procéder de façon plus fluide à leur articulation avec le chapitre 2.

Chez Schmidt (1895), parler dialectal et « ethnie » d'appartenance vont de pair et la préface de son dictionnaire mentionne la capacité d'écrire un ouvrage lexicographique du parler de Strasbourg comme étant intimement liée au fait d'être alsacien, si ce n'est strasbourgeois. C'est cette caractéristique d'appartenance ethnique qui exclut tous ceux qui ne font pas partie de l'*in-group* dialectophone strasbourgeois. Ce besoin d'appartenance ethnique n'apparaît pas chez d'autres auteurs chez qui l'appartenance à l'*in-group* se fonde sur la maîtrise d'un parler dialectal. Il s'agit d'un exemple-type d'une forme de différenciation quasiment micro-identitaire, qui tend vers une forme d'autonomie, sans quitter la sphère linguistique allemande. C'est, en dehors de Henry, la « différenciation » extrême. Cette construction de l'*in-group* identitaire et linguistique passe donc par cette différenciation des parlers dialectaux de l'allemand, qui elle-même s'opère dans la rédaction des dictionnaires de parlers dialectaux dans lesquels les caractéristiques des parlers étudiés se détachent dans une dynamique double de différenciation par rapport à l'allemand, mais aussi par rapport aux autres parlers dialectaux. La différenciation d'un parler dialectal d'avec les autres passe notamment par la hiérarchisation des dialectes entre eux, comme par exemple la dépréciation des parlers du Kochersberg qui contraste avec la valorisation de ceux de la vallée moyenne de la Zorn, qui va d'ailleurs de pair – d'après Lienhart – avec développement culturel un soi-disant plus avancé des habitants de la vallée de la Zorn.

Toujours dans cette logique de différenciation avec l'allemand, les auteurs de dictionnaires présentent de façon quasi systématique les parlers dialectaux expurgés de tout emprunt à l'allemand (ou au français), car ceux-ci sont considérés comme des « altérations » et/ou des « corruptions » des parlers dialectaux. Ces occultations volontaires faisant partie de la méthodologie des auteurs nous renseignent aujourd'hui sur la pression de l'allemand qui est alors à l'œuvre sur les parlers dialectaux. Ce phénomène est particulièrement visible chez Henry quand il indique, en parlant du parler dialectal de Colmar, qu'il « le rétabli[t] aussi pur que possible de cet alliage qui de plus en plus l'altérera ». C'est bien le processus en cours qui est ici désigné. La pression des standards de façon plus générale est aussi mentionnée par Henry dans l'exemple 605.

De façon plus ponctuelle, les auteurs de ces ouvrages abordent également la question de la valeur attribuée aux parlers dialectaux, ainsi que leur fonctionnalité prétendument restreinte : Ringel et Lienhart abordent ainsi l'usage diaphasique restreint des parlers dialectaux qui ne seraient pas « équipés » pour parler de sujets sérieux. D'autres auteurs tels que Schmidt tentent en guise de contrepoint de montrer la filiation des parlers dialectaux avec le mha classique qui est considéré dans les milieux intellectuels comme une variété de prestige et qui de fait, l'a été.

Les stratégies abordées dans ce chapitre et résumées ici seront réemployées dans les pièces de théâtre, par exemple dans les discours attribués aux personnages, ou dans les variétés linguistiques qui leur sont attribuées en fonction de leur statut social.

CHAPITRE 2 : REPRESENTATION DES PRATIQUES LINGUISTIQUES DE LA SOCIETE ALSACIENNE DANS LES DISCOURS EPILINGUISTIQUES PRETES AUX PERSONNAGES DE PIECES DE THEATRE ET LE ROLE DES GLOSSAIRES LITTERAIRES

Bodenstaendi isch, allem zavor, d'Sproch selwer. Sie kummt im "Pfungstmondaa" kraefti un treijherzig ze wort. S' kummt m'r fascht vor, als seij dies Strossburjer-Dytsch vun zellemols rassiger als dies vun hytzedaas, wo oft so bebbelänzig erüskummt, wyl's an d'r Schriftsproch un am Zytunge-Dytsch sich ab'gschliffe het un au, dummerwys, vun manche für wenjer vurnehm ang'sehn wurd. (Will 1947 : 28)

« 'S isch e narrechdi Sproch diß Hochdytsch » Lissel, *Pfungstmontag* (1816)

« Das muss ich mir notieren! » Dr. Freundlich, *Herr Maire* (1898)

« Sie verstehen wohl nicht deutsch, was !? – einen Bong müssen Sie haben, (überlaut), einen Bong, wie die Franzosenköpfe hierzulande sagen – und der kostet fünf Mark, der Bong » Der Verwalter, *Im Wald* (1907)

1 Introduction

Le chapitre précédent mettait en évidence que la création d'ouvrages lexicographiques *illustre* l'alsacien, le donne à voir, le différencie et parfois l'isole de la *Hochsprache*, dont l'usage est alors en expansion dans la société. Si le genre textuel de l'ouvrage lexicographique ou grammatical permet la définition des parlers dialectaux d'Alsace et leur différenciation entre eux ou avec l'allemand, les commentaires épilinguistiques des auteurs y participent également.

Dans ce chapitre, les commentaires épilinguistiques resteront au centre de l'analyse, mais il s'agira ici de **discours sur les langues et/ou de langues en discours prêtés à des personnages fictifs de pièces de théâtre**. Si la prudence est de mise pour ce qui est de l'interprétation de ces commentaires et discours survenant dans des ouvrages littéraires de fiction, ils *disent* tout de même quelque chose de la situation sociolinguistique de leur époque de production, mais aussi des représentations présentes dans la société au moment de leur écriture. Les auteurs des pièces retenues sont bi – ou trilingues, néanmoins « [erzeugen] [m]ehrsprachige Autoren [...] keineswegs eo ipso mehrsprachige Literatur » (Helmich 2016 : 15). S'il n'est pas fondamentalement question d'analyse littéraire ou esthétique dans ce travail,

finden sich in Diglossiegebieten lato sensu mit ihrer kollektiven doppelten Sprachkompetenz vermehrt auch zweisprachige literarische Texte, die über Intention- und Wirkungsmechanismen an ihre soziale Basis gebunden und zugleich ästhetisch relevant sind. (Helmich 2016 : 16)

Les pièces dramatiques retenues sont au nombre de cinq, dans l'ordre chronologique : Heinrich Leopold Wagner *Die Kindermörderin* (1776), Jean Georges Daniel Arnold *Der Pfingstmontag* (1816), Alphonse Pick *Der tolle Morgen* (1864), Gustave Stoskopf *Dr Herr Maire* (1898) et *Im Wald* (1907) de Ferdinand Bastian. S'ajouteront à ces pièces divers *Fraubasengespräche* (XVIII^e-XIX^e siècles), un genre littéraire particulier mettant en scène des commérages de femmes. **Dans ces commérages, ce ne seront pas directement les discours prêtés aux femmes qui seront l'objet de l'analyse, mais les renvois traductifs parfois nombreux qui ponctuent ces conversations**. Les *Fraubasengespräche* ne sont pas les seuls textes disposant d'un appendice lexical, Arnold (1816) et Pick (1864) en ajouteront aussi à leurs pièces. Cette sélection de pièces de théâtre et de commérages n'est pas

exhaustive, elle sert d'entrée en matière à une future analyse des discours épilinguistiques des parties différentes de la société en Alsace.

Ce chapitre est divisé en deux grandes parties : la première est consacrée aux sociobiographies des auteurs des œuvres citées *supra*, ainsi qu'au résumé de ces pièces. En effet, pour comprendre le rôle des discours épi- et métalinguistique de chacun des personnages abordés dans la seconde partie, il est essentiel de comprendre la trame narrative de la pièce analysée, puisque dans chacune des pièces choisies, une situation sociolinguistique donnée se dessine, selon l'époque de rédaction et les intentions de l'auteur. Dans la seconde partie sera abordée la mise en scène de la situation sociolinguistique alsacienne et la manière dont les discours épilinguistiques présents dans les glossaires littéraires, mais aussi les commentaires épi- et métalinguistiques des personnages de fiction concourent à la construction d'identité, d'une identité alsacienne.

Les commentaires *sur* la langue peuvent être implicites, par le biais de renvois traductifs, cf. le paragraphe 3.1.1 (ainsi que dans le point 3.1.2, mais à la marge). Les ouvrages contenant des glossaires seront analysés dans les points 3.1.3.1.1 et 3.1.3.1.2 et nous verrons que leurs glossaires ne suivent pas les mêmes objectifs, même si la raison d'être principale d'un glossaire est toujours la même : donner un équivalent dans une langue *x* d'un lexème ou d'une expression d'une langue *y* supposé inconnue par les locuteurs de la langue *x*. Dans la sous-partie 3.2, nous aborderons les fonctions attribuées aux langues dans les discours des personnages fictifs des pièces de théâtre. Les propos du Lizenziat dans le *Pfingstmontag* (voir 3.2.1.1) et le discours des vélocipédistes dans le *Herr Maire* (3.2.1.2) donneront un aperçu de la manière dont a pu être perçu le français parlé au début et à la fin du XIX^e siècle.

La sous-partie 3.2.2 abordera la représentation dramatique des Allemands et des Alsaciens, ainsi que la représentation et les fonctions de leurs langues. C'est dans cette sous-partie que le processus de distinction d'*in-group/out-group* sera le plus visible, puisque les discours épilinguistiques sur l'allemand et les parlers dialectaux seront beaucoup plus présents et tranchés que ceux sur le français

2 Présentation du corpus textuel et de ses auteurs

2.1 Les *Fraubasengespräche*

Ces écrits [...] émanent de gens instruits appartenant à la bourgeoisie strasbourgeoise. Produits d'un classicisme savant, ils ne sont pas moins, de par leur contenu, d'une originalité toute populaire et d'une vitalité parfois quasi shakespearienne. Du point de vue des thèmes, on distingue les plaintes de ménagères [sic] à l'égard de leurs servantes, celles des servantes concernant leurs galants ainsi que leurs patronnes, les dangers qui guettent la jeunesse, les troubles du début de la Révolution, les conséquences des blocus de 1814 et 1815, le problème du manque d'hommes dû aux guerres napoléoniennes etc. (Gall 1970 : 11)

Les *Fraubasengespräche*³⁷⁰ font partie des textes les plus anciens du corpus ; leurs dates de publication s'étendent de 1687 à 1848³⁷¹. Ils constituent à eux seuls un genre textuel propre. Dans son ouvrage *Le théâtre populaire alsacien au XIX^e siècle*, Jean-Marie Gall (1970 : 10) les qualifie de « tradition autochtone ». Les *FBG* publiés au sein des dates-bornes de notre travail sont pour la grande majorité d'entre eux rassemblés et publiés dans une édition commentée par Friedrich Wilhelm Bergmann³⁷² (1873). Ces *FBG* étaient diffusés sous forme de feuilles volantes, medium éphémère expliquant en partie que peu de ces conversations soient arrivées jusqu'à nous. L'édition de Bergmann n'a pu être possible que par l'intermédiaire du collectionneur Friedrich Carl Heitz qui rassembla ces textes produits entre 1775 et 1819 (Gall 1970 : 10). Le travail de collecte de Heitz correspond à la tendance romantique du XIX^e siècle à collecter et conserver le passé, comme c'est le cas avec les auteurs d'ouvrages lexicographiques qui collectent le lexique dialectal. Les *FBG* n'ont pas fait l'objet de recherches littéraires ou linguistiques très poussées. Hormis les ouvrages de Bergmann (1873) et de Gall (1970), l'étude des *FBG* est rare, bien qu'une allusion succincte apparaisse dans *Histoire de la littérature en Alsace* (Vicari 1985 : 294) :

³⁷⁰ « FBG » dans la suite du document. Commérages de « cousines »/de lavandières.

³⁷¹ Plus tardif, celui de Charles Bohn : *Strassburger Fraubasengespräche aus der Zeit der deutschen Besetzung während des zweiten Weltkrieges :1939-1944 zwischen zwei Fraubasen Amélie Ziwwelmänner und Bärwel Schnawlere* (1947).

³⁷² A l'exception des Caquets rimés en dialecte strasbourgeois, qui ont pour titre originel G'spraech. S'Baesel Lissels uns' Baesel Baerbels/uebers' Herr Kuenasts Hochzyt (1687) et de Fraubasengespräch be bei der Gelegenheit einer Druckschrift von Hrn. Diakonus Lobstein, als der neue Hannöversche Katechismus zu Strassburg eingeführt wurde. Strassburg (1782). Ce dernier FBG, déclaré « perdu » (Gall 1970 : 11), est aujourd'hui disponible dans le catalogue de la BNU.

[d']une grande importance pour le développement du théâtre alsacien au XVIII^e siècle ont été les *Fraubasengespräche*, c'est-à-dire les « Conversations des cousines », en dialecte et, le plus souvent, en alexandrins. Il s'agit de bavardages sur les sujets les plus divers entre deux, trois ou quatre femmes qui se rencontrent dans la rue ou au marché. De ces discussions, au théâtre à proprement parler, le passage est facile et spontané.

Auguste Wackenheim (1993 : 19–39) consacre quant à lui dans son *Anthologie illustrée* une vingtaine de pages à l'analyse dramatique des *FBG*. Il consacre également quelques lignes aux mots de lexique français que l'on trouve dans ces textes, sans cependant proposer de pistes d'analyse ou de réflexion.

Dès les premières pages de son ouvrage, Bergmann (1873 : 8, cf. *infra*) mentionne l'intérêt linguistique que présentent les *FBG* ; son commentaire s'inscrit dans la dynamique du XIX^e siècle de conservation des dialectes et de prévention de leur déclin. **Il reprend des arguments que nous avons déjà exposés dans le chapitre précédent et met l'accent sur le risque que le parler de Strasbourg puisse perdre ses particularités du fait de l'émigration d'Allemands et de l'apport de leurs propres parlers :**

Wie viele andere dialecte, ist auch, vor allen, die strassburger mundart heute geschichtlich zum tode verurtheilt. Die jetzige ächte Strassburger generation hat, über dem französischen, die sprache, wie sie noch in den Fraubasengespräche vorkommt, zum theil verlernt, und die nun, seit 1870, einwandernden Deutschen werden, durch ihre eigene provinzielle mundart, die denn noch nicht über der Strassburger steht, den von dem volk dieser stadt noch festgehaltenen dialect sehr beeinträchtigen und stark verändern helfen. Vielleicht schon in zwei generationen wird die Strassburger mundart ihren speziellen ausdrücke und redeweisen, grösstentheils, eingebüsst und aufgegeben haben.

Ce commentaire n'est pas sans rappeler celui que Martin/Lienhart (1899) émettront plus tard (voir partie III, chapitre I, 2.1.1). Bergmann (1873 : 8) recense aussi des exemples concernant la phonologie de certains lexèmes employés dans les différentes variétés en présence. Il note par exemple que les locuteurs de la variété « haute-bourgeoise » utilisent une phonologie proche de celle du haut-allemand « bloss allemanisch verschieden », alors que les classes populaires utilisent une phonologie plus dialectale qui leur est propre (ex. « kinni » vs. « kenich »).

L'autre aspect des *FBG* permettant un travail sociolinguistique est leur contexte de production toujours différent, que celui-ci soit « ordinaire » ou plus historiquement marqué, comme par exemple, les deux *FBG* rédigés lors des blocus de Strasbourg *s Erschd Bloggadè-gschpräch* (1814) et '*s Zweid-Bloggadè-gschbräch* (1815). Dans la lignée de ces *FBG*, Arnold écrira son *Pfingstmontag* (1816)³⁷³, pièce inaugurale de ce qui deviendra à la fin du siècle le théâtre alsacien.

2.2 Théâtre produit en Alsace et théâtre alsacien

D'un point de vue terminologique, il est nécessaire de distinguer le théâtre produit en Alsace de ce que l'on appelle *théâtre alsacien*. Le théâtre produit en Alsace n'étant pas forcément du *théâtre alsacien*. Par « théâtre produit en Alsace », nous entendons toutes les pièces de théâtre qui ont été produites en Alsace, alors que le *théâtre alsacien* est un théâtre populaire en alsacien, dont les pièces sont majoritairement satiriques et comiques.

Son réalisme le fait s'adonner à l'observation de la vie quotidienne. Plutôt que d'ourdir des intrigues originales et compliquées, il préfère représenter des scènes de la vie journalière. Il y étudie l'homme avec ses faiblesses, ses manques, son originalité particulière. Il s'en amuse. Mais on décèle en cela un certain fond d'irritation. Représentant un caractère, l'auteur poursuit plus ou moins un but didactique. Décrivant l'humanité imparfaite, il espère qu'elle s'amendera en se reconnaissant. La satire est à un degré plus intense. Il y a la différence qui sépare la critique souriante quelque peu désabusée de l'ironie cinglante. (Gall 1970 : 181)

Quant à son public et ses auteurs, Gall (1970 : 181) se demande de façon rhétorique s'il est écrit « pour le peuple et par le peuple ». La réponse est ambivalente, car comme le souligne Gall (1970 : 181), les auteurs du théâtre alsacien sont dans leur majorité des bourgeois issus des grandes villes, telles que Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Quelques auteurs sont également issus de villes moyennes comme Sélestat ou Haguenau. Les pièces de théâtre alsacien mettent en scène ces bourgeois et, avec le temps, **un glissement s'opère depuis la bourgeoisie vers les artisans**. Ce sont eux qui mettront en scène le monde duquel ils sont issus. Pour ce qui concerne le Théâtre Alsacien de Strasbourg, Cerf (1972 : 339) indique que « par l'accueil fait au spectacle, le public a orienté le choix des thèmes ainsi que la sélection

³⁷³ Voir 2.2.1

des pièces ; le répertoire du Théâtre Alsacien est ainsi le résultat d'un consensus entre les animateurs et le public ».

La définition du théâtre populaire d'Alsace ne se limite pas à sa langue (Gall 1970 : 189), elle est bien plus complexe, notamment dans les identités de ses auteurs et de par les thèmes abordés. Cependant, le théâtre populaire d'Alsace « se présente comme **le théâtre de la vie quotidienne** » (Gall 1970 : 189), ce qui nous permet d'analyser les commentaires épilinguistiques prêtés aux personnages d'une partie des pièces de théâtre produites en Alsace comme éléments constitutifs d'une sociolinguistique historique en Alsace. Les commentaires épilinguistiques prennent des formes différentes : les personnages peuvent directement commenter un ou plusieurs aspect(s) linguistique(s) d'une langue qu'ils ne maîtrisent pas ou mal ; c'est par exemple le cas de Lissel dans le *Pfingstmontag* (1816), qui ne comprend pas ce que lui dit Reinhold, jeune médecin originaire de Brême, dont elle est amoureuse. En effet, ce dernier s'exprime en allemand « exagérément littéraire » (Huck 2016 : 8), alors qu'elle parle dans son dialecte de Strasbourg. Dans le *Herr Maire* (1898), ce sera par exemple le personnage du docteur Freundlich, linguiste dialectologue venu d'Outre-Rhin s'exprimant lui aussi en allemand standard, qui s'extasiera sur la *Ursprünglichkeit* présente dans le discours des paysans chez qui il se rend, car il est amoureux de Marie, la fille du maire d'un petit village des alentours de Strasbourg.

Le théâtre alsacien a fait l'objet de quelques études sur les plans historique (Gall 1970), sociétal (Cerf [1972]) et dramatique (Cerf [1987] et Hülsen [2003]). Huck a consacré de son côté plusieurs travaux aux aspects ethno-sociolinguistiques (Huck [1998]) et dramatique (Huck [2005]) du Théâtre Alsacien de Strasbourg. Plus récemment, il également consacré de larges passages d'*Une histoire des langues en Alsace* à « l'émergence d'une littérature dialectale » (Huck [2015] : 114-121), ainsi qu'aux « langues dans la production littéraire » (Huck [2015] : 161-168). En-dehors des publications de Huck, qui analysent des éléments sociolinguistiques, des allusions aux variétés linguistiques présentes dans les pièces sont présentes, mais elles restent laconiques, comme chez Gall (1970 : 63) :

Les différents personnages de la pièce sont fort bien dessinés [...]. Le langage d'ailleurs y contribue pour beaucoup. D'un académisme fleuri chez Stockmeyer, il est d'une sèche correction chez Madame Oubli et d'une populaire truculence chez la servante.

Pour ce qui concerne le « théâtre produit en Alsace », nous retenons dans ce travail la tragédie bourgeoise *Kindermörderin* (1776), dont Werner (1976, 1977) propose l'analyse dramatique et sociétale.

2.2.1 Les comédies

2.2.1.1 Georg Daniel Arnold *Der Pfingstmontag* (1816)

Arnold (1780-1829) est juriste et occupe le poste de professeur de droit à Coblenz (1806). En 1809, « il obtint la chaire de professeur d'histoire à l'université de Strasbourg et, deux ans plus tard, celle de droit romain. Arnold devint doyen de la Faculté de Droit en 1820 » (Gall 1970 : 12). Il séjourne également à Paris pour parfaire ses études de droit auprès des grands professeurs de l'époque³⁷⁴. Arnold publie le *Pfingstmontag* en 1816, mais Bergmann (1873) lui attribue trois *FBG* antérieurs à 1816, ce que Gall (1970 : 11) mettra en question presque un siècle plus tard dans ses propres recherches.

Dans sa pièce,

Arnold, en observateur attentif d'une société strasbourgeoise qu'il connaît bien, situe l'action [...] en 1789 [..]. Il fournit indirectement de nombreuses indications sur les rapports entre les variétés linguistiques et leurs locuteurs, stylisés ou gentiment caricaturés, tels qu'ils apparaissent sans doute au début du XIX^e siècle. (Huck 2015 : 115)

Le *Pfingstmontag* (1816) d'Arnold est directement issu de la tradition des *FBG*. Si l'intrigue de la pièce est banale et que « ce n'est qu'avec une certaine difficulté que le lecteur cherchera un argument dramatique particulier, une action scénique spécifique » (Huck 2016 : 9), c'est bien la mise en scène des parlers dialectaux et leur **célébration dans leur diversité** qui est recherchée.

³⁷⁴ NetDBA : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/arnold-jean-georges-daniel/>, dernière consultation, le 26.04.2021

[P]our Arnold, mais aussi pour des penseurs ou auteurs de l'époque romantique, les dialectes, les langues orales, sont l'expression du génie des peuples : « Dans chaque dialecte populaire s'exprime une vie intérieure spécifique »³⁷⁵, écrit-il dans son avant-propos. C'est cet attachement aux parlers oraux, la conviction qu'ils traduisent « une caractéristique nationale », c'est-à-dire qu'ils révèlent quelque chose de l'âme de leurs locuteurs qui le pousse à une démarche particulière : il utilise, à l'écrit, les parlers oraux, non pas pour une raison fonctionnelle, mais affective, personnelle, tout en utilisant un cadre socialement acceptable : la fiction dramatique.

Pour qu'elle soit crédible, le choix raisonné qu'il opère s'appuie sur le fait que le genre littéraire retenu et les parlers utilisés se fassent écho. C'est ce qui l'amène à écarter, par exemple, le genre élégiaque qui ne conviendrait guère à un parler urbain. Par ailleurs, l'espace urbain reste fondamentalement plus hétérogène que l'espace rural. Et sans doute la forme dramatique permet-elle bien mieux que d'autres formes littéraires de rendre compte de la diversité dialectale des locuteurs qui habitent ou traversent la ville.

[...] Son objectif est bien de célébrer son parler strasbourgeois et, dans le même temps, de montrer la diversité des parlers qui ont cours en Alsace et pas vraiment de créer une œuvre littéraire dialectale. Aussi n'est-il pas vraiment étonnant que le personnage principal et la thématique principale de la pièce soient, en fait, le parler strasbourgeois, Strasbourg, les Strasbourgeois (essentiellement la bourgeoisie de Strasbourg) ainsi que l'Alsace. C'est la richesse et la variété de la langue dans toutes les facettes de la vie qui sont célébrées. (Huck 2016 : 8-9)

Les personnages mis en scène par Arnold sont les représentants de la vie bourgeoise et citadine dans laquelle il a grandi. L'ambiance de la pièce est d'ailleurs saluée par Goethe (1820 : 145-146) dans son article élogieux sur la pièce :

Die Stadt von einem Ende zum andern, Strassen und Gässchen, Plätze und Winkel, Wirts und Lusthauser, innen und aussen, Zeitvertreib und Spiel der Alten wie der Jungen, Vorurteil, Aberglaube, Gespenster und was nicht sonst, alles kommt ausführlich an die Reihe, so dass keine dunkle Stelle im ganzen Bilde bleibt.

Aussi, les discours prêtés aux personnages de la pièce sont-ils des matériaux précieux quant à leur dimension épilinguistique. Les personnages et leur rôle sont des types, comme Reinhold, le savant d'Outre-Rhin ne s'exprimant qu'en allemand littéraire, ou encore le licencié Mehlbrüh, « Karikatur eines alten halbfranzösischen, mittelbürgerlichen Straßburgers » (Goethe 1820 : 126) qui ponctue son discours d'expressions françaises fortement alsaciennisées dans leur phonologie. Dans cette pièce,

Arnold exploite [...] la situation de l'Alsace (le cul entre deux chaises, comme aurait dit Germain Muller) [...] – ce que Stoskopf a exploité dans son *Herr Maire* – et lancer des piques contre le snobisme francophile pour finalement assener au Licencié qu'il parle *welsche* (français) comme une vache espagnole [sic]. (Mayer & Siffer 2016 : 12-13)

Ce sont les discours prêtés aux personnages de Reinhold, du licencié Mehlbrüh associés aux réactions de Lissel et Christinel qui seront analysés dans le point 3.

2.2.1.2 Alphonse Pick : *Der tolle Morgen* (1864 [1877])

Alphonse Pick (1805-1896) est un industriel de Strasbourg qui deviendra le directeur de l'usine de quincaillerie Zornhoff à Monswiller, près de Saverne. Hormis sa pièce inaugurale *Der tolle Morgen*, il publiera en 1873 et 1874 des dialogues entre le *Yserne Mann* – l'Homme de Fer – et les Strasbourgeois. Ces écrits sont des textes politiques qui vont de pair avec son engagement dans le domaine. Pick est d'ailleurs élu membre du « Bezirksrat de la Basse-Alsace en 1874 » (Wackenheim 1994 : 64). La même année – et ce avant les élections pour le Reichstag – il publie un petit fascicule *D'r Ys're Mann an syni Mitburjer* dans lequel il exhorte en dialecte les Strasbourgeois à voter pour le candidat Ferdinand Schneegans : « [...] drum vereinige Euch Alli, wo 's Herz uff em rächte Fleck han, un schrywe de Namme vom Herr Ferdinand Schneegans uf euri Wahlzettel ». Enfin, en 1875, Pick publiera une pièce de théâtre d'anticipation intitulée *Anno 1975*.

La première édition de *Der tolle Morgen* paraît anonymement en 1864 et la pièce est republiée en 1877 sous le nom d'Alphonse Pick. Nous étudierons l'édition de 1877, car celle-ci comporte un commentaire de Pick sur les graphies employées, ainsi que ses observations et son avis sur le parler de Strasbourg et des dialectes en général. Pick apprend anglais et maîtrise le français ainsi que l'allemand, ce qui lui permettra d'avoir un regard plus neutre sur les évolutions du dialecte décriées par ses contemporains intellectuels, linguistes et autres universitaires. Il souligne par exemple que « pour ce qui est des emprunts faits au français [...] le dialecte ne fait qu'imiter l'allemand et l'anglais » (Wackenheim 1994 : 65).

Der tolle Morgen est une comédie bourgeoise mettant en scène la famille Oubli, dont le père, Monsieur Oubli, a promis sa fille à deux prétendants, mais ne s'en souvient plus. L'un des

³⁷⁵ Toutes les citations d'Arnold présentes dans cet extrait sont traduites en français.

prétendants, Hieronimus Stockmeyer est âgé, est un ami de M. Oubli, vient d'outre-Rhin et son discours oral est très proche de l'allemand littéraire. Le choix dramaturgique de faire parler à Stockmeyer un allemand littéraire proche de l'écrit a très certainement été fait pour montrer la distance qu'il pouvait y avoir entre l'allemand standardisé parlé à l'oral et les parlers dialectaux, bien qu'une norme orale soit encore l'apanage de tout petits cercles et ne se diffuse que très lentement dans la société. L'autre, Albert Manuel est Alsacien, et c'est lui qu'avait choisi Caroline Oubli, la fille de M. Oubli. Les deux prétendants se rencontrent et décident que c'est Caroline qui choisira celui des deux qui lui plaira le mieux (Gall 1970 : 62). C'est finalement Selmel, la bonne, qui rencontrera Stockmeyer à la place de Caroline Oubli. Bien entendu, elle ne comprendra pas grand-chose à ce que lui raconte Stockmeyer, qui finira par épouser Virginie Werzina, fille du couple Werzina qui tenait une brasserie à Strasbourg. « Madame Werzina, dont la brasserie était autrefois fréquentée par les étudiants allemands de Strasbourg et qui de ce fait croit parler parfaitement l'allemand, entreprend la conquête du prétendu gentilhomme » (Gall 1970 : 63). Ce sont surtout dans les échanges entre Hieronimus Stockmeyer et Selmel, ainsi que dans le discours en allemand de Madame Oubli que les problématiques liées au contact de variétés linguistiques vont se dessiner. Si Gall (1970 : 63) survole rapidement quelques faits de langue prêtés aux personnages de Stockmeyer, Madame Oubli et Selmel pour argumenter le côté réussi des personnages, il ne prend pas en compte le discours en allemand de Mme Werzina qui croit parfaitement maîtriser cette langue, alors qu'elle n'a cessé d'activer les parts dialectales de son répertoire verbal. Les variétés linguistiques employées par les personnages illustrent la répartition – et le problème, si l'on en croit Wackenheim (1994 : 67) – des langues au sein de la société :

[e]n effet, Alphonse Pick réserve l'usage du dialecte aux domestiques, alors qu'il fait s'exprimer les représentants de la bonne société en allemand littéraire, ce qui est d'ailleurs étonnant, puisqu'à cette époque le français était communément employé par les classes dirigeantes. La petite bourgeoisie, quant à elle, représentée ici par la femme d'un ancien brasseur, s'exprime en allemand mâtiné de dialecte, ce dernier reprenant souvent le dessus au fil des dialogues. Les différences sociales sont donc fortement marquées par les nuances linguistiques. (Wackenheim 1994 : 66)

2.2.1.3 Gustave Stoskopf *Dr Herr Maire* (1898)

Gustave Stoskopf (1869-1944) est né à Brumath et a fait ses études d'artiste-peintre à Paris. Il fera partie du Cercle de Saint Léonard et avec ses compatriotes contribuera à *inventer* (Bischoff 1993, Richez 1993) l'Alsace en réaction à la politique menée par le II^e Reich après 1870 et surtout après 1890 quand les tensions entre Allemands et Alsaciens iront croissantes. Artiste, dramaturge et journaliste, Stoskopf a des occupations diverses, toujours liées à l'Alsace. C'est cependant au théâtre qu'il excellera, notamment avec son *Herr Maire* (1898). La même année, il fonde le *Elsässisches Theater Straßburg* avec Julius Greber et Karl Hauss, institution existant encore aujourd'hui à Strasbourg.

Dans son *Herr Maire*, Stoskopf reprend le « thème essentiel du théâtre populaire du XIX^e siècle [...], celui du mariage contrarié » (Gall 1970 : 178).

L'action se situe dans un village de la Basse-Alsace, probablement pas trop éloigné de « la » ville (*d'Stadt*), c'est-à-dire de Strasbourg. L'une des deux filles du maire, Marie, veut épouser un jeune savant allemand, docteur en philosophie, le Dr. Freundlich, dont elle a fait la connaissance en ville. Le prétendant vient au village pour faire officiellement sa demande en mariage. Mais Marie n'a pas encore eu l'occasion de préparer son père à cette demande. Or le maire ne veut à aucun prix de citadin (*Stadtherr*) comme gendre et a brandi la menace qu'il abattrait d'un coup de fusil tout citadin qui aurait l'audace de demander la main de sa fille. En effet, il destine Marie au fils d'un paysan de la région. Dans ces conditions, le Dr. Freundlich auquel les filles du maire ont expliqué la situation préférerait se retirer.

Entre-temps, le maire a reçu une lettre lui annonçant la venue du neveu du *Kreisdirektor*, le *Regierungsassessor* Müller, sans que l'on sache quand il viendra, et qui doit l'entretenir d'une affaire importante concernant personnellement le maire. Comme ce dernier espère obtenir une distinction qu'il estime avoir largement méritée, il en conclut, après bien des doutes, que Müller ne peut venir que pour lui annoncer la bonne nouvelle.

Mais le prétendant de Marie n'a plus le temps de s'esquiver avant l'arrivée du maire. Grethl, la sœur aînée de Marie, va persuader le Dr. Freundlich de se faire passer pour Müller afin de justifier sa présence dans leur maison. Le jeune intellectuel devra suivre le maire accompagné d'une partie de son conseil municipal dans une visite-marathon à travers le village pour admirer les plus belles étables, les plus beaux pigeonniers et les nouvelles techniques qu'appliquent fièrement les paysans. A l'issue de la fête du village (*Massi*), Marie croise Pfeffer, un jeune homme pour lequel elle avait une forte inclination qu'elle avait gardée secrète lorsqu'elle était dans un pensionnat en ville, inclination qui se révèle être réciproque.

Arrive finalement le véritable Müller : la supercherie est découverte. Comme Müller reconnaît en Freundlich une vieille connaissance, il n'arrivera rien de fâcheux au premier prétendant de Marie et cette dernière pourra expliquer la mystification. De son côté, Grethl, que le maire destinait au fils de l'un des plus riches paysans de la région, Seppl, va-t-elle aussi trouver en l'ami de son prétendant officiel, dont elle avait déjà fait la connaissance antérieurement lors d'une fête dans un village voisin, Jerry, l'homme de sa vie. Finalement, comme Müller est effectivement venu pour annoncer

au maire qu'il avait obtenu la décoration tant convoitée, dans l'euphorie du moment, le maire donne son consentement à tout ce que l'on voudra, et ses filles pourront épouser qui elles voudront. (Huck 2005 : 1-2)

Stoskopf

[m]élangé habilement les ingrédients de la farce et du comique de situation avec des éléments d'une satire politico-sociale en prise directe avec son temps. Il utilise également les valeurs sociales des différentes variétés linguistiques en présence en Alsace pour en tirer des effets comiques. Mais la critique reste mesurée : il montre que le maire qu'il met en scène appartient au passé et que l'ordre que ce dernier défend a perdu sa validité. Dans ce sens, la pièce montre également (surtout ?) un monde en mutation. (Huck 2015 : 163-164)

Sur le plan sociolinguistique, ce sont les discours prêtés au personnage du Dr. Freundlich qui sont particulièrement intéressants. Le Dr. Freundlich est en effet une gentille caricature de l'intellectuel d'outre-Rhin, s'intéressant aux dialectes. Les personnages secondaires que sont les vélocipédistes seront également analysés, car ceux-ci, citadins, sont des représentants de la modernité, non seulement par leur pratique du vélocipède, mais aussi parce qu'ils parlent français à la campagne et font semblant de ne pas comprendre ce que disent les paysans. Ce sera le vélocipédiste qui daignera s'exprimer en alsacien avec les paysans, contrairement à sa sœur qui ne le fera pas.

2.2.2 Les drames critiques

2.2.2.1 Heinrich Leopold Wagner *Die Kindermörderin* (1776)

Heinrich Leopold Wagner (1747-1779) est le fils d'un petit commerçant de Strasbourg. Il fait des études de droit, devient précepteur à Saarbrücken en 1772 et obtient son doctorat en 1776. Il fait partie du cercle de fréquentations de Goethe et autres intellectuels et artistes de son époque. *Die Kindermörderin* (1776) se distingue des autres pièces retenues par son genre dramatique : la tragédie bourgeoise. Le titre complet est d'ailleurs *Die Kindermörderin. Ein Trauerspiel*. L'époque de production de la pièce – le dernier tiers du XVIII^e siècle – est plus ancienne que celle pendant laquelle les pièces du théâtre populaire ont été produites mais est contemporaine de certains *FBG*. L'originalité linguistique de la pièce est qu'elle est majoritairement rédigée en allemand littéraire (contrairement aux autres pièces du corpus), mais l'auteur attribue à chaque personnage la variété linguistique propre à son rang social, ce qui contribue au réalisme social de la pièce. Ce réalisme, Johannes Werner (1976 : 135) le

commente de la façon suivante « Wagner hielt Differenzierung der Personen durch Sprache für eine dramatische conditio sine qua non ».

Pour ce qui est de l'intrigue, Werner (1977 : 55) la résume très rapidement mais efficacement de la façon suivante : « adliger Offizier verführt und verläßt bürgerliches Mädchen ; ein Kind wird geboren und getötet ». En somme, l'intrigue de la pièce s'arrête à la phrase de Werner, mais sa portée sociétale va au-delà de la scène de théâtre,

denn der scheinbar private Sachverhalt stellt einen öffentlichen dar : Politisches, soll es auf der Bühne erscheinen, muß (oder mußte zumindest damals) personifiziert, durch exemplarische Personen repräsentiert werden – und durch einen exemplarischen Fall, der Zustände in Konflikte, damit Handlung übersetzt. (Werner 1977 : 55)

Les personnages de la pièce sont petits-bourgeois. Il s'agit de la famille Humbrecht, dont le père est boucher. La mère, en quête d'ascension sociale, ponctue ses phrases en allemand de mots et d'expressions en français. Le père, très conservateur, parle allemand sans trop intégrer de termes français. Wagner attribue aussi de façon critique à Mme Humbrecht le fait d'employer des tournures dialectales directement transposées en allemand commun. Les officiers présents dans la pièce sont des aristocrates et leurs répliques sont parsemées d'expressions françaises telles que « le diable m'emporte », « à la bonne heure », « c'est divin », mais aussi de lexèmes isolés. Enfin, le chef de police, le Fiskal parle allemand, mais ses subordonnés, les Fausthämmer, personnages simples d'esprit et caractérisés par leur brutalité (l'un d'entre eux a par exemple tué un enfant de cinq ans parce qu'il avait chapardé un morceau de pain) parlent une forme de dialecte local, ce qui montre la logique socialement minorisante.

2.2.2.2 Ferdinand Bastian *Im Wald* (1907)

Ferdinand Bastian (1868-1944), Strasbourgeois, est avec Gustave Stoskopf un dramaturge emblématique, ainsi qu'un membre fondateur du Théâtre Alsacien de Strasbourg. Le répertoire de Bastian ne comporte pas uniquement des comédies, mais aussi des drames sociétaux critiques, tels que *Im Wald* (1907) – dont la représentation fut interdite (Müntzer 1913 : 22) – ou *Andres Ruffenach* (1912). Son *Hans im Schnokeloch* (1903) se détache aussi du genre comédique en proposant un portrait saisissant de l'emblématique personnage (Wackenheim 1997 : 187), dont « l'hésitation, l'indécision et l'ambivalence sont les principaux traits de caractère » (Wackenheim 1997 : 188).

Im Wald est un *Volksstück*, dont l'action se situe en 1872, soit un an après l'annexion de 1871 et met en scène les relations houleuses entre des Alsaciens et des Vieux-Allemands, alors nouveaux maîtres du territoire. L'intrigue principale repose sur l'arrivée d'un nouvel administrateur forestier – un Vieil Allemand – nommé Buchmüller. Ce dernier est l'archétype du Prussien s'exprimant en injonctions et ne faisant preuve d'aucune empathie. Buchmüller a d'ailleurs comme projet de germaniser les habitants de la forêt qu'il administre, parce que ceux-ci ne parlent pas l'allemand commun, mais le dialecte des alentours du Nideck, que Buchmüller qualifie d'« Elsässergeträtsch ».

Les Alsaciens de la pièce sont le garde-forestier Wetterle, son fils Jacques, sa belle-fille France, les bûcherons Peter-Pierre, Balzer-Nôz, D'r lang Staffe, D'r schaal Düni et Schwande-Veri et d'Schwammelgret, une vieille femme. S'ajoute à ces personnages Curt von Glöckenau, le fils du baron propriétaire de la forêt. Le drame est double : d'un côté, Buchmüller accable ses administrés de taxes insensées, comme le fait de devoir payer 5 Marks pour ramasser des champignons ou des baies. Il exproprie également Peter-Pierre de sa cabane de bûcheron. D'un autre côté, Jacques, le fils tyrannique de Wetterle a des vues sur France, mais elle ne l'aime pas. Quand Curt von Glöckenau viendra déclarer son amour à France, Jacques, qui ne supporte pas les Allemands, le giflera. Pour sauver son honneur, Curt von Glöckenau défie Jacques en duel. Ce dernier voulant échapper au duel rôde un soir autour de la maison de Wetterle, alors que Curt von Glöckenau explique son amour pour France à Wetterle. D'un coup, France tombe à terre : c'est elle qui a pris la balle destinée à Curt von Glöckenau. Quelques instants avant, Wetterle a appris que son fils sera défié en duel le

lendemain, ce qui déclenchera une crise cardiaque dont il décédera. La pièce se termine sur la double mort de France et Wetterle, ainsi que sur l'incendie de la forêt qu'a provoqué Peter-Pierre en mettant le feu à sa cabane de bûcheron, ce qui laisse penser que Peter-Pierre s'est sacrifié plutôt que de devoir renoncer à sa forêt.

3. Mise en scène de la situation sociolinguistique alsacienne et construction d'identité

Comme cela a été montré dans le chapitre précédent, **les discours épilinguistiques des lexicographes et grammairiens participent activement à la définition des parlers dialectaux d'Alsace, à leur différenciation avec le standard ou leur différenciation par rapport aux autres parlers.**

C'est donc en complément aux commentaires épilinguistiques présents dans les ouvrages spécialisés que nous analysons les discours épilinguistiques présents dans la littérature produite en Alsace. Il s'agit d'aborder les discours sur les langues tenus d'un point de vue différent de celui des linguistes et lexicographes, produits dans une visée différente et pour un public différent.

3.1. Glossaires, renvois traductifs et commentaires des œuvres

Cette sous-partie fait office de **transition entre les commentaires présents dans les ouvrages lexicographiques et grammaticaux et les discours épilinguistiques prêtés à des personnages fictifs présents dans la littérature produite en Alsace, plus particulièrement au théâtre.** Les productions épilinguistiques présentées dans cette sous-partie ne sont pas toujours des commentaires explicites, tels que nous avons pu les examiner dans le chapitre précédent. Ce sera le cas quand nous aborderons les renvois traductifs ou les glossaires. Les renvois traductifs apparaissent le plus souvent dans les *FBG*, dont le lectorat appartenait très probablement à la bourgeoisie de Strasbourg. Ces renvois apparaissent aussi dans le *Pfingstmontag* (1816) dans les répliques du Licencié Mehlbrüej. Ces traductions brutes nous montrent bien « qu'il se dit quelque chose du rapport du sujet au(x) lecte(s) et/ou au langage » (Canut 1998 : 72), même si ce rapport reste inexpliqué, implicite.

Les renvois traductifs et glossaires non commentés peuvent donc être considérés comme traces épilinguistiques d'une situation sociolinguistique plurilingue, dont une partie des locuteurs ne serait pas/plus à même de comprendre les termes traduits, soit parce qu'une partie de l'*in-group* alsacien bourgeois lisant ces textes ne maîtrise plus suffisamment les parlers dialectaux, soit parce que l'auteur de ces textes vise un lectorat plus large que la bourgeoisie alsacienne et s'adresse donc à un *out-group* insuffisamment au courant des pratiques linguistiques en Alsace, soit encore que l'auteur exagère la mise en scène de ses personnages et leur fait employer des tournures qui ne sont peut-être pas usitées de façon effective dans la société et doit donc aider son lecteur par un renvoi traductif ou l'ajout d'un glossaire en fin d'ouvrage. L'auteur de textes plurilingues peut aider son lecteur de différentes façons, mais peut aussi choisir ne pas l'aider en postulant un lectorat tout à fait bilingue (comme l'indique Helmich *infra*), ce que ne font pas les auteurs du corpus.

Zu den direkten Hilfen zählen Übersetzungen im Text, in den Fußnoten oder einem beigegebenen Glossar [...], aber auch die bilinguale Synonymie, d.h. die meist weniger auffällige, bei der Lektüre oft geradezu übersehene Hinzusetzung von Synonymen oder paraphrasierenden Wendungen aus der Grundsprache. [...] Oder aber der Autor setzt ein mehrsprachiges Lesepublikum voraus und erklärt gar nichts. Wie diese Insolenz zu beurteilen ist, die in bestimmten Poetiken fast zum Programm gehört, hängt vom semantischen Gewicht der fremdsprachigen Elemente ab. (Helmich 2016 : 31)

3.1.1 Renvois traductifs dans les *Fraubasengespräche*

Les renvois traductifs dans les *FBG* présentent la particularité de ne pas être introduits par une préface commentative, comme on peut le retrouver dans le *Pfingstmontag* par exemple, où la présence du glossaire à la fin du texte est clairement explicitée par l'auteur. La nature même du texte (dialogue court imprimé sur des feuilles volantes et destiné au délasserment) ne se prête pas à une préface ou à un commentaire qui renseigneraient le lecteur sur les stratégies de traduction entreprises par l'auteur et/ou l'éditeur. En lisant les différents dialogues entre les commères, en relevant les termes recensés dans les notes de bas de page et en les analysant à l'aune de la situation historico-sociolinguistique alsacienne et de celle de l'espace de langue allemande en général, il est cependant possible de donner différentes pistes d'interprétation à ces renvois traductifs.

Les renvois traductifs présents dans les *FBG* ne sont pas très nombreux au total (46), mais apparaissent fréquemment dans '*s Erschd Bloggàde-g'spräch*³⁷⁶ (1814) que Bergmann (1873 : 86) attribue à Arnold, ainsi que dans le *Jümpfer-Basè-gschbräch*³⁷⁷ (1814), qui n'est attribué à aucun auteur connu. Le *Baradeblatt Gschpräch* présente également un renvoi traductif que nous avons déjà mentionné dans la partie I (voir 3.3.1.2.).

Dans les exemples qui vont suivre (exemples 622-627), les occurrences en gras sont celles qui ont été traduites dans les deux *FBG* annoncés plus haut. Pour une meilleure visualisation des renvois traductifs, nous les avons compilés dans un tableau par ordre alphabétique (voir *infra*), en plus de leur insert en contexte dans les extraits de citations présentés sous la forme d'exemples.

Les deux hypothèses les plus probables quant à l'utilité de ces renvois sont que, soit le public auquel étaient destinés ces *FBG* est plus large que les lecteurs de la bourgeoisie alsacienne (Pays de Bade, Suisse alémanique, par exemple) et que **certain(e)s termes/expressions ne seraient pas compris en-dehors du territoire alsacien** (ex. « Mellele », « heidebritsch », « Fuedribendel », voir *infra*), soit que les lecteurs de la bourgeoisie alsacienne ne maîtrisaient pas/plus les termes employés par les 'cousines' dans leurs bavardages, de par une **trop grande différence de registre de langue** entre celui employé par les 'cousines' et celui employé dans la bourgeoisie. C'est le cas par exemple pour « Fakse » (voir tableau, *infra* et exemple 627) qui est référencé par *Adelung*³⁷⁸ comme « ein nur in den gemeinen Mundarten [...] übliches Wort ». Pour les termes « Brouel » (exemple 629), « Bunggewehr » (exemple 623), « Bunnebard », « Morwo » (exemple 622) et « Renklo » (exemple 625) il s'agit de **réalités françaises dialectalisées**, pour lesquelles une traduction standard peut tout à fait être utile au lecteur extérieur à Strasbourg (pour « Bunggewehr » et « Brouel ») ou à l'Alsace (pour « Bunnebard », « Morwo » et « Renklo »). Les choix graphiques employés pour **retranscrire certaines prononciations s'éloignant trop d'une image graphique/sonore**

³⁷⁶ Titre originel : Neues Fraubasengespräch zwischen der Frau Bas Kutzlererin und der Frau Bas Ziwelmaennin während und nach der Blokade von Straßburg. Le titre abrégé indiqué dans le corps de texte est le fait de Bergmann (1873).

³⁷⁷ Titre originel : Jungferbasen-Gespräch zwischen den Ehrsamen und tugendbegabten Jungfrauen Anna Maria Spitznäsel und Katherina Barbara Krumhäsel. Le titre abrégé indiqué dans le corps de texte est le fait de Bergmann (1873).

³⁷⁸ „Faxen“, Grammatisch-Kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart (Ausgabe letzter Hand, Leipzig 1793–1801), digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/Adelung?lemid=F00488>>, dernière consultation le 11.08.2022.

‘**standard**’ peuvent également expliquer ces renvois (ex. « bou » pour *bauen*, « frou » pour *fragen*). Les **différences morphologiques/phonologiques trop grandes entre la variante régionale alsacienne d’un lexème et son équivalent standard** sont également à l’origine des renvois traductifs. C’est le cas par exemple pour « dure »/*dauern* ; « Keel »/*Kohl* (exemple 623).

OCCURRENCES SEULES	TRADUCTION/COMMENTAIRE DANS LA NOTE DE BAS DE PAGE (NBP)
Artisike	NBP : "Storzeneren"
Biere	NBP : "Birken"
bobbelt	NBP : "pocht"
boue	NBP : "bauen"
Brouel	NBP : "Broglie"
Bunggewehr	NBP : "pont couvert"
Bunnebard	NBP : "Buonaparte"
Dollweck	NBP : "enfältiger Mensch"
dure	NBP : "dauern"
Fakse	NBP : "Umstände"
frou	NBP : "frage"
Fuerdibendel	NBP : "Schuerzenband"
g'sinn	NBP : "gewesen"
gepermittirt	NBP : "erlaubt"
getriwellirt	NBP : "tribulirt"
Gratt'l	NBP : "Stolz"
groui Hoor	NBP : "graue Haare"
Gruenkurt	NBP : "Spinat"
gsinn	NBP : "gewesen"
heidebritsch	NBP : "sogleich"
hittis Dahs	NBP : "heutzutage"
Kas	NBP : "ein Ansehen"
Keel	NBP : "Kohl"
Klau	NBP : "Klage"
klaue	NBP : "klagen"
krieit	NBP : "bekommen"
Kuttle	NBP : "Caldaunen"
Lit	NBP : "Leute";
maud	NBP "Magd"
Mellele	NBP : "Aprikosen"
mislistill	NBP : "mausestill"
Morwo	NBP : das bekannte Räucherungsmittel von Guyton-Morveau
niene	NBP : "niergends"
Quaellele	NBP : "Schopfenkeule"; "Ribbenstück vom Schwein"
Renklo	NBP : "Reine-Claude"
Ruewe	NBP : "Rueben"
saué	NBP : "sagen"
schmutz	NBP : "küsse" [sic]
Schunke	NBP : "Schinken"
Spargamente	NBP : "Umstände"
Suweckle	NBP : "Eyerbrod"
troue	NBP : "trauen"
usgebuerst	NBP : "ausgetrunken"
verstöbert	NBP : "verwirt"
werlina	NBP : "wahrlich"
werzina	NBP : "wahrlich"

Tableau 8: renvois traductifs dans les FBG

622. R. 'S ISCH MER NIT MOEILI G'SINN DEN WINDER USZEHEHN/MER LAWRIERE D'HEIM SCHUN LANG AM NERVEFIEWER. [ERSCHDER BLOGGÄDE G'SPRÄCH 1814 : 1]

Z. JA, RAEUCHERT SIE DEN NIT ?I WOTT JO ZEHMOL LIEWER/DIE NAS VOLL **MORWO** HAN, SO WOHR I EHRLI BIN/ALS AN DR LEID'GE PEST NOCH LAENGER KRANK ZE SINN [ERSCHD BLOGGÄDE G'SPRÄCH 1814 : 1]

623. R. 'S ELEND ISCH FREILI GROB. WENN MER SO GLUECKLI ISCH,/UND HET AE MUMPFEL BROD, KRUMBIERE UFFEM TISCH,/SO SOLL EIN'N ALLI MIEIH UND SORJE NIT GEREIE,/MER DANKT ES **HITTIS DAHS** DEM HERRGOTT UFF DE KNEIE.

Z. WENN AE WAENNL AE KOERWEL WAER! 'S ISCH AWER NIMM AE SO/WIE ES ISCH EHMOLS G'SINN; MER ISCH JETZ NIMMI FROH./MANCHMOL AM WASSERZOLL HET MER ALS KOENNE WALZE;/JETZ ISCH EIN'M **WERLINA**, DIE FREUD WAR WIEST VERSALZE. POZ ABBROBO VOM SALZ! ISCH SIE VERPROFENDIRT?

R. JO, WENN VOR OSTERN MER VOR HUNGER NIT KREPIRT./GEST SA I MINER **MAUD**, SIE SOLL IN D'METZI LAUFE,/UND SOLL AE **QUALLELE** UND ZWOELF PFUND **BLECHLE** KAUFEN :/MEINT SIE DENN, SIE HET'S KRIEIT? – JA, **KUTTLE**, WENN SIE WILL,/HET IHR DER METZIER G'SAIT; UND SEY SIE **MISLISTILL**/DAB SIE NOCH DIE BEKUMMT; I KANN IHR SCHUNSCH NIX GEWE./JETZ **FROU** I SIE, FRAU BAS, WIE KANN MER SO NOCH LEWE?

Z. MIT ALLEM ISCH'S AE SO. HITT HAW I UFFEM MAERKT/NUR UM AE WISCHEL **KEEL** UND SUPPEDINGS GEMAERKT./SO FORDERT MER ZWOELF SU. EY, SO SCHLAA DICH DER DUNDER!/SA I ZUR GARDEFRAU : DO BHALT SIE IHRE PLUNDER,/UND WIRF'S 'RE WIEDER HIN. 'S ISCH NIT GEPERMITTIRT,/WIE MR UFF ALLI ART JETZ ISCH **GETRIWELLIRT**.

R. JA, DIB ISCH AU MIN **KLAUE** [...] /WAS AM FATALSTE ISCH, SO HAW I, HOLS DER SCHINDER!/ KEN STICKEL HOLZ MEH D'HEIM; DENN SO AE HARTE WINDER/HENN MER SCHUN LANG NIMM GHET. GEH, SAA I ZU

MIM MANN/GEH, SAA I ZU IHM, SA I GEH, SCHAFF UNS HOLZ NOCH AN/JA, SAIT ER ZU MIR, SAIT ER : DU NARR DU HESCHT GUET REDDE/'S ISCH **NIENE** KENS MEH DO; I WOTTI MIT DIR REDDE/DU LIEFST DEN STAADDE, BIS HIN AN'S **BUNGGEWehr**/VON DO IN'S GUENE BRUCH, UND FAENDSCHT DOCH KENNES MEHR [...] [ERSCHDER BLOGGÄDE G'SPRÄCH 1814 : 2-3]

624. Z. EY, G'SPAB !/AE SAEWEL ISCH AE STERN, VON DEM I DO WILL **SAAUE**,/ER HETT ENE IM LAMM, IM WIRTHSHUS, D'VON GETRAAUE./WENN IN DER UNIFORM ER SICH HET SCHOEN GEMUTZT,/SO SAAT DER DOLLWECK ALS : BRUDER ISCH BIN GEPUTZT./ER HET A **GRATT'L** IM KOPF ; UND GEHT'S ANS EXERCIERE/SO GIBT ER SICH AE **KAES**. 'S ISCH ZUEM HELLE KREPIERE [...] [ERSCHDER BLOGGÄDE G'SPRÄCH 1814 : 3]

625. Z. [...] DIE BLUME WOTTI NOCH, WENN'S D'NOTH THUT, GERN VERSCHMERZE,/AWER'S GEMUES UND'S OBST, DIB LEIT MER MEH AM HERZE./KEN **RUEWE**, KEN **GRUENKRUT**, KEN **ARTISIKE** MEHR/KEN **MELLELE**, KEN **QUAETSCHLE**, KEN **RENKLO** UN KEN **BIERE**,/MER WUEST NIT WAS MER AEB. ES ISCH ZUM DESPERIRE!/
R. HOFFENTLI UM DIE ZIT WURD MER DOCH FRIDDE HAN,/DAS WUCHEBLATT ZEIT'NE FUER NAECHSTER TAAUE AN./

Z. JA, MER SAIT GAR ZE VIEL; ,S SINN ABER NIX ALS **LAUE**;/MER KANN, LIEWI FRAU BAAS, GAR KEINER ZITUNG TRAUEN. [...] ['S ERSCHD BLOGGÄDE-G'SPRÄCH 1814 : 5]

R. HA, HA, FRAU BAS, WAS ISCH ? JETZ SIEHT ES ANDERS DRIN/ALS BI DER BOESE ZIT DO MER BLOKIRT SIN G'SINN./GELT SIE, I HABS'RE GSAIT, DAB ES NIT LANG WURD **DURE**./I HAB ES WOHL GEWIBT.– JETZ KUMME WIEDER D'BURE,/UND BRINGE UNS GEMUEB, UND ALLES GRAD GENU./AU HET MR JETZ KAFFEE UND **SUWECKLE** DERZUE./

Z. ES ISCH EIN'M WIE AE TRAUM. I HAB'S NIT GLAUWE WELLE/WIE I'S ERFAHRE HAB. SIE KANN SICH NIT VORSTELLE/WIE MIR'S GEWESE ISCH, DO'S HEIBT DER **BUNNEBARD**/ISCH NIMMER UFFEM THRON; MER HET DIE WIB **KOKARD**/UFF ALLI HUET GESTECKT.– SO HENN MER DEN DE

FRIDDE!/UNSERM HERR GOTT SY'S GEDANKT!- DU HEST GENU
GESTRITTE,/SA I GLICH ZU MIM MANN. GEH, STECK DIN SCHWERT IN
D'SCEHID,/UND KUMM, DAB I DICH SCHMUTZ VOR LUTER HERZEFREUD.

R. JUST SO, FRAU BAS, I G'STEHS, ISCH MIR ES AU GEGANGE;/MIN
MANN HET **HEIDEBRITSCH** AE GASTEREY ANG'FANGE,/ER HET MER
ALLES G'HOLT, DIE **SCHUNKE** UND DIE WUERST,/UND HET MIT SINE
FRIND' AE FAESSEL **USGEBUERST**./[...] WIE MER SO GLUECKLI SINN! ES
ISCH AE LUST ZU SEHN/DIE VIELE SAECK VOLL FRUCHT DIE UFFEM
BROUEL STEHN./DIE HEITZLE UND DIE GAENS, DIE OCHSE UND DIE
KAELWER,/SIE WIMMELN UM UNS HER./[...] [S ERSCHD BLOGGÄDE-
G'SPRÄCH 1814 : 6-7]

626. S. WOHIN, WOHIN SO G'SCHWIND? SIE SCHINT JA GAR PRESSIRT;/SIE
SIEHT VERSTOEBERT US. WAS IST IHR DENN PASSIRT?/[...] ES
LAUF'RE D'LIEBSTER NOCH. GELT SIE, I HABS GETROFFE ?/ES
BOBBELT IHR JO ,S HERZ, UND SIE IST SO VERHITZT,/DASS SIE AM
GANZE HALS FUSTGROBI TROPFE SCHWITZT./

R. JO, WAERLI, 'S IST AE SO. I BIN DE GROEBTE G'FOHRE/SO EBE
USG'SEHT G'SINN. 'S IST MIR SIT FUFZEH JOHRE/SO EBBS NIT ARRIVIRT.
I HAB AM JUDETHOR/UFM WAL AE TUR GEMACHT. JETZ STELL SIE SICH
NUR VOR,/SO KUMMT AE WAELSCHER HER, UND MACHT MIR
KUMBLEMENTE,/UND REDT MICH GRADZU AN.- MACH ER KEIN
SPARGEMENTE, HAB I GLICH ZU IHM G'SAIT. LOB ER, WAS ICH 'NE
BITT,/MICH MINE WAI FORTGEHN; ICH KENN DE HERRE NIT./[...]

S. WENN DIB IST, JUNGFER BAS, SO BRUCHT SIE NIT ZU **KLAUE**,/SIE HET
IM GEGETHEIL VON GROEBN GLUECK ZE **SAUE**,/DAB BI DER BOESE ZIT
WO MER KEIN MANN MEH SIEHT,/SICH EINER WUNDERBAR VON SELBSTE
ANERBIET./

R. JA, WENNS KEIN WAELSCHER WAER! WIE KANN MER DENE
TROUE?/SIE SIND VERAENDERLI; MER KANN NIT UF SE **BOUE**./['S
JUMPFER-BASE-GESPRÄCH 1814 : 1-2]

627. [...] R. JA, NEIN, DO HIMPELT'S WIEDER!/UF D'WADE, WIE SIE SAIT,
IST ER GEWIB NIT STOLZ,/ER HET NUR EINE FUB, DER ANDER IST VON
HOLZ./

S. DIB FREILI IST BETRUEBT : DOCH MACHT' I NIT LANG **FAKSE**,/I LIEB
MIR, **WERZINA**, KEIN GROUI HOOR DRUM WACHSE./NIMM SIE 'NE WIE
ER IST. WAS BATT'S, SIT DOCH AE MANN;/WENN ER NUR SUNSTE NOCH
ETWAS PRESTIERE KANN./['S JUMPFER-BASE-GESPRÄCH 1814 : 3]

3.1.2 Le cas particulier du *Pfingstmontag* (1816)

Si, dans les *FBG*, les renvois traductifs ne sont pas commentés et fonctionnent comme une aide technique à la compréhension du texte, la démarche est toute autre dans le cas du *Pfingstmontag*, dont les renvois traductifs ne peuvent pas être analysés pour eux-mêmes, coupés des explications présentes dans la préface. En effet, la préface d'Arnold renferme des commentaires épi – et métalinguistiques qui aident à la compréhension de la pièce et qui sont en quelque sorte des éléments constitutifs de celle-ci. Les traductions présentes sont de nature différente en fonction des termes traduits et de leur attribution aux différents personnages. On peut distinguer entre les **renvois traductifs** faits dans le texte concernant uniquement les **répliques attribuées au Lizenziat Mehlbrüej** et les **expressions propres aux parlars dialectaux d'Alsace** (« eigentuemliche Ausdrücke ») reportées dans le glossaire en annexe de la pièce :

[a]ls Anhang ist ein gedrängtes Wörterbuch beigelegt, damit das Werkchen, die Bestimmung eines kleinen alsatischen Sprachdenkmals in jeder Hinsicht erfüllen möge. (Arnold 1816 : 4)

Pour ce qui est des renvois traductifs concernant les répliques du Lizenziat, ils concernent les répliques dans lesquelles le personnage emploie un mot ou une expression en français. Nous ne détaillerons pas davantage les fonctions de ces expressions en français attribuées au Lizenziat dans ce point. Elles seront abordées dans le point 3.2.1.1, *infra*. A des fins de visualisation, nous avons cependant élaboré un diagramme en barres (voir figure 16) représentant le nombre d'occurrences de chaque terme employé par le Lizenziat pour lequel une traduction est donnée. Sur les 45 lexèmes recensés, 11 d'entre eux ne sont pas des hapax

et seul « Pong » apparaît 25 fois, car il sert à structurer le discours du Lizenziat. Les termes traduits sont des lexèmes français prononcés avec une phonologie dialectale alsacienne (voir 3.2.1.1). Leur traduction est un indice possible de ce qu'ils seraient employés à la marge. Il n'est pas exclu que le lecteur alsacien ou allemand ne comprenne pas les termes employés. Cela pourrait d'autant plus être le cas, lorsque les répliques du Lizenziat sont entièrement en français : « Ong nangtang riäng ... Pong, Pong ... Mongtong dong sangfassong » (Arnold 1816 : III, 8). Dans ces cas-là, l'accumulation de termes français scripturalisés « à l'alsacienne » peut encore plus gêner le lecteur dans sa compréhension du texte.

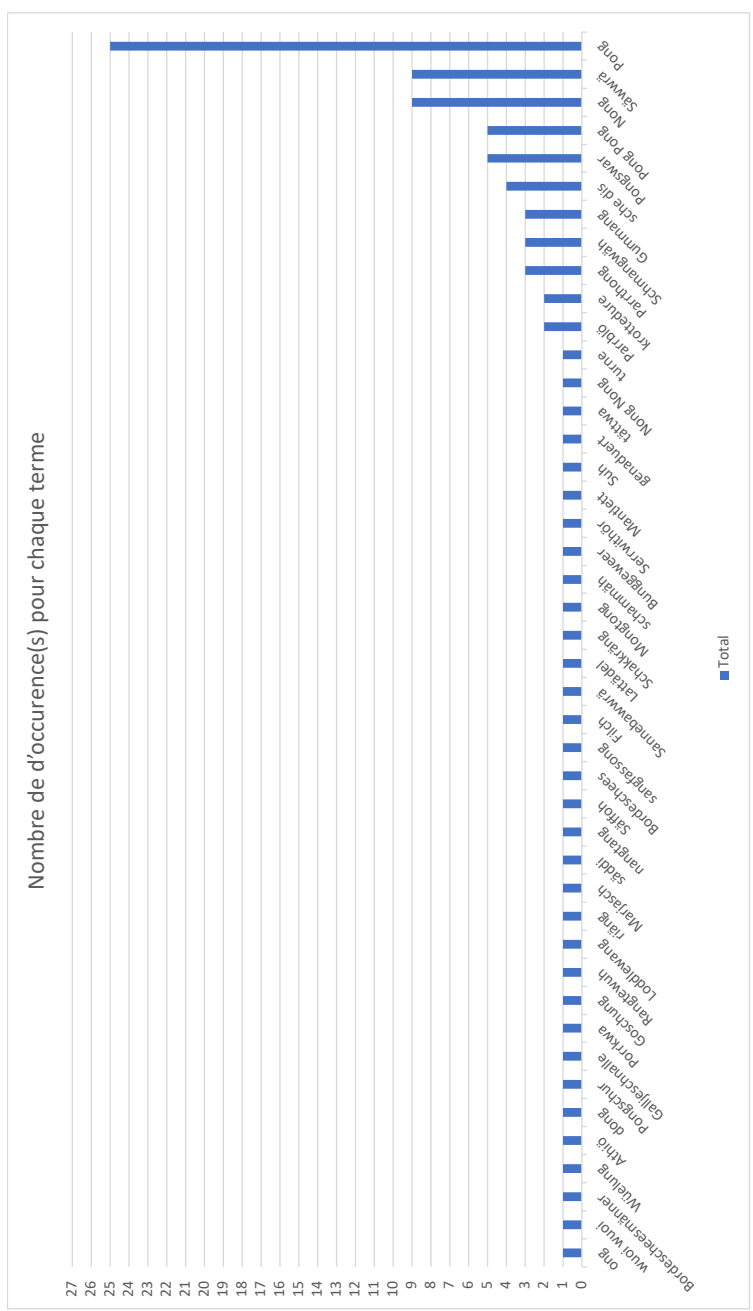


figure 16 : nombre d'occurrences de termes traduits employés par le Lizenziat

En consacrant son œuvre aux parlers dialectaux d'Alsace et en particulier au dialecte de Strasbourg et en les mettant en scène, – « die lebendige Darstellung der elsässischen Mundarten und vorzüglich des straßburgers Dialekts » (Arnold 1816 : 1) – **Arnold pose « la question de la diffusion de l'ouvrage au-delà de Strasbourg, voire de l'Alsace ou des espaces proches [...] »** (Huck 2016 : 10). Dans les commentaires épi – et métalinguistiques, « [...] les indications qu'Arnold donne aux germanophones d'autres régions tendent à montrer qu'il cherche à leur permettre de pénétrer ce monde qu'il met en scène [...] » (Huck 2016 : 10).

Les exemples 628 à 630 donnent des informations sur les langues en présence dans le *Pfingstmontag*, mais aussi plus largement au sein de la société. Ils renseignent le lecteur sur la situation sociolinguistique de l'époque, notamment l'essor des langues standard et le frein qu'elles mettent à l'expression dialectale (exemple 628). Les qualificatifs employés dans le commentaire 628, dessinent la **représentation** d'une langue standard distinguée/élégante (« vornehm ») surplombant les parlers dialectaux qualifiés quant à eux de chaleureux et puissants (« herzlichkraftvoll »). On devine cependant le positionnement d'Arnold quant au **rapport de force entre dialectes et langue standard**, quand il aborde l'entrave (« hemmen ») à l'expression des parlers dialectaux que représente la langue standard. Arnold développe son discours épilinguistique concernant les parlers dialectaux d'Alsace dans le commentaire 629 qui rappelle que les parlers dialectaux sont dotés de particularités (« Eigenthümlichkeiten »), dont les plus pertinentes (« treffendsten ») sont représentées dans la pièce. Le parler dialectal de Strasbourg fait donc l'objet d'une véritable mise en scène. Cette mise en scène – on peut la supposer exagérée – doit d'ailleurs être contrebalancée à certains endroits par l'emploi de la *Schriftsprache* (voir exemple 630) qui vient apporter des « pauses » (« Ruhepunkte ») au lecteur non-alsacien. Cette indication d'Arnold donne une information supplémentaire sur le rapport au dialecte que peuvent avoir les Alsaciens et ceux qui ne viennent pas d'Alsace. Il semblerait que, dès le début du XIX^e siècle, des problèmes d'intercompréhension se font jour entre les locuteurs des parlers dialectaux d'Alsace et des locuteurs d'autres parlers dialectaux proches, voire de locuteurs ne maîtrisant pas/plus un parler dialectal, mais uniquement le standard en voie de construction. Ce rapport aux variétés linguistiques sera d'ailleurs gentiment moqué par Arnold dans l'acte I, scène 2, quand il fera se plaindre Lissel des trop grandes différences entre l'allemand standard que parle Reinhold, son fiancé et son parler dialectal à elle (voir *infra*).

Se dessinent donc dans la préface d'Arnold d'un côté l'essor et le règne de la langue standard qualifiée de distinguée, et de l'autre les parlers dialectaux entravés par celle-ci (voir *supra*). Les particularités de ces derniers sont alors exacerbées dans la pièce, comme pour prendre à contrepied la situation sociolinguistique de la société. Le genre théâtral implique aussi la nécessité du grossissement des traits pour faire comprendre au spectateur la situation représentée.

Arnold, qui opère de façon assez didactique, étaye ses commentaires épilinguistiques par des exemples métalinguistiques concernant essentiellement les modifications « étranges » (« sonderbareigenthümlichen Modifikationen ») [voir exemple 631] des voyelles et diphtongues. En s'exprimant de la sorte, Arnold se réfère à une **norme implicite**, celle du standard (voir chapitre 1), à l'aune de laquelle les prononciations divergentes sont qualifiées de « modifications », de « particulières », d'« étranges », etc. Ces caractéristiques lui permettent alors déjà d'opérer la distinction entre l'*in-group* alsacien/strasbourgeois (« unsere Landsdialekte », « unsere Dialekte », exemple 631) et l'*out-group* allemand que l'on retrouvera plus exacerbée et plus idéologique chez Schmidt (1895) [voir chapitre 1].

Le commentaire 631 appelle des précisions métalinguistiques d'ordre phonologique et pose aussi la question de la scripturalisation des parlers dialectaux d'Alsace et du rapport phonie/graphie (voir passage en gras dans l'exemple 631). L'exemple 632 est une note de bas de page documentant « sanft und angenehm ». L'exemple 633 commente le passage en gras de l'exemple 631. Les commentaires métalinguistiques sont donc chez Arnold à visée didactique, cette démarche n'étant d'ailleurs pas implicite (« Uebrigens ergeht an ausländische Leser die Bitte [...], etc. », exemple 631)).

Le programme d'Arnold de proposer une pièce, dont le but est de « dresser un petit monument linguistique alsacien » (Huck 2015 :114) ne se limite pas uniquement à l'intrigue et au glossaire. Il s'agit en fait d'une entreprise plus large, qui commence dans la préface avec les indications de prononciation, qui se poursuit et prend toute son ampleur dans la pièce de théâtre et prend fin avec le glossaire en annexe de la pièce qui vient en aide au lecteur étranger (« ausländische[r] Leser »)

628. DAS VORNEHME HERABBLICKEN DER HERRSCHEND GEWORDENEN SCHRIFTSPRACHE AUF DIE TREUÜBERLIEFERTEN HERZLICHKRAFTVOLLEN MUNDSPRACHEN DER VORZEIT HEMMTE IN MEHRERN LÄNDERN DEN GESAMTAUFSCWUNG DES AUSDRUCKS IN SEINER KRAFT UND FÜLLE. [ARNOLD 1816 :1]

629. WENN NUN FÜR DIALEKTE VON LANDBEWOHNERN IDYLLE, ELEGIE UND LIED WETTEIFERND PABEN, SO EIGNEN SICH DRAMATISCHE FORMEN GEWIS AM BESTEN FÜR DIE SELBSTSCHILDERUNG STÄDTISCHER VOLKSSPRACHEN.

SOMIT BEWEGT SICH IN DIESER SCHRIFT DIE STRABBURGER MUNDART IN EINER MANCHFALTIGEN REIHE VON GESPRÄCHEN, DIE, EINEM EINFACHGEFLOCHTENEN KNOTEN ANGEREiht, DIE TREFFENDSTEN EIGENTHÜMLICHKEITEN³⁷⁹ DERSELBEN DARSTELLEN SOLLN. DAS BEZWECKEN EINES LEBHAFTEN DRAMATISCHEN INTERESSE'S MUßTE DAHER UM SO MEHR AUßER DEM PLANE DES VERFAßERS LIEGEN, ALS FEYERLICHE, PATHETISCHE UND SENTIMENTALE AUFTRITTE IM GEBIETE DIESER REDEGATTUNGEN NICHT SEHR EINHEIMISCH SIND. [ARNOLD 1816 :2]

630. [...] DURCH DAS GANZE SPIELT HIER UND DORT DIE SCHRIFTSPRACHE ZUR BEBEREN BEZEICHNUNG DES ABSTANDES UND ERWIRKUNG VON RUHEPUNKTEN FÜR AUSWÄRTIGE LESER. [ARNOLD 1816 : 3]

³⁷⁹ C'est nous qui soulignons.

631. IN DER VON IHM ANGENOMMENEN ORTHOGRAPHIE IST ER (DER VERFAßER) DER AUSSPRACHE SO VIEL WIE MÖGLICH TREU GEBLIEBEN, DENN FÜR VIELE TONARTEN UNSRER LANDSDIALEKTE IST DAS ALPHABET UNZULÄNGLICH, UND DIESE KONNTEN DAHER NUR DURCH ANNÄHERUNG ANGEDEUTET WERDEN. UEBRIGENS ERGEHT AN AUSLÄNDISCHE LESER DIE BITTE, UNSRER MUNDART IN HINSICHT AUF HARMONIE UND TONAUSDRUCK DOCH JA NICHT AUF DEN ERSTEN SCHRIFTANSCHIN HIN DEN STAB ZU BRECHEN. ES KLINGT DIESELBE TREUHERZIG, NAIV, KRÄFTIG UND IN EINEM GROBEN THEIL IHRER TONBEUGUNGEN UND ÜBERGÄNGEN SANFT UND ANGENEHM. DIESE UEBERZEUGUNG ABER DIE, WIE ES MIT ALLEN SPRACHEN DER FALL IST, NUR DAS OHR UND NICHT DAS AUGE GEBEN KANN, MUß IM LANDE SELBST ERLANGT WERDEN, DENN OHNE EIGENE WAHRNEHMUNG WÜRDE DER LESER NIE AN DEM SCHRIFTTEXTE DIE SONDERBAREIGENTHÜMLICHEN MODIFIKATIONEN DER AUSSPRACHE DER SELBSTLAUTER UND DOPPELLAUTER WELCHE UNSERE DIALEKTE AUSZEICHNEN ZU ERRATHEN IM STANDE SEYN³⁸⁰. [ARNOLD 1816 : 3]

632. DIE KEHLTÖNE CH UND G AM ENDE DER WÖRTER, SO WIE AUCH DAS N DASELBT, SIND IMMER WEGGELASSEN. SONST ÄNDERT SICH A OFT IN O ; Ö, IN EE; UND AU IN U ; EI UND EU IN Y ; G IN ENDSILBEN IN J; T IN D ; P IN B ; B IN ENDSILBEN IN F ODER W ; UND STATT EINFACHER MITTELLAUTER IN DER MITTE DER WÖRTER WERDEN HÄUFIG DOPPELTE GESETZT. [ARNOLD 1816 : 3]

633. SO DAS HERZLICHKLINGENDE AE IM OBERELSAß UND AUF DEM PLATTEN LAND UM STRABBURG, WIE IN RAECHT, RECHT; GEWAENN, GEWESEN; DAS SCHARFE E IN KÉN, KEIN [...] DAS STUMME WIE EIN KURZES A TÖNENDE E, STATT DER ENDSILBE EN UN DES ARTIKELS EIN, EINE : ZAKKRE (ZAKKRA), PFLUEGEN [...] ; EIN NOCH STUMMERES E, WIE IN ESS UNS (GANZ WIE DAS ENGLISCHE US) [...] ; DAS MITTELTÖNENDE U, IN GUET, BLUET, DUEN [...] ; DAS GESCHÄRFTE U IN DU; HUS, HAUS [...] ; DER DOPPELLAUTER AU DER OFT WIE AOU, OFT WIE ÉAU AUSGESPROCHEN WIRD; DIE DOPPEL= UND MEHRLAUTER

³⁸⁰ C'est nous qui soulignons.

3.1.3 Commentaires d'un industriel dramaturge

Der tolle Morgen d'Alphonse Pick contient des commentaires métalinguistiques se rapprochant de ceux présents chez Arnold (1816). Les commentaires épilinguistiques de Pick sont originaux et se détachent de tous ceux relevés et analysés jusqu'à présent. **Pick ne stigmatise pas les emprunts au français, il les considère bien plus comme un usage commun à d'autres langues.** A la tête d'une fabrique et versé en politique, Pick a une conscience linguistique dialectale assez développée, ce qui lui permet de donner à ses lecteurs un certain nombre de détails sur le parler dialectal de Strasbourg, tant sur les plans morphologique et phonologique que sur celui de la graphie.

Les commentaires méta- et épilinguistiques étant nombreux chez Pick, nous avons séparé les deux dans des sous-parties distinctes. Tous les commentaires présents dans ce point sont issus des « Notizen über die Straßburger Mundart » (Pick 1877 : 74-83), qui sont attachées à la fin de la pièce. Les *Notizen* se divisent en trois parties : « I. Wörterbuch », « II. Schreibart » et « III. Allgemeine Bemerkung über die Straßburger Mundart ». Les commentaires métalinguistiques sont issus des parties I et II, alors que les commentaires épilinguistiques proviennent de la partie III des *Notizen*.

3.1.3.1 Discours métalinguistique didactique

3.1.3.1.1 Indications morphologiques et phonologiques

Les exemples 634 à 640, *infra*, sont des notes de bas de page commentant la phonologie de différents lexèmes présents dans le dictionnaire destiné aux lecteurs « welche der Straßburger Mundart ganz unkundig sind » (Pick 1877 : 74) [voir illustration 47]. Dans ces exemples, le commentaire métalinguistique part du lexème dialectal comportant un trait phonologique différent de l'allemand. **Les indications phonétiques données par Pick font toujours référence à une prononciation exogène supposée connue par le lecteur** (ex : « Dieses u wird wie ein französisches u ausgesprochen », exemple 634). Pick suit le même processus

didactique pour ses indications morphologiques (ex : « Der deutsche Endbuchstabe e wird meistens weggelassen », exemple 642). Les changements phonologiques et phonétiques sont définis par Pick comme des transformations (emploi de « verwandeln ») et sont **commentés à l'aune de l'allemand qui fait office de norme commune entre lui et son lecteur**. Bien que Pick soit conscient des différences entre le parler dialectal de Strasbourg et l'allemand, il n'emploie pas de métalexique pour les décrire. Les phénomènes linguistiques abordés par Pick relèvent du plan phonologique : la diphtongaison du nha³⁸¹ (exemples 634, 635 et 636), la fermeture de/a/en [o] (exemple 637), la fermeture de/o/en [ø] (exemple 638), ainsi que les fricativisations de/g/en [j] (exemple 639) et de/b/en [v] à l'intervocalique (exemple 640). Sur le plan morphologique Pick aborde les apocopes de *-n* final (exemple 641 ; voir aussi partie 2, 6.1.3.1), de *-e* final (exemple 642) et de *-g* et *-ch* finaux quand ceux-ci font partie de lexèmes se terminant par *-ig* (ex. *lustig*) ou *-lich* (ex. *herrlich*), sans être cependant conscient qu'il s'agit des suffixes qui déterminent l'apocope et pas uniquement le *-g* ou le *-ch*.

Ces commentaires métalinguistiques montrent que la distance entre le parler dialectal de Strasbourg et l'allemand était déjà perçue comme suffisamment grande en 1877 pour que l'ajout de commentaires phonologiques – parfois quasi superflus, exemple « ja, jo » – soit jugé nécessaire dans cette deuxième édition de la pièce. On peut supposer que la première édition de 1864 n'ait été qu'à destination d'un lectorat strasbourgeois ou alsacien, mais qu'avec l'annexion de 1871, ce lectorat se soit élargi aux intellectuels et bourgeois Vieux-Allemands. Et on le suppose d'autant plus en lisant la phrase d'ouverture du dictionnaire :

Dieses Wörterbuch wäre viel kürzer abgefaßt worden, wenn es nicht dazu dienen sollte, denjenigen Personen, welche der Straßburger Mundart ganz unkundig sind, die nöthige Anleitung zu geben, um die in derselben geschriebenen Scenen leicht verstehen zu können » (Pick 1877 : 74)

Ce seraient donc ces Vieux-Allemands qui auraient eu le besoin d'un tel appendice lexical accompagné de ses explications morphologiques et phonologiques.

³⁸¹ Chez Pick le phénomène est cependant vu du point inverse, puisque le point de départ est le nha, et ressemble à une monophthongaison, mais il s'agit bien de la diphtongaison du nha qui est abordée dans ces trois exemples.

Pour une meilleure visualisation des phénomènes abordés, nous avons groupé les exemples selon qu'ils relèvent de la phonologie (exemples 634 – 640) ou de la morphologie (exemples 641 – 643). Au sein des exemples consacrés à la phonologie, ceux consacrés à la description de la diphthongaison du *nha* ont également été groupés (exemples 634 – 636).

634. DAS DEUTSCHE AU VERWANDELT SICH OFT IN U UND UU. [...] DIESES U WIRD WIE EIN FRANZÖSISCHES U AUSGESPROCHEN. [PICK 1877 : 74]

635. [...] DAS DEUTSCHE EI VERWANDELT SICH GEWÖHNLICH IN Y. DIESES Y SPRICHT SICH IMMER AUS, WIE DAS I IN DEM DEUTSCHEN WORTE MIR. [PICK 1877 : 75]

636. [...] DAS DEUTSCHE EU VERWANDELT SICH ZUWEILEN IN Y. [PICK 1877 : 76]

637. [...] DAS DEUTSCHE A VERWANDELT SICH OFT IN O. SO AUCH : JA — JO U. [PICK 1877 : 75]

638. [...] DAS DEUTSCHE O VERWANDELT SICH ZUWEILEN IN U. SO AUCH : FROMM – FRUMM; GENOMMEN – GENUMME U. U. [PICK 1877 : 76]

639. [...] DAS DEUTSCHE G VERWANDELT SICH OFT IN DER MITTE DER WÖRTER IN J. SO AUCH : REGIEREN – REJIERE; AERGER – AERJER U. U. DAS G AM ANFANG DER WÖRTER WURDE FRÜHER WAHRSCHEINLICH AUCH ALS J AUSGESPROCHEN, WIE ES EINIGE NOCH BESTEHENDE FÄLLE ANZUZEIGEN SCHEINEN. SO SAGEN NOCH ETLICHE SPIEBBÜRGER : JENERAAL UND JENS STATT; GENERAL UND GENS. [PICK 1877 : 77]

640. [...] DAS DEUTSCHE B VERWANDELT SICH OFT IN DER MITTE DER WÖRTER IN W UND WW. SO SAGT MAN AUCH STATT : LEBEN, LEWE; STATT ABER, AWWER U.U. [PICK 1877 : 78]

641. [...] IN DEN DEUTSCHEN WÖRTERN, DIE MIT EN ENDIGEN, WIRD DAS N GEWÖHNLICH WEGGELASSEN. SO AUCH : RICHTEN – RICHTE U. U. [PICK 1877 : 75]

642. [...] DER DEUTSCHE ENDBUCHSTABE E WIRD MEISTENS WEGGELASSEN. SO AUCH : EHRE — EHR U. U. [PICK 1877 : 75]

643. DIE DEUTSCHEN ENDBUCHSTABEN G UND CH WERDEN OFT WEGGELASSEN. NOCH ANDERE BEISPIELE : LUSTIG – LUSTI; HERRLICH – HERRLI U. U. – EINSILBIGE WÖRTER JEDOCH, WELCHE IN CH ENDIGEN, BILDEN AUSNAHMEN, Z. B. BUCH – BUECH U. U. [PICK 1877 : 76]

Büchſen, Speiſcher.	Door, Thor (porte).
b y ¹ , bei.	draue ² , tragen.
b y m, bei dem.	draſchaake, quäſen.
b y r, bei der.	druff, darauf.
D.	drum, darum; 's iſch mer
d', die (la, les).	drum, ich bin dazu aufgelegt.
Daa, Tag.	drumme, frommen.
d ä r, dieſer (ce) — welcher (le- quel).	drus, daraus.
d ä r e, dieſer (à cette).	dryn, daren.
d ä r e, welcher (à laquelle).	duen, ihun.
d ä t, würde.	Düer ⁴ , Thüre.
d e, du — den (le, aux).	E.
dem, dieſem — welchem.	e, ein, eine.
der, dir — der (le).	ebbs, etwas.
denn e, dieſen — welchen.	einewäi, immerhin.
derby, dabei.	em, ihm — dem.
derfor, dafür.	eme, ein, einem.
dernoh, hernach.	emool, ein Mal.
dervon, davon.	ere, ihr (à elle — à vous).
d i, dich.	erußgebrocht, heraus- gebracht.
Dibbele, halbe Su.	eß, unß.
d i e, dieſe — welche.	ewwe, eben.
d i ß, dieſes — welches.	ewegg, weg.
d o ² , da	ewwezemär, warum nicht gar.
d ö r f, darf.	

¹ Das deutſche ei verandelt ſich gewöhnlich in y. Dieſes y ſpricht ſich immer aus, wie das i in dem deutſchen Worte mir.

² Das deutſche a verandelt ſich oft in o. So auch: ja = jo zc.

³ In den deutſchen Wörtern, die mit en endigen, wird das n gewöhnlich weggelaſſen. So auch: richten = richte zc. zc.

⁴ Der deutſche Endbuchſtabe e wird meiſtens weggelaſſen. So auch: Chre = Ehr zc. zc.

illustration 47 : extrait du dictionnaire en annexe du "toller Morgen" (1877)

3.1.3.1.2 Remarques sur les graphies

Toujours dans une optique didactique, Pick s'attaque aux graphies (« Schreibart ») différent de l'allemand standard. Ses différents commentaires sur les graphies montrent que l'auteur tient à ce que son lecteur ait une image la plus proche possible du parler qu'il met en scène dans sa pièce de théâtre. L'hypothèse formulée *supra* que *Der tolle Morgen* s'adresserait aussi à un public de Vieux-Allemands est ici renforcée par la multitude de détails donnés sur les prononciations différant des graphies employées. Pick revendique l'emploi de la « deutsche Schreibart » (exemple 644) pour restituer l'image graphique des lexèmes employés, ceci dans un **souci de compréhension par le grand public** (exemple 644). On décèle également chez lui l'envie de **retranscrire avec le plus de précision possible toutes les différences entre l'allemand et le parler dialectal de Strasbourg** « [w]ill man alle Einzelheiten in Ton und Ausdruck auf das Genaueste wiedergeben (z.B. mit Hülfe von Accenten und prosodischen Zeichen) » (exemple 644). On retrouvera ce besoin de transcrire la prosodie chez Ringel (voir Chapitre 1 de cette partie, point 2.3.2.2.1), qui optera de son côté pour la transcription des marques prosodiques à l'aide d'accents placés sur les syllabes. L'entreprise de disjonction des parlers dialectaux d'Alsace de l'allemand et partant, de leur construction, trouve donc son application jusque dans la figuration de traits prosodiques perçus comme différents de l'allemand.

Les exemples 645-649 détaillent des phénomènes phonétiques du parler dialectal de Strasbourg, dont l'auteur ne fait pas la transcription. La transcription d'un phénomène peut cependant être réalisée de façon ponctuelle et a dans ce cas une fonction bien particulière (voir exemple 645). La fonction attribuée aux prononciations palatalisées de « st » et « sp » sera abordée dans le point 3.2.2.4. Les phénomènes linguistiques décrits dans ces exemples sont les plus caractéristiques des parlers dialectaux d'Alsace en général. Il s'agit de la palatalisation de/st/et/sp(exemple 645), la lénition des occlusives sourdes/p/et/t/en début de mot (exemple 646), l'ouverture de mha i en [i] (exemple 647), la fricativisation de/b/à l'intervocalique est abordée dans l'exemple 648, tout comme le désarrondissement de mha ü et son ouverture en [i] et donc sa coalescence phonétique et phonologique avec l'équivalent de l'ancien i. Le même phénomène est décrit dans la première partie de l'exemple 649 et concerne la variante longue de [i]. La deuxième partie de l'exemple 649 concerne l'évolution et la scripturalisation de mha u qui se prononce [o] (notamment) dans le parler dialectal de

Strasbourg. L'indication métalinguistique intéressante dans cet exemple est la comparaison que fait Pick avec la prononciation de l'anglais et du français. Cette comparaison dit quelque chose sur ses propres connaissances linguistiques, mais donne aussi un indice supplémentaire sur le public visé par sa pièce : Pick part du principe que son lectorat maîtrise l'anglais et le français et s'adresse donc, du moins en partie, à un public de bourgeois et/ou d'intellectuels. Enfin, l'exemple 650 documente le désarrondissement de mha *ö* en [e]. Ce phénomène est l'une des caractéristiques principales des parlers dialectaux d'Alsace. Ces commentaires viennent en quelque sorte compléter ce qu'écrivait déjà Pick dans les notes de bas de page de son dictionnaire.

644. DIE EINFACHSTE UND KLARSTE SCHREIBART IST DIE BESTE. WILL MAN ALLE EINZELHEITEN IN TON UND AUSDRUCK AUF DAS GENAUESTE WIEDERGEHEN (Z.B. MIT HÜLFE VON ACCENTEN UND PROSODISCHEN ZEICHEN), SO WIRD MAN GERADEZU DEM GROßEN PUBLIKUM GEGENÜBER UNVERSTÄNDLICH. IN FOLGENDEN FÄLLEN HABEN WIR DIE DEUTSCHE SCHREIBART BEIBEHALTEN, OBSCHON DIE AUSSPRACHE IM STRABBURGER DIALEKTE DAVON ABWEICHT [PICK 1877 : 79]

645. 1) DAS ST UND SP WERDEN IN STRABURGER MUNDART WIE SHT UND SCHP AUSGESPROCHEN Z.B. LIST, LISCHT [...] JEDOCH, UM DIE WÖRTER NICHT MIT LETTERN ZU ÜBERFÜLLEN, HABEN WIR IM „TOLLEN MORGEN“ DAS ST UND SP BEIBEHALTEN, AUßER DER 7; UND 11. SCENE IM 2. AKT, WO DAS GEGENTHEIL MIT VORBEDACHT GESCHAH. [PICK 1877 : 79]

646. 2) DAS P UND T WERDEN WIE B UND D IM STRABBURGER DIALEKT AUSGESPROCHEN, BESONDERS AM ANFANG DER WÖRTER, UND SIND AUCH AUF DIESE WEISE HIER GESCHRIEBEN, Z.B. PULVER, BULVER [...] DA JEDOCH IN DER MITTE UND AM ENDE DER WÖRTER DIESER UNTERSCHIED WENIGER MERKBAR IST, SO HABEN WIR, IN DIESEN FÄLLEN, DER KLARHEIT WEGEN, DAS P UND T MEISTENS BEIBEHALTEN. [PICK 1877 : 79]

647. 3) WIR HABEN DIE SCHREIBART DER DEUTSCHEN WÖRTER „IHR, MIR, VIER, DIR“ UND ÄHNLICHER DER LESERLICHKEIT WEGEN EBENFALLS BEIBEHALTEN; ES GENÜGE HIER ANZUZEUGEN DAß DAS I IN DIESEN WÖRTERN IN DER STRABBURGER MUNDART ALS MITTELTON ZWISCHEN E UND I AUSGESPROCHEN WIRD. [PICK 1877 : 79]

648. 4) DAS Ü IN DEN ZAHLREICHEN DEUTSCHEN WÖRTERN, DIE MIT „ÜB“ ANFANGEN, IST AUCH BEIBEHALTEN WORDEN. IN DENSELBEIN VERÄNDERT SICH DAS ÜB IN ÜWW, Z.B. ÜBEL, ÜWWEL. DIESES KURZE Ü IN ÜWWEL, ÜWWER U.S. W., KLINGT WIE DAS I IN DEM DEUTSCHEN WORTE : „SIND.“ [PICK 1877 : 79-80]

649. DAS GEDEHNTE Ü MANCHER DEUTSCHER WÖRTER KLINGT OFT IN STRABBURGER MUNDART OHNGEFÄHR WIE DAS I IN DEN WÖRTERN : „IHR, MIR, VIER U.S.W. [...]. WIR HABEN DIESES Ü MIT ÜE BEZEICHNET. Z. B. WÜST, WÜEST. UEBERALL WO DAS U MIT UE GESCHRIEBEN IST, Z. B. GUT, GUET, HAT DIESES UE EINE AEHNLICHKEIT MIT DEM ENGLISCHEN U IN DEN WÖRTERN : US, UGLY U.S.W.; ES KOMMT AUCH DEM FRANZÖSISCHEN EU ZIEMLICH NAHE, WENN DIESES EU LANG GEDEHNT WIRD. DIE AEHNLICHKEIT IST ABER NICHT VOLLSTÄNDIG. [PICK 1877 : 80]

650. 5) ENDLICH HABEN WIR, DER GRÖßERN KLARHEIT WEGEN, DAS DEUTSCHE Ö BEIBEHALTEN, OBSCHON SICH DIESES Ö IN DEN MEISTEN FÄLLEN WIE EE AUSSPRICHT. SO KLINGT DAS WORT : SCHÖN, WIE SCHEEN. [PICK 1877 : 79-80]

3.1.3.1.3 Discours épilinguistique sur les variétés en co-présence

En plus des commentaires métalinguistiques présents dans l'annexe à *Der tolle Morgen*, un certain nombre de commentaires épilinguistiques concerne le parler dialectal de Strasbourg, l'allemand, ainsi que les phénomènes d'emprunts entre l'allemand et le français et le parler dialectal de Strasbourg et le français. Si le propos de Pick est globalement assez positif en ce qui concerne la valeur attribuée au parler dialectal de Strasbourg, une certaine ambivalence se dessine tout de même tout au long de cette troisième partie que Pick intitule « Allgemeine Bemerkungen über die Straßburger Mundart ». Cette **ambivalence du discours** n'est pas exceptionnelle ; on la retrouve à divers degrés chez les contemporains de Pick (cf. notamment chez Kahl [1893]). La différence prédominante chez Pick est son **attitude positive envers les contacts entre les langues et les emprunts faits entre elles**. Il ajoute aussi une variable aux seules langues en présence en Alsace : celle de l'anglais. En tant qu'industriel, il n'est pas impossible qu'il ait appris l'anglais pour le développement de ses affaires.

Les commentaires 651 et 652 sont consacrés aux prétendues facultés intrinsèques du parler dialectal de Strasbourg (et plus généralement des parlers dialectaux) à ne pas pouvoir exprimer de pensées complexes du fait de sa trivialité. Pick expose dans un premier temps son point de vue sur cette trivialité supposée en indiquant que chaque langue contient des termes triviaux (exemple 651). Dans l'exemple 652 Pick prend l'exemple de « schmysse » dont l'équivalent allemand est *schmeißen* et indique que les deux termes sont tout aussi triviaux l'un que l'autre. La variété linguistique, ni même le statut de la langue, n'a pour Pick d'influence sur le registre de langue auquel appartient le terme employé. **Dans son entreprise de montrer que le parler dialectal de Strasbourg n'est pas plus trivial que l'allemand**, Pick donne un équivalent sémantique de registre plus élevé de « schmysse », « werfe » qu'il juge plus convenable (« anständiger »). Pick affirme par ailleurs qu'il est inutile (« überflüssig ») d'employer des termes jugés triviaux dans le parler dialectal de Strasbourg, puisqu'il en existe considérés comme plus convenables (« anständiger ») [cf. exemple 652]. Pick a donc conscience que les langues ne sont pas prédéterminées à être plus ou moins « triviales », mais que le locuteur a la capacité d'agir sur le registre linguistique qu'il emploie et dans le cas présent à rendre cette variété linguistique plus ou moins « triviale ». Cette capacité d'action du locuteur est un positionnement qui, dans le corpus, est propre à Pick. Et

est remarquable pour un non expert de la parole, surtout à une époque où des philologues professionnels ne sont pas capables de ce discernement.

651. DIESER MUNDART – MAN MÖGE SIE EIN PATOIS NENNEN ODER NICHT, DER NAME IST JA GLEICHGÜLTIG – WIRD ZUWEILEN EINE GEWISSE TRIVIALITÄT VORGEWORFEN, WELCHE SIE UNFÄHIG MACHEN SOLL, GEDANKEN AUF EINE ANSTÄNDIGE ART AUSZUDRÜCKEN. UNSERER ANSICHT NACH, VERDIENST SIE, NICHT MEHR ALS JEDE ANDERE, DIESEN VORWURF. JEDE SPRACHE, SOGAR DIE AUSGEBILDESTEN, ENTHÄLT GEMEINE, SELBST PÖBELHAFTEN WÖRTER GENUG ; EBENSO DER STRAßBURGER DIALEKT. [PICK 1877 : 80-81]

652. DAS WORT SCHMYSSSE, Z.B., IST GERADE SO TRIVIAL WIE DAS DEUTSCHE WORT "SCHMEIßEN", ES IST ABER DURCHAUS ÜBERFLÜSSIG ES ANZUWENDEN, DENN DAS WORT WERFE KLINGT ANSTÄNDIGER; SO AUCH DAS WORT KEYE, FALLEN, ÜBERSETZT SICH VORTHEILHAFT DURCH : FALLE U.S.W. [PICK 1877 : 81]

En cohérence avec sa représentation globalement positive du parler dialectal de Strasbourg, Pick ne stigmatise pas non plus les emprunts au français (voir exemple 653) **qui sont reprochés au parler dialectal**. En suivant la logique développée dans l'exemple 652, Pick indique que le locuteur peut facilement éviter ces termes, mais que sur le plan des emprunts au français, « befindet sich unsere Mundart in dieser Hinsicht in sehr guter und vornehmer Gesellschaft » (exemple 653). Cet exemple révèle une première ambivalence dans le discours de Pick : les emprunts peuvent être facilement évités, mais sont considérés comme « in guter und vornehmer Gesellschaft » (exemple 653), car l'allemand emprunte aussi des termes français pour leurs clarté et précision. **La valorisation de ces emprunts au français se fait donc par l'existence du phénomène dans le standard allemand venant valider en retour le phénomène dans le parler dialectal de Strasbourg**. A la fin de l'exemple 653, Pick indique que le phénomène d'emprunt existe aussi en français, une autre langue standard dont les locuteurs ont recours aux emprunts à l'anglais. La conclusion de Pick est sans appel : les emprunts pertinents (« zweckmäßig ») au français ne sont « kein großes Sprachdelictum » (exemple 654). Toujours dans l'exemple 654 et dans un souci d'objectivité (« [o]bige Bemerkungen finden keineswegs ihren Grund in übertriebener Vorliebe für unsere Straßburger Mundart »), Pick vient nuancer son discours positif sur le parler dialectal de

Strasbourg en pointant ce qu'il considère comme l'un de ses défauts (« Schattenseite ») : l'absence de prétérit, que Pick nomme d'ailleurs « Imperfectum » à l'image de la dénomination grammaticale française. Il précisera aussi que le parler alémanique de Hebel est doté du même défaut (« Uebelstand »). Cette comparaison de l'absence de prétérit dans le parler dialectal de Strasbourg avec le parler alémanique de Hebel vient quasiment légitimer cette absence, en haussant le parler strasbourgeois au rang d'une variété utilisée en littérature. A la fin de l'exemple 654, Pick aborde une représentation sociolinguistique qui persiste encore de nos jours : celle des parlers dialectaux ne pouvant servir qu'à l'humour, la satire ou les sujets concernant la vie populaire tout en mettant en avant l'intérêt historique du maintien de ces parlers dialectaux anciens. Pick terminera ses « Allgemeine Bemerkungen über die Straßburger Mundart » (exemple 655) par un commentaire dans lequel il situe les parlers dialectaux par rapport au standard. Les parlers dialectaux sont alors vus comme « die weniger gepflegten, oft holperichten, oft aber pittoresken Seitenwege » des « offiziellen Völkersprachen » définies comme « die breiten und wohl angelegten Heerstraßen der Civilisation ». Mais il les défend au titre de la diversité de la perception d'un monde coloré et vivant, en contraste avec un monde triste techno-écrit, dans lequel « mathematisch » et « einförmig » sont des critères-repoussoirs.

653. AUßERDEM WERDEN DIESEM DIALEKTE VERSCHIEDENE, DEM FRANZÖSISCHEN ENTLIEHENE WÖRTER, VORGEWORFEN. ABGESEHEN DAVON, DAß VIELE DERSELBEN GANZ BEQUEM ZU VERMEIDEN SIND, BEFINDET SICH UNSERE MUNDART IN DIESER HINSICHT IN SEHR GUTER UND VORNEHMER GESELLSCHAFT : HAT DOCH DIE DEUTSCHE SPRACHE DER FRANZÖSISCHEN MANCHE WÖRTER, DER KLARHEIT UND PRÄCISION WEGEN, ENTLIEHEN, WELCHE EIGENSCHAFTEN DAS FRANZÖSISCHE SO VORZÜGLICH ZU DER GESCHÄFTSSPRACHE EIGNEN. EBENSO HAT FRANKREICH VIELE ENGLISCHE TECHNISCHE AUSDRÜCKE IN SEINER SPRACHE AUFGENOMMEN. [PICK 1877 : 81-82]

654. DEMNACH ERSCHEINT UNS DER ZWECKMÄßIGE GEBRAUCH FREMDER WÖRTER ALS KEIN GROßES SPRACHDELICTUM. KANN MAN FREMDES GUT MIT RUHIGEM GEWISSEN UND VORTHEIL GENIEßEN, WARUM SICH DESSEN ENTHALTEN? OBIGE BEMERKUNGEN FINDEN KEINESWEGS IHREN GRUND IN ÜBERTRIEBENER VORLIEBE FÜR UNSERE STRAßBURGER MUNDART, HAT DOCH DIESELBE AUCH IHRE SCHATTENSEITE, NAMENTLICH WEIL DAS IMPERFECTUM (IMPARFAIT) IN DEN ZEITWÖRTERN GAR NICHT EXISTIRT. Z. B. STATT „ER TRANK“ IST MAN GEZWUNGEN ZU SAGEN „ER HET GETRUNKE.“ (DER NÄMLICHE UEBELSTAND FINDET SICH AUCH IM ALLEMANISCHEN VOR. SIEHE HEBELS GEDICHT : „DER MANN IM MOND“, IN WELCHEM MEHRERE STROPHEN MIT DEM WORT „HET“ ÜBERFÜLLT SIND). IN ERZÄHLUNGEN MUß MAN SICH DEMNACH SO VIEL WIE MÖGLICH DES PRÉSENT BEDIENEN. NICHTSDESTOWENIGER BIETET UNSERE MUNDART DEN NÖTHIGEN STOFF UM IM HUMORISTISCHEN, GEMÜTHLICHEN UND SATIRISCHEN GENRE MIT VORTHEIL GEBRAUCHT ZU WERDEN; AUCH EIGNET SIE SICH ZU VOLKS-PUBLIKATIONEN. EIN BEISPIEL DAVON LIEFERN DIE POPULÄREN „STROSBURJER BILDER“ VON AUGUST SCHNEIDER, WELCHEM GEWIS IN DER LÖSUNG SEINER AUFGABE EIN GUTES MAß SCHARFSINN UND TIEFE KENNTNIß DES VOLKSLEBENS NICHT ABZUSPRECHEN SIND. JEDENFALLS LIEGT IN DER AUFRECHTERHALTUNG SOLCHER ALTEN IDIOME EIN NICHT GERINGER HISTORISCHER REIZ UND NUTZEN. [PICK 1877 : 82]

655. DIE OFFIZIELLEN VÖLKERSPRACHEN SIND DIE BREITEN UND WOHL ANGELEGTE HEERSTRASSEN DER CIVILISATION; DIE BESONDERN DIALEKTE BILDEN DIE WENIGER GEPFLEGTE, OFT HOLPERICHTE, OFT ABER PITTORESKEN SEITENWEGE DERSELBEN. WARUM DIE LETZTERN GANZ IN DEN HINTERGRUND DRÄNGEN? WIRD DIE WELT NICHT OHNEHIN SCHON MATHEMATISCH GENUG? WARUM SIE NOCH EINFÖRMIGER MACHEN, ALS SIE ZU WERDEN VERSPRICHT? [PICK 1877 : 83]

3.2. Fonctions attribuées aux langues dans les discours des personnages fictifs

Les fonctions attribuées aux langues des personnages de pièces de théâtre sont de nature différente en fonction du personnage qui emploie la variété linguistique qui lui est attribuée. Le plus souvent, les personnages sont gentiment moqués pour une utilisation fautive de l'allemand et/ou du français. La critique des propos tenus en dialecte par des représentants des classes sociales les plus basses aura quant à elle une fonction tragi-comique dans la tragédie *Die Kindermörderin* (1776) ; les deux personnages s'exprimant en dialecte étant des idiots et l'un d'eux un meurtrier.

3.2.1 Quand les Alsaciens parlent français en Alsace

3.2.1.1 Les propos du Lizenziat Mehlbrühj dans le *Pfingstmontag*

Le Lizenziat Mehlbrühj est

l'archétype d'un représentant de la bourgeoisie moyenne ; il parsème son discours d'expressions figées françaises fortement adaptées phonétiquement à son dialecte et illustre ainsi des formes d'alternances de codes qu'il opère pour souligner son propos (Huck 2015 : 116)

Ces lexèmes et expressions traduits (voir point 3.1.2) sont donc des emprunts au français intégrés phonologiquement au parler dialectal de Strasbourg. Ils donnent au lecteur un aperçu du profil phonétique que pouvait avoir le français dans le répertoire d'un locuteur dialectophone alsacien issu de la bourgeoisie moyenne et ayant fait des études supérieures : les nasales françaises sont vélarisées (ex. « **ong** » ; « Goschung », « riäng » = on ; cochon ; rien), les occlusives sonores du français sont assourdisées et inversement (ex. « **Pongschur** », « Rangtewuh », « **krottedure** » ; « Goschung » ; « **Bunggewehr** » = bonjour, rendez-vous, gros-de-Tours, Ponts-Couverts. Le redoublement de « g » dans « **Bunggewehr** » pourrait d'ailleurs être la transcription phonographématique de la source-douce alsacienne, la fricative post-alvéolaire voisée [ʒ] est systématiquement transcrite non-voisée [ʃ] (ex. « **Pongschur** », « **Marjasch** », « **schammäh** » = mariage, jamais).

Ces termes français ont une **fonction comique** dans la pièce. A travers le personnage du Lizenziat, Arnold se moque gentiment des Alsaciens issus de la bourgeoisie moyenne ayant appris le français. L'accumulation de prononciations à l'alsacienne de phonèmes français (voir exemples 659, 660 et 666) renforce la dimension comique des interventions du Lizenziat. Comme l'indique Huck (2015 : 116, voir *supra*), quand le Lizenziat emploie le français, c'est « pour souligner son propos ». C'est d'autant plus le cas quand il emploie des termes français qu'il retraduit immédiatement dans son parler dialectal. C'est le cas dans l'exemple 662, quand il répète « sche dis, i saa's [...] Porrkwa, wurrum ? » et dans l'exemple 663 quand l'injonction 'tais-toi' est répétée dans le parler dialectal de Strasbourg, « Tättwa, schwey still ».

En analysant l'emploi du français que fait le Lizenziat (emploi d'hapax et d'expressions figées), on peut se demander s'il serait capable de tenir une conversation entière en français, et partant, si la classe des Strasbourgeois qu'il représente serait, elle aussi, à même de tenir une conversation entièrement en français. Nous le verrons dans le point 3.2.2.4, la critique de l'emploi des variétés linguistiques du Lizenziat ne s'arrête pas au français. L'emploi qu'il fait de l'allemand sera aussi un moyen pour Arnold de critiquer le *Pfarrerditsch*, cet allemand 'des pasteurs' fortement dialectalisé qui était pratiqué jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

656. **PONGSWAR** MYN LIEWI SCHÄZ, WAS MACHE-N-ERR DENN DO?/**GUMMANG** IER SINN NONNIT SPAZIERE, SCHEENI KINDER,/UN 'S WETTER ISCH SO SCHEEN, DO STECKT AU EBS DERHINDER./IHR HENN VILLYCHT AU GAR HYT NOCH E **RANGTHEWUH** ;/DO WOTT I WETTE DRUF, E DALER FOR E **SUH**. [ARNOLD 1816 : I, 4]

657. AHA! UF SCHILKE-N-US?/NAB AN DE WASSERZOLL ? **PONG, PONG** , JEZ KUMMT 'S ERUS. [ARNOLD 1816 : I, 4]

658. WAS? LEWE-N-EBBE D'ALDE NIT AU RECHT GERN, **PARRBLÖ!** MERR DUET MER'S HERZ VERSPALDE WEMMER SO REDDE FUEHRT. UN BIN I DENN SO ALT ? [ARNOLD 1816 : I, 4]

659. **PONG! PONG! ATHIÖ!** **SCHMANGWÄH!** I KUMM HYT OWES WIDDER. [ARNOLD 1816 : I, 4]

660. SI HÄDDE-N-EWWE NIT REDDE SOLLE SO. SCHE N' SWI BA UNG
GOSCHUNG [ARNOLD 1816 : IV, 5]
661. PONGSWAR, MA FILCH. ALLONG [ARNOLD 1816 : IV, 5]
662. DER RHEINHOLD ISCH, SCHE DI, I SAA'S, DOCH GAR ZE GUET./I HAA
GFÖRCHT DAB ER MER EBS SO AM LEWE DUET./PORRKWA, WURRUM?
MERR HET 'S MIT DENE FREMDE MICHLE/GLYCH DIK VERSCHÜTT,
WUOI, WUOI. [...] [ARNOLD 1816 : V, 4]
663. TÄTTWA, SCHWEY STILL [ARNOLD 1816 : V, 6]
664. SÄFFOH! SANNEBBAWRÄ! [ARNOLD 1816 : V, 8]
665. FOR ZELLI/SOR'J ICH. ICH STYR 'S GUET US. SÄDDI ... SYN MUEDER
HET/MER 'S ANREKKUMMEDIERT NOCH UF EM DOOTEBETT. [ARNOLD
1816 : V, 9]
666. ONG NANGTANG RIÄNG ... PONG, PONG ... MONGTONG DONG
SANGFASSONG [...] /SOLL I GLYCH MIT ERUS SO PLATSCH? ... NIXDI,
NONG! /SO AM NOOCHDISCH ERERST, BYM DESSÄR [...] /DER KRIEJT
SYN BETT HYT NOCH IM KETTEDURN BYM BUNGEWEER PONG!
[ARNOLD 1816 : III, 8]

3.2.1.2 Les vélocipédistes francophones de la fin du XIX^e siècle dans le *Herr Maire*

Les vélocipédistes, même s'ils sont des figures secondaires dans le *Herr Maire*, jouent un rôle contrastif avec le monde rural et paysan. Les deux vélocipédistes – ils sont frère et sœur – ne s'expriment qu'en français, à l'exception de quelques répliques du frère (voir exemples 667-671), dans lesquelles le passage du français au parler dialectal ne sert qu'à « assurer la communication dans les cas précis où précisément ses exigences ne peuvent pas être comprises lorsqu'elles sont formulées en français » (Huck 1998). En effet, le vélocipédiste est un personnage

à qui le monde qui l'entoure doit tout et tout de suite, signalant ainsi la supériorité de son rang social, snob, extrêmement soucieux de l'image qu'il donne de lui ou que ses pairs pourraient avoir de lui s'ils venaient à le voir dans telle ou telle posture [...], d'un mépris souverain pour les paysans qu'il considère « d'un bête, mais d'un bête » et qui veut leur en « imposer » (Huck 1998)

Le fait que le vélocipédiste ne s'exprime qu'en français renforce son côté snob. On peut le voir plus particulièrement dans l'exemple 667 quand il commente en français « sont-ils bêtes ! », le fait que Doni, le serveur de l'auberge, ne comprend pas sa demande formulée en français, à la suite de quoi il la reformule dans son parler dialectal. Le jeu entre les interventions du vélocipédiste et les répliques de Doni (exemple 87) fait aussi office de commentaire épilinguistique concernant la perception qu'a chaque personnage de la langue de l'autre. Il est intéressant de noter que l'acquiescement de Doni « Ae hä » est considéré par le vélocipédiste comme étant du français (voir exemple 87). Les échanges entre le vélocipédiste et Doni ont aussi une fonction humoristique, tant par la mise en scène du vélocipédiste, qui est ridicule dans ses demandes insistantes et snob en français, que par les réponses quasi monosyllabiques de Doni, qui représente, lui, l'archétype caricaturé du rural ne s'exprimant que dans son parler dialectal. Le personnage de Doni n'est pas présenté comme bête, mais comme mal à l'aise et peu loquace face au vélocipédiste. L'échange entre les deux personnages montre la logique socialement minorisante, vue *d'en-haut*, de l'emploi d'un parler dialectal. On retrouvera cette logique, mais en beaucoup plus critique, dans le point 3.2.2.5. Au-delà de cela, l'une des questions qui se pose aussi est celle de la réception : tous les spectateurs sont-ils en mesure de comprendre cela ? Et même si Doni a plutôt le rôle d'un bête, il est sûrement aussi intimidé, froissé (sentant le mépris du vélocipédiste) et embarrassé psychologiquement, des spectateurs pourraient se reconnaître dans cette non-compétence linguistique ou embarras pragmlinguistique.

Des propos du vélocipédiste transparaissent aussi des formulations fautives en français (« soigner une voiture » apparaît à deux reprises dans la pièce, voir ici l'exemple 667), sans que l'on ne sache cependant si ces formulations sont introduites dans un but comique, ou s'il s'agit d'une « compétence défaillante de Stoskopf » (Huck 1998). La tournure française fautive utilisée par Stoskopf à dessein ou non, semble avoir été courante jusque dans le premier tiers du XX^e siècle, dans la mesure où Guillot (1932 : 9) la mentionne en première position dans son ouvrage « dédié à la jeunesse alsacienne si désireuse de parler correctement la langue française ».

667. SI VOUS POUVEZ NOUS SOIGNER UNE VOITURE ? OB SIE UNS E FUEHR
BSORJE KÖNNTE, UM UNSER VELO AN D'NÄCHST ISEBAHN ZE FÜEHRE
? (FÜR SICH) SONT-ILS BÊTES ! [STOSKOPF 1898 : II, 15]

668. BON... MAIS D'ABORD APPORTEZ-NOUS DEUX BOCS, NOUS MOURONS
DE SOIF! BRINGE SIE UNS ZWEI SCHÖPPLE, MR VERGEN VOR DURSCHT,
AWER GSCHWIND, SIE SOTTE SCHUN WIDR SO SIN! [STOSKOPF 1898 :
II, 15]

669. JE NE VOUS CONNAIS PAS... ICH KENN SIE JO NIT, NON D'UNE PIPE! SO
KÖNNT E JEDER KUMME. [STOSKOPF 1898 : II, 17]

670. MESDEMOISELLES, VOUS PÉDALEZ-AUSSI? FAHRE SIE AU SCHUN VELO
? C'EST DOMMAGE, C'EST SAIN DE SE DONNER DU MOUVEMENT.
COMME ON EST EN ARRIÈRE ICI³⁸². [STOSKOPF 1898 : II, 20]

671. A PROPOS EST-CE LOIN D'ICI A LA GARE ? ISCH'S WITT BIS AN
D'ISEBAHN? VOUS SAVEZ MON PNEU EST CREVÉ. [STOSKOPF 1898 : II,
20]

672. VELOCIPEDIST. EH BIEN ZUT ! VOILÀ MON PNEU QUI EST CREVÉ!
SONT-ILS BÊTES CES PAYSANS DE METTRE DES CLOUS DANS LEURS

SOULIERS, JE NE COMPRENDS PAS ON DEVRAIT LEUR DÉFENDRE CELA.
[...] HEH, DITES-DONC, GARÇON, MON PNEU QUI EST CREVÉ...

DONI. HÄ ?

VELOCIPEDIST. JE DIS : MON PNEU QUI EST CREVÉ. NE POURRIEZ-VOUS
PAS NOUS SOIGNER UNE VOITURE POUR NOUS CONDUIRE À LA GARE ?

DONI. HÄ ? (MIT STÄRKERER BETONUNG)

VELOCIPEDIST. SI VOUS POUVEZ NOUS SOIGNER UNE VOITURE ? OB SIE
UNS E FUEHR BSORJE KÖNNTE, UM UNSER VELO AN D'NÄCHST ISEBAHN
ZE FÜEHRE ? (FÜR SICH) SONT-ILS BÊTES !

DONI. AE HÄ.

VELOCIPEDIST. ISCH DISS ALLES, WAS'R FRANZÖESCH KÖNNE ?

DONI. OUI MESSIER ! [STOSKOPF 1898 : II, 15]

³⁸² « être en arrière » est d'ailleurs aussi un alsacianisme/calque de l'alsacien.

3.2.2 Allemands et Alsaciens sur scène : représentations et fonctions de leur(s) langue(s) et de celle de l'autre

Au sein des pièces de théâtre retenues et analysées, plusieurs figures, le plus souvent des prétendants d'outre-Rhin, emploient un allemand très standardisé, voire exagérément soutenu. La fonction pragmatique attribuée à ces rôles verbaux des personnages est comique, car en plus de leur registre de langue très en décalage avec le/les parlers dialectal/aux en présence dans la pièce, leurs fiancées ne les comprennent pas ou très mal du fait de ce décalage. Les personnages dont nous avons analysé le discours épilinguistique attribué sont le Brêmois Reinhold, étudiant en médecine et prétendant à la main de Lissel Starkhans, la fille d'un constructeur de bateaux dans le *Pfingstmontag*, Hieronimus Stockmeyer, un vieil homme, ami de M. Oubli à qui ce dernier a promis sa fille Caroline dans *Der tolle Morgen*. Enfin ce sera le personnage du Doktor Freundlich, figure emblématique du *Herr Maire*, dont le discours épilinguistique sera analysé. Le personnage de Freundlich est d'autant plus intéressant qu'il est la caricature du linguiste dialectologue recensant tous les termes dialectaux qu'il entend. Les représentants de ces Allemands ne s'exprimant qu'en allemand soutenu dans une pièce de théâtre en alsacien n'émergent pas avec l'annexion de 1871, mais dès le début du XIX^e siècle dans la pièce d'Arnold.

3.2.2.1 « 'S isch e narrechdi Sproch diß Hochdytsch » : locuteurs, registre de langue et variétés linguistiques en 1816

Un des représentants le plus caractéristique de ces Allemands ne s'exprimant plus dans une forme linguistique dialectale, mais dans une langue standardisée est Reinhold, étudiant en médecine originaire de Brême, prétendant

à la main de Lissel Starkhans, fille d'un constructeur de bateaux strasbourgeois. [...] Il est à remarquer qu'en ce XVIII^e siècle finissant, le jeune Brêmois est fort bien accueilli à Strasbourg. Sa langue, certes, le distingue comme étranger et les citoyens de la vieille Ville Impériale ont parfois quelque peine à le comprendre, mais le Colmarien Gläsler se trouve, à ce sujet, logé à la même enseigne. (Gall 1970 : 185)

Les échanges entre Lissel, Christinel et Reinhold sont particulièrement intéressants, car ils mettent en scène des personnages aux sociobiographies très différenciées : Lissel et Christinel sont des bourgeois de Strasbourg s'exprimant dans leur parler dialectal, alors que Reinhold

est étudiant en médecine. Il fallait, pour la réussite de la pièce, que la distance inter-variétés soit assez grande (voir exemples 673 et 674) pour que l'effet de comique d'incompréhension soit réussi auprès du lectorat et du public concerné, à savoir des locuteurs ou du moins des lecteurs d'une variété dialectale de l'espace allemand supérieur.

Ce sont, en quelque sorte, deux faces de la même langue (pour laquelle il n'existe qu'une seule dénomination, « l'allemand ») : l'une orale et dialectale pour les usages de communication habituelle et ordinaire, l'autre déjà fortement standardisée pour la production de textes écrits et de productions discursives formelles, utilisant une forme d'écrit oralisé. C'est cette bipartition qui apparaît de manière intéressante dans la comédie d'Arnold, qui exprime une conscience aiguë des fonctions et des formes de l'oral et de l'écrit. L'écrit oralisé – l'allemand commun oral – n'est pas encore fréquemment utilisé, en dehors de situations formelles. Ainsi n'est-il pas étonnant que Lissel et Christinel ne comprennent pas Reinhold, le jeune médecin de Brême, dont Lissel est amoureuse, qui utilise un allemand oral issu de l'écrit et exagérément « littéraire ». (Huck 2016 : 8)

Au début de la pièce, lorsque Reinhold s'exprime en allemand avec Lissel, il emploie des formes qui pourraient être issues d'une tragédie ; il emploie l'exagération, des métaphores complexes, ainsi que des termes peu communs utilisés uniquement dans la littérature. Ces stratégies discursives attribuées par Arnold à Reinhold contribuent à marquer la distance importante ressentie entre parlers dialectaux et allemand oral « standard ». En l'absence d'une norme orale largement diffusée dans la société au début du XIX^e siècle, Arnold emploie ce que Koch & Oesterreicher (1994) ont appelé bien plus tard, « langue de distance » et « langue de proximité » et fait également entrer en jeu le comique de discours en l'absence de didascalies qui indiqueraient *comment* Reinhold parle cet allemand oral. A la fin du XIX^e siècle, Stoskopf (1898) de son côté utilisera les didascalies pour montrer *comment* le personnage du Polizist parle l'allemand (exemple 695).

Les dialogues entre Reinhold et Lissel ne sont pas les plus denses au sein de la pièce (voir figure 17)³⁸³, mais leurs premiers échanges comportent suffisamment de commentaires épilinguistiques pour que le lecteur ou le spectateur puisse rire et d'entrée de jeu et opérer une distinction entre le personnage de Lissel, faisant partie de l'*in-group* linguistique et celui de

³⁸³ La figure 3 représente la fréquence à laquelle les personnages du *Pfingstmontag* échangent. Les échanges entre Lissel et Rheinhold ne sont pas fréquents : pondération 2 sur 7 dans l'échelle retenue. Pour une meilleure visibilité nous n'avons inséré qu'un extrait du diagramme complet, qui a pu être réalisé par le biais du projet MeThal, dont les pièces numérisées et encodées en TEI sont disponibles sur la plateforme d'analyse dramatique Dracor et qui permet ce genre de visualisation de données. <https://shiny.dracor.org/> (dernière consultation le 25.06.2021).

Reinhold appartenant à l'*out-group* linguistique. Une fois les premières scènes passées, les commentaires épilinguistiques disparaissent tout à fait. Le registre qu'emploie Reinhold passe aussi très rapidement du registre littéraire et très soutenu – quand il s'entretient avec Lissel – à un registre commun (voir par exemple les échanges entre Wolfgang et Reinhold dans l'acte I, 9) dans le reste de la pièce.

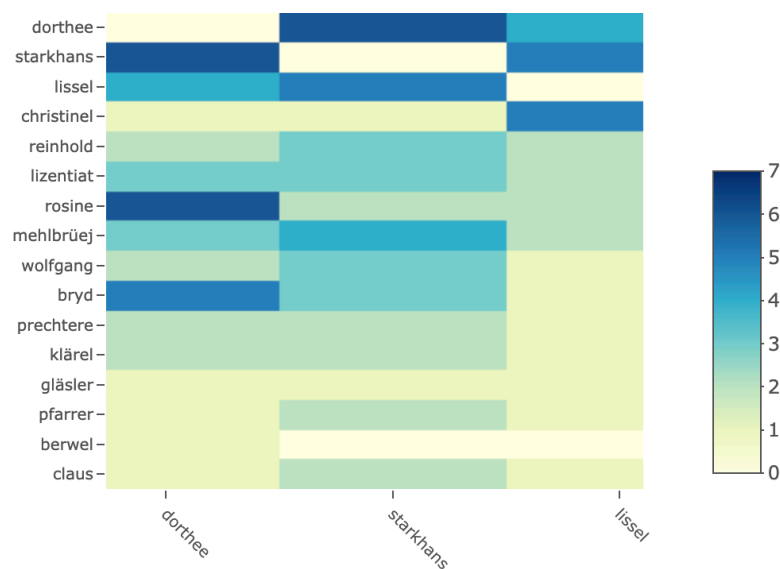


figure 17 : représentation de la fréquence de parole entre personnages

Dès la deuxième scène de l'acte premier, Arnold attribue à Lissel un discours catégorisant sur l'allemand standard pratiqué par Reinhold, donnant aussi des informations sur les pratiques éducatives de l'époque : Lissel a été envoyée à Saint-Dié pour y apprendre le français (« Jez wurrum henn si mi nit gschikt in 's Ditschland niwwer,/Uf Mannem oder Spyr; dert wärd i gsin vil liewer/AB in Sangdiedel do, dem klaine welsche Nest./Wo merr Johr us, Johr yn sich mit Grumbeere mest./Ze kinnt i doch jez au mit dytsche Herre redde », voir exemple 673), alors qu'elle aurait préféré être envoyée en Allemagne à Mannheim ou Spire pour y apprendre

l'allemand standard. Le discours épilinguistique qu'Arnold prête à Lissel dans l'acte I, scène 2 (voir exemple 673)

tend à montrer la distance – certes exagérée – qui est ressentie entre l'allemand commun littéraire relevant de l'écrit [...] et le parler de Lissel. Lissel, qui qualifie déjà cet allemand commun de « Hochditsch » (litt. « haut-allemand », c'est-à-dire l'allemand exogène parlé en Allemagne), propose dans chacun des exemples qu'elle retient, des hypothèses de transpositions phonétiques mal à propos, des rapprochements lexicaux malheureux avec son dialecte (« Lyweh » ; « Biehn »), n'identifie pas les emprunts au français qu'elle considère comme du « Hochditsch » (« Bugett ; Schoppe ») ou ne reconnaît pas des formes dialectales d'autres régions, qu'elle prend également pour de l'allemand (« Bux » ; « Schnurr »). (Huck 2015 : 115)

Lissel qualifie d'ailleurs le « Hochditsch » de « narrechdi Sproch », c'est-à-dire, une langue « de dingues » ; à tel point que le diable lui-même désigné par l'euphémisme « Schinder » ne s'en sort pas.

673. WAS ISCH ER GROB UN STARK, WAS HET ER RODI BAKKE
 UN E STAATSMÄBBI NAS, MERR MEECHT NE FAST DRAN PAKKE.
 WAS DIB FOR AUE SINN, UN WIE ER STATTLI GEHT!
 'S ISCH SCHAD, DAB MERR NE NIT IN ALLEM RECHT VERSTEHT.
 'S ISCH E NARRECHDI SPROCH DIB HOCHDYTSCH; DO HAIßT STEYER
 E STIER, E THAR E DOOR, BABBIE DIB ISCH PAPEYER,
 E SCHMUZ HAIßT DERT E KUB, ZUEM UNROTH SAAT MER SCHMAUZ,
 HIZ SAAT MERR NIT, NAIN, HEIZ, DER STAAT ZELL ISCH DER PAUZ,
 FOR LIEB SAAT MERR LYWEH, E SCHNUER ISCH E BINDFADE,
 UN D' SOHNSFRAU HAIßT E SCHNURR, E SCHOPPE-N-ISCH E LADE,
 FÜRR HOSSE SAAT MERR BUX, E BUGETT FOR E STRUB,
 E-N-IMM DIB ISCH E BIEHN, **DER SCHINDER KOMMT NIT DRUS.**
 JEZ WURRUM HENN SI MI NIT GSCHIKT IN 'S DITSCHLAND NIWWER,
 UF MANNEM ODER SPYR; DERT WÄRD I G SIN VIL LIEWER
 AB IN SANGDIEDEL DO, DEM KLAIN WELSCH NEST,
 WO MERR JOHR US, JOHR YN SICH MIT GRUMBEERE MEST,
 ZE KINNT I DOCH JEZ AU MIT DYTSCH HERRE REDDE. [ARNOLD 1816 :
 I, 2]

A la suite de ce monologue de Lissel, Arnold insère une conversation entre Lissel, Christinel, et Reinhold. Les deux jeunes femmes se retrouvent dans la même situation que Lissel dans la scène 2 ; elles ne comprennent pas Reinhold, « qui utilise à l'oral un allemand fort littéraire et ridiculement poétique » (Huck 2015 : 116). La première rencontre entre Reinhold, Lissel et Christinel est rapportée par l'exemple 674. Dans cette conversation, Reinhold est gentiment moqué, car lorsque les deux amies se demandent en aparté pour savoir si l'autre a compris ce que disait Reinhold (voir passages en gras), ce dernier ne tente pas d'adapter son registre de langue et ne semble pas se rendre compte que l'allemand qu'il emploie n'est pas compris par les deux jeunes femmes. Tout comme dans l'exemple 673, Lissel tente des rapprochements phonétiques et lexicaux entre ce que lui dit Reinhold et des termes qu'elle connaît de son parler (« im Haine düster » devient « Hahnedistel » et « mit erstorbem Hauch » devient « verdorwener Lauch »). Lissel fera encore une fois un commentaire épilinguistique sur l'allemand de Reinhold qu'elle qualifie de « hell wie Rauch ».

Ce n'est que dans l'acte 1, scène 8 que Wolfgang, diplômé de philosophie fera entendre raison à Reinhold : « Freund, laß dir darum rathen,/Sprich deutlich, langsam, klar; spinn' deiner Rede Faden/Nicht allzu rasch und fein, und laß' die Götter weg » (voir exemple 675), après que Lissel s'est encore une fois plainte de la difficulté de l'allemand (« 'S Hochditsch isch ohnediß so kryzschwer », voir exemple 675). Ce n'est qu'après ce conseil de Wolfgang que Reinhold cessera de s'exprimer dans son allemand littéraire. On retrouvera cependant un dernier clin d'œil d'Arnold à la façon de s'exprimer de Reinhold dans l'acte III, scène 4 lorsqu'il s'entretient avec H. Mehlbrüej, le père de Wolfgang, qui est fabricant de lances à incendie. Dans la conversation, Reinhold emploie les termes « Prodigia » et « Mysterien » qui ne font pas partie du répertoire de H. Mehlbrüej, qui lui aussi cherche des équivalents avec ses référents dialectaux (voir exemple 676).

674. REINHOLD

IHR UNTERHÄN'GER DIENER.
SIND DIE JUNGFRAU'N WOHL AUF? (KÜBT BEIDEN DIE HAND.)
ICH WERDE TÄGLICH KÜHNER ;
MAN IST BEI SO VIEL GLÜCK, SEIN SELBST SICH KAUM BEWUBT,
DER LIEBE SELIGKEIT ERFÜLLT MIR GANZ DIE BRUST.

LISSEL
O! GEHN SI.

CHRISTINEL
ACH HERR JEH!

LISSEL
HA NA!

CHRISTINEL
HA JO!

REINHOLD
BEFEHLEN VIELLEICHT DIE JUNGFRAU'N WAS? IHR DIENER WIRD NICHT
FEHLEN
MIT WINDES SCHNELLIGKEIT ZU FOLGEN IHREM WORT;
NUR SCHICKEN SIE MICH NICHT FÜR ALLZULANGE FORT.

LISSEL (BEI SEITE ZU CHRISTINEL)
RED DU ...

CHRISTINE
SAA DU EM EBS.

LISSEL
ES FALLT MER JEZ NIX YN.

CHRISTINEL
WAS HET ER EWWE GSAIT ?

LISSEL

ICH WAIB JO NIT.

REINHOLD

VERZIEH'N

SIE NICHT ZU LANG MEIN GLÜCK. ZWAR SCHIEN MIR IHR GEFLÜSTER
SO ÄCHT POETISCH LEIS, WIE WENN IM HAINE DÜSTER
DURCH LEICHTBEWEGLICH SCHILF DIE GEISTER SCHWEIGEND GEHEN,
UND MIT ERSTORBENEM HAUCH DES ABENDS LÜFTE WEHN.

LISSEL (BEI SEITE)

VERSTEHST NE?

CHRISTINEL

ICH? – KEN WORT ...

LISSEL

WAS ISCH DIB : HAHNEDISTEL?

CHRISTINEL

ICH WAIB NIT.

LISSEL

WAS ISCH SCHILF? DIB SOTTST DE WISSE, CHRISTEL.
DU WAIST SO DINGS ... ER HET AU GSAIT VERDORWNER LAUCH.
HENN IER IM GARDE?

CHRISTINEL

NAIN.

LISSEL

DIB DINGS ISCH HELL WIE RAUCH.

DOCH HALT. JEZ MERK I NE, ER MEECHT MIT ESS SPAZIERE;

ER SAAT 'S ISCH GUEDER LUFT. WO WURD ER ESS HIENFÜERE?

[ARNOLD 1816 : I,3]

675. CHRISTINEL

HERR JEH! WURRUM E SO

ERZEZLI SPOOT? MERR KANN SICH SCHEEN UF SIE VERLOSSE,

MER HENN HALT SCHUNN GEMAINT SI DUEN ESS SIZZE LOSSE.

WOTT FROH I BIN DAB MERR SI ENDLI DONNOCH SYCHT!

REINHOLD

WIE! EIN GEGBNES WORT UND DIE VERSPROCHNE PFLICHT

AN SCHÖNEN KINDERN SO NACHLÄSSIG, TREULOS, BRECHEN?

DAS WÜRDEN JA SOGLEICH DIE GÖTTER STRAFEND RECHEN!

CHRISTINEL

DE GÄDDER BRECHE? WAS? 'S GEHT NIT ZUEM RECHCHE NUS,

MIER FAHRE NIT IM SCHIFF – I KUMM NIT RECHT ERUS

US DEM WO SI HENN GSAIT. SI MÜEN NIT GSCHWIND SO REDDE,

'S HOCHDYTSCH ISCH OHNEDIß SO KRYZSCHWER ...

WOLFGANG

I WILL WEDDE

'S SCHEEN BÄSEL HET KEN WORT VON ALL DEMM BRÄCHTJE DINGS

VERSTANDE.

CHRISTINEL

WERZINA! 'S ISCH WAYER WOHR. I BRING'S

NIE 'RUS WAS ER SO SAIT.

WOLFGANG

FREUND, LAB DIR DARUM RATHEN,

SPRICH DEUTLICH, LANGSAM, KLAR; SPINN' DEINER REDE FADEN

NICHT ALLZU RASCH UND FEIN, UND LAB' DIE GÖTTER WEG.

CHRISTINEL

EY! GEH DOCH DU MER WEGG MIT DYM HOCHDYTSCH E GSPRÄCH;
RED DU STROBBURGERISCH. [ARNOLD 1816 : 1,8]

676. REINHOLD

PRODIGIA SIND DIES

DIE, IN **MYSTERIEN** GEHÜLLT, DENNOCH GEWIS
NICHT UNERKLÄRBAR SIND.

HR. MEHLBRÜEJ

BRODBRICHJA DUET MER GFALLE,
BROD BRINGT DIB DINGS ALS YN. DOCH SOTT MERR AWWER ALLE
DIE BOKSSPRÜNG NIT ESO ERLAUWE. MIER AN, 'S HET
QUAKSALWER SO, WENN SI SCHMEKKE-N-AN E BETT
ZE-N-ISCH DER KRANK KAPUT; DIE SODDE Z'ERST STUDDIERE
UN GEHT 'S NIT, SODDE SI UF 'S GRAWE-N-UN 'S **MISTFÜERE**
SICH LIEWER LAYE-N-ALS.

REINHOLD

MYSTERIEN SAGT' ICH.

HR. MEHLBRÜEJ

WAS? MIST IN EHRE?

REINHOLD

NU! GEHEIMNISSE.

HR. MEHLBRÜEJ

NA, GSYCH!

WI I SI LEZ VERSTEH. GHAIMNUSSE SINN ALS NÜBLE
WO NIT LYCHT BENGLE SINN. 'S GITT SCHLÖSSER WO MIT SCHLÜBLE,
MYNTWÄJE, NIT UFGHEHN; ZUE HOCH ISCH HALT ZE HOCH [...] [ARNOLD
1816 : III, 4]

3.2.2.2 « Das muss ich mir notieren » : commentaires sur la distance entre allemand et alsacien

Dans la même veine que les exemples traités dans le point 3.2.2.1, ceux présentés dans ce point auront la même fonction, à savoir l'humour. Dans les exemples 677 à 684, ce sont les propos et les attitudes de deux Vieux Allemands qui seront gentiment moqués. On retrouve le même profil des personnages allemands que dans le *Pfingstmontag* : il s'agit d'hommes cultivés et instruits, qui se trouvent en décalage avec le monde dans lequel ils font irruption³⁸⁴. La variété linguistique qu'ils emploient est invariablement l'allemand standard, mais contrairement au *Pfingstmontag*, où les protagonistes dialectophones strasbourgeois ne comprenaient pas l'allemand littéraire de Reinhold, les personnages dialectophones présents dans *Der tolle Morgen* et dans le *Herr Maire* comprennent très bien ce que disent les Allemands. C'est en fait le contraire qui sera mis en scène dans *Der tolle Morgen* (exemples 677 et 0), Hieronimus Stockmeyer ne comprenant pas la servante Selmel. Dans *Der Herr Maire* (exemples 679 à 684), ce ne sont pas tant des problèmes de compréhension qui se feront jour entre le Dr. Freundlich et le reste des personnages. Ce qui sera raillé est l'intérêt de l'intellectuel pour le lexique dialectal et sa manie de noter tout ce qu'il entend. Au-delà de cela, c'est la logique de la sauvegarde et le romantisme de l'authenticité (et quasiment de l'exotisme) qui est ridiculisée dans la mesure où il s'agit d'un moyen de communication banal aux yeux des interactants (et des spectateurs).

Le personnage de Hieronimus Stockmeyer est présenté comme un personnage ridicule. Il est un ami de M. Oubli et lui a demandé la main de sa fille. Il est si vieux que le jeune homme – Herr Manuel – qu'a choisi Caroline Oubli, la fille de M. Oubli, le prend pour le grand-père de sa future femme :

³⁸⁴ Reinhold utilise la langue qu'il utiliserait pour séduire une jeune femme de sa couche sociale. Dans ce sens, il y a un double décalage, la classe sociale et la « poétisation » du standard (cf. *supra*), ce qui n'est pas le cas de Freundlich, qui est présenté comme un naïf fini

Herr Manuel.

[...] (Laut.) Da hab' ich vielleicht die Ehre mit dem Herrn Großvater zu sprechen.

Herr Stockmeyer (gereizt). Was schwatzen Sie da? — Großvater! — Ich hoffe, im Gegentheil, Sohn im Hause zu werden.

Herr Manuel. Sie, Sohn! Sie sind nicht bei Sinnen; es gibt ja nur eine Tochter im Hause. [Pick 1877 : I,13]

Hieronimus Stockmeyer est « propriétaire d'une terre noble allemande » (Gall 1970 : 186) et est très cultivé. Il ne comprend guère le dialecte et c'est cette caractéristique qui rendra son personnage encore plus comique quand il s'entretiendra avec Selmel, la servante de la famille Oubli. En effet, Caroline Oubli qui n'a pas envie d'épouser un vieillard, envoie sa servante Selmel déguisée en dame pour rencontrer Stockmeyer. Selmel est très belle (« bildschön », voir exemple 677), mais elle n'a pas la culture attendue du rang de la dame de laquelle elle a pris le rôle. Elle ne comprend pas les allusions littéraires de Stockmeyer et lui ne comprend pas le dialecte qu'emploie Selmel, ce qui lui fera dire que le dialecte alsacien « [g]leicht nicht dem Sang der Nachtigall » (voir exemple 677). Le propos de Selmel dans l'exemple 0, en particulier l'emploi de « Mylldebybbel » et la diminutivisation de Stockmeyer en « Stöckelmeyer » — que le personnage en question prendra pour une licence esthétique — contribuent à augmenter la distance entre l'allemand et le dialecte. L'attribution des variétés linguistiques aux différents personnages joue aussi dans le poids sociolinguistique qui est attribué aux variétés en présence : la servante Selmel emploie uniquement le dialecte, tandis que les membres de la famille Oubli s'expriment en allemand. Stockmeyer s'étonnera d'ailleurs du fait que Caroline, représentée par Selmel, ne s'exprime pas en allemand alors que sa mère est « eine geborene Deutsche » (voir exemple 677).

677. HERR STOCKMEYER.

(BEI SEITE.) SIE IST BILDSCHÖN, ABER ICH VERSTEH SIE NICHT RECHT.

SELMEL.

'S MACHT MER EINEWÄJ VIEL EHR UND BLESSIER WAS SIE DO EWWE G'SAIJT HENN, IN IHRE HOCHEN-ÜSDRÜCK UN REDDESARTE, ABSUMANG WIE E PFARRER UFF DER KANZEL. (BEI SEITE.) HAW I DIB NIT NETT ERUSGEBROOCHT ?

HERR STOCKMEYER (BEDENKLICH). DIESE SPRACHE BIETET MIR ERNSTE SCHWIERIGKEITEN. GAR LIEBLICH IST DER ALSA STRAND/UND ELSAB IST

EIN SCHÖNES LAND,/DOCH SEINE SPRACH IN JEDEM FALL./GLEICHT NICHT DEM SANG DER NACHTIGALL. (LAUT.) FRÄULEIN, IHRE FRAU MUTTER IST DOCH EINE GEBORENE DEUTSCHE, ES WUNDERT MICH DAB SIE NICHT DEUTSCH SPRECHEN.

678. SELMEL.

EWWEZEMÄR!

HERR STOCKMEYER.

(BEI SEITE.) WENN ES SO FORTGEHT, KOMM' ICH NICHT WEIT. [PICK 1877 : II,4]

SELMEL.

MYLLDEBYBBEL, HERR STÖCKELMEYER, IHRI VERSLE SINN SO NETT, WIE DIE VOM WUCHEBLÄTTEL SELBSCH. (SIE VERNEIGT SICH NOCH TIEFER.)

HERR STOCKMEYER (VERGNÜGT).

(BEI SEITE.) MYLLDEBYBBEL, WAS SOLL DAS HEIßEN ? — UND STÖCKELMEYER — SIE GIBT MIR IMMER DIESEN SELTSAMEN NAMEN ; EINERLEI — ES FEHLT IHR NICHT AN ÄSTHETISCHEM SINNE. [PICK 1877 : II,4]

Plus de vingt ans après la réédition de *Tolle Morgen* de Pick, un autre personnage allemand apparaîtra sur scène et deviendra quant à lui célèbre : il s'agit du Dr. Freundlich dans *le Herr Maire*. Le Dr. Freundlich est un jeune intellectuel, dialectologue, il travaille à l'élaboration d'un dictionnaire des parlers alsaciens (voir exemple 679). Il est la représentation d'Ernst Martin, le philologue allemand, travaillant à la même époque avec Hans Lienhart à l'élaboration de *ElsWB*. Dans *le Herr Maire*, il n'est pas question de problèmes d'intercompréhension entre Vieux Allemands et Alsaciens, même quand des personnages très cultivés (Dr. Freundlich) ou d'un très haut rang social (Herr Regierungsassessor Müller) s'adressent aux paysans présents dans la pièce.

Dès le début de la pièce, le Dr. Freundlich apparaît comme un personnage comique, fantasmant sur la vie rurale de sa bien-aimée, Marie. Son côté comique du début de la pièce,

dû au décalage culturel « entre le peuple et l'élite intellectuelle » (Huck 1998 : 16) est accentué par

son activité de dialectologue amateur, notant tout ce qui lui paraît authentique et curieux. [I]l pointe un certain nombre d'éléments lexicaux ou idiomatiques qui souligne la distance entre le dialecte utilisé sur scène et l'allemand commun. De cette manière, il participe implicitement à la prise de conscience explicite d'une forme de particularisme, d'une part, et à une mise en valeur, fût-elle par des procédés comiques, de la variété dialectale sur laquelle le jeune philologue s'extasie. Stoskopf fait naître, par le personnage de *Freundlich*, le début d'un sentiment de communauté, par la langue (ici, la variété dialectale). Par opposition à *Freundlich*, la langue rassemble les Alsaciens et les conforte comme membres d'une même communauté, comme *in-group*. En outre, le procédé qu'utilise Stoskopf a dû l'amener à effectuer des choix lexicaux et idiomatiques qui permettent au *Dr. Freundlich*, au moins pour une partie d'entre eux, de les retenir comme particuliers. Dans ce sens, l'auteur a dû faire des hypothèses sur la représentation qu'ont des membres de l'*out-group* sur ce qui est authentiquement alsacien dans le dialecte utilisé. En creux, Stoskopf donne ainsi de brefs éclairages sur ce qui est ressenti, à son époque, comme caractéristique. Ce sont le maire et Seppl, les représentants de la tradition rurale dans son sens le plus immuable qui fournissent le plus d'occurrences de ces traits linguistiques compris comme spécifiquement alsaciens. (Huck 1998 : 16)

Les exemples 679 à 684 comportent des expressions que Stoskopf a jugées « authentiquement alsacien[nes] dans le dialecte utilisé » (Huck 1998 : 116). L'expression « *Kassaten gehen* » qui figure dans l'exemple 679 est recensée dans plusieurs dictionnaires de parlers dialectaux (*ElsWB*, *PfWB*, *RhWB*, *SHW*), mais est aussi notée dans *DWB* sous la forme « *gassatim* ». Les sens premiers de l'expression recensée dans *DWB* appartiennent à la vie étudiante et au fait de parcourir les rues la nuit dans un état d'ébriété plus ou moins avancé. Cependant, le troisième contexte d'emploi de l'expression indique « *volksmässig, nicht mehr studentisch* » (Grimm & Grimm 1854t : 1435). *ElsWB*³⁸⁵ de son côté indique aussi plusieurs contextes d'emploi, dont celui impliquant le fait d'aller simplement se promener dans les rues, ce que fait le maire dans la pièce. On peut donc affirmer que l'expression « *Kassaten gehen* » appartient bien au répertoire populaire dialectal alsacien et plus au répertoire général allemand, comme aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Pour « *schlampere* » présent dans l'exemple 680, il est plus difficile de déterminer si l'expression est véritablement dialectale, dans la mesure où le *DWB*³⁸⁶ n'indique pas de registre d'utilisation et le terme est également recensé dans

³⁸⁵ „gassaten“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=G00952>>, dernière consultation le 11.08.2022.

³⁸⁶ „gassatim“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=G01789>>, dernière consultation le 11.08.2022.

*ElsWB*³⁸⁷. On peut cependant supposer qu'en un demi-siècle, entre la parution du *DWB* et celle de *ElsWB*, le terme ne soit plus utilisé que dans les parlers dialectaux. Actuellement, le *Duden* le caractérise comme terme très peu utilisé et indique que son utilisation est « *landschaftlich abwertend* »³⁸⁸. « *Mumpfel* » dans l'exemple 681 est également présent dans plusieurs dictionnaires dialectaux, dont *ElsWB*³⁸⁹ mais figure aussi dans *DWB*³⁹⁰, avec une restriction géographique d'usage « *oberdeutsche zusammenziehung von mundvoll* ». Les exemples 682 à 683 sont des expressions françaises adaptées phonétiquement au dialecte alsacien. Pour « *Non-de-buckel* » (exemple 682) il s'agit de l'adaptation dialectale de l'expression française 'nom d'un bougre' (Martin & Lienhart 1899I : 776b). « *Attata* » est l'adaptation de « en attendant ». Les nasales inexistantes en alsacien ont simplement été supprimées. Pour « *Fricot* » (exemple 684) il s'agit d'un emprunt direct au français. Ces deux derniers exemples ne figurent ni dans *ElsWB*, ni dans *DWB*.

679. DR. FREUNDLICH. **KASSATEN GEGANGEN HAT DIE FRAU SOEBEN GESAGT, DEN AUSDRUCK MUSS ICH MIR FÜR MEIN LEXIKON NOTIEREN...** [STOSKOPF 1898 : I, 7]

680. **WAS SAGTEN SIE DA EBEN "SCHLAMPERE" ? DAS IST EIN SEHR GUTER AUSDRUCK, SIE ERLAUBEN DOCH, DAß ICH IHN MIR NOTIERE.** [STOSKOPF 1898 : I, 9]

681. **"MUMPFEL" ? DAS IST EIN SEHR GUTES WORT, DAS MUß ICH MIR NOTIEREN.** [STOSKOPF 1898 : I, 10]

682. **"NON-DE-BUCKEL", DAS IST EIN SEHR SCHÖNER AUSDRUCK, DEN MUß ICH MIR NOTIEREN** [STOSKOPF 1898 : I, 11]

683. **ATTATA ...; DAS MUß ICH MIR NOTIEREN.** [STOSKOPF 1898 : II, 7]

³⁸⁷ „schlamperen“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=S02767>>, dernière consultation le 11.08.2022.

³⁸⁸ Schlampere, <https://www.duden.de/rechtschreibung/schlamperen>, dernière consultation le 01.07.2021.

³⁸⁹ „Mumpfel“, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/ElsWB?lemid=M00664>>, dernière consultation le 11.08.2022.

³⁹⁰ „mumpfel, m.“, *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, digitalisierte Fassung im *Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities*, Version 01/21, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=M08104>>, dernière consultation le 11.08.2022.

3.2.2.3 « so reden Sie doch deutsch ! », tensions sociolinguistiques entre Vieux-Allemands et Alsaciens

Contrairement aux points précédents, l'humour ne caractérise pas les exemples ci-dessous. Les exemples 685 et 686 sont extraits du drame *Im Wald* de Ferdinand Bastian, l'une des rares pièces de théâtre alsacien critiquant ouvertement la situation socio-politique alsacienne durant l'époque du Reichsland (1871-1918).

Les exemples ci-dessous mettent en scène l'administrateur Buchmüller (Verwalter), un Allemand très autoritaire détestant les Français et les Alsaciens, et France, la fille du garde-forestier Wetterle, qui ne se laisse pas impressionner par l'administrateur tyrannique. L'administrateur paraît d'autant plus tyrannique qu'il apparaît dans un cadre de vie sylvestre et idyllique où les habitants vivent en communion avec la nature. Dans la pièce, l'administrateur Buchmüller est l'archétype caricatural du Prussien : il s'exprime en injonctions et phrases courtes et est très brutal dans ses manières, tout le contraire de France. Les exemples ci-dessous montrent des clivages très clairs entre les variétés linguistiques en présence. L'allemand est strictement séparé de l'alsacien dans les paroles de l'administrateur Buchmüller, comme dans celles de France. L'argumentation de Buchmüller suit une logique sociolinguistique minorisante de l'alsacien par rapport à l'allemand. Dans l'exemple 686, l'allemand de France est qualifié par Buchmüller de « gut » et « forsch er als das Elsässergeträtsche ». Dans la suite, France explique à l'administrateur d'où lui vient son allemand : elle a été gouvernante chez le général du Verneuille à Berlin où elle a dû (« müeässe », répété à deux reprises) apprendre l'**allemand**. Quand l'administrateur offense France, celle-ci abandonne l'allemand au profit de sa langue et lui dit « diß esch elsässerdtisch geredd », lui faisant bien comprendre que l'allemand n'est pas sa langue. Cette réplique a en même temps une fonction sémantique indiquant que France « dit les choses clairement ». Il peut y avoir une sorte d'effet de vérité en miroir où la langue retenue est celle de ce qui est réellement pensé par le locuteur. Le verbe de modalité *muen* employé par France renforce

l'obligation dans laquelle elle s'est trouvée d'apprendre l'allemand. Son dialecte alémanique aurait été trop divergent avec les variétés bas-allemandes parlées dans la région de Berlin³⁹¹. De plus, les parlers dialectaux en domaine bas-allemand ont été plus rapidement abandonnés qu'en domaine haut-allemand et la possibilité qu'une famille d'un haut rang social, militaire qui plus est, emploie encore un parler dialectal bas-allemand au début du XX^e siècle est très peu probable.

685. VERWALTER. **SIE VERSTEHEN WOHL NICHT DEUTSCH, WAS?! – EINEN BONG MÜSSEN SIE HABEN (ÜBERLAUT) EINEN BONG, WIE DIE FRANZOSENKÖPFE HIERZULANDE SAGEN [...]** [BASTIAN 1907 : I,3]

686. VERWALTER. [...] SAGEN SIE MAL, MÄDEL, SIE SPRECHEN JA EIN GUTES DEUTSCH [...] WIE KOMMT DENN DAS, HE !? DAS KLINGT VIEL FORSCHER ALS DAS, DAS ELSÄSSERGETRÄTSCH.

FRANCE. DIB WILL ICH OEÜCH EXPLIZIEÄRE [...]. MIT VIEÄRZEHN JÜHR BIN ECH NÜCH BÄRLIN KUMME.

VERWALTER. OHO, NACH BERLIN! [...]

FRANCE. JA, NÜCH BÄRLIN AB KINDERMÄIDE MIT D'R ELSASSER SCHLUPFKABB UFF. BIEM JENERÛL DU VERNEUILLE – UN DERTÉ HÖB ECH „DEUTSCH“ MÜEÄSSE LEHRE – MÜEÄSSE. AWER D'KING HÖN FRANZEESCH PARLIERT WIEÄ ÄCHTI FRANZÖSE. [...]

VERWALTER. TEUFEL NOCHMAL, **SO REDEN SIE DOCH DEUTSCH, FRÄULEIN FRANZE.**

FRANCE. JA – UND ZWEI JAHRE SPÄTER KAM ICH NACH BELFORT (LACHEND) DA WO DIE PREUBEN SICH DIE KÖPFE EINGERANNT HABEN, WAS! – QUATSCH! [...]

VERWALTER. IHRE BILDSCHÖNE MUTTER VERDREHTE DEM ALTEN FÖRSTER DEN KOPF, UM KURZ NACH DER HOCHZEIT MIT EINEM SAUFEWIND ZU VERDUSTERN, WAS !? (LACHT GRIMMIG)

³⁹¹ Les classes sociales majoritaires (= modestes) parlent toutes le dialecte et/ou un « parler populaire »

FRANCE. (AUFSPRINGEND). HÄRR VERWALTER! (SCHAUT IHN MIT
FLAMMENDEN BLICKEN AN) **DIB GEHT SIE E DRÄCK AN – DIB ESCH**
ELSÄSSERDITSCH GEREDD [BASTIAN 1907 : I,3]

3.2.2.4 Critique de la qualité de l'allemand parlé par les Alsaciens

Tout comme les mises en scène humoristiques du français traitées dans le point 3.2.1, l'allemand parlé par les Alsaciens sera aussi critiqué par la mise en scène de quiproquos, par exemple, dans le *Pfingstmontag* (voir exemple 687). Dans cet exemple, le Lizenziat, qui était déjà ridiculisé pour son français approximatif, l'est également pour la qualité de son allemand. Dans l'exemple 687, le Lizenziat relate une dispute entre lui et Reinhold. Le discours en italique et gras sont les paroles rapportées de Reinhold par le Lizenziat. Quand il rapporte les paroles de Reinhold, il le fait dans un allemand dont la prononciation est très fortement teintée de phonologie dialectale. Le/u/de *Duell* est par exemple palatalisé, comme il le serait en alsacien, tout comme le/o/dans *heröus*, *öuf*, *Öusliefrenn*, qui n'est cependant pas palatalisé dans les usages, puisque ces termes contiennent des diphtongues n'existant pas dans les parlers alémaniques.³⁹² Ce phénomène de palatalisation mis en place pour critiquer la qualité de l'allemand parlé par le Lizenziat est également présent dans la pièce de Stoskopf, quand le policier du village, un fonctionnaire faisant de l'excès de zèle, parle l'allemand dans l'exercice de ses fonctions (voir exemples 691 à 695). Il s'agit d'une procédure de surgénéralisation (diphtongaison) combinée avec une logique d'hypercorrection fantasmée, qui s'appuie probablement sur des formes dialectales existant dans des parlers voisins : *läufe* (Kochersberg). On peut poser l'hypothèse que les auteurs ont entendu ce type de logique, peut-être dans le *Pfarrerdeutsch* pratiqué à l'époque ou bien qu'il s'agit d'un stéréotype.

Dans les exemples 687, 688 et 689, des mécompréhensions lexicales donnant lieu à des quiproquos et des situations cocasses sont également des stratégies pour mettre en scène la qualité de l'allemand pratiqué par les Alsaciens. Dans l'exemple 687, le Lizenziat ne semble pas comprendre « Pätchen » employé par Reinhold. Le Lizenziat comprend qu'il s'agit d'un chien, alors que Reinhold fait référence à Christine, la nièce du Lizenziat. Quand Reinhold

³⁹² Ces diphtongues sont issues de la diphtongaison du haut-allemand qui n'entre pas en vigueur dans les parlers dialectaux d'Alsace.

s'énerve devant l'incompréhension manifestée par le Lizenziat, il semblerait qu'il abandonne sa variété d'allemand commun pour peut-être imiter le Lizenziat et reformule son idée dans une variété dialectale assez proche de celle du Lizenziat (voir dernière phrase de l'exemple 687). Dans l'exemple 688, Mme Werzina confond *Typus* et *Typhus*, ce que relève Herr Stockmeyer dans la réplique suivante. Le même processus est utilisé dans l'exemple 689 quand Mme Werzina confond *Illusionen* et *Allusionen*.

Les exemples 688 à 690 présentent d'autres stratégies pour railler les Alsaciens trop zélés pensant parler l'allemand standard. Le personnage de Mme Werzina est par exemple cible de cette ironie ; car cette dernière pense parler un allemand très châtié, parce qu'elle a tenu un restaurant à Strasbourg dans lequel les étudiants venaient pour y boire. Les propos de Mme Werzina sont marqués par des calques du français et des emprunts, tels que « ein Plaisir machen » et « ich melir mich sonst nit gern in fremde Affären » (exemples 688 et 689). La palatalisation de/st/est systématiquement faite dans les propos de Mme Werzina (voir par exemple « deschto », « eschtimirt », etc).

Enfin, chez Mme Werzina et chez le policier du village dans le *Herr Maire*, l'emploi du pivot relatif dialectal *wie/wo* (exemples 689 ; 694) est également employé pour mettre en scène la 'mauvaise' qualité de l'allemand pratiqué par ces deux personnages. Cet emploi de *wo* pour critiquer l'allemand pratiqué par des dialectophones concorde avec les analyses des emplois faits chez les scripteurs peu expérimentés de la partie 1. On pourrait donc transposer les pratiques scripturales des scripteurs peu expérimentés concernant le *wo* relatif aux pratiques discursives orales des personnages fictifs à qui sont attribuées ces formes. On pourrait en quelque sorte les nommer « locuteurs peu expérimentés ».

Chez Stoskopf, il est déjà plus aisé de se faire une idée de ce qui pouvait être ressenti comme de l'allemand oral, mais non standard, notamment grâce aux didascalies, puis aux spécificités phonétiques attribuées au personnage du *Polizist*. Les répliques du policier du village sont accompagnées de didascalies significatives, car elles indiquent clairement que le policier baragouine l'allemand (« deutsch radebrechend », voir exemple 692) et que le même personnage essaye de le parler « versucht deutsch zu sprechen » (exemple 694). Ces indications couplées à l'allemand fortement dialectalisé que pratique le policier et sa propre affirmation « [i]n der Äusübung meiner Fünktionen spreche ich nur deutsch » renforcent la dimension caricaturaliste du personnage.

687. ER HET MER NUMME

EIN TRUZZECHTS WÖRTEL GSAIT; *MEIN HERR, SIE HABENN SICH
VERSÜNDIGETT AN MIR, DEßWEGEN FORDREE ICH*

SIE ZÜM DÜELL HERÖUS, ÖUF SCHIEßENN ODER STECHENN.

HER JESES, SAA I, NAIN ! NURR NIX ESO ! **VERSPRECHENN**

SIE MIER DEMNACH, SAAT ER, DAB SIE IHR PÄTHCHEN GUET

ÖUSLIEFRENN. WELL'S DERVON SOLL 'S SIN, SAA I; MIER DUET

ZELL NIX. "S ASSOREL³⁹³ ISCH HALT 'S SCHEENST, WENN SI DIB WELLE?

SIND SIE, GRYSCHT DER DRUF, TAUB? ICH SAG' DIE PATH! POZ HÖLLE!

SAA ICH, E BAD ? PONG ! DOCH KEN KALTS? **WAS**, BRÜELT DER, **WIE?**

IER GÖDDELKIND MAIN I, D' CHRISTIN, VERSTEHN SI MI ? [ARNOLD V,
4]

688. HERR STOCKMEYER.

GNÄDIGE FRAU, WOLLTEN SIE MIR WOHL EINEN DIENST LEISTEN ? ICH
HEIBE STOCKMEYER UND BIN FREMD IN DIESEM LANDE.

MADAME WERZINA.

ES WIRD MIR **EIN PLAISIR MACHEN**, IHNEN ZU GEFALLEN ZU LEBEN,
GNÄDIGER HERR, **DESCHTO** MEHR, WEIL ICH WEIß, DAB IHR WERTHER
NAMEN STARK **ESCHTIMIRT** WIRD; UND DIES SIEHT MAN IHNEN GLEICH
AN, DENN SIE HABEN EINEN GANZ ADELIGEN **TYPHUS**.

HERR STOCKMEYER (GESCHMEICHELTE).

ACH, **TYPHUS**. — SEHR VERBUNDEN, EDLE FRAU VON WERZINA. [PICK
1877 : II, 7]

689. MADAME WERZINA.

(BEI SEITE.) WAS SOLL DIB BEDYTE ? (LAUT, MIT GEFÜHL.) O, DAS
ARME MENSCHENHERZ **ISCHT** OFT DAS OPFER VON TRAUERIGEN
ALLUSIONEN!

HERR STOCKMEYER. **ILLUSIONEN**, JA WOHL. — SIE WISSEN
VIELLEICHT...

MADAME WERZINA.

ICH **MELIR** MICH **SONSCHT** NICHT GERN IN FREMDE **AFFÄREN**;
DOCH, ALS NACHBARIN UND BEKANNTE VON DER OUBLI KANN ICH DEN
SACHEN, **WO** BEI IHR VORGEHEN, NICHT GANZ GLEICHGÜLTIG BLEIBEN.
[PICK 1877 :II, 7]

690. MADAME WERZINA (IN TREUHERZIGEM TONE). **SONSCHT** ABER **ISCHT**
DAS KARLIN EIN RECHT LIEBES UND GUTES MÄDCHEN. [PICK 1877 :
II, 7]

691. DA ER SICH EINGEHEND MIT DEM STUDIUM DER LANDWIRTSCHAFT
BEFASST, SO BITTE ICH SIE, IHM ALLES **ZÜ** ZEIGEN, WAS IHN
INTERESSIEREN KÖNNTE. ER WIRD SIE **ÄUBERDEM** IN MEINEM
ÄUFTRAGE IN EINER WICHTIGEN PERSÖNLICHEN ANGELEGENHEIT
SPRECHEN. [...] IHREM WUNSCH GEMÄß, HABE ICH AN HÖCHSTER
STELLE **ÄUF** IHRE MAGD FRÄNZ **ÄUFMERKSAM** GEMACHT, VON DEREN
TREUEN HINGABE AN IHR **HÄUS**. [STOSKOPF 1899 : I, 4]

692. POLIZIST. (DEUTSCH RADEBRECHEND) SIE HABEN ABER EINE GANS **ZÜ**
TOT GEFAHREN **ÜND** DESHALB PROTOKOLLIRE ICH SIE.

693. POLIZIST. IN DER **ÄUSÜBUNG** MEINER **FÜNKTIONEN** SPRECHE ICH NUR
DEUTSCH. [STOSKOPF 1899 : II, 24]

694. POLIZIST. (VERSUCHT DEUTSCH ZU SPRECHEN). NICHTS **FOR** ÜNGÜET
HERR **BÜRGERMEISCHTER**, **DO ISCHT** EIN MANN, **WIE MIT IHM**
SPRECHEN WILL. [STOSKOPF 1899 : III, 10]

695. POLIZIST. JA DER HERR **BÜRGERMEISTER** HAT GANZ RECHT, ZEIGEN
SIE EINMAL **EUERE** PAPIERE! [STOSKOPF 1899 : III, 10]

³⁹³ C'est le nom d'un petit chien, Azor.

3.2.2.5 Discours dialectal prêté aux personnages dans un texte en allemand

Le drame bourgeois³⁹⁴ de Wagner *Die Kindermörderin* (1776), met en scène des bourgeois de Strasbourg. La pièce fait preuve d'un certain réalisme linguistique, dans la mesure où chaque personnage est le représentant d'une classe sociale donnée et où son registre discursif est soigneusement choisi. L'officier allemand, von Gröningseck, par exemple, est un personnage issu de l'aristocratie allemande. Son statut social le fait employer des expressions françaises en grand nombre dans ses propos en allemand ; le français étant encore à la fin du XVIII^e siècle la langue des élites et de l'aristocratie. Les autres bourgeois et aristocrates de la pièce parlent l'allemand ; leurs échanges sont plus ou moins ponctués de français en fonction de leur classe sociale ou de leur envie d'ascension sociale. En revanche, deux personnages particulièrement funestes et idiots – les *Fausthämmer*³⁹⁵ – se servent quant à eux de leur parler dialectal de Strasbourg (voir exemples 696-697). La fonction des interventions des Fausthämmer est clairement comique et montre le phénomène socialement minorant d'attribuer un parler dialectal aux brutes et simples d'esprit de la pièce, quand les autres personnages parlent un allemand fortement standardisé. Le côté comique de l'apparition des Fausthämmer est commenté par Werner (1977 : 53) : « [m]ehrfach sind komische Geschehnisse ins tragische Geschehen der 'Kindermörderin' eingesprengt : etwa der Auftritt mit den Bordelldamen im ersten Akt, auch mit den Fausthämmern im fünften [...] ». Werner (1977 : 53) continue son argumentation de la façon suivante :

[f]reilich lacht der Bürger hier nicht über sich selbst, sondern auf Kosten der unter ihm Stehenden – damit auf anderer, tieferer Ebene die traditionelle Definition der Komödie bestätigend, derzufolge in dieser der höhere Stand am niederen, nur in ihr zugelassenen (also ursprünglich der Adlige am Bürger) sich schadlos hält.

³⁹⁴ « bürgerliches Trauerspiel » en allemand

³⁹⁵ Sorte de milice de la ville.

696. FAUSTHAMMER. DO SCHICKT MI DER HAERR FISCHKOL MIT DER DUSE
HAER, ER SOL AEMOL SEHN, OB ER SIE K E N N T ?

HUMBRECHT. DICH KENN ICH ZUMWENIGSTEN – BIST DU NICHT DER
HANS ADAM, DER BETTELVOGT DANEBEN IM BOCKGAESSEL ?

FAUSTHAMMER. GAR RAECHT!– WIR WERDEN ABBER FUSTHAEMMER,
NIT BETTELVOEGT TITTLIRT.

HUMBRECHT. HOHL DER TEUFEL DIE TITTEL! ICH FRAG DICH OB DU DER
NEMLICHE BIST, DER VERGANGNES FRÜHJAHR, EIN ARMES KIND VON
FÜNF JAHREN, VOR BECKER MICHELS THUER. UNTER DER GROSSEN
GEWERBSLAUB ZU TOD GEPRUEGELT HAT.

FAUSTHAMMER. EY! WORUM HAETT DIE KROTT AU GEBETTELT ! – S
ISCH MR HALT DI STRAICH MISLUNGEN. [WAGNER 1776 : V]

FAUSTHAMMER. DO HOEREN SIES SA'LBST, HAERR FISKOL !DO HOERE
SIES UND DORT LEIT DER STOCK NOCH. [WAGNER 1776 : V]

697. 1. FAUSTHAMMER. GOTT LOB ! DO GITTS DOCH WIDER A PAAR SECHS
SCHILLI BIESLÄ ZE VERDIENÄ!

2. FAUSTHAMMER. VERGIB JETZT WIDER D'KUNSIGN, HÄSCHTS GHÖRT

1. FAUSTHAMMER. DRECK UF DIEN NAS? I WAIB GEWIB NIMMI ? – A
BUNNE RUNG, UNN A MANTEL MIT BRUNEM BODÄ, UNN – UNN – O'S IST
MER ZINN. ISCH SE SIE SCHUNN. [WAGNER 1776 : V]

4.3 Conclusion intermédiaire

Les commentaires épi- et métalinguistiques analysés et la diversité des supports pris en compte ont permis de dégager plusieurs dynamiques à l'œuvre en particulier au XIX^e siècle. Dans un premier temps nous avons confirmé pour l'Alsace, la dynamique générale dans l'aire germanophone d'un **intérêt des intellectuels et des dialectologues pour les parlers dialectaux**. La création parallèle de dictionnaires et de glossaires linguistiques d'un parler dialectal ou de plusieurs parlers dialectaux font que les parlers dialectaux d'Alsace semblent subitement dotés de caractéristiques particulières qu'il faut absolument recenser. Dans le point 2 du chapitre 1 nous avons montré les différents positionnements des auteurs par rapport à ces particularités : **les parlers dialectaux d'Alsace sont analysés soit par rapport à leur langue-toit, l'allemand, qui est alors en voie de standardisation, soit par rapport à d'autres parlers dialectaux plus ou moins proches de celui/ceux qui sont étudié(s)**. Dans le cas où l'étude concerne une variété dialectale restreinte géographiquement, comme par exemple le parler de la vallée moyenne de la Zorn, les parlers dialectaux avoisinants sont catégorisés par rapport à la variété étudiée ; ces parlers pouvant être catégorisés de façon positive, comme c'est le cas pour le parler de Pays de Hanau chez Lienhart (1893), mais peuvent aussi être catégorisés de façon négative, comme le parler du Kochersberg stigmatisé par Lienhart (et d'autres) notamment pour ses prononciations palatales déviant de la « norme dialectale ». Certaines observations frisent le ridicule, et la manie compulsive des dialectologues du XIX^e siècle à recenser presque chaque expression dialectale, ou du moins n'ayant pas la même prononciation qu'en allemand « standard » a fait l'objet chez Stoskopf de la création du personnage comique du Dr. Freundlich (voir 3.2.2.2 dans le chapitre 2), s'extasiant devant toutes les expressions dialectales qu'il entend. Une deuxième dynamique mise au jour pour l'Alsace est la **consignation de l'influence grandissante des langues standard (le français et l'allemand) sur les parlers dialectaux**. La pression des standards, en particulier celle du français, apparaît alors comme une menace envers la 'pureté' postulée des parlers dialectaux, à une époque où la majorité des interactions orales se fait encore dans les parlers dialectaux. Les auteurs de ces commentaires mettant au jour le 'déclin' des parlers dialectaux et leur 'corruption' par le français ou l'allemand en fonction de l'idéologie politique, ne font cependant pas expressément et unanimement mention d'un parler-étalon, celui qui *serait* pur et non entaché par des influences extérieures. En revanche, il semblerait que dès le XIX^e siècle les ruraux, c'est-à-dire les agriculteurs soient considérés comme leurs

représentants typiques par les linguistes. Ce sont eux qui sont désignés comme représentants de la pureté dialectale fantasmée. La vision des parlers dialectaux qu'en ont les linguistes du XIX^e siècle est romantique en-dehors d'être fantasmée. C'est cette vision que dénoncera Stoskopf par le biais de l'humour quand il fera s'extasier le Dr. Freundlich devant les expressions dialectales des paysans. Une scène en particulier montre bien – avec exagération cependant – la vision fantasmée qu'avaient les intellectuels de la vie à la campagne. Il s'agit de l'acte I, scène 7 du *Herr Maire*, dans laquelle le Dr. Freundlich s'émerveille devant l'intérieur paysan de la maison de Marie et développe ainsi sa vision romantique de la vie rurale :

Kassaten gegangen hat die Frau soeben gesagt, den Ausdruck muss ich mir für mein Lexikon notieren... Also, das hier sind die Räume, in denen meine Liebe Marie, meine künftige Lebensgefährtin, ihre süße Jugend verträumt hat. Ein glücklicher Zufall hat sie mir auf dem Bauernfeste der Landesausstellung entgegengeführt. Hier ist sie in stiller bescheidener Beschaulichkeit aufgewachsen, inmitten einfacher Bauernleute, schlecht und recht, unberührt von dem vergifteten Odem in der Großstadt! Dies alles sind Gefühle, die mich bewältigen, so sehr, so erhaben und von solchem poetischen Duft, dass es mich mit elementarer Gewalt dazu treibt, ein Gedicht darüber für die Erwinia zu verfassen! – Hier mag ihr keusches Gemüt die ersten Eindrücke empfangen haben, und wenn sie auch früh ihre Mutter verloren hat, so ist ihr der treue Vater ein würdiger Erzieher gewesen. Wie freue ich mich, seine Bekanntschaft zu machen. Ich meine schon, ich sehe ihn vor mir, den kernigen, kräftigen Sohn der Scholle, etwas derb aber gerade heraus, frank und frei, ein ehrlicher Charakter durch und durch. Welch ein Glück für mich, meine Lebensgefährtin in dieser Weltabgeschiedenheit zu finden und in erster Linie, Welch eine Fundgrube für meine Studien! Mit neuer Freude werde ich an mein elsässisches Dialekt Lexikon herangehen... [...]

Cet intérêt des intellectuels et des dialectologues pour les parlers dialectaux d'Alsace et leur consignation à l'écrit les transforme véritablement en un objet de science et de fantasmes linguistiques prenant des dénominations muséographiques et de catalogue linguistique. L'idéologie de certains auteurs les pousse à opter pour des stratégies de distanciation entre un *in group* dialectophone alsacien et un *out group* composé par ceux qui ne sont pas dialectophones. On assiste donc dans les cas les plus extrêmes à une exclusivité de la rédaction d'un dictionnaire dialectal, rédaction qui semble alors ne pas être possible pour des membres de l'*out group* non-dialectophone (voir Schmidt 1895). Un entre-soi dialectophone apparaît alors dans les préfaces des auteurs et les parlers dialectaux d'Alsace sont alors présentés comme un code utilisé « unter uns », duquel les personnes extérieures de l'*in group* sont d'emblée exclues. Les parlers dialectaux d'Alsace deviennent chez ces auteurs des **identificateurs ethniques stricts**.

Les pratiques linguistiques de la société alsacienne se retrouveront également consignées dans des pièces de théâtre. **Les stratégies d'in group et d'out group** se trouveront intensifiées sur scène, dans la mesure où ceux qui ne font pas partie de l'in group dialectophone sont raillés pour leur langue, qu'il s'agisse d'Allemands ou de Français. Les répliques attribuées aux personnages allemands sont souvent rédigées dans un registre hautement littéraire, faisant apparaître de l'autre côté les parlers dialectaux de l'Alsace comme plus simples, plus compréhensibles. Dès le dernier tiers du XVIII^e siècle et la pièce de Wagner, se dessine une **représentation sociolinguistique encore en vigueur de nos jours, posant que les parlers dialectaux sont circonscrits au bas peuple et aux personnes peu éduquées** (voir les personnages des Fausthämmer).

Enfin, ces phénomènes d'in group/d'out group dialectal se manifestent également dans les renvois traductifs et les glossaires attachés aux pièces littéraires dialectales. Les renvois traductifs sont des aides directes lorsque le vocabulaire employé présente de trop grandes différences de registre entre les discours mis en scène et le **registre apparemment restreint** que comprend le lecteur, ou que le **lexème employé diffère trop de celui employé en allemand 'standard', puisque les équivalents des termes dialectaux sont donnés en allemand** (voir par exemple le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). C'est le cas des *Fraubasengespräche*, où certaines réalités alsaciennes sont également traduites, ce qui permet de **postuler un lectorat plus large que l'alsacien seul**. Lorsqu'un glossaire est attaché à une pièce de théâtre, comme c'est le cas chez Arnold ou Pick, les auteurs mentionnent expressément que leur glossaire sert à ceux qui ne maîtrisent pas les parlers dialectaux d'Alsace. Cette mention sous-entend tout de même que le lecteur ait *a minima* une compréhension partielle des parlers dialectaux ou qu'il soit pour le moins germanophone. L'exemple le plus marquant de ces glossaires est sûrement celui inséré dans la réédition de *Der tolle Morgen* de Pick en 1877, au début de l'époque du Reichsland, donc. On peut supposer qu'avec le passage de l'Alsace dans le giron allemand et l'engouement des intellectuels pour les parlers dialectaux, le lectorat de Pick ait pu s'élargir et inclure des Vieux-Allemands, dont certains ne maîtrisaient plus/pas suffisamment le parler dialectal mis en scène dans la pièce.

CONCLUSION GENERALE

Entre les temps différents de l'histoire, la longue durée se présente [...] comme un personnage encombrant, compliqué, souvent inédit. L'admettre au cœur de notre métier ne sera pas un simple jeu [...]. Il ne s'agira pas, non plus, d'un choix dont il serait le seul bénéficiaire. Pour l'historien, l'accepter c'est se prêter à un changement de style, d'attitude, à un renversement de pensée, à une nouvelle conception du social. C'est se familiariser avec un temps ralenti, parfois presque à la limite du mouvant. A cet étage, non pas à un autre, [...] il est licite de se déprendre du temps exigeant de l'histoire, en sortir, puis y revenir, mais avec d'autres yeux, chargés d'autres inquiétudes, d'autres questions. En tout cas, c'est par rapport à ces nappes d'histoire lente que la totalité de l'histoire peut se repenser comme à partir d'une infrastructure. Tous les étages, tous les milliers d'étages, tous les milliers d'éclatements du temps de l'histoire se comprennent à partir de cette profondeur, de cette semi-immobilité ; tout gravite autour d'elle. (Braudel 1958 : 733-734)

Tout comme pour l'historien, l'admission de la longue durée au cœur du métier de sociolinguiste historique est un impératif disciplinaire. L'historien Fernand Braudel avait déjà souligné en son époque l'importance et la complexité de la longue durée. Trente ans plus tard et dans la sphère germanophone, Klaus J. Mattheier développera une réflexion similaire à celle de Braudel pour le domaine de la sociolinguistique historique. Si l'intégration de la longue durée comme paramètre est nécessaire, le travail en sociolinguistique historique n'est pas possible sans coupes synchroniques. Au début de cette thèse, nous reprenions l'image de la mare de boue employée par Sylvain Auroux pour expliquer que décrire ce qui se passe sur un espace donné (la mare de boue) ne revient pas à uniquement décrire les relations de succession (la formation des bulles à la surface de la mare les unes après les autres), mais aussi les relations de contiguïté qui existent sur ce territoire (l'apparition des bulles les unes à côté des autres). Dans cette thèse, nous avons mis en place les bases pour une sociolinguistique historique en Alsace, en essayant de détailler – dans le cadre temporel qui est celui du doctorat – les processus de formation et de succession des bulles (les traces du contact des langues) à la surface de la mare de boue qu'est le terrain alsacien, ainsi que leur contiguïté. La spécificité de notre mare de boue est qu'elle est composée des milliers d'étages chers à Fernand Braudel. A chaque étage est à analyser une mare de boue avec ses propres bulles à la surface. Au cours des deux siècles étudiés, la composition sociolinguistique générale de la mare de boue alsacienne est sensiblement restée la même : les parlers dialectaux d'Alsace restent les variétés linguistiques pratiquées par la majorité des locuteurs à l'oral. A l'écrit, c'est l'allemand qui est employé, dans des formes plus ou moins prestigieuses et plus ou moins normées en fonction des scripteurs et de leur expertise dans le domaine de l'écriture. Des exceptions regardent la littérature, où l'alsacien prend parfois le relais de l'allemand pour des raisons patrimoniales, idéologiques ou de meilleure adéquation

linguistique. Cette composition relativement stable de la situation sociolinguistique alsacienne au cours du temps peut être comparée à la « semi-immobilité » caractéristique du temps long de Braudel. Ce sont bien les bulles qui émergent à la surface de la mare et qui sont en même temps constitutives de celle-ci qui donnent à voir le changement linguistique, sociétal, politique.

- Pour une étude de la complexité

La recherche des traces et des manifestations est l'angle d'attaque par lequel nous avons choisi d'étudier l'histoire des pratiques linguistiques, celle du contact des langues, ainsi que celle de la conscience linguistique. Les manifestations du contact des langues sont les traces visibles de la pression diverse et constante qu'exercent les variétés en présence les unes sur les autres. Elles sont un moyen privilégié d'accès à la répartition des variétés linguistiques au sein de la société et le seul moyen possible pour imaginer la façon dont bougent ces variétés en présence de façon dynamique. La complexité de cette approche historique et dynamique est à multiples facettes.

La première rencontre est une **COMPLEXITE METHODOLOGIQUE DANS LA SELECTION DES SOURCES ET LA COMPOSITION DU CORPUS** ; car tous les documents présents dans les archives ne présentent pas de traces du contact des langues. En lien avec ce point, le traitement de textes hétérogènes, ainsi que la prise en compte de genres textuels différents a aussi apporté sa part de complexité. Si Mattheier (1988 ; 1999) a théorisé avec précision la sociolinguistique historique, il n'a pas donné d'indications sur sa mise en œuvre pratique. Combiner l'histoire des PRATIQUES LINGUISTIQUES, celle du CONTACT DES LANGUES et celle de la CONSCIENCE LINGUISTIQUE demande des innovations méthodologiques notamment en termes de construction du corpus. Jusqu'à présent, les travaux en sociolinguistique historique se limitaient à un seul type de texte : par exemple Branca-Rosoff/Schneider (1994) ont étudié les procès-verbaux de surveillance de la région de Marseille, Elspass (2005) s'est penché sur la correspondance d'émigrés allemands sur toute la durée du XIX^e siècle et Sowada (2019) a analysé la correspondance de guerre (1914-1918) dans la zone frontalière entre France et Allemagne. Des corpus vraiment hétérogènes dans la diversité des types de textes et sur la longue durée n'avaient jusqu'à présent été ni constitués ni étudiés dans une perspective de sociolinguistique historique, c'est-à-dire dans une perspective dynamique dans le temps. Le corpus SolHistAl est original en cela qu'il présente aujourd'hui un ensemble de textes et de

scripteurs pouvant être classés sous la forme d'un continuum allant de textes rédigés en alsacien par des scripteurs expérimentés issus de classes sociales diverses, à des textes rédigés en allemand standard émanant de scripteurs issus du monde académique ou de la bourgeoisie intellectuelle, en passant par des textes en allemand commun rédigés par des scripteurs peu expérimentés issus des classes les plus basses de la société. Pour avoir une image sociolinguistique la plus large possible des pratiques des scripteurs alsaciens, se concentrer sur un ou deux types de textes n'aurait pas été suffisant pour jeter les bases d'une sociolinguistique historique en Alsace. **Pour étudier des pratiques évolutives dans le temps, il est nécessaire de s'intéresser à l'histoire des couches sociales, à celle de l'alphabétisation, à celles des changements politiques, idéologiques, économiques, culturels. Ce n'est qu'en passant par les analyses des différents types de textes du corpus et en analysant les sociobiographies respectives des scripteurs qu'une analyse multifactorielle est possible. Sans cette hétérogénéité textuelle et sociale, une analyse ne peut guère être dynamique,** c'est-à-dire multifactorielle et pluricentrique, mouvante dans le temps et en fonction des classes sociales auxquelles appartiennent les scripteurs, mais aussi en fonction de leurs sociobiographies individuelles. Ce ne sont pas des pratiques fixes, ni homogènes que ce soit en synchronie ou en diachronie

L'analyse des documents du corpus a permis de mettre au jour la **COMPLEXITE DE LA COMPOSITION DU GROUPE SOCIAL DES SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES ET DE LEURS PRODUCTIONS ECRITES**. Le groupe social est vaste, sa composition est hétérogène et les limites définitives entre les groupes sont floues. Du côté des scripteurs les moins expérimentés, on compte des agriculteurs qui se contentent parfois de tenir des comptes avec très peu de texte tandis que les scripteurs les plus expérimentés comptent des précepteurs et maîtres d'école capables d'écrire des textes longs mais pas toujours dans la variété d'allemand normé. Entre ces deux extrêmes qui délimitent le groupe des scripteurs peu expérimentés, s'inscrivent des scripteurs aux sociobiographies les plus variées et parmi eux, une extrême minorité de femmes. **La composition multistratigique du groupe des scripteurs peu expérimentés a rendue difficile l'élaboration d'une typologie distinctive. Cependant, la prosopographie a permis de dégager les sous-groupes constitutifs du méta groupe.** La constitution de ces sous-groupes est elle-même complexe : le sous-groupe des agriculteurs, par exemple, comprend de très riches agriculteurs qui tiennent des comptes assez sommaires (Leon Klein), ainsi que des émigrés en Ohio (Michel Gerber) qui envoient à leurs familles des

lettres d'une à trois pages. La prise en compte des sociobiographies individuelles est cruciale, car les scripteurs sont des individus agissant au sein de la société et sont donc les sujets actifs des changements linguistiques et sociétaux et non des objets soumis au cours de l'histoire qui serait le sujet agissant (Gessinger 182 : 140).

- Dynamiques sociolinguistiques

L'hétérogénéité du corpus a montré les décalages existants entre les pratiques scripturales au sein du groupe des scripteurs peu expérimentés en fonction de leur place sur le continuum, mais aussi entre les premiers et celles des scripteurs expérimentés réglées par la norme sociale dominante. Là où les uns utilisent un allemand marqué par des contacts avec l'oralité dialectale et proche de l'immédiat communicatif (Koch/Oesterreicher 1994), les autres font usage d'un allemand proche de la distance communicative (Koch/Oesterreicher 1994).

Chez les scripteurs peu expérimentés, l'oralité dialectale est perceptible sur plusieurs plans. Sur le plan lexical, les mentions en dialecte sont plutôt rares et résultent d'une connaissance partielle du standard allemand (ex. *Dürlipsen* chez Hippolyte Klein ; *Schwinn* chez la cuisinière anonyme de Mulhouse). Le recours au lexique dialectal peut aussi avoir lieu lors de l'évocation d'un individu : chez Michel Rapp il s'agit de démarcation sociale (voir *supra*), mais chez Michel Gerber, il s'agit de la dénomination habituelle de son frère (*Hanner*) qui est reprise à l'écrit dans une de ses lettres. L'ancrage très local d'une festivité profane (*Meßdi*) ou religieuse (*badrontag*) peut aussi provoquer l'activation de la part dialectale du répertoire des scripteurs peu expérimentés. Ces mentions de fêtes en dialecte sont cependant cantonnées à la première moitié du XIX^e siècle. Sur le plan phonologique, les traces de contact entre allemand écrit régional et dialecte sont très fréquentes. Elles découlent de l'inexpérience des scripteurs d'une part et de l'accès partiel de ces scripteurs au standard allemand en voie de construction. Ces traces de contact phonologique sont présentes dans le système vocalique et consonantique, cependant, elles sont plus nombreuses sur le plan vocalique. Sur les plans morphologique et morphosyntaxique, les manifestations du contact des langues sont plus rares et relèvent parfois de traditions scripturales anciennes. Afin de donner une vue d'ensemble de ces manifestations du contact des langues, de leur hétérogénéité et de leur complexité, nous réintégrons le tableau synthétique que nous avons déjà produit à la fin de la partie II (chapitre 5, 4.1). Ce tableau contraste les pratiques scripturales des scripteurs peu expérimentés avec les conventions de la variété écrite de prestige. **L'analyse des productions des scripteurs peu**

expérimentés montre à loisir que la variation est constitutive d'une langue et que l'homogénéité linguistique est une caractéristique recherchée par ceux qui fabriquent et détiennent la norme du standard. Certains commentaires présents dans les définitions des différents dictionnaires de l'allemand montrent que les grammairiens et lexicographes allemands avaient à cœur d'uniformiser la langue allemande en diminuant le nombre de variantes possibles, en utilisant notamment des arguments subjectifs (*schön, derb, pöbelhaft*) ou sociétaux (*nur im gemeinen Volk, nur bei dem einfachen Mann, etc.*) pour exclure de la variété standard toutes les autres variétés utilisées à l'écrit. Ce tableau, ainsi que les commentaires épilinguistiques des intellectuels, lexicographes et grammairiens permet de différencier ce qui est dialectal et minoré de ce qui est standard et majoré.

Variété écrite du quotidien	Variété écrite de prestige (gehobene Schriftsprache)
Transcodage médial de voyelles intercalaires qui correspondent également à l'emploi 'commun' à des époques plus reculées que celle de leur production cf. <i>Zimmet</i> et <i>manichmal/manichen</i>	Arrêt de l'emploi de ces graphies anciennes, mais leur emploi ancien/passé est encore mentionné dans les dictionnaires => atteste du changement linguistique
Assimilation des occlusives sourdes/sonores	Distinction entre les deux séries
Maintien de l'apocope de <i>e</i> atone présent dans les parlers dialectaux, mais relevant aussi d'anciennes traditions scripturales	Evolution au cours du temps : Adelung emploie encore l'apocope, Duden préconise l'emploi d'une apostrophe, bien qu'il en critique l'usage.
Emploi de formules de politesses dialectales (<i>ihr, euch</i>)	Ces formules de politesses sont caractérisées d'inférieures' (<i>niedrig</i>) par Adelung => passage au <i>Sie</i> + formules complexes en fonction du statut social
Présence (plutôt rare) du pluriel de conjugaison des verbes sous la forme, <i>-e, -e, -e</i> . Dans sa grammaire du nouveau haut allemand précoce, Roth (2017 :51) indique ces trois formes comme étant typiques de l'alsacien et du haut-alsacien.	<i>-en, -et, -en</i>
Expression du subjonctif II avec périphrase en <i>tun</i> + infinitif. Usage minoritaire de formes pleines	Bannissement de <i>tun</i> .
Faible utilisation du prétérit : recours au parfait pour exprimer le passé => emploi du 'matériel' dialectal à disposition	Recours majoritaire au prétérit
Formation des participes II des verbes commençant par <i>g/k</i> sans <i>-ge</i> : subsistances d'anciennes traditions d'écriture, mais aussi transcodage depuis les parlers dialectaux	Usage proscrit par les grammairiens (<i>widerwärtig, pöbelhaft</i>)
Pas/peu de marques morphologiques pour l'adjectif dans un GN, apocope de <i>-n</i> final : résultat d'un transcodage morphologique depuis les parlers dialectaux	Marques morphologiques pour l'adjectif dans un GN, à tous les cas

Variété écrite du quotidien	Variété écrite de prestige (<i>gehobene Schriftsprache</i>)
Formes morphologiques fluctuantes des pronoms et adjectifs à l'accusatif => confusion avec les formes du nominatif. Transcodage morphologique, mais avec-tendance du marquage à l'accusatif.	Différenciation entre nominatif/accusatif
Morphologie des pluriels dialectale/héritée d'anciennes traditions scripturales.	Adaptation aux normes de la formation des pluriels
Début XIX ^e : formes morphologiques fluctuantes du datif pluriel	Morphèmes de datif pluriel
Emploi du datif à la place du génitif => disparition du génitif dans les parlers dialectaux	Attitudes positives envers l'emploi du génitif
Usage de <i>wo</i> comme conjonction temporelle	Usage peu usuel à l'écrit selon un commentaire de <i>DWB</i>
Usage de <i>wo</i> comme pivot relatif	N'est pas commenté négativement dans les dictionnaires, mais semble plutôt réservé à l'usage dialectal
Usage de <i>auf</i> comme préposition directionnelle : transcodage morphosyntaxique depuis le dialecte	Commentaires ambivalents, mais tendance à l'emploi de <i>nach</i>
Emploi de FÜR + ZU + INFINITIF pour l'expression du but	Emploi de UM + ZU + INFINITIF

Chez les scripteurs expérimentés, l'hétérogénéité scripturale est visible dans leurs productions en alsacien. Ces scripteurs présentent une pratique littéraire dialectale, qui ne nous permet pas de savoir s'ils pratiquaient également le dialecte à l'oral et si oui, avec qui et à quelle fréquence. Leurs pratiques dialectales ont très bien pu se résumer à l'écriture de poésie. On peut cependant supposer que les artisans-poètes étaient plus susceptibles d'avoir une pratique active de l'alsacien que les grands bourgeois, tels que Charlotte Engelhardt ou Alphonse Pick. Pick ayant des sympathies pour les tenants d'une autonomie politique au sein de l'Empire, il est probable qu'il ait eu une pratique dialectale active, d'autant plus qu'il dirigeait une usine (le Zornhoff) dans la campagne proche de Saverne. On peut imaginer qu'il s'adressait à ses employés plutôt en alsacien qu'en allemand, au vu de la situation sociolinguistique de l'Alsace et de ses sympathies politiques.

Sur le plan linguistique, la production de poèmes en alsacien présente des porosités avec le standard allemand faisant pression depuis le *haut*. C'est plus particulièrement sur les plans morphologique et morphosyntaxique que l'on peut observer les effets de la pression du standard sur la production en alsacien. Contrairement aux productions des scripteurs peu expérimentés qui sont minorées dans les commentaires épilinguistiques de ceux qui détiennent la norme, les productions dialectales des détenteurs de la norme de l'allemand présentent directement certains usages standards et majorés. En comparant le tableau précédent et celui *infra* (déjà présent dans la partie II, chapitre 6, 5), on décèle les mouvements sociolinguistiques dynamiques à l'œuvre dans la société alsacienne : on note la présence d'un groupe social sociolinguistiquement dominant (le *haut*) et détenteur de l'allemand normé, considéré comme seule variante légitime. Les autres variantes existantes sont repoussées vers le *bas*, c'est-à-dire chez ceux qui ne détiennent pas la norme et qui ne sont donc pas « légitimes ». En parallèle de ce groupe social sociolinguistiquement dominant imposant et prescrivant une certaine norme linguistique, il existe un *bas* qui suit ses propres normes, son propre « standard », composé à la fois d'éléments d'allemand normé et légitime (ex. le prétérit, le génitif), d'éléments émanant de traditions scripturales anciennes, ainsi que d'éléments issus de l'oralité dialectale. *Haut* et *bas* se construisent dans les commentaires épilinguistiques venant du *haut*. Lorsque les scripteurs du *haut* écrivent de la poésie en alsacien, ils projettent les structures standard majorées sur une variété minorée et « trahissent » par là leur appartenance au groupe numériquement minoritaire mais sociolinguistiquement dominant.

	Dialecte	Variété de prestige	Traces dialectales dans la variété écrite du quotidien	Traces de variété écrite de prestige dans un texte en dialecte
Construction d'une subordonnée relative	Pivot relatif en <i>w-</i> Pronoms relatifs en <i>d-</i> ne figurent pas dans <i>ElsWB</i> , signe de leur non-entrée en vigueur dans les usages courants	Pronom relatif en <i>d-</i> ; abandon progressif de <i>wo</i> et <i>welcher/e/es</i> (exclusivement à l'écrit) au profit de <i>d-</i> dès la fin du XVIII ^e siècle	Pivot relatif en <i>w-</i>	Pronom relatif en <i>d-</i>
Expression du but	<i>für</i> + <i>zu</i> + infinitif	<i>um</i> + <i>zu</i> + infinitif	<i>für</i> + <i>zu</i> + infinitif	<i>um</i> + <i>zu</i> + infinitif
Emploi du génitif	GREP à base <i>vun</i>	Emploi du génitif	GREP à base <i>vun</i>	Emploi du génitif Ex. <i>mit em Procès-Verbal dr Konferenz</i>
Lexèmes verbaux complexes inséparables	Verbes avec préfixes <i>er-</i> ; <i>ent-</i> n'existent pas (sauf exceptions). C'est parfois le préfixe <i>ver-</i> qui prend le relais pour <i>er-</i> . Dans certains cas, le verbe non préfixé est utilisé dans le sens préfixé de l'allemand)	Verbes avec préfixes <i>er-</i> ; <i>ent-</i> existent	/	Utilisation de verbes avec préfixe <i>er-</i> ; <i>ent-</i>
Prépositions	<i>nebst</i> n'existe pas	<i>nebst</i> existe	/	Emploi de <i>nebst</i> avec adaptations phonographématiques
Conjonctions	<i>obschon</i> n'existe pas	<i>desto</i> , <i>obschon</i> existent	/	Emploi de <i>desto</i> et <i>obschon</i> avec adaptations phonographématiques. <i>ElsWB</i> recense <i>dester</i> .
Adverbes	<i>worin</i> , <i>desgleichen</i> et <i>unterdessen</i> n'existent pas	<i>worin</i> , <i>desgleichen</i> et <i>unterdessen</i> existent	/	Emploi de <i>worin</i> , <i>desgleichen</i> et <i>unterdessen</i> avec adaptations phonographématiques
Expression de la direction	<i>uf</i> + lieu => ex. <i>uf</i> Strosburi	<i>nach</i> + lieu => ex. <i>nach</i> Berlin	(<i>a</i>) <i>uf</i> + lieu => ex. <i>auf</i> Rumersheim	<i>nach</i> + lieu (avec adaptations) phonographématiques de la préposition) => ex. <i>nooch</i> Rouen
Rentrer/être chez soi	<i>Heim gehn/fähre</i> <i>D'heim sin</i>	<i>Nach Hause gehen/fahren</i> <i>Zu Hause sein</i> <i>Heim</i> + verbe de mouvement ou position jugé trop commun par <i>Adelung</i>	/	Emploi (chez Engelhart) de <i>nooch Hüis</i> . Possibilité dans ce cas d'un emploi idiolectal/induit par la rime. Des recherches plus larges s'imposent pour vérifier un possible emploi sociolectal.

Cette thèse montre qu'il est possible de faire de la sociolinguistique historique en appliquant le programme de Mattheier (1988 ; 1999) avec certaines limites cependant. Etudier les usages linguistiques (*Sprachgebrauch*) est réalisable, grâce aux productions écrites des scripteurs peu expérimentés qui laissent des traces d'oralité dialectale dans leurs textes en allemand. En effet, l'oralité (dialectale ou pas) n'est pas accessible à des époques où les moyens techniques pour enregistrer l'oralité n'existent pas. Mais, dans les textes des scripteurs peu expérimentés, des parts de cette oralité sont accessibles par le transcodage médial auquel ils ont recours. L'étude des usages linguistiques (*Sprachgebrauch*) est le paramètre du programme de Mattheier le plus compliqué à mettre en œuvre, par l'absence d'accès à l'oralité. L'écrit permet d'en donner des aperçus, mais ils ne sont que parcellaires. Les interactions du quotidien ne sont pas accessibles uniquement par le biais de l'écrit. Les phénomènes du contact des langues (*Sprachkontakt*) sont quant à eux observables dans les productions écrites émanant tant de scripteurs peu expérimentés que de scripteurs expérimentés. Il est donc plus facile d'avoir une idée du contact des langues dans la société que d'étudier les usages effectifs des langues (*Sprachgebrauch*). La pression qu'exercent les différentes variétés en présence les unes sur les autres se reflète dans tous les types de textes que nous avons étudiés. La conscience linguistique (*Sprachbewusstsein*) est un domaine relevant aussi bien de la subjectivité propre des locuteurs-scripteurs que de représentations partagées au sein de la société. Un accès plus large à la conscience linguistique des locuteurs-scripteurs vivant entre la fin du XVII^e siècle et le début du XX^e siècle n'est pas possible, car les scripteurs peu expérimentés n'ont pas produit d'écrits dans lesquels ils laissent des commentaires épilinguistiques qui donneraient des informations sur leur conscience linguistique. Certains pans de leur conscience linguistique sont en revanche accessibles dans leurs écrits quand ils changent de système graphique pour passer de l'allemand au français.

Ces traces du contact des langues, qu'elles soient directes ou indirectes, sont le moyen essentiel d'obtenir des informations sociolinguistiques historiques. Constituer un corpus hétérogène est donc indispensable pour mener des recherches en sociolinguistique historique. La création d'un corpus n'est cependant pas l'objectif de la sociolinguistique historique, mais bien le moyen pour l'établir. Les traces et manifestations du contact des langues ne sont que des signaux visibles (cf. la métaphore de la mare de boue de Aurox) du/des changement(s) sociétal/sociétaux à l'œuvre. La sociolinguistique historique que prévoyait Mattheier (1999 : 226) est bien une sociolinguistique historique générale qui traite tant des changements du passé que de ceux du présent (« [...] nicht nur in früheren Zeiten, sondern allgemein und auch

in der Gegenwart »). Il s'agit donc bien d'une science qui s'intéresse au fonctionnement de la société dans son ensemble. Pour accéder au fonctionnement de l'ensemble, il faut cependant passer par des études des groupes sociaux constitutifs de la société. Le caractère « historique » de cette sociolinguistique pose le problème de la disponibilité des sources et de leur caractère parcellaire et fortuit lié à « la dent des rongeurs, [aux] flammes de l'incendie [...] [et aux] exigences de la chaise percée » (Boehler 1995 : 14), mais aussi à l'histoire de l'alphabétisation, à celle de la mécanisation et des innovations techniques. On l'a vu dans la partie II (chapitre 2, 2), dès le milieu du XIXe siècle, un paysan d'Osnabrück est en capacités financières d'acquérir une plume en acier, grâce à leur prix peu élevé. Des pans entiers de l'histoire sociolinguistique alsacienne sont totalement inaccessibles par manque de documents écrits. Il aurait par exemple été intéressant d'avoir un aperçu des pratiques linguistiques des servantes et des femmes de chambre à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, quand la maîtrise du français est obligatoire pour travailler au sein des grandes familles (Lévy 1929). L'absence d'écrits documentant la *qualité* de ce français, son degré de maîtrise, etc. empêchent la poursuite des recherches dans ce sens. Il est donc nécessaire de ne pas fermer un corpus de sociolinguistique historique, mais de le laisser ouvert et de l'augmenter de tous les documents possibles permettant de documenter les changements sociétaux. Dans notre cas, il s'agira dans le futur de rassembler un maximum de pièces comportant des traces du contact des langues afin d'affiner la connaissance des changements sociolinguistiques (voir paragraphe *perspectives, infra*). **La figure 13 : représentation chronologique des moments d'écriture. Figuration de facteurs d'incidence, types de textes et types de scripteurs** que nous avons conçue et commentée à la fin de la partie II (Conclusions intermédiaires : les pratiques des scripteurs peu expérimentés) montre que les grands événements sociétaux, politiques et économiques sont des facteurs qui provoquent l'écrit. Chaque événement documenté sur cette figure indique l'incidence qu'il a sur la production écrite et les manifestations du contact des langues. Pour ce qui concerne SolHistAl, nous n'avons trouvé que peu de documents sortant du cadre des moments d'incidence représentés sur la figure 13. Ces vides au sein de SolHistAl sont le signe que tous les changements sociétaux ne transparaissent pas. Certains ne transparaîtront même jamais, par manque de documents. D'autres transparaissent à la marge, comme par exemple les manifestations du contact entre le français et l'allemand (dans des textes en français). Nous intégrons ici à titre exemplaire deux textes rédigés en français dont les scripteurs ont laissé des traces de leur pratique d'une variété germanique à l'oral. Dans l'illustration 48, *infra*, le scripteur, qui maîtrise très bien le français (comparer avec l'illustration 49), transcrit dans les deux dernières lignes de l'extrait des

prononciations de consonnes « à l'allemande » : *granches* (signalisation de la fricative sourde), humites, innontations (non opposition occlusive sourde et sonore). Le début de l'extrait présente également un calque de l'alsacien *Angscht han numme uss em Fanschter nuszelöije*, « avons fraÿeur de regarder **seulement** hors de la fenêtre ».

joins de l'intérieur, moy et ma femme
 avons fraÿeur de regarder seulement hors
 de la fenestre et nous voir mourir apetit feu
 faute de soulagement, est pour quoy j'eus
 en Supplie Monsieur D'insister aupres de
 monseigneur l'intendant, quil ayt la charité
 pour moy, et pour eux qui logent dans les
 granches et esuries humites a cause des
 innontations qui pourroient causer des maladies
 D'ordonner a chacun sa place au lieu ou le

Illustration 48: extrait d'une lettre d'un habitant de Kunheim à l'intendant d'Alsace. ADBR C169

L'illustration 49 *infra*, présente la prière du *Notre Père* rédigé en 1777 en français par un agriculteur de Berstett (Kochersberg). La façon dont Michel Ehrhart a rédigé cette prière fait comprendre qu'il l'avait entendue en français, mais prononcée « à l'allemande » (ex. **Noter** Per : métathèse du *r* ; gom : non distinction des occlusives sourdes et sonores ; **doren** = ton règne : pas de signalisation de la nasale, car les nasales n'existent ni en alsacien ni en allemand). Le découpage des unités linguistiques de la prière montre aussi que Michel Ehrhart ne comprend sûrement pas ce qu'il récite et écrit transcrit en français (ex. *doren nusat wien = ton règne nous advienne*). Ce document est en revanche très précieux pour ce qui concerne la prononciation du français que pouvaient en avoir les Alsaciens à la fin du XVIII^e siècle. La façon dont Michel Ehrhart a découpé les unités linguistiques nous permet aussi de presque « entendre » la prosodie selon laquelle cette prière était récitée. Ce document, bien isolé, renseigne aussi sur la pénétration du français dans les campagnes alsaciennes. Il serait bien sûr trop hasardeux de conclure quoi que ce soit à l'aide de ce seul document, mais le seul fait de son existence documente *a minima* la pratique d'un agriculteur du dernier tiers du XVIII^e siècle.

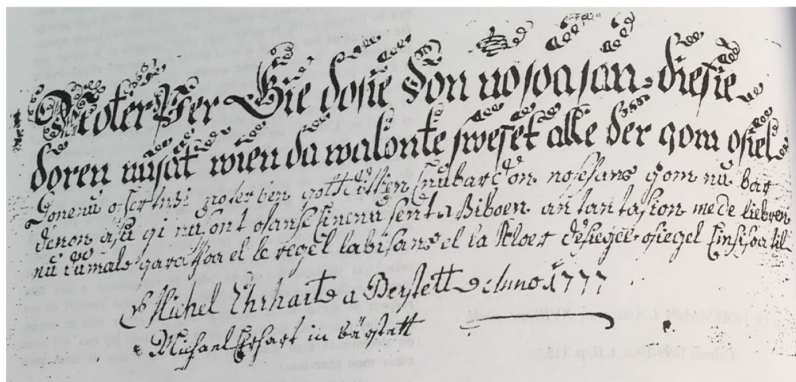


Illustration 49 : Notre Père en français, rédigé par Michel Ehrhart à Berstett en 1777. (Boehler 1994)

Perspectives

Ce travail a étudié les traces et manifestations du contact des langues en Alsace entre 1681 et 1914 afin de jeter les bases d'une sociolinguistique historique en Alsace. Compléter le tableau sociolinguistique historique nécessitera dans le futur de se pencher sur les domaines que nous n'avons pas pu explorer dans cette thèse, comme celui des politiques linguistiques, celui de la presse ou encore de l'école. Les domaines abordés dans ce travail mériteront en outre un approfondissement thématique, notamment l'analyse sociolinguistique de la production poétique en alsacien. Nous aimerions également faire un travail de fond sur la production littéraire et journalistique produite par des femmes. Le fait de commencer par les pièces de théâtre écrites par des femmes présentes dans le projet Methal³⁹⁶ sera un bon point de départ, car elles sont déjà numérisées et en voie d'encodage au format TEI, ce qui facilite grandement leur exploitation. Un autre type de document que nous n'avons pas pu intégrer à ce travail sont les romans en français d'Erckmann/Chatrian. Analyser ces romans sous le prisme du patriotisme français au XIX^e siècle serait un bon complément à cette thèse. Les romans d'Erckmann & Chatrian posent aussi la question de la langue, puisque tous les héros des romans s'expriment presque exclusivement en français, ce qui est absolument contraire à la situation sociolinguistique alsacienne. Il est rare qu'Erckmann & Chatrian mentionnent que leurs héros s'expriment en alsacien. L'analyse de correspondance d'ouvriers dans les bassins industriels et miniers du Sud Alsace, ainsi que la correspondance entre fidèle et ministre du culte sont aussi des pistes à explorer, tout comme une éventuelle correspondance carcérale ou provenant des hôpitaux et hôpitaux psychiatriques. Par ailleurs, le XIX^e siècle voit naître une certaine mobilité (de très diverse nature) des agents, contrainte ou non, par l'industrialisation, le service militaire pour les hommes, l'arrivée des transports ferroviaires, un début de tertiarisation, ainsi que, de manière assez nette dans le dernier quart du siècle, en lien avec ces changements, des abandons de plus en plus fréquents de la tradition, c'est-à-dire de la reproduction du fonctionnement sociétal, vers la modernité qui amène une rupture, graduelle sans doute, avec la tradition (cf. *Dr Herr Maire*, comme exemple stéréotypé). Cette dynamique amène ou du moins peut amener des modifications dans les usages linguistiques, les perceptions des langues et la conscience linguistique ainsi que les contacts entre elles, dont

³⁹⁶ Ce projet vise à créer un corpus large de pièces de théâtre en alsacien encodées au format TEI afin de pouvoir réaliser des analyses quantitatives. <https://methal.pages.unistra.fr/>.

il faudrait encore pouvoir rendre compte. En-dehors de ces élargissements thématiques, nous aimerions aussi élargir les bornes temporelles de ce travail-ci pour l'élargir jusqu'au Moyen Âge. La période à examiner serait d'abord la fin du XV^e avec la montée en puissance de l'imprimerie et de l'écrit dans l'espace rhénan qui reste encore fondé sur l'oralité dans cet espace. Il s'agirait ensuite d'étudier la rupture de la Réforme, mais en même temps la production de littérature profane dont la forme oscille entre le régional et les formes imprimées (le *Rollwagenbuchlin* de Wickram en est un bon exemple. Les formes *Rollwagenbuchlin* [graphie « traditionnelle » transcrivant l'oralité alémanique] et *Rollwagenbuchlein* [graphie « moderne » adoptant la diphtongue « ei » non représentative de l'oralité alémanique] sont par exemple en coprésence sur la première page de l'ouvrage) jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Ce n'est qu'ensuite que le passage aux textes médiévaux serait possible. Le Moyen Âge demanderait lui aussi un découpage en différentes époques. L'étude de certains récits de voyages, de récits de batailles, mais aussi la tenue des comptes dans les couvents, monastères et autres institutions apporteraient de nouveaux éclaircissements sur la situation sociolinguistique de l'Alsace.

Notre travail doctoral se poursuivrait idéalement par la valorisation de corpus SolHistAl, en le numériser, en l'encodant au format TEI et en le rendant accessible en *open acces*. Poursuivre cette thèse par un travail éditorial et patrimonial donnerait peut-être à chacun l'occasion de se dire: *das muss ich mir notieren !*

BIBLIOGRAPHIE

LITTERATURE PRIMAIRE

DOCUMENTS EMANANT DE SCRIPTEURS EXPERIMENTES

Fraubasengespräche XVII^e siècle

Anonyme : *Les joies du mariage. Caquets rimés en dialecte strasbourgeois : G'spräch. S' Bâsel Lissel uns Bâsel Baerbels/ueber Herr Kuenasts Hochzyt. Aufgesetzt und zu Papier gebracht von einem guten Freund der solches gespräch mit angehört.* Gedruckt bei Johann Wilhelm Tidemann (1687).

XVIII^e siècle

Anonyme : *Ein vertrautes Gespräch, welches beim Rothen Haus gehalten worden zwischen zweyen Frau Baasen unserer Stadt Strassburg, als Frau Juliana und Frau Ursula, welche wegen ihrem aufrichtigen und sittsamen Wesen bei ihrem Geschlecht in grosser Achtung stehen.* A Strasbourg, de l'imprimerie de Lorenz et Schuler (vers 1775).

Anonyme : *Vertraulis Brunnä-Gspräch Zwischä Viär Strossburjerischä Dienst-Maidä, Lissel, Susel, Kettel, Gredel. Uffgsetzt von Hanz Jerri Werdo, der Schildwaacht, die sellemols am Brunne gstande isch. Syns Zeiches e Strossburjer Kind.*(vers 1775).

Anonyme : *Ernsthaftes dabey doch lustiges Gespraech, zwischen zweyen Straßburger Frau Baasen, als Frauen Urschel und Frau Salme. In Straßburg, zu finden im Pauschingerischen Laden unter der kleinen Gewerbslaub* (vers 1788).

Anonyme : *Fraubasengespraech auf einer Kindbetterstube, ueber die zwey Erzbæsewichter Simon und Meyer.* (1791).

XIX^e siècle

Anonyme : *Neues Fraubasengespraech zwischen der Frau Bas Kutzlererin und der Frau Bas Ziwelmaennin waehrend und nach der Blokade von Strassburg.* (1814).Gedruckt bei J.J.Heitz.

Anonyme : *Jungferbasen-Gespräch zwischen den ehrsamen und tugendbegabten Jungfrauen Anna Maria Spitznäsel und Katherina Barbara Krumhäsel.* (1814). (Zu finden bei Wittwe Bader, Münsterplatz 15).

Anonyme : *Ein sehr ernsthaftes Gespräch zwischen drei Straßburger Weibern, Fr. Dickhansin, Fr. Kaethrin und dem Bâsel Suzanne, nach der Predigt angestellt, über die jetzigen Zeiten.* (1819). In Colmar gedruckt bei J.H. Decker, königl. Buchdrucker.

Récits et prose
XVII^e siècle

Johann Michael Moscherosch : *Philanders von Sittenwald wahrhaftige und wunderbare Gesichte*. (1650). Straßburg : Johann-Philipp Muelben und Josias Städeln.

XIX^e siècle

Marie Hart : *Drei Gschichtlen üs de sechziger Jahr: unseri Schwowevetter, unseri Pariser, s End vom Stillewe*. (1900). Straßburg: Heitz und Mündel.

Schörlin Johannes : *Us em Lebeslauf vo men alte Schuelmeischter*. (1908). St. Ludwig : Perrotin und Schmitt

Marie Hart : *Geschichtlen und Erinnerungen üs de sechziger Jahr (1860-70)*. (1911). 2. Auflage Stuttgart: Greiner und Pfeiffer.

Théâtre
XVIII^e siècle

Heinrich Leopold Wagner : *Die Kindermörderin*. Ein Trauerspiel. (1776). Leipzig.

XIX^e siècle

Alphonse Pick : *Der tolle Morgen. Lustspiel in 2 Acten, zum Theil in Schriftsprache, zum Theil in Straßburger Mundart, mit Wörterbuch und Bemerkungen über den Straßburger Dialekt*. Zweite umgearbeitete Auflage. ([1864], 1877). Strasbourg: A. Schneider.

Jean Georges Arnold : *Der Pfingstmontag. Lustspiel in Straßburger Mundart in fünf Aufzügen und in Versen. Nebst einem die eigenthümlichen Ausdrücke erklärenden Wörterbuche*. (1816). Straßburg: Treuttel und Würtz.

Gustave Stoskopf : *D'r Herr Maire*. Lustspiel in dreij Akt. (1898). Straßburg: Schlesier & Schweickhardt.

XX^e siècle

Ferdinand Bastian : *Im Wald. Volksstück in zwei Aufzügen*. (1907). Straßburg im Elsass: Buch- und Kunstverlag C.A. Vomhoff.

Documents juridiques/officiels
XVIII^e siècle

Inventaire après décès ferme Klein (1762). Fonds privé Butscha-Klein

Dictionnaires, recueils linguistiques et glossaires
Ouvrages manuscrits et préparatoires
XIX^e siècle

Louis Liebich : "Esquisse de l'histoire de l'idiome alsacien", in : *Revue d'Alsace* (1861), pp. 481-492

Georges Ulrich : *Complets dixonnaer vom strosburjer-Dialect un Hochditsch meliert mit alle franzesche Wörter ze Strosburi un im ganze-n-Elsaß gebrüchli. Vollständiges Wörterbuch der Straßburger Mundart und deutsch mit Vermischung aller französischen Wörter in Gebrauch nicht nur in Straßburg, sondern im ganzen Elsaß*. (1880) [Document manuscrit. BNUS : Ms.1.549.]

Adam Maeder : *Linguistisches Museum daes zuëgewandten Orts Mülhausen im Sundgau daem ehrsamen, vornaehmen, fürsichtigen, tapfern und weisen Herrn Rathsherr Saltmaesser und Baergbeschauer Jogel de Antoni Hartmann respectmaessig gewidmet*. (1868) [Document manuscrit. AM 64TT460a]

Jean Ringel : *Glossar des Weißenburger Dialekts*. (1883). [Document manuscrit. AM 64TT458.]

Ouvrages imprimés
XIX^e siècle

Daniel Dölfuss-Ausset : *Mülhauser-Ditsch's Wörterbüchle* (1868)

Lienhart Hans : *Laut- und Flexionslehre der Mundart des mittleren Zornthales* (1891)

Wilhelm Kahl : *Mundart und Schriftsprache im Elsass* (1893). Zabern : A. Fuchs.

Charles Schmidt : *Wörterbuch der Straßburger Mundart*. Aus dem Nachlass mit einem Porträt des Verfassers, seiner Biographie und einem Verzeichnis seiner Werke. (1896). Straßburg: Heitz & Mündel.

Victor Henry : *Le dialecte alaman de Colmar en 1870, grammaire et lexique*. (1900). Paris : Alcan.

XIX^e-XX^e siècles

Ernst Martin/Hans Lienhart : *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*. (1899-1907) Straßburg : K.J. Trübner.

XX^e siècle

Charles Schmidt : *Historisches Wörterbuch der elsässischen Mundart mit besonderer Berücksichtigung der frühneuhochdeutschen Periode*. Aus dem Nachlass. (1901). Straßburg: Heitz.

Heinrich Menges/Bruno Stehle (Eds.): *Deutsches Wörterbuch für Elsässer*. (1911) Gebweiler : Verlag der J. Boltzeschen Buchhandlung.

Poésie

XIX^e -XX^e siècles

Désiré Müntzer (ed.) : *Neues elsässer Schatzkästel. Eine Sammlung elsässischer Dialektgedichte aus Vergangenheit und Gegenwart. Mit 41 Bildnissen*. (1903). Strassburg i.E : Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt.

- [Frühjohrlied] : Karl Bernhard: «e Frühjohrlied », In : *NESK*, p. 45.
- [Ritterfräulein] : Charlotte Engelhardt: «Das Ritterfräulein auf der Burg Nideck », In : *NESK*, pp. 117-118.
- [Taufe] : Charlotte Engelhardt: «Auf die Taufe eines Kindes », In : *NESK*, pp. 119-120.
- [Über Goethes Beurteilung] : Charlotte Engelhardt: «Über Goethes Beurteilung des Pfingstmontags », In : *NESK*, pp. 121-122.
- [Bäckehiesel 1894] : Karl Fritz Kettner : «'s Bäckehiesel ». In : *NESK*, pp. 221-222.
- [D'r wysse Hahne] : Karl Fritz Kettner : «'s Bäckehiesel ». In : *NESK*, p. 226.
- [Müettergfihl] : Johann Thomas Mangold : « Müettergfihl ». In : *NESK*, p.270.

PRODUCTIONS DE SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES

Journaux intimes/de bord

XIX^e siècle

Rapp (1812) = Fragment d'un carnet d'un employé de l'hôpital de Saverne (vers 1812). [Document manuscrit. ADBR 38J273]

Legrand (1831) = Johannes Legrand: *Meine letzten Wünsche*. Fouday. (1831). [Document manuscrit. BNUS Ms. 6.084.]

«Von dem langen harten Winter im Jahr 1844 ». [Document manuscrit. SHASE]

XX^e siècle

Scherlen (1915) = Journal en allemand tenu par Karl Scherlen depuis sa mobilisation en 1915. [Document manuscrit. ADHR 21J3/40.]

Obrecht 1915 = 26 cahiers-journaux couvrant la période 1914-1918, vécue au jour le jour par Jean Obrecht, instituteur à l'école Koechlin à Mulhouse. [Documents manuscrits. AM 144TT1]

- Cahier N°1 : «Geschichtsheft » 27.06.1914- 09.08.1914
- Cahier N°2 : «Erlebnisse während der Kriegsstürme 1914/15 » 29.07.1914- 26.08.1914
- Cahier N°3 : manquant
- Cahier N°4 : «Erlebnisse während der Kriegsstürme 1914/1915 » 09.12.1914- 24.01.1915

Livres de raison

XIX^e siècle

[Roessel + DATE] : Fonds Jean Muller : Papiers du notaire Roessel (1823-1830). Pièces justificatives. 1^{er} compte à rendre après l'inventaire commencé le 22 mai 1824/fini le 31 mai 1825. [Documents manuscrits. ADBR 55J30].

«Haushaltungsrechnung für Roesselsche Kinder von derselben Großmutter abgelegt/aufgestellt» (1823-1825).

Hamm (1824) = «Note der Schlosser Arbeit so gemacht isch worden für die Berufung des Verstorbenen Herrn Roessl Notaire durch Hamm Schlosser meister Meister» (Januar-October 1824). [Documents manuscrits. ADBR 55J30]

Stotz (1824) = «Note an Hr. Doldé als vogt der Kinder des verstorbenen H. Roessel notarius von J.J. Stotz Maurermeister für verfertigte Maurer arbeit, wie folgt» (Juni 1824). [Documents manuscrits. ADBR 55J30].

Vierling (1824) = Note de J.H. Vierling, horloger (1824) [Documents manuscrits. ADBR 55J30].

XIX^e-XX^e siècles

Registre de comptes de la ferme Neubür (Klein) d'Offenheim (1847-1920). [Document manuscrit. Fonds privé Butscha-Klein.]

- Comptes de Jacques Klein (1785-1863)
- Comptes d'André Klein (1815-1886)
- Comptes de Léon Klein (1856-1926)

Correspondance

XVIII^e siècle

Lettre adressée à l'Intendant d'Alsace par un habitant du village de Kunheim (7 octobre 1765). [Document manuscrit. ADBR C169].

Lettres adressées à J.-H. Angerer (de Memmingen) par Jean-Michel Redslob et par son fils Philippe-Jacques, au sujet de leur fils et frère François-Henri Redslob, prisonnier de guerre en Allemagne. (1793) [Document manuscrit. BNUS MS.1.136]

XIX^e siècle

Correspondance familiale depuis l'Amérique (Louisiane) (1883-1891) [Documents manuscrits. SHASE]

- Nouvelle Orléans, Joseph_Ziller (3 mai 1841)
- Orlinz M 5 July 1849, Joseph Ziller (5 juillet 1849)
- Tamson de 9. Februar 1883, Michel Gerber (9 février 1883)
- Tamson den 15 April 1884, Michel Gerber (15 avril 1884)
- Tamson den 20. May 1884, Michel Gerber (20 mai 1884)
- Tamson den 18 April 1885, Michel Gerber (18 avril 1885)
- Tompson the 18 December 1885, Michel Gerber (18 décembre 1885)
- Thompson den 18 April 1887, Michel Gerber (18 avril 1887)
- Thompson dec 24 1889, Rosa Gerber (24 décembre 1889)
- Tompson may the 11TH 1891, Rosa Gerber (11 mai 1891)

XIX^e -XX^e siècles

Cartes postales adressées à Hélène Droste (1898-1906) [Documents manuscrits. ADHR 9Fi]

- Charles Graff 14.11.1898 (9Fi435)
- Charles Graff 22.05.1899 (9Fi364)
- Charles Graff 12.06.1899 (9Fi418)
- Charles Graff 13.06.1899 (9Fi336)
- Charles Graff 07.06.1899 (9Fi432)
- Charles Graff 08.02.1900 (9Fi411)
- Charles Graff 21.09.1900 (9Fi329)
- Charles Graff 27.08.1901 (9Fi433)
- Charles Graff 01.05.1905 (9Fi436)
- Charles Graff (s.d.) (9Fi0395)
- Caroline 06.05.1895 (9Fi708)
- Caroline et L. 28.06.1899 (9Fi360)
- Tiny/Caroline 31.10.1899 (9Fi399)
- Odile 13.04.1899 (9Fi404)
- Emma Enders 01.12.1899 (9Fi361)
- Charles Spielmann 01.10.1900 (9Fi9447)
- Mathis Fritz 13.04.1901 (9Fi421)
- Jeanne Abt (s.d.) (9Fi372)
- Jeanne Abt (s.d.) (9Fi394)
- Jeanne Abt (s.d.) (9Fi397)
- J. Rohmer (s.d.) (9Fi469)
- Christhin oder Tiny/Caroline (s.d.) (9Fi093)

Correspondance de guerre diverse. [Documents manuscrits. Fonds Jean-Charles Preiss, Abri-Mémoire Uffholtz.]

- J.Edel (s.d.)
- Martin Fritsch (8.07.1917)
- Anonyme (25.11.1912)
- Anonyme (14.05.1917)
- Elise Alen (Novembre 1915)
- Eugénie Weyh (s.d.)
- Jos[eph] Riegler (12.04.1906)
- Xaver Imhoff (28.09.1916)

Correspondance de guerre diverse. [Documents manuscrits. Fonds privé Dreyfuss]

- Ph[ilippe] Zinck (s.d.)
- Mama (03.09.1916)
- Eugénie August (s.d.)

Correspondance de guerre d'Hippolyte Klein, son frère Charles Klein et ses camarades depuis le front. Année 1914. [Documents manuscrits. Fonds privé Butscha-Klein]

- Hippolyte Klein, Cassel (12.08.1914)
- Hippolyte Klein, Harleshausen (10.09.1914)
- Hippolyte Klein, Harleshausen (15.09.1914)
- Hippolyte Klein, Harleshausen (23.09.1914)
- Joseph Schmittbühl (10.10.1914)
- Emil Bauer, Cassel (18.10.1914)
- Glaser, Niedernissa (23.10.1914)
- Glaser, Windichholzhausen (28.10.1914)
- Hippolyte Klein, Giessen (04.11.1914)
- Hippolyte Klein, Cassel (05.11.1914)
- Hippolyte Klein, Aachen (05.11.1914)
- Hippolyte Klein, Gent (06.11.1914)
- Charles Klein, Düren (26.11.1914)
- Emil Baeuer, Cassel (26.11.1914)
- Charles Klein, Düren (29.11.1914)
- Hippolyte Klein, Schützengraben (04.12.1914)
- Emile Bauer, Cassel (08.12.1914)
- Charles Klein, Düren (09.12.1914)
- Hippolyte Klein (10.12.1914)
- Charles Klein, Düren (22.12.1914)
- Hippolyte Klein (24.12.1914)
- Hippolyte Klein (s.d.)
- Charles Klein (s.d.)
- Grenadier Klein, Winden (1914)
- Charles Klein, Düren (s.d.)
- Hi-1690

Varia

XVII^e siècle

Promesse des habitants de la communauté d'Attenschwiller faite en l'honneur de la Vierge Marie de consacrer 11 samedis dans l'année à des travaux d'entretien des chemins. (28 avril 1691) [Document manuscrit ADBR 104J11].

XVIII^e siècle

Un Notre père français transcrit par un paysan du Kochersberg au XVIII^e siècle [Document manuscrit. Archive familiale Robert Steegmann in : Boehler 1994]

XIX^e siècle

Petit carnet de 18 feuillets contenant des recettes de cuisine commençant au XIX^e siècle. [Document manuscrit. AM 64TT146]

LITTÉRATURE SECONDAIRE

- Abel, Andrea/Stufleser, Mathias & Voltmer, Leonhart (eds.). 2007. *Aspects of Multilingualism in European Border Regions: Insights and Views from Alsace, Eastern Macedonia and Thrace, the Lublin Voivodeship and South Tyrol*. Bozen/Bolzano: EURAC Research (Europäische Akademie/Accademia Europea/European Academy).
- Adelung, Johann Christoph. 1781. *Deutsche Sprachlehre*. Berlin : Christian Friedrich Voß und Sohn.
- Adelung, Johann Christoph. 1782. *Umständliches Lehrgebäude der Deutschen Sprache zur Erläuterung der Deutschen Sprachlehre für Schulen*. Erster Band. Leipzig : Johann Gottlob Immanuel Breitkopf.
- Adelung, Johann Christoph. 1788. *Vollständige Anweisung zur Deutschen Orthographie : nebst einem kleinen Wörterbuche für die Aussprache, Orthographie, Biegung und Ableitung*. Brünn : Johann Sylvester Siedler.
- Adelung, Johann Christoph. 1806. *Deutsche Sprachlehre für Schulen*. Berlin : Vossische Buchhandlung.
- Ágel, Vilmos. 2010. +/–Wandel. Am Beispiel der Relativpartikeln so und wo. Bittner, Dagmar & Gaeta, Livio (eds.) : *Kodierungstechniken im Wandel : das Zusammenspiel von Analytik und Synthese im Gegenwartsdeutschen*. Berlin, New York : De Gruyter. pp. 199–223.
- Agier, Michel. 2004. *La sagesse de l'ethnologue*. Paris : L'œil neuf.
- Ammon, Ulrich, Norbert Dittmar, & Klaus Mattheier (Eds.). 1988. *Sociolinguistics : an international handbook of the science of language and society*. Berlin ; New York : de Gruyter.
- Arnold, Jean Georges Daniel. 1816. *Der Pfingstmontag. Lustspiel in Strassburger Mundart in fünf Aufzügen und in Versen. Nebst einem die eigenthümlichen einheimischen Ausdrücke erklärenden Wörterbuche*. Strasbourg : Treuttel & Würz.
- Aquino-Weber, Sara/Cotelli, Dorothée/Kristol, Andres (Eds.). *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman*. Bern : Peter Lang.
- Asselain, Jean-Charles/Delfaud, Pierre/Pierre, Guillaume *et al.* 2015. « Chapitre 1. Le XIX^e siècle (1815-1914) ». *Précis d'histoire européenne. Du 19^e siècle à nos jours*, sous la direction de Asselain Jean-Charles, Delfaud Pierre, Guillaume Pierre *et al.* Paris : Armand Colin. pp. 7-38. DOI : 10.3917/arco.assel.2015.01.0007. URL : <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/-9782200601188-page-7.htm>.
- Auer, Anita/Peersman, Catharina/Pickl, Simon/Rutten, Gijsbert & Vosters, Rik. 2015. Historical sociolinguistics : the field and its future. *Journal of Historical Sociolinguistics* 1. pp. 1–12.
- Aurox, Sylvain. 2006. Les modes d'historicisation. *Histoire Epistémologie Langage*. 28/1. pp. 105-116.
- Bauche, Henri. 1920. *Le langage populaire : grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel*. Paris : Payot.
- Bauer, Gerhard (Ed.). 1988. *Stadtsprachenforschung : unter besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse der Stadt Strassburg in Spätmittelalter und früher Neuzeit : Vorträge des Symposiums vom 30. März bis 3. April 1987 an der Universität Mannheim*. Göppingen : Kümmerle.
- Bergmann, Friedrich Wilhelm. 1873. *Strassburger Volksgespräche : in ihrer Mundart vorgetragen, und in sprachlicher, litterarischer und sittengeschichtlicher Hinsicht erläutert*. Strasbourg : K.J.Trübner.
- Bergmann, Rolf & Nerius, Dieter (Eds.). 1997. *Die Entwicklung der Grossschreibung im Deutschen von 1500 bis 1700*. Heidelberg : Winter.
- Besch, Werner. 1998. *Duzen, Siezen, Titulieren : zur Anrede im Deutschen heute und gestern*. Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht.
- Beyer, Ernest. 1952. Deux entreprises, un même esprit : l'Atlas linguistique de la Suisse alémanique et celui de l'Alsace. *L'Alsace et la Suisse à travers les siècles*. Strasbourg : F.-X. Le Roux. pp.429–464.
- Beyer, Ernest. 1953. L'alsacien d'hier et d'aujourd'hui : coup d'œil sur les derniers développements dans nos dialectes. *Bulletin de la Société Académique du Bas-Rhin* 6. pp. 31–77.

- Beyer, Ernest. 1957. A la limite des dialectes alsaciens et lorrains. *L'ouvrage de la Société Savante d'Alsace et des Régions de l'Est*. pp. 335–383.
- Beyer, Ernest. 1963. *La flexion du groupe nominal en alsacien : étude descriptive et historique avec 60 cartes*. Paris : Les belles lettres.
- Beyer, Ernest. 1964. *La Palatalisation vocalique spontanée de l'alsacien et du badois : sa position dans l'évolution dialectale du germanique continental*. Publications de la Société Savante d'Alsace et des Régions de l'Est.
- Beyer, Ernest & Matzen, Raymond. 1969. *Atlas linguistique et ethnographique de de l'Alsace*. Paris : Editions du CNRS.
- Besch, Werner/Betten, Anne/Reichmann, Oskar/Sonderegger, Stefan (eds.). *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. 2., vollständig neu bearbeitete und erweiterte Auflage. 2. Teilband. Berlin/New York : de Gruyter.
- Binder, Maurice (ed.). 2009. *Les cinq carnets d'Yvonne. Journal des années de guerre, 1914-1918, à Wesserling*. Colmar : Jérôme do Bentzinger.
- Bischoff, Georges. 1993. L'invention de l'Alsace. *Saisons d'Alsace-Alsace imaginaire. Symboles, fantasmes et rêves* 119. pp.35–69.
- Bister-Broosen, Helga (ed.). 1999. *Beiträge zur historischen Stadtsprachenforschung*. Wien : Praesens.
- Bittner, Dagmar & Gaeta, Livio (eds.) : *Kodierungstechniken im Wandel : das Zusammenspiel von Analytik und Synthese im Gegenwartsdeutschen*. Berlin, New York : De Gruyter.
- Blanchet, Philippe. 2011. « Nécessité d'une réflexion épistémologique ». Philippe Blanchet & Patrick Chardenet (dir.). *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures : approches contextualisées*. Paris : Éditions des archives contemporaines ; Agence universitaire de la francophonie (Montréal). pp. 9-20. [En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01436588/document>, dernière consultation le 06.04.2022]

- Blanchet, Philippe & Chardenet, Patrick (dir.). 2011. *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures : approches contextualisées*. Paris : Éditions des archives contemporaines ; Agence universitaire de la francophonie (Montréal). [En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01436588/document>, dernière consultation le 06.04.2022]
- Blanchet, Philippe. 2012. *La linguistique de terrain, méthode et théorie : une approche ethnosociolinguistique de la complexité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes
- Boehler, Jean Michel. 1994a. *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace : (1648-1789)*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Boehler, Jean Michel. 1994b. *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace : (1648-1789)*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Bothorel-Witz, Arlette/Philipp, Marthe & Spindler, Sylviane. 1984. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*. Paris : Editions du CNRS.
- Bougeard, Christian/Prigent, François (Eds.). 2016. *La Bretagne en portrait(s) de groupe : les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe-XXe siècle)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Boutet, Josiane. 1980. Quelques courants dans l'approche sociale du langage. *Langage et société*, n°12. pp. 33-70. [En ligne : doi : <https://doi.org/10.3406/lsoc.1980.1247> https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1980_num_12_1_1247, dernière consultation le 06.04.2022].
- Boyer, Henri/Georges, Fournier/Philippe Gardy/Philippe Martel/René Merle & François Pic (Eds.). 1989. *Le Texte occitan de la période révolutionnaire, 1788-1800 : inventaire, approches, lectures*. Montpellier : Section française de l'Association internationale d'études occitanes.
- Boyer, Henri. 2002. « Sociolinguistique : faire corpus de toute(s) voix ? », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 69 mis en ligne le 14 mai 2008, consulté le 31 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/10553> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.10553>
- Branca-Rosoff, Sonia & Nathalie Schneider. 1994. *L'écriture des citoyens : une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*. Paris : Klincksieck.

- Brandt, Gisela (Ed.). 1994. *Historische Soziolinguistik des Deutschen : Forschungsansätze, Korpusbildung, Fallstudien : Internationale Fachtagung, Rostock 1.-3.9.1992*. Stuttgart : Hans-Dieter Heinz.
- Brandt, Gisela (Ed.). 1997. *Historische Soziolinguistik des Deutschen III : Sprachgebrauch und sprachliche Leistung in sozialen Schichten und soziofunktionalen Gruppen : Internationale Fachtagung, Rostock/Kühlingsborn, 15.-18.9.1996*. Stuttgart : Hans-Dieter Heinz.
- Brandt, Gisela (Ed.). 1999. *Historische Soziolinguistik des Deutschen IV : Soziofunktionale Gruppe, kommunikative Anforderungen, Sprachgebrauch : Internationale Fachtagung, Rostock, 13.-16.09.1998*. Stuttgart : Hans-Dieter Heinz.
- Brandt, Gisela (Ed.). 2001. *Historische Soziolinguistik des Deutschen V : soziofunktionale Gruppe und sozialer Status als Determinanten des Sprachgebrauchs : Internationale Fachtagung, Rostock 25.-27.09.2000*. Stuttgart : Hans-Dieter Heinz.
- Brandt, Gisela & Hünecke, Rainer (Eds.). 2007. *Historische Soziolinguistik des Deutschen VIII : soziale Gruppe, soziofunktionale Gruppe, ethnische Gruppe : differenzierende und stabilisierende Faktoren des Sprachgebrauchs : internationale Fachtagung, Dresden 11.-12.09.2006*. Stuttgart : Hans-Dieter Heinz.
- Brandt, Gisela & Rösler, Irma (Eds.). 2006. *Historische Soziolinguistik des Deutschen VI : kommunikative Anforderungen, Textsorten, Sprachgebrauch soziofunktionaler Gruppen : internationale Fachtagung, Rostock, 23.-25.09.2002*. Stuttgart : Hans-Dieter Heinz.
- Braudel, Fernand. 1969. *Ecrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion.
- Braudel, Fernand. 1969. Temps de l'historien, temps du sociologue. *Ecrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion. pp. 75-83.
- Brooks, Greg. 2016. The grapheme-phoneme correspondences of English, 2 : Graphemes beginning with vowel letters. *Dictionary of the British English Spelling System*. Cambridge : Open Book Publishers. pp. 343-445.
- Brunot, Ferdinand. 1967. *Histoire linguistique de la langue française des origines à nos jours. Tome VII : La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*. Paris : Armand Colin.

- Brunt, Richard James. 1983. *The influence of the French language on the German vocabulary : (1649-1735)*. Berlin ; New York : W de Gruyter.
- Calvet, Louis Jean. 2017. Chapitre V. Sociolinguistique ou sociologie du langage ? Calvet, Louis-Jean (éd.), *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 87-109.
- Calvet, Louis-Jean (éd.), *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Canut, Cécile. 1998. Pour une analyse des productions épilinguistiques. *Cahiers de praxématique, n°31*. pp.69-90.
- Catach, Nina. 1995. *L'orthographe française : traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés*. Paris : Nathan.
- Cennat. 1855. *Rapport général sur la situation du canton de Bouxwiller pendant l'année 1854 par le commissaire cantonal Cennat*.
- Cerf, Eve. 1972. Le théâtre alsacien de Strasbourg, miroir d'une société (1898-1939). *Saisons d'Alsace, n°43*. pp. 337-359.
- Certeau, Michel de/Julia, Dominique & Revel, Jacques. 1975. *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*. Paris : Gallimard.
- Cherubim, Dieter & Mattheier, Klaus J. (eds.). 1989. *Voraussetzungen und Grundlagen der Gegenwartssprache: sprach – uns sozialgeschichtliche Untersuchungen zum 19. Jahrhundert*. Berlin/New York : De Gruyter.
- Chaubert, Dominique/Chaker, Salem/Sibille, Jean (Eds.). *Codification des langues de France*. Actes du colloque « Les langues de France et leur codification » ; *Ecrits divers –Ecrits ouverts* (Paris–Inalco : 29-31 mai 2000). Paris : L'Harmattan.
- Chaurand, Jacques. 1999. *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris : Seuil.

- Corvinus, Gottlieb Siegmund. 1715. *Nutzbares, galantes und curioses Frauenzimmer-LEXICON : Worinnen nicht nur Der Frauenzimmer geistlich – und weltliche Orden, Aemter, Würden, Ehren-Stellen, Professionen und Gewerbe, Privilegia und Rechtliche Wohlthaten, Hochzeiten und Trauer-Solennitäten, Gerade und Erb-Stücken, Nahmen und Thaten der Göttinnen, Heroinen, gelehrter Weibes-Bilder, Künstlerinnen, prophetinnen, Affter-Propheetinnen, Märtyrinnen, Poetinne, Ketzerinnen, Qvackerinnen, Schwärm[m]erinnen un d andere Sectirischen und vegeisterten Weibes-Personen, Zauherinnen und Heren, auch anderer berufener, curiöser und mercken-würdiger Weibes-Bilder, Trachten und Moden, Küchen-Tafel-Wochenstuben-Wäsch-Nehe-Hauß-Speisekammer-Keller-Kinder-Puß, Geräthe und Worrath, Juwelen und Schmuck, Galanterie, Seidne, Wolne und andere Zeuge, so zu ihrer Kleidung und Puß dienlich, Tauch – und Peltzwerck, Haar-Puß und Aufsatz, Schmincken, kostbare Olitäten und Seiffen, Bücher-Vorrath, Künste und Wissenschaftten, Nahmen, Stamm-Nahmen und besondere Benennungen, absonderliche Gewohnheiten und Gebräuche, Eigenschaften, sonderbare Redens-Arten ind Termini, Abergläubisches Wesen, Tändeleyen und Sprüchwörter, Häusliche Berrichtungen, Dovertisements, Spiele und andere Ergötzlichkeiten, Allgemeine Zufälle, Beschwerden und Gebrechen der Weiber, Jungfern und kleinen Kinder, Gefinde-Ordnung und Arbeit, weibliche Straffen und absonderliche Züchtigungen, und alles dasjenige, was einem Frauenzimmer vorkommen kan, und ihm nöthig zu wissen, Sondern auch Ein vollkommenes und auf die allerneueste Art verfertigtes Koch – Torten – und Gebackens-Buch, Samt denen darzu gehörigen Rissen, Taffel-Aufsätzen und Küchen-Zettuln, Ordentlich nach dem Alphabet kurtz und deutlich abfeßt und erkläret zu finden, Dem weiblichen Geschlechte insgesamt zu sonderbaren Nutzen, Nachricht und Ergötzlichkeit auff Begehren ausgestellt.* bey Joh. Friedrich Gleditsch und Sohn.
- Delpu, Pierre Marie. 2015. La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale. *Hypotheses*, n°18/1. pp.263–274.
- Deumert, Ana & Vandenbussche, Wim (Eds.). 2003. *Germanic Standardizations. Past to Present*. Amsterdam/Philadelphia : J. Benjamins.
- Deutsch, Andreas. 2021. „Als wollte ich in *amplissima illa materia*...ein *Tractat* beschreiben“. Zur Rolle von Codeswitching in Rechtsbüchern aus der Rezeptionszeit des römischen Rechts in Deutschland. Glaser Elvira/Prinz Michael/Ptashnyk Stefaniya (eds.). *Historisches Codeswitching mit Deutsch. Multilinguale Parktiken in der Sprachgeschichte*. Berlin/Boston: Walter de Gruyter. pp.91-111. <https://doi.org/10.1515/9783110752793-005>.
- Dollfus-Ausset, Daniel. 1865. *Matériaux pour les bibliothèques populaires*. Mulhouse : P. Baret, L.-L. Bader, J.-P. Risler.
- Dollfus-Ausset, Daniel. 1868. *Mühlhuser=Ditsch's Wörter-Büchle. Allemand de Mulhouse*. Mulhouse : L.L. Bader.
- Duden, Konrad. 1880. *Vollständiges orthographisches Wörterbuch der deutschen Sprache : nach den neuen preussischen und bayerischen Regeln*. Leipzig : Verlag des Bibliographischen Instituts.
- Duden, Konrad. 1905. *Orthographisches Wörterbuch der deutschen Sprache : nach den für Deutschland, Österreich und die Schweiz gültigen amtlichen Regln*. Bibliographisches Institut.
- Ebert Robert Peter/Reichmann, Oskar/Solms, Hans Joachim & Wegera, Klaus-Peter. *Frühneuhochdeutsche Grammatik*. Tübingen : Niemeyer.
- Eichinger, Ludwig M. & Kallmeyer, Werner (Eds.) *Standardvariation. Wie viel Variation verträgt die deutsche Sprache?* Berlin; New York: de Gruyter.
- ElsPASS, Stephan. 2005. Standardisierung des Deutschen. Ansichten aus der neueren Sprachgeschichte von unten. Eichinger, Ludwig M./Kallmeyer, Werner (Eds.) *Standardvariation. Wie viel Variation verträgt die deutsche Sprache?*Berlin; New York: de Gruyter. pp.63-99. <https://doi.org/10.1515/9783110193985.63>
- ElsPASS, Stephan. 2005. *Sprachgeschichte von unten: Untersuchungen zum geschriebenen Alltagsdeutsch im 19. Jahrhundert*. Tübingen: Niemeyer.
- ElsPASS, Stephan. 2012. The Use of Private Letters and Diaries in Sociolinguistic Investigation. Hernández-Campoy, Juan Manuel & Conde-Silvestre, Juan Camilo (eds). *The Handbook of Historical Sociolinguistics*. Oxford : Wiley Blackwell. pp. 156–169.
- ElsPASS, Stephan. 2015. Grammatischer Wandel im (Mittel-)Neuhochdeutschen – von oben und von unten. Perspektiven einer Historischen Soziolinguistik des Deutschen. *Zeitschrift für germanistische Linguistik*, n°43/3. 387–420.
- Fabre, Daniel (dir.). *Par écrit : Ethnologie des écritures quotidiennes*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997 (généré le 29 mars 2022). URL: <http://books.openedition.org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/editionsmsmh/3949>. DOI : <https://doi-org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/10.4000/books.editionsmsmh.3949>.
- Fendrich, Raphaël. 2018. *Grenzland und Erinnerungsland : die Identität des Elsass im Werk Marie Harts (1856-1924)*. Baden-Baden : Ergon Verlag.
- Ferguson, Charles A. 1959. Diglossia. *WORD*, n°15/2. 325–340.

- Fleischer, Jürg. 2005. Relativsätze in den Dialekten des Deutschen : Vergleich und Typologie. *Linguistik Online*, n°24/3. pp.171–186.
- Fleischer, Jürg. 2017. Syntax und Arealität: Methoden und Resultate eines syntaktischen Wenker-Atlas. In: Helen Christen / Peter Gilles / Christoph Purschke (Eds.): *Räume, Grenzen, Übergänge: Akten des 5. Kongresses der Internationalen Gesellschaft für Dialektologie des Deutschen* (IGDD) (Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik Beihefte 171): 137–164, 389–391 [Karten]. Stuttgart: Steiner.
- Fleischer, Jürg. 2019. 20. Vergleichende Aspekte Der Deutschen Regionalsprachen: Syntax. In : Joachim Herrgen and Jürgen Erich Schmidt (Eds.) Volume 4 *Deutsch: Sprache und Raum - Ein internationales Handbuch der Sprachvariation*. Berlin, Boston: De Gruyter Mouton, pp. 635-664. <https://doi.org/10.1515/9783110261295-020>.
- Francois, Etienne. 1983. Alphabetisierung in Frankreich und Deutschland während des 19. Jahrhunderts. Erste Überlegungen zu einer vergleichenden Analyse. In: *Zeitschrift für Pädagogik* 29/5, pp. 755-768 - URN: urn:nbn:de:0111-pedocs-142785 - DOI: 10.25656/01:14278.
- Friebertshäuser, Hans. 1986. Zur Geschichte und Methoden der deutschen Dialektlexikographie. Friebertshäuser Hans (ed.). *Lexikographie der Dialekte : Beiträge zu Geschichte, Theorie und Praxis*. Tübingen : Niemeyer. pp. 1–14.
- Gall, Jean Marie. 1970. *Le Théâtre populaire de Strasbourg au XIXe siècle: d'Arnold à Kettner*. Colmar : Editions d'Alsace.
- Gall, Jean-Marie. 1974. *Le théâtre populaire alsacien au XIXe siècle*. Strasbourg : ISTR.
- Ganswindt, Brigitte. 2017. *Landschaftliches Hochdeutsch : Rekonstruktion der oralen Prestigevarietät im ausgehenden 19. Jahrhundert*. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.
- Ganswindt, Brigitte. 2019. Gesprochenes Schriftdeutsch im Schwäbischen. *Linguistik Online*, n°98/5. pp. 219–234.
- Gasquet-Cyrus, Médéric. 2015. “Je vais et je viens entre terrains”. Réflexions sur le terrain dans la théorisation sociolinguistique. *Langage et société*, n°154/4. pp.17-32. DOI : 10.3917/l5.154.0017. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2015-4-page-17.htm>.
- Geiger-Jaillet, Anémone/Huck, Dominique & Botohroel-Witz, Arlette. 2007. L'Alsace et ses langues. Eléments d'une description sociolinguistique en zone frontalière. Abel, Andrea/Stufleser, Mathias/Voltmer, Leonhart (eds.). *Aspects of Multilingualism in European Border Regions: Insights and Views from Alsace, Eastern Macedonia and Thrace, the Lublin Voivodeship and South Tyrol*. Bozen/Bolzano: EURAC Research (Europäische Akademie/Accademia Europea/European Academy). pp.13-101. En ligne sur: <http://ala.u-strasbg.fr/documents/Publication%20-%20L%27Alsace%20et%20ses%20langues.pdf>.
- Glaser Elvira/Prinz Michael/Ptashnyk Stefaniya (eds). 2021. *Historisches Codeswitching mit Deutsch. Multilinguale Praktiken in der Sprachgeschichte*. Berlin/Boston : Walter de Gruyter.
- Goethe, Johann Wolfgang von. 1820. Der Pfingstmontag. *Ueber Kunst und Alterthum*, n°2/2. pp.122–155. En ligne sur: <https://www.digitale-sammlungen.de/en/view/bsb10913664?page=370>.
- Goethes Werke. Zweiter Band. 1888. Herausgegeben im Auftrage der Großherzogin Sophie von Sachsen. Weimar : Hermann Böhlau.
- Gottsched, Johann Christoph. 1749. *Grundlegung einer deutschen Sprachkunst, nach den Mustern der besten Schriftsteller des vorigen und jetzigen Jahrhunderts abgefasst*. Leipzig : Bernhard Christoph Breitkopf.
- Grodecki, Catherine. 1969. *Inventaire de la collection Fernand-Joseph Heitz. Sous-série 38J*. François J. Himly (Dir.). Strasbourg : Archives départementales du Bas-Rhin.
- Gueslin, André. 1992. Le paternalisme revisité en Europe occidentale (seconde moitié du XIX^e siècle, début du XX^e siècle). *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°7/1. pp..201–211.
- Guillot, Henri. 1932. *Ce qu'il faut dire. Ce qu'il ne faut pas dire. Dédié à la jeunesse alsacienne si désireuse de parler correctement la langue française*. Strasbourg : Imprimerie des Dernières Nouvelles de Strasbourg.
- Hartig, Matthias. 1981. *Sozialer Wandel und Sprachwandel*. Tübingen : Gunter Narr.
- Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.

- Hartweg Frédéric. 1984. Le rôle de l'imprimerie dans la constitution de la norme de la langue allemande écrite aux XVe et XVIe siècles. Sieglinde Hartmann & Claude Lecouteux (Eds.). *Deutsch-französische Germanistik. Mélanges pour Emile Georges Zink*. Göttingen : Kümmerle. pp. 197–224.
- Hartweg, Frédéric. 1986. Regionale Besonderheiten der frühneuhochdeutschen Lexik im Elsass. Probleme der regionalen Determination des Lexikons. Frieberthäuser Hans (Ed.). *Lexikographie der Dialekte. Beiträge zu Geschichte, Theorie und Praxis*. Tübingen : Niemeyer. pp. 67–74.
- Hartweg, Frédéric. 1991. Sprachenpolitik im Elsaß : Die 'Germanisierung' einer weitgehend deutschsprachigen Provinz. Wimmer, Rainer (Ed.). *Das 19. Jahrhundert*. Berlin, Boston : De Gruyter. pp. 136–163.
- Hartweg, Frédéric & Klaus Peter Wegera. 1989. *Frühneuhochdeutsch : eine Einführung in die deutsche Sprache des Spätmittelalters und der frühen Neuzeit*. Tübingen : M. Niemeyer.
- Haubenestel, Jean. 1999. *L'oncle d'Amérique : sur les traces des émigrés de la région de Saverne*. Strasbourg : J. Haubenestel.
- Heitz, Henri. 2000. Les années révolutionnaires à Saverne : 1789-1799. 5, La municipalité de Saverne sous l'administration de « Jacobins » (1793-1795) : deuxième partie : un régime jacobin, la « terreur » à Saverne ? : la municipalité sous l'autorité du maire Elvert, 31 mai 1793-17 prairial An II (5 juin 1794 et 9 Thermidor An II (27 juillet 1794). 3 : le jacobinisme savernois (suite). *Pays d'Alsace*, n°193/4. pp.21-24.
- Heitz, Henri. 2001. Les années révolutionnaires à Saverne 1789-1799. V – La municipalité de Saverne sous l'administration de « Jacobins » (1793-1795) Deuxième partie : un régime jacobin, la « Terreur » à Saverne ? La municipalité sous l'autorité du maire Elvert – 31 mai 1793 – 17 prairial An II (5 juin 1794) et 9 thermidor An II (27 juillet 1794). *Pays d'Alsace*, n°196/3. pp. 27–34.
- Heller, Klaus. 1980. Zum Graphembegriff. Nerijs Dieter & Jürgen Scharnhorst (Eds.). *Theoretische Probleme der deutschen Orthographie*. Berlin : Akademie-Verlag. pp.74–108.
- Heller, Klaus. 1981. *Untersuchungen zur Begriffsbestimmung des Fremdwortes und zu seiner Schreibung in der deutschen Gegenwartssprache*. Thèse. Université de Leipzig.
- Helmich, Werner. 2016. *Ästhetik der Mehrsprachigkeit : zum Sprachwechsel in der neueren romanischen und deutschen Literatur*. Heidelberg : Winter.
- Henry, Victor. 1900. *Le dialecte alaman de Colmar (Haute-Alsace) en 1870. Grammaire et lexicque*. Paris : Alcan.
- Hernández-Campoy, Juan Manuel & Conde-Silvestre, Juan Camilo (eds.). 2012. *The handbook of historical sociolinguistics*. Oxford : Wiley Blackwell.
- Himly, François Joseph. 1958. *Inventaire sommaire de la série J. Strasbourg*.
- Hochuli, Jost. 1991. *Kleine Geschichte der geschriebenen Schrift. Einführung in die abendländische Schriftgeschichte von den Römern bis ins 20. Jahrhundert*. St Gallen : Typophil.
- Hofer, Klaus. 1922. *Briefe eines elsässischen Bauernburschen aus dem Weltkriege an einen Freund (1914-1918)*. Édité par Hans Karl Abel. Stuttgart/Berlin : Deutsche Verlags-Anstalt.
- Hoffmann, Walter. 2003. Probleme der Korpusbildung in der Sprachgeschichtsschreibung und Dokumentation vorhandener Korpora. *HSK*, n°3/1. pp.875–889.
- Holtus, Günter/Metzeltin, Michael & Schmitt, Christian (eds.). *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Tübingen : Max Niemeyer.
- Huck, Dominique. 1998. D'r Herr Maire (1898) de Gustave Stoskopf : entre ethnologie et littérature : les Alsaciens en auto-représentation. *Recherches Germaniques*, n°28. pp. 163–190.
- Huck, Dominique. 2002. Les dialectes en Alsace : fonctions et statut de l'écrit dialectal et normes graphiques. Etat d'un non-débat. In : pp. 99-110.
- Huck, Dominique. 2015. *Une histoire des langues de l'Alsace*. Strasbourg : La Nuée bleue.
- Huck, Dominique. 2016. Préface. *Le lundi de Pentecôte : comédie en dialecte strasbourgeois en cinq actes et en vers. Précédé d'un texte de Goethe sur le Lundi de Pentecôte d'Arnold. Traduit et présenté par Suzanne Mayer et Roger Siffer. Préface de Dominique Huck*. Paris : Arfuyen. pp. 7–10.
- Huck, Dominique & Arlette Bothorel-Witz. 1997. Zum morphologischen und morphosyntaktischen Dialektwandel im Elsaß. Einige empirische Beobachtungen. Ruoff, Arno & Löffelad, Peter (Eds.). *Syntax und Stilistik der Alltagssprache. Beiträge der 12. Arbeitstagung zur alemannischen Dialektologie 25. bis 29. September 1996 in Ellwangen/Jagst*. Tübingen : Max Niemeyer. pp.37–49.

- Huck, Dominique, Maurice Laugner, & Arlette Laugel. 2000. *L'élève dialectophone en Alsace et ses langues : l'enseignement de l'allemand aux enfants dialectophones à l'école primaire : de la description contrastive dialectes-allemand à une approche méthodologique : manuel à l'usage des maîtres*. Strasbourg : Oberlin.
- Igersheim, François. 1992. *Politique et administration dans le Bas-Rhin, 1848-1870*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Iglésias, Narcís. 2021. « Sociolinguistique historique », *Langage et société*. (Hors série). [en ligne : DOI : 10.3917/ls.hs01.0316. URL: <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-315.htm>]. pp. 315-318.
- Jenny, Alphonse/ Richter, Doris. 1984. *Précis de grammaire alsacienne (en référence principalement au parler de Strasbourg)*. Strasbourg : ISTR.
- Kahl, Wilhelm. 1893. *Mundart und Schriftsprache im Elsass*. Saverne : A. Fuchs.
- Klein, Jean Marie. 2015. S'Neubüre Hoft à Offenheim. *Kochersbari*, n°72. pp. 26–50.
- Klein, Jean-Marie/Klein, Norbert/Klein, Jean-Pierre. 2016. *La mémoire de nos racines. Histoire des KLEIN issus de Griesheim depuis 1619*. Ouvrage non commercialisé.
- Klein, Thomas/ Solms, Hans-Joachim & Wegera, Klaus-Peter. 2018. *Mittelhochdeutsche Grammatik. Teil II. Flexionsmorphologie*. Berlin/Boston : De Gruyter.
- Koch, Peter & Oesterreicher, Wulf. 1985. Sprache der Nähe – Sprache der Distanz : Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgebrauch. *Romanistisches Jahrbuch*, n°36. pp. 15–43.
- Koch, Peter & Oesterreicher, Wulf. 2001. Gesprochene Sprache une Geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit. Holtus, Günter/Metzeltin, Michael & Schmitt, Christian (eds.). *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Tübingen : Max Niemeyer. pp.584–627.
- Kristol, Andres. 2009. Textes littéraires et sociolinguistique historique : quelques réflexions méthodologiques. Aquino-Weber, Sara/Cotelli, Dorothee/Kristol, Andres (Eds.). *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman*. Bern : Peter Lang. pp.25–46.
- Kuhlmann, Walter. 2017. *Dans l'armée du Kaiser : carnets de guerre d'un Alsacien, 1914-1920*. Traduits de l'allemand et édités par Marie Kuhlmann. Munster : Degorce Editions.
- Lahire, Bernard. 1997. Masculin-féminin. L'écriture domestique. Daniel fabre (dir.). *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*. Textes réunis par Martin de La Soudière et Claudie Voisenat. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme. pp.145–161.
- Lameli, Alfred. 2014. *Schriften zum "Sprachatlas des Deutschen Reichs". Band 3: Erläuterungen und Erschließungsmittel zu Georg Wenkers Schriften*. Unter Mitarbeit von Johanna Heil und Constanze Wellendorf. Hildesheim/Zürich/New-York : Olms.
- Landolt Christoph & Roth Tobias. 2021. Schweizerisches Idiotikon – Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache. Lenz, Alexandra & Stöckle, Philipp (eds.). *Germanistische Dialektlexikographie zu Beginn des 21. Jahrhunderts*. Stuttgart : Steiner. pp.143–173.
- Langer, Nils. 2001. *Linguistic purism in action : how auxiliary tun was stigmatized in Early New High German*. Berlin/New York : W. de Gruyter.
- Lebeau, Jean & Valentin, Jean Marie (eds.). 1985. *L'Alsace au siècle de la Réforme, 1482-1621 : textes et documents*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Le Goff, Jacques. 1999. *Un autre Moyen Âge*. Paris : Gallimard.
- Lenz, Alexandra & Stöckle, Philipp (eds.). *Germanistische Dialektlexikographie zu Beginn des 21. Jahrhunderts*. Stuttgart : Steiner.
- Lévy, Paul. 1929a. *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine : De la révolution française à 1918*. Orthez : Manucius.
- Lévy, Paul. 1929b. *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine : des origines à la révolution française*. Houilles : Manucius.
- Lienhart, Hans. 1886. Die Mundart des mittleren Zornthales lexikalisch dargestellt. *Jahrbuch für Geschichte und Literatur Elsass-Lothringens* II. pp.112–144.
- Lienhart, Hans. 1887. Die Mundart des mittleren Zornthales lexikalisch dargestellt. *Jahrbuch für Geschichte und Literatur Elsass-Lothringens* III. pp. 23–56.
- Lienhart, Hans. 1888. Die Mundart des mittleren Zornthales lexikalisch dargestellt. *Jahrbuch für Geschichte und Literatur Elsass-Lothringens* IV. pp. 18–52.
- Lienhart, Hans. 1891. *Laut – und Flexionslehre der Mundart des mittleren Zornthales im Elsass. Abhandlung zur Erlangung der Doctorwürde bei der Philosophischen Fakultät der Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg*. Strasbourg : K.J. Trübner.

- Lubben, August. 1877. Bericht über die Jahresversammlung Stralsund. *Korrespondenzblatt des Vereins für niederdeutsche Sprachforschung*, n°2. pp. 17–23.
- Lüdi, Georges. 1994. Dénomination médiante et bricolage lexical en situation exolingue. *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n°3. pp. 115–146.
- Mankel, Wilhelm. 1886. *Laut – und Flexionslehre der Mundart des Münsterthales im Elsass*. Thèse.
- Martin, Ernst. 1901. Die deutsche Lexicographie im Elsass. *Strassburger Festschrift zur XLVI. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner. Mit acht Abbildungen im Text und einer Tafel*. Herausgegeben von der philosophischen Facultät der Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg : K. J. Trübner. pp.29–38.
- Mattheier, Klaus J. 1985. Sprache im Industriegebiet des 19. Jahrhunderts. Überlegungen am Beispiel der Sprache des Industriepioniers Franz Haniel. Mihm, Arend (ed). *Sprache an Rhein und Ruhr. Dialektologische und soziolinguistische Studien zur sprachlichen Situation im Rhein-Ruhr-Gebiet und ihrer Geschichte. Mit 22 Karten und 7 Abbildungen*. Wiesbaden : F. Steiner. pp. 83–98.
- Mattheier, Klaus J. 1986. „Lauter Borke um den Kopp?“. Überlegungen zur Sprache der Arbeiter im 19. Jahrhundert. *Rheinische Vierteljahrsblätter*, n°50. pp. 222–252.
- Mattheier, Klaus J. 1988a. Das Verhältnis von sozialem und sprachlichem Wandel. Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J. (eds.). *Soziolinguistik. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Berlin/New York : de Gruyter. pp. 1430–1451.
- Mattheier, Klaus J. 1988b. Nationalsprachenentwicklung, Sprachstandardisierung und historische Soziolinguistik. *Sociolinguistica*, n°1. 2. pp. 1–9.
- Mattheier, Klaus J. 1989. Die soziokommunikative Situation der Arbeiter im 19. Jahrhundert. Cherubim, Dieter/Mattheier, Klaus J. (eds.) *Voraussetzungen und Grundlagen der Gegenwartssprache. Sprach – und sozialgeschichtliche Untersuchungen zum 19. Jahrhundert*. Berlin/New-York : De Gruyter. pp. 93–107.
- Mattheier, Klaus J. 1999a. Historische Soziolinguistik : Ein Forschungsansatz für eine künftige europäische Sprachgeschichte. Bister-Broosen, Helga (ed.). *Beiträge zur historischen Stadtsprachenforschung*. Wien Praesens. pp. 223–234.
- Mattheier, Klaus J. 1999b. La sociolinguistique historique : remarques préliminaires. *Sociolinguistica*, n°13/1. pp. 1-3.
- Mattheier, Klaus J. 2000. Die Durchsetzung der deutschen Hochsprache im 19. und beginnenden 20. Jahrhundert: sprachgeographisch, sprachsoziologisch. In: Besch, Werner/Betten, Anne/Reichmann, Oskar/Sonderegger, Stefan (eds.). *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. 2., vollständig neu bearbeitete und erweiterte Auflage. 2. Teilband. Berlin/New York : de Gruyter. pp. 1951-1966.
- Mattheier, Klaus J. 2003. « German ». Deumert Ana & Vandenbussche Wim (Eds.). 2003. *Germanic Standardizations. Past to Present*. Amsterdam/Philadelphia : J. Benjamins. pp. 211-244.
- Matzen, Raymond. 1990. Lexikographie und Lexikologie im Elsaß. Philipp, Marthe (ed.). *Alemannische Dialektologie im Computer-Zeitalter*. Göttingen : Kümmerle. pp. 301–313.
- Mayer, Susanne & Siffer, Roger. 2016. *Le lundi de Pentecôte : comédie en dialecte strasbourgeois en cinq actes et en vers. Précédé d'un texte de Goethe sur le Lundi de Pentecôte d'Arnold. Traduit et présenté par Suzanne Mayer et Roger Siffer. Préface de Dominique Huck*. Paris : Arfuyen.
- Meissner, Christian. 1705. *Silesiam loquentem*. Wittenberg : Literis Schulzianus Acad. Typog.
- Meyer, Roger. 1983. Le combat du pont d'Ilk kirch, le 16 août 1870, raconté par deux témoins. *Annuaire de la société d'histoire des quatre cantons : Benfeld, Erstein, Geispolsheim, Illkirch-Graffenstaden*, n°1. pp. 39–45.
- Mihn, Arend (ed). 1985. *Sprache an Rhein und Ruhr. Dialektologische und soziolinguistische Studien zur sprachlichen Situation im Rhein-Ruhr-Gebiet und ihrer Geschichte. Mit 22 Karten und 7 Abbildungen*. Wiesbaden : F. Steiner.
- Milroy, James. 1992. *Linguistic Variation and Change : On the Historical Sociolinguistics of English*. Oxford/Cambridge : Wiley Blackwell.
- Moser, Virgil. 1929. *Frühneuhochdeutsche Grammatik. I.1, Lautlehre : Orthographie, Betonung, Stammsilbenvokale*. Heidelberg : Winter.
- Muller, Robert. 1983. *Le parler de Colmar et des localités limitrophes : dictionnaire, morphologie – phonétique – syntaxe*. Colmar : autoédition.
- Müller, Joseph/Meissner, Rudolf & Frings, Theodor (Eds.). 1928. *Rheinisches Wörterbuch*. Bonn : Fritz Klopp.
- Munske, Horst Haider. 1997. Fremdwörter in der deutschen Orthographie. Munske, Horst

- Haider (ed.). *Orthographie als Sprachkultur*. Frankfurt am Main ; New-York : Peter Lang. pp. 75–88.
- Munske, Horst Haider. 1997. Lässt sich die Orthographie der Fremdwörter reformieren? Munske, Horst Haider (ed.). *Orthographie als Sprachkultur*. Frankfurt am Main ; New-York : Peter Lang. pp. 89–108.
- Munske, Horst Haider (ed.). *Orthographie als Sprachkultur*. Frankfurt am Main ; New-York : Peter Lang.
- Müntzer, Désiré. 1913. *Neues elsässer Schatzkästel: Eine Sammlung elsässischer Dialektgedichte aus Vergangenheit und Gegenwart*. Strassburg : Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt.
- Nevalainen, Terttu & Raumolin-Brunberg, Helena. 2003. *Historical Sociolinguistics. Language change in Tudor and Stuart England*. London/New York/Totonto : Longman.
- Nevalainen, Terttu & Raumolin-Brunberg, Helena. 2012. Historical Sociolinguistics : Origins, Motivations, and Paradigms. Hernández Campoy Juan Manuel & Juan Camilo Conde-Silvestre (eds.). *The handbook of historical sociolinguistics*. Oxford : Wiley Blackwell. pp. 22–40.
- "OBITUARY: Klaus J. Mattheier, 1941-2020". 2020. *Sociolinguistica*, vol. 34, no. 1. pp. VII-X. <https://doi-org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/10.1515/soci-2020-0001>.
- O'Keefe, Anne & Mc Carthy, Michael (eds.). 2010. *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*. London/New-York: Routledge.
- Ostade, Ingrid Tiekens Boon van. 1987. *The Auxiliary 'Do' in Eighteenth-century English : a sociohistorical-linguistic approach*. Dordrecht : Foris.
- Philipp, Marthe. 1965. *Le système phonologique du parler de Blaesheim. Etude synchronique et diachronique*. Nancy : Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Nancy.
- Philipp, Marthe. 1968. *Phonologie des graphies et des rimes : recherches structurales sur l'alsacien de Thomas Murner (XVIe siècle)*. Paris : Editions du C.N.R.S.
- Philipp, Marthe (ed.). 1990. *Alemannische Dialektologie im Computer-Zeitalter*. Göppingen : Kümmerle.
- Pietsch, Paul. 1908. Leibniz und die deutsche Sprache. *Wissenschaftliche Beihefte zur Zeitschrift des Allgemeinen Deutschen Sprachvereins n°30*. pp. 316–356.
- Polenz, Peter von. 1995. Sprachsystemwandel und soziopragmatische Sprachgeschichte in der Sprachkultivierungsepoche. Gardt Andreas, Klaus J. Mattheier & Oskar Reichmann (eds.). *Sprachgeschichte des Neuhochdeutschen. Gegenstände, Methoden, Theorien*. Tübingen : Niemeyer. pp. 39–67.
- Polenz, Peter von. 1998. Deutsche Sprache und Gesellschaft in historischer Sicht. Besch Werner, Anne Betten, Oskar Reichmann & Stefan Sonderegger. *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Berlin ; New York : De Gruyter. pp. 41–54.
- Polenz, Peter von. 2000a. *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart. Band 1. Einführung. Grundbegriffe. 14. bis 16. Jahrhundert*. Berlin ; New York : W. de Gruyter.
- Polenz, Peter von. 2000b. *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart. Band 2. 17. und 18. Jahrhundert*. Berlin ; New York : W. de Gruyter.
- Polenz, Peter von. 2000c. *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart. Band 3. 19. und 20. Jahrhundert*. Berlin ; New York : W. de Gruyter.
- Posner, Roland/Robering, Klaus & Sebeok, Thomas A. (eds.). *Handbücher zur Sprache und Kommunikationswissenschaft. Handbooks of linguistics and communication science. Semiotik. Semiotics*. Berlin/New York : De Gruyter.
- Prigent, François. 2016. Réflexions sur l'approche prosopographique. Bougeard Christian & François Prigent (eds.). *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne XVIIIe -XXe siècle)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. pp. 13–27.
- Rädlein, Johannes. 1711. *Europäischer Sprach-Schatz : oder Wörterbuch in drei Theile verfasst I. Das Teutsche, Italiänische und Frantzösische. II. Das Frantzösische, Teutsche und Italiänische. III. Das Italiänische. Teutsche und Frantzösische [I. Theil.]*. Leipzig : Johann Friedrich Braun.
- Reichmann, Oskar & Wegera, Klaus Peter. 1993. Schreibung und Lautung. Ebert, Robert Peter, Reichmann, Oskar/Solms, Hans Joachim & Wegera, Klaus-Peter (eds.). *Frühneuhochdeutsche Grammatik*. Tübingen : Max Niemeyer. pp. 13–163.
- Reppen, Randi. 2010. Building a corpus. What are the key considerations? In. O'Keefe, Anne & Mc Carthy, Michael (eds.). *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*. London/New-York: Routledge. pp.31-37.

- Richert, Dominique. 1989. *Beste Gelegenheit zum Sterben*. Munich : Knesebeck & Schuler.
- Richez, Jean Claude. 1993. L'Alsace revue et inventée : La Revue alsacienne illustrée, 1898-1914. *Saisons d'Alsace*, n°113. pp. 83–93.
- Riegel, Martin. 1995. Le pivot relative dans les idiolectes d'un parler alsacien. In: Salmon, Gilbert-Lucien. 1985. *Le français en Alsace*. Actes du Colloque de Mulhouse (17-19 novembre 1983). Paris - Genève : Champion - Slatkine. pp. 131-140.
- Romaine, Suzanne. 1982. *Socio-historical linguistics: its status and methodology*. Cambridge : Cambridge university press.
- Romaine, Suzanne. 1988. Historical Sociolinguistics : Problems of Methodology. Dittmar Norbert, Ammon Ulrich, Mattheier Klaus J. & Trudgill Peter (eds.). *Sociolinguistics. An international handbook of the science of language and society*. Berlin/New-York : De Gruyter. pp. 1452-1458.
- Rondeau, Pierre. 1740. *Neues Teutsch-Frantzösisches Wörterbuch, enthaltend alle die bekanntesten und gemeinesten Wörter der Teutschen Sprache*. Bale : Mechel.
- Roos, Karl. 1903. *Die Fremdwörter in den elsässischen Mundarten : Ein Beitrag zur elsässischen Dialektforschung : Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der philosophischen Fakultät der Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg*. Strasbourg : J.H.E. Heitz
- Roth, Christoph. 2007. *Kurze Einführung in die Grammatik des Frühneuhochdeutschen*. Heidelberg : Winter.
- Ruge, Nikolaus. 2005. Zur morphembezogenen Überformung der deutschen Orthographie. *Linguistik Online*, n°25/4. pp. 64–83.
- Ruiz, Pablo/Bernhard, Delphine & Werner, Carole. 2020. Création d'un corpus FAIR de théâtre en alsacien et normalisation de variétés non-contemporaines. *2èmes journées scientifiques du Groupement de Recherche Linguistique Informatique Formelle et de Terrain (LIFT)*. pp. 32–41.
- Ruiz, Pablo/Werner, Carole. 2021. Exploration du théâtre alsacien à travers ses listes de personnages pendant la période 1870-1940. *Humanistica 2021: 27-29*, Rennes, France. {10.5281/zenodo.4762732} {hal-03226579} [slides].
- Ruiz, Pablo/Werner, Carole. 2022. Théâtre alsacien : Personographie en TEI et navigation du corpus selon les attributs sociaux des personnages. *Humanistica 2022*. {hal-03660506}
- Ruoff, Arno & Löffelad, Peter (Eds.). *Syntax und Stilistik der Alltagssprache. Beiträge der 12. Arbeitstagung zur alemannischen Dialektologie 25. bis 29. September 1996 in Ellwangen/Jagst*. Tübingen : Max Niemeyer.
- Russ, Charles V.J. 1992. Informal Sources in the History of English and German. Tracy Rosemarie (ed.). *Who climbs the grammar-tree*. Berlin/New York : Walter de Gruyter. pp. 107–116.
- Salmon, Gilbert-Lucien. 1985. *Le français en Alsace*. Actes du Colloque de Mulhouse (17-19 novembre 1983). Paris - Genève : Champion - Slatkine.
- Schanen, François/Confais, Jean-Paul. 2013. *Grammaire de l'allemand. Formes et fonctions*. Paris : Armand Colin.
- Scheer, Tobias. 2013. The Corpus : A Tool among Others. *Corela*, n°13. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/corela/3006>. DOI. 10.4000/corela.3006.
- Schickler, Alice. 2017. *Journal d'une jeune Alsacienne (1914-1918). Les cahiers d'Alice Schickler (1896-1950) Pfaffstatt-le-Château*. Paris : Archives et Culture.
- Shikorsky, Isa. 1990. *Private Schriftlichkeit im 19. Jahrhundert : Untersuchungen zur Geschichte des alltäglichen Sprachverhaltens kleiner Leute*. Tübingen : Niemeyer.
- Schildt, Joachim. 1989. Sprache und Sozialgeschichte. Aspekte ihrer Wechselwirkung im 19. Jahrhundert. Cherubim, Dieter & Mattheier, Klaus J. (eds.). *Voraussetzungen und Grundlagen der Gegenwartssprache: sprach – uns sozialgeschichtliche Untersuchungen zum 19. Jahrhundert*. Berlin/New York : De Gruyter. pp. 31–41.
- Schmid, Johann Christoph von. 1795. *Versuch eines schwäbischen Idiotikon oder Sammlung der in verschiedenen schwäbischen Ländern und Städten gebräuchlichen Idiotismen : mit etymologischen Anmerkungen*. Berlin/Stettin : Friedrich Nicolai.
- Schneider-Mizony, Odile. 2008. Sprachwandeltheorien zwischen Sprachnatur, Sprachenticklung und Diskontinuität. In: Valentin, Jean-Marie (ed.). *Akten des XI. Internationalen germanistenkongresss*. Paris 2005. Band 4: Empirische Grundlagen moderner Grammatikforschung – Integrative Zugriffe auf Phänomene des Sprachwandels– Lexik und Lexikologie: Sprachpolitische Einstellungen und Konflikte – Sprache und Diskurs in den neuen Medien. Bern : Peter Lang. pp. 87-92.

- Sitzmann, Édouard. 1910. *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Tome 2, K-Z*. Rixheim : Imprimerie F. Sutter & Cie. [en ligne]
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5426243t.r=dictionnaire%20de%20biographie%20hommes%20c%3%A9l%3%A8bres%20alsace?rk=21459;2#> , dernière consultation le 02 avril 2022.
- Söll, Ludwig. 1974. *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*. Berlin : E. Schmidt.
- Solms, Hans Joachim & Wegera, Klaus Peter. 1993. Flexionsmorphologie. Ebert, Robert Peter/Reichmann, Oskar/Solms, Hans Joachim & Wegera, Klaus-Peter. *Frühneuhochdeutsche Grammatik*. Tübingen : Niemeyer. pp. 164-312.
- Sowada, Lena. 2019. *Der schriftliche Sprachgebrauch weniger geübter Schreiber in Ego-Dokumenten aus der deutsch-französischen Grenzregion während des Ersten Weltkrieges*. Thèse non publiée. Ruprecht Karls Universität/Université Paul Valéry.
- Spörlin, Margaretha. 1840. *Oberrhinesisches Kochbuch oder Anweisung für junge Hausmütter und Töchter, die in der Kunst zu Kochen und einzumachen einige Geschicklichkeit erlangen wollen : Nebst einem Anhang von Speisen für Kranke*. Mulhouse : Rissler
- Steffen, Joachim/Thun, Harald/Zaiser, Rainer (Eds.). 2018. *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee.
- Stieler, Kaspar von. 1691. *Der Teutschen Sprache Stammbaum und Fortwachs, oder Teutscher Sprachschatz : Worinnen alle u. jede teutsche Wurzeln oder Stammwörter so viel deren annoch bekant und ietzo im Gebrauch seyn/nebst ihrer Ankuft/abgeleiteten/duppelungen/und vornemsten Redarten/mit guter lateinischer Tolmetschung und kunstgegründeten Anmerkungen befindlich : Samt einer Hochteutschen Letterkunst, Nachschuß und teutschem Register/So Lehrenden als Lernenden/zu beider Sprachen Kundigkeit/nötig und nützlich/durch unermüdeten Fleiß in vielen Jahren gesammelt von dem Spaten*. Nürnberg : Johann Hofmanns.
- Stone, Lawrence. 1971. Prosopography. *Daedalus*, n°100/1, pp. 46–79.
- Straßner, Erich. 1995. *Deutsche Sprachkultur. Von der Barbarensprache zur Weltsprache*. Tübingen : Niemeyer.
- Takada, Hiroyuki. 1998. *Grammatik und Sprachwirklichkeit von 1640-1700 : zur Rolle deutscher Grammatiker im schriftsprachlichen Ausgleichsprozess*. Tübingen : Max Niemeyer.
- Tracy Rosemarie (ed.). 1992. *Who climbs the grammar-tree*. Berlin/New York : Walter de Gruyter.
- Valentin, Jean-Marie. 2008. (ed.). *Akten des XI. Internationalen germanistenkongresss*. Paris 2005. Band 4: Empirische Grundlagen moderner Grammatikforschung – Integrative Zugriffe auf Phänomene des Sprachwandels– Lexik und Lexikologie: Sprachpolitische Einstellungen und Konflikte – Sprache und Diskurs in den neuen Medien. Bern : Peter Lang.
- Vaupel, Elisabeth. 1986. Vom Gänsekiel zur Stahlfeder. *Kultur und Technik*, n°3. pp. 146–153.
- Vicari, Eros. 1985. *L'Histoire de la littérature en Alsace*. Strasbourg : La nuée bleue.
- Wackenheim, Auguste. 1993. *La littérature dialectale alsacienne : une anthologie illustrée – Tome 1 – Du XVIIe au XIXe siècle*. Paris : Prat Éd.
- Wackenheim, Auguste. 1994. *La littérature dialectale alsacienne : une anthologie illustrée – Tome 2 – L'âge d'or du XIXe siècle : la fin de l'Empire, la Restauration, le Second Empire*. Paris : Prat Éd.
- Wackenheim, Auguste. 1997. *La littérature dialectale alsacienne : une anthologie illustrée – Tome 3 – La période allemande*. Paris : Prat-éditions.
- Wackenheim, Auguste. 1999. *La littérature dialectale alsacienne : une anthologie illustrée – Tome 4 – D'une guerre à l'autre : 1918-1945*. Paris : Prat-éditions.
- Wackenheim, Auguste. 2003. *La littérature dialectale alsacienne : une anthologie illustrée – Tome 5 – De 1945 à la fin du XXe siècle*. . Paris : Prat-éditions.
- Wahl, Alfred & Richez, Jean Claude. 1993. *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne 1850 – 1950*. Paris : Hachette.
- Wegera, Klaus Peter. 2000. Morphologie des Neuhochdeutschen seit dem 17. Jahrhundert. Posner, Roland/Robering, Klaus & Sebeok, Thomas A. (eds.). *Handbücher zur Sprache und Kommunikationswissenschaft. Handbooks of linguistics and communication science. Semiotik. Semiotics*. Berlin/New York : De Gruyter. pp. 1810–1818.
- Werner, Johannes. 1976. *Literarische als gesellschaftliche Form : Heinrich Leopold Wagner 'Die Kindermörderin : ein Trauerspiel' : eine Interpretation*. Freiburg im Breisgau : J. Krause.
- Werner, Johannes. 1977. *Gesellschaft in literarischer Form : H. L. Wagners 'Kindermörderin' als Epochen – u. Methodenparadigma*. Stuttgart : Klett.

- Werner, Carole. 2018. *Von der Narrheit der Sprache : Ein Beitrag zur phonologischen Untersuchung der Reime des 'Narrenschiffs'*. Mémoire de master non publié. Université de Strasbourg.
- Werner, Carole & Huck, Dominique. 2019. Alemannische Reimpraxis im *Narrenschiff*. Neue Deutungsvorschläge mithilfe der heutigen Straßburger Mundart. *Études Germaniques* n°295/3. pp. 409-430. [en ligne] <http://www.cairn.info/revue-etudes-germaniques-2019-3-page-409.htm?ref=doi>. DOI : 10.3917/eger.295.0409. dernière consultation le 03 avril 2022.
- Werner Carole. 2020. Du Sundgau à l'Ohio en passant par le Kochersberg (1691-1914) : productions sociolinguistiques historiques de scripteurs alsaciens plurilingues peu expérimentés. *Synergies Pays Germanophones*, n°13. pp. 93–105. [en ligne] <http://gerflint.fr/Base/Paysgermanophones13/werner.pdf> , dernière consultation le 02 avril 2022.
- Werner Carole. 2021. Productions plurilingues dans le journal d'un instituteur savernois. *Pays d'Alsace*, n° 275/2. pp. 9-14
- Wich-Reif Claudia (ed.) *Historische Sprachkontaktforschung*. Berlin/Boston : Walter de Gruyter.
- Wiedenhoff, Philippe. 2018. Des Eckartwillerois en Louisiane dans la première moitié du XXe siècle. *Pays d'Alsace*, n°264. pp. 32–34.
- Will, Robert. 1947. *Steckelburi vun zellemols*. Strasbourg : Oberlin.
- Willemyns, Roland & Vandebussche, Wim. 2000. Historische Sociolinguïstiek : het "Brugge-project". *Taal en Tongval*, n°12. 258–276.
- Wimmer Rainer (Ed.). *Das 19. Jahrhundert*. Berlin, Boston : De Gruyter.
- Wolff, Christian & Garreta, Jean Claude. 1959. *Généalogie de la famille Graff de Colmar (1385-1958)*. Document non publié. BNUS. M.42.530.
- Zastrow, Anne. 2015. *Die Entwicklung der Fremdwortschreibung im 19. Jahrhundert : Kodifikation und Usus*. Berlin, Boston : De Gruyter.
- Zastrow, Anne. 2016. 'Das ausländische im Ton' – Zur Rolle der fremden Aussprache bei der graphematischen Integration von Fremdwörtern im 19. Jahrhundert. Wich-Reif Claudia (ed.) *Historische Sprachkontaktforschung*. Berlin/Boston : Walter de Gruyter. pp. 264–283.

ANNEXES

ANNEXE 1: Bouteille Appert



Source: Jean-Paul Barbier, CC BY-SA 3.0

«<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0>», via Wikimedia Commons

ANNEXE 2 : RAPPORT DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC SUR LES IDIOMES (RAPPORT DE BARERE, 8 pluviôse an II [= 27 janvier 1794])

[...] Citoyens, les tyrans coalisés ont dit : l'ignorance fut toujours notre auxiliaire le plus puissant; maintenons l'ignorance; elle fait les fanatiques, elle multiplie les contre-révolutionnaires; faisons rétrograder les Français vers la barbarie : servons nous des peuples mal instruits ou de ceux qui parlent un idiome différent de celui de l'instruction publique. [...] Je viens appeler aujourd'hui votre attention sur la plus belle langue de l'Europe, celle qui la première a consacré franchement les droits de l'homme et du citoyen, celle qui est chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté et les plus grandes spéculations de la politique. [...] Mais elle paraissait encore n'appartenir qu'à certaines classes de la société ; elle avait pris la teinte des distinctions nobiliaires ; et le courtisan, non content d'être distingué par ses vices et ses dépravations, cherchait encore à se distinguer dans le même pays par un autre langage. On eût dit qu'il y avait plusieurs nations dans une seule. [...] Auparavant, c'étaient des esclaves brillants de diverses nuances ; ils se disputaient la primauté 15 de mode et de langage. Les hommes libres se ressemblent tous ; et l'accent vigoureux de la liberté et de l'égalité est le même, soit qu'il sorte de la bouche d'un habitant des Alpes ou des Vosges, des Pyrénées ou du Cantal, du Mont-Blanc ou du Mont-Terrible, soit qu'il devienne l'expression des hommes dans des contrées centrales, dans des contrées maritimes ou sur les frontières.

Quatre points du territoire de la République méritent seuls de fixer l'attention du législateur révolutionnaire sous le rapport des idiomes qui paraissent les plus contraires à la propagation de l'esprit public et présentent des obstacles à la connaissance des lois de la République et à leur exécution. [...]

Nous avons observé (et les rapports des représentants se réunissent sur ce point avec ceux des divers agents envoyés dans les départements) que l'idiome appelé bas-breton, l'idiome basque, les langues allemande et italienne ont perpétué le règne du fanatisme et de la superstition, assuré la domination des prêtres, des nobles et des praticiens, empêché la révolution de pénétrer dans neuf départements importants, et peuvent favoriser les ennemis de la France. [...]

Dans les départements du Haut et du Bas-Rhin, qui a donc appelé, de concert avec les traîtres, le Prussien et l'Autrichien sur nos frontières envahies ? L'habitant de la campagne qui parle la même langue que nos ennemis, et qui se croit ainsi bien plus leur frère et leur concitoyen que le frère et le concitoyen des Français qui lui parlent une autre langue et ont d'autres habitudes. Le pouvoir de l'identité du langage a été si grand qu'à la retraite des Allemands plus de vingt mille hommes des campagnes du Bas-Rhin sont émigrés. L'empire du langage et l'intelligence qui régnait entre nos ennemis d'Allemagne et nos concitoyens du département du Bas-Rhin est si incontestable qu'ils n'ont pas été arrêtés dans leur émigration par tout ce que les hommes ont de plus cher, le sol qui les a vus naître, les dieux pénétrés et les terres qu'ils avaient fertilisées. La différence des conditions, l'orgueil, ont produit la première émigration qui a donné à la France des milliards; la différence du langage, le défaut d'éducation, l'ignorance ont produit une seconde émigration qui laisse presque tout un département sans cultivateurs. C'est ainsi que la contre-révolution s'est établie sur quelques frontières en se réfugiant dans les idiomes celtiques ou barbares que nous aurions dû faire disparaître. [...]

Les lois de l'éducation préparent à être artisan, artiste, savant, littérateur, législateur et fonctionnaire public; mais les premières lois de l'éducation doivent préparer à être citoyens; or, pour être citoyen, il faut obéir aux lois et, pour leur obéir, il faut les connaître. Vous devez donc au peuple l'éducation première qui les met à portée d'entendre la voix du législateur.

Quelle contradiction présentent à tous les esprits les départements du Haut et du Bas-Rhin, ceux du Morbihan, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, des Côtes-du-Nord, des Basses-Pyrénées et de la Corse ? Le législateur parle une langue que ceux qui doivent exécuter et obéir n'entendent pas. Les anciens ne connurent jamais des contrastes aussi frappants et aussi dangereux.

Il faut populariser la langue, il faut détruire cette aristocratie de langage qui semble établir une nation polie au milieu d'une nation barbare.

Nous avons révolutionné le gouvernement, les lois, les usages, les mœurs, les costumes, le commerce et la pensée même ; révolutionnons donc aussi la langue, qui est leur instrument journalier.

Vous avez décrété l'envoi des lois à toutes les communes de la République ; mais ce bienfait est perdu pour celles des départements que j'ai déjà indiqués. Les lumières portées à grands frais aux extrémités de la France s'éteignent en y arrivant, puisque les lois n'y sont pas entendues.

Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent l'allemand ; la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle le basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreur.

Le comité a pensé qu'il devait vous proposer, comme mesure urgente et révolutionnaire, de donner à chaque commune de campagne des départements désignés un instituteur de langue française, chargé d'enseigner aux jeunes personnes des deux sexes, et de lire, chaque décade, à tous les autres citoyens de la commune, les lois, les décrets et les instructions envoyés de la Convention. Ce sera à ces instituteurs de traduire vocalement ces lois pour une intelligence plus facile dans les premiers temps. Rome instruisait la jeunesse en lui apprenant à lire dans la loi des douze tables. La France apprendra à une partie des citoyens la langue française dans le livre de la Déclaration des Droits. [...]

Ces instituteurs n'appartiendront à aucune fonction de culte quelconque ; point de sacerdoce dans l'enseignement public ; de bons patriotes, des hommes éclairés, voilà les premières qualités nécessaires pour se mêler d'éducation. [...] Ils vont créer des hommes à la liberté, attacher des citoyens à la patrie et préparer l'exécution des lois en les faisant connaître. [...] Dans la monarchie même chaque maison, chaque commune, chaque province était en quelque sorte un empire séparé de mœurs, d'usages, de lois, de coutume et de langage. Le despote avait besoin d'isoler les peuples, de séparer les pays, de diviser les intérêts, d'empêcher les communications, d'arrêter la simultanéité des pensées et l'identité des mouvements. [...] Dans la démocratie, la surveillance du gouvernement est donnée à chaque citoyen ; pour le surveiller, il faut le connaître, il faut surtout en connaître la langue.

Les lois d'une République supposent une attention singulière de tous les citoyens les uns sur les autres et une surveillance constante sur l'observation des lois et sur la conduite des fonctionnaires publics. Peut-on se la promettre dans la confusion des langues, dans la négligence de la première éducation du peuple, dans l'ignorance des citoyens ?

D'ailleurs combien de dépenses n'avons-nous pas faites pour la traduction des lois des deux premières assemblées nationales dans les divers idiomes parlés en France ! Comme si c'était à nous à maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires !

Laisser les citoyens dans l'ignorance de la langue nationale, c'est trahir la patrie ! [...] Citoyens, la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous. [...]

Donnons donc aux citoyens l'instrument de la pensée politique, l'agent le plus sûr de la révolution, le même langage.

Eh quoi ! Tandis que les peuples étrangers apprennent sur tout le globe la langue française ; tandis que nos papiers publics circulent dans toutes les régions [...], on dirait qu'il existe en France six cent mille Français qui ignorent absolument la langue de leur nation et qui ne connaissent ni les lois, ni la révolution qui se font au milieu d'eux !

Ayons l'orgueil que doit donner la prééminence de la langue française depuis qu'elle est républicaine [...]. [...]

Nos ennemis avaient fait de la langue française la langue des cours ; ils l'avaient avilie. C'est à nous d'en faire la langue des peuples, et elle sera honorée.

Pour nous, nous devons à nos concitoyens, nous devons à l'affermissement de la République de faire parler sur tout le territoire la langue dans laquelle est écrite la Déclaration des Droits de l'Homme.

Voici le projet [qui est décrété] :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète :

110 Art. I. Il sera établi dans dix jours, à compter du jour de la publication du présent décret, un instituteur de langue française dans chaque commune de campagne des départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, et dans la partie de la Loire-Inférieure dont les habitants parlent l'idiome appelé bas-breton.

II. Il sera procédé à la même nomination d'un instituteur de la langue française dans 115 chaque commune des campagnes des départements du Haut et Bas-Rhin, dans le département de la Corse, dans la partie du département de la Moselle, du département du Nord, du Mont- Terrible, des Alpes maritimes, et dans la partie des Basses-Pyrénées dont les habitants parlent un idiome étranger.

III. Il ne pourra être choisi un instituteur parmi les ministres d'un culte quelconque, ni parmi ceux qui auront appartenu à des castes ci-devant privilégiées ; ils seront nommés par des représentants du peuple, sur l'indication faite par les sociétés populaires.

IV. Les instituteurs seront tenus d'enseigner tous les jours la langue française et la Déclaration des Droits de l'Homme à tous les citoyens des deux sexes que les pères, mères et tuteurs seront tenus d'envoyer dans les écoles publiques ; les jours de décade, ils donneront lecture au peuple et traduiront vocalement les lois de la République en préférant celles relatives à l'agriculture et aux droits des citoyens. [...]

Source : CERTEAU DE Michel, JULIA Dominique et REVEL Jacques Une politique de la langue. La Révolution française et les patois, Paris 1975, Gallimard, pp.291-299.

ANNEXE 3 : RAPPORT SUR LA NECESSITE ET LES MOYENS D'ANEANTIR LES PATOIS ET D'UNIVERSALISER L'USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE 16 prairial, an II (= 4 juin 1794) par GREGOIRE

La langue française a conquis l'estime de l'Europe, et depuis un siècle y est classique : mon but n'est pas d'assigner les causes qui lui ont assuré cette prérogative. Il y a dix ans qu'au fond de l'Allemagne, à Berlin, on discuta savamment cette question qui, suivant l'expression d'un écrivain, eût flatté l'orgueil de Rome, empressée à la consacrer dans son histoire comme une de ses belles époques. On connaît les tentatives romaines pour universaliser sa langue : elle défendait d'en employer d'autre pour haranguer les ambassadeurs étrangers, pour négocier avec eux ; et, malgré ses efforts, elle n'obtint qu'imparfaitement ce qu'un assentiment libre accorde à la langue française. On sait qu'en 1774, elle servit à rédiger le traité entre les Turcs et les Russes. Depuis la paix de Nimègue, elle a été prostituée, pour ainsi dire, aux intrigues des cabinets de l'Europe. Dans sa marche claire et méthodique, la pensée se déroule facilement ; c'est ce qui lui donne un caractère de raison, de probité, que les fourbes eux-mêmes trouvent plus propres à les garantir des ruses diplomatiques.

Si notre idiome a reçu un tel accueil des tyrans et des cours à qui la France monarchique donnait des théâtres, des pompons, des modes et des manières, quel accueil ne doit-il pas se promettre de la part des peuples à qui la France républicaine révèle leurs droits en leur ouvrant la route de la liberté ?

Mais cet idiome, admis dans les transactions politiques, usité dans plusieurs villes 20 d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, dans une partie du pays de Liège, du Luxembourg, de la Suisse, même dans le Canada et sur les bords du Mississipi, par quelle fatalité est-il encore ignoré d'une très-grande partie des Français ? [...]

La féodalité, qui vint ensuite morceler ce beau pays [= la France], y conserva soigneusement cette disparité d'idiomes comme un moyen propre de reconnaître, de ressaisir les serfs fugitifs

et de river leurs chaînes. Actuellement encore, l'étendue territoriale où certains patois sont usités, est déterminée par les limites de l'ancienne domination. [...]

Il n'y a qu'environ quinze départements de l'intérieur où la langue française soit exclusivement parlée ; encore éprouve-t-elle des altérations sensibles, soit dans la prononciation, soit par l'emploi des termes impropres et surannés, surtout vers Sancerre où l'on retrouve une partie des expressions de Rabelais, Amyot et Montaigne.

Nous n'avons plus de provinces, et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms.

Peut-être n'est-il pas inutile d'en faire l'énumération : le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi ou wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le béarnais, le basque, le rouergat et le gascon ; ce dernier seul est parlé sur une surface de 60 lieues en tous sens.

Au nombre des patois, on doit encore placer l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, 40 et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que ces idiomes y sont très-dégénérés.

Enfin, les nègres de nos colonies dont vous avez fait des hommes ont une espèce d'idiome pauvre comme celui des Hottentots, comme la langue franque, qui, dans tous les verbes, ne connaît guère que l'infinitif. [...]

On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie ; qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent n'excèdent pas trois millions, et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement encore moindre.

Ainsi, avec trente patois différents, nous sommes encore, pour le langage, à la tour de Babel, tandis que, pour la liberté, nous formons l'avant-garde des nations.

Quoiqu'il y ait possibilité de diminuer le nombre des idiomes reçus en Europe, l'état politique du globe bannit l'espérance de ramener les peuples à une langue commune. Cette conception, formée par quelques écrivains, est également hardie et chimérique. Une langue universelle est, dans son genre, ce que la pierre philosophale est en chimie.

Mais au moins on peut uniformiser le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées. Cette entreprise, qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale et qui doit être jaloux de consacrer au plus tôt, dans une république une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté.

Sur le rapport de son Comité de salut public, la Convention décréta, le 8 pluviôse, qu'il serait établi des instituteurs pour enseigner notre langue dans les départements où elle est le moins connue. Cette mesure, très-salutaire, mais qui ne s'étend pas à tous ceux où l'on parle patois, doit être secondée par le zèle des citoyens. La douce voix de la persuasion peut accélérer l'époque où ces idiomes féodaux auront disparu. Un des moyens les plus efficaces peut-être pour électriser les citoyens, c'est de leur prouver que la connaissance et l'usage de la langue nationale importent à la conservation de la liberté. Aux vrais républicains, il suffit de montrer le bien, on est dispensé de le leur commander.

[...]

Le peuple doit connaître les lois pour les sanctionner et leur obéir.

[...]

Quelques moyens moraux, et qui ne sont pas l'objet d'une loi, peuvent encore accélérer la destruction des patois.

Le 14 janvier 1790, l'Assemblée constituante ordonna de traduire les décrets en dialectes vulgaires. Le tyran n'eut garde de faire chose qu'il croyait utile à la liberté. Au commencement de sa session, la Convention nationale s'occupa du même objet. Cependant, j'observerai que, si cette traduction est utile, il est un terme où cette mesure doit cesser, car ce serait prolonger l'existence des dialectes que nous voulons proscrire, et, s'il faut encore en faire usage, que ce soit pour exhorter le peuple à les abandonner.

Source : CERTEAU DE Michel, JULIA Dominique et REVEL Jacques Une politique de la langue. La Révolution française et les patois, Paris 1975, Gallimard, pp.300-317.

ANNEXE 4 : LETTRE D'UN HABITANT DE KUNHEIM A
L'INTENDANT D'ALSACE

ADBR C169 (1765)

à répondre à cette lettre du 4. 8. 1765. que j'ay reçue de
M. de Dier, le 9. Du même mois après l'avoir donné l'avis
à M. de Blair & aujourdhui demandé les ordres, & la quelle l'admin

Monsieur

Permettez que j'ay l'honneur de vous
avertir, que le Rhin grandit de jour en
jour, Depuis le 13 Du mois de may, il
a enlevé De mon jardin neuf cent toises
De mon jardin. Suivant le rapporte signée
Des preposés De la communauté, qui
ont fait à l'ingénieur, qui est venu par
vos ordres sans compter, ce que j'ay perdu
Du Depuis ayant coupé moy même de ja
cent sept arbres a plain vent, objet de
me, réunis qui pouvoient s'emporter a

quarante a cinquante Louis par annee,
ny compris les vignes qui sont ausy en fructus
dans le Rhin, avec les raisins; aujourd'hui
le Rhin n'est qu'environ cinq, a six toises
De ma maison, Et qui la menasse tous les
jours De l'injure, moy et ma femme,
avec fraieur De regarder seulement hors
De la fenestre et nous voir mourir a petit feu,
faut de soulagement, et pour quoy je vous
en supplie Monsieur d'insister aupres de
monsieur l'intendant, quil ayt la charité
pour moy, et pour eux qui logent dans les
granches et escuries humides a cause des
inondations qui pourroient causer des maladies
D'ordonner a chacun sa place au lieu ou le

Village doit estre placé, moyenant la rente
 fonciere, chacun, a proportion que les fermiers
 payent aux proprietiers, aux quelles
 appartient les fons, sur les quels on
 bastira le village, moyenant quoy nij
 proprietier nij fermier, pourront rien trouver
 a redire, et meme, nij les Seigneurs perteront
 rien de leurs biens allodiaux qu'ils ont dans
 ce village de thuenheim, pour moy mon
 part et pris de transporter au lieu marque
 ma grange et excurie, pour nij loger cette
 hijer, et nij barraques, ayez la bonte de me
 De faire parre de nostre situation triste
 a messeigneurs l'intendant pour quil donne
 les ordres de nous fixer la place de nos logemens
 vous obligerez entierment celui au quelle vous permettez
 de le dire avec un profond respect,
 Monsieur
 Votre tres humble et tres
 obeissant serviteur
 Michel
 auin Offr de Lionais

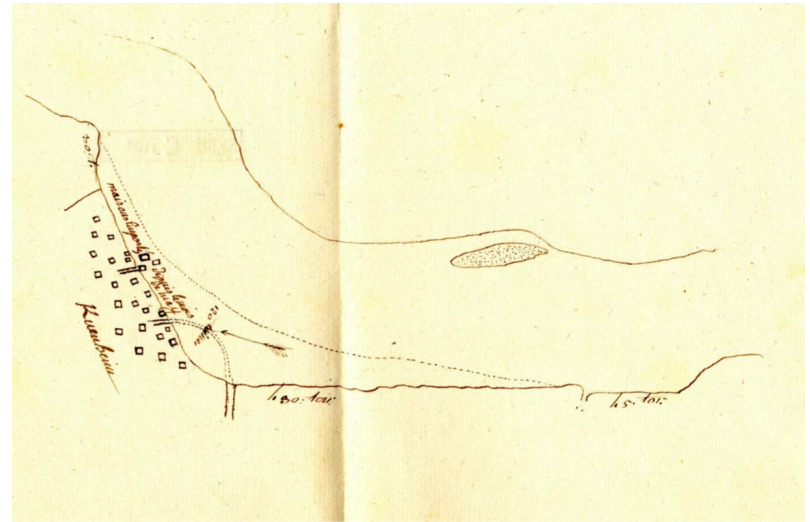


TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉS.....	2
REMERCIEMENTS.....	6
SOMMAIRE.....	11
INDEX DES CARTES.....	20
INDEX DES FIGURES.....	21
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	22
INDEX DES TABLEAUX.....	24
ABREVIATIONS ET SIGLES.....	25
INTRODUCTION GENERALE.....	29
PREMIERE PARTIE.....	39
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE EN ALSACE : OBJET DE LA RECHERCHE, ETAT DE L'ART ET METHODOLOGIE.....	39
CHAPITRE 1 : ETAT DE LA RECHERCHE ANTERIEURE ET REFLEXIONS THEORIQUES.....	41
1 ETAT DE LA RECHERCHE ANTERIEURE.....	43
2 VERS L'ELABORATION D'UN CORPUS ALSACIEN DE « LONGUE DUREE » (BRAUDEL 1969).....	49
2.1. UN CORPUS ALSACIEN DE LONGUE DUREE ET SES LANGUES.....	50
2.1.1. <i>Les critères de sélection des documents</i>	52
2.1.2. <i>L'exclusion des documents rédigés en français</i>	53
2.1.3. <i>Le choix des textes en alsacien et en allemand</i>	54
2.1.3.1. Les textes en alsacien.....	54
2.1.3.2. Les textes en allemand.....	55
2.2. LA NECESSITE DE LA LONGUE DUREE.....	57
2.2.1. <i>Le temps court, photographie sociale aléatoire d'un instant</i>	58
2.2.2. <i>La vision panoramique qu'offre le temps long</i>	59
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DOCUMENTS DU CORPUS ET REFLEXIONS SUR LA NOTION DE TERRAIN.....	61
1 DE LA NECESSITE DES APPROCHES D'INVESTIGATION DIFFERENCIEES.....	63
2 LE TRAVAIL DE TERRAIN : DE QUOI EST-IL QUESTION EN SLH ?.....	65
2.1 INTERACTIONS DIRECTES ET INDIRECTES.....	65
2.2 L'APPORT LIMITE ET RELATIF DES ARCHIVES FAMILIALES DE PARTICULIERS CONNUS DU GRAND PUBLIC.....	67
2.3 L'APPORT DES ARCHIVES FAMILIALES ET PERSONNELLES DE PARTICULIERS INCONNUS DU GRAND PUBLIC.....	69
2.3.1 <i>Le cas d'école de la famille Klein d'Offenheim</i>	69
2.3.2 <i>L'utilité relative d'un appel à participation</i>	71
3 LIEUX ET ESPACES DE LA RECHERCHE.....	72
3.1 LES SITES ARCHIVISTIQUES.....	72
3.1.1 <i>Les Archives Départementales du Bas-Rhin</i>	73
3.1.1.1 La série J.....	73
3.1.1.2 La série C.....	74
3.1.2 <i>Les Archives Départementales du Haut-Rhin</i>	75
3.1.3 <i>L'Abri-Mémoire d'Uffholtz et les Archives Municipales de Mulhouse</i>	75
3.2 LES SOCIETES D'HISTOIRE D'ALSACE.....	76
3.3 LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG.....	77
3.3.1 <i>La salle du Patrimoine</i>	78
3.3.2 <i>Le portail Numistral</i>	78
3.3.3 <i>Le catalogue Calames</i>	79
4 DE LA THEORIE A LA PRATIQUE : ELEMENTS ET LANGUE DU CORPUS.....	81

DEUXIEME PARTIE :	88
PRODUCTIONS SOCIOLINGUISTIQUES HISTORIQUES DE SCRIPTEURS ALSACIENS PEU-EXPERIMENTÉS	88
INTRODUCTION A LA PARTIE	90
CHAPITRE 1 : VERS UNE TYPOLOGIE DES SCRIPTEURS ET LEURS TYPES DE TEXTES : DE L'INDIVIDUEL AU GROUPE PAR LA PROSOPOGRAPHIE	94
1. INTRODUCTION	96
2. LES ANONYMES DU MONDE RURAL ET ARTISANAL	99
2.1 JOANNES STARIKH (FIN XVII ^e SIECLE) : DONNEES SOCIOBIOGRAPHIQUES INCONNUES.	99
2.2 UNE CUISINIERE ANONYME DES ENVIRONS DE MULHOUSE (XIX ^e SIECLE)	100
2.3 HAMM, MAITRE SERRURIER A STRASBOURG	102
2.4 JEAN-JACQUES STOTZ, MAITRE MAÇON	103
2.5 MOSSLER, STRASBOURG	104
2.6 KARL SCHERLEN	104
3. ÉMIGRES D'ECKARTSWILLER EN AMERIQUE	105
3.1 JOSEPH ZILLER (1813-1886)	105
3.2 MICHEL GERBER (12.01.1831 – 03.01.1891)	108
4. LES KLEIN D'OFFENHEIM, ELITE PAYSANNE DU KOCHERSBERG	111
4.1 JACQUES KLEIN : CULTIVATEUR, ADJOINT AU MAIRE ET TRESORIER DU CONSEIL DE FABRIQUE	111
4.2 ANDRE KLEIN, CULTIVATEUR, PRESIDENT DU CONSEIL DE FABRIQUE ET MAIRE D'OFFENHEIM	113
4.3 LE CAS PARTICULIER DE LEON KLEIN (1856-1926)	114
4.4 LES AGRICULTEURS-SOLDATS	115
4.4.1 <i>Hippolyte Klein (02.08.1892 – 24.04.1915)</i>	117
4.4.2 <i>Emile Bauer (21.12.1894-?)</i>	117
5. LA PETITE BOURGEOISIE	118
5.1 MICHEL RAPP (1724-1814), UN BOURGEOIS DESARGENTE A CAUSE DE LA REVOLUTION	118
5.2 JEAN OBRECHT (25.03. 1860 – 21.04.1941), INSTITUTEUR A MULHOUSE	124
6. LA BOURGEOISIE ALSACIENNE	126
6.1 JOHANN-LUKAS LEGRAND (1755-1836), UN INDUSTRIEL PHILANTHROPE AU BAN-DE-LA-ROCHE	126
6.2 CHARLES SIGISMOND GRAFF (1875-1940), BOURGEOIS DRAPIER DE COLMAR	127
6.3 MARIE HART (1856-1924), INSTITUTRICE ET ECRIVAIN	128
7. LES PERSONNALITES JURIDIQUES	131

CHAPITRE 2 : SYSTEME(S) GRAPHIQUE(S) ET ECRITURE(S) : VARIATIONS SYSTEMIQUES ET MATERIELLE. CHANGEMENT(S) D'EPOQUE, CHANGEMENTS DE LANGUE	132
1 TERMINOLOGIE	134
2 REMARQUES HISTORIQUES	135
2.1 LES ECRITURES DU CORPUS : VARIATIONS CHRONOLOGIQUES ET INDIVIDUELLES	136
2.1.1 <i>Caractéristiques de la cursive allemande et exemples d'application</i>	136
2.1.2 <i>Des variations systématiques motivées, ou non</i>	144
2.1.2.1 L'intégration des mots étrangers dans le système graphique de la cursive allemande	144
2.1.2.2 Exemples de variations systématiques chez les scribes du corpus	146
2.1.3 <i>Le cas particulier des lettres envoyées depuis les Etats-Unis</i>	147
2.1.3.1 De la relation phonème-graphème : approches théoriques	147
2.1.3.2 Exemples de relations phonème-graphème chez des émigrés alsaciens en Amérique	149
2.1.3.3 Les marqueurs d'assimilation	152
2.2 CONCLUSION INTERMEDIAIRE	153
CHAPITRE 3 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : TRACES LEXICALES	155
1 REMARQUES GENERALES	157
2 METHODOLOGIE DE CLASSEMENT DES TRACES DU CONTACT LEXICAL	159
2.1 LE SCRIPT-SWITCHING	159
2.2 DESCRIPTION DE LA REPARTITION DES OCCURRENCES RELEVÉES PAR CATEGORIE LINGUISTIQUE	161
2.2.1 <i>Séparation des occurrences dialectales d'avec l'allemand en fonction des époques</i>	163
2.2.2 <i>Les recherches lexicographiques dans des époques reculées</i>	166
3 LEXIQUE DU MONDE AGRICOLE	168
3.1 « G[k]ROMBI[E]REN » ET « DÜRLIPSEN »	168
3.2 LES ANIMAUX ET STATUTS DOMESTIQUES A LA FERME	170
3.3 « ROß » ET « HEIZEL »	170
3.4 LE CAS DE <i>BUSCHEL</i> CHEZ MICHEL GERBER	173
3.5 CONCLUSIONS INTERMEDIARES SUR LES USAGES DES SCRIPTEURS DU MONDE AGRICOLE	176
4 LE LEXIQUE LIE A L'HABILLEMENT, AUX COSMETIQUES ET AUX MONDANITES	177
4.1 OCCURRENCES LEXICALES NON SIGNALISEES PAR LE PASSAGE A LA CURSIVE LATINE	177
4.1.1 <i>Lexèmes dialectaux mis à l'écrit</i>	177
4.1.2 <i>Traces de contact avec le français dans des textes en alsacien</i>	180
4.2 TRACES DE CONTACT LEXICAL SIGNALISEES PAR DE LA CURSIVE LATINE	185
4.2.1 <i>Traces de contact en contexte rural</i>	185
4.2.2 <i>Traces de contact en contexte urbain (petite ville)</i>	185
5 LE LEXIQUE CULINAIRE	191

5.1	LEXIQUE SIGNALE PAR DE LA CURSIVE LATINE	191
5.2	LEXIQUE ISSU DU FRANÇAIS NON SIGNALE PAR L'USAGE DE LA CURSIVE LATINE	194
5.3	LEXIQUE DIALECTAL	196
6	DIFFERENCIATION SCRIPTURALE POUR LES ANTHROPNOMES.....	199
6.1	LE SCRIPT-SWITCHING DES ANTHROPNOMES COMME REVELEATEUR D'UNE CONSCIENCE SOCIALE	199
6.1.1	<i>La conscience sociale de Michel Rapp, insituteur pendant la Révolution</i>	199
6.1.2	<i>Les usages de Charles Graff, bourgeois colmarien</i>	203
6.2	ANTHROPNOMES ALSACIENS ET FRANÇAIS A LA FIN DU XIX ^e SIECLE	204
6.2.1	<i>Evolution des pratiques chez les scripteurs Klein</i>	204
6.2.2	<i>« hanner » et « Dobi » : de la dénomination d'un frère et d'un domestique</i>	205
7	LEXIQUE DU QUOTIDIEN	206
7.1	SIGNALISATIONS TYPOGRAPHIQUES PAR LA CURSIVE LATINE	206
7.1.1	<i>Les devises</i>	206
7.1.1.1	Monnaies françaises	206
7.1.1.2	Monnaie américaine	208
7.1.2	<i>Lectures et chants</i>	208
7.1.3	<i>Les métiers et fonctions</i>	211
7.1.4	<i>Le vocabulaire technique et spécialisé</i>	216
7.1.5	<i>Formules d'ouvertures épistolaires et expressions figées</i>	219
7.2	LEXIQUE DIALECTAL	221
7.2.1	<i>Les fêtes et festivités</i>	221
7.2.2	<i>Les relations féminines par alliance</i>	222
7.2.3	<i>schlecken, letz, nämlich, nebenander, plums et futsch</i>	225
7.3	TOPONYMES	228
7.4	LEXIQUE POLITIQUE ET REVOLUTIONNAIRE	229
7.5	VOCABULAIRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF	232
7.6	LEXIQUE MILITAIRE	233
7.6.1	<i>Le lexique militaire français aux XVIII^e et XIX^e siècles</i>	233
7.6.2	<i>Le lexique militaire français pendant la Grande Guerre</i>	235
7.7	CITATIONS : FORMULES FIGEES, D'OUVERTURE DE TOUR DE PAROLE ET DESCRIPTIONS DE L'UTILISATION DES LANGUES EN PRESENCE 237	
8.	CONCLUSIONS SUR LES EMPLOIS DE LEXIQUE DIALECTAL ET FRANÇAIS DES SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES.....	242
CHAPITRE 4 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : MARQUAGES PHONOLOGIQUES ; CONTACT(S) ENTRE ORALITÉ ET SCRIPTURALITÉ		
1	ASPECTS ANALYTIQUES ET THEORIQUES	247

1.1.	DU « GESPROCHENES SCHRIFTDEUTSCH » AU TRANSCODAGE PHONOLOGIQUE DANS DES ECRITS EN ALLEMAND.....	248
1.2.	« LANGAGE PARLE » ET « LANGAGE ECRIT » : DEUX EXTREMITES D'UN CONTINUUM CONCEPTIONNEL	250
2.	TRAVAUX STRUCTURELS ET GEOLINGUISTIQUE DE L'ALSACIEN	255
2.1.	TRAVAUX CONTEMPORAINS	255
2.2.	LE SPRACHATLAS DES DEUTSCHEN REICHS DE GEORG WENKER	258
3.	VARIABLES D'ANALYSE SUR LE PLAN VOCALIQUE	261
3.1.	MHA <i>i, iu, uo, üe, öu</i> ET LEURS EVOLUTIONS	261
3.1.1.	<i>Mha i, du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle</i>	263
3.1.2.	<i>i, eÿ/y/i pour mha iu</i>	267
3.2.	PHENOMENES CONCERNANT MHA <i>U</i> ET <i>uo</i>	271
3.2.1.	<i>Maintien de la monophongue et palatalisation</i>	271
3.2.1.1	Diphongue mha <i>uo</i> et ses variantes délabialisées et/ou monophonguées.....	271
3.2.1.1.1	Présence de <i>uo</i> chez Starikh et Rehm, personnalités des XVII ^e et XVIII ^e siècles	271
3.2.1.1.2	Désarrondissement de mha <i>uo</i> chez Michel Gerber, <i>farmer</i> en Ohio	273
3.2.1.2	Désarrondissements de mha <i>öu, üe</i>	275
3.2.1.2.1	« <i>ei</i> » pour mha <i>öu</i>	275
3.2.1.2.2	Délabialisation et monophongaison de mha <i>üe</i>	275
3.3.	OUVERTURE DE MHA <i>i</i> (« <i>e</i> »).....	276
3.4.	DESARRONDISSEMENT DES ANCIENNES MONOPHTONGUES <i>ü, o, ö</i>	280
3.4.1.	<i>Désarrondissement de mha ü</i>	280
3.4.2.	<i>Désarrondissement de mha œ, ö</i>	282
3.5.	CONCURRENCE DE <i>BEIDE</i> ET <i>BEEDE</i>	283
3.6.	PHENOMENES SECONDAIRES DU CORPUS.....	284
3.6.1	<i>Ouverture de mha ë en a</i>	284
3.6.2	<i>Ouverture de mha o en a</i>	288
3.6.3	<i>Fermeture de mha â en o</i>	288
3.6.4	<i>Présence de voyelles épenthétiques</i>	288
3.7.	ASPECTS VOCALIQUES : CONCLUSION PARTIELLE	291
4.	VARIABLES D'ANALYSE SUR LE PLAN CONSONANTIQUE	293
4.1.	<i>DT, TD</i> ET <i>D, T</i> : ENTRE RELIQUATS BAROQUES ET VARIATION PHONETIQUE	294
4.1.1	<i>Assimilations de/b/et/p/</i>	301
4.1.2	<i>Assimilations de/g/et/k/</i>	303
4.2.	SCRIPTURALISATION DE LA VELARISATION	305
4.3.	SCRIPTURALISATION DE FRICATIVISATION	306
4.3.1	<i>Fricativisation de/b/</i>	306
4.3.2	<i>Fricativisation de/g/</i>	306
4.4.	SIGNALISATION DE L'AFFRIQUEE/KCH/ISSUE DE LA 2 ND E MUTATION CONSONANTIQUE	307

4.5.	ASPECTS CONSONANTIQUES : CONCLUSION PARTIELLE.....	308
CHAPITRE 5 : QUAND L'ORALITÉ S'INVITE DANS LA SCRIPTURALITÉ DU QUOTIDIEN : MARQUAGES MORPHOLOGIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES..... 309		
1	INTRODUCTION	311
2	VARIABLES D'ANALYSE SUR LE PLAN MORPHOLOGIQUE.....	314
2.1	UN PHENOMENE TRANSVERSAL : L' APOCOPE DU E ATONE	314
2.2	MORPHOLOGIE DU GROUPE VERBAL.....	316
2.2.1	Pluriel et vouvoiement : <i>mir, ihr et euch</i>	316
2.2.2	Le pluriel unifié.....	318
2.2.3.	Construction du subjonctif II.....	320
2.2.3.1.	Forme périphrastique avec l'auxiliaire <i>duen</i>	320
2.2.3.2.	Forme pleine avec inflexion de la voyelle radicale	322
2.2.3.3.	Recours à une construction périphrastique (parfait).....	322
2.2.4.	Formation du participe II	324
2.3.	MORPHOLOGIE DU GROUPE NOMINAL.....	327
2.3.1.	Apocope de <i>-n final</i>	327
2.3.2	Fusion des marquages nominatif/accusatif au masculin singulier.....	330
2.3.3	Morphologie du substantif : pluriels.....	332
2.3.3.1	Formation du pluriel en <i>-e(n)</i>	333
2.3.3.2	Marquage pluriel <i>-er : Hem(b)d(t)er</i>	334
2.3.3.3	Marquage du pluriel par inflexion de la voyelle radicale.....	336
2.3.3.4	Absence de marquage du datif pluriel.....	338
2.3.4	Diminutif dialectal <i>(-el)</i>	340
2.3.5	<i>Hoft</i> : ajout/maintien de <i>t</i> en finale.....	343
2.3.6	Absence de génitif.....	345
2.3.7	Calques morphologiques de l'alsacien en français.....	348
3	VARIABLES D'ANALYSE SUR LES PLANS MORPHOSYNTAXIQUE, LEXICAL ET SEMANTIQUE.....	349
3.1	LE CAS DE <i>wo</i>	349
3.1.1	<i>wo</i> en tant que pivot relatif	350
3.1.2	<i>wo</i> en tant que conjonction	352
3.2	AUF COMME PREPOSITION DIRECTIVE.....	354
3.3	EXPRESSION DU BUT : FÜR + ZU + INFINITIF.....	357
3.4	« SCHEINTS BEFÜRCHTET MAN KEINEN MENSCHLICHEN ANGRIF »	359
3	CONCLUSIONS INTERMÉDIAIRES : LES PRATIQUES DES SCRIPTEURS PEU EXPERIMENTES.....	360
3.1	APERÇU GLOBAL DES ANALYSES	360
3.2	SCRIPTEURS, TEXTES ET VARIÉTÉS LINGUISTIQUES	366

TROISIEME PARTIE.....	372	
EFFETS DE LA PRESSION DES STANDARDS FRANÇAIS ET ALLEMAND SUR LES PRODUCTIONS LITTÉRAIRES DIALECTALES AU XIX^E SIECLE	372	
1 REMARQUES GENERALES	373	
2 AUTEURS ET TEXTES RETENUS	378	
2.1	LES AUTEURS DE LITTÉRATURE DIALECTALE.....	378
2.2	LES TEXTES RETENUS : ENTRE POESIE ET PROSE	379
3 TRACES DE CONTACT DANS LA PROSE DIALECTALE	383	
3.1.	SOUVENIRS DES ANNEES 1830 DE JOHANNES SCHÖRLIN.....	385
3.1.1.	<i>Soldats et Garde Nationale à Neuwiller</i>	385
3.1.1.1.	Réorganisation de la Garde Nationale sous Louis Philippe	385
3.1.1.2.	Crise diplomatique entre la France et la Suisse	387
3.2	VOCABULAIRE ADMINISTRATIF	391
3.2.1	Lexique allemand.....	394
3.2.1.1	Emploi d'adverbes, de conjonctions et de prépositions allemandes.....	394
3.2.1.2	Substantifs et adjectifs.....	398
3.2.1.3	Verbes allemands.....	400
3.2.2	Morphologie et morphosyntaxe de l'allemand.....	402
3.2.2.1	Emploi de génitifs.....	402
3.2.2.2	Emploi des pronoms relatifs allemands.....	403
3.2.2.3	Emploi de <i>um + zu + infinitif</i>	406
4 TRACES DE CONTACT DANS LA POESIE DIALECTALE.....	408	
4.1	LES AUTEURS PUBLIES DANS LE <i>NEUES ELSÄSSER SCHATZKÄSTEL</i> : DE JOHANN GEORG DANIEL ARNOLD A HANS KARL ABEL.....	408
4.1.1	<i>Les poètes du XVIII^e siècle et ceux nés en ou après 1870</i>	408
4.1.2	<i>Les poètes nés avant 1870</i>	412
4.2	PRODUCTIONS POÉTIQUES EN ALSACIEN : ENTRE DIALECTE ET SOCIOLECTE.....	414
4.2.1	<i>Charlotte Engelhardt: poétesse-témoin</i>	414
4.2.1.1	Traces lexicales d'allemand commun	415
4.2.1.2	Traces morphosyntaxiques d'allemand commun	420
4.2.1.3	Tendances chez Charlotte Engelhardt.....	423
4.2.2	<i>Pratiques scripturales de Pick, Bernhard, Mangold et Kettner</i>	424
4.2.2.1	Alphonse Pick : <i>Der Fuchs un der Aff</i> : une fable.....	424
4.2.2.1.1	Traces lexicales	424
4.2.2.1.2	Traces morphologiques et morphosyntaxiques.....	426
4.2.2.1.3	Tendances chez Alphonse Pick	427
4.2.2.2	Graphies, calques et citations allemandes.....	428

4.2.2.2.1	Karl Bernhard : <i>E Fruejohrlied</i>	428
4.2.2.2.2	Johann Thomas Mangold: <i>Müetergfihl</i>	430
4.2.2.2.3	Karl Fritz Kettner : 's <i>Bäckeheisel</i> et D'r „ <i>Wysse Hahne</i> “ in d'r <i>Steinstrass</i>	432

5 LES TRACES DU CONTACT DES LANGUES DANS LA PROSE ET LA LITTÉRATURE DIALECTALES : TENDANCES 434

QUATRIEME PARTIE	439
CONSTRUCTION DISCURSIVE DE L'ALSACIEN DANS LES ÉCRITS LINGUISTIQUES ET LA LITTÉRATURE	439
1 INTRODUCTION	441
2 DISCOURS EPI- ET METALINGUISTIQUES ET CONSTRUCTION D'IDENTITE	444
2.1 DE LA « LEXICOGRAPHIE ECLAIRÉE » A CELLE DU XIX ^e SIECLE	448
2.2 DISCOURS EPI-LINGUISTIQUES ET CREATION DRAMATURGIQUE	451
CHAPITRE 1 : LES VOIX DES AUTEURS DANS LES PREFACES DE DICTIONNAIRES, GLOSSAIRES, MANUELS	
DIVERS	455
1 LES INTELLECTUELS ET UNIVERSITAIRES ALSACIENS DES XVIII^e ET XIX^e SIECLES ET LEURS TRAVAUX	457
1.1 DU SINGULIER AU PLURIEL : CHANGEMENT DE PARADIGME EN 1899	457
1.2 LES OUVRAGES REDIGES PAR DES LINGUISTES AMATEURS	463
1.2.1 <i>Les ouvrages manuscrits</i>	463
1.2.1.1 Les ouvrages de pasteurs philologues	467
1.2.1.1.1 Adam Maeder <i>Linguistisches Muséum daes zuëgewandten Orts Mülhausen im Sundgau</i> (1870)	467
1.2.1.1.2 Georges Ulrich <i>Complets Dixionnaer vom Strosburjer-dialekt un hochditsch meliert</i> (1880)	468
1.2.1.1.3 Jean Ringel <i>Glossar des Weißenburger Dialekts</i> (1883)	471
1.2.2 <i>Un ouvrage imprimé témoin du paternalisme industriel : Mülhauser-Ditsch's Wörterbüchle (1868) : un dictionnaire au service de l'instruction des ouvriers</i>	473
1.3 LES OUVRAGES REDIGES PAR DES LINGUISTES, PHILOGUES ET PEDAGOGUES	479
1.3.1 <i>Wilhelm Mankel Die Mundart des Münsterthales (1883 [1886])</i>	480
1.3.2 <i>Hans Lienhart Laut – und Flexionslehre der Mundart des mittleren Zornthales (1891)</i>	481
1.3.3 <i>Wilhelm Kahl Mundart und Schriftsprache im Elsass (1893)</i>	482
1.3.4 <i>Charles Schmidt Wörterbuch der Strassburger Mundart. Aus dem Nachlasse (1895)</i>	485
1.3.5 <i>Victor Henry Le dialecte alaman de Colmar en 1870, grammaire et lexique (1900)</i>	486
1.3.6 <i>Ernst Martin/Hans Lienhart Wörterbuch der elsässischen Mundarten (1899)</i>	488
2 ILLUSTRATION ET CONSTRUCTION DE L'ALSACIEN	491
2.1 LA <i>EIGENTHÜMLICHKEIT</i> DES PARLERS DIALECTAUX D'ALSACE	493
2.1.1 <i>La Eigenthümlichkeit par rapport à la Hauptsprache</i>	494
2.1.2 <i>Eigenthümlichkeit par rapport aux autres parlers dialectaux</i>	496
2.2 LES PARLERS DIALECTAUX D'ALSACE ET LEUR PURETE MYTHIQUE FANTASMEE	504
2.2.1 <i>Éléments explicatifs</i>	504
2.2.2 <i>Critique de l'influence des standards</i>	505
2.2.3 <i>Des appréciations plus neutres dans le milieu universitaire</i>	509

2.3	DIFFERENCIATION PAR RAPPORT AU(X) STANDARD(S)	511
2.3.1	<i>Lexique et grammaire</i>	511
2.3.2	<i>Graphies et prononciations</i>	516
2.3.2.1	Critiques et détails de graphies de l'alsacien	516
2.3.2.1.1	Critique de l'emploi des accents.....	517
2.3.2.1.2	Changements vocaliques et graphies particulières	519
2.3.2.2	Prononciations <i>hors-norme</i>	519
2.3.2.2.1	L'allemand pris comme norme implicite chez Ringel (1883)	520
2.3.2.2.2	Prononciation du français à l' <i>alsacienne</i>	521
3	CONCLUSION INTERMEDIAIRE	523
CHAPITRE 2 : REPRESENTATION DES PRATIQUES LINGUISTIQUES DE LA SOCIETE ALSACIENNE DANS LES DISCOURS EPILOGIQUES PRETES AUX PERSONNAGES DE PIECES DE THEATRE ET LE ROLE DES GLOSSAIRES LITTERAIRES..... 526		
1	INTRODUCTION	528
2	PRESENTATION DU CORPUS TEXTUEL ET DE SES AUTEURS	530
2.1	LES <i>FRAUBASENGESPRÄCHE</i>	530
2.2	THEATRE PRODUIT EN ALSACE ET THEATRE ALSACIEN.....	532
2.2.1	<i>Les comédies</i>	534
2.2.1.1	Georg Daniel Arnold <i>Der Pfinstmontag</i> (1816)	534
2.2.1.2	Alphonse Pick : <i>Der tolle Morgen</i> (1864 [1877]).....	536
2.2.1.3	Gustave Stoskopf <i>Dr Herr Maire</i> (1898).....	538
2.2.2	<i>Les drames critiques</i>	539
2.2.2.1	Heinrich Leopold Wagner <i>Die Kindermörderin</i> (1776)	539
2.2.2.2	Ferdinand Bastian <i>Im Wald</i> (1907).....	541
3.	MISE EN SCENE DE LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ALSACIENNE ET CONSTRUCTION D'IDENTITE 542	
3.1.	GLOSSAIRES, RENVOIS TRADUCTIFS ET COMMENTAIRES DES ŒUVRES.....	542
3.1.1	<i>Renvois traductifs dans les Fraubasengespräche</i>	543
3.1.2	<i>Le cas particulier du Pfinstmontag (1816)</i>	550
3.1.3	<i>Commentaires d'un industriel dramaturge</i>	557
3.1.3.1	Discours métalinguistique didactique.....	557
3.1.3.1.1	Indications morphologiques et phonologiques	557
3.1.3.1.2	Remarques sur les graphies.....	562
3.1.3.1.3	Discours épilinguistique sur les variétés en co-présence	565
3.2.	FONCTIONS ATTRIBUEES AUX LANGUES DANS LES DISCOURS DES PERSONNAGES FICTIFS.....	569
3.2.1	<i>Quand les Alsaciens parlent français en Alsace</i>	569
3.2.1.1	Les propos du Lizenziat Mehlbrüehj dans le <i>Pfinstmontag</i>	569
3.2.1.2	Les vélocipédistes francophones de la fin du XIX ^e siècle dans le <i>Herr Maire</i>	572

3.2.2	<i>Allemands et Alsaciens sur scène : représentations et fonctions de leur(s) langue(s) et de celle de l'autre</i> 575	
3.2.2.1	« 'S isch e narrechdi Sproch diß Hochdytsch » : locuteurs, registre de langue et variétés linguistiques en 1816 575	
3.2.2.2	« Das muss ich mir notieren » : commentaires sur la distance entre allemand et alsacien	584
3.2.2.3	« so reden Sie doch deutsch ! », tensions sociolinguistiques entre Vieux-Allemands et Alsaciens... 589	
3.2.2.4	Critique de la qualité de l'allemand parlé par les Alsaciens.....	591
3.2.2.5	Discours dialectal prêté aux personnages dans un texte en allemand	595
3.3	CONCLUSION INTERMEDIAIRE.....	597
CONCLUSION GENERALE..... 601		
BIBLIOGRAPHIE		618
LITTERATURE PRIMAIRE..... 618		
Johann Michael Moscherosch : <i>Philanders von Sittenwald wahrhaftige und wunderbare</i>		619
LITTÉRATURE SECONDAIRE		627
ANNEXES		651
ANNEXE 1: BOUTEILLE APPERT..... 651		
ANNEXE 2 : RAPPORT DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC SUR LES IDIOMES (RAPPORT DE BARERE, 8 PLUVIOSE AN II [= 27 JANVIER 1794])		652
ANNEXE 3 : RAPPORT SUR LA NECESSITE ET LES MOYENS D'ANEANTIR LES PATOIS ET D'UNIVERSALISER L'USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE 16 PRAIRIAL, AN II (= 4 JUIN 1794) PAR GREGOIRE		657
ANNEXE 4 : LETTRE D'UN HABITANT DE KUNHEIM A L'INTENDANT D'ALSACE		661
TABLE DES MATIERES..... 665		